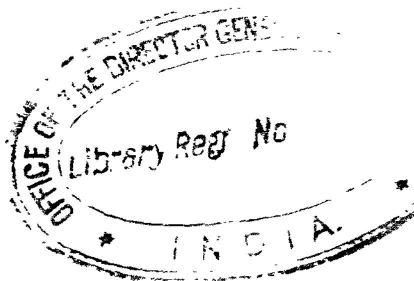


REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1909



ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

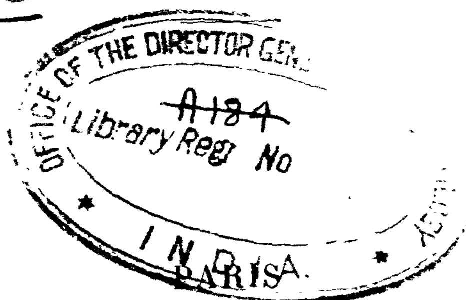
DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XIII

JANVIER-JUIN 1909



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1909

NOTES SUR THASOS

M. Fredrich vient de faire paraître dans les *Athenische Mitteilungen* (1908, p. 215 sq.) les résultats scientifiques d'un voyage dans l'île de Thasos. Comme il n'a pu avoir connaissance, en écrivant cet article, de l'étude que j'ai donnée ici-même (1908, I, p. 25 sq.) sur certaines antiquités de Thasos, ses vues présentent quelques divergences avec les miennes; on voudra bien me permettre de les relever brièvement, en y ajoutant quelques détails nouveaux.

M. Fredrich a dressé de l'enceinte un plan (p. 216) qui rectifie en quelques points ceux de MM. Conze et Perrot, et a décrit ce qui restait des murs lors de son passage en 1904. En 1907, j'ai pris à Thasos quelques photographies, dont je donne ici des reproductions complétant celles des planches VIII et IX des *Athenische Mitteilungen*. Elles ne seront sans doute pas inutiles, puisque de jour en jour le vandalisme des habitants fait disparaître les restes de l'ancienne Thasos.

Le port de Limenas, qui, à l'époque de la visite de MM. Perrot et Conze, se composait de quelques misérables *magazia*, est aujourd'hui un joli village, proprement tenu, de 250 maisons environ, siège du gouvernement turc et des autorités khédiviales[1], qui s'est développé au détriment de Panagia, l'ancienne capitale de l'île, et prend chaque jour plus d'importance. Mais cet accroissement est néfaste pour les antiquités de Thasos, dont les pierres offrent des matériaux de construction faciles à trouver et économiques. Les murs de l'enceinte disparaissent petit à petit, et il est à prévoir que si la science archéologique ne s'occupe à bref délai de Thasos, il ne restera de ses ruines que des vestiges insignifiants.

1. On connaît l'étrange situation politique de Thasos. Cf. de Launay, *Chez les Grecs de Turquie*, 1897, p. 126 sq.

L'enceinte subsistait tout entière, lors du voyage de MM. Perrot et Conze. Aujourd'hui, toute la partie comprise entre l'ancien port marchand et la porte qu'ornait le relief publié par M. Mendel[1] (fig. 1), c'est-à-dire une longueur à peu pres équivalente à la moitié du tracé total, a disparu, ou n'a laissé que de faibles traces.



Fig. 1.

A la page 220. M. Fredrich donne le plan de la porte de l'enceinte où furent trouvés les reliefs de Dionysos et d'Héraklès. Entre ce croquis et le mien[2], il y a quelques légères différences de chiffres; je constate toutefois que la longueur du piédestal[3] mesuré par M. Fredrich est de 2m38, ce qui concorde

1. N° 8 du plan de M. Fredrich, p. 219 sq.
2. *Rev. arch.*, 1908, I, p. 27, fig. 1.
3. *Ibid.*, p. 33, fig. 5.

à un centimètre près avec la dimension que j'ai donnée (2m,39). Ce chiffre est important, puisque c'est grâce à lui que j'ai pu prouver que le relief d'Héraklès se dressait sur cette base.

Mais M. Fredrich n'est pas arrivé à la même conclusion que moi. S'il admet que les reliefs de Dionysos et d'Héraklès sont bien en relation avec cette porte, il ne pense pas qu'ils aient

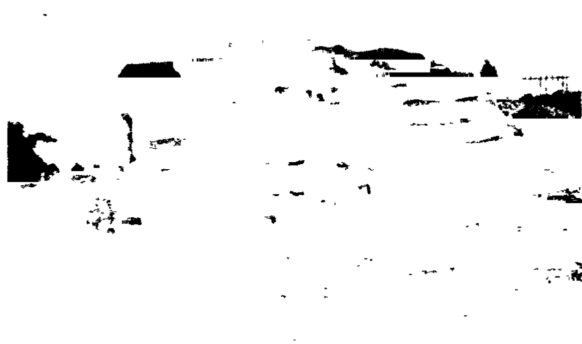


Fig. 2.

décoré la base à droite de l'entrée, et, reprenant l'hypothèse de M. Studniczka, il croit qu'ils ornaient un autel à niche comme celui du Louvre, qui aurait été supporté par le bloc de maçonnerie visible sur nos deux plans[1], à gauche de l'entrée, du côté intérieur de la porte.

Si M. Fredrich avait remarqué la moulure du bloc médian de l'assise supérieure[2], les trous de scellement[3], l'aspect du bloc derrière l'assise, exactement de la même largeur que la

1. Sur mon plan, le mur en saillie, au-dessus de la lettre 6.
2. *Ibid.*, p. 29.
3. *Ibid.*, p. 30.

moulure[1]. enfin, et surtout, le fait qu'en plaçant le relief d'Héraklès sur le socle, dans l'angle droit, sa moulure coïncide avec l'angle droit de la moulure du socle, il serait sans doute arrivé à la même conclusion que moi.

Au lieu donc de dire, comme lui, que ce relief ne peut avoir décoré ce socle, à cause de sa forme même, il est plus juste de dire que c'est sa forme et ses dimensions qui permettent de le replacer sur son piédestal.



Fig. 3.

Au delà de la porte d'Héraklès, l'enceinte traverse la plaine, où quelques pans de murs sont bien conservés. La figure 2 montre l'un d'eux, près du καφενεῖον d'Antonios Symakis, à l'endroit où un chemin traverse la muraille.

Puis, le mur quitte la plaine et commence à gravir la hauteur de l'acropole, parmi les pierres et les broussailles, loin des champs cultivés. Les blocs sont plus puissants, les assises moins régulières[2] (fig. 3).

1. Lettre ζ de mon plan.
2. *Ath. Mitt.*, 1908, p. 223.

On arrive à la porte 2 du plan de M. Perrot[1], dont M. Fredrich a donné un plan et un dessin en élévation du côté intérieur[2]. Le linteau est formé de deux blocs de marbre, épais de 0m,50 et de 0m,70, hauts de 1 mètre et longs de 3m,50. Le bloc extérieur est lisse; celui qui regarde l'intérieur de l'enceinte est entaillé d'une profonde rainure verticale, large de 0m,50, et de chaque côté de deux encoches, qui servaient vraisemblablement à fixer



Fig. 4.

les battants de la porte. Le linteau repose sur deux dalles de marbre peu épaisses, au-dessous desquelles se dressent les pieds-droits en schiste. Le niveau du sol est surélevé; aussi la hauteur de la baie n'est plus que de 1m,20 (fig. 4-5).

A quelques mètres de la muraille, au-dessus de la porte (fig. 6-7), on voit sur le sol le bloc à la surface duquel est gravé l'*apotropaion* dessiné par M. Conze[3]. M. Fredrich ne l'a pas trouvé[4]; je l'ai pourtant vu l'été dernier à la place où l'avait aperçu M. Conze.

1. N° 11 du plan de M. Fredrich.
2. P. 223, fig. 4-5.
3. *Rev. arch.*, 1908, I, p. 37, note 1 ; *B. C. H.*, 1900, p. 567, note 5.
4. P. 224.

On arrive ainsi au pied du roc qui forme le premier sommet de l'acropole thasienne, auprès d'une tour qui s'adosse au rocher (fig. 8)[1]. Celui-ci porte l'inscription suivante : TOYTOY; comme le T du commencement est en partie recouvert par l'un des murs de la tour, il faut croire que la construction est postérieure à cette partie de l'enceinte.

Au-dessus de cette tour, un escalier, dont les marches et les



Fig. 5.

parois sont creusées en plus d'un point d'encoches et de trous de scellement, est taillé dans le roc[2]. On remarque une belle volée dont il reste encore dix marches; à la hauteur de la cinquième marche il y avait vraisemblablement une porte, qui devait défendre l'accès de la plate-forme supérieure : la marche, sur toute la largeur, est creusée d'une rainure, et les parois du rocher, à droite et à gauche, montrent des rainures verticales et des encoches, qui devaient servir à recevoir la porte.

En gravissant cet escalier, on débouche sur une plate-forme

1. Conze, *op. l.*, p. 11 ; Fredrich, p. 224.
2. Conze, p. 11 ; Lacroix, *Iles de la Grèce*, 1853, p. 373 ; Fredrich, p. 224, n° 13 du plan.

où le roc montre les traces évidentes du travail humain. J'ai noté en particulier une place entaillée circulairement, en un point qui domine les alentours; elle offre exactement l'espace nécessaire pour un homme agenouillé : ce pourrait être un poste de guetteur, tel qu'on en rencontre fréquemment dans les forteresses rupestres, entre autres dans les *kalés* de Phrygie.

Nous avons atteint le point culminant de l'acropole. Celle-ci



Fig. 6.

comporte trois sommets distincts, dont le plus méridional, celui où nous nous trouvons en ce moment, est le plus élevé. On distingue nettement ces trois pointes de l'acropole, sur cette figure montrant la colline vue du bord de la mer, près du sarcophage d'Aelia Macedonia (fig. 9).

En descendant dans la dépression qui sépare le premier sommet du deuxième, on voit un monument curieux, la grotte de Pan (fig. 10). M Fredrich en a donné une nouvelle description[1]; moi-même je l'ai étudié en détail dans un article sur Thasos, qui, remis il y a plus d'un an à l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, n'a pas encore paru. M. Conze a donné un dessin des reliefs qui l'ornent;

1. P. 224 sq.

ce dessin, quoique très médiocre, est cependant exact. Mais M. Conze, et, à sa suite, M. Fredrich, n'ont pas remarqué un détail que mentionne Prokesh-Osten, et qu'avec un bon éclairage j'ai pu distinguer : le relief qui est sculpté au-dessous de l'angle droit du fronton, une table sur laquelle sont placés une amphore et un gobelet, motif décoratif qui pouvait se répéter à l'extrémité opposée.

Poursuivant notre route, nous arrivons au deuxième sommet

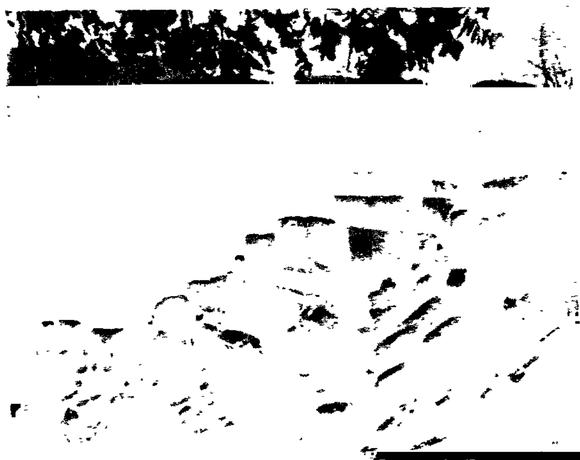


Fig. 7.

de l'acropole, qui n'est qu'une légère éminence, où se voient encore les fondations d'un temple[1], et plus loin, au troisième sommet, plus élevé, avec les restes d'un château génois construit au XIVe siècle sur les assises de la forteresse grecque[2] (fig. 11-12).

Au nord du château, la ligne des murs descend vers la mer, dans la direction du château des Hébreux (Ἑβραιοκάστρο), qui porte

1. Conze, p. 10, pl. IX, 1; Perrot, p. 79-80; Fredrich, p. 225, plan du temple, p. 226, fig. 6, pl. VIII, 2.

2. Conze, p. 7; Perrot, p. 81; Fredrich, p. 227 sq. (pl. VIII, 3, vue sur Limenas de cet endroit). Cf. le dessin, Perrot, p. 80, fig., reproduit *Hist. de l'Art*, VIII, p. 16, fig. 12.

encore à sa pointe des restes de constructions antiques[1] (fig. 13); elle le tourne, presque à angle droit, avant d'en avoir atteint l'extrémité, et, longeant le rivage de la mer, arrive à la hauteur de l'ancien port marchand, où elle disparaît peu à peu, à mesure qu'elle s'approche du village de Limenas.

En dehors de l'enceinte antique, dans la plaine couverte de beaux oliviers et traversée de frais ruisseaux, au sud et à l'ouest



Fig. 8.

de Limenas, s'étendait la nécropole de Thasos[2]. Des sarcophages, qui datent tous de l'époque romaine, s'y voient en grand nombre; malheureusement le vandalisme des Thasiens s'est exercé sans pitié sur eux et les a brisés presque sans exception.

Le sarcophage qui porte le nom de Poliadès[3] a été restauré il y a quelques années par les soins du gouvernement égyptien (fig. 14), ainsi que celui d'Aelia Macedonia, qui se trouve près

1. Conze, p. 7.
2. *Class. Review*, 1887, p. 210; *Rev. arch.*, 1888, I, p. 79; Fredrich, p. 236.
3. Conze, pl. IX, 2, p. 18; Perrot, p. 83, fig. (dessin informe, où l'inscription, qui est disposée en deux lignes sur un des longs côtés du monument, est représentée sur quatre lignes, sur un des petits côtés); *B. C. H.*, 1900, p. 560; Fredrich, p. 220.

de la mer, plus à l'ouest[1]. A l'endroit dit στὸ γλυκάδι, encore plus à l'ouest, j'ai relevé sur un autre sarcophage quelques lettres de l'inscription que n'avait pas remarquée M. Conze[2]. Elle formait plusieurs lignes dans le haut et le bas de la cuve

A gauche, en haut : a droite, en haut :

...ANΣNIK. ....INO...

...HMH...

à gauche, en bas :

..... OYΛΠIA

....AIM....

Fig. 9.

Tous ces monuments sont contemporains les uns des autres; ils présentent le même type : une grande cuve sans ornement, surmontée d'un couvercle monolithe à double rampant, avec de forts acrotères aux angles. Dans les inscriptions on remarque la forme particulière du E, un Σ tourné à gauche et traversé d'une barre médiane[3], de l'O, de l'Y.

1. Conze, p. 22; Fredrich, p. 237, pl. IX, 4.
2. Conze, p. 23.
3. Ces mêmes caractères sont ceux des autres fragments de sarcophages de Thasos : *Rev. arch.*, 1874, I, p. 326, p. 409; Conze, p. 18; *Chroniques d'Orient*, I, p. 638; *J. H. S.*, 1887, p. 425.

La figure de la p. 247 (fig. 7) des *Athenische Mitteilungen*, est celle d'une tête archaïque dont j'ai donné ici un dessin d'après une photographie[1], et que j'ai reproduite ailleurs en autotypie[2]; en comparant ces diverses figures les unes aux autres, on reconnaîtra que le dessin de la Revue allemande n'est pas très fidèle et dénature quelque peu les caractères de style de cette sculpture.

Ce n'est pas une tête de femme, comme le croit M. Fredrich,



Fig. 10.

mais c'est assurément celle d'un Kouros, d'un « Apollon archaïque ». La disposition des cheveux qui, sur le front, ont l'aspect d'une masse ondulée, au contour inférieur légèrement festonné, est à la vérité aussi fréquente dans les têtes féminines que dans les têtes masculines du VIe siècle[3]. Mais la simplicité même de la chevelure, sans diadème ni boucles d'oreilles, car

1. 1908, I, p. 36, fig. 7.
2. Deonna, *Les « Apollons archaïques », étude sur le type masculin de la statuaire grecque au VIe siècle avant notre ère*, 1909, p. 227, fig. 156.
3. Lechat, *Sculpture attique*, p. 161, B.

celle qu'indique le dessin de M. Fredrich n'existe pas en réalité,



Fig. 11.

l'absence de boucles tombant par devant sur la poitrine, comme



Fig. 12.

c'est le plus souvent le cas dans les têtes féminines[1], font croire qu'il s'agit d'une tête d'homme plutôt que d'une tête de femme.

1. Id., *Au musée de l'Acropole*, p. 197.

Trouvée dans la nécropole de Thasos, cette tête appartenait à un Kouros funéraire. J'ignorais sa provenance exacte; il faut donc l'ajouter à la liste que j'ai dressée des « Apollons archaïques » qui surmontaient des tombeaux[1].



Fig. 13.

M. Fredrich reconnaît dans cette sculpture le style parien. On rattache en effet le plus souvent les œuvres thasiennes au groupe parien[2].

Dans un essai de groupement des « Apollons archaïques »[3], j'ai rapproché des Kouroi de Ténéa et du Ptoion[4] la tête de Thasos, qui offre même charpente solide du visage, un peu trapu, aux pommettes saillantes, aux chairs tendues et fermes; je l'ai comparée aussi à la Caryatide de Cnide, qui en est la sœur, de même que les Kouroi cités en sont les frères; dans les deux têtes, les ondulations forment sur le milieu du front un profond

1. *Op. cit.*, p. 19
2. *B. C. H.*, 1900, p. 572, 1902, p. 472, 1907, p. 190-1; *Ath. Mitt.*, 1900, p. 382 sq.; Furtwaengler, *Arch. Studien Brunn dargebr.*, p. 80.
3. *Op. cit.*, p. 324 sq.
4. Athènes, musée national, n° 12. Cf. en dernier lieu sur cette statue, *B. C. H.*, 1907, p. 187 sq., pl. XVII-XIX; Deonna, *op. cit.*, p. 156 sq., fig. 30-4

enfoncement semblable; la forme de ces ondulations est la même et des raies parallèles identiques les sillonnent; les yeux sont gros, à fleur de tête, et les coins de la bouche sont profondément enfoncés.

C'est à l'art de Paros que M. Mendel a rapporté le Kouros du Ptoïon et un torse d' « Apollon » de Thasos[1]; c'est à Paros



Fig. 14.

qu'ont songé MM. Homolle[2] et Lechat[3], en étudiant la Caryatide de Siphnos, qui doit être sortie du même atelier que celle de Cnide. Je crois cependant que ce groupe doit être rapporté à l'art de Chios, et je renvoie pour le détail des arguments à l'exposé que j'en ai donné[4].

W. Deonna

1. *B. C. H.*, 1902, p. 469; 1907, p. 193 (groupe siphno-parien)
2. *B. C. H.*, 1900, p. 610.
3. *Sculpture attique*, p. 221.
4. *Op. cit.*, p. 325 sq.

ESSAI

SUR LA

CHRONOLOGIE PRÉHISTORIQUE

DE LA

PÉNINSULE IBÉRIQUE

(*Suite* [1]).

Pour en revenir aux nécropoles du second âge du fer, trois séries d'objets constituent, en résumé, les fossiles directeurs de cette période : les glaives ondulés du type d'Almedinilla, les fibules annulaires et les fibules du type de La Tène I, enfin les vases peints à décor linéaire connus sous le nom de vases peints ibériques. Un des mérites du livre de M. Pierre Paris fut d'appeler l'attention sur cette série céramique dont on ne soupçonnait pas l'importance. Les nombreux fragments découverts par lui au Cerro de l'Amarejo et à l'acropole de Meca, à l'est d'Albacete, non loin du Cerro de los Santos, appartiennent, comme l'a reconnu M. Siret, au groupe de Villaricos dont nous venons de parler : même décor géométrique linéaire à éléments souvent curvilignes, obtenu au moyen d'une peinture brun-rouge. Sans revenir sur le détail des descriptions, il nous suffira de reproduire ici pour mémoire quelques-uns des exemplaires les plus typiques (fig. 17). Zones de triangles, à hachures obliques ou verticales, groupes de lignes verticales ondulées ou à ressauts brisés, rangées de demi-cercles concentriques, parfois de simples bandes horizontales, tels en sont les thèmes favoris. L'âge de ces poteries demeurerait assez énigma-

1. Voir la *Revue archéologique*, septembre-octobre et novembre-décembre 1908.

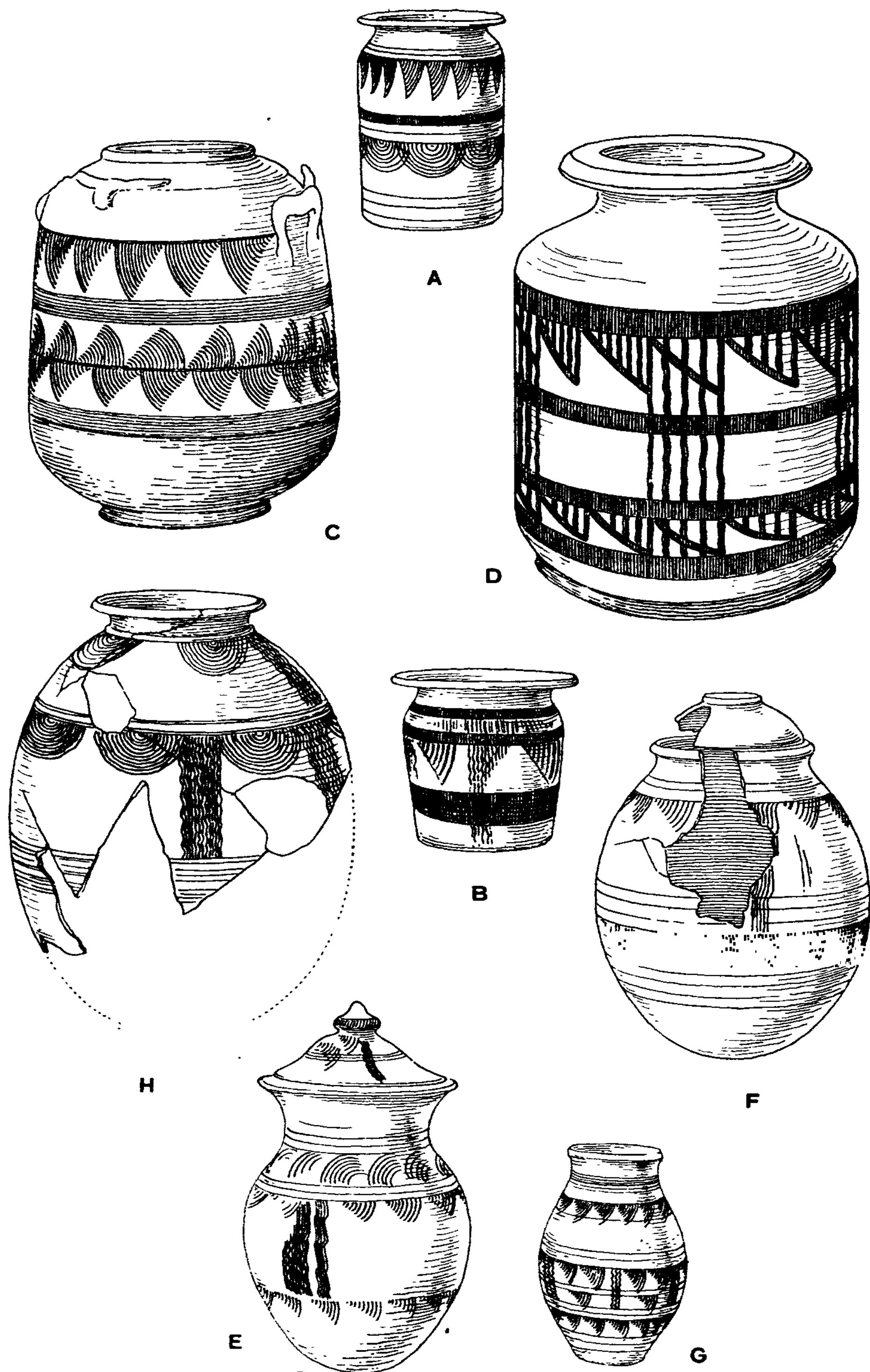


Fig. 17. — Vases peints à décor linéaire : *a*, *b*, *e*, *f*, Villaricos[1] ; — *d*, provenance inconnue (Musée de Madrid)[2] ; — *c*, Elche ; — *h*, Amarejo[3] ; — *g*, Orihuela[4].

1. D'après Siret, *Villaricos*, pl. VIII, fig. 5, 9, 3, 10.
2. D'après P. Paris, *Essai*, II, p. 49, fig. 33.
3. *Ibid.*, II, fig. 24 et 36.
4. D'après le R. P. Furgus, *Orihuela*, fig. 10, n° 3.

tique si les découvertes de Villaricos, où se rencontrent avec elles des vases grecs du IVe siècle, n'avaient élucidé cette question. Contrairement à ce qu'avait admis M. Paris, la chronologie et la filiation artistique de ces vases n'ont rien de commun avec l'art mycénien. Aucun doute ne peut subsister sur le synchronisme des poteries de Meca-Amarejo et de Villaricos, la similitude des formes étant aussi frappante que celle du décor, comme l'indique notre figure 17. Au reste, M. Paris avait lui-même recueilli des fragments de vases grecs à figures rouges dans la station de l'Amarejo [1].

Ces vases peints ibériques à décor linéaire sont sans doute des dérivés indigènes des vases peints carthaginois, d'ailleurs insuffisamment étudiés, et nous inclinons à croire qu'il en est de même, comme l'a montré M. Siret, d'un autre groupe de vases peints caractérisés par un décor floral et non plus purement géométrique. Le groupe à décor linéaire est déjà représenté en Espagne dans un grand nombre de stations signalées par M. Paris et que nous pouvons classer parmi celles du second âge du fer. Almedinilla figure précisément sur cette liste [2].

On possède maintenant quelques données précises sur le contenu des nécropoles de cette localité, aux confins des provinces de Cordoue et de Grenade. Le riche cimetière des Collados, bouleversé en 1867 par Don Luis de Maraver, alors directeur du Musée de Cordoue, est épuisé; mais dans la nécropole du Cerro de la Cruz, MM. Pierre Paris et Arthur Engel ont retrouvé non pas, il est vrai, le sabre ondulé à tête de cheval, mais du moins de nombreux fragments d'urnes cinéraires peintes, à décor de cercles concentriques, du type de celles de l'Amarejo, d'Alberca de Murcie, de Monteagudo, etc. Il résulte des recherches des mêmes savants que des vases grecs à figures rouges ont été rencontrés dans ces nécropoles d'Almedinilla comme à

1. Paris, *loc. cit.*, p. 7, fig. 2 et 3.
2. Pour les discussions relatives à cette question des poteries peintes ibériques, voir L. Siret, *A propos des poteries pseudo-mycéniennes*, Anthrop., 1907, p. 292 et Paris, *Note sur la céramique ibérique*, Anthrop., 1907, p. 696.

Villaricos. MM. Paris et Engel ont donc pu attribuer les sépultures contenant les plus riches armes d'Almedinilla à la fin du ve ou au commencement du ive siècle[1].

Une visite au petit musée préhistorique réuni par les pères jésuites dans leur collège à Orihuela permettrait sans doute d'ajouter certains traits nouveaux à cette description sommaire du second âge du fer en Ibérie. Quelques figures de la notice du R. P. Jules Furgus montrent que la vaste nécropole de San-Anton ne contenait pas seulement des tombes du néolithique et du premier âge du bronze. Nous y retrouvons de nombreux spécimens de poterie peinte, du type de Cerro de l'Amarejo et d'Almedinilla, représentés par des vases entiers ou assez complets pour être reconstitués (fig. 17 *g*). Là encore la pâte de ces patères, jarres, urnes et amphorettes, est de couleur ordinairement jaune clair ou rosacée. Les vases sont faits au tour. Le décor peint est divisé en plusieurs zones, formées par des lignes ondulées, des cercles ou des segments de cercles concentriques[2]. Cette poterie provient d'incinérations, souvent superposées aux inhumations de l'âge du bronze[3].

On s'est demandé jusqu'à quelle époque ont duré les vases peints ibériques du second âge du fer. Il est probable que les découvertes futures permettront d'introduire des subdivisions géographiques et chronologiques dans cette vaste famille. Il demeure du moins certain que leur fabrication s'est prolongée jusqu'à la conquète romaine. Une monnaie de cette époque a été trouvée dans un vase à décor géométrique d'Elche[4].

Au surplus, des constatations plus importantes résultent déjà de l'exploration des ruines de Numance. Ces fouilles de l'héroïque cité, située près du village actuel de Garray (Vieille-Castille), fouilles entreprises durant ces dernières années par

1. Paris et Engel, *Fouilles et recherches à Almedinilla*, Rev. Archéol., 1906, II, p. 91.
2. Voir R. P. Furgus, *La Edal prehist. en Orihuela*, p. 22, fig. 10 a.
3. R. P. Furgus, *loc. cit.*, p. 21 ; — Cf. Paris, *Archaol. Anzeiger*, 1906, p. 177.
4. Paris, *loc. cit.*, Anthr., 1907, p. 629.

M. Schulten, livreront à l'archéologie celtibérienne et romaine des matériaux d'autant plus précieux que quelques-uns peuvent être datés avec certitude. M. Schulten a retrouvé, comme on sait, les *castella* de la circonvallation par laquelle Scipion Emilien, comme César à Alésia, réduisit à la famine les défenseurs de la cité celtibérienne, en l'an 133 avant J.-C. Sur la colline qui servait d'assiette à la ville, des tranchées profondes ont permis de reconnaître, à la base, une bourgade préhistorique; au-dessus, la ville celtibérienne détruite par Scipion et dont les ruines portent les traces d'un violent incendie ; enfin, à la partie supérieure, une ville romaine dont l'âge est révélé par la présence de la poterie sigillée et par la régularité des tracés. Or, les décombres de la ville brûlée ont livré en abondance de la poterie peinte ibérique. M. Schulten a reconnu l'étroite parenté de cette poterie à décor géométrique avec la poterie phénicienne. Il a noté également sa diffusion dans d'autres cités celtibériennes, non plus seulement au sud-est de la Péninsule, mais dans des régions reculées du centre, que leur éloignement n'avait pas soustraites à l'influence punique. Il semble que le classement chronologique de cette céramique, lorsqu'on en arrivera à la recherche des subdivisions, ne s'opérera pas sans difficulté, car d'après M. Schulten, elle aurait eu une longue existence[1]. Les *castella* de la circonvallation de Scipion n'avaient pas été construits en terre ou en matériaux légers, mais bien en maçonnerie de pierres; leurs substructions se sont en général fort bien conservées[2]. Or, les tessons de ce camp de Scipion n'appartiennent pas exclusivement aux séries de la céramique italique, telles qu'amphores, vases campaniens à vernis noir, etc. A ces vases d'origine romaine étaient associées des poteries ibériques tout à fait semblables à quelques-unes de celles qu'on a recueillies dans la ville même de Numance, preuve incontestable, observe M. Schulten, que la céramique numan-

1. Schulten, *Ausgrabungen in Numantia*, Archaol. Anzeiger, 1905, p. 164.
2. Schulten, *loc. cit.*, 1907, p. 3.

tine, malgré son caractère archaïque, a duré au moins jusqu'en l'an 133 avant J.-C [1].

Sur les divers objets recueillis dans ces fouilles, si importantes pour la chronologie des antiquités ibériques, armes, fibules, objets de parure, etc., il nous faut attendre le compte rendu détaillé de l'exploration.

Au second âge du fer de l'Ibérie appartiennent encore, d'après le témoignage des fibules (types de La Tène I) (fig. 16 *d*), les stations de Santa Olaya, à l'ouest de Figueira (Portugual), et là encore apparaissent des vases à peintures rouge de style géométrique [2].

En dehors de cette céramique peinte à décor géométrique, de style de l'Amarejo et de Meca et des vases à décor floral, il existe en Espagne une très curieuse série de poteries peintes ornées de figures d'animaux, connue tout d'abord par quelques spécimens publiés par M. Paris, puis par le produit des fouilles récentes (1905) de M. Albertini à Elche, au lieu dit Alcudia. Cette série ne saurait sans doute être confondue avec les précédentes.

Avant de nous prononcer sur son âge et sur son origine nous attendrons d'avoir pris connaissance de la monographie annoncée par M. Albertini [3]. Il nous suffira de répéter que là encore l'art mycénien est complètement étranger aux représentations zoomorphiques.

Nous avons dit que la poterie peinte ibérique avait rayonné au nord des Pyrénées. On sait, en effet, que les stations de Montlaurès, près de Narbonne et du Baou-Roux, près de Simiane (Bouches-du-Rhône) en ont livré quelques spécimens [4]. A ces

1. Schulten, *loc. cit.*, p. 14; p. 462.

2. Antonio dos Santos Rocha, *Estações pre-romanas da idade do ferro nas visinhanças da Figueira*, Portugalia, II, fasc. 3, p. 301, pl. XVII-XXX.

3. Voir actuellement : Paris, *Essai*, II, p. 91 et suiv.; Albertini, *Rapport sommaire sur les fouilles d'Elche*, C. R. Acad. Inscript., 1905, p. 611.

4. H. Rouzaud, *Notes et observations sur le pays narbonnais*, extr. du Bull. Commis. arch. de Narbonne, t. VIII, 40 p., pl., fig. : du même, *Ibid.*, t. IX, 13 p. ; Michel Clerc et Arnaud d'Agnel, *Découvertes archéolog. à Marseille*, Marseille, 1904, 114 p, IX pl., fig. : G. Vasseur, *Découvertes de poteries peintes à décoration mycénienne (céramique ibéro-mycénienne) dans les environs de Marseille*, C. R. Acad. Inscript., 1905, p. 383.

deux localités il faut peut-être ajouter Montans, près Gaillac (Tarn), où deux cruches à deux anses, avec dessins géométriques peints en rouge et en noir, ont été retirées de puits gallo-romains[1]. La découverte de Montans est d'autant plus importante que, tout au moins vers la fin du premier siècle de notre ère, cette localité possédait de vastes officines céramiques. Les produits des ateliers rutènes de Montans s'exportaient dans tout le sud-ouest de la Gaule. Lorsque nous avons publié ces vases, nous ne pouvions les rattacher qu'aux poteries peintes du Mont Beuvray et de Lezoux. La question se trouve aujourd'hui beaucoup plus complexe; mais nous nous réservons de la reprendre ultérieurement avec les développements nécessaires.

Une précieuse trouvaille, de date récente, est venue jeter un jour nouveau sur les ouvrages gréco-ibériques se rattachant à l'art du Cerro. En 1904, un cultivateur recueillit dans un champ à Jàvea, près de Denia (*Dunium*), province d'Alicante, un vase de terre renfermant un trésor d'objets en métaux précieux : un diadème filigrané, des chaînettes et une pendeloque en or, deux bracelets et des spirales en argent, plus quelques autres ornements.

Ce trésor, publié tout d'abord par M. Mélida, ayant été décrit il y a deux ans dans cette Revue, nous ne reviendrons pas sur l'étude détaillée des pièces qui le composent. Mais, là encore, nous nous voyons obligé de protester contre le déplorable abus des rapprochements « mycéniens » que suggère à MM. Mélida et Paris l'examen de ces bijoux. Qui délivrera l'archéologie ibérique de ce fantôme, dont la perpétuelle évocation devient obsédante, comme nous le verrons plus loin? Que viennent faire, en vérité, les trouvailles de Troie et de Mycènes, les tiares des rois assyriens, les bas-reliefs de Nimroud, à propos d'un objet tout simplement inspiré par l'art grec classique du IVe siècle, comme on le reconnaît au premier coup d'œil? Par contre, M. Mélida a été beaucoup plus heureux en rapprochant le ban-

1. Voir notre ouvrage, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, I, p. 130, fig. 88-89.

deau de Jávea de l'ornement frontal, tout à fait similaire, que portent quelques têtes de femmes faisant partie des sculptures du Cerro de los Santos. Comme le dit M. Paris, « le vase de Javea contenait, on n'en peut douter, l'écrin, par malheur incomplet, d'une élégante espagnole contemporaine de celles qui servirent de modèles aux plus habiles sculpteurs du Cerro de los Santos[1] ». Les bijoux sont-ils de fabrique grecque ou indigène ? La question a été discutée plusieurs fois et ne saurait

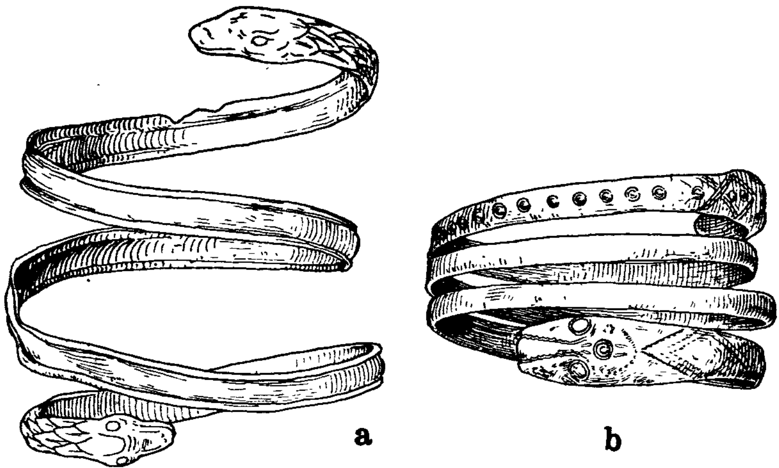


Fig. 18. — Bracelets terminés en têtes de serpents : *a*, Bracelet en or de Montefortino (Italie du nord)[2] ; — *b*, Bracelet en argent du trésor de Cheste (Valence)[3].

être résolue sans un examen direct des originaux. Voici du moins un rapprochement qui n'est pas sans importance pour la détermination de la date du trésor. La nécropole sénonaise de Montefortino, dont le mobilier funéraire est composé en grande partie d'objet grecs importés en Étrurie aux IVe et IIIe siècles, a livré deux bracelets d'or semblables à ceux de Jávea, c'est-à-dire faits de quatre spires et terminés à chaque extrémité par une tête de serpent ciselée (fig. 18 *a*). Autant que la

1. *Le tresor de Jávea*, Rev. archéol., 1906, II, p. 430.
2. D'apres *Monumenti antichi*, t. IX, 3e partie, pl. III, fig. 5.
3. Horace Sandars, *loc. cit.*, pl. XXXI I A.

photographie permet d'en juger, ces bijoux, sous le rapport du style et de l'exécution de la ciselure, nous semblent notablement supérieurs aux bracelets ibériques. Nous inclinons à reconnaître dans la facture de ces derniers la main d'un orfèvre qui copie un bijou classique sans posséder l'habilité technique de l'auteur du modèle. Les deux armilles de Montefortino proviennent des riches sépultures Giamperi et Anselmi (tombes n°s VIII et XXIII) que nous pouvons classer avec certitude au IIIe siècle avant J.-C. En effet, la nécropole est située sur la zone comprise entre Ancône et Rimini, zone où les Sénons se fixèrent après avoir participé au siège de Rome en 390. Mais en 283, les Romains expulsèrent définitivement les envahisseurs gaulois. Une autre date extrême nous est donnée par le mobilier de ces deux tombes. Toutes deux étaient des sépultures de femmes. La tombe n° VIII contenait les objets suivants : un strigile de bronze, une *corona etrusca* (couronne de feuillage) en or, un collier d'or à têtes de lion terminales, le bracelet d'or à têtes de serpents, des anneaux en or, *un miroir gravé* avec représentation d'Eros, quatre chenets en fer, un peigne en ivoire, un porte-aiguilles, un riche candélabre, des casseroles, chaudrons et vases divers en bronze, une grenade et une figurine féminine en argile. Dans la tombe n° XXIII, non moins riche que la précédente, M. Brizio a recueilli : un strigile, un anneau d'or à chaton orné d'une figure de Minerve, des pendants d'oreilles et torques en or, un bracelet d'or, *un miroir gravé*, une paire de chenets de fer, un porte-aiguilles et des dés en os, des boutons de verre, sept coutelas de fer, une grande chaudière en bronze, des broches de cuisine en fer.

Nous avons souligné l'indication des deux miroirs gravés parce que ces objets constituent ici, comme nous l'avons déjà fait remarquer, d'importants chronomètres. M. Helbig, un des archéologues les plus compétents en la matière, ayant observé qu'ils ne se rencontrent qu'avec les vases peints de fabrication récente, en a conclu qu'ils appartiennent à la période comprise entre la fin du IVe siècle et le commencement du IIe. Au dire

de M. Martha, ils ne se rencontreraient pas en Étrurie avant le IIIe siècle et seraient surtout abondants dans les sépultures du milieu de ce siècle. L'étude des vases en bronze nous a conduit aux mêmes constatations chronologiques[1].

Nous pouvons donc classer au IIIe siècle les deux tombes sénonaises contenant les bracelets du type de Jávea. Revenons maintenant à l'Espagne et nous verrons combien les données de l'archéologie comparée sont susceptibles de conduire à des résultats concordants pour la classification chronologique des types, à condition d'opérer d'après des faits précis et des rapprochements vraiment justifiés. M. Sandars est en effet arrivé aux mêmes conclusions que nous sur la date des bracelets de Jávea, mais par une autre voie. Il a remarqué que trois bracelets d'argent à têtes de serpents terminales, trouvés en 1864 dans un trésor à Cheste, province de Valence, sont du même type qu'un de ceux de Jávea, dont la forme est aussi celle d'un ruban plat. On n'a pas publié la photographie des bracelets de Jávea; mais M. Sandars, qui reproduit un de ceux de Cheste (fig. 18 *b*), fait observer qu'ils sont l'un et l'autre d'un dessin très similaire. La ressemblance entre les deux objets est si grande, ajoute-t-il, qu'on peut les classer à la même période, tant en raison du style que de la technique[2]. Or, le vase de Cheste contenant ces bracelets renfermait en outre 48 monnaies d'argent, un torques, et une fibule en or du type annulaire. Un second vase appartenant à la même cachette contenait des monnaies. Parmi les trente-cinq pièces qui furent examinées, on compta vingt-cinq monnaies puniques, sept grecques de la colonie d'Emporiton, et deux peut-être marseillaises. Les coins de Carthage prédominaient. De ces trouvailles numismatiques qui renfermaient encore un denier romain, daté de 269 av. J.-C., M. Sandars a pu conclure que l'enfouissement du trésor de Cheste remontait à la deuxième moitié du IIIe siècle, c'est-à-dire très probable-

1. Voir notre notice : *Montefortino et Ornavasso*, dans la *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 245.
2. Horace Sandars, *loc. cit.*, p. 12.

ment aux années de trouble qui précédèrent la deuxième guerre punique.

*
* *

Nous n'avons pas l'intention d'étudier ici les monuments ibériques des époques romaine et wisigothique[1]. Il serait à coup sûr fort intéressant pour l'archéologie classique de rechercher les sépultures contemporaines des derniers temps de la République, période fort mal connue même dans la Péninsule italique. Cet examen sera l'objet d'un travail ultérieur pour lequel les matériaux ne nous semblent point faire complètement défaut, même dans l'état actuel des découvertes. Mais nous

1. On pourrait déterminer l'âge exact de plusieurs des objets gallo-romains reproduits sur les planches du dernier mémoire de M. Siret (*Villaricos y Herrerias*). La période républicaine y est bien représentée.

Nous trouvons en outre dans les deux dernières planches de cette notice de nombreux spécimens de ces *vases estampés*, du v[e] siècle après J.-C., qui abondent au sud de la Gaule. Dans une étude spéciale sur cette curieuse céramique décorée d'emblèmes chrétiens, nous avions conclu de leur aire de dispersion (Bordeaux, Narbonne, Toulouse, Poitiers, Nantes, etc.), à leur origine wisigothique. Si cette thèse etait fondée, on devait s'attendre à retrouver d'un jour à l'autre ces mêmes vases au sud des Pyrénées. Les découvertes de M. Siret transforment nos prévisions en un fait accompli. Comme forme, comme mode de décor, comme couleur, les vases estampés de Montroy, près de Villaricos, appartiennent à la même famille que ceux de la Gaule. M. Siret, qui ignore les travaux relatifs à cette céramique, la classe au temps de la domination byzantine (fin du vi[e] siècle et commencement du vii[e]) et la suppose de fabrique punique, en raison de son abondance à Carthage. En ce qui concerne le lieu d'origine, il faut sans doute distinguer entre les vases à personnages en pied et les vases à symboles divers (feuilles, rosaces, chrismes, animaux symboliques, etc). Les premiers peuvent être africains et nous ne chercherons pas à les dater avec une entière précision. Quant aux vases du second groupe, on doit maintenant les revendiquer plus fermement que jamais pour l'industrie wisigothique ; mais il est encore impossible de préciser autrement le centre ou les centres de leur fabrication au nord et au sud des Pyrénées. Pour ce qui est de leur date, notre classement, qui d'ailleurs ne diffère pas sensiblement de celui de M. Siret, s'appuie sur des données assez précises, c'est-à-dire sur le témoignage des monnaies accompagnant ces vases dans plusieurs trouvailles.

La nouvelle publication de M. Siret permet de constater, à propos du commerce de la Gaule, un fait digne d'être noté : c'est l'abondance des poteries sigillées aquitaniques au sud de l'Espagne. En parcourant les planches de ce fascicule, nous retrouvons des fragments de vases ornés et des marques de potiers de la Graufesenque. C'est une nouvelle preuve à l'appui d'un fait déjà connu.

tenons, avant de clore ce mémoire, à signaler une regrettable confusion qui chaque jour entraîne à des erreurs multiples les savants adonnés à l'archéologie hispanique. Là encore nous devons pourchasser le fantôme mycénien. En parlant des origines de la civilisation néolithique au sud des Pyrénées, nous avons fait aux influences égéennes une part assez large pour n'être point suspect de contester systématiquement à l'Orient sa mission éducatrice auprès des populations occidentales. Mais il faut rendre à Mycènes ce qui est à Mycènes et aux Césars ce qui appartient à l'époque romaine. Il y a lieu de revendiquer cette restitution à propos d'une série de monuments sculptés, démesurément vieillis et rattachés indûment aux temps protohistoriques, alors qu'en réalité ils n'appartiennent qu'à l'époque impériale.

Nous avons parlé des fouilles commencées vers 1874, par feu Martins Sarmento, dans les anciens *oppida* du nord du Portugal, vastes explorations qui ont marqué le début des recherches systématiques de l'archéologie dans l'ancienne Lusitanie. Quel que soit le sort des théories édifiées à propos de ces découvertes, la mémoire du savant trop oublié à qui nous les devons mérite toute notre gratitude. Quelques-uns l'ont appelé un second Schliemann, entendant sans doute par là mettre en relief l'énergique persévérance qu'il apporta à poursuivre ses énormes excavations. On ne saurait toutefois comparer, sous quelque rapport que ce soit, les acropoles de la Grèce héroïque à celles de la Lusitanie. Or, ce fut précisément l'erreur de Sarmento de prétendre rapprocher ces dernières, ou tout au moins les monuments sculptés exhumés de leurs ruines, des bas-reliefs et des ouvrages décoratifs de Mycènes et de Tirynthe. Les archéologues qui se sont occupés de l'Espagne primitive ont trop docilement accepté ces doctrines. Tous ont cru reconnaître des traces évidentes de l'influence mycénienne sur les pierres sculptées exhumées de ces cités ruinées[1].

1. Cependant tout récemment M. Siret, à propos des poteries peintes hispaniques, a protesté contre l'attribution des décors architecturaux de Sabroso et

Nous reproduisons ici (fig. 19, 20 et 23 *a*) les monuments en question, maintes fois publiés[1], croyant inutile de les décrire à nouveau, d'après les auteurs qui les ont étudiés sur place. Hâtons-nous d'ajouter que nous-même nous ne les connaissons pas encore *de visu*; mais si l'étude directe des monuments de cette nature peut paraître indispensable pour aborder certains

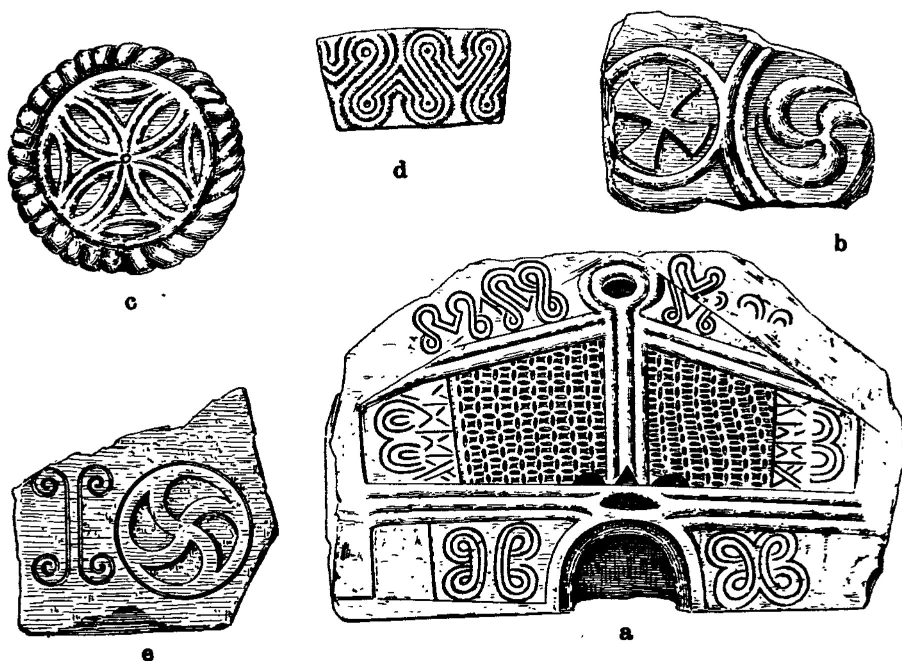


Fig. 19. — Pierres sculptées provenant de Briteiros[2].

problèmes tels que leur destination exacte, il est du moins permis d'essayer de déterminer leur style et leur date d'après des reproductions même assez schématiques.

Briteiros au mycénien, faisant remarquer « que les éléments décoratifs qui ont de l'analogie avec ceux de Mycènes se retrouvent aussi dans les antiquités classiques, notamment à Carthage » (*Rev. archéol.*, 1907, II, p. 277).

1. Consulter F. Martins Sarmento : *A arte mycenica do noroeste de Hispania*, Portugalia, t. I, fasc. 1, 1899, p. 1-12, fig.; Rudolf Virchow, *Congrès internation. d'anthropol.*, *Lisbonne*, 1880, p. 647, 2 pl.; du même, *Verhandl. d. anthropol. Gesellschaft*, 1880, p. 344; Hübner, *Hermes*, 1881; Cartailhac, *Ages préhist.*, p. 286 et suiv.

2. D'après Cartailhac, *Ages préhist.*, fig. 409, 410, 411, 412, 414.

Les monuments dont il s'agit proviennent de Briteiros, de Sabroso et d'Ancora, anciens oppida explorés par Sarmento. La plus importante de ces pierres est la *pedra formosa* de Briteiros (fig. 19 *a*), grand bloc mesurant 2m,28 sur 2m,90 et présentant l'aspect d'un fronton avec arcature échancrée à la base. La pierre est creusée de certaines cavités dont nous ne rechercherons pas ici l'emploi ni l'origine.

Voici maintenant les principales considérations produites par Sarmento pour établir un parallèle entre ces sculptures et les décorations de style mycénien.

« A Sabroso, écrit cet auteur, on rencontre le triscèle, à Citania, le triscèle et le tétrascèle, c'est-à-dire des variantes du swastika, communes à l'époque mycénienne ». Il n'est nullement nécessaire de rechercher à des sources aussi lointaines, soit dans le temps, soit dans l'espace, l'équivalent de ces motifs de décor rayonnant curviligne. Des représentations presque identiques, et en tout cas beaucoup plus voisines des types des *oppida* portugais que des exemplaires mycéniens, se rencontrent abondamment sur d'autres monuments lusitaniens d'époque romaine[1]. Ceux qui ont étudié les stèles funéraires ou les autels votifs du midi de la France ont dû remarquer que le motif le plus habituel de leur ornementation, motif à coup sûr symbolique et dérivé de l'antique emblème solaire de la roue, est une large rosace inscrite au sommet de la pierre tumulaire ou un motif dérivé du swastika, quand ce n'est pas le swastika proprement dit.

Au musée de Narbonne, les stèles à rosaces abondent. Dans la région pyrénéenne, Alexandre Bertrand a noté[2] la présence d'un très grand nombre de petits autels gallo-romains anépigraphes ornés de rouelles solaires ou de swastikas. A. Bertrand ignorait que ce genre de décoration se retrouvait au sud des Pyrénées. Nous constatons ce fait intéressant à l'aide des publications du

1. *O archeologo portugués*, 1901, p. 98.
2. A. Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 147.

Portugal. Dans ce pays la rosace est figurée sous une forme toute schématique; de plus les rayons présentent un tracé incurvé très caractéristique; le nombre de ces rayons varie de trois à douze. Voici à titre d'exemples, quelques spécimens empruntés à divers inventaires de l'*Archeologo português* et conservés au musée de Bragance. Ces cippes proviennent des environs de cette ville. Le cippe (fig. 22 *b*) qui porte l'inscription FLAVO FRON(*tini*) AN(*norum*) LXV, doit appartenir, d'après la



Fig. 20. — Pierre sculptée et fragment d'antéfixe provenant de Briteiros[1].

forme des lettres, à une basse époque romaine[2]. Il est timbré d'un « soleil » mutilé à sept ou huit rayons. On retrouve le même motif sur tous les cippes fig. 21 et 22. Enfin le cippe fig. 22 *c*, avec le soleil à trois rayons, absolument semblable au prétendu triscèle mycénien, suffirait à lever tous les doutes sur la légitimité de nos rapprochements. Sur cette dernière pierre, élevée à la mémoire de *Sempronius, fils de Silon*, est figuré en effet un grand cercle inscrivant une rosace à trois rayons curvilignes. Elle provient d'une localité voisine de Moncôrvo et est conservée au

1. D'après Cartailhac, *Ages préhist.*, p. 291, fig. 417, 419.

2. M. Jullian, auquel nous avons indiqué les conclusions de cet article, nous déclare avoir reconnu de son côté le caractère romain des sculptures de l'Ibérie dites mycéniennes. « J'ai réuni, nous écrit-il, un certain nombre de stèles du nord de l'Espagne avec inscriptions romaines qui rappellent les motifs de cette sculpture. » (Lettre du 3 août 1908.)

musée de Porto[1]. Cinq autres cippes, portant le même symbole, proviennent de Picote (Miranda-do-Douro[2]).

Le swastika à branches curvilignes reparaît sur une mosaïque romaine de Coimbre (fig. 22 *a*), et ici, détail tout à fait digne d'attention, il est timbré d'un nœud d'entrelacs exactement pareils à ceux de la fameuse *pedra formosa*[3]. Il serait difficile, en présence de tant de rapprochements si typiques, de contester

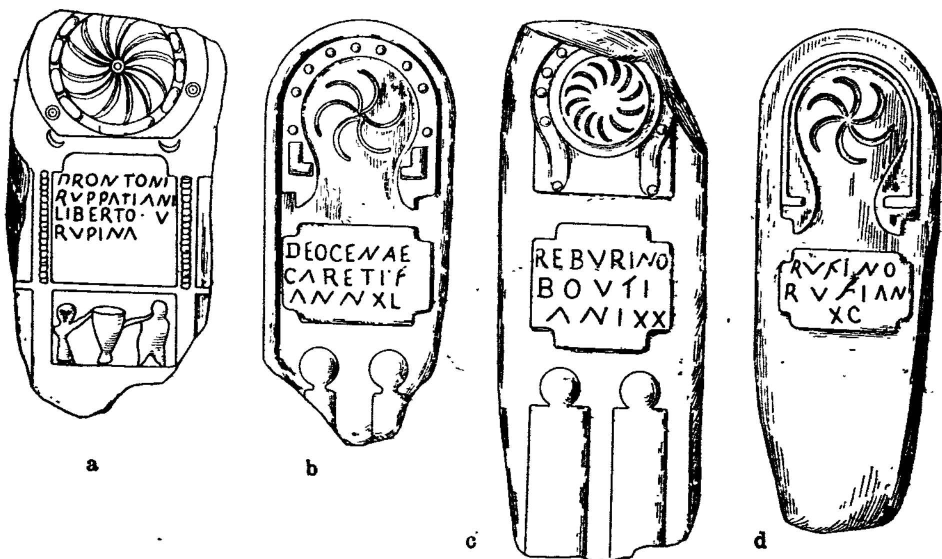


Fig. 21. — Cippes portugais. Picote (Miranda-do-Douro)[4].

l'attribution chronologique des sculptures des Citanias à l'époque romaine, d'autant que nous pourrions multiplier les exemples[5].

Les autres motifs que Sarmento et les auteurs venus après lui tiennent pour mycéniens sont les suivants :

1. J. Fortes, *Analecta epigraphica*, Portugalia, II, fasc. 3, p. 479.
2. Albino Pereira Lopo, *O archeologo português*, 1900, p. 144, fig.
3. *Portugalia*. I, fasc. 2, p. 361, fig.
4. D'apres *O archeologo português*, 1900, p. 144.
5. Une autre stèle portugaise timbree d'un « soleil » porte en outre une image en relief de sanglier (fig. 22 *a*) qui rappelle par sa facture les fameux *becerros* décrits par M Paris (*O archeologo português*, VI, 1901, p. 97).

1° La bande d'entrelacs à plusieurs brins (fig. 23 *a*). Pas de thème ornemental plus banal sur les mosaïques romaines de tous les pays. Il est certain qu'à la fin de l'époque impériale les décorateurs de la Péninsule ibérique en ont fait usage. On le trouve notamment sur le beau pavement de Gérone, représentant les jeux du cirque, ouvrage de Cecilianus, datant vraisemblablement du IIIe siècle[1];

2° Le nœud d'entrelacs. Rien de plus typique encore pour l'art romain dans toutes les régions soumises à la domination italique. En Portugal, les mosaïques de Quintos et de Vizella (fig. 23, *b*, *c*, *d*)[2] nous procurent des exemples caractéristiques de ce motif que nous cherchons en vain sur les monuments mycéniens;

3° La frise en S accolés (fig. 19 *d*). Ce motif paraît avoir embarrassé les archéologues qui ont étudié le produit des fouilles de Sarmento. Il apparaît au sommet de la *pedra formosa*; on le retrouve sur un bloc détaché. Réduit à sa simple expression, il n'est rien de plus qu'un motif gallo-romain également très répandu et dérivé des volutes des antéfixes par des transformations successives dont nous avons indiqué ailleurs le développement. Citons à titre d'exemples : un bas-relief retrouvé récemment dans les fouilles d'Alise; des sculptures romaines engagées dans les murs de la cathédrale du Puy[4]; des ouvrages en terre cuite blanche de l'Allier figurant des niches de divinités, etc. En Lusitanie, les S au lieu d'être séparés par des bâtonnets sont réunis par des motifs en rais de cœur;

4° Le cercle timbré d'une croix pattée. Ce motif, symbolique à son origine, en tant que variante de la rouelle solaire, est de tous les temps. Les Égéens et les Mycéniens l'ont connu, mais

1. *Bulletin monumental*, 1887, p. 235.
2. *O archeologo portugués*, VIII, 1903, nos 7-9.
3. *Ibid.*, nos 10 à 12, fig. C.
4. Voir notre notice : *Les bas-reliefs gallo-romains du musée et de la cathédrale du Puy*, extr. du *Congrès archéol. de France*. Session tenue en 1904, *au Puy*, p. 25.

il n'est guère de grammaire ornementale à laquelle il demeure étranger. Ce n'est pas sur des thèmes d'une telle banalité qu'on peut étayer quelques rapprochements concluants.

Si nous passons aux sculptures figurées recueillies avec ces pierres ornées, nous trouvons, provenant de la Citania de Briteiros, un bas-relief en pierre, une statuette en pierre et une tête en argile. Cette dernière (fig. 20 *b*) n'est à coup sûr qu'un

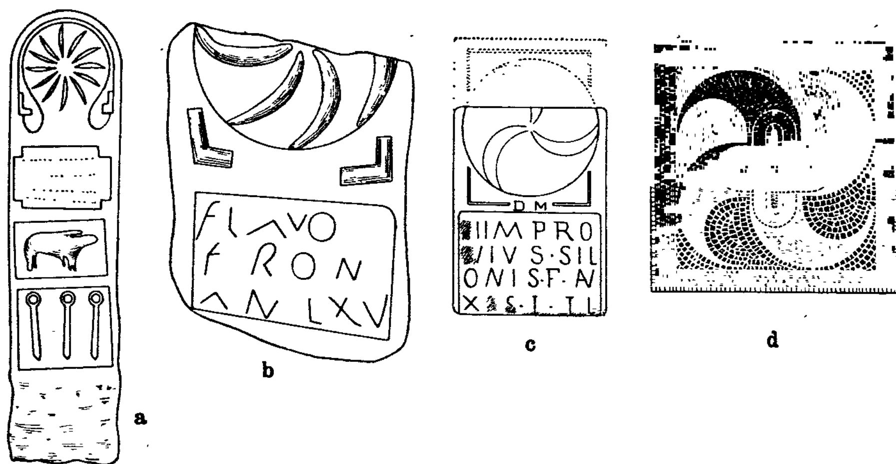


Fig. 22. — *a-c*, Cippes portugais (*a*, Argosello[1]; — *b*, Lagomar[2]: — *c*, près Moncôrvo[3]); — *d*, Swastika et nœud d'entrelacs sur une mosaïque de Coimbre[4].

débris d'antéfixe qui se classe dans une série gallo-romaine des plus communes, bien que peu étudiée. Elle est d'ailleurs abondamment représentée en Espagne dans la station de Cabeza del Griego. Nous avons montré déjà qu'on ne saurait un seul instant chercher dans ces grossières figures la moindre manifestation originale d'un « art ibérique ». Ce sont des ouvrages vulgaires du provincialisme romain qui a marqué de son empreinte assez uniforme toute cette série d'objets, quel qu'en soit le lieu de fabrication[5].

1. D'après *O archeologo portugués*, 1901, p. 97, fig. 5.
2. *Ibid.*, p. 98, fig. 8.
3. D'après *Portugalia*, II, fasc. 3, p. 479, n° 3.
4. *Ibid.*, I, fasc. 2, p. 361.
5. Joseph Déchelette, *Les antéfixes céramiques de fabrique gallo-romaine*, ext. du *Bull. archéol.*, 1906, p. 3-11, fig., pl.

Nous arrivons à un petit bas-relief de Briteiros représentant deux personnages (fig. 20 *a*) et dont M. Paris a cherché à

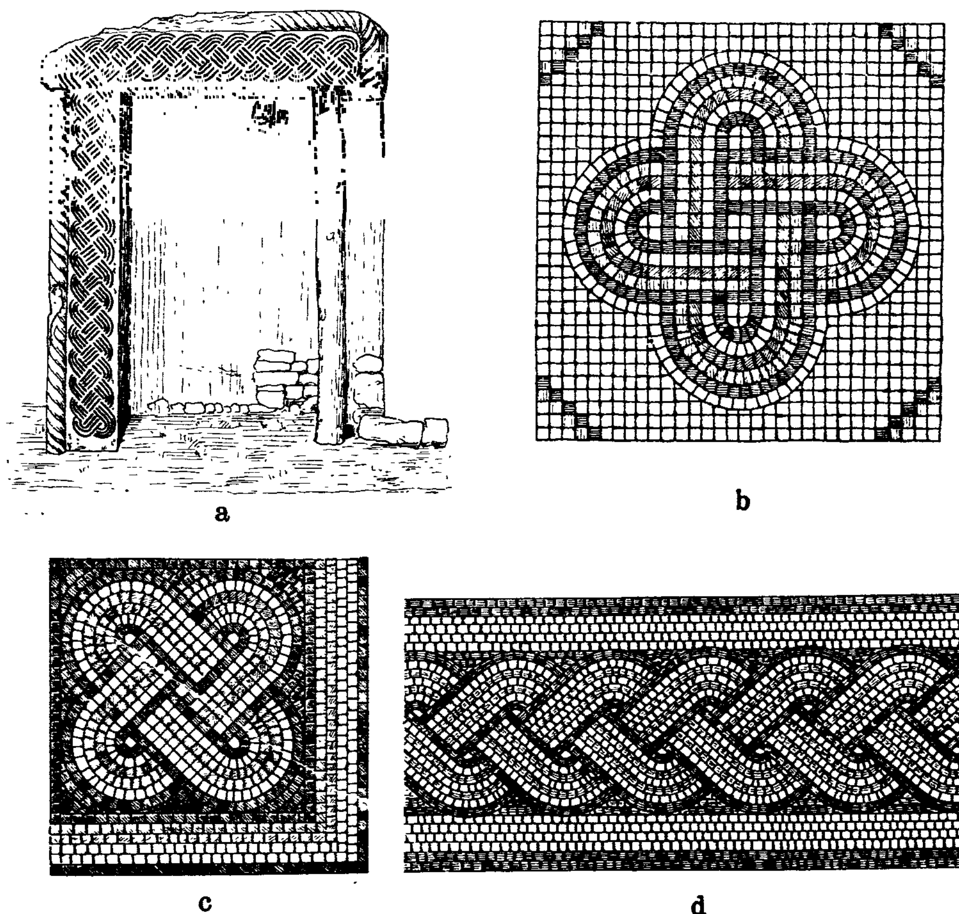


Fig. 23. — Bandes et nœuds d'entrelacs : *a*, Porte (?) de la *Cividade* de la vallée d'Ancora[1]; — *b*, Vizella[2]; — *c-d*, Quintos[3].

déterminer le sujet. « Peut-être, dit-il, faut-il reconnaître là une scène se passant dans une mine. Le premier homme, à droite, a l'air de piocher dans une galerie et c'est peut-être aussi

1. D'après Cartailhac, *Ages préhistor.*, p. 292, fig. 420
2. D'après *O archeologo português*, 1903, p. 243-246, fig. C.
3. *Ibid.*, 1903, p. 163, pl.

une pioche que tient l'autre de la main gauche. Quoi qu'il en soit, c'est vraiment de la sculpture préhistorique[1] ». Impossible de souscrire à cette conclusion. La prétendue sculpture préhistorique est un méchant bas-relief romain et le thème n'en est que trop connu, encore que souvent sa nature spéciale ne permette pas de le reproduire. En réalité, les deux personnages se livrent à un genre d'occupation qui le plus ordinairement ne s'accomplit point à la lumière du jour, mais c'est là le seul point de ressemblance que le sujet de cette scène puisse offrir avec le travail des mines. Il ne serait pas malaisé d'emprunter, par exemple, aux reliefs céramiques de la Gaule romaine une abondante série de répliques du même motif si crûment érotique. Sans insister sur les détails, notons que le personnage de droite est une femme. Reconnaissable à son chignon, elle tient une flûte, attribut habituel de l'un ou de l'autre des deux figurants.

Ceci dit, il n'entre aucunement dans notre pensée de contester l'occupation protohistorique, peut-être même préhistorique[2], des *oppida* de Briteiros et de Sabroso. La présence de fibules se rattachant aux types celtiques du VIe siècle constitue à cet égard une précieuse indication. Le problème de la durée de l'occupation de ces bourgades ne pourrait évidemment être abordé qu'à l'aide de l'inventaire méthodique de tous les menus objets recueillis conservés au musée de Guimarães. Malheureusement ce travail fait encore défaut. Nous constatons du moins deux faits : le premier, c'est qu'on ne signale dans ces trouvailles aucun vestige typique de l'âge du bronze[3], c'est-à-dire de l'époque mycénienne; le second, c'est que l'occupation

1. Paris, *Ibid.*, p. 80.

2. « Les haches en pierre, les silex taillés que l'on a pu découvrir sur le territoire de Sabroso prouvent que dès l'âge de la pierre polie la colline fut un lieu d'occupation » (Cartailhac, *Ages préhist.*, p. 274). Mais à quelle époque appartiennent les substructions des maisons (?) déblayées, de forme circulaire? M. Cartailhac observe la ressemblance de quelques disques ouvragés avec nos moulins gallo-romains.

3. Cartailhac, *loc. cit.*, p. 277.

romaine est incontestable à Briteiros, d'où proviennent la plupart des sculptures. Briteiros a livré une inscription latine, des tuiles et des monnaies romaines, de la poterie rouge. Enfin, même à Sabroso, il s'est rencontré une monnaie romaine[1] et des meules à bras portatives « rappelant, observe M. Cartailhac, les moulins portatifs gallo-romains qui abondent dans notre France méridionale »[2]. M. Cartailhac ajoute, il est vrai, que cette meule, si perfectionnée qu'elle soit, pourrait être archaïque, mais nous ne voyons pas sur quoi se fonde cette opinion[3].

Dans ces conditions, pourquoi demander à Mycènes et Tirynthe, à l'aide de rapprochements laborieux et imprécis, l'origine d'une série de pierres sculptées qui s'expliquent tout naturellement par la ressemblance de leur décor avec celui des monuments romains de la même région? Et pourquoi prétendre retrouver au nord du Portugal des sculptures directement apparentées à celles de la Grèce primitive, alors qu'aucun monument architectural mycénien n'apparaît dans le sud-est de l'Ibérie, pourtant plus favorablement placé pour une pénétration des influences orientales?

S'il subsistait quelque doute sur l'âge de ces sculptures, il serait de tout autre nature. On pourrait encore, avec quelque fondement, revendiquer pour l'art mérovingien, voire même pour l'art roman, la plupart des motifs décoratifs que nous venons de passer en revue : entrelacs, nœuds, croix pattée, rosaces. Mais il ne faut pas oublier que l'art romain de la décadence a fourni à l'art barbare et plus tard à l'art roman une partie de ses éléments[4].

1. *Ibid.*, p. 282.
2. *Ibid.*, p. 276.
3 Il y a apparence cependant que le moulin à bras rotatif était déjà connu des Gaulois à l'époque de La Tène, mais nous ne connaissons pas d'indication plus ancienne. Voir à ce sujet nos observations dans notre article, *Le Tumulus arverne de Celles*, Anthrop., 1903, p. 385.
4. Un visiteur du musée de Guimarães, M. Ehrenreich, parlant du produit des fouilles de Briteiros, relate qu'il retrouve sur les sculptures de la Citania le *Strick-Ornement* réapparaissant si fréquemment sur les monuments du moyen-âge du Portugal (*Zeitschrift für Ethnologie, Verhandlungen*, 1896, p. 52).

Cette dernière considération nous conduit à excuser facilement l'erreur de Sarmento. L'art décoratif de Briteiros est l'art romain de la décadence, déjà fort proche de celui des Barbares de l'invasion. Or, ce n'est pas la première fois qu'on a confondu style « barbare » et style mycénien. Qui ne se rappelle qu'à la suite des découvertes de Tirynthe et de Mycènes, il se trouva toute une pléiade d'archéologues et non des moindres — l'illustre Stephani était à leur tête — pour soutenir avec insistance que les antiquités mycéniennes n'étaient pas antérieures à la période barbare ou byzantine?

Ce n'est point ici le lieu d'insister sur ces similitudes ni d'en rechercher les causes. Il nous suffira de constater qu'il n'y a rien dans tous ces monuments de spécifiquement mycénien et que, les sculptures datant de l'époque romaine, il faut placer à des horizons beaucoup moins reculés que l'âge du bronze des pays grecs les swastikas rayonnants ou les motifs symboliques similaires ornant les stèles ibériques.



Ce rapide exposé critique permet à nos lecteurs d'apprécier l'importance des récentes découvertes de l'archéologie antique dans la Péninsule ibérique. Peu à peu les grandes lignes d'une classification précise et définitive se dégagent des obscurités et des confusions de la première heure. Déjà nous entrevoyons exactement la part qu'il convient d'attribuer à chaque groupe ethnique dans le développement d'une civilisation parfois intimement liée, à partir des temps quaternaires, à celle de la Gaule méridionale. De tout temps l'Ibérie fut accessible à maintes influences extérieures. Ni la chaîne pyrénenne qui dresse à ses frontières du nord une puissante barrière, ni les flots qui l'isolent par ailleurs de toute part, ne l'ont défendue contre les envahisseurs venus d'Orient ou d'Occident, les uns en commerçants, les autres en conquérants, tous attirés par ses immenses richesses minières. De là cette attachante diversité des

éléments consécutifs de son ethnographie, encore si frappante pour le voyageur qui se rend du pays basque en Andalousie.

Gîte inépuisable de métaux variés, or, argent, plomb, cuivre et étain, métaux qui alimentaient les marchés de l'Orient et de l'Occident, l'Ibérie fut aussi un des creusets où vinrent se fondre et s'amalgamer en de nouveaux alliages les éléments des civilisations du Nord et du Midi. Les caravanes celtiques sillonnant les longs sentiers terrestres y rencontrèrent les aventureux marins de Tyr, de Carthage et des îles grecques. Du contact de ces étrangers avec les anciennes populations indigènes, Ligures et Ibères, dont l'archéologie ne peut encore définir exactement le rôle et l'importance, naquit une culture propre à l'Ibérie. Son originalité est due surtout à la variété de ses emprunts. Les types industriels du néolithique, bien qu'apparentés à ceux de la zone égéenne et à ceux de l'Europe centrale, ne se confondent avec aucune autre série de la même époque. L'âge du bronze, dans la mesure où il nous est connu, nous montre à son tour, avec la continuation des mêmes influences méridionales, quelques formes industrielles assez spéciales. Enfin à l'âge du fer, les modèles des armes, des poteries et des objets de parure, bien qu'importés du dehors — non plus du Sud, mais du Nord — subissent pour la plupart une transformation, ce qui démontre l'activité de l'industrie locale, du moins pour les arts du métal et la céramique.

Dans le domaine artistique, l'Ibérie reçut les leçons simultanées de la Grèce et de l'Orient sémitique. A l'est de la Méditerranée, la culture hellénique projeta jusqu'aux rives de l'Indus ses plus lointains reflets. Sa situation géographique ne permit pas à l'Espagne de transmettre à des régions plus occidentales ce qu'elle avait reçu des pays classiques. Mais les barbares du Nord une fois établis sur son territoire prirent contact avec cette culture. Celle-ci les transforma aussi rapidement que la civilisation étrusque, au nord de l'Italie, modifia, vers le IVe siècle, les mœurs des Gaulois cisalpins.

Il ne serait pas plus légitime de considérer comme puniques

les tumulus des Alcores que d'attribuer aux Étrusques les sépultures sénonaises de Montefortino, renfermant des couronnes en feuillage d'or, des miroirs gravés, des candélabres, des strigiles et beaucoup d'autres objets de l'industrie italique. Partout où les peuples barbares ou semi-barbares furent en relation immédiate avec les nations civilisées, il se laissèrent gagner plus ou moins par la force attractive d'une culture supérieure. Les Celtes de l'Andalousie, comme le prouvent les découvertes de Carmona, ont eu pour les produits des ateliers puniques les mêmes convoitises que les Sénons pour les bijoux toscans ou les Scythes de la Russie méridionale pour les productions de l'industrie hellénique. Mais si profonde qu'ait été en Étrurie, comme en Andalousie, cette transformation des mœurs celtiques, elle n'alla pas jusqu'à modifier immédiatement le caractère des anciens rites funéraires.

Ces peuples envahisseurs, Phéniciens et Celtes, dont l'archéogie, d'accord avec l'histoire, reconnaît maintenant la présence sur le sol hispanique, ne sauraient à coup sûr nous faire oublier les vieilles populations indigènes qui en furent les premiers occupants. Si nous attribuons aux Celtes les sépultures contenant des fibules hallstattiennes et des poignards de fer à antennes, il paraîtra vraisemblable de placer à l'époque du bronze la domination des Ligures ou des Ibères dans la Péninsule. Quant à distinguer, au point de vue archéologique, entre ces deux éléments, soit dans le temps, soit dans l'espace, c'est un problème qui semble actuellement tout à fait insoluble, faute de données précises pouvant nous procurer quelque critérium ethnographique.

JOSEPH DÉCHELETTE.

UNE FOUILLE AU MONT GUÉRIN (Jura)

Le camp du Mont Guérin, sur la commune de Montmirey-la-Ville (arrondissement de Dôle), est connu depuis très longtemps[1]. MM. J. Feuvrier et Févret[2] y ont signalé l'existence d'une station néolithique.

Ayant eu ces deux dernières années l'occasion de le visiter plusieurs fois, j'y recueillis à l'intérieur du rempart plusieurs silex taillés, notamment une pointe de flèche, un grattoir et une pointe de javelot, ainsi qu'un grain de collier en terre cuite. Au voisinage même du retranchement je constatai la présence de tessons de poterie ornés du cordon en torsade qui, en Franche-Comté, ne s'est encore montré jusqu'ici que dans les seules stations à métal, bronze ou fer. De plus, l'identité d'un grand nombre de fragments, notamment de certains rebords, avec les types plus fréquents du camp hallstattien de Château-sur-Salins, me fit douter fortement qu'il y eût là seulement les traces d'une occupation néolithique.

Au mois de septembre dernier (1908), aidé de M. Louis Dufresne, élève de mathématiques spéciales au lycée de Besançon, j'entrepris une fouille dans la face interne du vallum, perpendiculairement à celui-ci, sur une longueur de 5 mètres et une largeur de 4 mètres. Exécuté très minutieusement, au point d'avoir pu recueillir plusieurs vases brisés en un grand nombre de fragments de manière à les pouvoir reconstituer, le travail dura toute une semaine sans interruption. Les recherches furent partout poussées jusqu'à la roche en place. Celle-ci, dont les assises plongent vers l'intérieur du camp, a présenté d'abord une pente générale descendante, puis s'est relevée après nous

1. D. Monnier, *Annuaire du Jura*, 1843.
2. Congrès de l'Association franc-comtoise à Gray, 1902.

être avancés de 3m,50 ou 4 mètres vers le milieu du vallum. Toute la dépression ainsi constituée s'est trouvée remplie d'une terre argileuse jaunâtre, très fortement tassée. Immédiatement au-dessus, reposant donc sur le rocher, dans la partie de la tranchée située vers l'intérieur du camp ainsi qu'au voisinage de son extrémité vers l'intérieur du rempart lui-même, vient la véritable couche archéologique d'une épaisseur variable, atteignant parfois plus de 20 centimètres de puissance.

Au-dessus de cette assise, tout d'abord, puis en avançant contre le vallum, vient une couche stérile renfermant à peine de ci de là quelques très rares tessons de poterie. Plus dans l'intérieur du retranchement cette couche stérile passe latéralement à une masse de pierres de toutes tailles, pêle-mêle avec quelques os et dents d'animaux et quelques tessons de poterie, qui ne présente aucune trace de stratification et paraît avoir été placée là dans l'unique but de renforcer à l'intérieur le vallum. Dans la partie supérieure de cette masse, sur une assez grande surface, un feu violent avait transformé en chaux une partie des pierres et avait ainsi amené la formation d'un noyau calciné comme dans certains camps. Tout cet ensemble, sous lequel se poursuit la véritable couche archéologique, paraît donc avoir eu pour but de renforcer rapidement le rempart et de consolider les matériaux de travail, le temps manquant peut-être pour la construction d'un parement interne au moins en tous les points.

Dans l'assise inférieure la poterie n'est pas rare et ne paraît guère différer de celle de la couche archéologique. Par places on y voit un peu de charbon. Toutefois, dans une fente de rocher, j'ai récolté trois fragments de bois de cervidé dont deux travaillés (l'un est un manche-gaîne de ciseau qui s'est fragmenté dans mes mains en le sortant), identiques à ceux des Palafittes et des stations de la fin du Néolithique et du début du bronze, ainsi qu'un fragment de poterie très usé et très roulé, mais dans lequel il est facile de reconnaître une portion de mamelon allongé, percé d'un trou, pour permettre de passer une ficelle destinée à suspendre le vase.

Couche archéologique. — Terre très noire et remplie de charbons. Les ossements et les dents d'animaux sont fréquents, ainsi que les débris de terre cuite provenant du clayonnage et du plancher des cabanes. A un endroit, sa partie supérieure était formée par un plancher d'argile battue et cuite assez bien conservée, comme ceux dont j'ai constaté la présence au camp de Château-sur-Salins. L'épaisseur de la couche archéologique était en ce point exactement de 23 centimètres et sa partie supérieure se trouvait alors à 90 centimètres au-dessous de la surface du sol actuel.

Les *objets métalliques* ont tous été recueillis dans sa base même. Ce sont :

1° Une fibule en bronze à grosse timbale et talon droit. La partie de la timbale voisine de l'épingle est brisée et cette dernière manque. Le talon est terminé dans le prolongement de son axe par une cavité dans laquelle est enchâssé un petit grain de corail ;

2° Portion de fibule en bronze très altérée qui s'est brisée en trois petits fragments parmi lesquels on reconnaît le talon qui était droit et deux morceaux de l'arc dont l'un montre nettement que la fibule appartenait au type serpentiforme;

3° Une sorte de grosse tête plate de clou en fer ou plutôt de bouton dont l'anneau serait complètement encrassé par la rouille;

4° Une tige de fer droite, probablement une épingle;

5° Autre tige en fer plus courte et plus mince, d'abord droite puis présentant une courbure, après laquelle elle redevient rectiligne dans le prolongement de sa première partie. Une épingle en bronze avec courbure de ce genre est figurée par Castelfranco comme provenant de Golasecca (1re période) (*Revue arch.*, 1877; reproduite dans « Les Celtes » de MM. A. Bertrand et S. Reinach, p. 55).

Fusaïoles. — Une complète, une assez grosse un peu endommagée, une grosse brisée en plusieurs fragments, une moitié et un fragment de pièces différentes. Aucune n'est lenticulaire aplatie, ou en forme de bouchon, ou encore piriforme comme

bon nombre de celles des couches C, D et E du camp de Château-sur-Salins.

Poteries. a) *Poteries étrangères*. — Trois fragments. L'un identique (sauf les grains quartzeux un peu plus fréquents dans la pâte et un peu plus gros) aux tessons d'amphores helléniques de la couche C du camp de Château, le deuxième *absolument identique* aux tessons d'amphores helléniques de l'assise E du même camp, et enfin le troisième me paraissant très semblable comme texture et cuisson à l'amphore grecque du tumulus de Mercey-sur-Saône.

b) *Poteries indigènes*. — Les vases de tailles petites et moyennes sont en général assez bien cuits et le plus souvent en terre décantée jaunâtre, noirâtre, grisâtre ou même rougeâtre, fréquemment lissés à l'extérieur et même à l'intérieur. Quelques-uns, surtout parmi ceux noirâtres, présentent une surface extérieure luisante qui rappelle le *bucchero*. Certains d'entre eux, très minces, noirâtres ou gris noirâtres à l'intérieur des tessons, offrent sur chaque face une très faible couche rougeâtre recouverte extérieurement d'une sorte de vernis noir.

La surface externe de quelques vases présente des différences de couleur dues à des inégalités de cuisson.

La forme la plus commune paraît être celle en écuelle à fond plat, à bords légèrement incurvés en dedans. Ce type, très commun à Château-sur-Salins, dont toutes les assises appartiennent au Hallstatt III complet, se retrouve encore assez communément à Bibracte, peut-être un peu surbaissé (d'après les spécimens du Musée de Saint-Germain). Un autre type assez fréquent présente un col court vertical ou légèrement évasé, suivi d'une panse peu saillante et très arrondie, avec un fond plat étroit relativement à l'ouverture. Enfin, un autre modèle offre un col haut et vertical avec rebords légèrement recourbés en dehors, une panse arrondie, plus ou moins saillante, et un fond étroit parfois à rebord en couronne formant un léger pied.

Les seules ornementations constatées sur toutes ces poteries consistent en traits ou sillons circulaires horizontaux, le plus

souvent en dessous du col. Quelques petits fragments isolés présentent une décoration plus compliquée de traits rectilignes en creux.

Les vases de grandes dimensions sont le plus souvent en poterie très grossière jaunâtre, gris jaunâtre ou gris noirâtre, extérieurement rougeâtre. Le modèle le plus commun est à bord vertical ou à peu près, avec un fond d'un diamètre bien inférieur à celui de l'ouverture et une panse très peu saillante, parfois nulle. L'ornementation consiste alors en une ou deux bandes en relief circulaires, horizontales, présentant des impressions soit circulaires (probablement digitales), soit rectilignes obliques parallèles faites à l'ébauchoir, soit présentant l'aspect d'un cordon en torsade.

L'un de ces vases, dont presque tous les fragments me paraissent avoir été recueillis, offrait deux bandes en relief unies, parallèles, horizontales réunies à des distances régulières par un court cordon semblable vertical. Cette dernière ornementation rappelle beaucoup celle en damier ou réticulée que M. B. Modestov[1] considère comme spéciale aux Latins du premier âge du fer et à leurs ancêtres des terramares, ornementation qui se retrouve à une période antérieure complètement identique dans les stations jurassiennes du camp de Mesnay (du bronze I et II) et des Palafittes de Clairvaux (bronze I et II),

D'autres grands vases beaucoup plus rares présentent un col plus souvent évasé que vertical, avec les mêmes genres de décoration.

Quelques-unes de ces poteries de grande dimension présentent parfois une ornementation composée de lignes d'impressions circulaires, allongées obliquement ou verticalement, en virgules, ou plus ou moins triangulaires, ou même simplement produites par des coups d'ongles.

Assez fréquemment les rebords de vases sont décorés de sillons parallèles à l'ébauchoir ou d'une sorte d'ourlet.

1. *Introduction à l'Histoire romaine*, par B. Modestov, pl. XXXIII, fig. 8.

D'autres beaucoup, plus rares, sortes de jarres à col se rattachant par une courbe à la panse, sans ornementation, sont en terre plus fine, beaucoup mieux cuite, lissée et plus ou moins lustrée extérieurement, rougeâtre ou jaunâtre, présentant de même que bon nombre de petits et moyens vases, ainsi qu'il a été dit plus haut, des différences de couleur dues à l'inégalité de cuisson. Très fréquemment les poteries présentent, soit intérieurement, soit extérieurement, des stries plus ou moins parallèles et quelquefois un peu entrecroisées, provenant des torchons d'herbe ayant servi au lissage de la pâte.

Une remarque intéressante est fournie par le manque de débris d'anses, sauf un fragment à section circulaire qui me paraît provenir d'une anse faite à l'imitation des anses de coupes grecques ou étrusques. Ce fait est à rapprocher de l'extrême rareté des anses au camp de Château-sur-Salins où je n'ai pu recueillir, malgré toutes mes recherches, qu'une anse entière et trois fragment d'anses différentes, en plus des trois fragments d'anses de coupe attique de la couche E. Les anses étaient donc très peu usitées dans la région au Hallstatt III.

Aucun pied de vase aussi élevé que ceux assez fréquents des couches C, D et E du camp de Château n'a été rencontré[1].

Autres terres cuites. — Nombreux fragments de plancher en argile battue et cuite, quelquefois décorés de lignes droites en creux et fragments d'argile cuite montrant les traces des parois en clayonnage ou en rondins des huttes.

Pierre. — Quelques éclats de silex et deux morceaux de hache polie, l'une en aphanite et l'autre en saussurite, provenant de l'occupation primitive, ainsi que quelques silex taillés de même origine. Il faut y ajouter un disque très plat en calcaire nettement taillé circulairement, ainsi que d'assez nombreux fragments de meules et d'affiloirs en gneiss, micaschiste, grès permien, grès vosgien et grès bigarré provenant de la forêt de la

1. Dans ses fouilles, M. Feuvrier en avait toutefois recueilli un sur un autre point à une très faible profondeur.

Serre, toute voisine, et trente-cinq cailloux roulés quartzeux. projectiles de fronde recueillis en un même tas dans la couche archéologique.

Enfin la masse de pierres sans stratification appuyée contre le vallum n'a rendu, avec des débris de poterie assez fréquents, mais sans importance, sauf un joli fond de vase à rebord circulaire, que quelques éclats de silex et environ la moitié d'un bracelet en jayet.

En résumé, au point où ont été effectuées les recherches, la couche archéologique est datée par ses deux fibules du début du Hallstatt III, c'est-à-dire qu'elle est contemporaine de la base des assises rencontrées dans mes fouilles du camp de Château-sur-Salins. Les trois débris d'amphores helléniques viennent confirmer l'existence des relations commerciales fréquentes de notre pays avec les régions méditerranéennes.

Les bois de cerf travaillés, identiques à ceux des Palafittes, trouvés tout à fait à la base, dans les anfractuosités du rocher, confirment qu'il y eut là une station à la fin du néolithique ou au début de l'âge du bronze. Il est très probable qu'une bonne tranchée, soigneusement exécutée, à travers tout le vallum nous montrerait le retranchement initial avec les foyers primitifs accotés contre lui, noyés dans l'intérieur d'un rempart renforcé à bien des époques successives, réfections dont les séries de foyers et de couches archéologiques enfouies dans le vallum actuel nous permettraient de retracer en quelque sorte l'histoire. Les matériaux recouvrant notre belle couche archéologique indiquent un renforcement du vallum pendant la troisième période du hallstattien même. Du reste, d'après des renseignements fournis par M. Feuvrier postérieurement à nos fouilles, il a été recueilli dans le rempart, mais à une assez faible profondeur, une fibule en arbalète. La dernière occupation *sérieuse* du camp est donc postérieure à la belle couche archéologique du point où ont porté nos recherches.

Salins, novembre 1908.

Maurice PIROUTET.

RECHERCHES CRITIQUES

SUR VITRUVE ET SON ŒUVRE

VI

LE CANON DES PROPORTIONS DU CORPS HUMAIN[1]

§ 37. — On sait que dans l'antiquité les artistes ont cherché à réaliser dans la représentation du corps humain un type de proportion dont toutes les parties comparées entre elles et à l'ensemble fussent dans un rapport simple. Cette harmonie de rapports constituait la règle, le canon (κάνων), autrement dit le système de mesures combiné de telle sorte qu'il fût possible de conclure des dimensions de l'une des parties à celle du tout, et des dimensions du tout à celle de la moindre des parties[2]. C'est ce qu'on appelle le module artistique du corps humain. Le module servant de commune mesure est comme le nombre premier sur lequel s'établit l'échelle des proportions; en architecture, le nombre sert à former le module qui donne les proportions de la colonne; pour l'artiste antique, le corps est une architecture vivante auquel s'applique aussi une harmonie raisonnée.

Au point de vue théorique comme au point de vue historique, l'unité de mesure qui a été formulée dans l'antiquité pour les proportions du corps humain n'a pas été toujours la même; les règles qui en renfermaient l'application ont subi des variations.

1. Voy. la *Revue archéologique*, 3e sér., XLI (1902), p. 39-81; 4e sér., III (1904), p. 222-233 et 382-393, IV (1904), p. 265-266, VIII (1906), p. 268-283, IX (1907) p. 75-83 et 277-280.

2. Cf. E Guillaume, art. Canon, dans le *Dict. de l'Acad. des Beaux-Arts*, cit. par Max. Collignon, dans son *Hist. de la sculpt. grecque*, t. I, p. 490 et s.

On n'ignore pas que, si pour les Égyptiens le doigt médius, qui est contenu dix-neuf fois dans la hauteur du corps, a servi de module, d'après d'autres systèmes, certains segments des membres ont été choisis pour être une commune mesure de ces membres ainsi que du corps entier. Tantôt le palme, c'est-à-dire la main prise dans sa largeur à la racine des doigts, tantôt la main prise dans sa longueur ou bien encore le pied, le coude ont été employés, dans certains canons, comme élément de mesure. Mais c'est surtout la tête, c'est-à-dire la distance verticale de son sommet à la base du menton, ou, dans d'autres cas, prolongée jusqu'à la base du cou, qui devait être prise pour mesure commune des proportions du corps humain. « Le choix de la tête comme unité paraissant assez justifié par ce double fait que, d'une part, dans toute représentation du corps humain, la tête est toujours visible et forme une partie bien détachée du reste du corps, et que, en admettant qu'elle fasse la huitième partie de la taille, ce chiffre est particulièrement commode n'étant pas très élevé et, de plus, pair, c'est-à-dire divisible par 2 (et par 4); à cet égard, il offre, par exemple, des avantages incomparables sur celui de 19 qui représenterait la proportion du doigt médius à la taille[1] ».

§ 38. — De nos jours la question des proportions du corps humain a été étudiée au point de vue scientifique. Ce n'est pas un type unique qu'on s'est proposé de rechercher pour en tirer un seul et même étalon de mesure, mais bien autant de types qu'il y a de races différentes. A l'aide de nombreuses mensurations et de statistiques anthropométriques, on s'est efforcé de dresser tel ou tel canon scientifique des proportions humaines en s'appuyant sur les données de l'anatomie et de l'anthropologie. « C'est un fait, a-t-on pu dire avec autorité, que nous pouvons énoncer une fois pour toutes, à savoir que pour l'anatomiste il n'y a pas de canon absolu, c'est-à-dire de système de propor-

1. Mathias Duval, *Précis d'anatomie à l'usage des artistes*, nouv. éd., p. 185.

tion applicable à tous les sujets aussi bien à ceux de petite qu'à ceux de grande taille[1] ».

Nous n'avons pas, bien entendu, à entrer ici dans le détail des mesures comparées auxquelles on a été conduit par les vérifications anthropométriques qui ont été faites de notre temps. Nous ferons seulement observer que, d'après ces recherches, la tête est comprise sept fois et demie, en moyenne, dans la hauteur de la taille, que la longueur du pied dépasse une tête d'un septième environ, et que la proportion de huit têtes peut se rencontrer dans la nature, mais à titre d'exception, et seulement chez les sujets de haute taille[2].

Dans ce canon scientifique, c'est encore la tête qui a un rôle prépondérant, vu l'importance qu'elle a dans la configuration du corps humain; mais on a donné la préférence à la hauteur de la tête divisée dans sa moitié par une ligne horizontale qui passerait par l'angle interne des yeux; et cela est d'autant plus rationnel que les proportions de la tête varient peu d'individu à individu, et qu'elles peuvent être considérées en somme comme constantes, ce qui est uu argument décisif en faveur de ce système. D'après ce canon, « le tronc, y compris la tête, mesure quatre longueurs de tête, du vertex au pli fessier. Le membre inférieur mesure également quatre têtes, du sol jusqu'au pli de l'aine, en sa partie médiane qui répond, dans la profondeur, à l'articulation de la hanche. Mais ces deux mesures, tronc et membre inférieur, chevauchent l'une sur l'autre d'une demi-tête. D'où il suit que la hauteur totale de la figure n'est que de sept têtes et demie, et que le milieu de la figure correspond juste au centre de la partie commune, c'est-à-dire à mi-distance

1. Mathias Duval, *Précis d'anatomie à l'usage des artistes*, nouv. éd., p. 95.
2. Voy. Paul Richer, *Anatomie artistique. Description des formes extérieures du corps humain au repos et dans les principaux mouvements* (110 pl.), 1890. — Le même, *Canon des proportions du corps humain*, 1893 (fig.) — Le même, *Les proportions du corps humain*, dans la *Rev. scientif.*, 1892, 2e sem., p. 558 et suiv. (fig.). — P. Topinard, *L'homme dans la nature* (1891, p. 123 et s. (fig.). — C. Duhousset, *Proportions artistiques et anthropologie scientifique*, dans la *Gazette des Beaux-arts*, 1890, t. I, p. 59-73 (fig.).

de la limite inférieure du tronc et de la limite supérieure du membre inférieur, à un point qui est situé à la racine des organes[1] ». Ne procédant d'aucune école artistique, conçu en dehors de toute préoccupation esthétique, ce type représente une moyenne scientifique dont les artistes peuvent tenir compte, sans qu'il s'impose à eux d'une façon absolue, pas plus qu'ils n'ont suivi un seul et même canon artistique. Les formes de l'art étant heureusement variables, l'artiste doit pouvoir garder dans une large mesure ses moyens d'expression pour la structure de la figure humaine, afin de laisser son génie s'exercer librement et les tendances de son inspiration conserver l'originalité ou le caprice qui lui convient. On sait que les anciens recherchaient dans leurs œuvres d'architecture des rapports simples et qu'ils évitaient autant que possible les nombres fractionnaires, sauf à introduire au besoin dans l'exécution pratique, dans les détails de ces œuvres d'art, quelque tempérament utile, quelque exception nécessaire, et à se départir ainsi, quant à l'application du module, de la rigueur de leurs formules théoriques. Il ne pouvait en être autrement pour la statuaire antique dans ses diverses manifestations. « Si l'on mesure les statues antiques, on remarque qu'elles comptent, dans leur hauteur, sept têtes, le plus souvent sept têtes et demie et au-dessus, rarement huit têtes[2] ». Ainsi les artistes anciens ont maintes

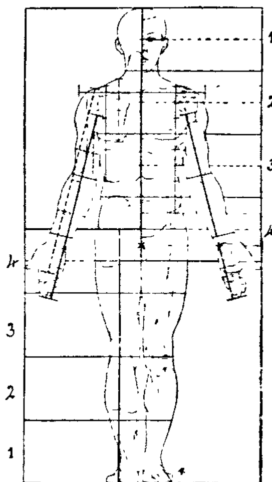


Fig. 1. — Canon des proportions de 7 têtes et 1/2.

1. P. Richer, *Canon des prop. du corps humain*, p. 32. L'auteur de cet ouvrage a bien voulu nous autoriser à reproduire les planches VI, VIII et celle de la p. 78.) Ce sont, après reduction, les fig. 1, 2 et 3 de la présente étude.

2. P. Richer, *op. cit.*, p. 20. — La proportion de huit têtes a été adoptée par des artistes de la Renaissance tels que Léonard de Vinci et J. Cousin. Michel-Ange l'a souvent dépassée. — Les bas-reliefs du Parthénon offrent entre 7 1/2 et

fois réalisé dans leurs œuvres les données du canon actuel, dit scientifique ; pénétrés qu'ils étaient du vif sentiment de la nature, ils ont su exprimer aussi, dans bien des cas, sans le diminuer ni l'exagérer, le modelé du corps humain pris dans ses proportions moyennes. L'homme qui a, par exemple, dans sa stature sept fois et demie la hauteur de la tête, et dont la taille moyenne est de 1^m,65, répond à des données d'un canon artistique.

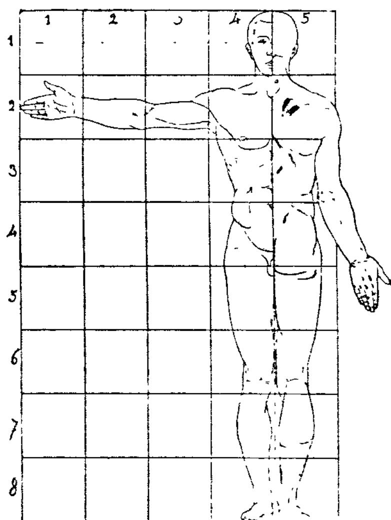


Fig. 2. — Canon des proportions de 8 têtes.

Ces préliminaires une fois posés, il nous faut essayer d'aborder sommairement, à l'aide des textes, l'histoire du canon des proportions humaines dans l'antiquité grecque et romaine, afin de nous rendre compte de l'intérêt que présente à cet égard le texte de Vitruve comparé avec celui d'autres auteurs anciens. On dispose là-dessus de sources écrites qui sont assez restreintes, et il importe de les suivre dans leur ordre chronologique.

I

§ 39. — Un témoignage de Pline, dans son *Histoire naturelle*[1], nous apprend que le célèbre sculpteur grec Polyclète avait fait une statue modèle, — aujourd'hui perdue, mais dont il reste des copies, — le Doryphore, qui représentait d'après un certain module le canon des proportions humaines : « *Idem et Dorypho-*

8 longueurs de tête. D'autre part, l'athlète à la bandelette de Polyclète mesure un peu moins de 7 têtes et demie.

1. *Nat. Hist.*, éd. Jahn, XXXIV, 55.

rum viriliter puerum fecit [*Polyclitus*] *et quem* CANONA *artifices vocant, lineamenta artis ex eo petentes artificio, veluti a lege quadam, solusque hominum artem ipsam fecisse artis opere judicatur.* » D'après Varron[1], cité par Pline, les statues de Polyclète étaient carrées (*quadratae*), c'est-à-dire, selon le commentaire de Celse[2], bien découplées, ni grêles, ni obèses. Toutefois on a pu supposer avec raison que conformément au canon de Polyclète, le corps humain était plutôt un peu ramassé et trapu.

Nous savons heureusement par Galien, qui écrivait, comme l'on sait, dans la seconde moitié du IIe siècle, d'après quel système de mesure Polyclète entendait le module des proportions du corps humain : « Chrysippe, dit-il, pense que la beauté réside non dans la convenance des éléments, mais dans l'harmonie des membres, à savoir dans le rapport du doigt avec le doigt, de la somme des doigts avec le métacarpe et le carpe, de ces parties avec l'avant-bras, de l'avant-bras avec le bras, et de tous les membres avec tout le corps, *ainsi qu'il est écrit dans le canon de Polyclète*[3]. » Ainsi, pour Polyclète, le module du

1. « Signa excogitasse, *quadrata* tamen esse ea, ait Varro, et paene ad exemplum. » (*Nat. Hist.*, XXXIV, 56).

2. « Corpus autem habilissimum *quadratum* est, neque gracile, neque obesum. » (II, 1).

3. Vu son importance, le texte grec mérite d'être cité ici intégralement : « Τὸ δὲ κάλλος οὐκ ἐν τῇ τῶν στοιχείων, ἀλλα ἐν τῇ τῶν μοριῶν συμμετρίᾳ συνίστασθαι νομίζει [Χρύσιππος], δακτύλου πρὸς δάκτυλον δηλονότι καὶ συμπάντων αὐτῶν πρός τε μετακάρπιον καὶ καρπὸν καὶ πάντων πρὸς πάντα, καθάπερ ἐν τῷ Πολυκλείτου κανόνι γέγραπται. Πάσας γὰρ ἐκδιδάξας ἡμᾶς ἐν ἐκείνῳ τῷ συγγράμματι τὰς συμμετρίας τοῦ σώματος ὁ Πολύκλειτος ἔργῳ τὸν λόγον ἐβεβαίωσε δημιουργήσας ἀνδριάντα κατὰ τὰ τοῦ λόγου προστάγματα καὶ καλέσας δὴ καὶ αὐτὸν τὸν ἀνδριάντα, καθάπερ καὶ τὸ σύγγραμμα κανόνα ». (Galeni *De placitis Hippocratis et Platonis*, lib. V, rec. Iw. Müller, vol. I (1874, p. 426). — Voy. sur ce texte les judicieuses réflexions d'E. Guillaume, dans sa *Notice sur le Doryphore du Musée de Naples* (*Monuments de l'art antique*, d'O. Rayet, t. I, n° 29, liv. III, pl. 1), qui a été reproduite dans ses *Etudes d'art antique et moderne* (1888), p. 399 et suiv.; Max. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 492-493. — Cf. enfin les textes de Galien, *de Temperam.*, I, 9, et *de Semine*, II, 1, cités au sujet du canon de Polyclète par Overbeck, *Die antiken Schriftquellen zur Geschichte der bildenden Künste*, p. 171. On trouvera aussi, *ibid.*, l'indication des textes de Cicéron, de Pline et de Quintilien, parmi les sources latines, et de ceux de Lucien et de Tzetzès, parmi les sources grecques, qui sont relatifs ce même canon.

corps, c'est foncièrement le dactyle, ou le travers du doigt, qui se multiplie par quatre pour donner le palme, autrement dit la largeur de la main.

Par suite, on est autorisé à croire, d'après le texte du physiologiste grec, que Polyclète employa par dérivation du dactyle, comme étalon de mesure de sa statue, le palme vrai avec ses subdivisions et ses multiples. Prise au métacarpe, la largeur de quatre doigts, ainsi que le remarque Guillaume, donne un palme naturel qui se prête fort bien à mesurer l'ensemble de certaines statues antiques. L'écrit de Polyclète, on le sait, n'est point parvenu jusqu'à nous; il en est de même d'ouvrages d'autres artistes de l'antiquité qui avaient pu rédiger les théories de leur art. Il serait fort intéressant et bien instructif de comparer entre eux les systèmes qu'ils ont pu décrire. L'une des règles essentielles de ces canons est d'établir un rapport métrique de la tête au corps entier, la tête étant mesurée du menton au dernier sommet; mais comme nous le montrerons à l'aide de textes que nous ferons connaître, il n'en fut pas toujours ainsi dans l'antiquité.

II

§ 40. — Ainsi qu'on l'a observé, le goût du changement est un des éléments de la vitalité de l'art grec. Pendant la durée du IVe siècle, l'école du Péloponnèse sembla se lasser du canon polyclétéen, des proportions un peu tassées, d'une structure presque géométrique, d'un modelé sobre et austère, faisant sentir des lignes fermes, mais négligeant les nuances. Avec le canon de Lysippe, le type se modifia. Dans ce nouveau système ce ne fut plus le palme qui servit d'étalon des proportions; ce fut la tête, semble-t-il bien, mesurée depuis le menton jusqu'au sommet du crâne et contenue huit fois ou environ dans toute l'étendue du corps humain. C'est encore Pline qui nous donne cette impression du nouveau canon : « Lysippe, dit-on, réalisa dans la sculpture de grands progrès... en faisant les têtes plus

petites que ne les faisaient les anciens sculpteurs, les corps plus grêles et plus secs, pour donner aux statues un aspect plus élancé... en changeant par une méthode nouvelle les proportions carrées des anciennes statues[1]. » Comparant le Doryphore avec l'Agias, M. Collignon a fait ressortir comment dans cette dernière œuvre on peut observer « des formes plus allongées, mais plus souples, une tête plus petite, un rhythme singulièrement plus libre, un modelé plein de fraîcheur et de vie. En un mot, le canon lysippéen est fondé sur une observation de la nature qui n'est plus mathématique, mais « optique » suivant la très juste expression de M. Homolle[2]. » C'est aussi la tête à qui l'on donne la préférence actuellement, comme nous l'avons vu plus haut, dans le canon scientifique des proportions. « Il est inutile, dit un juge très compétent, d'insister sur le rôle prépondérant que joue la tête dans la configuration du corps humain. Tout le reste lui est subordonné. C'est elle le chef qui fait la loi, qui commande. En matière de proportion, la suprématie doit également lui appartenir... Ses proportions varient peu d'un individu à l'autre[3]. » Dans sa réaction contre d'anciennes formules, Lysippe forçait, il est vrai, les proportions, en diminuant un peu la tête et en exagérant les membres inférieurs; pour expliquer une plus grande liberté prise dans son système, il disait, comme on sait, qu'il représentait les hommes non pas tels qu'ils étaient à la façon des autres maîtres, mais tels qu'ils devaient être[4].

1. « Capita minora faciendo quam antiqui, corpora graciliora siccioraque, per quae proceritas signorum major videretur. Non habet latinum nomen *symmetria*, quam diligentissime custodiit nova intactaque ratione *quadratas* veterum staturas permutando, vulgoque dicebat ab illis factos quales essent homines, a se quales viderentur esse .. » (XXXIV, 65)

2. Max. Collignon, *Lysippe*, p. 103 ; cf. *ibid*. pour la bibliographie, p. 7, n. 1. — Voy. aussi J. Overbeck, *Geschichte der griechischen Plastik*, 4e Aufl., t. II, p. 139 et suiv., et Jul. Lange, *Die menschliche Gestalt in der Geschichte der Kunst von der 2ten Blütezeit der griechischen Kunst*... 1903. p. 33 et s.

3. P. Richer, *Canon des proportions du corps humain*, p. 20.

4. « Vulgoque dicebat ab illis factos quales essent homines. a se quales viderentur esse » (*Hist. nat.*, XXXIV, 65). Sur ce passage de Pline, voy. le commentaire d'O. Mueller, *Kunstarch. Werke*, t. II, p. 165 et suiv. Dans son

III

§ 41. — Un passage de Diodore de Sicile sur le canon artistique des Égyptiens appelle déjà l'attention sur le caractère optique que doivent revêtir l'observation et l'appréciation des proportions du corps humain telles que l'artiste les représente : « ἀπὸ τῆς κατὰ τὴν ὅρασιν φαντασίας τὴν συμμετρίαν τῶν ἀγαλμάτων κρίνεσθαι[1]. » Parlant ensuite des sections que ce canon comprenait, soit vingt et une parties, plus un quart, le même auteur s'exprime ainsi : « τοῦ γὰρ παντὸς σώματος τὴν κατασκευὴν εἰς ἓν καὶ εἴκοσι μέρη καὶ προσέτι τέταρτον διαιρουμένους τὴν ὅλην ἀποδιδόναι συμμετρίαν τοῦ ζώου[2]. » Le singulier rapport que Diodore de Sicile nous indique est d'autant plus bizarre[3] qu'en expérimentant cette façon de mesurer, on ne rencontre pas justement les points de section marqués par la nature elle-même. Ajoutons que la seule présence d'une fraction dans un tel calcul semble annoncer une erreur. Un corps proportionné est celui dans lequel un membre est le diviseur commun de tous les autres, sans qu'il y ait de fraction. On sait maintenant que, par suite d'une inadvertance, Diodore a cru que la figure régulatrice en tant que canon des proportions, dont il nous parle, était divisée réellement en 21 parties et 1/4, parce qu'il n'a pas fait abstraction de la coiffure qu'elle porte. Celle-ci, en effet, dépasse justement d'un quart la 21e division, et le personnage représentant ce canon figuratif du corps humain est divisé en 19 parties depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête. L'unité de mesure est égale au mé-

étude sur les statues lysippéennes de Delphes, M. Homolle a interprété ces derniers mots de Pline en ce sens que « Lysippe, ayant reçu d'un peintre ses premières leçons, voit la nature en peintre, avec l'œil d'un coloriste. » (Collignon, *Lysippe*, p. 17). Il s'ensuit que le sculpteur peut chercher à donner, à l'aide de moyens propres à son art, l'impression de « l'enveloppe » et des dégradations du clair-obscur (*ibid.*).

1. *Bibl. hist.*, l. I, éd. Vogel, vol. I, p. 166.
2. *Ib.*, p. 167.
3. Voy. Ch. Blanc, *Gramm. des arts du dessin*, avec ses observations sur le canon égyptien, p. 45 (fig.).

dius droit de la main étendue. Plus tard, dans le canon de Polyclète, c'est encore le doigt qui formera l'étalon de mesure.

A un autre point de vue, remarquons l'insistance avec laquelle Diodore de Sicile, comme plus tard Galien, se sert du mot συμμετρία pour désigner parfaitement l'idée de proportion, de rapport exact des parties entre elles dans le canon du corps humain. La langue latine n'eut rien de mieux à faire qu'à admettre ce mot dans son vocabulaire sans y rien changer. C'est ainsi que Vitruve emploie bien une centaine de fois le mot *symmetria.* (voy. l'*Index* de Nohl). Quant à Pline l'Ancien, il s'en sert aussi, dans les passages suivants de son *Histoire naturelle* : « *In symmetria diligentior* » (34, 58); *Parrhasius primus symmetriam picturae dedit* » (35, 67); « *Euphranor primus videtur usurpasse symmetriam* » (35, 128). Et quand il dit (34, 65) : « *Non habet latinum nomen symmetria* », il n'a pas voulu dire, comme Ussing l'a mal compris, que le latin ignorait ce terme, mais il a voulu simplement constater que le latin ne possédait pas exactement le même mot, et que, lorsqu'un auteur romain parlait de symétrie, il lui fallait recourir au terme grec en le latinisant [1]. Le substantif *commensus* [2] apparaît par exception dans Vitruve, mais non pas encore celui-ci, *commensuratio*, que nous avons rencontré à l'époque de la décadence, dans Boèce, exactement avec la signification de *symmetria* : « *Pulchritudo est quaedam membrorum commensuratio* [3] ».

1. Morris H. Morgan, *On the language of Vitruvius*, dans *Proceed. of the amer. Acad. of arts and sciences*, t. XLI (1906), n° 23, p. 473.

2. En voici des exemples entre autres : « Venustatis vero cum fuerit operis species grata et elegans membrorumque *commensus* justas habeat symmetriarum ratiocinationes » (l. I, 3). — « Reliqua quoque membra suas habent *commensus* proportiones... Similiter vero sacrarum aedium membra ad universam totius magnitudinis summam ex partibus singulis convenientissimum debent habere *commensus* responsum » (l. III, 1).

3. *Topicorum Aristotelis interpretatio*, l, III, c. 1.

IV

§ 42. — L'auteur du *de Architectura* cite bien à deux reprises, à côté d'autres grands artistes, les sculpteurs Polyclète et Lysippe, mais il ne prononce pas leur nom lorsqu'il nous expose le canon des proportions du corps humain : « *Plastes quemadmodum Myron seu Polycletus* » (lib. I, 1, p. 8) ; — « *maxime autem id animadvertere possumus ab antiquis statuariis et pictoribus, quod ex his qui dignitatis notas et commendationis gratiam habuerunt, aeterna memoria ad posteritatem sunt permanentes, uti Myron, Polycletus, Phidias, Lysippus, ceterique qui nobilitatem ex arte sunt consecuti* » (lib. III, Praef., p. 63). Il est de toute vraisemblance que c'est du canon de Lysippe qu'il se fait l'interprète, lorsqu'il nous donne la mesure de la tête en tant qu'étalon du système des proportions humaines. « Selon Vitruve, le rapport est de 1/8. Cette proportion qui fait la tête petite et la taille allongée convient surtout à Lysippe, qui changea le canon de Polyclète, en rendant les têtes plus petites et les corps plus élancés. En effet, l'Hercule Farnèse, qui est dû à l'école fondée par Lysippe, mesure $8 + \frac{37}{144}$ longueurs de tête[1] ». L'Apollon du Vatican, ajouterons-nous[2], mesure $8 + \frac{10}{72}$. Quant à la Vénus de Médicis, sa dimension est de $7 + \frac{52}{72}$. Les plus grandes probabilités sont en faveur de cette origine : « Si le canon de Lysippe est vraiment celui que nous a conservé Vitruve, le rapport de la tête au corps entier doit être d'un huitième[3]... Il est probable que ce canon est celui auquel Vitruve fait allusion...[4] »

Il est indispensable de reproduire ici la traduction du pas-

1. Voy. l'art. Canon, dans le *Dict. des antiq. gr. et rom.*, de Daremberg et Saglio.

2. Voy. l'éd. de Vitruve par S. Stratico, vol. II, part. I, p. 10 (en note). Voy. aussi l'ouvrage imprimé à Rome, en 1786, sous le titre de : *Principes de dessein tirés d'après les antiques statues pour Jean Volpato et Raphael Morghen* (*ibid.*).

3. Max. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. II, p. 417.

4. Cf. le même, *Lysippe*, dans la collection des *Grands artistes*, p. 103.

sage du *De Architectura*, dans lequel Vitruve expose le système des proportions du corps humain. Nous aurons, en effet, à nous y reporter à plusieurs reprises dans le cours de cette étude, et l'on pourra ainsi mieux juger des observations auxquelles il peut donner lieu.

« La nature, dit-il[1], a façonné l'être humain de la manière suivante : le visage depuis le menton jusqu'au haut du front, à la racine des cheveux, est la dixième partie de la hauteur de l'homme; la paume de la main depuis l'articulation du poignet jusqu'à l'extrémité du doigt du milieu ou medius a la même longueur; la tête depuis le menton jusqu'au sommet du vertex forme la huitième partie; même mesure par derrière à partir de la nuque; depuis le haut de la poitrine jusqu'à la racine des cheveux, il y a une sixième partie, et jusqu'au sommet de la tête ou vertex, il y en a une quatrième. Quant au visage, il se divise en trois parties : la première s'étend depuis le bas du menton jusqu'au dessous du nez; la seconde, depuis le dessous du nez jusqu'à l'intervalle qui est entre les sourcils, et la troisième depuis cette limite jusqu'à la racine des cheveux, où s'achève le front. Pour ce qui est de la mesure du pied, elle forme le sixième de la hauteur du corps; le coude en forme le quatrième; même mesure pour la poitrine. Les autres membres ont aussi leurs proportions symétriques, et c'est en sachant s'en servir que d'anciens peintres et sculpteurs sont devenus fameux, et ont mérité de grands, d'infinis éloges.

« Il en est de même des parties qui composent les édifices sacrés : chacun de leurs membres doit répondre par des mesures symétriques, d'une façon aussi convenablement que possible, à tout l'ensemble de grandeur de tels monuments. Et de même encore, le centre du corps est naturellement le nombril : en

1. L. III, I, éd. 1 Val. Rose, p. 65 et s. — Remarquons ici encore l'emploi si précis du mot *symmetria* dans le passage où Vitruve entre en matière à propos des proportions du corps humain : « Namque non potest aedis ulla sine *symmetria* atque proportione rationem habere compositionis, nisi uti ad hominis bene figurati similitudinem membrorum habuerit exactam rationem. » (*Ibid.*) Stratico (*t. cit.*, *tab. X*), donne des fig. de proportion d'après Vitruve.

effet, qu'un homme soit couché sur le dos, les mains et les pieds étendus, si l'une des branches d'un compas est appuyée sur le nombril, l'autre en décrivant une ligne circulaire, atteindra dans son tracé les doigts des mains et des pieds. De même qu'on peut former une figure circulaire avec un corps ainsi étendu, de même on peut y trouver une figure carrée : car, si l'on prend la mesure qui se trouve entre le dessous des pieds et le sommet de la tête, et qu'on la rapporte à celle des bras ouverts, on trouvera que la largeur y est la même que la hauteur, comme dans une aire tracée à l'équerre.

« Si donc la nature a composé le corps de l'homme de façon que les membres répondent dans leurs proportions à sa configuration entière, c'est avec raison que les anciens ont voulu que leurs ouvrages, pour être achevés, eussent cette régularité exacte de mesure dans le rapport des parties avec le tout... Et même les règles de mesure qui apparaissent comme nécessaires dans tous leurs ouvrages, ils les ont rapportées aux membres du corps, tels que le doigt, le palme, le pied, la coudée, et ils les ont réduites par cette distribution à un nombre parfait que les Grecs appellent τέλειον. Or, ce nombre parfait que les anciens ont établi est dix[1]. Les mains, en effet, ont donné les dix doigts, les doigts, le palme, le palme, le pied. Si la nature a fait que les doigts des deux mains fissent le nombre complet de dix, Platon a tenu ce nombre pour parfait, parce que de ces unités que les Grecs appellent μονάδες est formée la dizaine... Les mathématiciens, étant d'un avis contraire, ont soutenu que le nombre parfait était six, parce que les éléments qui le composent conviennent aux calculs se rapportant à ce nombre... C'est encore d'après la longueur du pied de l'homme, qui est la sixième partie de la taille, c'est d'après ce nombre de six fois la longueur du pied que contient la hauteur du corps, qu'ils ont

1. « Le nombre dix, qui contient et qui réunit toutes les unités en lui, est, par conséquent, le symbole de l'accomplissement de la perfection même. » D. Ramée, *Hist. gén. de l'architecture*, t. I, p. 102, ch. V (des nombres en général.)

jugé de la perfection de ce nombre... » Nos ancêtres conservèrent d'abord l'ancien nombre dix, et ils firent entrer dans le denier dix as d'airain... Ensuite, ayant considéré que les deux nombres six et dix étaient parfaits, ils les réduisirent en un seul, et ils en firent un tout à fait parfait, le nombre seize ».

§ 43. — Ce long passage de notre auteur appelle diverses remarques, et il a soulevé parfois quelques objections qu'il faut examiner.

Huit longueurs de tête, a-t-on dit, ne peuvent donner dix longueurs de visage, à saisir dix fois la hauteur de l'espace compris entre le bas du menton et le haut du front, où se trouve la racine des cheveux : car que l'on divise la hauteur de la tête en quatre parties égales, comme l'enseigne Vitruve, qui en cela est d'accord avec les mesures des meilleures statues antiques, qu'on multiplie ensuite 4 par 8, et 3 par 10, on obtient des nombres différents, 32 et 30. Bien qu'il ne paraisse point s'être glissé de faute dans le texte, observe Stratico, il y aurait là un défaut d'exactitude. — A cette objection la réponse est bien simple. Vitruve ne s'est pas proposé de rapporter l'une à l'autre la mesure des longueurs de tête et celle des longueurs de visage, en sorte qu'on obtienne un multiple semblable contenant un nombre un certain nombre de fois exactement ; il considère à part l'une et l'autre de ces mesures. Si l'on examine la configuration du corps humain d'après le canon de huit têtes, on se rend compte que celui-ci contient bien dix fois la hauteur de l'espace contenu entre le bas du menton et la racine des cheveux. Au surplus, Vitruve ne dit pas positivement que la face antérieure de la tête se divise en quatre parties égales ; il assigne à cette partie du corps, depuis le bas du visage, trois divisions jusqu'au haut du front, sans établir un rapport de stricte mesure entre celles-ci et celle qui s'y ajoute en quatrième lieu jusqu'au sommet de la tête. La mesure du tiers du visage, si simple qu'elle paraisse, ne serait pas très rigoureuse, le front étant plus bas dans la jeunesse que dans l'âge mûr, le nez étant composé d'os et de cartilages qui n'offrent pas une dimension bien précise,

d'autant plus qu'il est susceptible d'allongement ou de rétrécissement, et que sa racine n'est pas nettement indiquée.

Si, a-t-on dit encore, depuis le haut de la poitrine, à savoir depuis les clavicules jusqu'au haut du front, à la racine des cheveux, il y a une sixième partie du corps entier, il est impossible qu'il n'y en ait qu'une quatrième depuis ces mêmes clavicules jusqu'au sommet de la tête; autrement l'espace compris entre la racine des cheveux et le sommet de la tête serait presque aussi grand que tout le visage. C'est ainsi que Philander était amené à soupçonner une faute dans le texte et à y lire au lieu d'une quatrième partie, une cinquième avec une fraction. Point n'est besoin de recourir à cette hypothétique interprétation, que ne justifierait d'ailleurs aucune variante dans les manuscrits de Vitruve. Le passage en question est le suivant : « *Ab summo pectore ad imas radices capillorum sextae, ad summum verticem quartae*[1] ». Dans son langage trop laconique, Vitruve omet souvent, comme on sait, de marquer l'expression de sa pensée avec la précision que nous désirerions d'autant plus trouver chez lui, que les idées qu'il expose ne nous sont pas aussi familières qu'elles pouvaient l'être aux anciens auxquels il s'adressait. Ainsi, au commencement du second membre de phrase que nous venons de transcrire, il ne faudrait pas sous-entendre *ab summo pectore*, qui est en tète du premier, mais simplement *a pectore*, ou bien *a[medio] pectore*, comme l'ont fait Valentin Rose et Müller-Strübing (p. 65), d'après l'édition Galiani, de Naples, et ainsi le passage ci-dessus s'explique sans difficulté. Que l'on se reporte à la figure du corps humain, telle que nous la représente le canon de huit têtes[2], et l'on se convaincra que depuis la ligne des mamelons, qui passe par la poitrine, jusqu'au haut de la tête, il existe une qua-

1. Et non *quintae* que substitue l'éd Stratico, vol. II, part. I, p. 12.

2. Cf. P. Richer, *op. cit*, pl. VIII. — « La plus grande largeur des épaules est le quart de toute la figure et la plus grande largeur des hanches est le cinquième ». (Ch. Blanc, *Gramm. des arts du dessin*, p. 41.) Le canon dont il s'agit ici est de sept têtes et demie.

trième partie du corps entier. Nous verrons plus loin (§ 50), au cours de cette étude, l'importance qu'eut plus tard, dans un canon appliqué à des constructions d'édifices, cette division du corps en quatre parties prises dans le sens de la hauteur de la taille. Reconnaissons d'ailleurs qu'il n'est point toujours aisé de saisir au premier coup d'œil ce que Vitruve entend par l'étendue de la poitrine. Dans le passage suivant : *cubitus quartae, pectus item quartae,* où la proportion du coude, c'est-à-dire la proportion de l'espace compris entre le pli du bras et l'extrémité des doigts, est assurément exacte, Poleni a pensé que, par le mot poitrine, Vitruve a désigné la partie antérieure depuis le haut de la poitrine jusqu'au dessus du nombril, ce qui donnerait à toute cette région du corps humain une étendue considérable pour la faire entrer dans le cadre d'une quatrième partie du corps. Mieux aurait valu encore penser, comme on l'a fait, que Vitruve a entendu ici par la poitrine l'espace qui se mesure environ d'une épaule à l'autre.

Vitruve fait remarquer que la paume de la main, depuis l'articulation du poignet, autrement dit le carpe, jusqu'à l'extrémité du doigt du milieu, a la même longueur que le visage depuis le menton jusqu'au haut du front, à la racine des cheveux, c'est-à-dire la dixième partie de la hauteur de la taille humaine. La statuaire antique est loin d'avoir strictement observé dans bien des cas cette proportion[1]; on constate, en effet, que des statues célèbres présentent un certain allongement des doigts, ce qui leur donne un aspect plus effilé, plus délicat que la nature a d'ordinaire; dans cette recherche voulue, les artistes anciens ne se sont pas astreints à rendre la symétrie partielle indiquée par le *De Architectura*, et l'exécution de leurs œuvres n'a pu qu'y gagner en délicatesse.

1. Voy. la note de Philander jointe à l'édition de Vitruve, de Stratico (vol. II, pars I, p. 11 en note) : « Animadversum enim in nobilissimis statuis Laocoontis, Apollinis, Veneris, et Cleopatrae, quae in Vaticano pontificum maximorum horto adservantur, atque adeo in omnibus quas pulcherrimas in Urbe vidimus, longiores fuisse manus a metacarpio ad extremum longissimum digitum quam sit a mento ad summam frontem. »

On est un peu surpris, au premier abord, de voir Vitruve assigner au pied la proportion d'un sixième de la hauteur du corps. « *Pes vero altitudinis corporis sextae* ». On a cru trouver dans cet énoncé de mesure une erreur de $\frac{1}{10}$ qui, répétée six fois, conduirait à une erreur totale de trois cinquièmes ou six dixièmes. On a fait remarquer que dans un corps bien façonné, dont la tête est la huitième partie, le pied ne doit pas se trouver plus grand que la septième[1]. Dans le canon scientifique, autrement dit dans celui de sept têtes et demie, « la longueur du pied dépasse une tête d'un septième environ[2] ». G. Schadow, de Dusseldorf, a établi dans son *Polyclet* que les hommes bien faits ont le pied dans la proportion de 10 à 66, et non dans la proportion de 10 à 60 qui serait celle de Vitruve. A l'appui, toutefois, du texte de notre auteur, nous pourrions finalement faire observer qu'il n'a pas tenu compte des fractions, et nous savons que les anciens cherchaient avant tout des rapports simples dans l'énoncé des mesures et proportions.

Ce qui a semblé aussi étonnant, ou du moins ce qui a aussi besoin d'explication, étant donnée la façon laconique dont Vitruve use souvent dans son langage, c'est qu'il assigne au nombril la place médiane du corps humain : « *Item corporis centrum medium naturaliter est umbilicus.* » Hippocrate avait dit déjà : « L'ombilic est la limite entre les parties supérieures et les parties inférieures[3] ». Mais, à proprement parler, il ne s'était

1. Dans son ed. du *De Architectura*, Stratico s'exprime ainsi à propos de la dimension du pied de l'Apollon du Vatican : « Pes in Apolline Vaticano est $\frac{171}{1172}$ totius, hoc est minor parte sexta, est enim aequalis $6 + \frac{146}{171}$ *fere aequalis parti septimae* » (vol. II, part. I, p. 10, en note).

2. P. Richer, *Canon des proportions du corps humain*, p. 52 (pl. VII, fig.). — « Observons que Winckelmann aurait fait erreur en disant que le pied est toujours à peu près le 6e de la hauteur des statues viriles; c'est toute la hauteur du crâne, c'est-à-dire deux palmes ou tout au moins neuf doigts qu'il convient de compter en plus. » (Guillaume, *Mon. de l'art antique*, *op. cit.*, p. 10.)

3. Hippocr., Περὶ ἑβδομάδων, § 48, dans les *Œuvr. compl.*, trad. Littré, t. VIII,

pas hasardé à affirmer que là était le centre, en quelque sorte mathématique, du corps humain, comme l'on serait tenté de le croire d'après Vitruve. On sait, en effet, que le milieu de la configuration humaine répond à la racine des organes génitaux ; il en est ainsi, dans la moyenne des cas, dans le canon de sept têtes et demie, autrement dit dans le canon scientifique[1]. Au surplus, l'observation d'après laquelle le nombril serait au milieu du corps, tout ancienne qu'elle est, a rencontré des contradicteurs dès l'antiquité, ainsi qu'il fallait s'y attendre. Varron estimait que c'était une erreur de penser qu'il en fût ainsi : « *Umbilicum dictum aiunt ab umbilico nostro, quod is medius locus sit terrarum, ut umbilicus in nobis*; *quod utrumque est falsum. Neque hic locus est terrarum medius neque noster umbilicus est hominis medius*[2]. » Nous ne tarderons pas à voir ci-après comment peut s'expliquer sans difficulté le passage de Vitruve relatif à la position médiane du nombril, en faisant la part du laconisme de son langage.

Il est enfin un rapport que Vitruve nous fait connaître, mais que la science, tout au moins pour les proportions de l'homme moyen, n'a point confirmé, à savoir l'égalité donnée entre la grande envergure et la taille, ce qui supposerait des membres supérieurs trop courts. Hâtons-nous d'ajouter que si, au point

p. 666 : « definitio autem superiora partium et in inferiora corporum umbilicus. »

1. Voy. p. Richer, *op. cit.*, p. 50.

2. *De lingua lat.*, liv. VII, § 17, éd. C. O. Mueller, p. 125. — On a fait aussi intervenir Varron dans la question des proportions du corps humain. Stratico (éd. du *De Architectura*, vol. II, part. I, p. 10, en note), s'exprime en effet de la façon suivante à propos de ce passage de Vitruve : « *uti os capitis a mento ad frontem summam, et radices imas capilli esset decimae partis.* » Pomponius Gauricus, *Lib. de sculptura*, hominis justam ait altitudinem novem esse capitum, id est novies quantum sit a mento imo ad imum capillum : idque in adultis dumtaxat : infantium enim longitudinem non nisi quatuor faciebus constare. Non defuerunt qui in novem partes et unius tertiam hominis corpus partientes (cujus rei laudant auctorem *Varronem*) constituant partem unam a mento ad radices imas capillorum, duas a summo pectore ad umbilicum, ab hoc ad genitalia unam, ab istis per femora ad genu duas, infra genu per tibias ad malleolos duas. Rursus unius tertiam a radicibus capillorum ad verticem statuunt, tantundem a mento ad summum pectus, etc. »

de vue du canon scientifique, le carré des anciens est chose erronée quand il s'agit de la taille moyenne, on a pu se demander s'il ne serait point véridique pour ce qui est des grandes tailles (canon de huit têtes). On a observé, en effet, d'après les statistiques anthropométriques, que plus la taille s'élève, plus l'écart entre la taille et la grande envergure diminue, et que, par exemple, pour la taille de 1,65, la

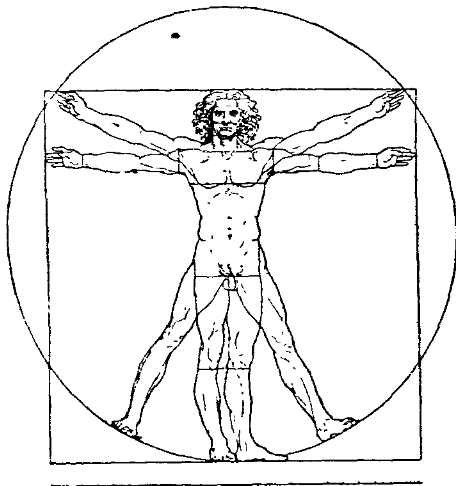


Fig. 3. — Proportions du corps humain inscrit dans un carré et dans une circonférence.

grande envergure est de 1,69, tandis que pour la taille de 1,84, elle est de 1,85. « Nous nous rallions, a-t-on dit[1], pour ce qui est des grandes tailles, à l'ancienne formule artistique de l'homme inscrit dans le carré, c'est-à-dire considéré comme aussi haut que large les bras étendus en croix, la grande envergure égalant la taille... Le canon donné par Salvage dans son « Anatomie du gladiateur combattant » et qui mesure également huit têtes reproduit très exactement la proportion du torse et des membres inférieurs ».

Si maintenant, nous servant de cette dernière figure qui vérifie, ainsi qu'on vient de le voir, le texte de Vitruve pour

1. P. Richer, *op. cit.*, p. 69 et 78.

l'inscription dans un carré de l'homme étendu les bras placés perpendiculairement à sa taille, nous lui appliquons les données du même auteur quant à l'inscription dans un cercle de la figure humaine, nous arrivons au résultat suivant. L'une des branches d'un compas étant appuyée sur le nombril d'un homme étendu sur le dos, l'autre, en décrivant une ligne circulaire touchera bien, à la vérité, les doigts des pieds, mais elle n'atteindra l'extrémité de ses mains que si les bras étendus quittent la position horizontale pour se rapprocher un peu de la tête, de façon à ce que la ligne des bras ne forme plus un angle droit avec la ligne verticale de la taille humaine. C'est à la condition que l'on écartera les jambes dans le cercle, de façon à former un triangle équilatéral et que l'on élèvera les bras de chaque côté à la hauteur du sommet de la tête que la mesure simplement indiquée par Vitruve sera vérifiée exacte, quant au cercle et au carré dans lesquels on peut inscrire le corps humain. C'est ce que montre bien un dessin de Léonard de Vinci, représentant un homme dont les pieds et les mains touchent à la fois aux côtés d'un carré et à la circonférence d'un cercle (fig. 3). Moins laconique, le langage de Vitruve aurait pu noter cette différenciation dans la position du corps; il aurait pu faire entendre que dans ce genre de configuration, il s'agit de l'extension des mains jusqu'à leur extrémité, tandis que pour les pieds, il ne s'agit que de l'extrémité des jambes, des talons. Moins laconique aussi, ce même langage nous aurait signifié clairement que c'est seulement dans ce genre de configuration, avec extension des bras et des mains en largeur, et des jambes en longueur, que le nombril occupe le centre d'un dessin représentant de cette façon un canon de huit têtes appliqué à un type humain.

V

§ 44. — Pline l'Ancien qui nous a laissé, comme on l'a vu plus haut, dans son *Histoire naturelle*, des renseignements caractéristiques sur la statuaire grecque, est très bref en ce qui

concerne le canon des proportions humaines. Il se borne, à peu de choses près, à mentionner ce que nous savons dejà par Vitruve, touchant le canon de huit têtes, à savoir que le corps humain, considéré dans sa hauteur et dans sa largeur la plus grande, par l'extension des bras, peut s'inscrire dans une figure de forme carrée. « On a observé, dit-il[1], que la dimension de la taille humaine qui s'étend depuis l'empreinte du pied jusqu'au sommet de la tète se retrouve dans la largeur du corps par suite de l'extension des bras et des mains jusqu'à l'extrémité des doigts les plus longs ». Mais, à la différence de Vitruve, il n'entre dans aucun détail sur les proportions de la tête ni sur celles d'aucune autre partie du corps humain. Il ajoute seulement ceci : « De même, il y a des hommes chez qui les forces sont plus grandes du côté droit; il y en a d'autres chez qui elles sont égales des deux côtés, d'autres aussi, chez qui elles l'emportent à gauche : et cela n'arrive jamais chez les femmes ». Nous ferons connaître plus loin un autre texte ancien où l'on trouvera marquée cette inégalité de forces entre les deux sexes.

§ 45. — Nous venons de voir que le long texte de Vitruve et le court passage de Pline sur les proportions du corps humain concernaient principalement le canon artistique de huit têtes. Il nous reste à montrer d'abord ce que des écrits latins peuvent nous apprendre encore sur d'autres systèmes de proportions usités dans l'antiquité; en second lieu, nous devons rechercher si ses écrits ne renferment point des données qui permettent de compléter un peu les renseignements assez laconiques de l'auteur

1. « Quod sit homini spatium a vestigio ad verticem id esse pansis manibus inter longissimos digitos observatum est, sicuti vires dextra parte majores, quibusdam aequas utraque, aliquis laeva manu praecipuas : nec id umquam in feminis. » (*Hist. nat.*, l. VII, 17, éd. Jahn). Cf. Vitruve : « *manibus et pedibus pansis* ». On remarquera un peu plus de précision dans le passage correspondant de Pline : « *pansis manibus inter longissimos digitos* », ce qui n'est pas sans intérêt, pour l'établissement d'un rapport assez exact entre la taille et l'envergure, dans les conditions que nous avons décrites précédemment. — Dans les paragraphes qui précèdent (même livre), Pline expose quelques cas de tailles extraordinaires par leur grandeur ou par leur petitesse, et il mentionne deux observations sur les proportions et la croissance d'enfants anormaux.

du *De Architectura*. On se rappelle, en effet, que Vitruve, après avoir énuméré un certain nombre de rapports très intéressants à connaître pour la configuration de certaines parties du corps humain, ajoute ceci : « Les autres membres ont aussi leur mesure et leur proportion ». Mais il n'entre pas dans des détails précis que l'on voudrait tenir de lui en cette matière au point de vue de la science et de l'art anciens. Quelque limitées que soient les indications que nous avons pu recueillir à cet égard, il nous a paru qu'il n'y avait pas lieu de les négliger; nous allons les exposer succinctement.

VI

§ 46. — Si nous ouvrons l'ancien traité anonyme *De Physiognomonia*[1], qui paraît dater, au plus tard, du milieu du IIIe siècle, et qui a été composé d'après Polémon, rhéteur du temps d'Adrien, avec des additions tirées d'Eudoxe et d'Aristote, nous y trouvons les remarques suivantes concernant les mesures du corps humain : ... « *Emetiendum quoque est spatium ab umbilico usque ad pectoris finem; item a pectoris fine usque ad originem colli...* » — « Il faut mesurer aussi l'espace qui s'étend depuis le nombril jusqu'à la limite de la poitrine; de même, celui qui va depuis cette limite jusqu'à la naissance du cou... » Ces subdivisions de la configuration humaine sont, il est vrai, incomplètes; mais, grâce aux deux étalons de mesure que contient ce passage, on peut restituer l'ensemble des sections du corps dans ce système. Il faut d'abord y joindre la première subdivision du membre supérieur, celle qui les commande toutes, c'est-à-dire celle qui va

1. *Ex tribus auctoribus quorum libros prae manu habui Loxi medici, Aristotelis philosophie, Polemonis declamatoris, qui de physiognomonia scripserunt*, éd. Valentin Rose, p. 141 (*Anecdota graeca et graecolatina, Mittheilungen aus Handschriften zur Geschichte der griechischen Wissenschaft*, Berlin, 1864). Cet ouvrage a été attribué par l'éditeur à Apulée sans preuves suffisantes. Voy. H. Sauppe, *Götting. gel. Anzeig.* 1856, p. 22 et suiv. : pour la critique du texte, voy. notamment, p. 23-26.

de la tête jusqu'à la naissance du cou environ. A la différence du canon de huit têtes, cette subdivision ne comprend pas seulement la tête proprement dite, à savoir la tête jusqu'au menton, mais bien aussi son support naturel entre les deux épaules. Il en résulte que les autres subdivisions de ce canon des proportions embrassent un espace un peu plus considérable que dans le canon de huit têtes, à savoir chacune environ un septième de l'ensemble. Ainsi, outre les trois subdivisions susdites, nous en compterons quatre autres : celle qui s'étend du nombril jusqu'au dessous des organes génitaux, celle qui descend ensuite jusque vers le genou, celle qui embrasse la partie supérieure de la jambe, et enfin celle qui correspond à sa partie inférieure, y compris le pied jusqu'à son empreinte sur le sol.

Il est intéressant de constater que le même auteur se rencontre avec Pline l'Ancien (voy. *supra*, § 43), lorsqu'il observe que, dans le corps masculin, la force et le développement sont souvent irrégulièrement répartis et que, soit le côté droit, soit tel ou tel organe situé dans cette région peuvent l'emporter sur le côté opposé. « *Item in quocunque corpore pars aliqua dextra major fuerit vel oculus vel manus... vel pes vel vertex capitis ad dextram magis se conferat, vel si ex duobus verticibus vel tribus major in dextris partibus fuerit, assignantur haec omnia indicia generi masculino*[1]... »

Nous trouvons aussi dans cet écrit de curieuses remarques sur les proportions comparées de l'homme et de la femme. On sait que les artistes ont, en général, donné à la femme les mêmes proportions qu'à l'homme. Sauf dans les diamètres transverses du torse, on a reconnu au corps féminin les mêmes subdivisions en hauteur, et les mêmes points de repère, à cette différence près aussi, au point de vue scientifique, que les proportions qui lui conviendraient le mieux seraient celles qui sont propres aux hommes de taille moyenne ou même de petite taille. Comme c'est surtout dans les diamètres transverses supérieur et inférieur du tronc que résident les plus grandes diffé-

1. *Op. cit.*, p. 198.

rences de mesure entre l'homme et la femme, on a déjà fait observer que les anciens accentuaient trop fortement ces différences. Voici maintenant comment notre auteur décrit et caractérise en quelques mots les proportions comparées de l'homme et de la femme : « *Veniamus ad indicia corporis masculini... umeri et superiores corporis partes usque ad umbilicum latiores, inferiores deductae paulatim plenitudine deductae... corporis... cujus minor sit pars ab umbilico quam est a summo capite ad umbilicum. — Veniamus ad indicia corporis feminini... ab umeris usque ad umbilicum corpus angustius et brevius, ab umbilico usque ad genua prolixius et brevius, a genibus usque ad pedum ima deductius... planta concava et a reliquo vestigio elatior*[1]... »

On peut appliquer à ce passage ce qu'un écrivain très compétent observe au sujet des remarques des anciens touchant ces mêmes proportions comparées : « Cela revient à dire que chez la femme le diamètre des hanches l'emporte sur celui des épaules, tandis que chez l'homme c'est le diamètre des épaules qui l'emporte sur celui des hanches. Cette formule, pour ce qui est de la femme, est évidemment exagérée... La formule exacte est la suivante : chez l'homme comme chez la femme, le tronc représente un ovoïde à grosse extrémité supérieure ; mais tandis que chez l'homme la différence entre cette large extrémité supérieure et la petite extrémité inférieure est considérable, chez la femme cette différence est beaucoup moindre[2] ». Si, sous ce rapport, l'artiste donne parfois à ses œuvres des formes exagérées, il pourra répondre non sans raison aux objections de l'homme de science que ce qu'il a eu en vue ce n'est pas une moyenne, mais des extrêmes, et qu'il a cherché dans les modèles que lui fournit la nature des individualités caractéristiques qui s'offrent à son esprit comme étant le genre de type qu'il veut représenter.

Au sujet des proportions de la femme dans la sculpture grec-

1. *Op. cit.*, p. 106-108.
2. Mathias Duval, *Précis d'anatomie artistique*, p. 1?5.

que, on doit, comme on sait, à M. S. Reinach des observations fort intéressantes. Après avoir mis en lumière diverses particularités de formes et de rapports, notamment dans le dessin et le modelé des yeux[1], qui permettraient de distinguer les sculptures grecques de l'école de Phidias d'avec celles des écoles subséquentes du IVe siècle, ce savant archéologue a proposé, il y a peu de temps, un nouveau critérium fondé sur l'étude supérieure du torse et valable pour les figures féminines seulement.. Le nouvel indice chronologique, qu'il a appelé l'*indice mammaire*[2], n'est autre que la distance entre la base des seins mesurée en rapport avec le diamètre, distance qui peut être supérieure, égale ou inférieure à leur diamètre, distance qui peut même être nulle, pour ne pas parler de certains cas où les seins paraissent être en quelque sorte adhérents. Cet intervalle entre les seins peut être très supérieur à leur diamètre dans l'art archaïque, y compris les figures du Parthénon; la distance devient insignifiante ou même nulle dans l'école de Praxitèle qui, d'après l'état actuel de nos connaissances, aurait consacré définitivement un canon différent de celui de l'art archaïque, consistant à augmenter le volume des seins pour en diminuer l'intervalle. L'étude des statues dont on connaît la date permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu changement brusque, mais évolution ; l'intervalle entre les seins a diminué progressivement dans la sculpture grecque entre 480 et 350 avant J.-C. Plus tard, ainsi que dans l'art de la Renaissance et l'art moderne, c'est généralement le « canon » de Praxitèle qui a prévalu.

VII

§ 47. — A un autre point de vue, Philostrate le Jeune, qui

1. *Gaz. des Beaux-Arts*, 1er déc. 1902, p. 449-470. Cf. du même, *Recueil de têtes antiques*, 1903.

2. *Un indice chronologique applicable aux figures féminines de l'art grec*, dans la *Rev. des ét. gr.*, t. XXI (1908), p. 13 et s. — Cf. *Compt. rend. de l'Acad. des Inscr. et Belles-lettres*, mai 1907, p. 228.

vivait environ dans la seconde moitié du III[e] siècle[1], nous a laissé, dans ses Εἰκόνες, un curieux passage sur les proportions du corps humain, que nous devons citer ici. « Parmi les anciens, dit-il[2], de savantes personnes nous ont laissé des ouvrages sur les proportions en peinture[3]. Ils ont établi des lois concernant les rapports des membres entre eux, comme s'il était impossible de représenter exactement les sentiments de notre âme, si ces rapports n'étaient exactement conformes à ceux de la nature. Car les formes étrangères et contraires aux vraies proportions ne sauraient servir à l'expression des mouvements d'une âme bien réglée » En insistant ainsi sur l'intime alliance, sur la correspondance exacte de l'âme et du corps, sur le juste équilibre qui doit en résulter, Philostrate a montré d'une façon vraiment philosophique tout le prix que les artistes grecs attachaient à l'observation sage et habile des proportions du corps humain.

VIII

§ 48. — Nous trouvons, au v[e] siècle, dans l'œuvre bien connue du rhéteur africain Martianus Capella (livre VII, *de Arithmetica*, § *de heptade*) un passage qui est ainsi conçu : « *Item septem corporis partes hominem perficiunt : caput tenus imum collum, pectus, venter, duas manus pedesque*[4]. » C'est à propos de l'influence des nombres en général et de certains nombres en particulier, que Martianus Capella est amené à s'occuper

1. Sur l'époque où cet auteur aurait vécu, cf. A. et M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 763. — Voy. E. Bertrand, *Un critique d'art dans l'antiquité, Philostrate le jeune et son ecole*, p. 101.

2. Nous transcrivons ce passage de Philostrate le jeune, d'après l'éd. Westermann (Εἰκόνες, προοίμιον) : « Δοκοῦσι δέ μοι παλαιοί τε καὶ σοφοὶ ἄνδρες πολλὰ ὑπὲρ ξυμμετρίας τῆς ἐν γραφικῇ γράψαι οἷον νόμους τιθέντες τῆς ἑκάστου τῶν μελῶν ἀναλογίας, ὡς οὐκ ἐνὸν τῆς κατ' ἔννοιαν κινήσεως ἐπιτυχεῖν ἄριστα μὴ ἔσω τοῦ ἐκ φύσεως μέτρου τῆς ἁρμονίας ἡκούσης... » (p. 397).

3. Pline l'Ancien (*Hist. Nat.*, l. XXXV, 39) dit déjà en parlant d'Euphranor : « Volumina quoque composuit *de symmetria et coloribus* ».

4. Ed. Fr. Eyssenhardt (1866), p. 263.

du nombre sept[1]. Ce passage est très court, très peu explicite; mais avec ses sous-entendus, il semblerait se rapporter en partie à la stature humaine répondant environ à la mesure de sept têtes.

Nous y retrouvons déjà les trois premières subdivisions du corps humain, que nous avons mentionnées plus haut à propos de l'extrait du *De Physiognomonia*, restitution faite de la première subdivision, à savoir, la tête jusqu'à la naissance du cou. Sans doute les points de repère précis manquent pour la seconde et la troisième; mais elles n'en sont pas moins désignées. Il n'en est pas de même de toutes les autres dans le sens de la taille de haut en bas. Mais prenons la tête comme étalon de mesure, d'autant plus qu'elle est formellement mentionnée dans le texte ci-dessus; nous savons que le pied (de même que la main) forme une partie du corps ayant environ une tête comme commune mesure; nous la retrouvons quatre fois environ depuis le ventre jusqu'à l'empreinte du pied; nous avons vu précédemment que plus d'une statue antique mesure dans sa hauteur sept têtes, quoique le plus souvent ces statues mesurent sept têtes et demie, et au-dessus, le nombre de huit têtes n'étant pas le plus fréquent. Les anciens qui aimaient, comme nous l'avons déjà dit, les nombres simples évitaient les fractions, et c'est dans la pratique, bien plus que dans la théorie, qu'ils admettaient que l'on fît fléchir à cet égard les règles convenues et qu'ils se donnaient une certaine liberté d'exécution artistique, qui les faisaient se rencontrer assez souvent avec les données scientifiques tirées actuellement de la moyenne des observations.

IX

§ 49. — Arrivons enfin à l'une des œuvres les plus importantes d'un autre écrivain d'Afrique, au *de Civitate Dei* de saint Augustin, qui fut composé durant le premier quart du

1. Sur les nombres en général, et le nombre sept en particulier, voy. D. Ramée, *Histoire générale de l'architecture*, p. 103 et s.

ve siècle. Nous y rencontrons l'indication d'un système de proportions du corps humain que l'on chercherait vainement dans des écrits antérieurs de l'antiquité. Le célèbre auteur ecclésiastique, si versé dans la connaissance de la littérature et des arts profanes, a été amené à insérer le texte suivant, — qui devait être déjà connu, sans doute, avant lui, — à propos des dimensions de l'arche de Noé et de son évaluation en coudées (*De Civ. Dei*, liv. XV, ch. 26) :

« *Humani quippe corporis longitudo a vertice usque ad vestigia sexiens tantum habet quam latitudo, quae est ab uno latere ad alterum latus, et deciens tantum quam altitudo, cujus altitudinis mensura est in latere a dorso ad ventrem; velut si jacentem hominem metiaris supinum seu pronum, sexiens tantum longus est a capite ad pedes, quam latus a dextra in sinistram vel a sinistra in dextram, et deciens, quam altus a terra*[1] ». — Ainsi, dans ce système de proportions, « la longueur du corps humain du sommet de la tête jusque sous les pieds a six fois la même dimension que sa largeur, laquelle s'étend d'un côté du corps à l'autre, et dix fois la même dimension que son épaisseur (à la taille). Celle ci se mesure du dos au ventre, comme si l'on mesurait un homme étendu sur le dos ou couché sur le ventre; le nombre de six mesures est le même en longueur de la tête aux pieds qu'en largeur, de l'extrémité de la main droite à l'extrémité de la main gauche, ou réciproquement. »

Ces subdivisions, si on les prend d'abord de haut en bas, n'ont point la tête proprement dite pour étalon de mesure, comme nous l'avons vu dans les canons de 7 1 2 et 8 têtes. En effet, la sixième partie du corps, prise vers la taille, correspond dans le sens de la hauteur à la tête augmentée du cou jusqu'à la région de la clavicule; les cinq autres vont dans l'ordre suivant, de haut en bas, à savoir : de la ligne des mamelons au creux de l'estomac, de cette région aux organes génitaux, de ces organes jusqu'au dessus des genoux, puis de là jusqu'au

1. Voy. le *Corpus script. ecclesiast. lat.*, publ. par l'Academie de Vienne, vol. XL (1900), ed. Hoffmann, pars. 2ª, p. 116-117.

travers des jambes et de là enfin jusqu'au sol. On peut déjà se rendre compte un peu de ces subdivisions en se reportant aux figures correspondant aux canons de sept têtes et demie et de huit têtes. Mais il faut faire observer que les parties qu'elles délimitent dans le canon de sept têtes et demie, les dépassent

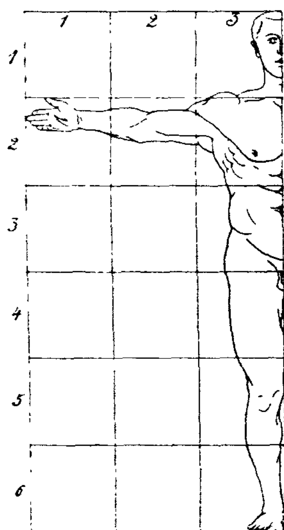


Fig. 4. — Canon des proportions, d'après saint Augustin. (Vue de face.)

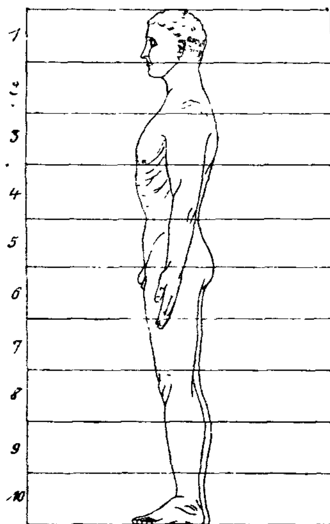


Fig. 5. — Canon des proportions, d'après saint Augustin. (Vue de côté.)

un peu par en bas dans le canon de huit têtes. De droite à gauche, suivant la plus grande extension horizontale des bras, ces subdivisions comprennent au total six sections en largeur : 1° l'espace qui va de l'extrémité des doigts jusque vers le milieu de l'avant-bras, 2° l'espace qui va de là jusque vers le haut des bras, 3° l'espace qui va de là jusqu'à la ligne verticale qui divise le milieu de la poitrine, et autant à gauche qu'à droite (voy. fig. 4)[1].

1. Nous adressons tous nos remerciements à M. Chauliat, architecte, qui a bien voulu exécuter les fig. 4 et 5, d'après les indications que nous lui avons données.

Dans ce canon à six divisions, en hauteur et en largeur, avec extension des bras et des mains, nous retrouvons donc une pareille égalité de mesure totale, ainsi que nous l'avons constaté déjà en étudiant les textes de Vitruve et de Pline l'Ancien. L'étalon d'un sixième a déjà été donné par Vitruve à propos de la dimension du pied; mais le texte de saint Augustin ne parle pas, dans le canon qu'il nous transmet, de cette partie du corps. Quant à l'étalon du dixième, Vitruve nous le donne à un autre point de vue et d'une autre façon, en disant que cette dimension se trouve dans le visage depuis le menton jusqu'au haut du front. Il est curieux de constater que ce rapport s'accorde avec les données d'un autre étalon du dixième dont nous sommes redevables au texte de saint Augustin.

Ce qu'il y a aussi de très intéresssant dans le canon que saint Augustin nous a transmis, c'est qu'il n'indique pas seulement des rapports de hauteur et de largeur du corps humain, considéré dans face antérieure, que Vitruve ne nous a pas fait connaître; c'est encore qu'il contient certains rapports d'épaisseur, de profondeur de la stature humaine, suivant sa face latérale, dans la région du torse et de son diamètre transverse. Or, nous avons vu que l'auteur du *de Architectura* ne nous apprend rien au sujet des proportions de ce genre. La mesure de l'épaisseur du corps entre le bas de la région dorsale et la région du haut du ventre correspond au dixième de la longueur totale de la stature humaine. Étant donnée une taille élevée, celle-ci peut être divisée en dix sections réparties, de haut en bas, de la façon suivante. La première va du dessus de la tête à la ligne horizontale qui passe par les lèvres; la seconde va de la ligne de la bouche au dessous du cou, autrement dit à la région des clavicules; la troisième atteint la ligne des mamelons; la quatrième, celle de la taille; la cinquième, celle de la naissance des parties génitales; la sixième va de celles-ci jusqu'à mi-cuisse environ; la septième, jusqu'au genou, la huitième jusqu'à mi-jambe à peu près; la neuvième, jusqu'au dessous du mollet; et la dixième enfin atteint le sol au dessous des pieds.

(voy. fig. 5). Et c'est ainsi qu'avec l'emploi de ces nombres six et dix, de ce dernier surtout, grâce à ces rapports calculés et harmonisés, nous arrivons à une combinaison de nombres parfaits, à une excellence de proportions qui était chère aux anciens. C'est le cas de rappeler le passage de Vitruve[1] (liv. III, I) que nous avons déjà cité (§ 42).

§ 50. — Le texte de saint Augustin que nous venons de commenter passa du *De Civitate Dei* dans le recueil d'extraits[1] que fit son abréviateur Eugippius, né à Carthage, auteur chrétien qui vivait entre le milieu du ve siècle et le milieu du vi^e^. Comme saint Augustin, Eugippius[2] revient à plusieurs reprises sur la mesure du corps de Jésus-Christ[3] : « *Christus in ea mensura corporis, in qua mortuus est, resurrexit,* etc. ». Chez lui, le canon des proportions prend un caractère symbolique et mystique, dans son commentaire sur l'arche de Noé et sa construction : « *nam et mensurae ipsae longitudinis et altitudinis, ejus latitudinis ei significant corpus humanum* ».

Ce n'est pas seulement dans les manuscrits de ses œuvres qu'on trouve la reproduction du texte qu'il a tiré de saint Augustin. On le rencontre aussi dans des manuscrits de Munich[4] et de Salzbourg[5] qui contiennent des extraits d'auteurs de l'antiquité sur la métrologie, la géométrie et l'arpentage; et c'est même à Eugippius[6], et non à saint Augustin, que ces com-

1. Éd. Valentin Rose et Müller-Strübing, p. 66-67.

2. *Eugippii excerpta ex operibus S. Augustini*, rec. Knoell, XXXIV (*De mensura arcae, in qua propter Christum corpus probabiliter metitur humanum*) dans le *Corpus Script. eccles. latin.* de l'Académie de Vienne, vol. VIII, pars I^a^ (1885), p. 216. (Cf. Migne, *Patr. lat.*, t. LXII), Voy. sur Eugippius le *Prooemium* placé en tête de la *Vita S. Severini* par H. Sauppe, dans *Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiq.*, t. I, *pars posterior*, 1877, p. 5 et suiv.

3. Voy. sur la taille de J.-C., les *Annales archéologiques* de Didron, t. XXIII, p. 237 : voy. surtout l'étude de G. Uzielli, *Le Misure lineari medioevali e l'effigie di Cristo*, Firenze, 1899 (fig.).

4. Voy. Max Curtze, *Abhandlungen zur Geschichte der Mathematik*, fasc. VII, p. 75 à 142, à propos du ms. lat. de Munich 14 836 (fol. 72 v°).

5. Voy. Moritz Cantor, *Die römischen Agrimensoren*, p. 223. Cf., *ibid.* p 155, d'après le ms. suivant : cod. a. V, 7, S. Peter, Salzburg.

6. Le nom d'Eugippius y est reproduit d'une façon hésitante : « Secundum *Egesipppum* vel *Eugippum*... » Ces extraits ont été reproduits par N. Bubnov, dans *Gerberti opera mathematica*, p. 364.

pilations attribuent la paternité du susdit texte sur les proportions du corps humain. Quand on l'a reproduit en l'imprimant sans commentaires avec des extraits de géométrie ancienne, on n'a remarqué ni son importance, ni la source dont il dérivait.

X

§ 51. — Le système des proportions du corps humain qui venait de l'antiquité disparut peu à peu à l'époque de la décadence, mais il laissa des traces jusque dans le haut moyen âge, comme nous l'avons montré tout récemment[1] en publiant et en commentant un *Formulaire du VIIIe siècle pour les fondations d'édifices et de ponts, d'après des sources d'origine antique.* Les éléments qui composent ce texte appartiennent à l'antiquité romaine; il y a lieu de rappeler à ce sujet les noms de Vitruve, de Cetus Faventinus et surtout de Palladius, comme nous l'avons établi; il renferme dans sa rédaction une trace évidente gréco-byzantine qui se retrouve dans un écrivain du VIe siècle environ. Nous reproduisons ici, à titre d'exemple, le premier paragraphe de ce formulaire où l'on retrouve l'emploi du système des proportions humaines appliqué à des mesures d'architecture pour des fondations d'édifices. Il s'agit de bâtiments de peu d'élévation, de bâtiments ruraux, selon toute vraisemblance.

« I. *De dispositione fabricae.* — § 1. — *Si in altitudine IIII^or staturis fuerit fabrica, unius staturae altitudine oportet esse fundamentum; si vero tribus staturis altitudo, usque ad bifurcum erit fundamentum; si autem unius staturae altitudo,*

1. Voy. *Bulletin monumental*, 1907, n° 5-6. Cf. notre nouv. éd. à part (1908), avec des additions. Les textes que nous avons étudiés en détail dans ce mémoire sont entrés dans la *Mappae clavicula* (ou Clef de la peinture), précieux recueil dont l'éminent Berthelot a étudié exclusivement les parties intéressant l'histoire de la chimie depuis l'antiquité dans son *Histoire des Sciences, la chimie au moyen âge, materiaux pour servir à l'histoire de la technique de l'art au moyen âge,* publié sous les auspices du Comité des travaux historiques (1893).

usque ad geniculum [erit] fundamentum. » Ainsi, « si le bâtiment doit avoir en hauteur quatre fois la dimension de la taille humaine, il faut que les fondations aient la profondeur d'une taille. Si sa hauteur doit atteindre celle de trois tailles, les fondations auront une profondeur égale à celle du bas de la taille jusqu'à la naissance des cuisses. Si sa hauteur est celle d'une taille, les fondations iront jusqu'au genou. »

Étant donnée la moyenne de la taille de 1ᵐ,65 dans le canon de sept têtes et demie, si nous exprimons numériquement la hauteur que peut avoir le bâtiment à construire et la profondeur des fondations qui le soutiennent, nous nous rendons compte que d'après notre formulaire il faudrait donner 1ᵐ,65 de fondation à un bâtiment de 6ᵐ,60 de hauteur et ainsi de suite, selon le nombre de tailles humaines ou les fractions de tailles superposées qu'il devra mesurer. D'autre part, étant donnée la taille de 1ᵐ,80 dans le canon de huit têtes, il faudrait dans ce cas creuser une fondation de 1ᵐ,80 pour un bâtiment de 7ᵐ,20. Or, comme dans le canon de huit têtes la ligne médiane horizontale passe par les parties génitales, c'est plutôt à ce canon que se rapporteraient les données dudit formulaire, si l'on se rend compte des sections égales du corps humain qui y sont mentionnés : à savoir la ligne des genoux, celle des parties génitales et celle des mamelons, auxquelles s'ajoute, en quatrième lieu, celle du dessus de la tête.

Nous n'insisterons pas ici sur la question de la transmission, de l'antiquité au moyen âge, de procédés de mesure tirés de la stature humaine ; car nous ne voulons pas dépasser davantage les limites que nous avons assignées à nos investigations. Il nous suffira d'avoir montré, dans la question qui nous occupe, à l'aide de textes tirés du *De Architectura* et d'autres encore (dont une partie était restée inutilisée avant nous), un certain nombre de points de repère chronologiques, qui forment autant d'échelons pour remonter le cours du temps pendant l'antiquité et l'époque de la décadence.

V. MORTET.

LE PÉDAGOGUE DU GROUPE DES NIOBIDES

ET LE LIVRE D'ESQUISSES DE CAMBRIDGE

(PLANCHE I)

On connaît assez exactement l'histoire du groupe florentin des Niobides et Dütschke a essayé d'identifier les statues de ce groupe qui furent retrouvées en 1583[1]. D'après les documents qu'il allègue, on en aurait découvert alors 12; or, on arrive, suivant lui, au même chiffre si, des 20 Niobides de Florence, on écarte : 1° ceux qui sont d'un autre marbre que les statues *sûrement* exhumées en 1583; 2° celles des statues qui se distinguent de celles-ci par des caractères extérieurs (forme de la base, etc.). « Mais, ajoute Dütschke, de savoir si les 12 figures restantes doivent être considérées comme des Niobides, c'est une question qui doit encore rester pendante ». Cette observation semble singulière, car tout le raisonnement de Dütschke est précisément fondé sur l'hypothèse que les 20 figures sont bien des Niobides; si elles appartenaient à des ensembles différents, rien ne permettrait d'isoler celles qui se distinguent par certains caractères extérieurs. La méthode suivie par Dütschke est donc erronée.

Cet ensemble fut exhumé au début de 1583 dans une vigne appartenant aux Thomasini de Gallese près de S. Jean de Latran, en même temps qu'un groupe de lutteurs[2]. Une lettre du 8 avril, publiée par Gaye, renseigne sur le nombre des figures trouvées :

1. Dütschke, *Ant. Bildw.*, III (1878), p. 136 sq.

2. Les six documents qui l'attestent sont reproduits par Stark, *Niobe* (1863), p. 217 sq. (dans les notes); Dütschke les a revisés. Je cite les quatre lettres (Stark, p. 217, n. 2) d'après leurs numéros.

« *Sua Alt. sa che fu trovato quatuordici figure che sono di buona mano, che rapresenta la storia di Niobe e infra laltre cè un grupo di due figure che sono molto belle.* » Il est possible que ce *grupo* soit celui des lutteurs, mais ce peut être aussi Niobé et sa fille; on aurait ainsi 13 figures, en comptant le groupe pour une seule. Le chiffre 13 résulte clairement de la lettre du 24 juin (nº 3) : « *Queste sono il numero delle statue* 15, *computata l'allotta per doi e la Niobia per doi. Oltre alle* 15 *vi è un torso quale è rimasto alla vigna e non potrà servir per altro che ad acconciar l'altre.* » Que le torse n'entre pas en compte, cela résulte du mot *oltre*; Dütschke n'a pas vu cela. De même, l'inventaire publié par Müntz mentionne : « 15 *figure di gesso intere grande al naturale dell' istoria di Niobe, venute di Roma questo di* 3 *di settembre 1588, che la à mandate M. Marenzio per via di mare*[1] ». Le torse n'avait naturellement pas été moulé. Donc, jusqu'au 24 juin 1583, il est sûr qu'on avait trouvé 13 figures (les lutteurs non compris et mère et fille comptées pour une seule pièce).

De deux choses l'une. Ou bien ces figures étaient toutes des Niobides, auquel cas elles appartiennent à une copie unique d'un groupe des Niobides, travaillée dans la même matière et dans le même style; ou bien la trouvaille comprenait aussi des figures relatives à d'autres sujets, auquel cas il n'y a aucune raison d'admettre l'identité des matériaux et du style; dès lors, tout moyen direct nous manque pour distinguer les Niobides des autres. Or, la première hypothèse est tout d'abord inadmissible, puisqu'il n'existe nulle part 13 Niobides de même matière et de même style; à Florence, ils sont seulement au nombre de 9[2]. Les 4 figures restantes n'étaient probablement pas des Niobides, à moins d'admettre un ensemble antique composé de pièces de différentes provenances. La seconde hypothèse reste donc seule vraisemblable.

1. *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1896, p. 152.

2. Amelung, *Führer*, p 117 sq Dutschke admet seulement 8 figures, le nº 255 étant d'un marbre différent.

Cavalieri a figuré les « Niobides » dans son second recueil[1]; il n'en donne que 10, plus les lutteurs. On peut donc assurer *seulement* pour les 9 figures de même matière et de même style qu'elles ont appartenu à la trouvaille de 1583; pour les deux figures non gravées dans Cavalieri, il est possible qu'on les ait exhumées plus tard au même endroit; enfin, il faut renoncer à déterminer les 4 autres. J'énumère ici ces 9 figures (les indications de Dütschke sont inexactes) :

I. Niobé et sa fille. — D. n° 264. — Cav. 9. — Cl. 313, 2 R.
II. 1er Niobide fuyant — D. n° 257. — Manque. — Cl. 312, 3 R.
III. 2e » » — » 255. — » — » 312, 2 »
IV. 3e » » — » 267 ou 253. Je n'ose décider de quel exemplaire il s'agit; Dütschke pense au n° 253, Amelung au n° 267. On ne peut pas non plus savoir quels exemplaires sont figurés Cav. 14 et Clarac 312, 3 R.
V. Jeune Niobide fuyant. — D. n° 266. — Cav. 13. — Cl. 314, 2 R.
VI. Niobide tombé sur le genou. — D. n° 269. — Cav. 12. — Cl. 314, 1 R. L'identification de Cav. 12 est rendue certaine par la présence d'un pan de draperie sur le mollet droit, qui manque dans la réplique D. 268.
VII. Niobide mort. — D. n° 261. — Cav. 15. — Cl. 314, 5 R.
VIII. Aînée des Niob. fuyant. — D. n° 259. — Cav. 19. — Cl. 312, 4 R.
IX. Deuxième » » — » 265. — » 18. — » 312, 5 R.

Rien n'autorise à croire que le pédagogue (D. 258; Cl. 314, 6 R.) appartienne à la trouvaille de 1583; la base, qui est toute différente, porte à penser que cette statue faisait partie d'une autre série et fut acquise, à titre de complément, par Francesco de Médicis. On sait qu'il existait à Rome au XVIe siècle d'autres copies de Niobides[2]. Or, Michaelis s'est servi de la prétendue découverte du pédagogue en 1583 pour dater le livre d'esquisses de Cambridge[3]. Il allègue, à cet égard, deux *termini post* : le

1. J.-B. de Cavalleriis, *Antiquarum statuarum... liber tertius et quartus*, 1594, pl. 9-19 (figures retournées).
2. 1° Le Niobide mort, Maffei-Bevilacqua (?) à Munich, déjà mentionné en 1500 dans le *Prospettivo Milanese*; 2° le Niobide tombé sur le genou, Valle-Rustici, puis Medici et Uffizi. Mentionné par Aldroandi (1562), p. 215.
3. *Arch. Jahrb.*, 1892, p. 94 et 97.

fait que le pédagogue est dessiné sur le feuillet 51 et le nom de Palais Pichini donné au Palais Fusconi, ce qui n'est pas possible avant 1579. Je ne crois pas qu'on puisse attacher d'importance au bout de papier avec les lettres *Pich Urb* qui a été collé sur le feuillet 60 auprès du dessin du Méléagre Pichini. D'autre part, comme le premier indice est caduc, rien ne nous empêche plus d'admettre le *terminus ante quem*, à savoir le départ de Rome du groupe de Michel Ange représentant Bacchus et un Panisque; dès lors, le livre d'esquisses doit être daté de 1572.

Un autre témoignage sur l'existence de la statue du Pédagogue *avant 1583* nous est fourni par le dessin ici reproduit du *Berolinensis* (pl. I)[1]. Ce recueil de dessins, dus à différents artistes, paraît avoir été formé sous Pie V (1566-72); la plupart sont l'œuvre de l'architecte florentin Giovanni Antonio Dosio[2]. La date la plus importante est fournie par le n° 72, où l'on trouve Pluton et Cerbère avec la note : « *Alla vignia di mer jac° da perugia fuor di porta pertusa oggi di Pio V*[3] ». En outre, au n° 125, Fra Guglielmo della Porta (del Piombo) est mentionné comme vivant *Strada Giulia*; cette maison fut louée en mai 1575 à Niccolò Gaddi et le possesseur mourut avant 1578[4]. Ainsi notre dessin doit être considéré désormais comme le plus ancien document connu sur le Pédagogue du groupe des Niobides de Florence.

Charlottenburg.

P.-G. HÜBNER[5].

1. Fol. 54 et 54v; nos 132 et 133. Sur le recto la vue antérieure, sur le verso la vue de dos.

2. Je compte justifier prochainement cette attribution, en m'occupant avec détail du *Berolinensis*.

3. Disparu; identique à Cavall. III-IV, n. 28 (*in aedibus Vallaium*) = *Rép.*, II. 20, 2.

4. Cf. Lanciani, *Storia degli Scavi*, III, p. 265 sq.

5. [Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par S. Reinach.]

SUR LA DATE DE L'ÉGLISE

ET

DES MOSAÏQUES DE SAINT-DÉMÉTRIUS

DE SALONIQUE

Les travaux récents de réparation, faits à l'ancienne église de Saint-Démétrius, aujourd'hui Kassémié-djamisi, à Salonique, viennent de mettre au jour de très importantes mosaïques, dont M. P. N. Papageorgiou a fait un rapport détaillé dans le dernier fascicule de la *Byzantinische Zeitschrift*[1].

Malheureusement les reproductions, qui accompagnent la description, ne permettent pas de faire de ces mosaïques une étude fondée sur des données certaines. Il semble toutefois possible d'apporter à leur sujet quelques éclaircissements utiles.

Entre autres choses, on a découvert une inscription en mosaïque, placée au-dessous de trois médaillons, dont celui du milieu représente saint Démétrius[2], et les deux autres des personnages inconnus. Cette inscription contient les deux vers sui-

1. P. N. Papageorgiou, Μνημεῖα τῆς ἐν Θεσσαλονίκῃ λατρείας τοῦ μεγαλομάρτυρος ἁγίου Δημητρίου. *B. Z.* XVII, 13 oct. 1908, p. 321-381, avec XXIII planches.
2. *Ibid.* p. 344.

vants, qui semblent destinés à rouvrir la discussion sur la date de la fameuse basilique :

Ἐπὶ χρόνων Λέοντος ἡβῶντα βλέπεις
Καυθέντα τὸ πρὶν τὸν ναὸν Δημητρίου[1].

(Aux temps de Léon, tu vois rajeunie l'église de Démétrius, brûlée auparavant.)

Il s'agit, par conséquent, d'un incendie, qui avait consumé le grand sanctuaire du saint.

Cette inscription vient confirmer un texte, édité, il y a déjà longtemps, par M. l'abbé Tougard dans son ouvrage *De l'histoire profane dans les actes grecs des Bollandistes*[2], texte que de Bye, l'éditeur des *Actes de saint Démétrius*, avait négligé de publier.

Cependant M. Tougard a laissé toute une partie inédite, qui, pour l'explication de l'inscription mentionnée, est du plus grand intérêt. C'est pour cela que nous croyons utile de donner en entier ce passage d'après le manuscrit 1517 de la Bibliothèque nationale[3] :

Μετ' ὀλιγοστὸν[4] οὖν τοῦτον ἤδη χρόνον, ἐπῆλθεν πάλιν τῇ πόλει ἐξ ἡμετέρων ἁμαρτημάτων ἄφατος θλίψις, ἐκ τοῦ τὸν πανάγιον καὶ ἰαματοφόρον καὶ ψυχορύστην ναὸν τοῦ πολλάκις λεχθέντος μετὰ Θεὸν δεσπότου ἡμῶν τοῦ ἁγίου μάρτυρος Δημητρίου περίκαυστον ἐξ ἀοράτου τρόπου γενέσθαι, τοσαύτης οὔσης πληθύος τῶν πολιτῶν καὶ ἐν ἡμέρᾳ[5] γεγενημένου, μὴ ἐξισχῦσαι τοῦτον ἢ μέρος αὐτοῦ, τοῦ παμφάγου ἐκείνου πυρὸς λυτρώσασθαι, καίτοι καὶ ἐμπείρων ἀεροδρόμων ἀνδρῶν πλείστων τυγχανόντων, καὶ ὑδροφόρων μαγγανικῶν[6] ὀργάνων πρὸς παράταξιν πυρὸς οὐκ ὀλίγων καθεστώτων, μὴ παῦσαι ἢ ἐλαττῶσαι τὴν τοιαύτην δυνηθέντων φλόγα, μέχρις ὁ πᾶς λεχθεὶς πανόλβιος ναὸς

1. *Ibid.*, p. 326 et pl. III, 6.
2. Paris, 1874.
3. Les *Actes* parlent aussi de deux incendies, antérieurs à celui que nous raconte le ms. 1517. Le premier consuma le ciborium du saint et ne fit pas d'autres dégâts ; le second menaça un moment le toit, après avoir détruit le ciborium, mais on parvint à dompter les flammes à temps. Pour le premier voir *Acta*, chap. VI, édition de Migne 116, col. 1240-1 ; pour le second *ibid.*, chap. XII. col. 1273/1276.
4. Cette partie est publiée par M. Tougard, *op. cit.*, chap. 61, p. 144 ; voir aussi le ms. 1517 au fo 159 vo.
5. ἡμέρας, ms.
6 Ce mot manque dans l'édition de M. Tougard.

ἀπεκαύθη· ἐκεῖσε μόνον τῆς τοῦ πυρὸς φλογὸς ἐνειληθείσης καὶ μήπω ἕτερον τῶν προσπαρακειμένων οἴκων, ἢ τοῦ δημοσίου ἢ ἕτερόν τι καταβλάψαντος, οὐ μόνον τοῦ ἐνταῦθα φιλοχρίττου λαοῦ ἐπὶ (f° 160) λυτρώσει ἢ κατασβέσει, ὡς λέλεκται, συνδραμόντων καὶ τῶν ἀρχόντων, ἀλλά γε καὶ προσπλευσάντων ἐνθάδε πλείστων ἐπηλύδων μηδενός, ὡς εἴρηται, τῆς φλογὸς κατισχῦσαι, μέχρις ὅτου μονώτατος[1] ὁ πανάγιος ἅπας κατεφθάρη ναός, μὴ ἐναπομείναντος ἐν αὐτῷ κἂν μέρους ἐλαχίστου τινος· ἀλλ' ὥσπερ ἀστραπὴν διελθοῦσαν, οὕτως αὐθωρόν[2] τὴν πυρκαϊὰν γενέσθαι, διά τινων πάντως κρυφίως τολμηθέντων ἀτοπημάτων ἐκκάθαρσιν.

Θαύματος δὲ καὶ τοῦτο καὶ σπουδῆς τῶν φιλομαρτύρων πολιτῶν· ὅτιπερ αὐτίκα τῆς φλογὸς μαρανθείσης, τὴν κάθαρσιν τοῦ αὐτοῦ τεμένους ἐποιήσαντο μετ' οἰμωγῶν[3], καὶ θρήνους οὐ μετρίου· τὸ γὰρ πᾶν τῆς καύσεως καὶ τῆς καθάρσεως ἐν δυσὶν ὥραις τῆς (f° 160ᵛ) αὐτῆς μιᾶς ἡμέρας γεγονός ἦν, ὡς ἅπαντας θρηνωδοῦντας λέγειν, ὅτι διὰ τὰς ἡμῶν ἀδιορθώτους πράξεις εἰς ἐπεξέλευσιν τῆς καθ' ἡμᾶς πόλεως καὶ τοῦτο γεγενῆσθαι, ἄλλους δὲ κατὰ ἀποκάλυψιν φάσκειν, ὅτι τὸν μάρτυρα ὑπὲρ ἡμῶν αἰτήσασθαι τοῦτο εἰς τὸν αὐτοῦ ναὸν γενέσθαι, καὶ μὴ τὴν πόλιν ἑτέραν ἐπεξέλευσιν δέξασθαι.

Καὶ ἦν πᾶσι τότε ἀνυπομόνητος λύπη, ὡς καί τινα τῶν γνησίως ὑπουργούντων τοῦ πανυμνήτου μάρτυρος ἐπ' ὀνείδει διὰ παντὸς μετὰ θρήνων φερόμενον[4] λέγειν· « Οὕτως σοὶ ἤρεσεν, ἅγιε; ταύτη σού ἐστιν ἡ πρὸς ἡμᾶς προμήθεια; ὅτι μετὰ τοσαύτας τῶν ἐχθρῶν γενομένας διὰ σοῦ πρὸς ἡμᾶς σωτηρίας καὶ διαφόρους ἐπιστασίας, καὶ τῶν αἰχμαλώτων τὰς ἀναρρύσεις, καὶ τοσαύτην ἡμῶν ἐν τοῖς πέρασιν καύχησιν, ἵνα παραχωρήσῃς τὸν ναόν σου πυρίκαυστον γενέσθαι, καὶ οὕτως αἴθριον καὶ ἀσχήμονα ὑπάρχειν; οὗτός ἐστιν ὁ ἔπαινος καὶ τὸ ἐξ ἡμῶν πρὸς σὲ καύχημα; πῶς δὲ οἱ ἐνταῦθα προσπλέοντες, ἐνθάδε παραγένωνται; τίς δὲ οὐκ ἐκστήσεται ἐπὶ τῇ γενομένῃ παρὰ σοῦ παροράσει; ἢ μᾶλλον ἔχοις φεῖσαι πρὸς ἡμᾶς ὅτι διὰ τὰς ἐνούσας ἡμῖν ἁμαρτίας τοῦτο γεγένηται; Ναί, ἀσφαλῶς! Εἰ γὰρ ἦμεν ἀναμάρτητοι, οὐδενὸς χρεῖαν εἴχομεν[5]. Πότε δὲ ὑπὲρ τῶν ἁμαρτιῶν ἡμῶν δυσωπήσας παρηκούσθης; ἀλλὰ πάντως καταραθυμήσας[6] ἡμῶν, ἐν τοιαύτῃ ἐνέβαλες θλίψει τὰς ψυχὰς ἡμῶν. »

Ἐν τούτοις δὲ καὶ ἑτέροις πλείστοις τῷ παναγίῳ μάρτυρι κεχρημένου (f° 161ʳ) τοῦ ἀξίου ἀνδρὸς ἐκείνου· ᾧτινί φασι διηνεκῶς ὠπτάνετο· φαίνεται

1. μονότατος, ms.
2. αὐθορόν, ms.
3. μεθ' ὑμωγῶν, ms.
4. φερομένους, ms.
5. La partie qui suit est inédite.
6. κατὰ ῥαθυμήσας, ms.

αὐτῷ καθ' ὕπαρ ὁ ἀοίδιμος οὗτος καὶ συμπαθὴς [1] μάρτυς καὶ λέγει αὐτῷ. « Τίνος [2] καταβοᾷς, ἀδελφέ; πλεῖον σοῦ μέλει μοι διὰ τὸν οἶκον μου · μὴ ἀθύμει παραινῶ, ἐκδεχόμενος τὸν τοῦ Θ(εο)ῦ ἔλεον · μεῖνον οὖν ὀλίγον μᾶλλον καὶ ὄψει τὴν δόξαν αὐτοῦ καὶ τὸν αὐτόν μου οἶκον, ὥσπερ καὶ τὸ πρότερον φαιδρὸν καὶ τῆς θείας χάριτος ἀνάπλεων [3], καὶ τῆς προτέρας ἠξιωμένον εὐωχίας ». Ὁ οὖν τὴν τοιαύτην πληροφορηθεὶς ἐπιστασίαν, χρηστὰς εἰληφὼς τὰς ἐπαγγελίας, τοῖς γνησιωτέροις μετὰ θάρσους τὴν τοῦ ἁγίου ἐπαγγελίαν εὐηγγελίζετο · ἐνίων δὲ ἐν ἀπιστίᾳ τοῦ φαινομένου γινομένων καὶ λεγόντων. « Τίς τοῖς χρόνοις τούτοις δυνήσεται τὴν τοιαύτην τοῦ ναοῦ ἀνοικοδομὴν ποιήσασθαι; ποῦ δὲ οἱ ὀφείλοντες ἐργάται, ἢ τὸ χρῆμα πρὸς τὴν αὐτοῦ κατασκευήν »; καὶ ἄλλα δέ τινα πλεῖστα, ῥαθυμίας ἐχόμενα.

Ὁρῶν τοίνυν ὁ ὄντως σωσίπατρις τὸ συμπαθὲς τῶν αὐτοῦ πολιτῶν, καὶ τὸν στεναγμὸν καὶ τὰ δάκρυα, μὴ φερόντων καθορᾶν τὸν ἰαμόκλυτον ἅγιον ναὸν οὕτως αἴθριον, καὶ τοῦ παντὸς ἀσχήμονα ὑπάρχοντα, τὸ πν(εῦμ)α ἠτήσατο τὸ ἐν τῇ σκηνῇ τὸν Βεσελιὴλ φωτίσαν τὸν Θ(εό)ν [4] καταπέμψαι εἰς ἅσπερ [5] αὐτὸς ἐπεῖδε ψυχάς, ἵνα πάλιν τὸν αὐτοῦ οἶκον τοῖς οἰκείοις πολίταις φαιδρὸν ἐγκαταστήσῃ [6] · ὅπερ καὶ γεγένηται, καὶ διὰ τῆς τοῦ ἀθλοφόρου σπου-(f° 162v)δῆς τε καὶ συνάρσεως, ὡς ὁρᾶται [7] καὶ νῦν, ὁ ὑπερκαλλὴς οὗτος καὶ ἰαματοφόρος οἶκος ἀνιερώθη, ξένων καὶ πολιτῶν σωτήριος καὶ τῆς προτέρας ἠξιωμένος τιμῆς, εὐφροσύνη τε τοῖς πᾶσι γενόμενος, πᾶσι παρέχει τὰς αἰτήσεις προσφόρως [8], ἐν ᾧ καὶ πανηγυρίζομεν τρυφῶντες τῶν θείων μυστηρίων · καὶ τὴν ἐτήσιον αὐτοῦ ἑορτάζομεν μνήμην, τρυγῶντες ἀπαύστως τὰς θεοσδότους (*sic*) αὐτοῦ χάριτας ἀνενδότως, διὰ τῶν αὐτοῦ ἐπιστασιῶν, δοξολογοῦντες π(ατέ)ρα καὶ υἱὸν καὶ ἅγιον πνεῦμα, νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων.

I

Après avoir pris connaissance de ce texte, confirmé par l'inscription, trois questions se présentent à l'esprit :

1° L'incendie avait-il ou non entièrement détruit le monu-

1. συμπαθεῖς, ms.
2. τίνου, ms.
3. ἀναπλέων.
4. A partir de ce mot, M. Tougard reproduit de nouveau le texte, ch. 64, p. 148.
5. ἅπερ, ms.
6. ἐνκαταστήσῃ, ms.
7. ὁρᾶτε, ms.
8. Nouvelle lacune chez Tougard.

ment, et, par conséquent, les travaux exécutés sous Léon eurent-ils pour objet la reconstruction de fond en comble de l'édifice, ou seulement une simple réparation ?

2° Dans l'un ou l'autre cas, à quelle époque a eu lieu cet incendie et les travaux qui « rajeunirent » l'église ? Et, enfin :

3° Qui est ce personnage, appelé Léon, aux temps duquel on s'occupa de l'église brûlée ?

Avant de répondre à ces questions, nous devons rappeler, ainsi que M. Papageorgiou l'a fait lui-même, les opinions émises jusqu'à présent sur la date de l'église de Saint-Démétrius.

Tafel, dont les études sur Thessalonique sont bien connues, crut établir qu'en l'honneur de saint Démétrius trois églises se sont succédé dans cette ville. La première, érigée au courant du IVe siècle, étant trop petite, fut remplacée au commencement du Ve, par un magnifique édifice, dû à la libéralité d'un certain Léontius, préfet d'Illyricum. Un incendie violent détruisit ce monument vers 690[1] ; mais les Thessaloniciens construisirent bientôt une autre église, conservée jusqu'à nos jours.

A l'encontre de cette opinion, Texier, par des raisons d'ordre technique, tirées de l'étude du monument même, reconnut en celui-ci une œuvre du Ve siècle[2].

Longtemps ces deux thèses s'opposèrent l'une à l'autre, lorsque M. Laurent, plus récemment, reprit la question. Dans une argumentation serrée et bien conduite, il émit une hypothèse qui écartait comme invraisemblable l'opinion de Texier et s'approchait plutôt de celle de Tafel, tout en la modifiant.

M. Laurent, en effet, s'appuyant sur le texte publié par M. Tougard, soutient que l'église de Saint-Démétrius fut complètement détruite par le feu vers le milieu du VIIe siècle et que, par conséquent, le monument actuel, reconstruit après l'incendie, est bien l'œuvre de ce siècle[3].

1. Tafel, *De Thessalonica ejusque agro*, Berlin, 1839, p. 123 et note 98 ; cf. du même auteur, *Hist. Thessalonicae*, 1835, p. 58-59.

2. Texier et Pullan, *Architecture Byzantine*, p. 139 et suiv.

3. J. Laurent, *Sur la date des églises de Saint-Démétrius et de Sainte-Sophie à Thessalonique*. Byz. Zeit., IV, p. 420 et suiv.

Cette opinion ne put convaincre tout le monde. M. Strzygowski, par exemple, dans une courte note de son *Kleinasien*, déclare qu'il ne sait s'il doit l'admettre[1]. En effet, la thèse de M. Laurent ne saurait être soutenue. Ce qui s'y oppose, c'est, d'une part, l'examen des mosaïques découvertes, et, d'autre part et surtout, le texte même sur lequel il s'est appuyé.

Il faut avouer, cependant, que la première impression que laisse la lecture du passage sur l'incendie, c'est que l'église fut complètement brûlée. Mais, en examinant de plus près le document, on acquiert la certitude qu'il ne dit point cela et que l'incendie ne fut pas si désastreux que l'auteur veut bien le présenter. M. Laurent, qui s'y est laissé tromper, exagère encore les choses. En effet, il se méprend lorsqu'il soutient que l'on a vu les flammes du large et que les vaisseaux sont accourus prêter aide aux habitants. Le texte dit exactement que le feu, né d'une cause quelconque pendant le jour, n'a pas pu être éteint avant qu'il ne fît de très graves dégâts, malgré le prompt secours de tout le monde; car, outre les citoyens, archontes en tête, les étrangers aussi, arrivés par mer à Thessalonique[2], sont accourus sur le lieu du sinistre. L'expression προσπλευσάντων n'oblige nullement à une interprétation telle que M. Laurent l'a donnée : « Les populations voisines, écrit-il, étaient accourues par mer, ce qui laisse à supposer que l'incendie fut assez violent pour être vu de loin, et assez long pour que d'une certaine distance on eût le temps de venir »[3]. Le verbe προσπλέω est employé, du reste, un peu plus bas, où il a le sens « d'arriver au port »[4].

Par l'expression προσπλευσάντων ἐνθάδε ἐπηλύδων, nous devons entendre plutôt les voyageurs et les marins, dont les vaisseaux étaient amarrés au port. Ils prêtèrent secours à la population

1. *Kleinasien*, note 2, p. 105.
2. Οὐ μόνον τοῦ ἐνταῦθα φιλοχρίστου λαοῦ ἐπὶ λυτρώσει καὶ κατασβέσει συνδραμόντων, καὶ τῶν ἀρχόντων... ἀλλά γε καὶ προσπλευσάντων ἐνθάδε πλείστων ἐπηλύδων.
3. Laurent, *art. cité*, p. 423.
4. Πῶς δὲ οἱ ἐνταῦθα προσπλέοντες ἐνθάδε παραγένωνται;

et aux pompiers, « gens du métier », qui accoururent avec des engins pour localiser le fléau[1].

Le feu a passé comme un coup de foudre. Il n'a duré qu'une demi-heure ou une heure tout au plus, puisque le temps qu'il a sévi et les travaux de déblaiement du terrain ont duré ensemble à peine deux heures. Or, on a le droit de se demander : est-il possible qu'un incendie de si courte durée ait pu détruire un monument aussi considérable qu'était l'église de Saint-Démétrius? Évidemment non. M. Laurent, du reste, a très bien vu cela. Pour expliquer les choses, il donne les raisons suivantes : « Quand l'auteur affirme, écrit-il, que l'église a été détruite et déblayée en deux heures, on est bien en droit de se demander s'il n'est pas aveuglé par son désir d'exalter la douleur des Thessaloniciens et leur acharnement à faire disparaître les traces d'un pareil désastre... Ce grand incendie, qui avait assez duré pour attirer la population des environs, s'est transformé peu à peu en un désastre soudain et violent, destiné à punir la ville de ses péchés ou peut-être à lui épargner de plus grands malheurs »[2].

On ne saurait admettre cette façon de voir. Il faut plutôt penser que le récit sur l'incendie marque une tendance à l'exagération, dont les écrivains byzantins font souvent preuve.

Le feu fut violent, il est vrai; mais il n'a pas pu détruire les parties essentielles du bâtiment, qui ne pouvaient pas brûler, étant en pierre. Il a seulement atteint les boiseries, le toit, et s'est localisé dans l'intérieur de l'édifice, où rien ne fut épargné[3]. D'ailleurs les maisons voisines, toutes proches de l'église, n'ont pas eu à souffrir[4]. Or, cela ne serait pas possible si l'édifice avait brûlé tout entier. D'ailleurs, la rapidité même du fléau prouve que ce sont les parties en bois qui furent consumées.

1. Ὑδροφόρων μαγγανικῶν ὀργάνων.
2. *Art. cité*, p. 423.
3. Μὴ ἐναπομείναντος ἐν αὐτῷ κἂν μέρους τινος.
4. Μήπω ἑτέρων προσπαρακειμένων οἴκων ... καταθλάψαντα.

Quant à l'expression, qui a fait admettre par M. Laurent la destruction complète du monument : μὴ ἐξισχῦσαι τοῦτον ἢ μέρους αὐτοῦ τοῦ παμφάγου... πυρὸς λυτρώσασθαι, elle correspond à une réalité; mais, nous le répétons, il s'agit des parties intérieures, des boiseries, du toit.

Le bâtiment n'en resta pas moins intact. Le texte par deux fois nous l'apprend, lorsqu'il dit que l'église se présentait aux yeux « laide et sans toit »[1]. Il ajoute, en outre, que les citoyens, aussitôt les flammes domptées, entreprirent le déblaiement, « un nettoyage du même temple », qui par conséquent existait[2].

Une autre preuve que l'église ne fut pas complètement détruite pourrait être tirée des mosaïques mêmes mises au jour. Quoique les reproductions données par M. Papageorgiou ne permettent pas d'être pleinement affirmatif, néanmoins nous croyons pouvoir soutenir que les trois médaillons de la planche III, 6[3] datent d'une époque un peu plus récente que les autres mosaïques. Ils empiètent, en effet, sur la longue corniche en mosaïque, qui partout ailleurs passe au-dessus des autres sujets et médaillons. Ils ont donc été probablement exécutés en même temps que l'inscription placée au dessous. D'autres figures des mosaïques découvertes, comme celles des arcades 3 et 4 (planche II)[4], laissent deviner un travail plus fin et plus beau que celui des trois médaillons et sont visiblement plus anciennes. Or, s'il en est ainsi, comment expliquerait-on l'existence de ces mosaïques antérieures à l'incendie, si l'église avait été entièrement détruite[5]?

Il faut, par conséquent, admettre qu'elle ne souffrit que par-

1. Τὸν ναόν σου περίκαυστον γενέσθαι, καὶ οὕτως αἴθριον καὶ ἀσχήμονα ὑπάρχειν; et plus loin μὴ φερόντων (les citoyens) καθορᾶν τὸν ... ναὸν οὕτως αἴθριον καὶ τοῦ παντὸς ἀσχήμονα ὑπάρχοντα.

2. Παρ' αὐτίκα τῆς φλογὸς μαρανθείσης τὴν κάθαρσιν τοῦ αὐτοῦ τεμένους ἐποιήσαντο.

3. *Art. cité* de la *Byz. Zeitschrif*, t. XVII

4. *Ibid.*

5. Cependant cet argument n'a sa valeur qu'au cas où les médaillons seraient sûrement l'œuvre de la, restauration postérieure à l'incendie.

tiellement du feu et que le travail exécuté sous Léon fut une simple réparation, qui « rajeunit » (ἡβῶντα) le monument.

II

Mais à quelle époque doit-on placer cet incendie?

Sur ce point, seule une discussion sur la date des différents livres des *Actes de saint Démétrius* peut nous éclairer.

On sait que ces *Actes* sont l'œuvre de diverses époques. Aux parties anciennes du VIe et VIIe siècles vinrent se souder d'autres récits plus récents. Le manuscrit 1517 de la Bibliothèque nationale de Paris, un des plus anciens concernant les miracles de saint Démétrius (XIIe siècle), publié en partie par M. l'abbé Tougard, contient déjà des récits postérieurs à la prise de Thessalonique en 904 par les Sarrasins.

Nous le prenons comme base de notre argumentation. Au second chapitre de ce manuscrit, on lit que le livre qui suit est l'œuvre, en abrégé, de l'archevêque Jean de Thessalonique. Tous les autres chapitres portent l'indication : « du même auteur ». Toutefois, un examen attentif fait douter que la partie finale, celle qui raconte des événements postérieurs à 904, ait jamais été attribuée par le copiste à l'archevêque Jean. En effet, entre les folios 199 v° et 200, il y a une lacune, ce que ni de Bye, ni M. Tougard n'ont remarqué. Par conséquent, il se pourrait fort bien, que les chapitres suivants, bien qu'ils portent la mention « du même auteur », se rapportassent à un autre écrivain, cité probablement plus haut, précisément dans la partie qui manque. En effet il y a, au folio 206, un chapitre intitulé : τοῦ αὐτοῦ ὁμιλία, ὅτε τῷ ἀοιδίμῳ τῆς εὐσεβείας ἀγωνιστῇ καὶ τὰ οὐ(ρά)νια περιπολοῦντι ἀνάκτορα Δημητρίῳ ὁ οἶκος ἐν τοῖς βασιλείοις ἀνηγέρθη.

Or, ce même titre, ainsi que le texte qui suit, se retrouvent dans un autre manuscrit de la Bibliothèque nationale, le

n° 1201 ; mais là[1], il figure sous le nom de l'empereur Léon-le-Sage. Il serait donc possible que cet empereur eût contribué à l'augmentation des récits concernant les miracles de saint Démétrius; le fait qu'il avait bâti dans le palais de Constantinople une église en l'honneur de ce saint, auquel il a également consacré deux homélies[2], prouve qu'il lui portait une dévotion toute spéciale.

Cependant cette partie finale des *Actes* doit être écartée de notre discussion, étant assurément plus récente. Pour la date de l'incendie, les deux premières seulement doivent compter.

M. Laurent a fort bien montré que la première partie des *Actes* a pour auteur l'archevêque Jean de Thessalonique, lequel aurait vécu entre l'an 610 et 649[3], et non en 680, comme Tafel crut l'établir[4], en identifiant cet archevêque avec celui qui signa les actes du VI[e] concile.

Mais M. Laurent paraît aussi admettre que le second livre des *Actes*, œuvre d'un anonyme, fut écrit au VIII[e] siècle[5]. Cette opinion a été combattue par M. Angelo Pernice, qui a montré que l'auteur de ce second livre vécut à la fin du VII[e] siècle[6], ce qui est parfaitement exact. Cependant les arguments qu'il apporte, si logiques qu'ils soient, ne peuvent écarter tous les doutes, comme le ferait un texte précis. Or, ce texte existe. Il nous est fourni encore par le manuscrit 1517. C'est le préambule qui est mis en tête du second livre des *Actes*, et c'est l'auteur de cette partie, qui parle de son devancier.

Διανύσας παμμακάριστος π(ατ)ὴρ ὁ ὁμώνυμος καὶ τρόποις καὶ ἔργοις καὶ ζηλωτὴς τοῦ παρθένου καὶ ἠγαπημένου Ἰωάννου μετὰ τὰς πλείστας αὐτοῦ διδασκαλίας, τὰς θεοσδότους (*sic*) καὶ πάντα ὑπερβανούσας λόγον θαυματουργίας, τοῦ ὡς ἀληθῶς σωσιπόλιδος καὶ ἀθλοφόρου τοῦ Χ(ριστ)οῦ Δημητρίου,

1. Folio 173.
2. Ms. 1201, fol. 154 et suiv.
3. *Art. cité*, p. 425 et suiv.
4. *De Thessalonica*, p. LXXIII, note 58.
5. *Art. cité*, p. 427 et 428.
6. A. Pernice, *Sulla data del libro II dei « Miracula S. Demetrii martyris »*. *Bessarione*, VI (1902), p. 181 et suiv.

ὡς ἐν αὐτῇ αὐτοῦ ἐκφέρεται ἐκθέσει, ἐν μέρει συνεγράψατο, ὡς οἶμαι, μὴ φθάσας καὶ τὰς ἐπὶ τῶν χρόνων αὐτοῦ γεγενημένας τῇ καθ' ἡμᾶς μεγαλοπόλει τῶν βαρβάρων ἀφάτους πολιορκίας συντάξαι · ἢ διὰ τὸ πλησίον τῆς αὐτοῦ ἀφ' ἡμῶν πρὸς Θ(εὸ)ν ἀποδημίας ταύτας γεγενῆσθαι ἢ μᾶλλον καὶ ταύτας παρ αὐτοῦ συγγραφείσας, τοὺς μετ' αὐτοῦ ἱερέας ἀποκρύψαι (fol. 135v)... δίκαιον δὲ καὶ τὰς λοιπὰς αὐτοῦ κἂν ἐκ τῶν πλείστων ἐν βραχεῖ λόγου συντάξαι (fol. 136v).

On voit, d'après ce passage, que Jean avait écrit un livre sur les miracles de saint Démétrius, mais qu'il était resté inachevé, soit à cause de sa mort prématurée « récemment arrivée », soit que certaines parties de son œuvre eussent été ensuite cachées par les prêtres. C'est pour cela que l'auteur du second livre, ou plus exactement de la première partie du second livre, se charge de faire un abrégé de celui de son prédécesseur, et de l'augmenter des récits laissés inédits. Il est d'ailleurs son contemporain, puisqu'il déclare que Jean est mort depuis peu de temps (fol. 156), et même il donne une date précise : πρός τινος βραχέως καιροῦ, τοῦτ' ἔστι τάχα που μηνὸς ἑνὸς πρὸς θεὸν τὸν αὐτὸν ἀποδημῆσαι ὅσιον ἡμῶν πατέρα[1] (fol. 156vo).

S'il en est ainsi, le second livre, au moins dans sa première partie, est également œuvre du VIIe siècle, et par conséquent l'incendie, qui y est raconté, a eu lieu — lui aussi — en ce temps-là.

Une fois ce problème résolu, il nous reste à identifier les événements racontés par les *Actes* avec ceux que les historiens byzantins ont décrits, pour que l'on puisse dater approximativement cet incendie.

Les *Actes* donnent les événements suivants, qui se sont passés sous l'épiscopat de l'archevêque Jean :

1. Peste et famine[2].

2. En 583, sous le règne de l'empereur Maurice, attaque de la ville par les Avares et les Slaves. Thessalonique souffrait encore de la peste[3].

1. Cf. Migne, t. 116, *Acta*, col. 1345.
2. Tougard, *op. cit.*, ch. 1, p. 80 et ch. 5, p. 84.
3. *Ibid*, ch. 9, p. 88 et ch. 15, p. 96, *Theoph.* éd. de Boor, I, p. 253. D'après Tafel cela eut lieu en 597, *op. cit.*, p. LXVI.

3. Attaque de la ville par les populations slaves : les Dragoubites, les Sagoudates, les Vélégites, etc. Le siège se fait par mer et par terre. Thessalonique est délivrée par un miracle de saint Démétrius. Les flottes des barbares subissent un désastre maritime[1].

Or, ces événements, ainsi que M. Laurent l'a déjà prouvé, se passent entre 617 et 619[2].

4. Peu de temps après, la ville est de nouveau attaquée par les Avares, que les Slaves vaincus avaient appelés. Le siège dure 33 jours[3]. L'empereur n'en savait rien[4].

Cet événement se passe encore sous Héraclius. On sait que cet empereur avait demandé la paix aux Avares, pour avoir les mains libres contre les Perses. Les Avares l'acceptèrent ; mais bientôt ils rompirent les traités, et, d'un commun accord avec les Slaves, attaquèrent l'empire, en s'avançant jusqu'à la grande muraille[5].

Après ces quatre récits, l'auteur anonyme du second livre ne décrit plus des attaques, mais une série d'autres calamités : des tremblements de terre et le fameux incendie. Thessalonique jouit de la paix. Les Slaves ne bougent pas. C'est le calme[6].

Après le récit de l'incendie, suit celui qui concerne Perbund, roi des Slaves voisins de Thessalonique[7]. Perbund est arrêté par le gouverneur de cette ville, lequel en avait reçu ordre de l'empereur, qui voulait mettre fin aux intrigues du barbare. Les Slaves alors demandent grâce pour leur chef[8]. L'empereur, qui se préparait à partir contre les Arabes, leur promet qu'il va le mettre en liberté après l'expédition[9]. Cependant Perbund

1. Tougard, *op. cit.*, ch. 42 et suiv. p. 124 et suiv.
2. Laurent, *art. cité*, p. 429. Cf. *Théophane*, éd. de Boor I, p. 300 et *Nicéphore CP.*, éd. de Boor, p. 12 et suiv.
3. *Ibid.*, ch. 46, p. 128 et suiv. ; ch. 48-56, p. 140 etc.
4. *Ibid.*, ch. 52 (fin) p. 136 et ch. 53, p. 136.
5. *Theoph.*, éd. de Boor, p. 16-19 ; *Nicéph. CP.*, éd. de Boor, I, p. 300.
6. Tougard, ch. 57, 58, 59 et 60, p. 142.
7. *Ibid.*, ch. 65, p. 148.
8. *Ibid.*, ch. 67, p. 150.
9. *Ibid.*, ch. 67, p. 150.

s'échappe de sa prison, soulève les siens, et, pour se venger, attaque Thessalonique[1].

Or, l'on sait qu'Héraclius était prêt à partir contre les Arabes en 634. C'est donc en ce moment que se passe l'incident de Perbund. L'incendie est antérieur à cet événement; par conséquent il est arrivé avant 634. Il se produit dans un moment de calme. Or, l'empire jouit de la paix entre les années 629 et 634, la première de ces dates représentant la fin des guerres perses, la seconde le commencement de celle contre les Arabes. La date de l'incendie doit être plus rapprochée de 634 que de 629, parce que, comme nous allons le voir, l'achèvement des travaux qui, d'après le texte mentionné, commencèrent immédiatement après la destruction de l'intérieur de l'église, eut lieu sous Constant II, le successeur d'Héraclius (642-668).

Après le récit de Perbund, les Actes nous racontent que les Slaves du Strymon et les Runchines attaquent Thessalonique et poussent leur témérité jusqu'à ravager les côtes de Parion et de Proconèse[2]. C'est alors que l'empereur, pour mettre fin à leur insolence, ordonne à ses armées de marcher contre eux. Les Byzantins infligent, par l'aide du saint, une défaite complète aux barbares, près du Strymon[3].

Ces événements se passent assurément sous Constant II, en 657[4]. Si les Slaves du Strymon osent essayer de pareils coups de main, c'est parce que l'empire était très affaibli par mer, sa flotte n'existant plus depuis 655, ayant été anéantie par les Arabes sur les côtes de Lycie.

Cela dit, revenons à la restauration de l'église de Saint-Démétrius. Elle commence immédiatement après l'incendie, c'est-à-dire vers 634 ; mais les travaux de l'intérieur se prolongent jusqu'au règne de Constant II (642-668). En effet, une inscription, en mosaïque, placée à côté d'un personnage qui,

1. *Ibid.*, ch. 74 et suiv., p. 156 et suiv.
2. *Ibid.*, ch. 106, p. 182.
3. *Ibid.*, ch. 107 p. 184.
4. *Théophane*, éd. de Boor, p. 347, pour l'année 6149.

d'après la description de M. Papageorgiou[1], est sûrement un empereur porte ceci :

+ Κώστας, θεωρεῖς τοῦ πανενδόξου δόμου ἐκεῖθεν ἔνθεν μάρτυρος Δημητρίου,

Τοῦ βάρβαρον κλύδωνα βαρβάρων στόλων μετατρέποντος καὶ πόλιν λυτρουμένου +

Il y a ici une allusion à une défaite des flottes barbares et à la délivrance de Thessalonique.

Quel est cet événement, nous ne pouvons le dire exactement. Les *Actes* citent, il est vrai, comme nous l'avons vu, un désastre maritime subi par les flottes slaves devant Thessalonique; mais cet événement se passa sous Héraclius, entre les années 619 et 629, et non sous Constant II. Pendant la guerre de Perbund (634 636?) la ville de nouveau est attaquée par terre et par mer; mais cet événement se passe encore sous Héraclius[2].

Comment donc expliquer les choses ?

Si la représentation de Constant II, ainsi que l'inscription qui l'accompagne, sont l'œuvre de la restauration qui suivit l'incendie, cette restauration a dû être commencée après 634 (date approximative de l'incendie) et continuée sous le règne de Constant II. Cet empereur en 655 subit une défaite navale de la part des Arabes. Deux ans plus tard, en 657, voulant mettre fin aux incursions des Slaves, il ordonne à ses armées de marcher contre eux. Les historiens et les *Actes* parlent d'une victoire byzantine remportée sur les Slaves du Strymon. Elle est gagnée sur terre. Mais, cette victoire n'eût pas été complète si les flottes slaves n'avaient elles aussi été vaincues. Probablement le combat naval eut lieu dans les eaux de Thessalonique, continuellement menacée par les barbares. Il se pourrait aussi, toutefois, que l'événement auquel l'inscription fait allusion soit distinct de celui de 657. En tout cas il ne pourrait avoir eu lieu au delà de l'année 662, car, à cette date, Constant partit définitivement pour l'Italie du Sud. Il est d'ailleurs possible d'ad-

1. *Art. cité*, p. 380.
2. Tougard, *op. cit.*, ch. 76, p. 156 sq.

mettre que Constant II s'intéressa aux travaux de la réparation de Saint-Démétrius, depuis longtemps commencés déjà, qu'il aida les initiateurs par ses propres moyens, et qu'il alla même à Thessalonique avant 655. Il y a pour ce dernier point une présomption. A la veille de la bataille navale sur les côtes de Lycie (655), l'empereur rêva qu'il se trouvait à Thessalonique. On lui a expliqué le rêve par un jeu de mots : θὲς ἄλλω τὴν νίκην[1], c'est-à-dire qu'il allait perdre la bataille. Pour avoir un pareil rêve, Constant devait souvent se souvenir de Thessalonique, qu'il visita, et dont les charmes, ainsi que les écrivains nous l'apprennent, laissaient à l'esprit d'inoubliables souvenirs.

III

Mais alors, si la réparation de l'église fut faite sous Constant II, qui est le personnage Léon, que nomme l'inscription mentionnée au commencement?

A cette question le manuscrit 1517 vient encore une fois répondre d'une façon indubitable.

Au haut des pages de ce manuscrit, le copiste met très souvent, en gros caractères dorés, l'indication du sujet qu'elles contiennent. Or, au folio 162, qui donne une partie du récit sur l'incendie, surtout celle qui parle de la réparation de l'église, on lit : + ἐπὶ τῶν χρόνων Λέοντος ἐπάρχου. Or, l'inscription donne, elle aussi, ἐπὶ χρόνων Λέοντος. L'identification ne semble laisser aucun doute. Les réparations de l'église furent finies sous le préfet d'Illyricum Léon, sur lequel nous ne savons rien.

IV

Une autre question, qui peut aussi se poser, c'est de savoir qui sont les personnages des deux médaillons qui flanquent celui de saint Démétrius[2].

1. Cédrénus, éd. Bonn. p. 825-826.
2. Pl. III, 6, art. de M. Papageorgiou. Voir la fig.

Ce ne sont pas des saints. L'auréole leur manque. Ce sont des personnages ecclésiastiques. Celui à droite du spectateur porte l'*omophorion* et tient l'évangile : c'est un évêque. L'autre est vêtu seulement du *phélonion* et porte lui aussi l'évangile : c'est un simple prêtre. Mais pourquoi alors occupe-t il la place d'honneur, la droite du saint? Qui est-il, et qui est l'autre personnage?

Sur ce point, la fin du passage sur l'incendie peut fournir quelques éclaircissements. Il nous apprend, en effet, que lorsque le feu eut accompli son œuvre, « quelqu'un de ceux qui fonctionnaient légitimement dans l'église de Saint-Démétrius » se lamentait en la voyant en ruine et reprochait au saint d'avoir laissé brûler son sanctuaire[1]. La nuit survient, il a un rêve[2]. Saint Démétrius se présente et le rassure : l'église sera bientôt tout aussi belle qu'auparavant. Le serviteur du martyr se lève alors, et fait part de ce qu'il a rêvé à ses supérieurs, à « ceux qui étaient plus qualifiés que lui »[3]. Mais le doute s'empare d'eux. Ils se demandent comment l'on pourrait, en pareil temps, accomplir la réparation de l'église. Où trouvera-t-on des ouvriers et l'argent nécessaires[4]? Le saint alors intervient de nouveau et demande à Dieu qu'il inspire « quelques âmes qu'il connaît », afin que sa demeure soit rendue à ses citoyens, tout aussi belle qu'auparavant »[5].

Ce vœu s'est réalisé. L'initiateur, le donateur a été trouvé. Ce fut vraisemblablement celui qui a eu le rêve, simple prêtre, se rapprochant avec timidité de ses supérieurs. Il conduisit à bonne fin l'œuvre et c'est pour cela, probablement, qu'on lui

1. Καί τινα τῶν γνησίως ὑπουργούντων τοῦ πανυμνήστου μάρτυρος....
2. Τοῦ ἀξίου ἀνδρὸς ἐκείνου ... διηνεκῶς ὠπτάνετο
3. Τοῖς γνησιωτέροις μετὰ θάρσους τὴν τοῦ ἁγίου ἐπαγγελίαν εὐηγγηλίζετο.
4. Une inscription, probablement encastrée dans le mur pendant la réparation. dit ὑπὲρ εὐχῆς οὗ οἶδεν ὁ Θ(εὸ)ς τὸ ὄνομα (Papageorgiou, *art. cité*, p. 342; voir aussi pl. I, arcades 2 et 3). C'est une inscription qui se rencontre souvent ailleurs, faisant allusion aux personnes, dont les vœux ont été exaucés. Est-ce au personnage auquel fait allusion le texte qu'elle se rapporte?
5. Τὸ πνεῦμα ᾐτήσατο τὸ ἐν τῇ σκηνῇ τὸν Βεσελιὴλ φωτίσαντα Θ(εὸ)ν καταπέμψαι εἰς ἅσπερ αὐτὸς ἐπεῖδε ψυχάς, ἵνα πάλιν τὸν αὐτοῦ οἶκον τοῖς οἰκείοις πολίταις φαιδρὸν ἐγκαταστήσῃ.

a donné la place d'honneur à côté de saint Démétrius, et on a mis de l'autre côté l'archevêque contemporain de Thessalonique, lequel est un de ces « supérieurs », auxquels le rêve fut rapporté[1].

V

Nous abordons, enfin, la dernière question. L'église de Saint-Démétrius, du moment qu'elle n'a pas été entièrement brûlée au VII[e] siècle, est une œuvre d'une époque antérieure. A quelle date a-t-elle été construite ?

Texier l'attribuait au V[e] siècle. Cette opinion est aujourd'hui généralement admise.

Outre les arguments d'ordre technique, qui peuvent être mis à profit pour la soutenir, il y a certains textes, qui, s'ils ne sont pas très précis en ce qui concerne l'époque de la construction de l'église, nous donnent au moins le nom du fondateur. Celui-ci est un préfet d'Illyricum, appelé Léontius. Voici quelques-uns de ces textes. D'abord un passage du ms. 1485 de la Bibl. nationale de Paris, folio 73 v° (X[e] siècle) :

Λέοντιος ὁ θεοφιλέστατος ἀνὴρ κατακοσμῶν τοῦ τῆς ἐπαρχότητος κατὰ τὸ Ἰλλυρικὸν θρόνον τὴν περιέχουσαν τὸ ἅγιον λείψανον οἰκίαν χθαμαλωτάτην[2], ὑπάρχουσαν καὶ φορυτοῖς περιστεγουμένην ὑπὸ τῶν περιβόλων τοῦ δημοσίου λουτροῦ καὶ τοῦ σταδίου περιελὼν τινος περικαθάρας χωρίοις εὐρυτέροις[3], ἐμπλατύνας ἀνήγειρεν τὸν εὐκτήριον οἶκον τῇ Θεσσαλονίκῃ πόλει[4].

1. Au-dessus de l'arcade 7 et 8 (pl. III et IV de l'article de M. Papageorgiou), on voit des mosaïques, représentant les membres d'une famille, qui remercient le saint d'avoir exaucé leurs vœux en leur donnant une fille, ainsi que nous l'apprend l'inscription : καὶ σὺ δέσποτά μο(υ), ἅγιε Δημήτριε βοήθ(η) ἡμῖν τοῖς δούλοις σου καὶ τῇ δούλῃ σου Μαρία, ἣν ἔδωκας ἡμῖν. (Papageorgiou, art. cité, p. 342). Ce sont eux aussi des donateurs. Toutefois ces mosaïques, que nous nous gardons bien de juger d'une manière absolue d'après des photographies insuffisantes, paraissent appartenir à une époque antérieure au VII[e] siècle.

2. χθαμαλοτάτην. En marge et de la même main : χαμηλοτάτην.

3. *Idem* : πλατυτέροις.

4. Tafel n'avait trouvé de ce texte qu'une traduction latine qu'il donne dans sa *De Thessalonica*, p. 115. Il appelle l'écrivain « Anonymus Anastasii Bibliothecarii » (*A. A. SS.* c. p. 10, 89).

Siméon Métaphraste (xe siècle) dit à peu près la même chose :

Καὶ τὸν μικρὸν οἰκίσκον, ὃς τὸ ἱερὸν εἶχε τοῦ μάρτυρος σῶμα, ἐπὶ βραχέος κομιδῇ καὶ στενοῦ τοῦ σχήματος ὄντα, τοῖς περιβόλοις τε τοῦ λουτροῦ καὶ τῷ σταδίῳ ἀπειλημμένων, καταστρέψας αὐτός[1], εἰς ναὸν αὐτῷ τῷ ἄστει Θεσσαλονίκης ἐξ αὐτῶν ἐδείματο τῶν κρηπίδων, ὃς καὶ νῦν ὁρᾶται, μέσος τοῦ δημοσίου λουτροῦ καὶ τοῦ σταδίου κάλλιστα διῃρμένος, οὐδενὸς τῶν ἄλλων, ὅσοι πρὸς θαῦμα καὶ ἡδονὴν ὀφθαλμοὺς κινοῦσι κάλλους ἢ μεγέθους ἀπολειπόμενος[2].

On voit donc que ces textes s'accordent pour attribuer à Léontius la construction de l'église.

Mais à quelle époque a-t-il vécu ?

Le martyre de saint Démétrius, on le sait, a eu lieu à Thessalonique en 306. Son culte fit vite des progrès. Cependant, à Thessalonique, le saint n'avait encore, vers la fin du ive siècle, d'autre sanctuaire que la maison qui renfermait son corps. C'est ce petit édifice que Léontius tranforma en une magnifique basilique. Mais, encore une fois, à quelle époque vivait ce préfet ?

Un écrivain néogrec du xviiie siècle, l'hypodiacon studite de Thessalonique, Damascenus, qui avait consulté de nombreux manuscrits concernant la vie et les miracles de saint Démétrius, dans son *Thesaurus* ou *Homélies*[3], soutient que Léontius vivait au temps de Constantin-le-Grand. On est pourtant en droit de se demander si, pendant le règne de cet empereur (324-337), le culte de saint Démétrius avait pu acquérir une assez grande importance pour que le gouverneur de la province espérât recouvrer la santé par l'aide du saint[4].

La chose ne paraît pas tout à fait impossible. Cependant, dans les listes des gouverneurs du ive siècle, on ne trouve aucun préfet d'Illyricum du nom de Léontius.

1. Léontius, préfet d'Illyricum, que le saint avait guéri d'une maladie incurable. Migne, 116, *Acta*, col. 1200.

2. *Acta Sanctorum*, p. 23, p. 104, cité par Tafel, *op. cit.*, p. 116. Cf. Migne, 116, *Acta S. Dém.* col. 1200.

3. *Hom.*, 35, p. 506, cité par Tafel, *op. cit.*, p. 115, note 98.

4. *Acta*, Migne, t. 116, col. 1181.

A la vérité, l'inscription 12330 du t. III du *C. I. L.* nous apprend que trois préfets d'Orient : Antonius Marcelinus, *Domitius Léontius* et Fabius Titianus, ont élevé une statue en l'honneur de l'empereur Constantius I (353-361)[1].

Le *Codex Theodosianus* nous montre, d'autre part, que ce Domitius Léontius fut préfet du prétoire d'Orient en 342 et en 344[2]. Mais ce personnage n'est pas un préfet d'Illyricum; il est donc peu admissible qu'il soit identique à celui qu'indiquent les *Actes*, quoique les préfets du prétoire d'Orient entretinssent des relations avec Thessalonique, capitale de l'Illyricum[3].

Au contraire, pour le v[e] siècle, le même *Codex Theodosianus* nous donne un Léontius, préfet d'Illyricum. Deux actes le mentionnent, l'un du 17 août 412, l'autre du 16 avril 413[4].

De Bye, dans son édition[5] des *Actes de saint Démétrius*, avait émis l'opinion qu'il se pourrait que ce fût ce Léontius qui construisit l'église du saint. Cette hypothèse est assez séduisante, car le style du monument est bien celui du v[e] siècle. Toutefois il serait téméraire de soutenir, sans avoir en main des témoignages précis, que le Léontius de 412 est celui qui a bâti le monument. Néanmoins, les *Actes* nous apprennent que le préfet constructeur de l'église, après l'avoir érigée, partit pour Sirmium[6]. Or, cette ville fut détruite par Attila vers 441. Par conséquent, on pourrait admettre que la construction de notre monument est antérieure à cette dernière date.

O. TAFRALI.

1. *C. I. L.*, vol. III, suppl., p. 2085.
2. *C. Th.*, édition Th. Mommsen et Paul M. Meyer, Berlin, 1905, p. CCXXV et CCXXVII, I vol. I[re] partie.
3. Certains actes de ces préfets d'Orient émanent de Thessalonique, comme, par exemple, ceux des préfets Notérius et Félicius de 380, et celui de Cynegius de 387. Voir *Cod. Théod.*, I.
4. *Codex Théod. Id.*, p. CLXXIX.
5. P 68, cité par Tafel dans *De Thess.*, p. 116, note 98.
6. *Acta*, éd. Migne, 116, col. 1200-1201.

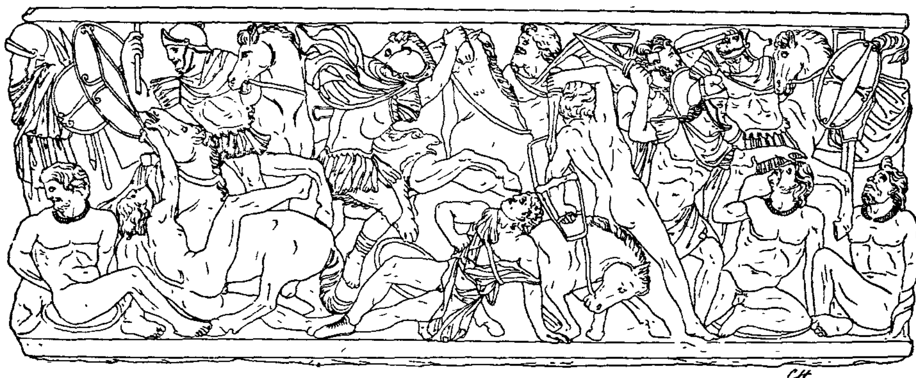


Fig. 1. — Bataille entre Pergaméniens et Galates, sur la face du sarcophage de la vigne Ammendola.

LES MERCENAIRES
ET LES
COLONIES MILITAIRES DE PERGAME

(*Suite*[1]).

Les Galates. — Presque toujours en guerre avec les Galates, les rois de Pergame ne pouvaient songer à prendre parmi eux des auxiliaires dont la fidélité eût été plus que douteuse. Si on laisse de côté les hypothèses fondées sur la mort d'Antiochos I sous les coups du Galate Kentaurétos et sur celle de Séleukos III tombé sous le poignard du Galate Apatourios — ces deux moments où un commun péril a pu réunir contre les Séleucides Galates et Pergaméniens — on ne trouve point de bandes celtiques au service du roi de Pergame avant 218. Encore, à cette date, ne s'adresse-t-il pas aux Galates d'Asie, mais à une des tribus qui dévastaient la Thrace. Il semble avoir voulu renou-

1. Voir la *Revue archéologique* de septembre-octobre, novembre-décembre 1908.

veler, avec les Aigosages, ce que Nikomédès de Bithynie avait tenté jadis avec les bandes de Léonnorios et de Loutharios. Comme ce prince, il leur promit sans doute, outre une solde, des terres à l'expiration de leur service et c'est probablement dans les domaines qu'il leur destinait qu'il les fit conduire lorsque,



Fig. 2. — Bataille entre Pergaméniens et Galates, sur le petit côté gauche du sarcophage de la vigne Ammendola.

au retour de son expédition contre Achaios, l'effroi que leur causa l'éclipse de lune sur les bords du Mékestos l'obligea à les ramener « sur l'Hellespont » avec leurs chariots, leurs femmes et leurs enfants. Comme on voit ensuite Attalos I faire force amitiés à ses alliés de Lampsaque, Ilion et Alexandreia Troas, comme les Aigosages, bientôt révoltés, marchèrent tout d'abord contre Ilion et contre Arisbè près d'Abydos, on peut supposer que c'est entre l'Aisépos et le Granique que se trouvait le τόπος εὐφυὴς πρὸς κατοικίαν[1] où il chercha à les

1. Polybe, V, 78. C'est dans cette région qu'étaient les domaines royaux dans lesquels Antiochos I a taillé sa donation à sa sœur Laodicée (*Or. gr. inscr.*

établir et où leurs ravages amenèrent leur extermination (217/6). Cette extermination fut l'œuvre non d'Attalos I, mais de Prusias I de Bithynie. La reprise des hostilités avec Achaios ne suffit pas à expliquer que le roi de Pergame ait commis la faute de laisser à son rival de Bithynie l'honneur de délivrer la Troade des Aigosages. Il faut supposer qu'il était lié envers eux par une véritable alliance à laquelle avaient peut-être pris part les Galates. Si, en effet, c'est à Attalos I que les Romains s'adressèrent en 205 pour obtenir la Pierre Noire de Cybèle, ce fait n'atteste-t-il pas que ce roi se trouvait alors en bons rapports avec les maîtres de Pessinonte ?

Après une tentative aussi malheureuse et qui ne dut pas manquer de ternir la gloire qu'Attalos I s'était acquise comme vainqueur des Galates, il paraît avoir renoncé à obtenir le concours tant des Gaulois de Thrace — massacrés, d'ailleurs, presque tous en 212 — que de ceux d'Asie qui restaient plutôt fidèles aux Séleucides. Il semble néanmoins qu'une partie au moins de ces derniers ait conclu un traité avec Pergame, traité qui, antérieur, on l'a vu, à 205, peut remonter jusqu'à l'alliance conclue en 216, contre Achaios, entre Antiochos I et Attalos I. Peut-être le roi de Pergame dut-il à ce traité des auxiliaires galates. On

225), domaines dont la constitution remontait aux Achéménides (Strabon, XIII, 642) et qui sont les seuls dont Attalos ait pu disposer sans le consentement des villes de la Troade. C'est encore dans cette région et, peut-être, pendant cette campagne, qu'il avait enlevé la population de Gergitha pour la transporter sur le Caïque (voir plus bas). C'est, enfin, dans une pareille position qu'on s'explique que les Aigosages aient pu aller ravager la Troade, assiéger Ilion, enlever Arisbè, puis se faire tailler en pièces par Prusias de Bithynie dont le royaume ne dépassait certainement pas le Rhyndakos, et qui, après sa victoire, a pu pousser sa frontière jusqu'au Mékestos, pendant qu'Attalos était absorbé par sa guerre contre Achaios. (Sur ces événements, voir Staehelin, *Gesch. d. Kleinasiatischen Galater*, p. 34-6). Il semble, d'ailleurs, ressortir du récit du passage des Dardanelles en 190 par l'armée romaine (Liv., XXXVII, 33 ; Justin, XXXI, 6, 5 ; XXXVIII, 6, 3) que la domination pergaménienne s'étendait jusqu'à la Propontide : comme on peut établir que Dardanos, Abydos (c'est entre Abydos et Dardanos qui paraît s'être opéré le débarquement), Lampsaque, Parion d'une part et Cyzique de l'autre étaient alors villes libres, comme on sait, de plus, que Parion obtint des Attalides une partie des terres de Priapos sise entre son territoire et celui de Cyzique (Strabon, XIII, p. 588), c'est entre le Granique et l'Aisêpos que se placeraient le mieux les domaines pergaméniens.

ne sait malheureusement s'il en eut avec lui dans ses campagnes de Grèce; mais on sait que c'est en 207 qu'il fut rappelé de ce théâtre de la guerre par une invasion de Prusias I, et, si l'on a eu raison de rattacher à cette guerre sa défaite par les Bithyniens à Boosképhalai, mentionnée par Stéphane de Byzance d'après les *Galatika* d'Ératosthénès, il y a lieu de croire que les Galates furent mêlés à cette guerre. Peut-être est-ce alors seulement que fut conclue l'*amicitia* entre Pergame et les Galates [1].

Quoi qu'il en soit, en 190, à l'exception du seul Éposognatos *qui unus ex regulis in Eumenis manserat* [2] *amicitia* — amitié qui impliquait sans doute une collaboration militaire — tous les princes galates envoyèrent des auxiliaires à Antiochos III [3] et 4.000 de leurs guerriers dévastèrent le territoire de Pergame [4]. C'est cette hostilité persistante qui paraît avoir déterminé Attalos et Manlius Vulso à faire sentir aux Galates la terreur des armes unies de Rome et de Pergame. Malgré le succès de l'expédition, elle ne paraît pas avoir eu pour les Attalides les résultats qu'ils en attendaient. Le traité imposé à la suite de la campagne fut loin d'être observé [5]. Quand Pergame fut attaquée vers 186 par Prusias de Bithynie et vers 180 par Pharnakès de Pont, les Galates s'empressèrent de s'allier avec les agresseurs. Mais l'habile politique de Pergame sut entretenir la division parmi ses adversaires. Ce n'est plus la totalité de la nation, mais quelques bandes qui s'allient aux rois de Bithynie ou de Pont, et ce sont les seuls Tolistoagiens qui suivent

1. Sur ces événements, voir en dernier lieu Staehelin, *op. cit.* p. 37-9 Je ne diffère d'opinion avec lui que sur deux points : 1° la translation de la Pierre Noire de Pessinonte en 205/4 atteste les bonnes relations entre Attalos et les maîtres de cette ville; 2° le texte d'Appien (*Syr.*, VI, 22), sur l'alliance conclue entre Antiochos III et les Galates en 195, s'applique non à ceux de Thrace, mais à ceux d'Asie. Il en résulte que, de 205 à 195, il a pu y avoir *amicitia* entre Pergame et les Galates.

2. Liv., XXXVIII, 18, 1. Dans l'hiver 191/0 Antiochos II avait envoyé chercher des renforts en Galatie (XXXVII, 8).

3. En tout 5.500 *equites Gallograeci*, Liv., XXXVII, 40.

4. Liv., XXXVII, 18, 7.

5. Liv. XXXVIII, 37.

Ortiagon dans son alliance avec Prusias I[1]. Le fait que, en 180, Pharnakès fit envahir la Galatie par son général Léokritos et qu'il dut bientôt l'évacuer[2], témoigne qu'elle resta en majeure partie fidèle à Pergame; on en a même conclu qu'elle était dès lors province pergaménienne. Il est possible que Pharnakès n'y ait trouvé que les deux alliés dont Polybe a conservé les noms : Kassignatos et Gaizatorix[3]. Lors de la conclusion de la paix (179), ce n'est apparemment qu'avec l'agrément de Pergame que Gaizatorix, dont les prières avaient été d'abord repoussées par Euménès II en 180, continua à régner sur une partie de la Paphlagonie. On voit, à la tête de *duae alae magna ex parte Gallorum*[4], Kassignatos figurer aux côtés du roi de Pergame dans la guerre contre Persée et trouver la mort, en 171, dans un combat d'avant-garde. C'est la première mention certaine d'auxiliaires galates dans l'armée pergaménienne et il y a tout lieu de supposer que les rois de Pergame avaient soumis à l'impôt du sang la Galatie, dont la souveraineté leur avait été confirmée par le traité de 179[5]. Seule aussi, l'alliance d'Euménès II avec Antiochos IV permet de comprendre que ce dernier put enrôler 5.000 Galates et 5.000 Mysiens dans son infanterie. Les fantassins des deux nations n'étaient sans doute pas moins nombreux dans l'armée pergaménienne. Elle comprenait en plus un corps de cavalerie comptant au moins un millier d'hommes puisque, en 168, Euménès envoie à son frère Attalos, resté en Macédoine, plus de 1.000 cavaliers galates dans 35 bâtiments hippagoges. Poursuivis par une escadre macédonienne, les uns

1. Staehelin, *op. cit.*, p. 61. Du moins Ortiagon n'est-il, en 185, que le roi des Tolistoagiens (Polyb., 21, 38 ; Liv., 38, 24), et je ne vois aucune nécessité de supposer avec Staehlin (p. 44, 61) qu'il était devenu *Gesamtkönig* en 186-5, parce que les *Prologues* de Trogue disent *Gallium Ortiagontem* (32).
2. Polybe, XXIV, 10.
3. Polybe, XXIV, 8 ; Strabon, XIII, 562. Sur l'ἀθεσία — rupture de foi jurée — qu'ont commise ces princes en concluant des traités (συνθῆκαι) avec Pharnakès, et sur la suzeraineté — sinon possession complète — que de pareilles expressions impliquent, voir Staehelin, *op. cit* p. 62, 64.
4. Liv., XLII, 57-8. Les *duae alae* paraissent former 200 hommes.
5. Voir Staehelin, *op. cit.*, p. 65.

purent se réfugier à Erythrées, les autres, abandonnant leurs vaisseaux, essayèrent de gagner la ville de Chios. Celle-ci leur fermant ses portes, plus de 800 Galates furent tués, 200 faits prisonniers [1].

L'hostilité des populations grecques dont témoigne cet épisode empêcha peut-être d'employer un plus grand nombre de Galates; on peut supposer aussi que, l'armée de Persée comptant au moins 2.000 Gaulois [2], on ait craint des défections.

La grande révolte de Solovettios [3], qui éclata l'année même où se produisit cette aventure et à laquelle les menées de Persée ne furent peut-être pas étrangères, atteste le peu de crédit que le roi de Pergame pouvait encore mettre dans ses alliés ou ses sujets de Galatie. Pour les vaincre en 166, il lui fallut distribuer sans compter aux mercenaires l'argent et les promesses. Ce n'est qu'après l'écrasement de ce mouvement qui mit le royaume à deux doigts de sa perte que la Galatie fut véritablement réduite en province pergaménienne [4]. Cependant, aucune convention n'était venue rendre cette soumission officielle et légale: aussi les désordres et les intrigues n'y cessèrent point. En 163-2, appuyée par les uns, combattue par les autres, une armée pergaménienne opère en Galatie. Prusias II en prend prétexte pour accuser Euménès II à Rome, et celui-ci reçoit l'ordre de respecter l'indépendance galate [5]. On

1. Liv., XLIV, 28. Selon Liv., XLIV, 13, Valerius Antias prétendait que, en 169, Euménès II, brouillé avec le consul, ne consentit même pas à lui laisser les cavaliers galates.

2. Liv., XLII, 51-2; XLIV, 12. C'est avec raison que Staehelin, *op. cit.* p. 65, signale l'erreur commise par Köpp qui a pris les Gaulois de Persée pour des Galates (*Rhein. Mus.*, XL, p. 129). Mais je crois pouvoir montrer qu'il se trompe à son tour en supposant que ces Gaulois étaient des Bastarnes.

3. Voir Staehelin *op. cit.*, p. 68 et A. J. Reinach, *Revue Celtique*, 1908 : *Pour l'histoire des Gaulois d'Orient*, p 24-5 du tir. à part.

4. Diodore, XXXI, 2 : πᾶν τὸ τῶν Γαλατῶν ἔθνος ὑποχείριον ἐποιήσατο. Cf. Staehelin, *op. cit.*, p. 71. Pour les émoluments des mercenaires, le texte qui sera étudié plus loin est Diodore, XXXI, 14.

5. Polybe. XXI, 6 ; XXXII, 9-10. Sur le rapport de ces textes avec la correspondance d'Euménès et d'Attalos avec l'Attis de Pessinonte, je me permets de renvoyer par avance à l'étude que je compte consacrer à cette correspondance.

peut croire que cette injonction fut écoutée pendant les trente ans que devait encore durer le royaume de Pergame et que, pas plus durant cette dernière période de son existence que pendant le siècle déjà écoulé, les Galates ne durent pas fournir de nombreuses recrues aux armées des rois qui se sont immortalisés par les victoires remportées sur eux[1].

Les Masdyéniens. — Après avoir octroyé le droit de cité à tous les *Katoikoi* établis dans la citadelle ou dans la vieille ville, le décret de 133 ajoute que le même octroi sera fait καὶ Μασδυηνοῖς. Lisant τῶν ἀπὸ Μασδ sur un fragment d'inscription de la fin de l'époque royale, Fraenkel eut aussitôt l'idée de rapprocher les deux textes[2]. En 1902, H. von Prott publiait un second fragment portant τῶν ἀπὸ Μασδύης et montrait que le débris que Fraenkel[3] avait pris pour une dédicace métrique faisait partie, comme le nouveau fragment, de *laterculi* des nouveaux citoyens dressés en exécution du décret de 133. Sans infirmer absolument cette interprétation des fragments trouvés par Prott, il résulte d'une nouvelle série d'éclats de stèle publiés en 1907 par W. Kolbe[4] que le fragment de Fraenkel appartenait à toute une série de listes éphébiques dont les plus anciennes remontent au règne d'Attalos II. Parmi la centaine de débris retrouvés[5], la formule répétée

1. Si l'organisation des tétrarchies était due à la domination pergaménienne comme on l'a soutenu (Perrot, Zwintscher, Mommsen), il serait très vraisemblable que chaque tétrarchie dut fournir à Pergame une quotité déterminée de soldats. Mais j'admets avec Stachelin (p. 44) et avec Garofalo (*Intorno ai pagi* dans ses *Studi Storici*, Nola, 1904) que la tétrarchie n'est que le nom donné par les Grecs à la division gauloise, à la fois ethnique et territoriale, que les Latins nommèrent *pagus*. Quant à la présence de noms gaulois dans les villes phrygiennes — tel le Zmertorix qui figure sur des monnaies d'Euméneia du temps d'Auguste — rien n'oblige, comme le voudrait Ramsay (*Cities and Bishoprics*, p. 371), à en faire les descendants de mercenaires établis par les rois de Pergame (Head, *British Museum Coins* : *Phrygia*, p. LXI).

2. Fraenkel, 429 ; Dittenberger, *Orientis Graeci inscr.*, 438, l. 17.

3. Fraenkel, 316, p. 234.

4. *Ath. Mitth.*, XXVII, 1902, p. 121, n. 134.

5. *Ath. Mitth.*, XXVI, 1907, p. 440, n. 309, 311 (2 fois) ; p. 441, n. 313, 314 (2 fois) ; p. 445, n. 326 (2 fois), 327 (2 fois) ; p. 440, n. 329. Le fragment Fraenkel 316 rentre dans cette série. Il ne doit pas être restitué en dédicace à Heraklès, comme le voulait Fraenkel, ni comme ex-voto élevé à Dionysos Kathégemon par le soin de τῶν σπειρη[τῶν ἀπὸ Μασδ[υής, comme le proposait Prott en

le plus souvent (11 fois) est encore : τῶν ἀπὸ Μασδύης. Les autres localités d'où sont originaires les *paides* dont ces rôles mentionnaient le passage à l'éphébie sont, outre plusieurs Μυσοι [1], les habitants de petites villes mysiennes de la vallée du Caïque connues par leurs sanctuaires, Temnos, Aigai, Pionai, Hiérolophos, ceux de Midapédion, sans doute près de Midaion, la ville sacrée de Midas en Phrygie Épiktète, ceux du port de Pergame, Pitanè, ceux des quatre colonies militaires d'Euméneia(?), Stratonikeia, Thyateira et Nakoleia [2] et, peut-être, ceux de Cyzique qui a pu avoir avec Pergame un traité d'isopolitie comme celui qu'on connaît entre Pergame et Temnos. Mastyè doit donc être cherchée dans une contrée dont les habitants puissent avoir reçu le droit de cité de Pergame.

Figurant dans ces diverses inscriptions, les Masdyéniens doivent provenir d'une région où l'on comprenne que les

s'appuyant sur les deux dédicaces Διονύσωι Καθηγεμόνι καὶ τῆι Μιδαπεδειτῶν σπείρῃ (Fraenkel, 319-20). Il faut écrire : Νικομά ?]χου, Καδμηίδος... | 'Ιερο]λοφίτης... | ...ου Μηνογένου, Μακα[ρ | ίδος.. | ...τῶν ἀπὸ Μασδ]ύης.

1. Voir plus haut, *RA.*, 1908, II, 388, ss. 1. Je considère comme très douteux que le τῶν ἐξ Ἄϐϐου — du n. 324 doive être mis en rapport avec les Μῦσοι Αϐϐαέιτοι. Je préférerais penser ou à Abbassos, une des places frontières entre la Phrygie et la Galatie (cf. Körte, *Ath. Mitt.*, 1897, p. 9, 33), ou plutôt à Abônouteichos, port de Paphlagonie ('Ιωνόπολις d'après son prophète Alexandre, d'où Ineboli). On comprend mieux 'Αϐϐώνου pour 'Αϐώνου que pour *Abba*-eitis ou *Abba*-ssos, d'autant mieux qu'on connaît une ville d'Ἄϐουνις dans le Caucase (Ptol., V, 9, 32). En 138, une inscr. montre qu'Abônouteichos appartenait au royaume du Pont (Th. Reinach, *Numismatic Chronicle*, 1905). On sait qu'après avoir conquis une première fois la Paphlagonie, Pharnakès de Pont fut réduit en 180 à ne garder que Sinope ; Abônouteichos devenait ainsi la place frontière de la Paphlagonie, et il serait possible que, en abandonnant Tios à la Bithynie, Euménès II ait acquis le droit de conserver Abônouteichos et Mastya.

2. C'est ainsi que je restituerai le τῶν] ἐγ Να.. de n. 306. On pourrait penser aussi à Nakrasa. Euménéia n'est pas certain. la localité étant impossible à distinguer de la tribu de ce nom. Je serais très tenté également de voir dans l'Αρχ... des n. 318, 323, 325 l'*Archélaïs colonia* à la frontière de la Lykaonie (royaume de Pergame) et de la Morimène (royaume de Cappadoce), où l'on comprendrait fort bien une colonie militaire. Dans n. 327, τῶν 'Ετιε... pourrait également se rapporter à Etaina ou Étenna qui se place sans doute dans le Taurus sur l'un des passages qui vont de Lykaonie en Pisidie (Ramsay, *Hist. Geogr.*, p. 418); enfin, c'est une dernière colonie militaire qu'il faudrait voir dans τῶν ἐξ 'Ηρ... en restituant Hérakleia du Sipyle (Ramsay, *op. cit.*, p. 109) ; peut être le n. 327 doit-il se lire : τῶν [ἐξ 'Ηρακλείας | τῶ]ν ἐξ Σι[πύλου.

Attalides aient accordé le droit de cité pergaménien. Imaginant que seule une colonie militaire pût recevoir ce droit, Prott a cherché dans *Masdyénoi* la forme originelle du nom des *Mosteni aut Macedones Hyrcani* que mentionne Tacite[1] parmi les villes lydiennes éprouvées par le célèbre tremblement de terre de l'an 17. Il en résulte que la patrie des *Mosteni* doit être cherchée non loin d'Hyrkanis, dans la large plaine qui s'ouvre du confluent de l'Hermos, avec l'Hyllos-Lykos au Nord et le Kryon au Sud[2]. Mais l'existence des monnaies sur lesquelles on s'est appuyé[3] pour faire des *Mosteni* une colonie macédonienne au même titre que les *Hyrcani* semble fort sujette à caution ; de plus, la tentative de voir dans les *Mossyni*, que Pline place dans le *conventus* de Pergame, la forme intermédiaire entre *Masdyénoi* et *Mosténoi* ne paraît guère plus heureuse[4].

1. *Ann.*, II, 47. Les *Notitiae* X et XIII unissent de même Mostêné et Hyrtakômé, cette dernière localité étant apparemment un village des Hyrkaniens comme Dareioukomé, Ormoita et Tyanolla. C'est évidemment pour affirmer leur origine lydienne au milieu de ces colons envoyés d'Hyrkanie par Cyrus ou par Darius que les Mosténiens se désignent sur leurs monnaies sous le nom de ΛΥΔΩΝ ΜΟΣΤΗΝΩΝ (cf. Barclay Head, *Catalogue of British Museum. Lydia*, p. LXXV).

2. Il ne semble pas qu'on doive admettre l'identification faite en 1892 par Buresch, *Reisebericht*, p. 45 et 52; *Aus Lydien*, p. 32, adoptée par Kiepert (*Formae orb. ant.*, IX, p. 4), avec les ruines de *Kenes* entre Thyateira et Hiérokaisareia, conjecture qu'approuve Imhoof-Blumer (*Lydisches Stadtmünzen*, p. 99) en s'appuyant sur la ressemblance des monnaies avec celles de Thyateira, notamment la présence du même dieu cavalier, la bipenne sur l'épaule. L'hésitation n'est permise qu'entre Tchoban-Isa proposée par Fontrier, qui restituait Μ[οστηνοί] dans l'intitulé d'une inscr trouvée en ce lieu, identification admise par Foucart (*Bull. Corr. Hell.*, IX., 397 ; XI, 1887, p. 89), Schuchhardt (*Ath. Mitth.*, 1888, p. 1) et Radet (*La Lydie*, p. 322), et Assartépé, au N.-E. de Kassaba sur la rive gauche de l'Hermos, à mi-chemin entre Sardes et Magnésie du Sipyle (Tchoban Isa est à mi-chemin entre Kassaba et Magnésie). Cette identification proposée par Buresch en 1894 (*Aus Lydien*, p. 134, 184, 192) a été admise par Barclay Head en raison des similitudes que présenteraient certaines monnaies des *Mosteni* avec des pièces de Magnésie.

3. L'existence de ces monnaies, affirmée par Foucart (*loc. cit.*), sur la foi de Fontrier (Μουσεῖον, VII, 1886, p. 24), a déjà été mise en doute par Ramsay (*Hist. Geogr.*, p. 19 et 125), Waddington l'ayant assuré qu'il n'en connaissait aucun specimen. Imhoof-Blumer et Barclay Head n'ont pas été plus heureux.

4. Une localité de Mossyna est connue près des carrières de marbre d'Hiérapolis du Lykos (cf. Ramsay, *Hist. Geogr.*, p. 49, 135, 433) ; mais Ramsay (*Amer. Journ. of Philol.*, 1887, p. 3Σ0; *Journ. of Philol.*, 1887, 145, *Journ.*

Ramsay, à qui cette dernière tentative est due, a eu eu l'idée[1] de rapprocher les Masdyénoi de la Mastya que Pline[2] cite comme une colonie de Milet sur la côte paphlagonienne, entre le Billaios qui se jette à Tios et le Parthénios qui tombe dans la mer à Amastris. La preuve, faite aujourd'hui, que la ville des *Masdyênoi* s'appelait *Masdyè* est venue confirmer cette hypothèse avec éclat. Rien n'est plus naturel que l'existence des deux formes Mastya et Masdyè ; rien n'est plus naturel également que la présence en Masdyè de mercenaires susceptibles de recevoir le droit de cité pergaménien, puisque ce droit de cité est allé récompenser les services des gens de Midapédion, peut-être aussi de ceux d'Archélaïs et d'Étenna en Lykaonie et même de ceux d'Abônouteichos en Paphlagonie[3]. Les montagnards de cette région ont fourni, depuis le temps de Xerxès, d'excellentes recrues aux Perses qui les laissaient dans une semi-indépendance. Alexandre dut se contenter de recevoir leurs hommages en 333 ; après sa mort, Euménès entreprit la conquête de la région. C'est sans doute à partir de la guerre acharnée qu'il y conduisit que le fait d'avoir tué un chef paphlagonien passa pour le plus brillant des exploits qu'on pût prêter au matamore de la Comédie Nouvelle[4]. Originaires de la ville paphlagonienne de Tios[5], les Attalides durent témoi-

Hell. Stud., 1883, 379 ; *Hist. Geogr.*, p. 125) a cru devoir attribuer les monnaies portant **ΜΟΣΣΙΝΩΝ** aux *Mossyni* que Pline cite entre les *Thyatireni* et les *Mygdones* (V, 126) et identifier les *Mossyni* aux *Mosteni*. Si cette attribution des monnaies est combattue par Imhoof-Blumer (*op. cit.*, p. 97), il faut remarquer que l'identification proposée mènerait à placer les Mosteni-Mossyni au N. de l'Hermos et serait un argument en faveur de leur localisation à Kenes.

1. Ramsay, *Histor. Geogr.*, p. 432.

2. *H. N.*, VI, 5 : *ultra quem (Tium) gens Paphlagonia quam Pylaemeniam aliqui dixerunt inclusam a tergo Galatia, oppidum Mastya Milesiorum, dein Cromna* (le pays des Énètes), *Sesamon oppidum* (*Amastris* depuis le temps de Lysimaque).

3. Voir, plus haut, les notes.

4. Cf. Vezin, *Eumenes von Kardia*, 1908. Plus tard, c'est encore un Paphlagonien, Théophilos, ἄγριον ἄνδρα, que les gens de Tralles prennent à leur service pour massacrer les Romains (App. *Mithr.*, 23).

5. Voir le Leontichos du XIII[e] Dial. des Courtisanes de Lucien, qui s'inspire de la Comédie Nouvelle comme l'a montré Ph. E. Legrand, *Revue des Et. grecques*, 1908, p. 74.

gner à cette région, où le frère du premier Philétairos avait possédé Amastris [1], une sollicitude particulière. Mais, ce n'est pas apparemment avant le IIe siècle que leur puissance nouvelle leur permit d'intervenir en Paphlagonie, pays dont l'alliance leur était d'autant plus précieuse qu'elle permettait de tourner la Galatie par le Nord-Est et de séparer le royaume bithynien de celui du Pont[2]. Vainqueur des Bithyniens et des Galates en 185 sur le Billaios, le fleuve de Tios[3], Euménès II, protceteur depuis 189 de Milet[4], trouva sans doute dans cette victoire la forte position et dans cette protection le titre juridique, nécessaires l'un et l'autre pour légitimer son intervention auprès des colonies milésiennes de la côte de Paphlagonie.

Dès 188, le dynaste paphlagonien Morzios, après la défaite des Galates auxquels il avait envoyé des auxiliaires comme leur autre voisin Ariarathès de Cappadoce[5], dut, comme celui-ci, traiter

1. Strabon, XII, 543; Memnon, *Fragm. Hist. Gr.*, III, 16. Qu'elle fût hétaïre ou non, la mère de Philétairos paraît avoir répondu au nom de Boa et avoir appartenu à une famille paphlagonienne indigène (Fraenkel, *op. cit.*, II, 613; Athénée, XIII, 577 *b*). Philétairos lui-même fut désigné par ses ennemis sous le nom de « l'eunuque paphlagonien » (Paus., I, 8, 2).

2. Memnon, 16. C'est en 279 qu'il vendit la ville à Ariobarzanès du Pont. Lysimaque lui en avait confié le gouvernement, lorsque, en 289, il mit la main sur la principauté formée par sa femme Amastris. C'est elle qui avait fondé la ville en faisant venir à Sésamos les habitants de Kytoros, Kromna et Tios. Le fait qu'on ne tira pas de colons de Mastya peut indiquer l'importance plus grande — ou l'indépendance plus farouche — de cette place.

3. Voir Ramsay, *Hist. Geogr.*, p. 443, l'article *Billaios* dans Pauly-Wissowa et les notices consacrées par Th. Reinach à Tios sis aux bouches du fleuve, à Bithynion (*Boli*) et à Krètia (*Geredeh*) dans sa haute vallée (*Recueil des Monnaies grecques d'Asie-Mineure*, I-II). On peut ajouter aux villes du Billaios, Zora d'après Hiéroclès, p. 695 et peut-être Zipoition, si l'on accepte la restitution d'une inscription de Pergame proposée par moi, *Revue Celtique*, 1908, *art. cit*, p. 17.

4. Cardinali, *Il regno di Pergama*, p. 96. Ce titre juridique est loin d'être indifférent. Ne voit-on pas Euménès II se targuer auprès des Milésiens. — Milet était également métropole de Cyzique (Pline dit de Cyzique comme de Mastya *oppidum Milesiorum*) — qu'ils sont συγγενοῦς διὰ Κυζικηνοὺς (*Orientis Graeci inscr.* 733, l. 65)? Cyzique prit part au traité de paix de 179.

5. Liv., XXXVIII, 26 : *Ariarathi Cappadoces et Morzi auxiliares quatuor ferme milium numerum explebant.* Il n'est pas impossible, comme le suppose Van Gelder (*Galatarum res in Asia gestae*, 1888, p. 216) que, peu avant 190, ce soit avec l'aide de Morzios que les Galates aient attaqué Hérakleia. Staebe

avec Euménès II. On peut croire que l'alliance conclue l'obligeait à envoyer à Pergame, en cas de guerre, le même nombre d'hommes qu'il avait prêtés jusque-là aux Tektosages. Une alliance semblable fut apparemment imposée au voisin de Morzios, le prince galate Gaizatorix. On a vu que c'est d'une rupture de traité qu'il se rendait coupable en soutenant, en 180, l'invasion en Paphlagonie de Pharnakès de Pont[1] qui put s'emparer de Sinope et de Tios. Au siège de cette dernière place se place un épisode caractéristique pour l'histoire des mercenaires. Ceux qui l'occupaient, probablement pour le compte du roi de Pergame, se rendirent à Léokritos, général du roi de Pont, moyennant la permission de se retirer avec armes et bagages. « Après que les mercenaires eurent été escortés hors de la ville, aux termes de la convention, Léokritos reçut l'ordre de Pharnakès de les passer tous au fil de l'épée, parce qu'ils avaient antérieurement fait du tort à Pharnakès. Fidèle à cet ordre, Léokritos viola la convention, tomba sur les mercenaires sortis de Tios, et les tua tous à coups de flèches

lin, bien qu'il n'admette pas cette hypothèse (*op. cit.*, p. 56) met en rapport (p. 49) avec ces événements l'établissement de Gaizatorix dans la partie de la Paphlagonie qui conserva le nom de ἡ Γαιζατόριγος (Polyb., XXIV, 8, 6 ; Strab., XII, p. 562). J'ai essayé de faire rentrer dans la même serie de faits les hostilités des Galates contre Kios et Lampsaque, *Revue Celtique*, 1908, p. 7 et 22 du tir. à part.

1. D'après les recherches de Meischke, *Zur Gesch. Eumenes II* (Pirna, 1905), p. 31-34, la prise de Sinope serait de 183, l'invasion en Galatie et la prise de Tios du début de 180. Cette dernière cité paraît être devenue bithynienne peu après la victoire de Prusias I sur Attalos I à Boosképhalai (207/6). Elle n'était apparemment pas restée bithynienne jusqu'à sa prise par Léokritos (Diodor., XXIX, 23). En effet, le texte de Polybe permet de penser avec Niese (*op. cit.*, III, 72 et 75) que Tios était devenue pergaménienne avant 180, probablement à la suite de la guerre de 185/4; qu'elle fut rendue à Euménès II dans le traité de paix et que c'est seulement à force d'instances que Prusias II l'obtint de son allié (évidemment avant leur rupture, qui commence au temps de la guerre de Persée, et probablement, en échange de la cession définitive de la Phrygie Épiktète, voir *RA.*, 1908, II, p. 379) : ἀποδοῦναι δὲ καὶ Τίον παρὰ τὸν Πόντον, ὃ μετά τινα χρόνον Εὐμένης ἔδωκε Προυσίᾳ πεισθεὶς μετὰ μεγάλης χάριτος (Pol., XXV, 2 [26,6]). Sous l'Empire, bien que la Paphlagonie fit partie de la province de Galatie, les cités côtières, Tios, Abônouteichos, Sinope, Amisos restèrent rattachées à la province de *Bithynia-Pontus* (cf. Cumont, *Rev. Et. gr.*, 1903, p. 25).

pendant la route »[1]. C'est sans doute par rivalité contre Morzios que Gaizatorix s'allia avec l'ennemi de Pergame. Pharnakès a dû pénétrer jusqu'à Gangra, la capitale de Morzios. Lorsque, en effet, la coalition des rois de Pergame, de Bithynie et de Cappadoce le contraignit à la paix, on le voit obligé de rendre leur trésor à Morzios et à Ariarathès de Cappadoce, sans compter une indemnité de guerre de 900 talents ; il doit « évacuer entièrement la Paphlagonie, en y rétablissant tous les habitants qu'il en a chassés antérieurement et, en outre, tout ce qu'il a enlevé d'armes défensives et offensives et toutes autres fournitures et approvisionnements »[2]. Bien que Pharnakès ait conservé Sinope, que son successeur Mithridatès IV ait pris Abônouteichos et qu'Euménès II n'ait pas gardé Tios, les traités de 179 ne manquèrent pas de faire triompher en Paphlagonie l'influence pergaménienne. Si Tios fut cédée à la Bithynie, sa voisine Masdyé a dû rester soumise ou alliée à Pergame. Gaizatorix n'a pu garder sa principauté qu'avec l'agrément de Pergame et c'est sous l'influence de la grande cité hellénistique que le successeur de Morzios prit le nom de Pylaiménès (env. 150-125) et ouvrit à l'hellénisme les montagnes de Paphlagonie. S'il est intervenu pour aider les Romains à faire exécuter le testament d'Attalos III, c'est sans doute qu'il espérait s'agrandir de ses dépouilles[3]. Parmi ces

1. Diodore, XXIX, 23.

2. Pol , *loc. cit* : ὁμοίως Παφλαγονίας ἐκχωρεῖν ἀποκαταστήσαντα τοὺς οἰκήτορας οὓς πρότερον ἐξαγηόχει, σὺν δὲ τούτοις ὅπλα καὶ βέλη καὶ τὰς ἄλλας παρασκευάς. On peut ajouter que le fait qu'Euménès II, marchant contre Pharnakès, a passé l'Halys à Parnassos et est allé s'établir avec son beau-frère Ariarathès IV à Mokissos, paraît impliquer que les Pontiques, dépassant Gangra, s'étaient rendus maîtres de tout le pays des Tektosages et des Trokmes.

3. Cf. Niese, *op. cit.*, III, p. 368 et 372. On peut même supposer que Pylaiménès épousa une princesse pergaménienne. Cette hypothèse s'appuierait : 1° sur le nom caractéristique d'Attalos que porte un petit-fils de Pylaiménès, roi en Paphlagonie de 64 à 40; 2° sur le nom, non moins caractéristique, de Stratonikè que porte la femme de Déjotaros, dont le petit-fils Kastor aurait reçu d'elle ses titres à la couronne de Paphlagonie qui lui échut à la mort d'Attalos. C'est par elle que G. Jul. Sévérus pouvait se dire à la fois descendant de Déjotaros καὶ βασιλέως 'Ασιάς 'Αττάλου. (*C I G.*, 4029 et *Or. Gr.*, 543-5; cf. une autre dédicace d'un descendant de rois et de tétrarques à Amisos, *Rev. Ét. gr.*,

dépouilles escomptées devait figurer Masdyé qui, depuis 179 au moins, pouvait fournir Pergame de mercenaires, οἱ ἀπὸ Μασδύης, non les seuls habitants du port, mais des montagnards de toute la région. Pour encourager ces mercenaires à la défendre contre Aristonikos, Pergame s'empressa de leur concéder le droit de cité.

Les Kyrtiens. — Depuis les Mossynoeques et Tibarènes de Pont et de Paphlagonie, des peuplades de montagnards à peu près indépendants s'étendaient, dès le temps de Xénophon[1], jusqu'aux Kardouques, Kardousiens, Kardaces, Kyrtiens ou Gordyens qui vivaient, libres, du Zagros au Caucase. Seules, les plus méridionales d'entre ces tribus formaient, autour des sources du Tigre, la province de Gordyène — le Kurdistan actuel — faisant partie de la satrapie de Médie[2]. C'est dans la traversée du pays des Kurdes que Xénophon place les sept jours les plus pénibles de la retraite. Frondeurs et archers incomparables, les flèches de plus de deux coudées qu'ils tirent, en s'aidant du pied, sur des arcs longs de près d'un mètre traversent les armures et dépassent la portée des sagittaires crétois[3]. On comprend sans peine qu'Alexandre ait évité de s'engager dans leurs montagnes; on comprend, de même, que ses successeurs aient essayé de tirer profit de cette iné-

1904, 331). Peut-être Amyntas, qui succéda en Galatie à Déjotaros (36-25), doit-il aussi à une princesse paphlagonienne qu'il aurait épousée le nom de Πυλαιμένης qu'il donna à l'un de ses fils (*C I G.*, 4039). Le texte de Justin (XXXVII, 4, 5; XXXVIII, 5, 4) prouve seulement que Pylaiménès mourut sans postérité mâle.

1. Xénoph., *Anab.*, VII, 8, 25. Cf. Th. Reinach, *Mithridate Eupator*, p. 14 et, pour l'histoire primitive, G. Hüsing, *Der Zagros und seine Voelker* (*Das Alte Orient*, IX, 1908).

2. Ces détails se trouvent dans Xénophon, *Anab.*, IV, 1-3 et Diodore, XIV, 27. D'après Stéphane de Byzance, s. v. Καρδοῦχοι, Sophénète de Stymphale avait également décrit ce peuple dans son *Anabase*. Peut-être est-ce de lui que dérive la glose qu'on lit dans Strabon, XV, 734 : καλοῦνται δ' οὗτοι Κάρδακες, ἀπὸ κλοπείας τρεφόμενοι · κάρδα γὰρ τὸ ἀνδρῶδες καὶ πολεμικὸν λέγεται. On trouvera des chiffres intéressants sur les forces militaires des Kurdes dans Spiegel, *Eranische Alterthumskunde*, I (1871), p. 256-64. Au temps de Mithridate, la Médie Atropatène entre le Zagros et la Caspienne, l'Arménie et la Rhagiane (Azerbeidjan) pouvait mettre sur pied 10.000 cavaliers et 40.000 fantassins (Strabon, XI, 523).

3. Polyb., V, 44 et 52, 5.

puisable réserve de troupes légères. Ce que Pithon et Séleukos, satrapes de Médie et de Babylonie, avaient tenté contre Polysperchon et Euménès en 318—16, en s'aidant surtout de ces troupes indigènes, Molon l'essaya de nouveau pendant la minorité d'Antiochos III. Projetant de se faire en Médie et en Perse un royaume indépendant, il mettait sa principale espérance dans ces tribus du Zagros, frondeurs et archers, dont Polybe dit qu'elles « l'emportaient dans les choses de la guerre »[1]; Strabon ajoute qu'en Gordyène les habitants avaient « la réputation d'être des architectes, des ingénieurs militaires incomparables »[2]. Un siècle à peine après qu'Artaxias eut fondé la Grande Arménie, son descendant Tigrane, après avoir soumis les Kurdes, en emmenait 35.000 à la suite de son armée « pour ouvrir les chemins, jeter des ponts, nettoyer des rivières, couper les bois et faire les autres travaux militaires. »

On ne sait si Antiochos le Grand se servait déjà des Kurdes pour le même objet que Tigrane; mais on les voit figurer dans son armée à Raphia[3] et à Magnésie[4]. Cette dernière défaite brisa en un jour l'œuvre patiente de reconquête des hautes satrapies par laquelle s'était illustré le début de son règne. En même temps qu'Ariarathès IV de Cappadoce devenait l'allié et le beau-frère d Euménès II, les satrapes d'Arménie se rendaient indépendants[5] avec l'assentiment des Romains, conseillés sans doute par Euménès II, Zariadrès dans la Gordyène, l'Akésilène et la Sophène (où se trouvait la capitale Arsamosata), Artaxias dans la future Grande Arménie, où la tradition rapporte qu'Hannibal serait venu faire le plan des fortifications de sa capitale, Artaxata[6]. Avec lequel de leurs voisins d'Occident, le roi de Pont ou le roi de Cappadoce, ces princes allaient-ils faire alliance?

1. Strab., XVI, 1, 24, p. 747.
2. Plut., *Lucull.*, 26.
3. Polyb., V, 79, 11; 82, 11. Peut-être faut-il lire Κάρδοι et non Κάρχοι dans V, 44, 7.
4. Liv., XXXV, 48; XXXVIII, 40.
5. Strabon, XI, 528, 531. De ces deux textes, le premier paraît attribuer la Sophène à Artaxias.
6. Plut., *Luc.*, 31; Diod., XXXI, 17 *a*.

L'hostilité inévitable des Séleucides, la puissance nouvelle de leurs heureux ennemis de Pergame, amenèrent bientôt la formation d'une quadruple ligue entre les deux souverains arméniens, Ariarathès IV de Cappadoce et Euménès II. On ne peut savoir de quel poids cette coalition fut dans les affaires de l'Asie Centrale ; mais il est assez significatif qu'Artaxias, « le maître de la majeure partie de l'Arménie », dit Polybe, participa au traité de 179 entre Euménès II et Pharnakès, traité où l'on voit aussi prendre part la ville de Cyzique et le prince sarmate Gatalos[1], apparemment en retour de l'appui prêté à Pergame, sur mer et sur terre. C'est alors aussi que Mithradatès, « satrape d'Arménie », dut payer 300 talents « pour avoir fait la guerre à Ariarathès en violation des traités passés avec Euménès[2] ». Que ces traités comprissent le droit de lever des mercenaires dans la région du Zagros, c'est ce dont ne permet pas de douter la mention, parmi les *auxilia Eumenis* à la bataille de Kallikinos (170), de *Cyrtiorum gentis trecenti*[3]. Quatre ans après, Antiochos IV faisait de nouveau flotter au pied du Zagros l'étendard séleucide : le royaume de Mithradatès était reconquis ; Artaxias, fait prison-

1. L'intervention de Gatalos, à la tête de bandes de ces Sarmates que Tacite qualifie d' « éternels mercenaires » (*Ann.* VI, 34) peut s'expliquer aussi bien des alliés que des adversaires de Pharnakès.

2. Polyb., XXV, 2 (26, 6). S'agit-il du maître de l'*Armenia Minor* distinguée de l'*Armenia Major* d'Artaxias? ou du successeur de Zariadrès dans cette Akésilène, cette Sophène et cette Gordyène qui séparent la Petite Arménie de la Grande Arménie et de la Commagène? Ce Mithridatès doit-il être identifié au fils de ce nom qu'Antiochos III paraît avoir eu de sa concubine Antiochis et qu'il avait obligé vers 212 Xerxès de Sophène d'adopter tout en lui payant un tribut de 300 talents, 1.000 chevaux et 1.000 mulets (Polyb., VIII, 25)? Quand Antiochis, qui epousa en même temps Xerxès, l'eut fait assassiner (*Frag. Hist. Graec.*, IV, 557), est-ce Mithridatès qui lui aurait succédé après avoir figure, en 197, à la tête d'une des armées syriennes (Liv. XXXIII, 19, 9) ? Ce Mithradatès de 212 et de 197, se rattache-t-il à celui de 179 et au Mithrobouzanès de 164? Comment, enfin, concilier ces textes avec la continuité des dynasties issues d'Artaxias et de Zariadrès jusqu'au temps de Mithridate que Strabon atteste (XI, 531) avec la série des monnaies comme celles où l'on croit reconnaître un Morphilig fils de Zariadrès?

3. Liv., XLII, 58.

nier, dut reconnaître la suzeraineté du roi de Syrie[1]. Mais à peine celui-ci se fut-il retiré pour mourir peu après en Médie (été 164), Artaxias s'entendait avec Ariarathès V de Cappadoce (monté sur le trône en 163, chassé en 158) pour replacer Mithrobouzanès, identique au Mithradatès de 179 ou son héritier, sur le trône de Sophène et Gordyène[2]. L'irritation qu'en ressentit le nouveau roi de Syrie, Démétrios Sôter, le refus offensant de la main de la sœur du Séleucide (Laodiké, veuve de Persée) qu'Ariarathès ne craignit pas de faire, sur les conseils sans doute d'Euménès II (v. 159), d'autres griefs encore amenèrent Démétrios à susciter contre le roi de Cappadoce son frère bâtard Orophernès : de là, une longue guerre où le roi de Pergame intervint les armes à la main en faveur d'Ariarathès V[3]. Comme on sait qu'Artaxias s'allia avec Timarchos de Milet, satrape de Babylonie et de Médie, qui se déclara indépendant à l'avènement de Démétrios (162) et que Démétrios avait rétabli dès 160 son autorité à Babylone, on devine dans ces régions de l'Asie une conflagration générale entre 165, où Antiochos IV entrait en Médie, et 155 où Orophernès était réduit à se réfugier à Antioche, et il y a tout lieu de supposer que le concours des Kurdes ne manqua pas aux armées d'Attalos II dans les luttes qu'il entreprit pour soutenir Ariarathès V contre Orophernès, Alexandros Bala contre Démétrios et pour réduire Prusias II et son allié le Thrace Diégylis. Dans sa première guerre de Bithynie (154/3), on sait notamment qu'il reçut des auxiliaires d'Ariarathès V de Cappadoce et de Mithradatès IV du Pont[4]. Dans cette même guerre, ce sont sans doute les villes entières du Pont et de la Paphlagonie qui fournirent les 28 vais-

1. App., *Syr.*, 45, 66; Diod., XXXI, 17 *a*; Porphyr. *ap.* Hieron. *ad* Daniel. IX, 44-5. Voir U. Mago, *Antioco IV Epifane*, 1907, p. 84-7 et ma note, *Rev. Et. gr.*, 190, p.

2. Diod., XXXI, 21; Polyb., XXXI, 14, 17, 5.

3. Cf. Niese, *Op. cit.*, III, p. 248, 250, 260. Une série de documents relatifs à cette guerre, trouvés à Priène (Hiller v. Gaertringen, *Inschr. v. Priene*, 1906, 107-30, n'ont pas encore été mis en œuvre par les historiens.

4. Polybe, XXXIII, 12, 1 : ἐξαπεσταλκότων αὐτῷ στρατιὰν ἱππέων καὶ πεζῶν κατὰ τὴν συμμαχίαν.

seaux qui, ajoutées aux 27 de Pergame, aux 20 de Cyzique, aux 5 de Rhodes, allèrent, sous la conduite d'Athénaios, opérer contre les villes de l'Hellespont qui tenaient pour Prusias. Si les traités qu'on a vus en vigueur en 179 subsistaient encore, on peut croire que les Kurdes ont également figuré dans cette guerre et qu'il en fut ainsi jusqu'au jour où Mithradatès I donna à l'Empire Parthe l'Euphrate pour frontière, de la Babylonie jusqu'à l'Arménie (145).

Après avoir passé en revue les auxiliaires asiatiques de Pergame, il reste à considérer comment ses princes purent trouver des mercenaires tant dans la Grèce proprement dite qu'en Crète et qu'en Thrace.

(*A suivre.*) A. J.-Reinach.

VARIÉTÉS

Jésus chez Zébédée.

Il existe à Rome, dans la galerie Borghèse, un tableau attribué par Morelli à Bonifazio I Veronese, par Venturi à Bonifazio II Veronese et par Burkhardt à Bonifazio III Veneziano[1]. Tous les trois ont raison, car en 1902 feu Ludwig[2] a prouvé par des textes que ces trois personnages n'étaient qu'un seul et même peintre, Bonifazio di Pitati da Verona.

Le sujet du tableau, Jésus dans la maison de Zébédée, est indiqué sans commentaire par les catalogues. Il a pourtant grand besoin d'être expliqué. Ce titre, en effet, n'est justifié ni par les récits du Nouveau Testament, ni par aucune des légendes pieuses qui circulaient au moyen âge en Occident. Saint Matthieu[3] nous montre la femme de Zébédée demandant à Jésus pour ses fils les premières places de son royaume ; la scène se passe sur le chemin qui monte à Jérusalem. Dans saint Marc[4] nous trouvons le même récit ; la seule différence est que les deux apôtres présentent eux-mêmes leur requête. Les légendes apocryphes ne s'occupent guère de cette scène ; Clément d'Alexandrie, la *Passio Jacobi*, le *Ménologe* de l'empereur Basile, le pseudo-Abdias, enfin la *Légende dorée* passent rapidement sur la vie de saint Jacques, et s'attachent soit à son supplice, soit aux miracles opérés par lui après sa mort. Aucun récit ne mentionne la maison de Zébédée. Or, le tableau de Bonifazio nous montre Jésus assis sur un trône de marbre dans un superbe palais ; à droite Marie, fille de Salomé, à genoux, implore le Seigneur en lui désignant ses deux fils, Jacques et Jean ; à gauche, Zébédée et quatre disciples.

Les artistes du XVIe siècle ne suivent plus strictement les règles de l'iconographie comme on le faisait au moyen âge ; mais les modifications qu'ils se permettent ne portent que sur des points de détail. Si le faste vénitien a souvent transformé en demeures splendides des habitations que les récits bibliques ou legendaires représentaient plutôt comme modestes, il serait pourtant singulier que Bonifazio eût complètement changé le lieu de la scène sans avoir pour cela aucun témoignage écrit. Or, un pareil témoignage ne fait pas défaut.

Les Actes grecs de saint Jacques[5], et une légende fort peu connue d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale[6] semblent apporter la solution de ce petit

1. Lafenestre et Richtenberger, *Rome, les musées, les palais.*
2. *Jahrbuch der königlichen preuss. Kunstsammlungen*, t. XXII et XXIII.
3. Matth., XX, 17-21.
4. Marc, X, 33-37.
5. Traduits et publiés par M. Jean Ebersolt, Paris, 1902.
6. N° 1534.

problème : « Alors le Seigneur, voyant les deux frères Jacques et Jean, avec leur père Zébédée, les appela par leur nom et ce jour-là il monta dans leur maison. Notre Seigneur et Dieu y tint un discours sur le royaume des cieux ; leur mère, croyant qu'il annonçait un royaume temporaire et terrestre, s'approcha de lui pour lui faire cette requête : « Maître, dit-elle, je veux que dans ta gloire mes fils soient assis l'un à ta droite, l'autre à ta gauche »... Jacques et Jean en effet pensaient devoir être préférés aux autres disciples parce qu'ils étaient allés les premiers au Sauveur, que celui-ci avait séjourné dans leur maison et qu'ils jouissaient auprès de lui d'une confiance très grande. »

Le tableau de Bonifazio est la traduction de ce passage. La même légende nous raconte que « Zébédée était de haute naissance, un des premiers citoyens de la Galilée et pourvu de grandes richesses. » Le peintre vénitien n'exagérait donc rien en dessinant les hautes arcades d'un palais et en asseyant Jésus sur un trône sculpté, surmonté de colonnes de marbre. — Zébédée demeure à Génézareth : une échappée de paysage laisse apercevoir le lac et les montagnes. Le boîteux et les autres estropiés qu'on voit à droite, au fond, pourraient bien répondre à cette phrase de la légende : « ... Il se rendit à Génézareth... guérissant toute maladie et toute infirmité du peuple. »

Les Actes de saint Jacques ont été datés de la fin du VIIIe siècle par M. Ebersolt, d'après l'évolution de la légende de la sainte Sion, qui offre, dans ce manuscrit, la forme intermédiaire entre le récit d'Hippolyte de Thèbes, placé par M. Diekamp[1] au VIIe ou au VIIIe siècle, et celui du moine Epiphane, qui vivait aux environs de l'an 800. Lipsius[2] a fait remarquer que l'antiquité chrétienne et surtout l'église grecque n'avaient pas de traditions relatives à saint Jacques. L'Église latine, au contraire, avait une légende qui était l'amplification du récit de Clément d'Alexandrie. « Choqué peut-être de l'oubli dans lequel on laissait cet apôtre », dit M. Ebersolt, « l'auteur de nos Actes a voulu combler une lacune. Puisant à des sources antérieures, il a voulu réunir en quelques pages tous les renseignements qu'il possédait sur ce saint. ». Il indique ses inspirateurs, dont les principaux sont le Nouveau Testament et Hippolyte de Thèbes. Son imagination travaille, du reste, et il invente une foule de détails de son crû. C'est ce qui est arrivé pour la visite de Jésus dans la maison de Zébédée. Le moine Epiphane[3], qui connaissait les *Actes de saint Jacques*, a maintenu ce détail ; il nous dit que Jésus descendit chez Zébédée[4]. Mais ce n'est pas de lui que s'est inspiré Bonifazio, car il ne représente pas la Vierge, qui, dans cette version, accompagne le Christ.

Venise était en rapports constants avec l'Orient byzantin ; il n'y a donc rien

1. *Hippolytos von Theben*, Munster, 1898.
2. *Die apocryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden.*
3. *Sermo de Vita Beatae Virginis* (Migne, *Patrologie grecque*, t. CXX).
4. *Venit autem Jesus in Zebedam simul cum matre et discipulis et diversatus est apud Zebedaeum qui habebat uxorem et duos filios...*

d'étonnant à ce que les légendes grecques y aient pénétré. Le tableau de la galerie Borghèse, qui a retrouvé en 1902 le nom véritable de son auteur, retrouve ainsi, dans les *Actes grecs de saint Jacques*, les sources de son inspiration ; il peut donc conserver à bon droit le titre sous lequel il a toujours été connu.

JEANNE CUÉNOD.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1908.

M. Camille Jullian et M. l'abbé V. Scheil, élus membres ordinaires, sont introduits en séance.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique deux lettres de M. Seymour de Ricci, datées d'Alexandrie, 1er décembre, et du Caire, 10 décembre. Dans la première, M. de Ricci annonce qu'il a acquis à Alexandrie, pour le Musée du Louvre, une dédicace à Bubastis Sôteira, remontant au règne de Ptolémée Evergète II. Dans la seconde, il donne la copie d'une épitaphe gréco-judaïque datée de l'an 28 a. C. et qui permet d'assigner une date exacte à la nécropole juive de Tell-el-Yahoudiyeh (Basse-Égypte).

M. Holleaux, directeur de l'École française d'Athènes, donne lecture de son rapport sur les résultats des fouilles exécutées à Délos, dans la campagne 1907-1908.

SEANCE DU 23 DÉCEMBRE 1908.

M. Seymour de Ricci écrit d'Égypte que M. Reisner, dans des fouilles exécutées au nom de l'Université Harvard, a découvert le temple funéraire du roi Mykerinos, contenant un grand nombre d'objets précieux, entre autres quatre statues en albâtre de ce roi.

L'Académie procède à l'élection de 7 correspondants étrangers et de 2 correspondants nationaux. Sont élus correspondants étrangers : MM. Lanman, à Cambridge (Massachusetts); Huelsen, à Rome; De Groot, à Leyde; Charles Michel, à Liège; Jagic', à Vienne; Hinojosa, à Madrid; Rajna, à Florence. — Sont élus correspondants nationaux : MM. Maurice Demaison, à Reims, et Roman, à Grenoble.

M. Léon Heuzey étudie quelques-uns des résultats obtenus par M. le commandant Cros, dans ses fouilles de Tello en Chaldée. Deux des terrasses ont pu être déterminées avec certitude. Sur la terrasse inférieure, le commandant Cros a découvert de nombreux fragments sculptés appartenant à l'une des sept grandes stèles que Goudéa avait érigées sur différents points du sanctuaire. En rapprochant ces débris, il a été possible de reconstituer plusieurs motifs très

intéressants. On doit citer en particulier la construction du char divin, dont les roues inachevées sont manœuvrées par des génies, ou bien encore le défilé des étendards que surmontent de curieux symboles : oiseaux éployés, lions portant le disque solaire. Bien que mises en pièces, sans doute par l'invasion des Élamites, ces représentations et plusieurs autres, qui étaient superposées en bandes parallèles, illustrent les textes de Goudéa antérieurement découverts par M. de Sarzec.

M. Héron de Villefosse propose quelques rectifications au texte de l'inscription de Narbonne communiquée dans la séance du 26 juin dernier.

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1908

M. Babelon, président, donne lecture de la lettre de condoléances adressée par l'Institut de France à l'Académie des Lincei, à l'occasion du désastre qui qui vient de frapper l'Italie.

La place de membre libre occupée par M. le Dr Hamy, décédé, est déclarée libre.

L'Académie procède a l'élection de son bureau pour l'année 1909. Sont élus : président, M. Bouché-Leclercq; vice-président, M. Pottier.

L'Académie procède à l'élection des commissions pour l'année 1909 :

Travaux littéraires : MM. Delisle, Bréal, Senart, Meyer, d'Arbois de Jubainville, A. Croiset, R. de Lasteyrie, Clermont-Ganneau.

Antiquités de la France : MM. Delisle, Meyer, Héron de Villefosse, Longnon, Viollet, de Lasteyrie, Thédenat, Valois.

Ecoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Meyer, Homolle, Collignon, Cagnat, Chatelain, Haussoullier.

Ecole française d'Extrême-Orient : MM. Bréal, Senart, Barth, Chavannes, Cordier, Scheil.

Fondation Garnier : MM. Senart, Barth, Cordier, Scheil.

Fondation Piot : MM. Delisle, Heuzey, Héron de Villefosse, Saglio, de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Babelon, Haussoullier.

Commission administrative : MM. Delisle, A. Croiset.

Prix ordinaire : MM. Senart, Barth, Chavannes, Cordier.

Prix Allier de Hauteroche : MM. de Vogüé, Schlumberger, Héron de Villefosse, Babelon.

Prix Gobert : MM. Delisle, Valois, Elie Berger, Jullian.

Prix Bordin : MM. Delisle, Meyer, Schlumberger, Picot.

Prix extraordinaire Bordin : MM. Senart, Clermont-Ganneau, Ph. Berger, Barth, Chavannes, Scheil.

Prix Brunet : MM. Delisle, de Lasteyrie, Emile Picot, Omont.

Prix Stanislas Julien : MM. Senart, Barth, Chavannes, Cordier.

Prix de La Grange : MM Delisle, Meyer, Longnon, Picot.

Prix Saintour : Même commission que pour le prix extraordinaire Bordin.

Prix de Chénier : MM. Foucart, A. Croiset, S. Reinach, M. Croiset.

Prix Auguste Prost : MM. d'Arbois de Jubainville, Longnon, Élie Berger, Omont.

Prix Honoré Chavée : MM. Bréal, Meyer, Ph. Berger, Thomas, Leger, Senart.

Médaille Paul Blanchet : MM. Héron de Villefosse, Ph. Berger, Cagnat, Babelon.

Une erreur s'est glissée dans le compte rendu de l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Boissier (séance du 11 décembre). Les résultats du 1er tour ont été exactement indiqués, mais ceux du 2e tour ont été omis : MM. Jullian et Prou avaient obtenu chacun 16 suffrages, et M. Psichari 1. Au 3e tour, M. Jullian était élu par 18 suffrages, contre 15 à M. Prou.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1909.

M. Babelon, président sortant, et M. Bouché-Leclercq, élu président pour l'année 1909, prononcent les allocutions d'usage.

M. Bouché-Leclercq, président, annonce la mort de M. Richard Pischel, professeur de sanscrit à l'Université de Berlin, correspondant de l'Académie depuis 1905, décédé à Madras.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique des lettres de MM. Th. Reinach et Emile Rivière, qui posent leur candidature à la place de membre libre vacante par suite du decès de M. le Dr E.-T. Hamy.

M. Senart communique une note de M. le Dr Vaillant, membre de la mission Pelliot, sur les résultats archéologiques obtenus par cette mission.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Maurice Besnier sur les découvertes archéologiques faites par MM. Michaux-Bellaire et Buchet, de la mission du Maroc : tombeaux en pierre, tombeaux en terre cuite avec décorations picturales, inscriptions latines, etc.

M. J. Loth, professeur à l'Université de Rennes, fait une communication sur l'inscription latine de Gélignieux (Ain) et le prétendu ligure ou celtican du calendrier de Coligny.

SÉANCE DU 15 JANVIER 1909.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique les lettres par lesquelles MM. A. Blanchet, Paul Fournier et F. de Mély posent leur candidature à la place de membre libre, vacante par suite du décès de M. le Dr Hamy.

M. Henri Cordier donne lecture de sa notice sur la vie et les travaux de M. de Boislisle, son prédécesseur.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1909.

M. Salomon Reinach annonce l'inauguration, au Musée de Saint-Germain-en-Laye, des collections, importantes pour l'époque néolithique en Gaule, dans

les pays scandinaves et en Russie, formées par M. le baron de Baye, données par lui à l'État et par ce dernier au Musée.

M. Cagnat communique, de la part de M. Alfred Merlin, directeur des antiquités de la Tunisie, diverses inscriptions récemment découvertes. L'une d'elles, trouvée par M. le commandant Donau, fait connaître un fortin construit au temps de Septime Sévère sur le chemin de Ghadamès.

M. Maurice Roy établit qu'il y a lieu de distinguer deux artistes du nom de Jean Cousin. C'est Jean Cousin le jeune, qui est l'auteur du *Livre de Fortune* conservé à la Bibliothèque de l'Institut de France et publié par Ludovic Lalanne.

M. S. Reinach donne lecture d'un mémoire de MM. Piroutet et Déchelette sur les fouilles récemment faites par l'un d'eux, M. Piroutet, dans un oppidum celtique situé sur la commune de Salins (Jura). De nombreux débris d'amphores grecques et de vases peints de même provenance, ont été recueillis. Les fragments de vases à figures rouges étaient superposés aux vases à figures noires, et des fibules indigènes associées aux poteries classiques. Ces trouvailles, importantes pour la chronologie de l'époque hallstattienne, démontrent nettement que la fin de cette période dans la Gaule orientale se place bien vers le début du v[e] siècle a. C., comme l'admettaient déjà la plupart des préhistoriens. — M. Pottier présente quelques observations.

M. Héron de Villefosse communique une note de M. Max Ringelmann, relative aux mortiers puniques.

SÉANCE DU 29 JANVIER 1909

L'Académie procède à la désignation de deux candidats à la chaire d'arabe du Collège de France, vacante par suite du décès de M. Barbier de Meynard. Au second tour de scrutin, M. René Basset est présenté en première ligne, par 19 voix, contre 17 à M. Casanova. M. Casanova est ensuite présenté en seconde ligne par 21 voix contre 14 à M. Blochet et 1 à M. Marçais.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1909

M. le Secrétaire perpétuel communique une lettre de M. Émile Rivière, qui déclare retirer sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. E.-T. Hamy.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1909

M. Perrot annonce que les fouilles poursuivies à Rome sur l'emplacement du lucus Furrinæ, par MM. Paul Gauckler, Gaston Darier et Georges Nicole, ont fait reconnaître que les édifices consacrés aux divinités syriennes formaient un ensemble très complexe. Il semble que l'on aurait là un temple syrien dédié à

Jupiter Heliopolitanus (Hadad), dont la statue aurait trôné dans l'abside de l'édifice de droite, et à sa parèdre Atergatis, que représenterait l'idole en bronze doré enfermée, sous l'autel ou la cuve du bâtiment de gauche.

MM. F. de Mély et Adrien Blanchet écrivent qu'ils retirent leur candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. le Dr Hamy.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre. Les candidats sont MM. Paul Fournier et Théodore Reinach. Le nombre des votants est de 44 ; la majorité absolue, de 23.

Au premier tour de scrutin, M. Fournier obtient 21 voix, et M. Reinach, 23. — M. Théodore Reinach, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

Léon Dorez.

(*Revue critique.*)

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1908

M. Bruston et M. Gauckler échangent des observations sur une inscription de fontaine antique découverte sur le Janicule par M. Gauckler.

MM. Monceaux et Cagnat ajoutent diverses remarques. M. Toutain compare ce monument à une table d'autel qu'il a découverte en Tunisie.

M. Besnier présente des observations sur les fouilles de Vieux près Caen, qui est l'ancien Ara Gama. Il expose l'histoire des fouilles depuis le XVIIe siècle et en montre le plan.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1908

Le président félicite M. Girard de son élection à l'Académie des Inscriptions. M. Bordeaux lit un mémoire sur des tabatières hollandaises portant des tableaux servant à mesurer la marche des navires.

M. Eudes continue sa lecture sur la basilique de Baños près Palancia et sur une statue de saint Jean-Baptiste qu'il attribue comme l'église au VIIe siècle. M. Enlart soutient que la statue date seulement du commencement du XVIe siècle.

M. Vauvillé lit un mémoire sur l'enceinte antique de Saint-Pierre-en-Chastre (Oise) qu'il attribue à l'époque gauloise.

M. P. Monceaux communique trois bulles de plomb trouvées à Carthage par le R. P. Delattre.

M. Toutain complète les observations qu'il a présentées à la dernière séance sur la pierre percée découverte par M. Gauckler au Janicule et qui proviendrait d'un autel à libation. M. Gauckler explique ses raisons de persister dans l'opinion que cette pierre provient d'une fontaine.

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1908

M. Pallu de Lessert lit une notice sur l'œuvre géographique d'Agrippa et d'Auguste.

M. Cagnat communique de la part de M. Zeiller la découverte faite à Salone par Mgr Bulić des ruines d'une basilique chrétienne qui semble dater du IVe siècle. M. Maurice établit que cette basilique date du règne de Constantin.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'un mémoire de M. le commandant Mowat sur le pied de Charlemagne considéré comme l'origine de la mesure de ce nom qui remonte cependant à l'antiquité.

M. H. de Villefosse commente une inscription dédicatoire romaine découverte à Vendeuvre (Indre) et communiquée par M. Blanchet.

M. de Villenoisy communique une plaque de cercueil d'un prieur de Champagne du XVIIIe siècle, Prudhomme de Voutenay, découverte dans les fouilles du Temple de Paris.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1908

M. Ch. Ravaisson-Mollien fait hommage, au nom de M. Goulinboff, de son ouvrage sur Léonard de Vinci. M. de Villefosse fait hommage, au nom de P. R. Hauzun, de son volume de la *Correspondance de Bory de Saint-Vincent*. M. le Président annonce, pour la prochaine séance, l'élection de trois correspondants étrangers.

M. Pallu de Lessert continue la lecture de son mémoire sur l'œuvre géographique d'Agrippa et d'Auguste. M. Poupardin signale une copie d'un recueil de formules de droit mérovingien dont l'original disparu a été utilisé par Du Cange.

M. Monceaux communique, de la part de M. Merlin, une inscription latine du Musée du Bardo dont trois fragments, réunis par ses soins, auraient été publiés comme autant d'inscriptions distinctes : elle est relative au martyr Sannarius.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1908

M. Blanchet fait hommage, au nom de M. J. Pilloy, *de la Table de l'Album Caranda*, publiée par ses soins.

M. H. de Villefosse fait hommage, au nom de l'auteur, de l'étude de M. Michel Clerc sur le temple romain de Vernègues.

MM. Maurice Meurot à Fontainebleau, Auguste Picard à Paris, Maguelonne à Constantine sont élus associés correspondants nationaux.

Il est procédé au renouvellement du bureau et des commissions pour 1909.

M. Maurice Prou est élu président.

M. F. de Mély communique ses observations sur le *Breviaire Grimani*. Il y a relevé des signatures de miniaturistes.

M. le comte Durrieu fait observer que les bordures de vêtements dans les miniatures portent, parmi des signatures, beaucoup de noms ou de mots de fantaisie.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1908

M. le comte de Loisne communique une notice sur une tapisserie du XVIe siecle du musée de Saint-Omer, représentant des bergeries.

M. le commandant Babut donne lecture d'une notice sur le cloître de Cadouin (Dordogne).

M. le comte Durrieu communique un ensemble de textes du XIVe siècle, témoignant qu'un grand nombre de copistes de manuscrits de nationalité anglaise travaillaient alors à Paris.

M. le comte Delaborde remarque qu'une colonie de teinturiers anglais existait au XIVe siècle à Saint-Denis.

M. Marquet de Vasselot ajoute une observation sur le renom dont jouissaient alors les teinturiers d'Angleterre.

M. Enlart fait remarquer que la fin XIVe siècle coïncide avec l'importation en France de nombre d'objets d'art et de formes architecturales d'origine anglaise.

M. Bodieri communique un document orléanais de 1454 détaillant l'équipement d'un franc archer et un marché de 1512 pour la livraison de cinq statues à l'église de Chillieurs (Loiret).

M. de Villefosse communique, au nom de M. Longnon, un fragment d'inscription romaine et, au nom du R. P. Delattre, une bulle d'un membre du clergé des Blachernes trouvé à Carthage.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1908

M. le Président offre les félicitations de la Société à M. Jullian, élu membre de l'Académie des Inscriptions.

M. le comte de Loisne fait hommage du dernier fascicule de son *Épigraphie de l'arrondissement de Béthune.*

M. le comte Durrieu présente, au nom de la Société de l'Histoire de Paris, la publication du manuscrit de la *Légende de Saint Denis* offert en 1317 à Philippe le Long, avec préface de M. Henry Martin et reproduction de toutes les miniatures du manuscrit.

M. Enlart fait hommage, au nom de l'auteur, de l'etude de M. le Dr Sauvage sur les *Vases céramiques gallo-romains du Musée de Boulogne-sur-Mer.*

M. Roman donne lecture d'une notice sur la vie et les œuvres du regretté M. A. de Boislisle, son prédécesseur.

M. Gosset offre une reproduction de la gravure de Gailhabaud représentant la façade de la cathédrale de Reims.

M. Michon présente des remarques sur une statue grecque de femme du musée de Toulouse, trouvée à Martres-Tolosanes ; il la compare à un autre fragment conservé au Louvre et qui serait, d'après M. Sauer, une réplique de l'Athéna de Myron.

M. Enlart communique des observations de M. Bruston, doyen honoraire de la faculté de théologie protestante de Montpellier, sur des inscriptions talismaniques.

M. Stein communique des renseignements sur le médecin Henri Widenbrock dit Henri de Saxe, chanoine de Nevers, mort après 1481 et qu'on a pris à tort pour un architecte.

M. de Villefosse offre à la Société, au nom de Mlle Thévenet, une collection de cartes postales des chapiteaux de Vézelay.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1908

Lecture est donnée d'une lettre de la Société des Antiquaires de l'Ouest invitant la Société à déléguer un de ses membres à la fête archéologique qui se donnera pour la réouverture de l'hypogée des Dunes.

M. le commandant Lefèvre des Noëttes communique un mémoire sur des représentations d'animaux réels dans la sculpture des XIIe et XIIIe siècles.

M. Toutain communique des observations sur des inscriptions découvertes

à Gortyne (Crète) par la mission archéologique italienne et qui précisent plusieurs dates de l'histoire de la famille des Antonins.

M. Michon communique des observations sur les tablettes d'héliastes, plaquettes de bronze qui servirent en Grèce de pièces d'identité aux juges et dont le Musée du Louvre vient d'acquérir un bel exemplaire.

M. Enlart donne lecture de notes de M. Demaison, archiviste de Reims, sur l'origine probablement rémoise de vitraux du XIIIe siècle acquis par le Louvre et qu'il compare à ceux de Longueval (Marne) et sur la découverte à Reims d'une monnaie du chef gaulois Cunobilinus.

M. Monceaux communique quatre bulles byzantines trouvées à Carthage par le R. P. Delattre.

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1908

M. le baron de Baye fait hommage, au nom de M. Goury, conservateur du Musée Lorrain, de son ouvrage, sur l'époque barbare dans la Marne.

M. Blanchet fait hommage au nom de M. Dieudonné, de la table complète de la *Revue Numismatique française*.

M. Pallu de Lessert continue la lecture de son mémoire sur l'œuvre géographique d'Agrippa. MM. Monceaux, Martha et Maurice y ajoutent diverses observations.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

DÉMÉTRIOS BIKÉLAS



Avec cet homme aimable et passionnément dévoué à l'hellénisme, nos études ont perdu un protecteur et un ami. Né en 1835 à Syra, Bikélas avait vécu quelque temps en Russie, longtemps en Angleterre ; on le voyait souvent à Paris ; il s'était créé partout des relations dans le monde des lettres et de la science, où l'on appréciait son affabilité, son goût, la chaleur d'intérêt qu'il portait aux choses de l'esprit. Mais il ne se contentait pas d'être l'ami de ceux qui savent. Dès sa première jeunesse, alors qu'il faisait fortune dans les affaires, il donnait à la littérature grecque tous ses loisirs. Traducteur de Racine, de Shakespeare, il publia des poésies dont quelques-unes sont restées populaires et des *Nouvelles grecques* que son ami Queux de Saint-Hilaire mit en français. Son chef-d'œuvre est un roman, *Louki Laras*, qui se passe à l'époque de la guerre de l'Indépendance, simple et touchant récit qui obtint un succès extraordinaire et que des éditions illustrées, françaises et anglaises, ont popularisé même en Occident. Établi depuis plusieurs années à Athènes, Bikélas y dirigeait la publication de petits livres de vulgarisation qui forment le fonds des bibliothèques scolaires helléniques. Émile Legrand traduisit, en 1878, son mémoire sur les Grecs du moyen âge, coup d'œil vif et original sur la civilisation et l'histoire byzantines. Au début, Bikélas réagit contre les pédants qui voulaient archaïser la langue vulgaire ; il fut considéré en Grèce comme un novateur. Mais le *psicharisme* l'effraya ; de novateur il devint conservateur, presque réactionnaire. Bikélas a écrit des pages remarquables sur cette question de la langue, insistant sur le rôle de l'enseignement primaire, du maître d'école qui peut opposer et oppose en effet une digue au torrent dévastateur de l'usure phonétique. Il est mort en pleine activité à Athènes (juillet 1908), laissant dans sa patrie, comme à Paris, à Londres et à Munich, le souvenir d'un homme de cœur et du plus délicat des philhellènes.

S. R.

« *La Furie* » *à la Comédie Française.*

Le 18 février 1909, le Théâtre Français a représenté un drame de M. Jules Bois, *La Furie*, dont la scène se passe à l'époque « minoenne », avec décors et costumes « minoens ». Les décors furent brossés par Simas, Jambon et Amable, dans le style du palais de Cnossos, avec colonnes amincies du bas, en « bâtons de chaises ». Les costumes avaient été l'objet d'études sérieuses, dues à M. Chaineux, qui, communiquées à l'Académie des Inscriptions le 8 mai et le 10 juillet 1908, ont été publiées par le *Bulletin de la Société de l'histoire du costume* (1908-1909), dans une série d'articles très richement illustrés. L'album d'aquarelles composé par M. Chaineux, d'après les découvertes d'A. Evans et d'autres explorateurs, fut déposé pendant deux jours au Musée Ashmoléen d'Oxford, pendant le *Congrès de l'histoire des Religions* (septembre 1908), et y éveilla un vif intérêt. Ce sont des restaurations fort curieuses, où la part de la fantaisie est réduite à peu de chose.

La Furie est inspirée de l'*Hercule furieux* d'Euripide. Hercule, descendu aux Enfers pour délivrer Thésée, arrache aux savants égyptiens le secret de la vie; à son retour, il tue Lykos, qui avait usurpé le pouvoir à Thèbes, et annonce le règne de la fraternité, de la pensée libre. Mais l'esclave des savants égyptiens, la *Furie*, jette le héros dans la démence; il tue sa femme et ses enfants. L'arrivée de Thésée le guérit et le console :

THÉSEUS

Héraklès, sur mon bras fais s'appuyer ta main.
Tu ne t'es point trompé, héros. L'ère nouvelle
Commence. Mes guerriers, dont la lance étincelle
Ont autour de la hampe enroulé l'olivier.
Les peuples cesseront bientôt de s'envier.
Qu'ils s'entr'aiment ainsi que des frères !... leurs armes
Ne feront plus verser aux mères tant de larmes.
Et tu fus un prophète, Héraklès ; mais en toi,
Précurseur, persistait encor l'ancienne loi,
Et le Meurtre a voulu, dans un éclat farouche,
Par tes mains, te punir des projets de ta bouche.
Il faut exorciser le cauchemar hideux.
Viens avec moi; quittons la ville tous les deux,
Thèbe encore de sang funeste est inondée.
Retournons vers Athènes où fleurit ton idée.
Les dieux de la beauté, ces véritables dieux,
Sauront te délivrer du vertige odieux
Héraklès, le passé n'est plus, le monde change.
A toi-même bientôt tu paraîtras étrange,
Et tes luttes, ta vaine angoisse et ta fureur
Sont du calme avenir l'orage avant-coureur.

La représentation de *La Furie* a mis à la mode les choses crétoises. On a vu, dans les journaux quotidiens, les « déesses aux serpents », la « dame de Petsofa » et même (*Comœdia*, 16 février 1909) un spécimen du sarcophage peint

de Phaestos. Bien entendu, les plaisanteries sur les modes minoennes n'ont pas manqué. En voici que je découpe dans la première page du *Matin* (17 février 1909). Si nos lecteurs étrangers ne comprennent pas tout, ce ne sera pas faute de connaître assez la Crète, mais l'Ida parisien, qui est Montmartre.

La Grèce à l'envers. — De l'Olympe à la rue de la Paix. — M. Jules Bois a découvert les tournures, les crinolines et les chapeaux deux mille ans avant Jésus-Christ.

« Attention, hein ! Qu'on se le dise ! Phidias, Calamis, les Tanagra, tous les sculpteurs du temps de Périclès — hou, hou ! ! ! — voilà une bande d'imposteurs ! Avec leurs statues, leurs frises, leurs figurines, ils nous ont fabriqué une Grèce de contrebande qu'il importe désormais de renvoyer aux « laissé-pour-compte ». La vérité, c'est que Minerve avait un corset, Mars des sous-pieds, Jupiter une « schnurrbartbinde » — lisez un relève-moustache — et Junon (pardon, faites excuse), un faux ce que vous savez.

« Pour dire les choses en termes corrects, le costume grec dont nos tragédiens s'affublent depuis Talma, est une blague sans seconde. La toge et le peplum sont des inventions d'archéologues ivres ; les modes du Portique, tout un temps, valurent celles des Acacias.

« Si vous allez demain voir et écouter, aux Français, la pièce de M. Jules Bois intitulée *La Furie*, vous vous en convaincrez aisément. Voilà un homme qui s'y connaît. Il a, sur le flanc des vases d'antan, sur les documents graphiques de 2.500 ans avant Notre-Seigneur, vérifié que les élégantes Athéniennes portaient des manches à gigot, que leurs robes s'adornaient de volants, qu'elles se décolletaient outrageusement, qu'elles s'empéruquaient à la Maintenon, qu'elles connaissaient le hennin, le henné, les jarretières, les bigoudis, la vaseline et le tire-bouton.

« — Au diable les usages ! déclare l'auteur de *La Furie*.

« Je sais ce que je dis, pas vrai ? J'ai vu, compilé, mûri en moi, digéré les travaux de Schliemann sur Mycènes, ceux de Evans et de Mosso sur les époques préhomériques, j'ai fouillé à Knossos, retourné le sol crétois, visité les musées candiotes, palpé les terres cuites de Siteia. Je ne rêve pas.

« La plus antique Grèce, avant Tirynthe et Mycènes, portait des « tournures » et je n'en démords point. Regardez les statuettes de femmes de Palaiokastro, les fresques des palais cnossiens, les chapeaux-marquis de Petsofa et les terres cuites de même origine, et vous verrez que la fontange, la crinoline, l'anglaise, le bavolet, la basque, l'empiècement et toutes les « gracieusetés » de nos audacieuses contemporaines étaient monnaie courante dans les salons achéens, étéocrètes, pélasges et doriens. Faut-il vous assommer tout à fait ? Écoutez, méditez ceci : la jupe cycliste était de mode usuelle à la cour d'Agamemnon ! »

« Tout cela bouscule nos vieilles idées. Télémaque en khaki, Ulysse en pyjama, Didon en kimono, Enée en nankin, Homère et son lorgnon, Zeus et ses *snow-boots*, Vénus et ses épingles-neige ! Quel désordre dans nos racines grecques ! M. Jules Bois, auteur d'un drame en vers, jure ses grands dieux. Il faut le croire. Mais tout de même, c'est dur de recommencer ses humanités somptuaires, à notre âge !... »

Le Temps du 16 février, annonçant la même représentation, a imprimé ces lignes, entre beaucoup d'autres :

« L'époque reconstituée dans *La Furie* est l'époque intermédiaire, antérieure à celle d'Homère, et voilà pourquoi le décor, le costume auront pour nous le charme et l'attrait de civilisations inconnues. Et quelle révélation !

« Lorsque le savant Anglais Evans, l'Allemand Baschoffen (*sic*) découvrirent les ruines de Cnosse et de Phæstos, ils reconnurent des femmes coquettes, compliquées, peintes et parées comme des actrices; elles frisaient leurs cheveux, soignaient l'accroche-cœur, et volontiers portaient perruque; elles amincissaient leur taille par des corsets qui donnaient à leurs hanches un développement qui convenait aux séductions méridionales; et même leur dos s'ornait d'un flot de rubans, précurseur du « suivez-moi, jeune homme ! », invite aux galanteries masculines.

« Le vertueux Anglais, le docte Allemand qui firent ces découvertes s'écrièrent : « Ce sont des Parisiennes ! » Hélas ! c'étaient même et déjà des Montmartroises ! Leurs corsets menus et souples dégageaient absolument leur gorge et leurs seins ; leurs jambes étaient nues, et pour mieux naviguer chez elles parmi le flot des étoffes gisant à terre, elles avaient inventé les chaussures à la poulaine...

« Tout cela, deux mille ans avant la prise de Troie, établi d'après des documents minutieux, des reconstitutions archéologiques patientes et précises, bref un étonnant ensemble digne de la Comédie-Française — mieux : de l'Institut ! »

Les fouilles de l' « Allemand Baschoffen » en Crète sont totalement inconnues. Il s'agit, en réalité, de Bachofen, l'auteur du *Mutterrecht* et des théories sur le matriarcat primitif, popularisées en français par Giraud-Teulon, critiquées par Westermarck. Cela n'a rien à voir avec la Crète, si ce n'est que, dans un de mes articles de *L'Anthropologie* sur les fouilles d'Evans, j'avais hasardé une hypothèse sur le rôle social des femmes minoennes, en rappelant les travaux de Bachofen. De là cette singulière association de Bachofen avec les fouilles crétoises. Le bon Bachofen écrivait en 1861.

S. R.

Questions chronologiques.

Le professeur de langues sémitiques à Chicago, le Dr Toffteen, a publié le tome Ier d'un ouvrage intitulé *Ancient Chronology*, dont quelques conclusions positives sont à signaler, sinon à retenir. Sargon Ier n'a pas régné en 3800, mais en 2550, immédiatement avant le roi Dungi d'Ur (2459-2401). Hammourabi a régné de 2121 à 2066. Les fondateurs de la civilisation égyptienne ont émigré de la vallée de l'Euphrate en Égypte vers 3350; vers 3000, les Sumériens arrivèrent en Babylonie, venant de l'est, et y créèrent l'écriture cunéiforme en transformant une ancienne pictographie. Les Sémites qui s'établirent en Babylonie etaient des nomades, venus des plateaux d'Arabie et de Syrie. Enfin, Ménès monta sur le trône en 3285, à quelques années près. On est heureux d'être assuré de tant de choses[1].

S. R.

1. Cf. *The Nation*, 14 mai 1908. p. 448.

L'histoire d'Ahikar[1].

Dans le livre de Tobie (I, 21) il est dit qu'Ahikar son neveu était « échanson, garde des sceaux et intendant » de Sennachérib (VIIe siècle). Il soutint le vieux Tobie dans sa détresse et assista au mariage du jeune Tobie. Le vieillard, au moment de mourir, cita l'histoire d'Ahikar comme un exemple de la protection divine. Car Ahikar avait nourri son neveu Nadab; celui-ci, méchamment, fit enterrer vif son bienfaiteur; mais Ahikar, en récompense de sa charité, revit la lumière du jour, tandis que Nadab était condamné à sa place aux ténèbres.

Strabon (p. 762), citant Posidonios, nomme le bosporan *Ahikar* parmi les grands sages. Clément d'Alexandrie dit que Démocrite donna comme de lui une traduction de la *stèle* (babylonienne) *d'Ahikar*. Enfin, un conte des *Mille et une Nuits* est intitulé : *Histoire du sage Heykar* (dans la version syriaque, *Ahikar*). Ce conte fait d'Ahikar le chancelier de Sennachérib; il avait adopté son neveu Nadan, qui dénonça son oncle comme conspirateur et l'obligea à se cacher dans un souterrain. Quelque temps après, Ahikar étonna un roi d'Égypte en répondant à des questions difficiles et en bâtissant un palais aérien. Il reconquit la faveur du roi de Babylone, successeur de Sennachérib, et fit enfermer Nadan dans la caverne; puis il lui adressa de sages discours sur l'ingratitude. Le corps de Nadan gonfla et il mourut dans son péché.

Voilà bien l'*histoire* à laquelle faisait allusion Tobie; le discours sur l'ingratitude fait partie de la *stèle babylonienne* dont la sagesse fut plagiée par Démocrite. Mais à quelle époque remonte le conte d'Ahikar?

La preuve est faite aujourd'hui qu'il remonte au-delà du Ve siècle, car M. Sachau en a découvert des fragments sur neuf papyrus araméens d'Éléphantine, exhumés au même endroit que la lettre des Juifs d'Éléphantine au gouverneur perse de Judée. L'attribution de ces documents au Ve siecle ne fait pas de doute. Il y a là un résultat nouveau et fort intéressant; mais il ne peut évidemment rien changer aux conclusions de la critique sur le caractère légendaire et composite du livre de Tobie, également exclu du canon juif et du canon protestant[2]. S. R.

Le Josué samaritain.

M. Gaster, en 1907, étonna le monde savant par la publication du texte samaritain du livre de Josué. A l'Académie de Berlin et au Congrès des orientalistes de Copenhague, le nouveau texte fut déclaré moderne, avec l'approbation sans réserves de M. Joseph Halévy. Maintenant, il ressort d'enquêtes faites sur place que cette grossière falsification — qui n'avait pas pour but de tromper le monde — est l'œuvre conjointe du grand-prêtre des Samaritains Jacoub et d'un marchand de Nablus nommé Mourdschan. Ce qu'il y a de neuf dans le « Josué samaritain » est traduit de chroniques arabes, les unes vieilles, les

1. F. Nau, *Revue du Clergé Francais*, 1er nov. 1908. p. 301-309.
2. Voir l'article *Tobit* dans *l'Encyclopedia Biblica* et l'article *Achiacharus* dans le même recueil.

autres toutes récentes. Tout cela ne vaut pas le papier sur lequel on l'a imprimé ni celui qu'il a fallu noircir pour démasquer l'erreur[1]. S. R.

Adulis.

Des savants italiens ont exploré la vieille ville d'Adulis près de Zeila (Somaliland). Ils y ont trouvé des ruines considérables, quelques-unes antérieures à l'époque alexandrine, avec des temples, des décors sculptés en marbre et en albâtre, des monnaies, etc. Un rapport à ce sujet, dû à M. Paribeni, a été publié par l'Académie des Lincei.

Chypre.

M. Claude Delaval Cobham a publié, sous le titre *Excerpta Cypria*, un recueil considérable de textes de voyageurs et d'archéologues modernes sur le passé et le présent de l'île de Chypre. On y trouve une bibliographie de l'île, comprenant celle de la fameuse controverse sur les fouilles de Cesnola, qui, un peu oubliée aujourd'hui, mériterait d'être l'objet d'un mémoire spécial.

S. R.

Les scarabées de Néchao.

L'opinion publique se montre justement sévère pour les fabricants de fausse monnaie. Car vous et moi, car tout le monde, nous sommes exposés à recevoir une pièce de cent sous en plomb; la pièce de cent sous est une denrée indispensable à la vie de tous les jours; le faux-monnayeur lèse sciemment tous les membres de la société où il opère. J'ajoute que les acquéreurs de pièces de cent sous, ceux qui les reçoivent en payement, ne sont pas des experts en métaux; la fraude est d'autant plus coupable qu'elle fait des victimes parmi ceux qui ne peuvent pas la soupçonner.

Le fabricant de fausses tiares et de faux scarabées est infiniment moins dangereux pour le corps social. Car, d'abord, bien peu de gens ont besoin de scarabées et de tiares; ce ne sont pas des objets d'usage. En second lieu, ceux qui achètent les faux scarabées et les fausses tiares sont des spécialistes, payés par leurs divers gouvernements pour discerner le vrai du faux, ou préparés à ce diagnostic par leurs études. La partie n'est donc pas inégale entre le faussaire d'objets d'art ou d'archéologie et l'acheteur. S'il arrive à l'acheteur d'être dupé, il doit prendre sa mésaventure de bonne grâce et paraphraser, à l'encontre des critiques maussades, le mot du maréchal Ney : « Quel est l'imbécile qui prétend ne jamais s'être trompé ? » Cela ne veut pas dire que les faussaires de scarabées ou de tiares ne doivent pas être punis; mais ils ont le droit de prétendre à quelque indulgence, puisque leur industrie ne met pas en péril la vie de la société.

Ces réflexions me sont suggérées par les lignes suivantes du *Radical* (11 février 1909) :

1. *Sitzungsber. de l'Acad. de Berlin*, t. XXXIX; *Gazette de Francfort*, 2 et 22 août, 3, 7 et 24 octobre 1908; *Times*, 3 oct. 1908, etc.

La onzième chambre correctionnelle a rendu son jugement sur les actes d'escroquerie reprochés à Mme Bouriant et à son fils, Pierre Bouriant. De complicité avec son fils, Mme Bouriant, veuve d'un savant égyptologue, avait vendu pour la somme de 10.000 francs à un archéologue belge, M Capart (conservateur du Musée égyptien de Bruxelles), deux scarabées de calcaire, fabriqués d'après leurs indications. Tous deux avaient reconnu les faits, et Mme Bouriant, mère de trois enfants, avait invoqué l'excuse de la misère dont elle se trouvait accablée depuis la mort de son mari.

Le tribunal a condamné Pierre Bouriant à la peine de deux ans d'emprisonnement. Il ne s'est guère montré plus pitoyable à l'égard de Mme Bouriant, puisqu'il lui a infligé huit mois de prison, sans même vouloir lui accorder le bénéfice du sursis. En outre, la mère et le fils sont condamnés solidairement à restituer la somme de 10.000 francs au savant Capart, lequel, en outre, aura recours contre eux pour 5.000 francs, à titre de dommages-intérêts.

Ce qu'il y a de plus choquant, en l'espèce, ce sont les dommages-intérêts qu'a réclamés et obtenus M. Capart. Tout le monde sait que ce savant n'a pas été le seul à croire à l'authenticité des scarabées de Nechao et que d'autres, également estimés et estimables, ont été trompés comme lui. Pourquoi donc cette indemnité pour lui seul? Est-ce afin de le dédommager des diligences qu'il a faites en vue d'obtenir (s'il l'obtient jamais) que le Musée du Cinquantenaire ou la Société des Amis de ce Musée rentre dans ses dix mille francs? Est-ce le prix des ennuis que lui a causés son erreur? Mais ces dangers-là sont inhérents au métier de conservateur de musée, comme celui d'attraper un coup de boutoir ou de corne au métier de chasseur. S'ils relèvent de quelque législation, c'est de celle des accidents du travail.

Il est impossible de ne pas rappeler, en terminant, que le monde savant doit à Bouriant père, entre autres cadeaux qui ne l'ont pas enrichi, mais ont enrichi la littérature et la science, l'*Evangile* et l'*Apocalypse* de saint Pierre. Le tribunal n'avait pas à tenir compte de cela, mais la Société des Amis du Musée du Cinquantenaire aurait dû y faire réflexion avant de poursuivre, avec une rigueur impitoyable, cette double condamnation conforme à la légalité, mais à la légalité seulement. Ces Messieurs belges pouvaient faire un beau geste; ils ont perdu le bénéfice d'une belle occasion.

Salomon Reinach.

Delphica.

Sous ce titre, M. Pomtow a déjà publié plusieurs articles dans la *Berliner Philologische Wochenschrift.* L'un des plus récents, intitulé « Les résultats » (1908, p. 186-192), mérite de retenir l'attention par ses conclusions imprévues. Il faut que les assertions de l'auteur soient discutées et, si elles sont exactes, qu'on en tire les conséquences pratiques qu'elles comportent. Je traduis les passages essentiels.

« Les Trésors de Siphnos et de Cnide. — La solution du problème Siphnos-Cnide s'était présentée à moi avant mon voyage; je n'eus qu'à compléter la reconstruction sur mon manuscrit. Il s'agit seulement, en l'espèce, des deux fondations qui se font vis à vis le long de la Voie Sacrée M. Homolle s'est

trompé en attribuant celle du sud au Trésor des Cnidiens, celle du nord au trésor des Mégariens. J'ai déjà montré que son Trésor des Siphniens n'a jamais existé à l'ouest, le long du prétendu trésor des Cnidiens. Les plaques de pavé qui subsistent là ont été reconnues par Lattermann comme celles d'une rampe d'accès vers la plateforme du prétendu trésor des Cnidiens.

« Les éléments constructifs des deux édifices peuvent maintenant se répartir en deux groupes. Il est clair que les blocs plus gros ($0^{m},59$) appartiennent à la fondation plus puissante du sud, les blocs moins gros ($0^{m},49$) à la fondation moindre du nord. Donc, la fondation du nord, avec les décrets pour des Cnidiens sur ses antes (épaisseur $0^{m},49$), est celle de Cnide, conformément à la Périégèse. La dédicace : [οἱ δεῖνες] τὸν θησαυρὸν τόνδε καὶ τἀγάλμα[τα 'Απόλλωνι] Πυθίωι δεκάτ[αν ἀπὸ τῶμ πολεμί]ων est, en effet, comme l'a reconnu M. Homolle, en alphabet cnidien; donc, le premier mot doit être restitué Κνίδιοι. Mais cette dédicace n'appartient pas au Trésor de Cnide, que M. Homolle reconnaissait au sud et dont il voulait établir ainsi l'identification; elle appartient au trésor plus petit du nord, où j'ai toujours reconnu celui des Cnidiens. D'autre part, elle ne formait ni un des degrés (Homolle), ni l'épistyle (Keramopoulos), mais le linteau au-dessus de la porte; la flexion quasi boustrophède des derniers mots s'explique par la dernière volute ou oreille de la couverture de la porte, laquelle faisait obstacle au prolongement de l'inscription. L'angle supérieur gauche de l'encadrement de la porte s'est conservé et il faut suppléer le nom des Cnidiens dans le décret de proxénie qui y est inscrit. Pareillement, les blocs avec rangs de perles et décrets pour les Cnidiens doivent être reconnus comme la rangée supérieure des blocs de ce trésor, et la vieille pierre de Kaibel, que j'ai rapportée à l'ante du trésor cnidien (*Hermes*, XLI, p. 366), forme vraiment le front de ses blocs à rangs de perles vers le nord.

« De cette reconstruction certaine découle celle du Trésor de Siphnos. La grande moitié droite de la couverture de la porte, avec renouvellement de la promanteia, est *siphnienne*; il faut donc compléter ainsi : [Δελφοὶ ἀπέδωκαν Σιφνίοις τὰν προμ]αντηΐαν ἄρχοντος 'Αριστομάχο(υ) κτλ., et non pas [Κνιδίοις], comme le fait M. Homolle. Ce texte correspond exactement, pour l'époque et pour la langue, au renouvellement de la προμαντεία par les Νάξιοι (colonne des Naxiens) et les Θούριοι (stèle des Thuriens). Il ne faut pas l'attribuer, avec M. Homolle, à l'archonte Aristomachos vers 252, mais à un archonte homonyme vers 337-344, l'aîné des trois fils de Peithagoras (*Klio*, VI, p. 123). La décoration de cette pierre offre des palmettes plus larges, preuve que tous les blocs avec les larges palmettes sont siphniens; en revanche, ceux où paraît une palmette plus étroite sont cnidiens. Sur la paroi nord de cette construction siphnienne était le décret honorifique de Cassandre (*Hermes*, XLI, p. 358), dont l'intitulé et de nombreux fragments nouveaux se sont retrouvés. La hauteur des blocs formant le mur décroît, de bas en haut, généralement à chaque lit, d'un *daktylos* (2,2 cent.), au total de 0,59 à 0,37 ; ce fait permet de proceder à une restauration complète, facilitée encore par l'enjambement de nombreuses inscriptions (décrets de proxénie de l'époque impériale).

« La grande frise sculptée, si bien décrite par Belger et Furtwaengler (*Phi-*

lol. Wochenschrift, 1894, p. 862, 1276) est par conséquent *siphnienne*, comme on le croyait alors avec raison, et non *cnidienne*, comme M. Homolle l'a cru plus tard; de même les grandes caryatides sont *siphniennes* et il en est de même des sculptures raides du fronton représentant l'enlèvement du trépied. En effet, pour le petit trésor (large de 5m,53 à la base), la longueur de ce fronton (5m,60) est évidemment trop grande.

« Le Trésor de Cnide a été construit au cours de la domination de Crésus; un grand nombre d'ornements délicats (rosaces) n'ont pas été terminés; donc l'achèvement du monument a été empêché par la catastrophe qui mit fin à l'empire lydien. *Le Trésor des Cnidiens a donc été élevé de 546 à 541 av. J.-C.*

« Le Trésor des Siphniens est une imitation un peu grossière de celui des Cnidiens; plus massif de proportions, plus lourd de décor, il fut aussi plus chargé de figures (ὅμοια τοῖσι πλουσιωτάτοισι, Hérodote). Il fait pendant à l'édifice plus ancien et lui est exactement parallèle, mais est posé sur une substruction gigantesque qui a l'apparence d'un bastion. La construction se place vers 535-530; l'achèvement doit être daté avant 525, époque où Polycrate fut assiégé par les Lacédémoniens.

« *La magnifique reconstruction en plâtre du prétendu trésor de Cnide, que M. Homolle a fait élever au Louvre et au musée de Delphes, est un mélange d'éléments des deux Trésors, dont elle réunit les meilleurs. Elle doit céder non seulement son nom, mais la plupart des morceaux qui la composent (frise, caryatides, sculptures du fronton) à Siphnos; il n'y a de cnidien qu'une partie des décorations, la dédicace, des morceaux de la porte, surtout les blocs des murs (antes), où même un œil peu exercé reconnaît qu'ils sont trop étroits et trop faibles pour l'énorme entablement en marbre siphnien qui pèse sur elles, (architrave, frise, fronton).*

Le Trésor des Athéniens. — La reconstitution de ce Trésor par Leplat est terminée; les métopes (en plâtre) sont à leur place, les frontons rétablis. Comme dans le temple reconstruit de Niké sur l'Acropole d'Athènes, on a laissé le toit ouvert; malgré cela, l'ensemble fait une impression très agréable et assure la reconnaissance des visiteurs tant à l'architecte qu'à la ville d'Athènes qui en a fait les frais. On apprendra avec surprise que cet édifice possédait aussi des frontons sculptés, fait que les savants français n'ont jamais mentionné. Furtwaengler nous les avait signalés et, lors de son avant-dernier voyage, il avait fait dessiner par Fiechter quatre plaques avec des traces de pieds de figures. Il m'envoya plus tard ces dessins, dont Bulle conclut que le fronton était orné d'une représentation de l'enlèvement du trépied. Cela paraît se confirmer aujourd'hui. Deux nouvelles plaques ont été retrouvées et toutes les six ont été dessinées ou vérifiées par Lattermann sur les frontons. Cet examen prouve que certaines pièces ont été mal placées ; des plaques du fronton est appartiennent plutôt au fronton ouest, qui était sculpté également — et inversement. Il y a d'autres défauts dans la reconstruction; ainsi, pour à peu près 45 gros blocs, qui, par leur grandeur, leur technique et leur matière appartiennent certainement à la construction athénienne, on n'a pas trouvé de place dans les murs, alors qu'on y a inséré de grands blocs de poros qui n'y appartiennent pas.

Malheureusement, les blocs du Trésor d'Athènes ressemblent beaucoup, par leurs dimensions, à ceux du véritable Trésor de Cnide, de même que la matière et la technique sont très analogues. Il en est résulté qu'un grand nombre de blocs cnidiens ont été insérés par erreur dans les murs du Trésor athénien. Cette confusion était d'autant plus facile à commettre qu'un grand nombre des blocs du Trésor d'Athènes furent recueillis au beau milieu des ruines du Trésor cnidien. »

Je n'insiste pas sur les autres indications contenues dans le chapitre des *Delphika*; ce qu'on vient de lire est ce qui me semble le plus important.

S. R.

Découvertes au Janicule.

M. Paul Gauckler reconnut l'an dernier au Janicule, dans l'emplacement du bois sacré de la déesse Furrina, l'existence d'un sanctuaire des dieux syriens.

Depuis quelques semaines, MM. Gauckler, Darier et Nicole se sont efforcés de déblayer ce sanctuaire et ces recherches ont amené des résultats d'un intérêt croissant.

M. Rava, ministre de l'instruction publique, M. Corrado Ricci, directeur des beaux-arts, et plusieurs hauts fonctionnaires sont allés visiter les fouilles du Janicule.

Le sanctuaire offre un plan nouveau. Voici de quoi il se compose :

1° Au fond, à demi enfoncé dans la colline, est le temple proprement dit. C'est là que, selon le rite, la divinité a été forcée de descendre à la suite du sacrifice humain qui a marqué la fondation du sanctuaire; c'est là que, selon les Syriens, demeurait la divinité enchaînée aux reliques de la victime, reliques qu'on a retrouvées au fond de l'abside, sous la statue du dieu ;

2° Une cour en terre-plein où l'on a retrouvé la *favissa* du sanctuaire, énorme amas de poteries, d'ossements calcinés, de monnaies, tout le résidu de plusieurs siècles de sacrifices;

3° Enfin, en avant et en contre-bas, un second sanctuaire d'un aspect tout à fait original, et qui éveille tout d'abord l'idee d'un baptistère chrétien. C'est le *spelæum* réservé aux initiations et aux baptêmes des nouveaux fidèles.

Il se compose de deux logettes symétriques, donnant toutes deux accès à une *cella* centrale hexagonale et qui se prolonge en arrière par une abside isolant les deux vestibules.

Chacune des deux loges était ornée d'une statue de Dionysos en marbre blanc, dont la figure et les mains étaient toutes dorées. On vient de retrouver les fragments de l'une, les deux mains surtout; l'autre statue, restée entière, a gardé sa dorure intacte, et avait été soigneusement cachée dans le sous-sol.

A côté de cette statue se trouvait une base de candélabre triangulaire, se rapportant au culte de la triple Hécate, autour de laquelle trois jeunes femmes dansent en se tenant la main.

L'abside où l'on descendait ensuite renfermait au fonds une niche qu'occupait une statue « égyptisante » en basalte noir, représentant un jeune dieu, peut-être Osiris.

Cette statue avait été également dissimulée dans une cachette qui l'a soustraite aux injures des iconoclastes, et où on vient de la retrouver presque intacte. Elle tenait dans ses mains des ornements de métal doré.

Chose curieuse, sous la statue se trouvaient trois tombeaux qui sont, d'après ce que m'a démontré M. Paul Gauckler, de la même époque que le temple, et dont la présence au centre du sanctuaire soulève un problème encore très obscur.

Mais voici la partie la plus intéressante de la découverte.

Au centre de la *cella* hexagonale, exactement dans l'axe du temple, et correspondant de la façon la plus précise à l'autel triangulaire du premier sanctuaire auquel il s'oppose, se trouvait un second autel de même forme, mais de dimensions plus grandes, ou plutôt une sorte de cuve baptismale formant un triangle équilatéral en maçonnerie de deux mètres de côté.

Au centre de cette cuve, on a reconnu l'existence d'un orifice bouché par trois tuiles courbes, superposées, qu'on a soulevées l'une après l'autre.

Sous la troisième s'ouvrait un caveau parfaitement étanche, au fond duquel gisait, la tête à l'est et les pieds au couchant, l'idole déposée dans l'autel au moment de la consécration du temple.

C'est une statue de bronze doré de 47 centimètres de hauteur, représentant une jeune femme engainée comme une momie, les bras collés le long du corps, le visage seul sortant de l'enveloppe.

Un dragon, sur la tête duquel se dresse une crête dentelée, enveloppe de cinq circonvolutions tout le corps de la statue, la queue appliquée contre les talons réunis, la tête dardant au-dessus du front, après avoir traversé tout le sommet du crâne depuis l'occiput.

L'idole reposait sur un lit de terre grenue, qui semble avoir été imprégnée d'un liquide (soit du sang, soit du lait).

Dans les intervalles des circonvolutions du dragon étaient déposés cinq œufs de poule, un sur les pieds, un sur les cuisses, un sur le nombril, un sur les seins, un sur le cou.

On discute beaucoup sur la signification de cette idole, et l'opinion officielle est qu'on se trouve en présence d'une idole du *Chronos mithriaque* qui fut déposée au centre d'un sanctuaire du dieu Soleil.

Il n'en est rien, ainsi que me l'a très nettement démontré M. Paul Gauckler.

Le *Chronos*, en effet, est un vieillard barbu dont le corps est entouré d'un *serpent*. L'idole trouvée, au contraire, représente une jeune femme ceinte des replis d'un *dragon*. Dans tout ce qui nous reste de l'antiquité, il n'existe pas, à l'heure actuelle, une représentation figurée analogue.

Nous savons cependant par Macrobe, de la façon la plus précise, qu'il en existait une et qu'elle se trouvait dans le temple de Hiéropolis, faisant face au dieu mâle, le Baal local de la vallée de l'Euphrate (*Jupiter Hieropolitanus*).

Voici ce que dit Macrobe (*Saturnales*, livre I) :

« *Hieropolitani præterea qui sunt gentis Assyriorum, omnes Solis effectus atque virtutes ad unius simulacri barbati speciem redigunt... Ante pedes imago feminea est cujus dextra lævaque sunt signa feminarum, ea cingit flexuoso*

volumine draco... Signa duo æque feminea quibus ambitur hylen naturamque significant confamulantes, et draconis effigies flexuosum iter sideris monstrat. »

Or, on sait déjà par les inscriptions, découvertes précédemment à ce même endroit par M. Gauckler et qui furent l'objet d'un rapport adressé à l'Académie des Inscriptions, que le temple, dont on achève en ce moment même le déblayement, était consacré à ces mêmes dieux locaux de la cité syrienne, à *Hadad* et à *Atargatis*, travestis, à la mode romaine, en « Jupiter Hieropolitanus » et « Venus Cælestis ».

(*Petit Temps*, 16 février 1909.)[1]

Asseria.

M. Frothingham a donné quelques détails sur les fouilles de la commission centrale autrichienne à Asseria (Dalmatie). On y a découvert une porte monumentale élevée à Trajan en 113 par le préfet prétorien de la province. P. Atilius Aebutianus. Cette porte a cela de particulier que la corniche et la frise sous l'attique sont supportées par quatre colonnes libres. De pareilles colonnes, remplaçant les pilastres engagés, n'avaient pas encore été signalées avant l'époque d'Hadrien (arc d'Athènes) ; l'arc de Timgad, cru jadis plus ancien, date de ce règne ou de celui d'Antonin le Pieux. L'arc de Trajan à Bénévent, construit en 114, a encore des piliers engagés. M. Frothingham pense que le modèle de l'arc d'Asseria fut l'arc élevé à Trajan en 107, à Rome même, en mémoire de la conquête de la Dacie ; si cette conjecture est fondée, l'inventeur des colonnes libres serait peut-être Apollodore de Damas, l'architecte favori du grand empereur.

Le savant américain trouve encore, dans l'existence d'un arc de Trajan à Asseria, un motif de croire que dans sa seconde et principale campagne dacique, Trajan atteignit le Danube en passant par la Dalmatie. Cette théorie a été repoussée par Cichorius et Petersen ; mais elle mérite d'être examinée à nouveau. Après avoir traversé la mer d'Ancône à Salona ; Trajan pouvait marcher sur le Danube par la route du nord (Burnum, Asseria), ou par la route du sud (vallée du Drin) ; suivant M. Frothingham, l'arc d'Asseria semble rendre vraisemblable qu'il choisit la première route[2]. S. R.

Augusta Rauracorum.

M. Viollier, du musée de Zurich, a exploré la vaste nécropole d'Augst près de Bâle (*Augusta Rauracorum*, colonie fondée en l'an 27 par L. Munatius Plancus). La plupart des tombes sont du v[e] siècle, de l'époque des Alamans. Le mobilier comprend des plaques de ceinturon incisées d'argent, des colliers de perles de couleur et des monnaies ; parmi ces dernières, il y a cinq petites pièces d'or imitées de monnaies de Justinien, qui comptent parmi les grandes raretés de la numismatique mérovingienne (*Rapport annuel du Musée National de Zurich*, 1908).

1. Avec quelques corrections et changements.
2. *The Nation*, 14 mai 1908, p. 440-441.

Un monument à Julien.

M. Henri Vuagneux, dans le *Temps* du 27 décembre 1908, demande qu'on élève, à la pointe de la Cité, un monument à l'empereur Julien. Je veux bien ; si M. Anatole France prononçait le discours d'inauguration, ce serait un régal. Mais je m'inscris en faux contre le passage suivant de l'article, au sujet duquel il me suffit de renvoyer à la *Revue*, 1901, I, p. 337. Si Paris veut avoir un portrait authentique de Julien, il faut l'envoyer mouler à Acerenza, les « Julien » du Louvre et de Cluny n'ayant aucun droit à être désignés comme ils le sont. Bien entendu, je n'ai jamais admis le paradoxe de mon ami Babelon, qui voit dans le Julien d'Acerenza un « Hadrien retouché au moyen âge », encore moins l'extravagante théorie d'un archéologue allemand qui attribue ce buste à l'époque des Hohenstaufen!

S. R.

« Il est dans nos musées, au Louvre et à Cluny, deux statues de Julien paraissant accuser un réel accent de vérité, si l'on s'en rapporte au portrait que son contemporain nous a laissé du modèle :

« Il était, écrit Ammien Marcellin, de moyenne taille, et avait naturellement la chevelure lisse, comme si le peigne y eût passé; la barbe rude, fournie et terminée en pointe. Ses yeux étaient beaux et le feu dont ils brillaient décelait un esprit qui se sent à l'étroit. Les sourcils étaient bien dessinés, le nez droit, la bouche un peu grande, la lèvre inférieure proéminente, le col gros et incliné, les épaules larges et la poitrine développée. Tout son corps, de la tête aux pieds, présentait les plus exactes proportions et dénotait un être vigoureux et agile à à la course ».

« Ces marbres qui, d'après les catalogues, ont été découverts à Paris, à peu de distance l'un de l'autre, au commencement du XIXe siècle, seraient dus au ciseau d'habiles praticiens de la Grèce, auxquels les aurait commandés Lutèce, du vivant de son Mécène. Ils rappellent l'époque du Bas-Empire. Les deux figures, drapées, au maintien de la plupart des productions de la statuaire antique, sont en tous points semblables, si ce n'est qu'une couronne impériale orne le chef de celle de Cluny, l'autre étant diadumène. Mais telles que nous les voyons, dans leur simple et noble attitude, elles paraissent cependant très susceptibles de servir de documents à nos artistes dont l'inspiration toujours avisée saurait trouver la forme définitive, etc. ».

Table de l'Album Caranda.

Si les exemplaires « absolument complets » de l'*Album Caranda* sont très rares, il n'est guère de bibliothèque archéologique qui ne possède les parties les plus importantes de cet ouvrage, à savoir les belles planches en couleurs dues à M. Pilloy. Le même savant nous donne aujourd'hui la *Table générale* (in-4°, Paris, Emile Lechevalier, 1908), dressée avec le soin et l'intelligence dont il a déjà fourni tant de preuves. On peut dire non seulement que ce fascicule complète l'*Album Caranda*, mais qu'il peut consoler très efficacement les bibliothécaires qui n'ont pu se procurer toutes les feuilles de titre, préfaces et post-faces inutiles de cet ouvrage.

S. R.

L'exil d'Ovide.

Je ne trouve mentionné nulle part l'ouvrage suivant : John Frank Newton, *Three enigmas attempted to be explained*. London, 1821, in 8, VIII-144 p. L'énigme qui domine les autres est la cause réelle de l'exil d'Ovide. L'auteur soutient, avec toutes les apparences de la conviction, qu'Ovide a eté condamné pour un passage des *Métamorphoses* (XV, 368) qui mentionne un des secrets ou le principal secret des mystères d'Éleusis. « Ovide a été banni (par Auguste, en sa qualité de grand pontife) pour avoir publié, sans songer à mal, une partie du secret éleusinien, bien qu'ayant négligé, par timidité, de se faire initier aux mystères ». A joindre au dossier — qui n'est pas près d'être clos.

S. R.

Nouvelles d'Irlande.

A une séance récente de l'Académie royale d'Irlande, M. Georges Coffey a lu un mémoire sur les lunules d'or en Irlande et dans le N.-O. de l'Europe. Ces ornements d'or caractérisent le début de l'âge du bronze. Parfois on en a trouvé plusieurs ensemble, mais on n'en a jamais découvert en compagnie d'objets postérieurs, tels que des torques. Deux lunules se sont rencontrées à Padston, en Cornouaille, avec une hache de bronze plate de type archaïque. La décoration des lunules (chevrons, triangles, etc.) est bien celle de l'âge du bronze à ses débuts. Elles étaient portées autour du col et non pas, comme on l'a pensé, dans les cheveux. L'Académie d'Irlande en possède 33, de provenance irlandaise; on en connaît deux de la Baltique, une du Luxembourg (Fouvillers). Au total, environ 70 exemplaires, datant de 1500-1200 av. J.-C. (cf. S. Reinach, *Revue celtique*, 1900, p. 75, 166 sq.).

A la même réunion, M. E. C R. Armstrong a présenté un bouclier de cuir récemment découvert à Cloonbrin (comté de Longford), à neuf pieds sous la vase. Le cuir est épais d'un quart de pouce; au centre est une bossette oblongue, recouverte d'une chape de cuir plus fin. Ce bouclier n'a pas servi de doublure à une arme de bois ou de métal : il a été employé tel quel, comme arme défensive, probablement vers le Iᵉʳ siècle de notre ère. Des boucliers ovales de ce type ont succédé aux boucliers circulaires de l'Europe septentrionale et occidentale, peut-être sous l'influence des boucliers oblongs de l'Europe du sud.

S. R.

Les musées et l'art d'Extrême-Orient.

Il existe, pour nos musées, un *péril jaune*. Ce péril est fondé sur le préjugé que le Chinois et le Japonais ne distinguent pas entre l'art proprement dit et l'art industriel. D'où les accumulations d'objets de toute provenance, de toute époque, de toute valeur, encombrant de vastes espaces et noyant un peu de beauté sous une marée de *curiosités* exotiques. Le remède consiste à se montrer très difficile, à mettre des milliers de bibelots en tiroirs, à constituer des séries historiques homogènes, fût-ce par la réunion d'objets similaires empruntés à des collections différentes. On trouvera d'utiles suggestions à cet effet dans un

article de M. Oscar Münsterberg sur les musées est-asiatiques de Paris (*Internationale Monatsschrift für Wissenschaft*, 28 nov. 1908). L'auteur ne marchande pas son admiration aux œuvres réunies par MM. Grandidier, Cernuschi, Guimet, à celles qu'on voit dans les salles du musée de Marine, du musée du Mobilier, du musée des Invalides; mais il recommande de les faire valoir en sacrifiant une grande partie de leur entourage. A Berlin, l'état des choses est encore pire que chez nous; mais, suivant M. Münsterberg, les collections asiatiques sont mieux choisies et mieux disposées à Londres et surtout à New-York. S. R.

Empreintes de pieds.

On a déjà signalé ici ces anciens monuments, qu'on retrouve dans toutes les parties et à toutes les époques du monde antique. Lorsqu'on les voit sur des rochers, il faut y reconnaître les traces d'une épiphanie divine ou le signe tangible d'un pèlerinage. En est-il de même sur les ex-voto? Ou indiquent-ils seulement que c'est du pied que souffrait le dédicant? Avant de pouvoir trancher cette question, il importe de dresser un catalogue complet de ces empreintes. C'est pour y contribuer que nous en signalons ici deux nouvelles trouvées par M. Bonsor à Italica. Elles sont dédiées :

1° *Dominae Regiae*, probablement la *Dea Caelestis* de Carthage, identifiée à *Juno Regina* et qualifiée de *Regia* par Virgile (*Aen.*, I, 443; IV, 114; X, 62). Époque d'Hadrien.

2° *Dominae Curaniae* M. Jullian a proposé de corriger *Ourania*; ce serait encore une adaptation de la Caelestis. N'est-il pas préférable d'y voir une transcription de Κοιρανία, ce qui confirmerait l'explication d'Æra Cura comme Ἥρα Κυρία? Les pieds sont tournés la pointe en bas et ont six doigts; ils paraissent vus d'en haut, tandis que, sur la pierre précédente, ils sont tournés la pointe en haut et sont visiblement figurés comme des empreintes.

Le P. Fita reproduit, d'après un dessin de M. Bonsor, une autre dédicace provenant d'Italica et conservée au Musée de Séville (Hübner, p. 838), où les pieds sont vus par en dessus et chaussés de sandales, et cinq ex-voto anépigraphes de pieds en marbre conservés au même musée et provenant aussi d'Italica (*Boletin de la real Academia de la Historia*, 1908, p. 44-51).

A. J.-R.

Le Métier à tisser.

Voici un fort intéressant témoignage de Mme L. Melnotte, directrice de l'Ecole des filles indigènes à Bougie, qu'on n'ira guère chercher dans le *Bulletin de la Mission laïque française* (nov. 1908, p. 141) :

« Je me suis heurtée, pour l'introduction des métiers à tisser dans les intérieurs indigènes, a une difficulté bizarre ayant pour cause une croyance invétérée chez les musulmans.

« Le métier a tisser, prétendent-ils, est assimilable à *une personne nouvelle* qui s'introduirait dans la famille sous une influence étrangère, et il faut, pour lui faire place, que quelqu'un de la maison meure avant que le métier sorte de la famille.

« J'imagine — mais ici je ne donne qu'une appréciation personnelle, car je n'ai pu tirer d'explication des indigènes à qui je me suis adressée, — j'imagine, dis-je, que cette assimilation d'une chose inanimée à une personne vient de ce que les indigènes appellent « âme » du métier les fils qui maintiennent un roseau en arrière de la chaîne pour permettre l'entrecroisement des fils de chaîne, nécessaire pour faire la trame.

« Cette croyance est tellement enracinée chez les indigènes qu'il faudrait renoncer à l'établissement de toute industrie de tissage, si, chez eux comme partout, il n'était des accommodements avec le ciel. A côté de la fée Carabosse, il se trouve toujours un *djinn* bienfaisant pour atténuer les mauvais effets de l'enchantement Ici, il suffit de se procurer une poule blanche, de l'égorger sur le seuil de la porte au moment où le métier pénètre dans l'intérieur familial et d'arroser d'un peu de sang de la poule sacrifiée un des montants du métier. On fait ensuite le *couscous* avec cette même poule, la famille le mange le même jour et voilà le métier devenu inoffensif

« Dans certaines familles, on ne vas pas jusqu'au sacrifice de la poule; pour conjurer le mauvais sort, on prend une livre de laine brute qui n'a pas vu l'eau ; on la lave dans la cour de la maison, le jour de l'introduction du métier et on asperge le métier avec l'eau qui a servi à laver la laine... et ensuite des générations entières peuvent travailler au métier... »

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. LXII, fasc. III. — Jacobi, *L'Alamkârasarvasva Ruyyaka*. —Oldenberg, *Recherches védiques*. — Gaster, *Le livre samaritain de Josué*[1]. — Kahle, *id.* — Crum, *Quadrapulus*[2]. Mills, *Texte pehlevi de divers yaçnas*. — Seybold, *Miscellanées* (sur divers mots arabes)[3]. — Bibliographie. — Notes diverses (philologie sanscrite).

1. Traduction et commentaires. Intéressants extraits talmudiques et autres qui gardent leur valeur en dépit des doutes, malheureusement trop fondés, qui ont été émis par divers orientalistes (notamment par M. Kahle, dans l'article suivant) sur l'authenticité de ce document samaritain et que M. Gaster s'efforce de réfuter en appendice. Les Samaritains de Naplouse, qui sont coutumiers du fait, semblent bien avoir abusé de sa crédulité.

2. Le nom de l'étoffe dite *quadrapulus*, qui revient plusieurs fois dans des documents du *Liber pontificalis* des VIIIe et IXe siècles, n'a pas encore trouvé d'étymologie satisfaisante. L'auteur, s'appuyant sur un document copto-arabe du X-XIe siècle, propose d'y voir une transcription plus ou moins déformée de l'arabe *qoutraboully*, lequel dériverait d'un nom de ville indéterminée à chercher, peut-être, en Mésopotamie. Le mot rentrerait alors dans la famille assez nombreuse des noms d'étoffes désignés par leur provenance : *mousseline*. *calicot*, *cachemire*, etc.

3. M. Seybold a raison de rectifier en *Toûl Karm* (= *Keram*) la forme du nom de lieu (près de Naplouse) que M. Goldziher écrit *Toûr al Karam*. Telle est bien, en effet, la forme moderne. Je ferai remarquer toutefois que, dans un ancien document arabe (liste des fiefs attribués aux émirs du sultan Beibars : Nouairi, ms. 1543 de la Bibl. Nation., f° 187. et ms. de Leide : cf. Makrizi, et Quatremère, *Mamlouks*, I, II, 13 et 257), le nom est positivement écrit *Toûr Keram*. C'est peut-être là la forme primitive, *Toûr* ayant été changé en *Toûl* par dissimilation, à cause du *r* réapparaissant dans le second élément (*Keram*). Le même phénomène a pu se produire dans le toponyme, probablement congénère, *Toûl Merdâ*. — CL.-G.

— *American journal of archæology*, 1908, t. III. juillet-septembre. — George H. Chase, ***Trois trépieds de bronze appartenant à James Loeb*** (pl. VIII-XVIII. Figures dans le texte. Ces trépieds, ou plutôt ces supports de trépieds, faits de plaques de bronze décorées de figures exécutées au repoussé, ont été achetés à Rome en 1905 et proviendraient d'une tombe étrusque des environs de Pérouse. Le décor se compose d'êtres factices, tels que lions, sphinx ailés, et de sujets mythologiques, tels que Persée fuyant devant les Gorgones, la lutte de Thétis et de Pélée. Ce serait un travail ionien). — Esther Boise van Deman, *De la valeur des statues de Vestales comme originaux* (17 figures dans le texte. Cherche à établir que, parmi les statues de femmes trouvées dans l'Atrium Vestæ, à Rome, il n'y en a qu'un petit nombre qui puissent être considérées avec certitude comme des statues de Vestales et que, dans celles-ci même, si la tête était un portrait, le reste de la figure n'était que la copie banale et courante d'un type créé par la statuaire grecque de l'âge hellénistique). — Benjamin W. Robinson, *Deux nouvelles inscriptions de Beersheba* (l'une, chrétienne, a trait à l'érection d'un bâtiment par un certain Stéphanos, « médecin du palais royal », et l'autre est un fragment d'un édit impérial relatif à la rentrée de certaines taxes). — W. Bates, *Nouvelles archéologiques. Notes sur des fouilles et découvertes récentes. Autres nouvelles.*

— *Mitteilungen des k. d. arch. Instituts. Athenische Abteilung*, t. XXXIII, 3e cahier, 1908. — E. Nachmanson, *Inscriptions d'Athènes* (pl. VII. Les trésories d'Athéna en 349/8; fragment d'une stèle d'éphébie, dédicace à la déesse Harmé). — Kéramopoulos, *Note aux numéros 553 et 2463 du C. I. Gr.* — G. Frederich, *Thasos* (description très complète de tous les vestiges antiques relevés dans l'île; n'apporte pas grand'chose de nouveau. Pl. VIII-X). — F. Versace, *Le temple et le portique dans l'Amphiaraion près d'Oropos* (pl. XI-XIV, figures dans le texte. Étude intéressante de monuments qui paraissent dater du quatrième siècle ou du siècle suivant. Ce qu'il a de plus curieux, c'est la grande salle qui paraît avoir eu la même destination que le portique qui, à Epidaure, portait le nom *d'abaton*. Au centre, une grande pièce, ouverte à la foule; aux deux bouts du rectangle, deux pièces plus petites, fermées, qui devaient servir de dortoirs aux pèlerins venus pour recevoir, sous forme de songes, les réponses de l'oracle. L'une d'elles devait servir aux hommes et l'autre aux femmes. Cf. *C. I. Gr.*, VII, 235 et Pausanias, I, 34, 5). — Kawerau, *Support d'un trépied de l'Acropole d'Athènes* (figures dans le texte). — Nillson, *Stèle dédiée à Zeus Ctésios, avec image d'un serpent* (figure). — A. J. B. Wace, *Etablissements préhistoriques en Phtiotide* (découvertes faites près d'Halmyros). — Giannopoulos, *Additions au nouveau Corpus des inscriptions de Thessalie* (*C. I. Gr.*, IX, 2, éd. Kern). — W. Dœrpfeld, *La vieille Pylos* (pl. XV-XVII, figures. Réservant une relation complète des fouilles et découvertes qu'il a faites en Triphylie (1907-1908) pour le moment où il pourra produire la carte exacte qui est maintenant en préparation. D. se contente aujourd'hui de décrire les trois tombes à coupole qu'il a reconnues et dégagées en dehors d'une coupole qui doit correspondre à la Pylos homérique, à la Pylos de Nestor. Par leur disposi-

tion et par les objets qui y ont été trouvés, ces tombeaux s'annoncent comme les contemporains de ceux de la basse ville a Mycènes, de Vaphio, de Ménidi, etc. — *Pisa près d'Olympie* (des restes des murs et de nombreux tessons de vases ont permis de reconnaître le site de la Pisa primitive sur une colline qui ferme à l'est la plaine d'Olympie, derrière l'hippodrome). — *La ville homérique Arene* (le site en a été retrouvé au lieu dit Kleidi, sur les petites collines qui se dressent entre la grève et les ruines de Samicon). — K. Muller, *Temple d'Artémis près de Kombothékra* (c'était un temple dorique périptère, dont les dimensions étaient à peu près celles du Métroon d'Olympie. Il était dédié à Artémis Limnatis. D'après le style du chapiteau, l'édifice paraît dater du ve siècle).

— *The Journal of Hellenic studies*, t. XXVIII. Partie 2, 1908. — Droop, *Deux coupes de la Cyrénaïque* (figures dans le texte). — A. W. van Buren, *Inscriptions de l'Asie Mineure, de Cypre et de la Cyrénaïque* (la plupart de ces textes ont déjà été publiés ou n'offrent pas grand intérêt. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est le n° 29, qui a trait à la construction de la synagogue de Sidé de Pamphylie). — W. Tarn, *La flotte de Xerxès* (discute longuement le nombre des des navires de la flotte perse. La question comporte-t-elle une solution qui ne soit purement conjecturale ?). — W. Miller, *Le marquisat de Boudonitza* (étude bien documentée sur une des principautés franques du moyen-âge grec). — E. Dyer, *Le théâtre d Olympie et la bataille qui y a été livrée* (prouve qu'il faut entendre là le mot θέατρον dans son sens étymologique, comme désignant une simple terrasse d'où l'on regardait les jeux). — F. H. Marshall, *Lampe de bronze gréco-romaine* (pl. XXXIII, représente Héraclès qui étouffe les serpents). — W. M. Flinders Petrie, *La structure du second livre d'Hérodote* (affirme qu'il y a eu, à l'origine, interversion dans l'ordre des rouleaux de papyrus desquels découlent tous nos manuscrits d'Hérodote). — G. F. Underhill, *Hellenica. Théopompe ou Cratippos* (démontre qu'il est vain de chercher le nom de l'auteur du fragment d'une histoire de la Grèce qui a été publié par Grenfell et Hunt). Woodward, *Quelques inscriptions attiques inédites* (découverte de fragments des listes de tributs et d'autres textes importants faite dans le musée épigraphique de l'Acropole). — J. D. Beazly, *Trois nouveaux vases acquis par le musée Ashmoléen* (pl. XXX-XXXII (deux vases à figures noires, un à figures rouges. Sujets intéressants). — Dawkins, *L'archéologie en Grèce* (chronique bien faite). — A. J. B. Wace, *La topographie du Pélion et de Magnésie. Addenda.* — Hogarth, *L'Artémis archaïque* (correction d'une erreur qu'il a commise, à propos de Lygdamis, dans le volume récemment publié par le British Museum sur les fouilles d'Éphèse). — *Comptes-rendus de livres.* — *Règlements et actes de la Société.*

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXX, 38e session, sixième séance, 11 novembre 1908. — A. Sayce, *Inscriptions hittites de Guruk et Emirghazi* (2 planches). — C. H. W. Johns, *Sur la longueur du mois en Babylonie.* — E. O. Winstedt, *Saints et pécheurs coptes.* — L. W. King, *Sargon I, roi de Kish et Shar-gani-sharri roi d'Akkad.* — C. J. Ball, *Une inscription*

phénicienne de 1500 avant notre ère. — A. Campbell Thompson, *Une incantation assyrienne contre le rhumatisme* (suite).

— Sommaire de la *Revue historique*, n° de novembre-décembre 1908 (33e année). — Louis André, *La candidature de Christine de Suède au trône de Pologne* (1668). — Ch. Bournisien, *La vente des biens nationaux. La législation.* — Baron de Vitrolles, *Souvenirs autobiographiques d'un émigré. La duchesse de Courlande.* — Louis Halphen, *L'histoire de Maillezais du moine Pierre.* — Bulletin historique : *Le congrès historique de Berlin*, par Gabriel Monod. — *France. Moyen âge*, par Ph. Lauer et Louis Halphen. — *Epoque moderne*, par Henri Hauser. *Allemagne. Époque moderne*, par M. Philippson. — *Russie. Histoire byzantine*, par Louis Bréhier. — Comptes-rendus critiques. — Recueils périodiques et Sociétés savantes. — Chronique et bibliographie.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 décembre 1908. — Texte : *Les Dernières fouilles de Susiane. Étude sur l'évolution artistique dans l'Elam et la Chaldée, depuis les origines jusqu'à la prise de Suse par Assourbanipal* (I), par J. de Morgan. — *Portrait d'Adriaen van Rijn, gravure de M. R. Favier d'après Rembrandt*, par M. E. D. — *Leon-Battista Alberti peut-il être l'architecte du palais de Venise à Rome?* par Henry de Geymüller. — *Antoine Watteau, peintre d'arabesques* (I), par M. Louis de Fourcaud. — *Artistes contemporains : Max Liebermann*, par M. Louis Réau. — *Les Maîtres de Petitot. Les Toutins, orfèvres, graveurs et peintres sur émail* (I), par M. Henri Clouzot. — *Bibliographie.* — *Tables semestrielles.* — Gravures hors texte : *Stèle d'offrandes*, provenant des fouilles de Susiane (Musée du Louvre), héliogravure. — *Adriaen van Rijn*, gravue de M. Roger Favier, d'après la peinture de Rembrandt (collection de M. le comte Potocki). — *Cour du Palazzetto de Venise à Rome. Arcades du côté longeant la place de Venise*, photogravure. — *Le Printemps*, dessin d'Antoine Watteau, étude pour une peinture décorative de l'hôtel Crozat (collection de M. I. de Camondo), photogravure. — *Le Joueur de flûte*, peinture d'Antoine Watteau, étude pour une feuille du *Paravent de six feuilles* gravé par Crépy (musée du Louvre), photogravure. — *Jardin de brasserie*, gravure originale de M. Max Liebermann, photogravure. — *Les Raccommodeuses de filets*, peinture de M. Max Lieberman (Hambourg, Kunsthalle), héliogravure. — Nombreuses gravures et illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 janvier 1909. — Texte : *Une Exposition de tableaux italiens*, par M. G. Lafenestre. — *Les dernières fouilles de Susiane. Étude sur l'évolution artistique dans l'Elam et la Chaldée depuis les origines jusqu'à la prise de Suse par Assourbanipal* (fin), par M. J. de Morgan, p. 23. — *Le Pseudo-Watteau de la collection Landelle*, par M. Casimir Stryienski. — *Les Maîtres de Petitot. Les Toutin, orfèvres, graveurs et peintres sur émail* (fin), par M. Henri Clouzot. — *Antoine Watteau, peintre d'arabesques* (II), par M. Louis de Fourcaud. — *La Rue de la Paix, eau-forte originale de M. Tony Minartz*, par M. E. D. — *Les Pri-*

mitifs espagnols : les Italianisants du Trecento (I), par M. Émile Bertaux. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Alessandro di Bernardino dei Gozzadini et sa femme*, peintures de Francesco Cossa, photogravure. — *Le Marquis de Pescara et sa femme Vittoria Colonna*, gravure de M. A. Mayeur, d'après la peinture de Sebastiano del Piombo. — *La Madone de la famille Concina*, peinture de Sandro Botticelli, photogravure. — *Le Dénicheur de moineaux*, peinture d'Antoine Watteau (Galerie nationale d'Écosse), héliogravure. — *L'Alliance de la Musique et de la Comédie*, peinture d'Antoine Watteau (collection de M. Henry Michel-Lévy. — *La Rue de la Paix*, eaux-forte originale de M. Tony Minartz. — *Triptyque de Bonifacio Ferrer, provenant de la chartreuse de Porta-Cœli*, peinture de l'école valencienne du XIVe siècle (Valence, Musée provincial), photogravure. — Nombreuses gravures et illustrations dans le texte.

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du 1er décembre* 1908 : *Les premiers peintres du paysage parisien*, par Prosper Dorbec. — *Essai de classement des tissus de soie décorés sassanides et byzantins*, par M. Gaston Migeon. — *Francesco Guardi* (1712-1793), par M. Georges A. Simonson. — *Artistes contemporains.* — *Max Klinger* (2e *et dernier article*), par M. Louis Réau. — *Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la curiosité pendant le deuxième semestre de l'année* 1908, par M. Auguste Marguillier. — Trois gravures hors texte : *Une mascarade au « Ridotto » à Venise*, par F. Guardi (coll. de M. Edouard Kann, Paris) : héliogravure. — *Foire sur la place Saint-Marc à Venise le jour de l'Ascension*, dessin à la plume par F. Guardi (British Museum) : héliotypie. — *Le Garde-chasse*, eau-forte originale de M. J.-M.-Michel Cazin. — 40 illustrations dans le texte.

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du 1er janvier* 1909 : *Notre Cinquantenaire*, par M. Maurice Tourneux. — *Antonello de Messine*, par M. Henri Stein. — *Les Terres cuites de Tanagre*, par M. Edmond Pottier. — *La « Tête Humphry Ward » au Musée du Louvre*, par Mrs. Eugénie Strong. — *Les Récentes acquisitions du département des Peintures au Musée du Louvre* (1907-1908). par M. Paul Leprieur. — *L'Art français à l'Exposition de Saragosse*, par M. Émile Bertaux. — *Artistes contemporains.* — *Hermen Anglada*, par M. Henri Marcel. — Bibliographie : *Le Livre de dessins de Jacopo Bellini au Musée du Louvre* (*C. Ricci*; *V. Goloubew*), par M. J. G. — Trois gravures hors texte : *Portrait d'homme*, attribué à Antonello de Messine (Musée du Louvre) : gravure au burin, par M. E. Sulpis. — *Tête de femme en marbre*, école attique, Ve siècle avant J.-C. (Musée du Louvre : héliogravure. — *Portrait de Fanny Charrin*, miniature d'Augustin (Musée du Louvre) : gravure sur cuivre en couleurs, par Mme Malo Renault. — 50 illustrations dans le texte.

BIBLIOGRAPHIE

Giuseppe Bellucci. **Tradizione popolari italiane** : I. *La grandine nell' Umbria.* 134 p., 10 fig., 1903 ; II. *Il feticismo primitivo in Italia*, 158 p. et 74 fig., 1907; III. *Gli amuleti*, 64 p. et 36 fig., 1908 Pérouse, Unione tipographica.

Vétéran des études préhistoriques en Italie, M. Bellucci, retiré aujourd'hui à Pérouse, s'y est consacré à l'étude de ces superstitions populaires qui ne sont que des survivances plus ou moins déformées des plus antiques croyances. Bornant ses recherches à l'Ombrie, il a pu y réunir à la fois deux abondantes collections des superstitions orales encore en cours et des amulettes, souvent d'origine préhistorique, qui se rapportent à ces superstitions ; de la comparaison de ces documents, bien des conséquences curieuses se dégagent. C'est ainsi qu'on verra, dans le 1er fascicule, comment distinguer si la grêle vient de Dieu ou du Diable, par quels moyens on en conjure la chute ou la violence : on la chasse par les volées de cloches, les fusillades et les pétarades, le choc de chaudrons ou de chaînes; on l'exorcise par des crânes d'ânes ou de chèvres, par des médailles de saints; pour l'apaiser, on brûle ou on jette de la palme, de la cire, du sel, du pain consacrés, des vêtements d'enfant même, substitut lointain de victimes humaines. Les deux autres fascicules sont consacrés à l'étude des amulettes, depuis celles qui remontent à l'âge de la pierre, pointes de fleches (ajoutez la pointe colossale du Véronais, *Matériaux*, XIX, p. 191) et hachettes en silex considérées comme des éclats de la foudre (Cartailhac, *L'âge de la pierre dans les souvenirs et les superstitions populaires*, 1878), os et dents d'animaux jadis sacrés, concrétions naturelles dont la forme ou la couleur ont fait croire qu'ils favorisaient la génération ou la parturition, clous de bronze ou de fer, jusqu'aux monnaies à l'effigie du Saint-Esprit ou de l'*Agnus Dei* et aux médailles où chaque saint preside à quelque activité particulière. Dans l'examen de chacune de ces séries d'objets, M. B. a mis beaucoup de soin et de précision ; souhaitons que, comme il en annonce l'intention, il puisse poursuivre pour la foudre et les autres grands phénomènes naturels l'étude des amulettes de l'Ombrie et des superstitions qui s'y rattachent.

A. J.-Reinach.

Les stations lacustres de l'Europe aux âges de la pierre et du bronze, par **R. Munro.** Édition française par le Dr P. Rodet, Paris, Schleicher, 1908 In-8, 295 p., avec fig. — L'original anglais a 600 pages, imprimées en plus petits caractères que l'édition française, laquelle n'a que 295 p. Il y a 199 figures dans l'édition anglaise, 81 dans l'édition française. Ce n'est donc pas une

traduction, *mais un abrégé*. Toutes les notes et indications bibliographiques ont été supprimées. En revanche, le traducteur a ajouté quelques paragraphes. Comme il n'y a pas de préface et que le titre prête à l'équivoque, — ce qui mérite d'être relevé sévèrement — c'est le lieu de dire ici que les savants, possesseurs de l'édition française, feront toujours bien de recourir à l'original.

S. R.

C. Germain de Montauzan. *Essai sur la science et l'art de l'ingénieur aux premiers siècles de l'Empire romain.* Paris, Leroux, 1909. In-8, XIII-122 p., avec 27 fig. dans le texte. — Dans cette esquisse instructive, qu'il reprendra sans doute un jour avec plus de détail, l'auteur s'occupe sommairement de l'arithmetique, de la géométrie, de l'arpentage et du nivellement, de la mécanique et de l'hydraulique, enfin de la formation et de la condition des ingénieurs, architectes et mécaniciens dans l'antiquité. J'ai lu avec intérêt le chapitre intitulé : « Mode de calcul usuel par les cailloux et l'abaque », où les types des opérations principales sont très clairement mis en lumière. Je n'ai pas la compétence nécessaire pour suivre M. G. de M. dans la restitution des instruments antiques et la discussion des opinions de ses prédécesseurs ; mais son travail donne l'impression d'une science sûre, unie à une connaissance suffisante des langues classiques. A la p. 73, on trouvera une figure de l'*odomètre* de Héron, compteur adapté aux voitures ; voilà l'ancêtre authentique de nos *taximètres*.

S. R.

A.-T. Vercoutre. *Identification du Silphium.* Paris, Leroux, 1908, in-8°, 23 p. — Le silphium serait le *tavarcaré* (trésor) des Maldiviens, vulgairement *coco de mer* ou *coco de Salomon*, scientifiquement *Lodoicea Sechellarum* de Labillardière. Cette *Lodoicea* croissait autrefois dans l'Est africain ; on en exportait de petites quantités à Cyrène. Elle disparut de cette région peu après l'époque où Strabon fait mention du pillage des plantations, vers la fin du Ier siècle av. J.-C. En 1769, l'ingénieur Barré découvrit à Praslin, l'une des Séchelles, la plante qui produisait ce fruit merveilleux, regardé au XVIe siècle comme un remède universel et qu'on disait alors issu d'un arbre qui croissait au fond de la mer. Cet arbre est, en réalité, un des plus grands palmiers connus. La brochure du Dr Vercoutre s'impose à l'attention des botanistes.

S. R.

H. Cornelius. *Elementargesetze der bildenden Kunst.* Leipzig, Teubner, 1908. In-8, VIII-197 p., avec 240 figures et 13 planches. — L'ouvrage de M. Cornelius se rattache, par sa doctrine, à l'opuscule célèbre et *lycophronien* de M. Hildebrand, *Problem der Form in der bildenden Kunst*, dont j'ai vu une traduction anglaise un peu plus obscure encore que l'original. On ne m'ôtera pas de la tête que tout peut se dire en langage courant et que la frappe de mots nouveaux n'accuse pas l'abondance, mais la pénurie des idées précises. Voici une traduction un peu clarifiée de la conclusion (p. 191) : « Les conditions fondamentales

de la représentation artistique de l'espace sont aussi celles de toute représentation artistique en général; mais l'art ne consiste pas seulement dans l'obéissance à ces règles. Elles n'en sont que les conditions élémentaires : c'est dans leur accomplissement (*Erfüllung*) que consiste l'art. A côté de la représentation visible de l'espace, là où il y a lieu de s'enquérir sur la fonction de l'objet de la représentation, cette fonction doit être rendue comme l'effet du phénomène et la valeur de l'œuvre d'art dépend essentiellement de la bonne exécution de cette tâche. Qu'un espace soit très justement caractérisé dans un tableau par des figures humaines, si ces figures font l'effet de poupées de bois, le tableau n'est cependant pas une œuvre d'art, malgré la justesse de la représentation de l'espace ». Il faut donc savoir composer, dessiner et même peindre pour produire un bon tableau. Je m'en doutais.

S. R.

A. Jeremias. *Das Alter der babylonischen Astronomie.* Leipzig, Hinrichs, 1908. In-8, 64 p. — Cet opuscule est surtout dirigé contre le P. Kugler, qui, avec l'appui de M. Boll, a nié que les Babyloniens aient possédé une astronomie scientifique et a fait honneur des résultats qu'on leur attribue aux Assyriens d'abord, puis aux savants de l'époque hellénistique. La vieille astronomie babylonienne ne serait qu'un commencement, un recueil de présages plutôt que de faits. Aussi M Ed. Meyer a-t-il pu écrire : « Nous avons commis une grossière erreur en considérant comme très ancien l'ensemble de la civilisation assyro-babylonienne. A l'avenir, on n'a pas le droit de dire que tout ce qui est assyrien a été babylonien. » A quoi M. Jeremias répond en insistant sur l'importance des *présages* tirés de l'astronomie et sur le fait que la collection de présages recueillie dans la bibliothèque d'Assurbanipal ne peut pas donne une idée adéquate de l'astronomie babylonienne. « C'est renverser tout ce que nous savons de la civilisation babylonienne que de considérer les Assyriens comme des novateurs et les Babyloniens comme des retardataires ». M. Jeremias donne raison à MM. Kugler et Boll sur un point important : la connaissance des planètes a fait des progrès considérables à l'époque hellénistique. Mais il maintient que les connaissances fondamentales des Grecs en astronomie sont bien dues à Babylone ; c'est pourquoi d'illustres astronomes grecs ont tenu à honneur d'être qualifiés de *Babyloniens*.

S. R.

University of Liverpool. *Annals of Archaeology and Anthropology.* Vol. I, nos 1 et 2. Liverpol, University Press, et Londres, A. Constable. In-8, 48 p. et 16 pl. — Le besoin d'un périodique spécial d'archéologie et d'anthropologie, publié par l'Institut archéologique de Liverpool, ne se faisait nullement sentir. C'est un gaspillage d'argent et de forces, après tant d'autres ! Mais trève de regrets stériles ; j'ai le devoir d'annoncer ici le contenu des deux premiers fascicules, qui offrent un sérieux intérêt. 1o J. Garstang, *Notes d'un voyage en Asie-*

Mineure (Cappadoce); les planches représentent des sculptures et des inscriptions hittites, une inscription phrygienne de Tyana, etc ; 2° J.-L. Myres, *Midas au delà de l'Halys* (à propos de cette inscription phrygienne); 3° P. E. Newberry, *Le petit royaume égyptien du harpon et le premier port égyptien sur la Méditerranée* (nouvelle théorie sur Ménès); 4° Margaret Murray, *Sur un titre égyptien*; 5° P. C. Newberry, *Deux cultes de l'Ancien Empire* (la double hache minoenne et le motif de l'autel à cornes en Egypte); 6° J. Grafton Milne, *Le monnayage de cuivre des Ptolémées*; 7° Traduction de l'article de M. Winckler sur les fouilles de Boghaz-Keui en 1907; l'original a paru dans les *Mittheil der deutschen Orient-Gesellschaft*. On sait que ces fouilles nous ont révélé un document cunéiforme où des divinités indoues et iraniennes sont encore nommées ensemble vers 1400. Sous le titre « *Les Origines aryennes de l'Asie Mineure* », M. J. P. Lafitte a publié un bon article à ce sujet dans la *Revue du mois* (septembre 1908, t. VI, p. 612-616).

S. R.

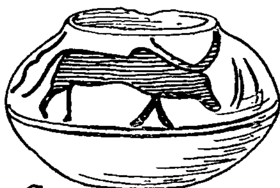
P. Thomsen. *Systematische Bibliographie der Palästina-Literatur*. Tome I. Leipzig, Haupt, 1908. In-8, xvi-203 p. — On nous promet, tous les cinq ans, une bibliographie complète de la Palestine. Celle-ci, qui embrasse les années 1895-1904, ne compte pas moins de 2.915 numéros. Elle est certainement bien disposée et témoigne d'une touchante abnégation. Mais le résultat repondra-t-il à l'effort? Sur un domaine où tant de gens ne font que « s'entre-gloser », comme disait Montaigne, de bons comptes-rendus critiques — sous forme d'une *Année palestinienne*, par exemple — ne vaudraient-ils pas mieux que cette accumulation de titres? Dans la table des noms d'auteurs qui termine ce volume, le nom de Clermont-Ganneau est suivi de 14 lignes de chiffres; aucun autre n'en a plus de 6 (c'est le P. Vincent qui vient en second) et, parmi ceux qui en ont moins, quoique encore beaucoup, les Dominicains français de Jérusalem tiennent un rang très honorable.

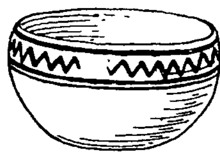
S. R.

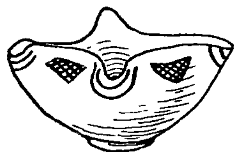
Archaeological Survey of India. Annual Report. 1904-5 Calcutta, Government Printing, 1908. In 4°, 169 p., avec 40 planches et nombreuses vignettes. — Ce qu'il y a de plus interessant dans ce beau volume (où tout est d'ailleurs à lire), est la relation des fouilles très fructueuses exécutées à Sârnâth près de Bénarès, un des plus celèbres sanctuaires bouddhiques, vanté par les pèlerins chinois du ve et du viie siècles. C'est à Sârnâth, dit-on, que Gautama Buddha, alors âgé de 36 ans, commença son apostolat et fonda la première communauté. Outre les ruines de nombreux édifices (*stupas*) et quantité de sculptures bouddhiques, on y a trouvé une colonne en pierre calcaire, haute de 12 mètres, dont le fût porte gravé un edit d'Açoka et dont le chapiteau, haut de 2^m^,10, *est le chef-d'œuvre de la sculpture en Inde* Les admirables lions qui le surmontent sont d'inspiration persépolitaine et, par suite, ionienne — Un

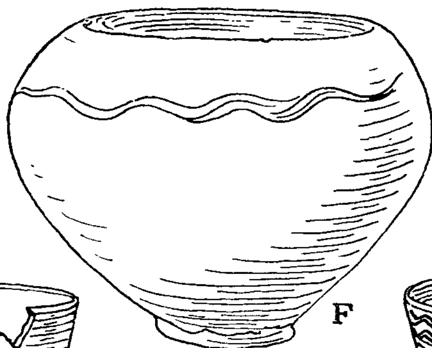

A

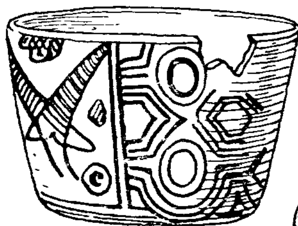

B

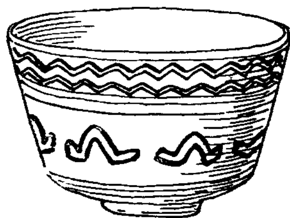

C

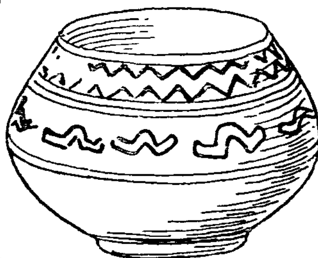

D


E


F


G


H

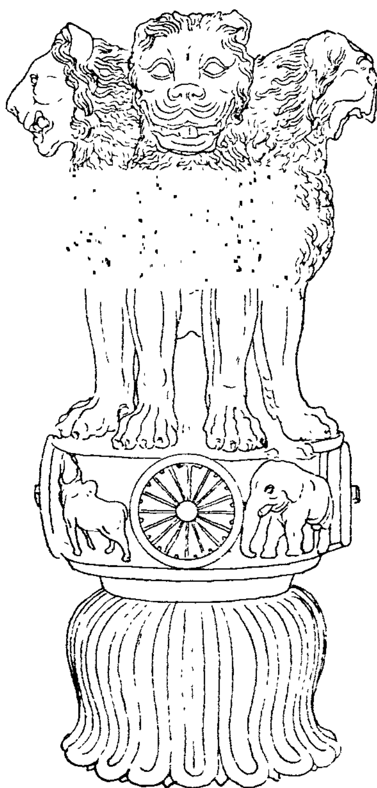

I


J


K

Vases béloutchis.

autre article fort important, accompagné de planches en couleur, décrit des poteries de type encore inconnu qui ont été exhumées dans un tumulus du



Lions de Sârnâth.

Béloutchistan. Je reproduis ici les lions de Sârnâth et les vases béloutchis (p. 156, 157), qui méritent d'être familiers à tous les archéologues, et non pas seulement aux indianistes.

S. R.

Général L. de Beylié. **La Kalaa des Beni Hammad.** Une capitale berbère de l'Afrique du Nord au XIe siècle. Grand in-8° de 124 pages avec 39 planches hors texte et 88 figures dans le texte. — Paris, Leroux, 1909.

Ce bel ouvrage est en même temps un compte-rendu de fouilles et une importante contribution à l'histoire de la civilisation berbère au moyen âge.

La Kalaa des Beni-Hammad est située dans le département de Constantine, à 30 kilomètres environ au sud de Bordj-bou-Arreridj, sur le versant méridional du Djebel Maadid, près de la limite nord des plaines de la Hodna. Ces ruines avaient été signalées par Féraud en 1871. P. Blanchet y fit des fouilles

sommaires en 1897; le compte-rendu de ses découvertes, avec notes de M. Saladin, vient de paraître, en 1908, dans le tome XVII des *Nouvelles Archives des Missions*. D'avril à septembre 1908, sur les indications de M. Saladin, M. le général de Beylié a fouillé complètement les ruines de la Kalaa, avec le concours de M. Georges Marçais, de M. Grousset et de M Robert, administrateur de la commune des Maadid. Ces fouilles ont donné des résultats importants. On a déblayé les principaux édifices, notamment la Tour du Fanal ou du Ménar, le Palais des Emirs, la Mosquée. Au cours de ces travaux, on a recueilli beaucoup de fragments de la décoration, qui éclairent l'histoire de l'art mauresque.

Dans l'ouvrage où il rend compte de ses découvertes, M. le général de Beylié a résumé tout ce que l'on sait sur les destinées de la Kalaa et de la dynastie berbère qui en avait fait sa capitale. Après un aperçu historique sur l'Empire Hammadite, il conte l'histoire de la Kalaa des Beni-Hammad. Puis il en décrit les ruines : fortifications, citernes, palais du Ménar ou du Fanal, palais des Emirs, Dar-el-Bahar ou Palais du Gouvernement, bains, cour et bâtiment de l'ouest, palais particulier des Emirs, mosquée, Palais du Salut, Grande-Rue. Suit une description détaillée des principaux objets trouvés dans les fouilles: poteries, lampes, verres et vitraux, monnaies, bronze et ferrures, tombeaux. L'ouvrage se termine par un appendice sur les monuments de Bougie à l'époque hammadite. De nombreuses planches et de nombreux dessins, dus pour la plupart à M. Marçais, mettent sous nos yeux les édifices, les restes de murs, les trouvailles : vues de ruines, plans et coupes, détail de la décoration.

Tout cet ensemble paraît dater du XIe siècle. La Kalaa fut fondée en l'année 1007 par Hammad, de la tribu berbère des Sanhadja. Elle devint la capitale du Mogreb central, qui correspondait à peu près à l'Algérie du nord. En 1090, pour échapper aux attaques et aux razzias des Arabes de la Hodna, El-Mansour, l'un des successeurs de Hammad, transféra le siège de son gouvernement à Bougie. Les palais de la Kalaa tombèrent vite en ruines; en 1148, le dernier sultan hammadite en enleva tous les matériaux de valeur pour les employer à Bougie ; en 1152, la ville fut prise et entièrement détruite par les Almohades Il ne semble donc pas douteux que les ruines de la Kalaa datent du XIe siècle.

Elles présentent ce grand intérêt historique, qu'elles évoquent à nos yeux une capitale berbère du moyen âge, et nous donnent l'idée de ce qu'était alors un palais musulman d'Afrique. Bien qu'il reste peu de chose en dehors des fondations, les explorateurs de la Kalaa ont pu reconstituer presque entièrement le plan des édifices. En outre, ils ont retrouvé presque tous les éléments de la décoration. Stucs sculptés et peints, stalactites, trompes à demi-voûtes d'arêtes, poteries à reflets métalliques, parements de faïence bleue et blanche avec croix et étoiles à huit pointes: toute cette décoration des palais berbères, dans la Kalaa des Beni-Hammad, est le prototype de celle qui apparaît plus tard dans les édifices mauresques d'Afrique ou d'Espagne, par exemple à l'Alhambra.

Paul MONCEAUX.

G. Cultrera. **Saggi sull' arte ellenistica e greco-romana. I. : La Corrente asiana.** Rome, Lœscher, 1907, in-8°, XLVIII-234 p.

Peu de questions archéologiques sont plus à l'ordre du jour que celle de l'origine de l'art gréco-romain et, notamment, du bas-relief pittoresque. Schreiber, suivi en France par Courbaud, l'a revendiqué pour Alexandrie, tandis que Mme Strong vient de déclarer, à la suite de Wickhoff, qu'il n'a pu naître qu'à l'époque augustéenne, de l'habileté des artistes grecs mise au service de la noblesse sobre du génie romain. En même temps que Mme Strong développait cette théorie dans le beau volume analysé ci-dessus (*R. A.*, 1907, II, 182), M. C. a consacré à cette question de l'origine du relief gréco-romain une étude approfondie. Il met en avant une troisième théorie : celle de l'origine asiatique.

En réclamant pour Alexandrie l'origine du relief pittoresque, Schreiber, à défaut de monuments exhumés en Égypte, a invoqué le caractère littéraire de ces reliefs qui semblent traduire souvent tels vers de Théocrite ou de Callimaque et le caractère égyptien de certains animaux et végétaux représentés. C'est à Alexandrie aussi que Mau a rapporté l'origine de la peinture de genre : dans les quatre styles qu'on distingue à Pompéi, la figuration de marbres multicolores est un des éléments permanents. Les incrustations de marbres polychromes sont connues en Égypte ; elles le sont aussi au Mausolée d'Halicarnasse, au temple d'Athéna Niképhoros à Pergame ; des traces de peintures représentant ces marbres ont été relevées à Pergame, à Priène et à Délos. M. C. en conclut à l'origine asiatique du 1er style de cette peinture décorative, dans lequel la polychromie des marbres joue un rôle prépondérant ; les peintures de la Farnésine, qui datent du temps où le 2e style (architectonique) commence à faire place au 3e (ornemental) seraient dues, au contraire, à des influences égyptiennes se manifestant autant dans les « scènes de jugement » que dans les colonnes à chapiteau lotiforme et les sphinx du décor.

Un des principaux arguments dont Wickhoff s'est servi pour combattre Schreiber c'est que, jusqu'à présent, aucun des bas-reliefs dits « alexandrins » n'a été trouvé en Égypte, bien que Schreiber ait dirigé lui-même à Alexandrie des recherches à cet effet. Une visite au Musée d'Alexandrie eût permis à M. Cultrera de rétorquer aisément cet argument ; à défaut de reliefs proprement dits, les monuments d'esprit tout « alexandrin » y abondent. N'ayant pu sans doute les étudier de *visu*, M. C. se borne à décrire les 38 reliefs publiés par Schreiber qui semblent tous, en effet, avoir été trouvés en Italie : 5 au palais Spada, 3 au palais Colonna, 1 au casino Ludovisi, 3 au Musée du Capitole, 1 au Palais des Conservateurs, 3 au Latran, 2 au Vatican, 3 à la villa Albani, 1 dans la collection Barracco, 1 à Naples, 1 à Mantoue, 1 à Turin, 3 au Louvre, 1 au British Museum, 2 à Vienne, 2 à Munich, 1 à Berlin, 1 à Copenhague, 1 connu par Gerhard, 1 par le Codex Pighianus, 1 par le Codex Coburgensis. A ces 38 reliefs, il en ajoute 11 [1], dont 6 conservés respec-

1. M. Cultrera a publié depuis un nouveau bas-relief « rustique », dans *Bollettino d'Arte*, 1908, p. 241 (un troupeau se pressant par temps d'orage au pied d'un autel et d'une chapelle de Diane chasseresse). On doit rapprocher encore

tivement. 1 au Musée des Thermes, 2 au British Museum, 1 au Musée Chiaramonti, 1 au Vatican, 1 à Mantoue, et 5 autres dont, fait essentiel, on connaît la provenance grecque : 1 de Chios au Musée de Berlin, 2 de Thyrea au Musée d'Athènes, 2 autres à Athènes même. A ces reliefs de Grèce où le pittoresque alexandrin se mêle au style plus sobre, propre à l'atticisme archaïsant du Ier s. av. notre ère, il faut ajouter d'une part la série des reliefs purement néo-attiques qu'a recueillis Hauser, d'autre part ces reliefs funéraires, pour la plupart d'Asie Mineure, qui ont fait admettre à Pfuhl (*Jahrbuch* de 1905) l'origine asiatique du relief dit alexandrin. On doit ajouter que c'est aussi du côté de l'Ionie que nous reportent le bas-relief pittoresque de Tralles publié par Edhem Bey (cf. *R A.*, 1906, I, t. 31) et ce *Dresdener Schauspielerrelief*, semblable au « Poète comique et sa Muse » du Latran, dont Mlle Bieber a récemment montré qu'il provenait sans doute des Dionysiastes de Téos. C'est dans la même direction que l'étude des éléments caractéristiques du relief hellénistique amène M. C. à en chercher le centre de diffusion.

Schreiber a prétendu que le rôle prépondérant des arbres sacrés est un trait de la « *griechisch-aegyptische Mischkultur* » de l'époque ptolémaïque. M. C. n'a pas de peine à montrer que le culte des arbres est une des traditions les plus anciennes dans le monde grec ; ce *Baumkultus* que Bötticher illustrait il y a plus d'un demi-siècle avec les reliefs hellénistiques pourrait l'être aujourd'hui avec les documents crétois et mycéniens réunis par Evans en 1901. Evans a même supposé que les sculpteurs hellénistiques n'avaient fait que rajeunir un vieux motif resté vivant dans les cultes rustiques et dans les ex-voto des bûcherons ou des chasseurs ; on peut ajouter que cette imitation des marbres polychromes, qu'on a relevée comme l'un des caractères de la peinture hellénistique, se retrouve pareillement dans les peintures égéennes. C'est au culte des arbres que se rattache l'usage des couronnes et guirlandes. Si leur rôle est considérable sur les vases peints, tandis qu'elles ne paraissent que sur 14 des 50 bas-reliefs hellénistiques connus, je n'en crois pas moins qu'une visite au Musée d'Alexandrie aurait convaincu M. C. que la *ghirlandomania* est bien un trait alexandrin. Il n'en résulte pas, d'ailleurs, que cette mode ait eu son origine en Égypte et M. C. a raison de remarquer que les plantes représentées ne sont que très rarement le palmier, qu'on s'attendrait à y trouver si les reliefs étaient de provenance égyptienne ; ce sont des pins, des figuiers, des chênes, des platanes surtout, si abondants en Asie. Quant aux scènes mythologiques qui dominent dans ces paysages, elles n'ont rien de particulièrement alexandrin ; la présence d'Adonis peut s'expliquer partout où s'est répandue la littérature alexandrine dont cette sculpture est, avant tout, l'illustration.

de cette série, d'une part le relief mutilé (Silène supporté par un Satyre) et le relief dionysiaque de la collection Cook publiés par Mme Strong (*Journ. Hell. Stud*, 1908, pl. XV-XVI), et un relief de Sardes dédié à Zeus Pétarênos qui représente une vache allaitant un veau (*Ath. Mitt.* 1908, 156) ; d'autre part plusieurs des sculptures de genre provenant des Martres Tolosanes, excellentes copies de chefs d'œuvre hellénistiques, notamment les nos 897 (enlèvement de Ganymède), 932 (Satyre au repos dans une grotte), 1037 (lièvre broutant du lierre) du *Recueil des bas-reliefs de la Gaule* de M. Espérandieu.

Schreiber a quelque peu exagéré l'importance des sujets bucoliques dans les reliefs. Des bergers et des bouviers ne paraissent que sur 7 d'entre eux et ce n'est pas parce que Théocrite a travaillé quelque temps à Alexandrie que la bucolique peut être considérée comme un genre exclusivement alexandrin. Ce n'est pas non plus parce que l'Égypte a fourni quelques statuettes de genre, un berger portant un agneau, le petit râcleur de viole nubien, le nègre faisant de la gymnastique sur le dos d'un crocodile, un parasite, un marchand ambulant; ce n'est pas parce que l'oie que tient l'enfant de Boéthos est la *chénalopex* que l'art égéen a déjà empruntée à l'Égypte, que l'on est en droit de considérer la « sculpture de genre « comme d'origine alexandrine, alors que l'on sait par les textes que Myron sculpta sa « Vieille femme ivre » pour Smyrne et Boéthos son « Enfant à l'Oie » pour Kos. Des monuments du même style sont venus au jour au moins aussi nombreux en Asie-Mineure qu'en Égypte : notamment, le type fameux de l' « Écorcheur rustique » trouve son prototype dans la frise de Téléphos a Pergame. C'est dans ce Satyre de Pergame, auquel Furtwængler a consacré le 40e *Winckelmannsprogramm,* dans les têtes de géants et de barbares si nombreuses à Pergame qu'il faudrait également chercher le modèle des Satyres et des Silènes qui jouent un si grand rôle dans les reliefs hellénistiques. La violence dramatique de leurs mouvements se retrouve dans le groupe pergaménien représentant Prométhée enchaîné, motif que reproduit un relief du Musée des Thermes. C'est encore vers Pergame et sa sphère d'influence que ramène l'étude d'autres monuments dont l'imitation paraît manifeste sur certains reliefs : les Niobides qui ont du être sculptés, sur un fond de paysage, pour un sanctuaire d'Apollon voisin du Sipyle ; l'Ariane assoupie qu'exhibent les monnaies de Périnthe ; la Vénus accroupie des monnaies royales de Bithynie ; le groupe des Tritons et Néréides attribué à Skopas, que Domitius Ahénobarbus a sans doute rapporté de Bithynie à Rome ; le torse du Belvédère qui appartient peut-être à un Polyphème ou à un Hercule assis, la coupe ou la lyre en main, comme sur le relief de la villa Albani ; le même Polyphème debout sur un relief de Munich, rappelant l'Hercule Farnèse qui figure au revers d'une monnaie de Pergame ; de même, les rochers sur lesquels sont assis les personnages, trait familier aux reliefs hellénistiques, se retrouvent dans deux statues de Rhodes, deux de Magnésie, deux de Priène, etc. Découvrirait-on même des monuments semblables en Égypte, cela ne prouverait pas qu'ils sont l'œuvre d'artistes gréco-égyptiens. M. C. eût pu rappeler que l'unique base signée connue encore à Alexandrie porte les noms des sculpteurs Théon d'Antioche et Démétrius de Rhodes (Lœwy, 187, IIe s. av. J.-C., statue équestre ?)[1].

De tous ces faits, savamment groupés, ressort la prédominance de *la corrente asiana*. Mais, comme la rhétorique grecque, lorsque les contemporains d'Hortensius et de Cicéron commencèrent à s'y intéresser, présentait les deux courants asiatique et attique, de même, dans la sculpture, une école néo-attique apparaît alors à côté de l'école asiatique. C'est à Rome même, selon M. C.,

1. Une deuxième base trouvée tout récemment à Alexandrie donne la signature tronquée d'un artiste de Smyrne.

que se serait faite la rencontre de ces deux courants, rencontre qui aurait produit les chefs-d'œuvre du palais Spada, tandis que l'art propre à Alexandrie ne manifestait son influence que dans certains éléments égyptisants du paysage qui apparaissent dans les stucs de la Farnésine ou la mosaïque de Palestrine. Développement du paysage d'une part, développement du décor architectural de l'autre, voilà les traits essentiels qui, pour M. C., caractérisent l'évolution du bas-relief hellénistique à Rome. Sans doute, ces deux éléments ne jouent encore qu'un rôle très effacé dans la frise de Téléphos à Pergame qu'on peut dater de 165 environ, tandis que le paysage a déjà pris toute son importance dans le relief qui orne la base du Taureau Farnèse, dont la composition peut descendre jusqu'au milieu du Ier s. av. J.-C. Mais je ne sais ce qui autorise M. C. à croire que ce relief soit contemporain du groupe, ni ce qui oblige de reporter au temps d'Antonin le Pieux les reliefs Rondanini où l'architecture de l'île Tibérine joue un rôle essentiel, pour la seule raison qu'une scène semblable se trouve gravée sur un médaillon de cet empereur. On sait que c'est à cette Renaissance antonine que M. Wickhoff et Mme Strong attribuent plusieurs reliefs du Palais Spada, notamment les deux reliefs de Pâris. Si des copies de style hellénistique ont pu être faites jusqu'à cette époque, la première partie de l'ouvrage de M. C. n'en aura pas moins établi que c'est en Asie-Mineure, peut-être même à Pergame, plutôt qu'à Alexandrie, qu'il faut chercher l'origine du relief pittoresque. Cet excellent début est du meilleur augure pour la suite de l'étude entreprise par M. Cultrera. A. J.-Reinach.

W. Deonna. *Les « Apollons archaïques »*. Avec une préface de M. H. Lechat. Genève, Georg, 1909. In-4°, xii-407 p, avec 200 fig. dans le texte. — A l'exemple de M. Lechat qui, dans deux ouvrages devenus classiques, a étudié l'évolution du type grec de la femme drapée archaïque, la *Koré*, M. Deonna a suivi dans toute son histoire, depuis la fin du viie jusqu'au début du ve siècle, le type du *Kouros*, autrement dit de « l'Apollon ». Cette excellente monographie, une des meilleures qui aient été consacrées à l'art grec, est fondée sur une connaissance précise et complète des matériaux : M. Deonna n'a pas relevé moins de 160 *Kouroi* et il en a publié beaucoup pour la première fois (entre autres un bel exemplaire de Sunium). Mais ce n'est que la moindre partie de son mérite et de son travail. Ses analyses exactes et minutieuses, inspirées de Brunn et de M. Lechat, ne laissent dans l'ombre aucune particularité physique de ces statues, au premier abord si semblables entr'elles, en réalité si différentes. Il suit l'effort de l'art grec vers la création du type idéal de l'athlète et groupe les figures analogues suivant les lieux et les temps. La classification à laquelle aboutit M. Deonna pourra être reprise et complétée; dans l'état actuel de la science, c'est un point de départ assuré pour les recherches ultérieures. Ce volume sobrement écrit est bien illustré; il est très richement (parfois même *trop* richement) documenté; il est précédé d'une préface de M. Lechat qui vaudrait d'etre intégralement reproduite ici, tant elle est pleine d'idées et belle d'expression. M. Deonna est un Suisse qu'a formé l'École française d'Athènes; elle a fait là de la bonne besogne. S. R.

H. THIERSCH. **Pharos.** *Antike, Islam und Occident.* Leipzig, Teubner, 1909, Gr. in-4°, VIII-260 p., avec 11 planches et 455 gravures dans le texte. Prix (cartonné) : 48 mark[1].

Le grand phare d'Alexandrie, œuvre de Sostratos de Cnide, réputé une des sept merveilles du monde, est resté plus célèbre que connu, bien qu'il figure sur des monnaies impériales de Domitien à Commode et que d'autres phares, imités de ce prototype, soient représentés sur des bas-reliefs et des mosaïques. Deux découvertes décisives ont commencé à dissiper notre ignorance. M. Max van Berchem, l'éminent arabisant de Genève, a conclu d'un texte arabe resté inaperçu que les fondations du phare d'Alexandrie se trouvent encore aujourd'hui sous le donjon du château de Kait-bey; M. H Thiersch, l'auteur du présent ouvrage, a montré que la tour d'Abusir (*Taposiris magna*), à l'ouest d'Alexandrie, n'est pas un monument funéraire, mais une copie réduite du monument de Pharos. Non seulement M. Thiersch a réuni tous les textes sur le phare d'Alexandrie et reproduit tous les monuments anciens et du haut moyen âge où sont figurés des phares; non seulement il a étudié, avec le plus grand soin, la tour d'Abusir (p. 27 sq.) et ce qu'on peut discerner des fondations du phare à Kait-bey (p. 78 sq.), mais il s'est appliqué à chercher, dans l'architecture de l'Orient comme dans celle de l'Occident, ce qu'on peut attribuer à l'influence du phare alexandrin, — clochers et minarets. Cette dernière partie de son bel ouvrage est particulièrement digne d'attention. Quand on songe au rôle de l'Égypte dans la civilisation du haut moyen âge, on trouve fort naturel qu'un édifice colossal, encore presque intact à l'époque de la conquête arabe et plusieurs fois réparé depuis, ait inspiré de nombreuses imitations. Déjà Butler (1880) et Kay (1896) ont émis l'idée que le Phare avait servi de modèle aux minarets égyptiens; M. Choisy écrivait, dans son *Histoire de l'Architecture* (t. II, p. 127) : « Très probablement, cette succession de plans polygonaux (aux différents étages) avait été suggérée aux musulmans d'Égypte par le phare d'Alexandrie, où l'octogone se superposait au carré ». M. Thiersch a très loyalement cité tous ses prédécesseurs et a développé, avec toute la précision désirable, ce qui était plutôt, à leurs yeux, une impression d'ensemble. L'histoire de l'architecture musulmane se trouve ainsi enrichie d'un excellent chapitre et il apparaît, une fois de plus, que lorsque nous admirons une œuvre d'art qui n'est pas grecque, c'est simplement que ses sources helléniques nous échappent encore. Les premiers minarets islamiques ont été élevés en Syrie, probablement à Damas, par des ouvriers grecs; c'est là aussi qu'on annexa d'abord aux églises des tours de signaux ou σημαντήρια, ancêtres des clochers et campaniles qui paraissent en Italie au VIIe siècle, en France et en Allemagne au XIe. M. Thiersch a traité plus rapidement cette partie de son sujet, mais il en a dit assez pour que nous puissions discerner un lien historique entre le phare d'Alexandrie et les tours de Notre-Dame. Ζήτω ἡ Ἑλλάς!

S. R.

1. Ce prix n'est pas élevé, vu le nombre et la qualité des illustrations. Mes compliments à l'éditeur ! En même temps que *Pharos* paraît à Berlin la *première* partie du tome VII des *Alterthümer* de Pergame, au prix vraiment prohibitif de 240 mark !

University of Pennsylvania. *Transactions of the Free Museum of science and art (University Museum).* Vol. II, Part. 2. Published by the Museum, 1907. In 4°, p. III-171, avec gravures. — La dispersion des travaux archéologiques commence à devenir aussi fâcheuse en Amérique qu'en Europe. Quels sont donc les intérêts de clocher qui l'emportent sur ceux de la science au point d'empêcher la centralisation des travaux de même nature et relatifs à une même province de l'art? Qui songera à chercher, dans les *Transactions* du Musée universitaire de Philadelphie, les belles poteries minoennes découvertes à Vasiliki de Crète (1906) par R. B. Seager, ou cinq coupes à figures rouges de beau style (avec les noms d'Épilykos et de Lykos), ou l'amphore du type de Caere décrits par M. W. Bates? Il y aurait eu place, pour ces mémoires, dans l'*American Journal,* et celui qui fait suite (sur l'ethnologie des Osages) aurait dû être inséré dans un périodique consacré à l'ethnographie américaine. Les hommes d'au-delà l'Atlantique ont la réputation d'être « pratiques »; ne pourraient-ils pas en donner la preuve sur le terrain des études d'archéologie et d'art?

S. R.

Recueil des Inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte, par Gustave Lefebvre, inspecteur en chef du Service des Antiquités de l'Égypte. Le Caire, imprimerie de l'Institut français d'Archéologie orientale, 1907. Gr. 4°, XL-176 p. Prix : 50 fr.

La première initiative d'un recueil général des incriptions grecques-chrétiennes est due à M. Homolle (1898); sept ans plus tard, le projet fut soumis à un nouvel examen au Congrès d'Athènes et de la discussion sortit un plan plus net, ainsi qu'un ensemble de règles pratiques destinées à régir toute publication de textes épigraphiques chretiens (*Byz. Zeitschrift,* XV, p. 496 502). Enfin, après une longue attente, voici le premier recueil régional, on peut dire le premier fascicule du *Corpus* provisoire des inscriptions grecques-chrétiennes.

Commencé, il y a six ans, présenté comme mémoire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, repris, accru, mis d'accord avec les principes adoptés à Athènes, le volume de M. L. vient à propos pour témoigner de la valeur de la methode nouvelle. On peut dire, sans paraître téméraire, qu'il en justifie pleinement la sagesse; car, pour n'insister que sur un point, il suffit d'avoir parcouru quelques douzaines de ces inscriptions barbares, où la langue et l'orthographe sont également estropiées, pour juger de l'erreur pratique qu'il y aurait à vouloir accentuer des textes aussi défigurés. Le principe de la transcription brute semble donc s'imposer en fait, bien qu'on puisse continuer de le discuter[1].

Le recueil de M. L. comprend deux parties : une Introduction et les Textes. L'Introduction (p. XV-XL) se compose de huit paragraphes destinés à suppléer le commentaire dont les textes ne sont pas accompagnés; ils ont permis également de simplifier les *indices.* Après une copieuse bibliographie qui montre avec quel soin M. L. a dépouillé la volumineuse littérature de cette pauvre épigraphie égyptienne, vient une étude rapide de l'histoire du christianisme en

1. Il y aura même sur ce point des opposants convaincus et je vois que M. H. Grégoire est du nombre; mais il concède du moins qu'en pratique il est nécessaire de s'en tenir à une discipline commune et que celle-ci en vaut bien une autre. Cf. *Revue de l'Instr. publ. en Belgique,* t. 51 (1908), p. 197 et suiv.

Egypte avant le schisme copte. Tout l'essentiel est condensé dans ces quatre pages; cependant je m'étonne de ne point y rencontrer de référence à l'excellent chapitre de Harnack (*Ausbreitung*[2], II, p. 132-149). Vient ensuite la question de la chronologie : sur 800 textes, il n'y en a guère qu'une trentaine de datés et qui se répartissent entre 374[1] et 1173 ; les textes les plus récents, à deux exceptions près, proviennent tous d'Assouan, de Philae[2] et du Soudan; l'ère employée est celle des martyrs (parfois combinée avec celle des Sarrasins) dont les Égyptiens — contrairement à l'affirmation de Letronne, reprise par Révillout — connurent l'usage avant la conquête arabe; un certain nombre d'autres textes peuvent se dater à quelques dizaines d'années près, mais la grande majorité demeure sans date. Comme une grande quantité d'inscriptions transportées dans les collections ne portent pas d'indication précise de provenance, M. L. s'est attaché à en fixer l'origine : les formules dont on connaît le caractère essentiellement régional, les symboles, l'ornementation, la nature de la pierre lui ont fourni des types assez caractérisés : types du Fayoum, d'Akhmîm, d'Herment, d'Esnéh, de Nubie et justifient la localisation d'environ deux cents stèles dépaysées[3].

Le contenu des inscriptions, généralement extrêmement pauvre, se réduit à des formules liturgiques et des acclamations dont M. L. a retrouvé l'origine dans l'Écriture[4], les liturgies et le formulaire de l'épigraphie chrétienne des autres pays. Très souvent le texte est accompagné de sigles (ΧΜΓ, ϤΘ, ΑΩ ΘΒ)[5] et de monogrammes que M. L. décrit et étudie avec beaucoup de soin.

L'avant-dernier paragraphe, le plus intéressant, groupe les renseignements divers qui nous sont donnés par ces textes, malheureusement trop brefs et trop stéréotypés : ils nous font connaître la profession d'un petit nombre de défunts et ces indications jettent un certain jour sur quelques-unes des classes de la société parmi lesquelles le christianisme a fait ses conquêtes[6]; plus intéressants

1. On verra plus loin que j'élimine les nos 34 et 54, datés de 158/9 et 148/9 J.-C.

2. Par des calculs très ingenieux, M. G. a montré que les nos 596 et 597 ne seraient pas datés de 796 et 785, mais seraient respectivement de 518/9 et 508/9 J.-C., en admettant que les deux dates, 512 et 501, se réfèrent à un comput chrétien de l'Incarnation en retard de 6 ans sur le nôtre. Cependant il ne considère pas la démonstration comme certaine et admet, comme egalement probable, l'hypothèse d'une ère locale dont le point de départ n'est pas connu.

3. Le nº 593, comme le conjecture M. L., provient réellement de Philae : j'en possède une photographie prise sur place en 1904 ou 1905.

4. Le texte si fréquemment cité : Ὁ Θεὸς τῶν πνευμάτων καὶ πάσης σαρκός, que M. L. croit inspiré de saint Paul, est en réalité emprunté à l'A. T. : *Nombres*, 16[22], 27[16] cf. *Jér.*, 39 (32)[27]. Cf. Grégoire, *loc. cit.*

5. La bibliographie du ΧΜΓ (p. xxxii, n. 2) est bien incomplète; mieux eût valu se contenter du renvoi à Perdrizet ou se référer à l'article de dom Leclercq (*Revue Bénédictine*, XXII (1905), p. 439) : — ϤΘ n'est point spécial à l'Egypte et se retrouve également en Syrie.

6. Il est très probable que les nos 276 et 559 sont des épitaphes de soldats : στρ(ατιῶται) et non στρ(ατηγοί); c'est également l'avis de M. G. De plus, la note sur la répulsion des premiers chrétiens pour le métier des armes serait à corriger par l'impression assez différente qui se dégage des textes réunis par Harnack : *Militia Christi. Die christliche Religion u. der Soldatenstand in den ersten drei Jahrhunderten*, 1905.

et plus nombreux sont les documents qu'ils nous fournissent sur l'organisation du clergé[1] et sur l'état monastique : là se trouve une des caractéristiques les plus marquées de la vie chrétienne en Égypte. Enfin, un dernier article est consacré à la grammaire et à la langue, grammaire déconcertante et langue plus que barbare, « amas de bizarreries qui s'expliquent plus par le caprice et l'ignorance individuelle que par les lois naturelles d'une langue en voie de transformation ».

Ce résumé rapide donnera une idée bien imparfaite de cette étude consciencieuse, claire et sobre, qui rendra les plus grands services et dont pourront se contenter tous ceux qui voudront avoir une idée nette de l'épigraphie chrétienne en Égypte, sans s'imposer la tâche fastidieuse de parcourir ces centaines de textes rebutants.

Si barbares et si peu attrayants qu'ils soient, — car l'encyclique de saint Athanase et l'inscription du roi Silco[2] sont, dans la foule, de rares exceptions, — ces textes n'ont pas découragé M. L. et l'édition des Fragments de Ménandre n'a point porté préjudice à l'étude des graffites des scribes ignares de l'Égypte et du Soudan. Chaque texte est l'objet d'une notice très soignée : indications diverses contenues dans le lemme, bibliographie, établissement du texte, témoignent d'une conscience tout à fait méritoire ; de plus, une grande partie des inscriptions ont été revues sur les originaux[3]. *Materiam superabat opus!* Aussi trouve-t-on à peine quelques détails à relever. Les nos 30, 34, 35, 36, 54, 70 (?), 165, sont des textes paiens fourvoyés dans ce recueil chrétien : πυγίζω, dont le sens obscène est connu, suffit à faire douter du christianisme du n° 30 ; εὐψύχει et même les palmes se retrouvent sur les textes païens ; πρ(εσβύτερος) n'est pas spécifiquement chrétien ; enfin, la ἱερὰ σύνοδος n'a rien à voir avec l'Eglise ; sur ces confréries païennes, cf. v. g. *Archiv f. Papyr.*, IV, p. 167 et 238, 211 ; *Z. f. aegypt. Spr.*, XLII, p. 111 ; Dittenberger, *Orientis graeci*, 713. — N° 3, ἀρτοκοπαδίου « mot inconnu » ; sans doute nom de métier appartenant à la boulangerie ; sur κοπάδιον, cf. Sophoclès et Du Cange. — N° 19, ἄπρατος est interprété par dom Leclercq : « à vendre » ; j'y verrais plutôt le sens d' « inaliénable », cf. *Bull. de corr. hell.*. 1905, p. 55 ; *Rec. d'Archéol. orient.*, VI, p. 357. — N° 31, [ὑπὲρ αὐ]τῆ(ς) εὔχ[ε]σθυ (= εὔχεσθε) ? ; s'il ne s'agit pas d'une femme, on peut lire différemment : τῇ εὐχ[ῇ] σου. — N° 43, διατάκτωρ, il faudrait une note sur ce mot et également sur σακ(κ)οφόρος (n° 45), cf. Sophoclès. — N° 64, il manque à la bibliographie l'indication du commentaire de Dittenberger, *Orientis graeci*, 722. — N° 65, ἐ(γ)γόνιον est un diminutif qui se retrouve dans les inscriptions, cf. *Rev. critique*, 1883[2], p. 143 (Jaffa) et *Rev. Biblique*, I,

1. A propos du titre d'*évêque métropolitain* (archevêque), outre les deux exemples d'Asie Mineure, citer au moins quatre exemples syriens : Waddington, 1916 (cf. *Rec. d'Archéol. orient.*, VII, p. 180) ; *Pal. Expl. Fund*, 1895, p. 350 ; *Echos d'Orient*, III, p. 238-9 ; *Rev. Biblique*, 1905, p. 600 (cf. *Rec. d'Archéol. orient.*, *l. cit.*), cf. encore *Dict. d'Archéol. chrét.*, s. v. Archevêque.

2. Cf. maintenant les inscriptions de Ταμάλας et 'Ισεμνέ (de même provenance). Selon M. J. Maspero qui les publie (*Bulletin de l'Institut français d'Archéol. orient.*, t. VI), 'Ισεμνέ serait peut-être le roi blemmye vaincu par Silco.

3. La plus grande partie des collations est due à M. L. ; mais il a trouvé dans M. Seymour de Ricci un collaborateur empressé, et nombreuses sont les fiches qu'il doit à son obligenace désintéressé.

p. 247 (Arsouf). — N° 120, ηρπατη = ηρπα(σ)τη (ἡρπάσθη) [Grégoire] ou ἡρπά[γ]η (Wilcken, *Archiv f. Papyr.*, IV, p. 242). — N° 148, μιχανες = μηχανεύς (Millet) me semble bien douteux, d'autant que ce mot est précédé de ειος (υἱός), plutôt n. pr. — N° 152, il serait plus normal de n'y voir qu'une seule épitaphe, celle de Ταρη (η) και Λαπετης. — N° 155, Πρωυ[ν] = πρώην ; plutôt n. pr. Πρωυ[ε], cf. Προυε (n° 147). — N° 237 lig. 1, suppléer la leçon εὐδοκία qui a en sa faveur, outre d'assez nombreux manuscrits, le témoignage d'une inscription de Syrie (Prentice, n° 196) — N° 593, la lecture : παρεχόν[των] est certainement erronée, lire : παρεχομ[ένων], le M est très net sur une photographie prise lors de la découverte de l'inscription. Enfin, il manque à l'index : Επιφανιος n. pr. (n° 43), Κελε... (n° 204), Κτιστης (n° 392), Τυχωτεο (n° 485). Il me semble aussi que l'index des n. pr. eût gagné en commodité si M. L. y avait fait figurer tous les noms incomplets ; c'eût été appeler sur eux l'attention et en faciliter l'identification. J'aurais aimé aussi une pratique plus constante dans le report à l'index des noms mal orthographiés : M. L. les catalogue tantôt sous la forme correcte et tantôt sous la graphie défectueuse; il y a là un petit inconvénient : qui songera par exemple que le chiffre 207 accolé à Ευφημια renvoie en fait à Εηφμια ?

Un examen très attentif ne m'a pas permis de relever autre chose que ces infiniment petits. C'est dire avec quelle conscience M. L. s'est acquitté de sa tâche ; on ne peut donc que se féliciter d'avoir enfin entre les mains un instrument de travail aussi parfait. Il y a bien à augurer du *Recueil des inscriptions grecques-chrétiennes*, quand on voit à quelles mains il est confié.

L. Jalabert.

A. E. H. Gœkoop. *Ithaque, la Grande.* Athènes, Beck et Barth, 1908. In-8, 38 p., avec carte. — Ithaque d'Homère est la partie méridionale de Céphallénie. Il y a là une baie dite de *Lourda*, où l'auteur reconnaît la baie de Phorkys (Φόρκυνος λιμήν, ἁλίοιο γέροντος, ἐν δήμῳ 'Ιθάκης), où Ulysse a été déposé par les Phéaciens (*Od.*, XIII, 96). Pourquoi *Lourda*? C'est parce que λορδός signifie « courbé » et que Phorkys, étant très vieux, devait être figuré comme un vieillard courbé par l'âge. Cette observation est étonnamment ingénieuse ; je la signale à la compétence odysséenne de M. Bérard, dont M. Goekoop a raison de faire grand cas.

S. R.

Francesco Ribezzo. **La lingua degli antichi Messapii.** In-8°, 105 p. Naples, tipografiâ della R. Università, 1907.

Cet opuscule sert d'annonce et de préface à un *corpus* des inscriptions messapiennes que prépare l'auteur. Une première partie résume le système historique auquel s'est arrêté M. Ribezzo. L'origine illyrienne des Messapiens a été mise hors de doute par les travaux linguistiques de P. Kretschmer : les analogies toponymiques sont particulièrement frappantes. Dans le decor de certains vases, la similitude entre le *messapien* et l'*illyrien* n'est pas moins caractéris-

tique (cf. S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1896, p. 541) et M. R. a insisté avec raison sur l'usage du cheval qu'on retrouve de part et d'autre, auquel on doit ajouter l'usage de l'arc. Selon M. R., c'est une poussée des Celtes au N.-O. et des Scythes au N.-E. qui aurait refoulé une partie des Illyriens en Epire et dans l'Illyrie proprement dite, tandis qu'une de leurs tribus — déjà fort mélangée d'éléments grecs et portant le nom préhellénique de Μεσσάπιοι qu'on retrouve en Élide, en Locride, en Béotie et en Crète — aurait passé en Italie. Dans l'interprétation des cinq grandes inscriptions messapiennes de Ceglie, Monopoli, Brindisi, Basta, Carovigno et de quelque dédicaces de moindre importance que M. R. donne à titre de spécimen comme deuxième partie de son travail, il nous paraît avoir été moins heureux. Il a eu beau recourir aux rares gloses illyriennes et à l'albanais moderne qu'il considère comme dérivé de l'illyrien : l'absence d'un texte bilingue ne permet pas encore d'arracher au messapien son secret. Mais le caractère illyrien du fond de la population messapo-iapygienne paraît désormais hors de doute.

A. J.-R.

E. Bertaux. **Rome, l'Antiquité**, 2 éd. revue. Paris, Laurens, 1907, pet. in-4°, 172 p., 136 gravures (Collection *des Villes d'art célèbres*).

Dans cette excellente collection des *Villes d'art célèbres*, M. B. a assumé la lourde tâche de donner, en trois élégants volumes, une idée complète de l'évolution des arts à Rome, des origines à nos jours. Une pareille entreprise ne nécessitait pas seulement les compétences les plus variées ; elle réclamait surtout, pour grouper en un tableau d'ensemble des monuments si divers de nature et d'époque, un talent d'exposition et de composition dont le savant historien de l'art a fait preuve au plus haut degré. A qui veut se faire une idée générale de l'art dans la Rome antique, on ne saurait recommander de lecture plus instructive et plus attachante à la fois ; il y a plaisir à constater que deux ans ont suffi pour épuiser la première édition. En souhaitant qu'une troisième édition ne se fasse pas attendre, je crois rendre service en relevant ici quelques détails qu'il y aurait avantage à rectifier.

P. 17. Fulvius Nobilior n'est pas le « vainqueur de Pyrrhus », mais des Étoliens (189) chez qui il a pillé Ambracie, l'une des capitales de Pyrrhus. — P. 32. Ludovisi. — P. 33. L'Apollon citharède du Vatican est probablement une copie de celui que Bryaxis sculpta pour Antioche : en tout cas, il n'est pas identique à l'*Apollo Actius* des monnaies d'Auguste. — P. 36. Lire : (vers 330). — P. 37. Lire : en l'an 280. — P. 40, l. 2. Ce ne sont pas des *statuettes* qu'Attale I a offertes à Athènes, mais des groupes probablement de grandeur naturelle : 8, lire : plisse. l. 10 : on ne saurait dire que l'Erinnys si doucement assoupie « dort d'un sommeil traversé par des rêves terribles ». — P. 41. Il faudra mentionner la nouvelle Niobide des jardins de Salluste ; les auteurs du Laocoon, Athénodoros et Hagésandros, sont frères et l'on possède du premier une statue de l'an 42 av. J.-C. — P. 42. Lire : *des*. — P. 56 Il est bien invraisemblable que les Noces Aldobrandines soient inspirées de la peinture d'Aétion représentant celles d'Alexandre et de Roxane. — P. 60. Lire : Coponius ; on sait qu'il travailla pour Pompée ; Fabius Pictor, qui peignit les fresques du temple de Salus en 307,

n'est pas identique à l'auteur des *Annales*, contemporain d'Hannibal. — P. 62. C'était l'occasion de rappeler que l'Olympieion, dont les colonnes furent rapportées à Rome par Sylla, était l'œuvre d'un architecte de nom romain, M. Cossutius. — P. 68. Les arcs de triomphe n'ont rien d'hellénistique et dérivent des *jani* et *fornices* romains. — P. 76. Lire probablement : guerres *civi es* ; n'est-ce pas exagéré d'écrire qu'Auguste, en raison de ce nom, « se considérait lui-même comme un temple vivant » ? *Augustus*, dans le protocole impérial, répond à peu près à notre « par la grâce de Dieu ». — P. 80. Lire : *au* milieu ; le peuple était-il vraiment « ivre de douleur » quand il brûla le corps de César et peut-on « faucher des aires découvertes » ? — P. 86. S'il ne reste rien des portiques ornés de tableaux du temple de Neptune, il faudrait rappeler qu'on possède encore 18 des 38 reliefs des *Nationes* qui ornaient les lourdes colonnes. — P. 88. Lire : entre autres. — P. 100. Le savant Carlo Pascal, qui s'est demandé si les prédications apocalyptiques de quelques esclaves chrétiens n'ont pu contribuer à l'incendie de 64, ne mérite pas d'être qualifié de *publiciste* et l'énorme ouvrage par lequel Profumo lui a répondu ne mérite guère l'éloge qui lui est décerné. — P. 104. L'histoire de Trajan faisant disparaître l'isthme qui reliait le Capitole au Quirinal, pour y creuser son Forum, n'est probablement qu'une légende (cf Boni, *Nuova Antologia*, nov. 1906). — P. 112. Lire : pate*re*. — P. 113. Lire : *Antonin*. — P. 127. Lire : *de* Marius. Les trophées se rapportent aux victoires de Domitien. — P. 142. Les boucliers si délicatement ciselés sur le piédestal de la colonne Trajane sont loin de rappeler les trophées grossiers de l'arc d'Orange. — P. 150. Lire : *les* redites. — P. 153. Lire : *malgré* la barbe. Sur l'arc de Constantin, la tête glabre dans les médaillons ne serait pas celle de Trajan suivant Stuart Jones, *Papers of British School*, 1906. — P. 164, l. 7 : d'*une* cour ; l. 11 : Alexandr*ie*. — Dans la bibliographie, on s'étonne de ne voir figurer aucune des grandes topographies de la Rome antique, celles de Gilbert, de Richter, de Jordan-Hülsen, ni les grandes monographies comme *L'Ile Tibérine* de Besnier ou *L'Aventin* de Merlin, ni les grands catalogues du Vatican par Amelung, du Latran par Benndorf et Schöne, de la collection Ludovisi par Schreiber, des antiquités dispersées par Matz et von Duhn. Au *Roman Art* de Wickhoff, il faudra ajouter la *Roman Sculpture* de Mme Strong (1907). A. J.-Reinach.

Ch. Dubois. *Pouzzoles Antique*. Paris, Fontemoing, 1907. In-8°, xii-450 p., 56 grav. et une carte. — Ce nouveau volume de la *Bibliothèque des Écoles françaises* rentre dans la série des monographies de cités antiques d'Italie qui, inaugurées jadis par le *Préneste* de Fernique et le *Terracine* de La Blanchère, semblent devenues une des meilleures traditions de l'École de Rome.

Entre la grande solfatare et la baie de Naples, probablement sur l'emplacement du village osque de *Fistelia* qui serait devenu *Puteoli*, Dicaearchia dut son nom aux Samiens qui s'y établirent vers 520, fuyant la tyrannie de Polycrate. Longtemps secondaire sous la domination des Gréco-Samnites de Cumes, puis de Naples, elle reçut, vers 330, des Romains vainqueurs la *civitas sine suffragio* ; Hannibal la trouva en 215 fortifiée et défendue par 6.000 hommes. Elle est, dès lors, pour Rome, un des principaux ports d'approvisionnement ; de préférence à Naples qui, jalouse de ses libertés, ne se resigne pas au contrôle romain, c'est à Pouzzoles, administrée depuis longtemps par des *praefecti jure dicundo*, que Rome envoie une colonie en 194 ; dès 199, Scipion l'Africain, censeur, y

avait établi un *portorium* ou douane d'État. Trente ans plus tard, Polybe la cite parmi « les villes les plus célèbres et les plus belles » de l'Italie; vers 125, Lucilius l'appelle *Delum minorem*. En relations directes avec Délos, ce grand entrepôt de la Méditerranée orientale où Rome domine depuis 193, Pouzzoles est, en effet, pour Rome et l'Italie centrale, le port où s'importent et se négocient toutes les denrées de Grèce et d'Orient. Après les sacs de 88 et de 69 qui mettent fin à la prospérité de Délos, c'est à Pouzzoles même que se transporte tout son trafic. Les industries diverses, que les ressources naturelles de la région permettent à Pouzzoles de développer, ajoutent à cette importation une exportation considérable : soufre brut de la solfatare, *creta*, sulfate de chaux qui blanchit la farine ou sert d'engrais, pouzzolane qu'on emploie pour toutes les constructions hydrauliques, céramique, dérivée de celle d'Arretium, qu'on retrouve en Espagne, en Gaule et jusqu'à Neuss, fer et plomb des îles d'Elbe et de Sardaigne, litharge, céruse, vins campaniens. D'autres industries sont apportées d'Orient : de Pergame, la mosaïque qui envoie ses artistes jusqu'à Lillebonne où signe un *Senius Felix Puteolanus*; de Sidon, la verrerie; de Tyr, la pourpre; d'Égypte, le *caeruleum*, ce bleu de cuivre et de natron dont les fabriques, fondées par un Nestorius, ami de Cicéron, occupaient tout un quartier de Pouzzoles. En même temps que leurs denrées, les Orientaux amènent leurs dieux : au-dessus des dieux indigènes, Jupiter Flagius et Juno Gaura, et des dieux grecs Apollon, Dionysos et Déméter surtout, l'épigraphie nous montre toute la série des dieux orientaux : de Sicile vient Vénus Érycine, de Carthage la Virgo Cœlestis, d'Égypte Sérapis avec Isis et Anubis, de Tyr Baal-Melqart, d'Héliopolis Baal-Marqod; d'autres Baals, latinisés en Jupiter ou en Sol, arrivent de Dolichè, de Damas, de Sarepta, de Béryte, de Gémala etc.; ni le Dusarès Nabatéen, ni la Mater phrygienne, ni le Mithra perse ne manquent à ce rendez-vous. Le dieu des Juifs y accompagne les siens de bonne heure et, dès 61, saint Paul, débarquant à Pouzzoles, y trouve une communauté chrétienne; Renan a déjà montré combien, grâce à ces judéo-chrétiens de Pouzzoles, les Champs Phlégréens, le Vésuve, la Solfatare avaient exercé d'influence sur les compositions sibyllines, le livre d'Hénoch, l'Apocalypse de Jean. C'est à Pouzzoles que saint Janvier sera martyrisé en 305.

Ainsi, entre le port de guerre de Misène et le port de plaisance de Baia, Pouzzoles, pourvue de bassins admirables à l'est de sa jetée de 372 mètres, reste, pendant près de deux siècles, le grand port de commerce de Rome. Bien que reliée à la capitale par un réseau de routes, elle en est cependant deux fois plus éloignée qu'Ostie qui serait son port naturel si le Tibre ne l'ensablait perpétuellement. Les travaux projetés par César comprenaient sans doute la création d'un canal de 160 milles de Pouzzoles à Ostie; repris par Néron, qui donna le *jus coloniae* aux 80.000 habitants de Pouzzoles et, peut-être, par Vespasien qui la nomma *colonia Flavia*, ce projet gigantesque ne devait pas aboutir. A partir des grands travaux de Trajan, c'est à Ostie que passe le commerce de Rome; tandis que Stace parlait encore des *littora mundi hospita* de Pouzzoles, c'est Ostie que Florus appelle l'*emporium* du monde entier. Pouzzoles n'est plus qu'un port secondaire de l'annone, ville de bains et de plaisir que Symmaque, qui se

repose dans son *Puteolanum*, vante, ainsi qu'autrefois Cicéron, comme « le plus beau lieu du monde ».

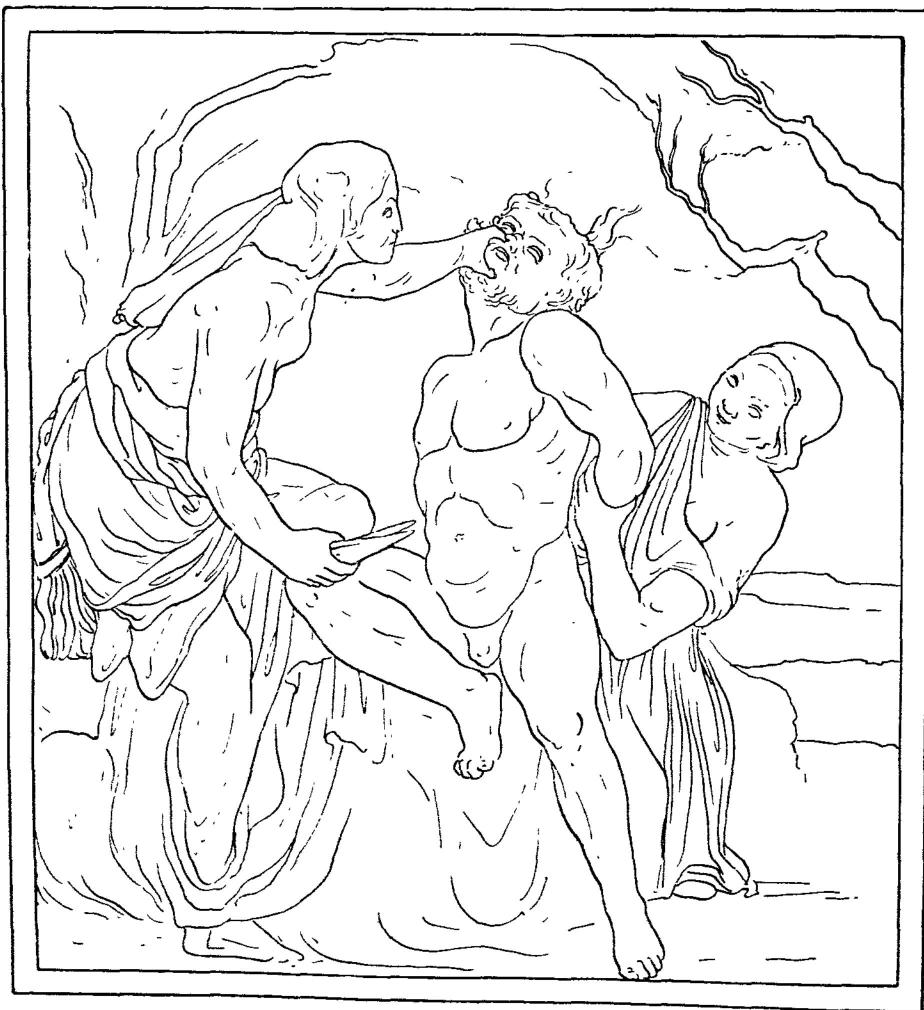
De ses ruines imposantes, de sa jetée et de ses quais, de ses aqueducs et de ses réservoirs, de son amphithéâtre et de ses thermes, de son temple d'Auguste et, surtout, de ce *tempio di Serapide* qui serait en vérité un *macellum*, M. D. nous a donné dans sa seconde partie une étude approfondie : grâce à deux vases de verre à reliefs, dits d'Odemira et de Piombino, où Pouzzoles se trouve représentée, grâce à une peinture antique de Gragnano qui offre une vue de tout le golfe, de Pouzzoles à Misène, et à une autre peinture, connue seulement par une copie de Bellori et que M. D. attribue à Pouzzoles (avec Jordan et de Rossi contre Huelsen qui la revendique pour Rome), grâce enfin aux plans de l'architecte Caristie et aux recherches faites sur les lieux par M. D., une reconstitution assez précise de la ville antique a pu venir compléter son histoire si vivante. Enfin la monographie s'achève par cent pages d'appendices : les villas de Pouzzoles et de ses environs ; les eaux minérales et les thermes, les phénomènes géologiques d'affaissement du sol qui, au moyen-âge, auraient permis aux mollusques de venir ronger jusqu'à une hauteur de 5 m. 1/2 les colonnes du *tempio di Serapide*; le catalogue des objets provenant de Pouzzoles. A cette forte étude d'histoire économique et sociale, il n'y a rien à ajouter[1] : on peut seulement souhaiter que l'*Ostie* que nous promet M. Carcopino vienne la compléter bientôt.

A. J.-Reinach.

Albert Mayr *Die Insel Malta im Alterthum*. Munich, Beck, 1909. Gr. in-8, 155, p. avec carte et gravures. — Nous devions déjà à M. Mayr de très bonnes études originales sur les monuments préhistoriques, les cimetières chrétiens et les nécropoles puniques de Malte (1901-1905). L'ouvrage d'ensemble qu'il nous donne aujourd'hui, comprenant la géographie, l'histoire et l'archéologie de l'île jusqu'au moyen âge, sera d'autant mieux accueilli que la littérature scientifique sur Malte était jusqu'à présent très pauvre et peu digne de confiance. M. Mayr est un excellent explorateur et les textes antiques lui sont aussi familiers que le terrain. On voudrait qu'il eût donné, en appendice, un recueil classé de ces textes, travail un peu aride, mais qui, une fois bien fait, l'est pour toujours.

1. En dehors de quelques réserves a faire sur l'interprétation du *tempio di Serapide* comme marché et non comme thermes et de l'adoption de la théorie de l'affaissement méditerranéen en dépit des conclusions opposées de Ph. Negris (voir un bon résumé de ses travaux par L. Cayeux, *Annales de géographie*, 1907, 97-116), je ne trouve à relever que deux lacunes : le passage où Cicéron montre Ptolémée Aulète envoyant, en 57, ses spadassins malmener a Pouzzoles les ambassadeurs qui viennent d'Alexandrie porter plainte contre lui au Sénat (*Pro Sestio*, 10) ; le M. Turranius Hermoneikos de Pouzzoles vainqueur à la citharôdie des *Pythia* de 79 (*Bull. corr. Hell.*, XVIII, p. 96). Je ne sais si M. D. a pu encore connaître les lignes dont M. E. Ghislanzoni a accommpagné une bonne photographie du relief de la trirème de Pouzzoles dans *Ausonia*, I, p. 108.

A la p. 145 est reproduite une très intéressante mosaïque de la *Melite* romaine, que M. Mayr a renoncé à expliquer (cf. notre croquis, p 172). On y voit un homme nu, dont une femme attache les mains derrière le dos, tandis qu'une autre femme, une paire de ciseaux dans la main droite, tient l'homme par la



barbe. Je suis tenté de croire qu'il s'agit d'une légende analogue à celle de Samson, introduite dans l'île de Malte par les Phéniciens et qu'on devait raconter sur le héros local Meliteus. Nous connaissons en Grèce d'autres heros de ce nom; la légende du Meliteus attique raconte qu'il fut nourri de

miel. Or, le Samson biblique est aussi un *meliteus* (voir *Juges*, XIV, 8-9), un mangeur de miel. On voudrait savoir le nom de la Dalila maltaise.

S. R.

ADRIEN BLANCHET. **Recherches sur les aqueducs et cloaques de la Gaule romaine.** Paris, Alphonse Picard et fils, 1908. In-8, 164 pages, 9 planches et 6 figures dans le texte.

Après nous avoir donné, il n'y a pas deux ans, sur les *Enceintes romaines de la Gaule*, un remarquable volume, dont l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a reconnu le mérite en lui accordant le premier prix au concours des Antiquités nationales, M. Adrien Blanchet vient de faire paraître un autre ouvrage ayant pour titre : *Recherches sur les aqueducs et cloaques de la Gaule romaine*, qui rendra de même à la science de grands services. « L'archéologie, dit M. Blanchet, est une vaste ruche, dont les abeilles mettent trop rarement leur miel en commun ». L'idée est fort juste, et l'on peut bien dire de M. Blanchet qu'il s'emploie avec bonheur, depuis déjà bien des années, à cette centralisation de faits isolés, d'atomes si l'on veut, dont est faite, ainsi qu'il le remarque lui-même, la vie de l'archéologie. Le simple inventaire des decouvertes d'aqueducs — et il s'agit de bien mieux que cela dans l'ouvrage de M. Blanchet — présente d'ailleurs une utilité pratique. La restauration des anciennes conduites d'eau, déjà réalisée sur quelques points, pourrait l'être en d'autres lieux et donner à des villes, qui en manquent encore, l'eau potable dont elles ont besoin. M. Adrien Blanchet cite plusieurs projets auxquels on a renoncé, peut-être à tort, comme la restauration de l'aqueduc antique de Fleury, près de Poitiers. Un des moins connus est celui du pont du Gard, qui aurait permis de conduire à Nîmes, ainsi que jadis, les eaux de la fontaine d'Eure, près d'Uzès. Vers la fin du XVIIIe siècle, Delon, conseiller au Grand Bailliage de Nîmes, publia, sur cette question, trois brochures devenues fort rares, auxquelles il ne semble pas que ses contemporains aient prêté toute l'attention qu'elles méritaient. M. Blanchet ne consacre aux cloaques qu'un très petit nombre des pages de son volume. Il observe d'ailleurs, avec raison, qu'il n'est pas toujours facile de distinguer les cloaques des aqueducs d'eau potable, les habitants, dans les vieilles cités, ayant transformé assez fréquemment des conduites en égouts.

E. E.

C. Germain de Montauzan. *Les aqueducs antiques de Lyon.* Paris, Leroux, 1909. Gr. in-8, XXIII-438 p., avec 5 planches et nombreuses figures dans le texte. — Très en faveur au XVIIIe siècle, les études de technologie antique ont été un peu délaissées en France au XIXe siecle; il faut féliciter M. Germain de Montauzan de reprendre cette tradition, après MM. Ardaillon et Gauckler. Le sujet qu'il a choisi et, je crois, épuisé n'était assurément pas nouveau ; mais il l'a étudié avec la double compétence, rarement réunie, d'un ingénieur et d'un latiniste archeologue. Lyon, au temps des Antonins, était alimenté par quatre aqueducs, dont l'un, celui du Mont Pilat ou du Gier, avait 75 kilomètres de long. Ils offrent cette particularité intéressante que, pour fran-

chir les vallées profondes, on a fait usage de conduites forcées ou *siphons* au lieu d'arcades, procédé qui est aujourd'hui très général. Les grands aqueducs de Rome ne comportent pas de siphons, mais on en connaît quelques autres exemples d'époque romaine. Nulle part, cependant, ils n'ont fonctionné sous des pressions aussi fortes; nulle part ils n'ont été installés avec une science aussi remarquable de l'hydraulique. « L'occasion s'offrait donc d'établir une comparaison avec les installations modernes du même genre, d'étudier la résistance dont les tuyaux en plomb étaient capables d'après leurs dimensions, enfin d'evaluer la quantité de métal nécessaire, ce qui ouvrait un aperçu curieux sur la production minière et l'activité métallurgique de cette époque ». Sur ces questions et sur toute l'hydraulique des Romains, M. G. de Montauzan s'est livré à des recherches dont archéologues et historiens feront leur profit.

S. R.

E. Espérandieu. *Fouilles du mont Auxois*. Rapport sur les fouilles exécutées en 1907. Paris, 1908 (extr. du *Bulletin archéologique*). In-8, 31 p., 6 pl. et nombreuses fig. dans le texte. — Chargé, par la Société des Sciences de Semur, de diriger les fouilles d'Alesia et, par le Ministère de l'instruction publique, d'en surveiller les progres, le commandant Espérandieu a eu la main très heureuse. Parmi les découvertes que l'on trouvera consignées dans ce rapport (à compléter par ceux qui ont été publiés dans la Revue *Pro Alesia*), il en est de fort intéressantes, comme l'Epona en pierre (pl. XIV), le groupe de deux divinités, dieu barbu et sa parèdre (pl. XV), le plat en argile avec la représentation en relief d'un sacrifice mithriaque (pl. XVI). Les inscriptions sur pierre et sur poterie, les monnaies, les menus objets de tout genre ont été décrits avec le soin et la compétence dont l'auteur a deja donné tant de preuves. On voudrait pouvoir conclure que ces recherches, d'un intérêt national, sont en bonnes mains. Malheureusement, certaines jalousies locales, se manifestant par des procédés peu amicaux, ont obligé le commandant Espérandieu, depuis l'été de 1908, à abandonner la direction des fouilles. Je ne veux pas raconter ici cette histoire, qui serait longue, et dont le récit, même absolument documentaire, pourrait exposer notre recueil à l'obligation d'insérer des réponses. Aussi — *pereant nomina!* Il me suffit d'affirmer, ayant suivi les choses de très près depuis le premier jour, que le commandant Espérandieu a fait son devoir, tout son devoir, et que la période scientifique des fouilles d'Alesia commence et finit avec sa trop courte direction[1].

S. R.

A. Merlin et L. Poinssot. **Les Inscriptions d'Uchi Majus**. Paris, Leroux, 1908, gr. in-8°, 127 p.

Cet ouvrage forme le second fascicule des « Notes et Documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts », aux frais du gouvernement tunisien. Le

1. Il faut rendre hommage à l'activité et au dévouement de l'ancien maire d'Alise, M. Pernet, qui a rempli et continue à remplir le rôle fatigant et parfois ingrat de chef de chantier. Depuis le départ du commandant Espérandieu, on lui a confié, par surcroît, la direction scientifique.

premier contient la description par A. Merlin des ruines du temple d'Apollon à Bulla Regia, avec celle d'une douzaine de statues retrouvees en excellent état. C'est sur la route qui mène de Bulla Regia à Thugga, dominant la vallée de l'Oued Arkou, que s'élèvent les ruines d'*Uchi Majus*, auxquelles six vastes citernes antiques ont valu le nom d'Henchir-ed-Douamis (des Souterrains) : enceinte restaurée par les Byzantins, restes de deux temples de bonne époque, d'un petit amphithéâtre, d'un arc de triomphe à colonnes corinthienne sur la hauteur, quelques ruines d'exploitations agricoles dans la vallée, c'est tout ce qui subsiste de la *colonia Mariana Augusta Alexandriana Uchitanorum Majorum*. Ce nom résume toute son histoire : ville numide d'abord, comme Bulla Regia, elle fut rattachée à la province romaine d'Afrique et dotée de vétérans par Marius; Auguste en fit peut-être un municipe et Alexandre Sévère une colonie; évêché sous les Byzantins, elle fut remise en état de défense par eux. Les 160 inscriptions que MM. Merlin et Poinssot ont ajoutées, la plupart d'après les recherches du capitaine Gondouin, aux 22 textes copiés en 1885 par MM. Cagnat et S. Reinach (*CIL.*, VIII, 15446-67) ne nous font pas seulement connaître les dieux de cette petite ville (Saturne, Esculape, Mercure, Ops, Salus, Concordia, Victoria, Karthago) et la filiation des propriétaires des grands *praedia* voisins : un savant commentaire a su mettre en relief les nombreux détails nouveaux que ce *corpusculum*, aussi riche que celui de Thugga dressé en 1906 par M. Poinssot, apporte à l'histoire territoriale de ce coin d'Afrique romaine.

A. J.-R.

E. Duprat. *L'inscription de Casarie.* Aix, Niel, 1908. In-8, 20 p. — L'inscription en vers, épitaphe de Casarie (587), était précédée, suivant Polycarpe de la Rivière (1715), de dix vers que Le Blant crut authentiques (*Nouveau Recueil*, p. 298), mais dont M. E. Duprat démontre la fausseté. Le faussaire fut ledit Polycarpe, chartreux, coutumier d'espiègleries savantes. Son manuscrit des dix vers, que M. E. D. a vu, présente des ratures qui sont des corrections d'auteur, non des fautes de copiste. La cause est entendue (annoter en conséquence *C. I. L.* XII, n. 1045). S. R.

G. Zottoli. **Spigolature epigrafiche.** Extrait des *Atti d. R. Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti* de Naples, 1908. In-8°, 19 p.

Sous ce titre, M. Z. publie quatre intéressantes notes relatives à des inscriptions napolitaines :

1° Dans une insc. de Salerne (*CIL.*, X, 531), un augustale lègue 50.000 sesterces *ad exornandam aedem Pomonis*. Mommsen a pris *Pomonis* pour un datif pluriel; Forcellini, pour un nom commun équivalant à « festons de fleurs » ; Garrucci, pour un génitif singulier reproduisant la manière dont les Grecs de Salerne prononçaient Πωμώνης ; Usener, Preller-Jordan et Wissowa, pour un génitif du parèdre mâle de Pomona qu'on trouve sous la forme *Puemunes* dans une table d'Iguvium. M. Z. propose de reconnaître l'existence d'une forme *on-onis* à côté de la forme *ona-onae* et en démontre l'existence dans un certain nombre de mots étrangers que les Romains ont hésité à rattacher à la 1re ou à la 3e déclinaison ;

Ancon ou *Ancona*, *Leto* ou *Latona*, *Marathon* ou *Marathona*, *Myro* ou *Myronus*. Malheureusement, tous les substantifs où l'on constate cette double forme sont empruntés au grec. *Pomona* étant, au contraire, un nom italiote, on fera mieux, je crois, de s'en tenir aux explications de Garrucci ou d'Usener.

2° M. Z. a trouvé dans un ms. de la bibliothèque de Naples la copie, mise faussement sous le nom d'Antonius Panormita, de l'épigramme funéraire publiée dans le *CIL.*, IX, 3071, d'après une copie plus récente de deux siècles et plus fautive.

3° M. Z. rétablit en vers 5 inscr. publiées dans les *Notizie* (1904, p. 151; 1897, p. 406; 1898, p. 479; 1897, p. 405; 1898, p. 247), sans qu'on en eût reconnu le caractère métrique.

4° Mommsen a publié dans *CIL*, X, 660 et 665, deux textes de Salerne qui ne lui étaient connus que par le recueil de Vito Maria Giovenazzi. M. Z. n'a pu retrouver les pierres dans l'église S. Benedetto; mais la légende de Pietro Barliario l'a mis sur la voie. Ce médecin de Salerne était censé devoir au diable son habileté; il ne se convertit que lorsque ses deux neveux, entrés par mégarde dans son cabinet plein de l'esprit du Malin, y tombèrent foudroyés. Repenti et pardonné, il aurait été enterré à S. Benedetto entre sa femme Agrippina et ses neveux Fortunatus et Secundinus. La légende ne vient-elle pas évidemment de ce que l'épitaphe de Pietro Barliario se trouvait placée entre les deux textes publiés par Mommsen : *Agrippina in pace* et *Fortunatus et Secundinus* (au lieu du *Fortunata et Secundianus* de la *Sylloge giovenazziana*?).

A. J.-R.

Karl Müllenhoff. **Deutsche Altertumskunde** t. V, 2e éd., par Max Roediger. Berlin, Weidmann. 1908. In-8°, 436 p.

Quand Müllenhoff mourut, en 1883, il n'avait pu publier (1870) que le 1er vol. du grand ouvrage sur les Antiquités germaniques dont il avait exquissé le plan dès 1850. De toute l'histoire des Indo-Européens, qu'il se proposait alors de traiter dans le 1er vol., depuis leur départ du Pamir jusqu'à l'établissement de cette dernière vague d'immigrants aryens que les Germains représentaient à ses yeux, il finit par ne rien garder dans le vol. paru en 1870, consacré tout entier à l'étude des sources littéraires relatives à l'histoire des origines occidentales, depuis les poèmes homériques et les premiers périples phéniciens jusqu'à Pythéas, Strabon et Ptolémée. Le 2e vol., qu'il laissait à sa mort prêt pour l'impression, passait d'abord en revue tous les voisins des Germains au N. et à l'E. (Æstii, Vénetes, Finnois, Slaves), puis les invasions celtiques, enfin, avec les Bastarnes, les Cimbres et les Teutons, l'entrée en contact avec les Romains des Germains mêlés aux hordes gauloises. Les papiers de Müllenhoff contenaient encore une étude sur les origines des Germains dans leurs rapports avec les populations scytho-gétiques d'une part, ibéro-ligures de l'autre; des recherches sur chacun des peuples germains sous forme de commentaire à la *Germania* de Tacite; enfin des essais sur les épopées scandinaves considérées comme devant à la mythologie germanique leurs éléments les plus anciens. Ce sont ces importants fragments du vaste ouvrage rêvé par Müllenhoff que Max Roediger a publiés

après sa mort : le t. II des *Deutsche Alterthumskunde* en 1887, le t. III en 1892, le t. V en 1891, le t. IV (contenant le commentaire de la *Germania*) en 1898 et 1900. Les rééditions du t. I en 1890 et du t. II en 1906 sont loin d'avoir été de simples réimpressions : non seulement nombre d'erreurs ont été corrigées, mais des additions notables y ont été faites d'après les papiers inédits de Müllenhoff ou des articles publiés par lui ailleurs. Il en est de même de la présente réédition du volume consacré à la Voluspa, aux Eddas et aux Niebelungen. Les plus importantes additions forment trois appendices : 1° critique, parue en 1881, des *Studien über die Entstehung der Nordischen Götter-und Helden-Sage*, où Bugge soutenait que l'épopée scandinave n'était qu'une imitation tardive (v. 800) des mythes et légendes de la Grèce déjà influencée par le christianisme; 2° note sur le sens d'un terme de la Voluspa, *ragnaröckr* « le crépuscule des dieux »; 3° une étude sur les mots nordiques se terminant en *nðra*.

A. J.-R.

W. Johnson. *Folk Memory, or the Continuity of British Archaeology.* Oxford, Clarendon Press, 1908. In-8, 416 p , avec 36 gravures dans le texte. — Sans prétendre à l'originalité, cet amusant volume nous rend le service de réunir une quantité d'informations sur les sujets les plus divers touchant à l'archéologie britannique : les silex taillés, le passage de la pierre au métal, les survivances des âges de la pierre et du bronze, la pierre et le bronze dans les superstitions, les monuments mégalithiques, les fées, les vertus attribuées au fer, les anciens chemins, etc. Autant de causeries alertes et vivifiées par la curiosité d'un amateur qui prend un plaisir évident à ce qu'il écrit. Vu la grande rareté des séries de Revues anglaises provinciales dans nos bibliothèques, l'ouvrage de M. Johnson, qui est accompagné d'amples références bibliographiques, sera particulièrement utile aux savants du continent que le seul aspect de l'*Archaeologia* — fondée en 1772! — suffit à épouvanter. Si les nombreux travaux français sur les mêmes sujets sont presque totalement ignorés, ce n'est, en l'espèce, que demi mal, car nous avons bien d'autres moyens de les connaître, tandis que M. Johnson nous fournit un vrai fil d'Ariane à travers les labyrinthes du folklore, du pré- et du protohistorique anglais.

S. R.

Karl Pfannkuche. **Der Schild bei den Angelsachsen.** In-8°, 79 p. Halle, 1908.

Après un chapitre d'introduction sur les boucliers des populations celtiques de Gaule et de Grande-Bretagne et ceux des Germains, un deuxième chapitre étudie les sources pour la connaissance du bouclier des Anglo-Saxons : *a*) les trouvailles des tombes, avec deux planches; *b*) la littérature anglo-saxonne; *c*) les lois anglo-saxonnes; *d*) les chroniques anglo-saxonnes et latines; *e*) les enluminures des mss. et la tapisserie de Bayeux. Le troisième chapitre groupe, d'après ces sources, tous nos renseignements sur la matière, la couleur, la forme, la grandeur et la décoration du bouclier. Le quatrième est consacré au maniement du bouclier, à son emploi dans la guerre et dans la paix. Composer une

monographie aussi soignée pour chaque arme barbare serait un des meilleurs services qu'on pût rendre aujourd'hui à cette partie de l'archéologie.

A. J.-R.

Robert Forrer. *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande.* Strassburg, Trübner, 1908. Gr. in-8°, xi et 373 p., 553 fig. et 48 pl. — Depuis 1901, M. Forrer publiait, dans le *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde* des articles sur les monnaies celtiques des pays du Rhin et du Danube. Il vient de les réunir dans un ouvrage qui rendra des services, d'autant plus que M. Forrer possède une des plus importantes collections de monnaies celtiques et qu'il a puisé dans ses cartons presque tous les matériaux de l'abondante illustration de son livre. Il convient d'observer, à propos de cette illustration, que les planches sont constituées par un tirage spécial des clichés utilisés dans le texte. Ces clichés, bien qu'exécutés en simili, sont, pour une grande majorité, faits d'après des dessins et non d'après les originaux.

M. Forrer ne se borne pas à étudier les monnaies des régions indiquées ; il fait des comparaisons nécessaires avec les monnaies de la Gaule et de l'Espagne ; mais il passe trop rapidement, à mon sens, sur les monnaies de la Bretagne ; car le numéraire breton est certainement beaucoup plus celtique que celui de l'Espagne antique. M. Forrer développe quelquefois des théories que je considère comme un peu téméraires, par exemple pour le trésor de Tayac, et j'aurai peut-être l'occasion d'exposer ailleurs mes vues sur ce sujet. Je ne veux cependant pas clore cette note par une critique et je louerai spécialement M. Forrer de fonder ses recherches sur des études de typologie : j'ai déjà dit plusieurs fois que, pour la numismatique celtique, les études comparatives feraient progresser nos connaissances plus que des idées trop spéculatives. Efforçons-nous de parcourir le chemin lentement, en évitant les faux pas.

Adrien Blanchet.

W. Amelung. *Die Sculpturen des Vaticanischen Museums.* Tome II. In-8, 768 p., avec atlas de 30 pl. in-fol. — Il convient de féliciter M. Amelung d'avoir mené à bon terme ce grand catalogue illustré du Vatican, qui est aujourd'hui, et pour longtemps peut-être, l'œuvre la plus scientifique et la plus complète qui existe en ce genre. Telles de ses notices — sur le *Laocoon*, sur l'*Apollon* du Belvedère, sur l'*Apollon* de Scopas — sont de véritables dissertations, d'une information impeccable et d'une originalité qu'on trouve rarement dans des catalogues. L'auteur a montré le même soin dans la description des marbres secondaires et des fragments ; il a visiblement travaillé avec amour, en homme qui n'a pas seulement la connaissance et le goût, mais la passion de l'art antique. Les illustrations ne méritent pas toutes les mêmes éloges ; il en est de presque inutilisables pour l'étude, à cause de leurs très petites dimensions. Le système suivi est celui de la photographie *par parois*, il en résulte qu'à côté des grands marbres, qui sont bien reproduits, figurent des objets de moindre dimension qui sont un peu sacrifiés. En général, je ne puis que condamner le principe des illustrations séparées du texte et publiées dans un format différent. Le bel

ouvrage de M. Amelung aurait pu tenir dans deux volumes sur le modèle des *Denkmäler* de Baumeister ou des *Bas-reliefs de la Gaule* d'Espérandieu. On aurait pu d'ailleurs économiser la place en choisissant un caractère plus fin pour le texte. — Je profite de l'occasion pour annoncer que l'École anglaise de Rome fait imprimer en ce moment un catalogue raisonné et illustré du Musée du Capitole.

S. R.

J. N. Svoronos. *Das Athener National-Museum.* Athènes, Beck et Barth, 1908. Livraisons 9 et 10. — Avec cette double livraison se termine le tome I[er] de la grande description illustree du Musée d'Athènes entreprise par M. Svoronos. On y trouve une série de bas-reliefs, en particulier ceux qui ont été découverts dans les ruines de l'Asklépieion et décrits avec soin par M. P. Girard. M. Svoronos les a étudiés à son tour en grand détail, multipliant les rapprochements avec les œuvres similaires qui ont vu le jour depuis vingt-cinq ans. Entre autres hypothèses intéressantes, je signalerai l'explication du relief de la pl. XXXVI, 2 (Girard, *L'Asklépieion*, pl. II et p. 43) : ce serait un ex-voto des médecins publics d'Athènes à leurs dieux protecteurs, tant en leur nom qu'en celui des malades qu'ils ont guéris (ὑπέρ τε αὑτῶν καὶ τῶν σωμάτων ὧν ἕκαστος ἰάσατο). Déjà M. Girard avait remarqué que deux des noms inscrits dans des couronnes sur cette stèle étaient ceux de médecins athéniens connus par ailleurs.

S. R.

Général de Beylié. *Le Musée de Grenoble.* Paris, Laurens. 1908. In-8, xxx p. et 388 gravures. — Voici enfin un catalogue de musée français comme il en faudrait de tous les musées du monde, mais comme la National Gallery et la Brera sont presque seules, jusqu'à présent, à en posséder. Toutes les œuvres importantes, tant anciennes que modernes, ont été reproduites en similigravure et accompagnées de courtes légendes qui suffisent à orienter le lecteur. Je signalerai ici les œuvres de l'art gréco-romain : p. 156, un torse d'empereur acéphale (inédit); p. 157, un beau bas-relief funéraire grec; p. 158. la mosaïque d'Hylas et une Niké de Myrina (une autre figurine, qui lui fait pendant, me paraît suspecte); p. 159, trois têtes, dont une, fort intéressante, peut remonter au v[e] siècle; p. 160, trois reliefs palmyréniens; p. 181, l'Aphrodite de bronze (*Rép.*, II, 346); p. 182, le bronze du « vétérinaire » (*ibid.*, III, 145); p. 183, cinq bronzes antiques; p. 184, cinq autres bronzes (l'un d'eux, qualifié de *Junon*, est une Vénus nue); p. 185, le magnifique casque du vi[e] siècle trouvé à Vézeronce. Il y aurait beaucoup à dire sur les belles œuvres de l'art de la Renaissance et de l'art moderne que ce catalogue rend accessibles et dont les attributions ne manqueront pas d'être discutees par les connaisseurs; ainsi la *Judith* de la p. 31 n'est pas de Cranach, mais probablement de Jan Metsys; la *Nativité* (p. 5) n'est pas de Palmegiani, mais de Marco Palmezzano ou de son école. Dans une première édition quelques erreurs étaient inévitables; elles disparaîtront dans les tirages ultérieurs que je souhaite cordialement à ce bon travail.

S. R.

Émile Mâle. *L'art religieux de la fin du moyen âge en France.* Étude sur l'iconographie du moyen âge et sur ses sources d'inspiration. Paris, Colin, 1908. In-4, XII-558 p., avec 250 gravures. Prix : 25 francs. — « Chose étonnante et à laquelle on ne songe guère : c'est l'esprit franciscain qui a vivifié le drame du moyen âge. Saint François a tout renouvelé autour de lui ; il a fait fleurir le jardin de l'art italien. Un de ses rayons a touché les Mystères. » Ce rayon est le livre mystique du Pseudo-Bonaventure, les *Méditations sur la vie de Jésus-Christ*, œuvre d'un franciscain italien du XIIIe siècle que quelques manuscrits appellent Joannes de Caulibus. Par ce livre, lu avec passion, accepté avec une crédulité naïve, l'iconographie des Mystères fut transformée et celle de l'art, vers le second tiers du XIVe siècle, se transforma de même; à l'idéalisme un peu hautain du XIIIe siècle succède alors un réalisme familier, tendre, pathétique surtout, qui fait une grande place à la représentation de la mort, aux souffrances de Jésus et de sa Mère. C'est à établir cette double vérité — l'influence du franciscanisme sur les Mystères et celle du théâtre médiéval sur l'iconographie de la fin du moyen âge — qu'est consacré l'admirable volume de M. Mâle, faisant suite au chef-d'œuvre qu'il nous a donné il y a dix ans. Cela fait deux chefs-d'œuvre. Et quelle pureté, quelle chaleur de style, quel savoir immense, fruit discrètement présenté de longs voyages, de fouilles opiniâtres dans les bibliothèques et les musées ! Bien d'autres ont décrit les monuments de l'art du XIIIe au XVIe siècle (car c'est le concile de Trente, M. Mâle l'a montré, qui a mis fin à l'art médiéval) ; personne ne les avait encore compris et sentis comme ce savant doublé d'un artiste, qui s'obstine à chercher l'esprit sous la forme et, trouvant l'esprit, en marque la genèse et les progrès avec une sûreté qui lui est particulière [1]. S. R.

J.-B. Martin. *Histoire des églises et chapelles de Lyon.* Tome II. Lyon, Lardanchet, 1908. In-8°, 499 p., avec plusieurs centaines de gravures (non numérotées). — Le second volume de ce magnifique ouvrage ne le cède au premier ni par l'intérêt du texte, ni par l'abondance et la beauté de l'illustration. On y trouve des monographies détaillées des églises qui se sont succédé à Fourvières — en particulier de la plus récente et de la plus splendide (1884), dont l'originalité et le tort est « qu'elle ne ressemble à rien », — de Saint-Romain, de Saint-Pierre-le-Vieux, d'Ainay, des couvents et de leurs chapelles, des Missions, des collèges ecclésiastiques, etc. Le catholicisme de Lyon, au XIXe siècle, a témoigné d'une vitalité vraiment prodigieuse; on ne peut compter les millions qu'il a employés aux édifices du culte et aux maisons religieuses de tout genre. Les artistes lyonnais ont naturellement bénéficié de ces efforts ; mais l'art en a-t-il profité dans la même mesure? Les nombreuses illustrations qui décorent ces pages permettent d'en douter. Pour quelques œuvres fortement

1. Pour ne pas faire tort à un tel livre par un article trop court, j'ajoute qu'il est rempli de découvertes de détail, quelques-unes tout à fait surprenantes dans leur simplicité et leur évidence. Ainsi personne, avant M. Mâle, n'avait expliqué le choix des Sibylles et des Prophètes dans la décoration de la Sixtine, ni la présence de Jonas dans cet ensemble (voir p. 279, où il aurait fallu citer Spahn et non Sauer).

conçues, comme les vitraux de M. Bégule à Saint-Nizier (p. 355), que de peintures fades et sans style, que de froides sculptures inspirées de Canova et de ses élèves! Les architectes paraissent avoir été plus heureux, du moins dans la disposition générale de leurs édifices; mais, sauf à la basilique de Fourvières, ils ne sont guère sortis des sentiers battus. Peut-être, d'ailleurs, le moment n'est-il pas encore venu de porter un jugement sur l'art religieux de Lyon au siècle passé; bien des qualités et bien des défauts ne deviennent sensibles qu'avec le temps. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. J.-B. Martin est un recueil infiniment précieux de documents historiques et graphiques, dont les historiens de l'art — pour ne parler que de ceux-là — doivent être reconnaissants à l'auteur principal et à ses dix-sept collaborateurs.

S. R.

Albert Naef. *Chillon.* Tome I. *La Camera Domini.* Genève. Boissonnas, 1908. In-4°, VIII, 177 et LV p., avec XX planches et 142 gravures dans le texte. — Illustré des magnifiques photographies de M. Boissonnas, de planches d'architecture et de planches en couleurs d'après des restes de peintures murales, ce somptueux volume est le premier d'une série qui doit être consacrée au château de Chillon et à la restauration prudente dont il est l'objet depuis 1894, sous la direction de M. Albert Naef. Il concerne exclusivement la « chambre des comtes de Savoie », par laquelle l'étude et la restauration ont commencé: le volume suivant contiendra l'histoire générale du château. La *tour du Duc* existe depuis neuf siècles; c'est là qu'était placée la modeste chambre à coucher des comtes, puis ducs de Savoie. La désignation actuelle remonte à Amédée VIII, premier duc de Savoie; elle fut adoptée par les Bernois après la conquête de 1536 et s'est conservée jusqu'à nos jours. Le nom primitif, *turris de Alingio, Alingii* ou *Alingiorum* (tour d'Alinge) paraît en 1260; il est encore inexpliqué, aucun document ne nous éclairant sur les relations d'une famille d'Alinge avec Chillon. Pourtant, au XIVe siècle, les comptes de la châtellenie du Chillon et ceux du péage de Villeneuve mentionnent des biens, situés dans la châtellenie, qui ont été acquis de Guillaume d'Alinge. C'est donc probablement un membre de cette famille qui fut parmi les premiers possesseurs de Chillon.

La « restauration conservatrice » de Chillon est louée sans réserves dans la préface, due à la plume compétente de M. Henri de Geymüller. Elle a pour objet de réaliser le vœu éloquemment exprimé en 1841 par R. Toepffer : « Que jamais cette demeure ne tombe, que jamais cette fleur de notre lac, brisée par les vagues, ne disparaisse sous les flots; il est des ruines si chères qu'il faut étayer leur décrépitude et à force de soins les contraindre de vivre ».

S. R.

R. Peyre. *Padoue et Vérone.* Paris. Laurens, 1907. Gr. in-8, 188 p., avec 128 gravures. — Ce volume fait partie de la collection des *Villes d'art célèbres*, qui comprend aujourd'hui toute une série de monographies illustrées (Bruges et Ypres, Le Caire, Constantinople, Cordoue et Grenade, Florence, Gand et Tournai, Milan, Moscou, Nîmes, Arles et Orange, Nancy, Nuremberg, Paris,

Pompéi (en 2 vol.), Ravenne, Rome (en 3 vol), Rouen, Séville, Strasbourg, Tours et la Touraine, Venise, Versailles). Quelques-unes de ces histoires sommaires sont excellentes ; on ne s'étonnera pas qu'il y ait du bien à dire de livres signés d'Em Bertaux, de C. Enlart, d'A. Pératé, pour ne citer que ceux-là. Un défaut commun à tous ces volumes est le manque de lien entre le texte et l'illustration ; cela s'explique, la plupart du temps, par le fait que l'illustration n'a pas été faite pour l'ouvrage. Il faudrait absolument numéroter les figures, y renvoyer dans le texte et placer à la fin une table de concordance des pages du texte et des numéros des figures. Le volume que j'ai sous les yeux se lit avec plaisir; voici deux observations archéologiques faites en passant. P. 72, 73, les bas-reliefs de Tullio Lombardo, à la chapelle du Saint à Padoue, semblent trahir non seulement l'influence du Laocoon (comme le dit M. Peyre), mais plus encore celle des reliefs de l'arc de Bénévent et d'autres œuvres de la belle époque antonine. A la p. 107, l'auteur publie un très mauvais dessin d'écolier d'après une statue de femme découverte à Vérone, qu'il rapproche très arbitrairement de la Victoire de Samothrace; cette œuvre, d'ailleurs peu intéressante, a été publiée deux fois convenablement, *Notizie*, 1891, p. 5; *Répertoire*, t. II, 676, 3. Dans la monographie allemande de M. Biermann sur Vérone (1904)[1], dont beaucoup de clichés et d'informations ont passé dans le livre de M. Peyre, on trouve, en revanche, une statue d'éphèbe que je ne crois pas avoir rencontrée ailleurs (p. 5).

S. R.

Otto von Falke, **Das rheinische Steinzeug.** Berlin, Meisenbach Riffarth und C°, 1908; 2 vol. pet. in-fol. de 138 et 128 p., avec 26 pl. et 262 fig.

Les grès émaillés de la renaissance septentrionale sont depuis longtemps recherchés et ont été souvent etudiés ; leur bibliographie est même assez abondante; mais les auteurs de presque tous ces travaux ont malheureusement été entraînés par des partis-pris qui enlèvent à leurs ouvrages une grande partie de leur valeur. Ils se sont trop souvent efforcés de justifier l'ancienne dénomination de « grès flamands », désignation que depuis les travaux du chanoine Dornbusch en 1873 on devait considérer, malgré la tradition commerciale, comme erronée. C'est ce qui enlève, notamment, beaucoup de sa valeur scientifique au grand ouvrage de M. Solon.

La préoccupation légitime d'apporter de la clarté et des preuves dans un débat confus, amena un amateur de Wiesbaden, M. Ernest Zais, à entreprendre une étude sérieuse de la question. Il transcrivit diligemment de nombreux documents d'archives, et d'autre part recueillit avec soin les fragments céramiques que les fouilles et les travaux de construction mirent à jour dans les divers centres de fabrication[2]. Il venait de commencer à tirer parti de ses longues

1. Dans plusieurs volumes de cette collection, des monographies allemandes sur les mêmes villes ont été assez indiscrètement utilisées.

2. Quand fera-t-on de même en Italie, où l'exemple donné par M. Argnani pour Faenza n'a guère été suivi ?

recherches, quand la maladie, puis la mort, interrompirent son ouvrage. Mais il n'avait pas voulu que le fruit de ses peines fût perdu. Il légua au Kunstgewerbe-Museum de Cologne toutes ses collections de céramiques, et au directeur de ce Musée, M. Otto von Falke, toutes ses notes, avec la somme nécessaire pour en assurer la publication.

La collaboration de M. Zais et et de M. von Falke a permis d'éditer deux beaux volumes, où l'histoire du grès dans les provinces rhénanes est enfin établie d'une façon véritablement scientifique. Dans le premier, M. von Falke donne d'abord des renseignements sur la technique du grès, sur les potiers, les décorateurs et les marchands ; puis il étudie les débuts de la fabrication au moyen âge, les ateliers de Cologne (qu'il fit connaître il y a quelques années), et ceux de Siegburg. Dans le second volume sont examinés et classés les produits des grands ateliers de Raeren et de la région du Westerwald (nouvelle désignation qui remplace celle, moins exacte, de Nassau).

Les collections parisiennes ne sont pas très riches en grès rhénans, et il est difficile d'y suivre l'exposé, clair et probant, de M. von Falke. Du moins la petite série du Louvre, — qui provient en grande partie de la donation Sauvageot — renferme quelques pièces très importantes, que M. von Falke a reproduites, et sur lesquelles il donne des renseignements qui corrigent très utilement les catalogues du Musée. J. M. V.

Lena Milman. *Sir Christopher Wren.* Londres, Duckworth, 1908. In-8 367 p., avec 64 gravures. — Les *Encyclopédies* et les *Séries* ont cela de commun que le bon y fait passer le mauvais et le médiocre : c'est pourquoi peut-être elles sont si fort à la mode. Si nous n'y prenons garde, elles constitueront bientôt le fonds de toutes les bibliothèques, aux dépens des manuels, qui se renouvellent plus aisément. Quoi qu'il en soit, je crois utile de faire connaître à nos lecteurs la très élégante série de livres d'art dont fait partie la monographie de Miss Milman sur le célèbre constructeur de Saint-Paul. Cette série comprend déjà l'*Histoire de la sculpture romaine* de Mme Strong, le *Pollaiuolo* et le *Verrocchio* de Miss Cruttwell, le *Titien* de Gronau, le *Donatello* de lord Balcarres, l'*Art français du XVIe siècle* de L. Dimier, sans compter d'autres volumes sur Corrège, Dürer, Rembrandt, Beechey, l'art du moyen âge, l'art écossais, etc., tous excellemment illustrés, pourvus de bibliographies et de bons index. Christopher Wren est un peu en dehors du cadre chronologique de cette Revue ; aussi me contenterai-je de dire que l'autrice a parfaitement expliqué l'œuvre propre de cet illustre architecte, qui fut de naturaliser en Angleterre les formes de la Renaissance italienne à son déclin. On lira avec intérêt, dans l'*Appendice*, une lettre écrite de Paris par Wren en 1665. J'y trouve un renseignement digne d'être noté sur les « jardins suspendus » du château-neuf de Saint-Germain ; voici la phrase, qui n'est pas des plus claires (p. 329) : *The antique mass of the Castle of Saint Germans, and the hanging gardens are delightfully surprising, for the pleasures below vanish away in the breath that is spent in ascending* ». S. R.

P. O. Schjott. **König Alexander und die Makedonier.** Christiania, Dybwald, 1907, in-8°, 28 p.

Ce mémoire se divise en deux parties Dans la 2e, prenant le contre-pied de la théorie généralement admise qui explique la similitude entre des noms et des coutumes sur les deux rives de l'Hellespont par le passage en Asie de populations thraco-phrygiennes, M. S. suppose que Phrygiens, Thraces, Illyriens sont autant de tribus d'Asie-Mineure, d'affinités hittites, qui se seraient répandues de l'Hellespont à l'Adriatique. L'Édesse de Syrie aurait précédé l'Edessa-Aigai de Macédoine; les Larissa de l'Oronte, du Caïstre et de Troade marqueraient les étapes des fondateurs des Larissa thessaliennes; les Tralliens auraient laissé leur nom à Tralla et à Tralles avant d'aller s'établir en Illyrie. La civilisation macédonienne résulterait de la fusion de ces Illyriens, considérés comme un peuple non aryen — on sait que les découvertes de Boghaz-Keui, a capitale hittite, attestent au contraire la présence des Aryens au centre de l'Asie-Mineure, dès le XIVe siècle — avec les Macédoniens, Indo-Européens de la branche hellénique. D'après la couleur que la mosaïque de Pompéi donne au visage d'Alexandre, M. S. suppose que le sang illyrien dominait chez lui par sa mère Olympias, les Épirotes étant, d'après lui, de purs Illyriens.

C'est à cette mosaïque que M. S. a consacré la 1re partie de son mémoire. Comme l'ont fait indépendamment Pernice (*Röm. Mitt.*, 1908, 11) et W. Dittberner (*Issos*, Berlin, 1908), il y cherche la représentation d'un des épisodes de la bataille d'Issos. La diversité même des opinions émises semble indiquer que, si c'est là un document essentiel pour l'histoire de l'armement, on ne saurait le considérer comme une source véritable pour la reconstitution de la bataille. Rappelons, d'ailleurs, que M. G. Koerte a récemment cherché à prouver que le mosaïque se rapportait non à la bataille d'Issos, mais à celle de Gaugamela (*Röm. Mitt.*, 1907, p. 1).

A. J.-R.

Umberto Mago, **Antioco IV Epifane, re di Siria.** Sassari, Ubaldo Satta, 1907. In-8°, 140 p.

Physionomie originale, alliant à un sens politique très avisé une tendance à l'extravagance voisine de la folie, goûtant, avec les plus bas plaisirs, les jouissances d'art les plus élevées, convaincu du caractère divin de son pouvoir, mais assez philosophe et assez hardi pour pousser jusqu'au pillage de leurs temples le mépris des divinités nationales de Jérusalem, d'Hiérapolis ou d'Elymaïde, véritablement épris de la civilisation hellénistique qu'il fut sur le point de faire triompher en Judée, Antiochos IV est, assurément, entre tous les Séleucides, l'un de ceux dont le portrait devait le plus tenter un historien. Les auteurs anciens nous ont conservé force anecdotes sur sa vie et sur sa cour; pour les deux episodes principaux de son règne, les lambeaux de Polybe et de Diodore, des Macchabées et de Josèphe ont été soumis à une minutieuse critique par Schurer (Judée) et par Bouché-Leclercq (Égypte). La biographie que M. M. s'est

proposé de retracer, après en avoir traité dans des articles quelques points spéciaux, était donc à la fois agréable à écrire et relativement facile. Bien documentée et clairement composée, elle se lit avec intérêt, même après les pages si vivantes de Bevan, l'historien anglais des Séleucides (1902).

Sans entrer ici dans une analyse détaillée, bornons-nous à indiquer quelques points contestables. — P. 5 et 105. M. M. ne paraît pas connaître les nouvelles raisons données par Th. Reinach, *L'Histoire par les Monnaies* (1902, p. 134), pour montrer que la mère de Mithridate VI Eupator (lire VI et non IV, p. 5) était une Laodice, fille d'Antiochos IV. Pour Nyssa, βασιλέως 'Αντιόχου θυγάτηρ, qui paraît avoir épousé peu avant 171 Pharnakès I, le grand-père d'Eupator, elle peut être ou fille d'Antiochos IV, ou fille de son frère aîné Antiochos, comme je l'ai indiqué *Rev. des Et. grecques*, 1907, p. 66.

P. 41. Aux constructions faites par Antiochos IV en dehors de son royaume, il faut ajouter le *bouleutérion* de Milet offert en 166 à leur ville natale par ses favoris, Hérakléidès et Timarchos (cf. A. J.-R. dans *Rev. d'Ét. grecques*, 1908, p. 197, et *Revue celtique*, 1908 : *Les trophées galates de Milet*), imité peut-être de celui qu'il fit élever à Antioche. M. M. aurait dû expliquer pourquoi il n'admet pas que la tapisserie orientale donnée par Antiochus IV à Olympie fût le voile enlevé au temple de Jérusalem. Le culte de ce prince pour le Zeus Olympien, auquel il prétendait se faire assimiler, l'a amené à placer la statue de ce dieu dans les temples de Jérusalem et de Samarie. Peut-être était-ce une copie de celui de Phidias, puisqu'on sait qu'il en fit exécuter une pour l'Olympieion qu'il éleva à Daphné, Olympieion qu'on doit probablement se représenter sur le modèle de celui qu'il offrit aux Athéniens. Comme Sylla a emporté les colonnes de l'Olympieion d'Athènes pour la reconstruction du Capitole, ne peut-on expliquer ainsi le type phidiesque du Jupiter de la triade capitoline? Outre la réplique chryséléphantine de Daphné, Antiochos aurait fait sculpter des copies plus libres pour le temple de Zeus Olympien à Athènes et celui de Jupiter Capitolin qu'il éleva dans Antioche, au sommet du Mont Silpios. — P. 65. Pour les 3.000 cavaliers dits *politikoi* qui figurent dans la revue de Daphné, j'ai essayé ailleurs de montrer que c'était un corps de parade fourni par les grandes *poleis* du royaume qui avaient le privilège de s'administrer elles mêmes, comme nos gardes municipaux à cheval. Quand Polybe dit que les uns étaient χρυσο — les autres ἀργυροφάλαροι, il ne s'agit pas de *freni d'oro*, mais d'aiguillettes, de décorations de toute sorte tant pour le cheval que pour le cavalier. Il aurait fallu remarquer que la présence des Mysiens et des Galates ne s'explique que par l'alliance avec le roi de Pergame. L'absence des archers Élyméens, qui figurent à Magnésie, est caractéristique si l'on songe qu'Antiochos III et Antiochos IV ont trouvé la mort en pillant des temples de cette région sans doute en pleine révolte, révolte qui, à en croire la présence des cavaliers niséens, ne se serait pas étendue jusqu'à la route de Suse à Ecbatane où se trouveraient les *campi nisaei*, tout près de Tabai où mourut Antiochos IV. La Médie Atropatène était donc seule révoltée. Ce serait en vue d'y rétablir l'ordre et de réduire à l'obéissance les satrapes d'Arménie et de Sophène que cette grande armée aurait été préparée.

P. 87. L'hypothèse de M. M., aux termes de laquelle la reconstruction d'*Alexandria Persidis* sous le nom d'*Antiochia Persidis*, attribuée par Pline, VI (et non V) 139 à un *Antiochus quintus* serait l'œuvre d'Antiochos IV qui y aurait séjourné dans l'hiver 165-4, est insoutenable en raison des trois inscriptions émanant d'Ἀντιόχεια τῆς Περσίδος datées d'environ 208 et attribuant à Antiochos I l'éponymie de la ville, à moins qu'on n'admette avec Kern (*Inschr. v. M.*, 18-9, 61) que l'Antioche des inscriptions et l'Antioche de Pline sont deux villes différentes du Golfe Persique, ce dont je ne vois pas la nécessité. M. M. ne paraît pas avoir vu qu'on peut déduire qu'Antiochos IV reconquit la Sophène en même temps qu'il soumit la Grande Arménie; cela semble résulter du texte où Polybe (XXV, 20) montre Mithradatès satrape en Arménie, indépendant d'Artaxias, faisant en 179 la paix avec Ariarathès IV de Cappadoce, et de celui où Diodore (XXXI, 21) et Polybe (XXXI, 17,5) montrent Briarathès V (163-130) s'entendant avec Artaxias pour « rétablir sur le trône paternel Mithrobouzanès », personnage identique à Mithradatès ou son frère et héritier. Comme Artaxias devenu roi en 190 ne paraît guère avoir survécu à 160, comme Ariarathès X fut chassé par Orophernès en 158, il vaut mieux attribuer la vacance du trône de Sophène à la campagne d'Antiochos IV en 165 qu'à celle que son successeur Démétrios I qui a dû écraser en 160 Timarchos, le satrape de Babylone, lequel s'était déclaré indépendant, avec l'appui d'Artaxias, lors de l'avènement de Démétrios (162). M. M. a repoussé avec raison (p. 106) les hypothèses que M. Babelon a fondées sur Antiochis, concubine d'Antiochos IV, qui aurait eu de lui Mithridatès et aurait épousé ensuite Xerxès de Sophène; mais, si le fragment du VIIIe livre de Polybe, qui nous fait connaître ces événements, se rapporte au début du règne d'Antiochos III, il fallait en tirer parti, ainsi que du fragment de Diodore (XXXI, 190) sur la révolte de la Commagène et de la notice de Stéphane de Byzance sur Ecbatane recevant le nom d'Epiphaneia, pour l'histoire de la rébellion des hautes satrapies.

P. 98. Les raisons données par Radermacher pour considérer comme un faux la fameuse lettre d'Antiochos à Phanias (*ap.* Ath., XII, 547) ont été contestées par Crönert, *Jahreshefte*, 1907, p. 152.

A. J.-Reinach.

G. Stahl. *De bello Sertoriano*. Erlangen, 1907. In-8°, 89 p. **K. Götzfried.** *Annalen der romischen Provinzen beider Spanien*, 218-154. Erlangen, 1907. In-8°, 112 p. — Tandis que la conquête par les Romains de la Gaule, de l'Angleterre et de la Germanie a été l'objet de tant de travaux, l'histoire de la conquête de l'Espagne est encore à faire. Sur cette conquête, si difficile que les Romains ne l'achevèrent que sous Auguste, après l'avoir commencée au temps de la deuxième guerre punique, si les textes sont très dispersés, ils n'en sont pas moins très abondants et ne demandent qu'une mise en œuvre scientifique. Les guerres des Scipions en Espagne ont fait l'objet, en 1892, d'une dissertation de Leipzig per Joh. Frantz; le savant italien N. Feliciani paraît avoir entrepris une histoire de la deuxième guerre punique en Espagne (*Rivista di*

Storia antica, 1905 et *Boletin de la Real Acad. de Hist.*, 1907). De 218 à 154, les annales des deux provinces romaines ont été écrites par K. Götzfried dans une dissertation composée en 1907 à Erlangen, ville où professe le professeur Schulten, dont ses fouilles à Numance ont fait un des meilleurs connaisseurs de l'Espagne au temps de la République. C'est sous sa direction également qu'a été composé le travail de Stahl sur la guerre de Sertorius. La première partie, consacrée aux sources, n'est pas la moins intéressante. Varron y apparaît comme la source commune de Salluste, de Tite-Live, d'Appien et de Strabon ; pour Strabon, il faut ajouter un contemporain d'Auguste nommé Tanusius Geminus ; pour Tite-Live, Galba. De Salluste dérive Plutarque et de Plutarque Zonaras ; Tite-Live ne nous est connu pour cette période que par Velleius Paterculus d'une part et l'*Épitome* de l'autre, d'où dérivent les *Periochae,* Florus, Eutrope et Orose.

Dans la deuxième partie, pour chaque événement des année 81 à 71, les textes sont groupés et discutés ; je pense que la chronologie de cette guerre y est établie de façon définitive. Il n'est que juste d'ajouter que M. S. reconnaît avoir les plus grandes obligations aux deux travaux que Bienkowski a consacrés aux sources de cette guerre (*Acta Academiae Cracoviensis,* 1900) et à son histoire même (*Wiener Studien,* 1891). Espérons que le savant professeur de Cracovie ne tardera pas à nous donner, comme suite à ses études, le fascicule concernant les Espagnols de sa grande publication des *Barbarorum Imagines.* Le côté archéologique a été malheureusement entièrement négligé par M. S., bien qu'il y aurait eu grand parti à tirer des monnaies tant des tribus indigènes que des généraux romains et de gemmes comme celle qui représente la biche de Sertorius. Ce dernier épisode et les trophées monétaires auraient dû amener M. S. à l'étude si nécessaire de l'armement et des croyances des Lusitaniens ; avec les difficultés naturelles du théâtre des opérations — une carte aurait été indispensable — c'est l'état militaire et religieux de ce peuple qui explique surtout sa longue résistance. Il suffit de parcourir les deux volumes de Leite de Vasconcellos, *Religioẽs da Lusitania,* pour se rendre compte de tout ce que M. S. aurait gagné à étudier ce côté de la question. Pour le traité entre Sertorius et Mithridate, que M. S. place au printemps de 75, on s'étonne qu'il n'ait pas consulté le *Mithridate* de Th. Reinach qui penche pour l'hiver de 74. Un appendice donne, pour l'époque de la guerre, les gouverneurs des deux Espagne et de la Gaule transalpine. Dans cette dernière province, M. S. établit la succession : 83-2, *L. Valerius Flaccus proconsul* ; 78, *L. Manlius proconsul* ; 77, *M. Æmilius proconsul* ; 76-3, *M. Fonteius propraetor.*

A. J.-Reinach.

E. Ciaceri. *Esame critico della Storia della guerra servile in Sicilia.* Catane, Giannotto, 1907. In-8°, 73 p. — De 140 à 180 environ, le monde romain a été ébranlé par toute une série de guerres serviles, en Italie, en Sicile, en Grèce, en Asie. Peut-on essayer de les relier entre elles, comme on l'a tenté pour les mouvements communaux de France, de Flandres et d'Angleterre à la fin du xive siècle ? Chez celles-là comme chez celles-ci, il est probable qu'on reconnaîtra, plutôt que des rapports effectifs entre les chefs des

différentes insurrections, une unité d'origine et de cause : la résistance de ce qu'il y avait de plus misérable dans le prolétariat grec à l'exploitation romaine, féroce en sa première cupidité et laissant faire les aristocraties locales sur lesquelles elle s'appuyait partout. Malgré les nombreux travaux de détail dont le dernier est l'ouvrage de Rathke, *De Romanorum bellis servilibus capita selecta* (Berlin, 1904), — c'est sans doute l'ignorance de l'anglais qui a empêché l'auteur de se servir de la *History of Sicily* de Freeman, de la *History of Rome* de Greenidge et du travail consacré par Mahaffy aux guerres serviles dans *Hermathena*, 1890, — M. C. a cru qu'il y avait lieu de reprendre l'histoire des guerres serviles en Sicile. Son mémoire, très clair, est divisé en cinq parties : I. Les sources : pour Diodore, source principale, M. C. admet qu'il a consulté, en dehors de Posidonios d'Apamée, Caecilius de Kalaktè. — II La chronologie : la 1re guerre de 135 à 133, la 2e de 104 à 100. — III. Le caractère des événements : les Romains ont beaucoup exagéré les ruines accumulées par ces guerres, voulant leur attribuer la décadence de la Sicile dont leur mauvaise administration était la cause véritable. — IV. Les causes de l'insurrection : la réduction en esclavage par les grands propriétaires de débiteurs insolvables de plus en plus nombreux, sous l'égide de la législation romaine; l'arrêt, obtenu par des personnalité influentes, des opérations du tribunal institué en 134 à Syracuse par le préteur L. Nerva pour reviser ces réductions en servitude; les grandes espérances que faisait concevoir aux prolétaires le tribunat de Tibérius Gracchus; enfin une éruption de l'Etna, toujours en 134, qui inquieta le Sénat au point de lui faire envoyer des légats pour honorer Zeus Etnaios et qui ne dut pas moins frapper les imaginations en Sicile. — V. Précis des événements des deux guerres.

A. J.-R.

ΧΡΥΣΟΣΤΟΜΙΚΑ. *Studj e Ricerche intorno a S. Giovanni Crisostomo.* Fascicule I. Rome, Pustet, 1908. Gr. in-8, 242 p. — Ce volume de mélanges est l'œuvre du comité qui a fêté, en 1907-1908, le quinzième centenaire de la mort de saint Jean Chrysostôme, dans le misérable exil auquel une impériale courtisane l'avait condamné. Bien entendu, l'idée qui a motivé cette commémoration, où l'on a vu célébrer la liturgie pontificale byzantine avec la coopération de Pie X, n'est pas scientifique, mais théologique et pratique : il s'agit toujours de reprendre l'œuvre avortée du Concile de Florence et de réconcilier deux sœurs qui ont eu bien des reproches à se faire depuis leur brouille. Cela dit, on ne peut que signaler aux historiens de la littérature byzantine et aux lecteurs des Pères de l'Église plusieurs des mémoires contenus dans ce volume, en particulier : Butler, *L'auteur du dialogue de Vita Chrysostomi* (probablement Palladius d'Helenopolis); A. Naegele, *Chrysostôme et Libanius*; Aucher, *Chrysostôme dans la littérature arménienne*; Haidacher, *Fragments de saint Chrysostôme* (rien de bien saillant. Je laisse de côté les mémoires d'un intérêt trop spécial,ou ceux qui visent à l'édification des fidèles.

S. R.

Albert Vogt. *Basile Ier, empereur de Byzance* (867-886) *et la civilisation byzantine à la fin du IXe siècle.* Paris, Picard, 1908. Gr. in-8, III-447 p. — « Michel le jeune, après un règne cruel et infortuné, fut assassiné par Basile, qu'il avait tiré de la plus basse condition pour l'associer à l'empire. L'administration de Basile ne fut guère plus heureuse. C'est sous son règne qu'est l'époque du grand schisme qui divisa l'Église grecque de la latine. C'est cet assassin qu'on regarda comme juste, quand il fit déposer le patriarche Photius ». Ainsi parlait Voltaire de Basile Ier. Même dans un *Essai sur les Mœurs,* on serait aujourd'hui plus équitable; on le serait sans peine en prenant pour guide l'abbé Vogt. Ce jeune historien a bien vu que l'originalité du règne de Basile et de son administration, qui ne furent ni l'un ni l'autre méprisables, tient à la condition particulière où il trouva l'Empire, à la fin de la profonde révolution marquée par la querelle des images. Au dedans comme au dehors, il fallut réorganiser, créer à nouveau, renouer la tradition de Justinien; il fallut surtout réformer les finances et le droit, protéger les frontières et parer aux périls nouveaux qui naissaient des controverses religienses. Tout cela est exposé par M. Vogt dans le plus grand détail et d'après les sources; il a eu d'autant plus de mérite à le faire d'une manière aussi complète, que Basile Ier n'avait pas encore eu d'historien. Son livre ne raconte pas seulement l'histoire de l'empereur et de son règne, mais expose très clairement l'état de l'empire, agriculture, commerce, art, condition des terres et des personnes. C'est une bonne monographie qui vient s'ajouter à celles qu'a inspirées chez nous, depuis 1870, l'admirable *Constantin Porphyrogénète* d'Alfred Rambaud.

S. R.

Fr. Fischer. **Senatus romanus qui fuerit Augusti temporibus.** Berlin, Meyer et Müller, 1908. In-8°, 126 p.

Bien que portant sur le même sujet que la récente dissertation de M. Abele (cf. *R. arch.*, 1908, II, 149), cette thèse inaugurale ne fait pas double emploi avec elle. Tandis que M. A. dressait la liste chronologique des *testimonia* relatifs à l'activité politique du Sénat sous Auguste, c'est la prosopographie de ce corps que nous donne M. F., en cherchant à établir sa composition lors des quatre renouvellements principaux auxquels Auguste procéda en 31 et 27 av. J.-C., 7 et 13 ap. J.-C. De ces rôles, M. F. a tiré d'intéressantes conclusions : disparition de certaines familles patriciennes comme celles de Claudius Nero et de Claudius Pulcher, tandis que d'autres, comme les Julii et les Cornelii, se multiplient; nombreuses fournées de chevaliers et de plébéiens même introduits pour remplir les vides; impossibilité de maintenir les sénateurs au nombre légal malgré ces fournées, malgré les réductions successives de ce nombre et celle des séances plenières à deux par mois. Sur ce dernier point, M. F., contrairement à Abele, est amené à donner raison à la thèse d'Ed. Meyer reprise si brillamment par G. Ferrero; Auguste, sincèrement désireux de rendre au Sénat son ancienne splendeur, mais se heurtant à une mauvaise volonté et à une paresse telles que, malgré les facilités accordées aux sénateurs pour s'absenter, malgré les amendes qui frappent ceux qui se sont absentés indûment, il se trouve obligé de renoncer au

Sénat qu'il rêvait pour se contenter d'une assemblée d'apparat dont toute l'autorité réelle se concentre peu à peu dans les quinze (puis dans les vingt) sénateurs choisis annuellement pour assister le prince dans toutes les questions importantes, — délégation permanente qui se transformera de plus en plus en *consilium principis*.

A. J.-R.

L. Sontheimer. *Vitruvius und seine Zeit*. Tübingen, Heckenhauer, 1908. In-8, x-126 p. — Dissertation intéressante et bien conduite. L'auteur conclut que Vitruve, souvent utilisé par Pline l'Ancien, a travaillé avec conscience d'après des sources secondaires, parfois aussi d'après des originaux grecs, entr'autres les *Libyca* de Juba. Les monuments qu'il mentionne étant tous antérieurs à 32 av. J.-C., il faut reconnaître en lui un contemporain de Varron. La publication de son ouvrage, interrompue par la guerre entre Octavien et Antoine, eut lieu après le retour d'Octavien, entre 29 et 27 av. J.-C., à quoi l'on ne doit pas opposer la description de la basilique de *Fanum Fortunae*; il ne s'agit pas d'un temple dédié à Auguste, mais d'une niche sans *cella* en forme d'abside qui, par sa forme architectonique d'un *pronaos in antis*, devait éveiller l'impression d'un temple (d'où les mots *pronai aedis augusti*, avec le dernier mot écrit par *a* minuscule). Il y a de bonnes observations sur la langue de Vitruve et son affinité avec celle du *Bellum Hispaniense* et *Africanum*, œuvres d'officiers qui avaient reçu une éducation littéraire analogue à celle de Vitruve et qui écrivaient environ à la même époque.

S. R.

O. Weinreich. ΘΕΟΥ ΧΕΙΡ. *Antike Heilungswunder*. Inauguraldissertation von Heidelberg. In-8, vi-47 p., 1908. — Cette dissertation, fruit de l'enseignement du regretté Dieterich, comprend les trois premiers chapitres d'une œuvre plus considérable qui doit paraître intégralement dans les *Religionsgeschichtliche Versuche* (t. VIII). Elle concerne non pas le symbolisme, mais l'usage magique de la main divine. Asklépios guérit le poète attique Théopompe en paraissant auprès de son lit et en lui serrant la main. Cette historiette, conservée par Suidas, est le type de cures miraculeuses où l'action du dieu se communique par la *manuum junctio*, δεξίωσις. Zeus Epaphos, Hyperdexios, Dionysos Epaphios, Hera Cheirogonia, Athena Hyperdexia, Cheiron, Dexion, appartiennent à la même classe de divinités, dont la puissance et la vigueur physique peuvent se transmettre aux hommes par la main. Les mains votives en bronze, comme l'a montré M. Blinkenberg, représentent la main bienfaisante de Sabazios guérisseur. Aelius Aristide qualifie de χειρουργία l'action curative de l'Asclepios d'Epidaure (πολλὰ καὶ μεγάλα ἐχειρούργησεν ὁ θεός). Ainsi la *chirurgie* moderne, cette partie positive (d'aucuns disent : seule positive) de l'art de guérir, a été jadis la forme par excellence de la thérapeutique religieuse ; comme toutes les sciences, elle s'est heureusement laïcisée. — M. Weinreich est un savant homme, qui a la bonne fortune de n'avoir que vingt-deux ans ; je m'imagine qu'on entendra souvent parler de lui dans le monde où l'on travaille.

S. R.

George Foucart. **La méthode comparative dans l'histoire des religions.** Paris, Picard, 1909. In-12, 237 p.

L'objet de ce petit livre, fort bien écrit, est de montrer que l'histoire générale des religions doit se fonder sur les travaux des égyptologues, lesquels disposent seuls d'une très longue série de documents datés. L'auteur est égyptologue. Il en veut beaucoup à la méthode anthropologique, non moins qu'à ses représentants autorisés. Le totémisme et le tabou sont, à ses yeux, des perversions, des stigmates de décrépitude religieuse. En Egypte, le culte des animaux a commencé par celui d'individus remarquables, comme le taureau Apis; plus tard seulement, on a généralisé et l'on a respecté, dans certains nomes ou partout, les chats, les ibis et les crocodiles *in genere* (p 58). Un pareil *processus* paraît logiquement inadmissible, le contre-pied de la vraisemblance. Quant au tabou « c'est une notion confuse, mal assimilée par les esprits trop faibles des non-civilisés d'un certain nombre de faits sans rapport entre eux » (p. 81). Voilà un frappant exemple d'une « notion confuse, mal assimilee »; l'auteur n'a peut-être pas lu l'article *Taboo* de Frazer, qui l'aurait mieux renseigné. La partie égyptologique du livre est intéressante, vivante, avec un bouillonnement d'idées qui fait plaisir; on sent que M. F. est là sur son terrain et qu'il s'y meut avec aisance, presque avec joie. Mais, ailleurs, l'humeur de M. F. est moins sereine; un lecteur quelque peu critique fera souvent la grimace. Parlant des dieux animaux chez les Grecs de l'époque mycénienne, M. F. ne sait rien de Milchhœfer ni d'Evans; il esquive la question des métamorphoses et celle du sacrifice périodique des héros associés plus tard à des animaux; il croit que Robertson Smith a été « complété par Frazer » (p. 88), alors que Frazer, dont tout le système dérive de Mannhardt, est hostile à la thèse essentielle de Rob. Smith. L'auteur a t-il jamais ouvert un livre de Mannhardt? Des tabous bibliques, pas un mot, sans doute parce que les religions encore existantes sont *tabou* elles-mêmes (p. 15)[1]. Enfin, je trouve fâcheux que M. F. cite, sans aller jusqu'au bout et sans examiner la thèse elle-même, un passage de mon mémoire sur Prométhée (*Cultes*, t. III, p. 88), où j'ai loyalement avoué le caractère hypothétique de ces études, sans en condamner d'aucune manière le principe. M. F. est scandalisé de l'importance attribuée par R. Smith et ses disciples au sacrifice du chameau rapporte par saint Nil, qui est pourtant un fait religieux de la première importance. « On aura peine, dans quelques années, à comprendre comment des gens sérieux ont pu manier des raisonnements aussi enfantins » (p. 91). C est cette façon un peu agressive de parler qui paraîtra peut-être enfantine, mais pas « dans quelques années » : dès 1909.

S. R.

H. Hubert et **M. Mauss**. *Mélanges d'histoire des Religions*. Paris, Alcan, 1909. In-8, XLII-236 p. — On trouvera réunis, dans ce volume, trois importants mémoires pensés en commun par les auteurs, bien que le premier seul ait

1. « Une méthode prudente conseille d'écarter le groupe des religions connues sous le terme de révélées ». Cette prudence n'a rien de scientifique.

été publié sous leurs deux noms : le sacrifice, l'origine des pouvoirs magiques, la représentation du temps Je les ai déjà résumés ailleurs (le sacrifice, *Rev. crit.*, 1900, II, p. 2; les pouvoirs magiques, *ibid.*, 1905, II, p. 279; la représentation du temps, *ibid.*, 1906, I, p. 153). La réimpression est précédée d'une préface dirigée en partie contre mes idées, ou plutôt contre celles de Robertson Smith. MM. H. et M. veulent bien convenir que j'ai « ajouté plusieurs bons exemples de mythes sacrificiels » et ils font allusion à mes mémoires sur Orphée, Hippolyte, Actéon et Phaéthon. « Mais, ajoutent-ils, tout animal sacrifié n'est pas un totem. Pour qu'il y ait totem il faut qu'il y ait un clan. Pourtant nous attendons encore que M. R. nous démontre l'existence de clans auxquels auraient appartenu les dits totems. » Ces Messieurs attendront longtemps. Mais j'attendrai peut-être plus longtemps encore qu'ils aient donné des mythes en question une explication différente de la mienne et qui soit cohérente. En présence d'une série de mythes jusqu'alors inexpliqués — autant de serrures rebelles — j'ai fabriqué une clef qui se trouve, comme par hasard, convenir à toutes ces serrures. Il paraît que cette clef n'est pas bonne; je le veux bien, mais elle ouvre: c'est tout ce que je crois, pour ma part, devoir demander à une clef. Mais voici la fin : « A notre avis, dans les cultes dont traite M. R., s'il y a d'anciens totems, ils n'ont servi qu'à habiller les dieux, baptiser leurs prêtres, fournir les victimes toutes sacrées ; ils ne sont que des *paraphernalia* totémiques de religions non totémiques ». Je ne comprends pas.

S. R.

S. Reinach. *Orpheus. Histoire générale des religions.* Paris, Alcide Picard, 1909. In-12, xi-610 p., avec 2 gravures. Prix (relié): 6 francs. — On me permettra d'annoncer ici ce petit livre, qui me semble répondre à un besoin. Voici les titres des chapitres : *Introduction. L'origine des religions. Définitions et phénomènes généraux.* — I. *Égyptiens, Babyloniens, Syriens.* — II. *Aryas. Indous, Perses.* — III. *Grecs et Romains.* — IV. *Celtes, Germains, Slaves.* — V. *Chinois, Japonais, Mongols, Finnois, Africains, Océaniens, Américains.* — VI. *Musulmans.* — VII. *Hébreux, Israëlites, Juifs.* — VIII. *Origines chrétiennes.* — IX. *Le christianisme, de saint Paul à Justinien.* — X. *Le christianisme, de Justinien à Charles-Quint.* — XI. *Le christianisme, de Luther à l'Encyclopédie.* — XII. *Le christianisme, de l'Encyclopédie à la condamnation du modernisme.* — Il y a des bibliographies assez longues, une table des matières très détaillée et un *index locupletissimus* pour lequel j'ai adopté le système de Renan, consistant à renvoyer par des chiffres gras aux passages essentiels.

S. R.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

DÉCOUVERTE DE VASES GRECS

DANS UN OPPIDUM HALLSTATTIEN DU JURA

(Planche II).

L'oppidum dit le « Camp de Château », d'où proviennent les trouvailles que nous allons décrire, est situé sur la commune de Salins, à environ 3 kilomètres de la ville, au point culminant de la montagne de Château-sur-Salins [1].

Tout le plateau proprement dit de la montagne paraît avoir été l'emplacement d'une station fortifiée. Ce camp en constituait la citadelle. Il possède encore à son extrémité ouest les ruines d'une abbaye qui remplaça un château ayant appartenu à Gérard de Roussillon, ainsi qu'un cimetière burgonde dont les tombes sont entourées et recouvertes de dalles. On y accède aujourd'hui par cinq sentiers, dont deux seulement semblent avoir une origine antique [2]. L'un d'eux, servant à l'exploitation des bois, vient du côté est et côtoie la crête jusqu'au pied de la pente couronnée par le rempart est. Il suit ensuite le flanc nord de la montagne, où il est entaillé le long de la base extérieure du rempart. Le second sentier, n'ayant que la largeur nécessaire au passage d'un char, gagne le plateau par un couloir étroit. Au point où il débouche dans l'enceinte se dressent encore des amas de pierres, provenant sans doute d'anciens travaux de fortification. L'oppidum possède actuellement deux sources. Une troisième jaillit près de la face est du rempart.

1. Elle est connue aussi sous le nom de montagne de Roussillon. L'altitude du camp est de 640 mètres.

2. Peut-être le sentier descendant à la base des rochers ouest était-il praticable, mais un seul homme suffisait à le garder.

Le camp ne mesure pas plus de 7 à 8.000 mètres de superficie. Sa forme est celle d'un rectangle allongé dont deux angles, aux extrémités d'un des grands côtés, ont été arrondis. La face rectiligne, tournée au sud, se développe sur une longueur de 150 à 200 mètres de long. Elle domine de plus de deux cents mètres la vallée de Salgret à Pretin, qui en est séparée par une pente abrupte. Cette disposition naturelle rendait inutile, sur ce point, tout ouvrage de défense. Aussi le camp ne présente-t-il là aucun vestige de retranchement. La face est, surmontant une déclivité relativement courte, mais assez rapide et couverte d'aspérités rocheuses, est au contraire barrée par une muraille

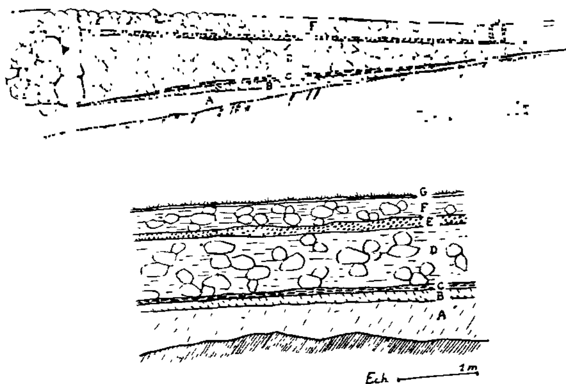


Fig. 1. — Coupes des fouilles du camp de Château. La première passe par la partie calcinée du rempart, dont elle montre le parement interne. En S, une sépulture.

en pierres sèches, longue de 30 mètres environ et encore haute de 2 mètres, mesures prises de l'intérieur. La face nord, au-dessus d'un talus escarpé à son sommet, était protégée par un retranchement rectiligne en pierre de plus de 100 mètres de longueur. Le côté ouest, en pente beaucoup plus douce et dominant le reste de l'oppidum, était défendu par un rempart en arc de cercle, long d'un peu moins de 100 mètres. Mesurée intérieurement, sa hauteur actuelle n'excède guère un pied;

mais à l'extérieur elle semble atteindre encore une hauteur de 3 à 4 mètres.

L'emplacement de ce camp étant complètement boisé, l'un de nous — M. Piroutet — n'a pu explorer qu'une petite clairière située le long et à l'intérieur du rempart ouest, à sa partie médiane. Sur ce point, les deux tiers d'une are ont été complètement fouillés pendant les étés de 1906 et 1907. Il importe d'ajouter que M. Piroutet a pris le parti de travailler de sa propre main, parfois avec le concours de son père, mais sans jamais se faire aider par aucun ouvrier.

Au-dessus du sol naturel s'étageaient en stratification très nette plusieurs couches archéologiques correspondant à d'anciens foyers et présentant une remarquable continuité. La figure 1 en indique l'ordre de succession, soit, en allant de bas en haut :

A. Terrain excessivement tassé et que la pioche entame difficilement, avec quelques objets, poterie, fusaïoles.

B. Grande couche d'argile cuite et battue. Elle formait une sorte d'aire bien conservée et d'un niveau constant, longue de 7 à 8 mètres sur 4 mètres de largeur.

C. Foyers inférieurs.

D. Pierres et foyers. Sur un point, plusieurs lits d'argile cuite battue.

E. Foyers supérieurs.

F. Pierres et foyers (rares).

G. Gazon et couche de terre stérile[1].

Le sol naturel se relevant à partir du parement intérieur du rempart, l'épaisseur des débris de cuisine et des foyers superposés augmentait à mesure que l'on se rapprochait de ce mur[2]. Les couches inférieures se sont trouvées le plus fréquemment

1. Sur quelques points de cette couche superficielle le remaniement des sépultures a ramené des tessons de poterie.

2. Les fouilles de 1907 ont permis de constater la permanence des couches et leur continuité. Leurs profondeurs et leur distances respectives seules ont un peu varié.

à une profondeur de plus d'un mètre. Sur un point celle-ci atteignait $1^{m},60$.

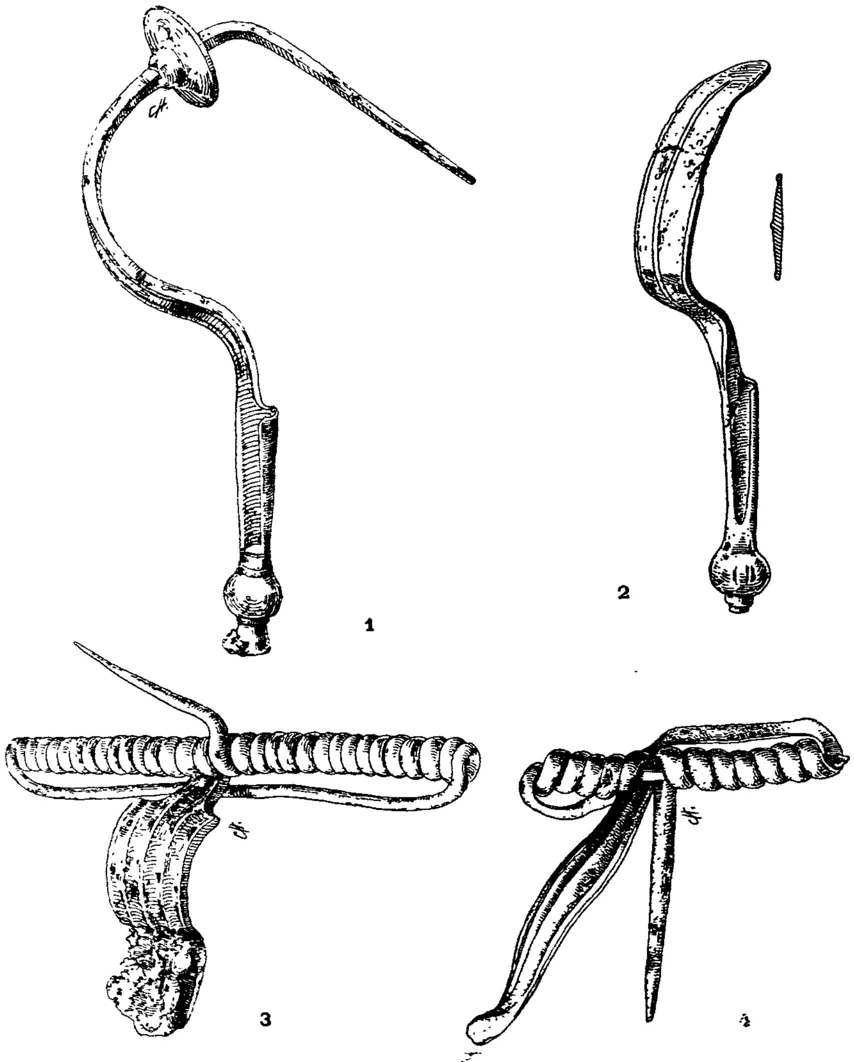


Fig. 2. — Fibules du Camp de Château.

Nous avons donc à considérer trois zones principales, les couches A, C et E.

Couche A.

1° A la partie tout à fait inférieure, au niveau du sol naturel :

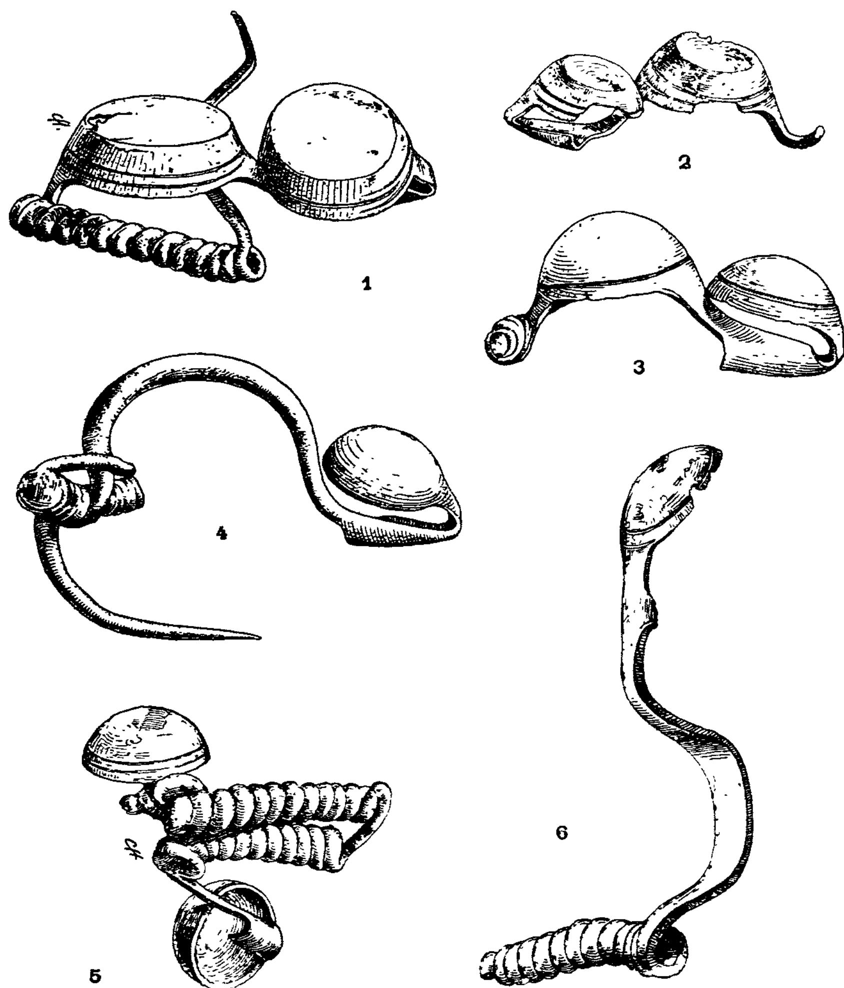


Fig. 3. — Fibules du Camp de Château.

deux fibules de bronze à talon droit, l'une à arc mince aplati (fig. 2,2), privée de son ardillon, l'autre complète, quoique brisée, à arc filiforme, avec disque médian à la naissance de l'é-

pingle (fig. 2, 1). Ce type de fibule, dérivé de la fibule dite serpentiforme, ne comporte pas de ressort à spirale.

Un fragment de fibule similaire, mais sans disque.

Un petit tesson de poterie à pâte brun rougeâtre à l'extérieur de la cassure, gris bleuâtre à l'intérieur, assez bien cuit et paraissant fait au tour. Il porte une bande étroite, bien rectiligne, peinte en brun rouge foncé. Un autre petit fragment de vase peint gris rougeâtre, portant une bande irrégulière brun noirâtre, accostée d'un point irrégulier La pâte en est très fine et bien cuite. Elle contient quelques paillettes de mica.

2° A la partie supérieure, c'est-à-dire immédiatement sous la grande couche d'argile B :

Une fibule entière, type en arbalète, à spire courte avec bossette hémisphérique au talon (fig. 3, 4).

Une autre en bronze, en arbalète, à ressort très court, avec l'arc légèrement élargi en barquette et le talon coudé à angle droit. Ce talon porte, à son pôle supérieur, un minuscule fragment de corail. Trouvée en 1907.

Fragment d'une autre fibule (épingle et deux tours de spire).

Plusieurs petits tessons d'un vase à bord droit, en terre très fine, assez bien cuite. Ces fragments, noirâtres à l'extérieur, gris foncé à la cassure, portent une ornementation incisée très régulière, composée de groupes de sillons parallèles horizontaux et de lignes ondulées.

Couche C.

Une fibule en arbalète, à spire longue, avec arc plat côtelé et talon recourbé portant un bouton de fer détruit par l'oxyde (fig. 2, 3).

Une autre en arbalète, à spire longue et double timbale plate (fig. 3, 1).

Une troisième, du même type que la précédente, dépourvue de son ressort et de son épingle (fig. 3, 2).

Trois autres fibules d'un type particulier. Elles sont constituées de deux pièces distinctes : le corps, d'une part, le ressort

et l'épingle, de l'autre. Le ressort, double, est enroulé autour d'un axe passant par un trou ménagé dans la tête de l'arc. L'une de ces fibules, assez petite, est à talon droit, terminé par un bouton plat, relevé obliquement. Il ne reste que le corps de l'objet (fig. 4,3). La seconde, plus grossière (fig. 4,1), a conservé la moitié de son ressort en fer et de l'axe en même métal. Son

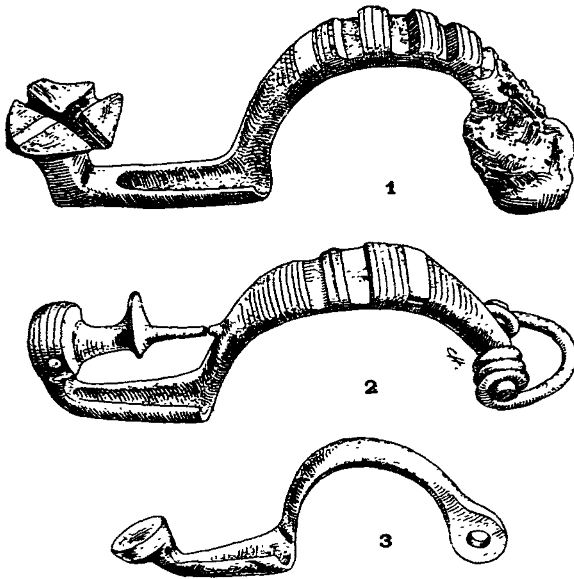


Fig. 4. — Fibules du Camp de Château.

arc est crénelé transversalement ; les créneaux servent de logement à des applications de corail et l'un d'eux garde encore cette matière incrustée ; le talon, coudé à angle droit, porte un bouton carré, creusé de deux sillons diagonaux, dont l'un a encore son incrustation de corail. La spire du ressort ne comprend qu'un très petit nombre de tours, ce qui rapproche cette fibule du type en arbalète à spire courte. La troisième (fig. 4,2), un peu plus petite, est également à arc crénelé et contient aussi du corail dans une de ses entailles. Le talon est coudé à angle droit, mais d'une forme toute particulière : il

est relié à la base de l'arc par un appendice conique, avec large collerette médiane. Cette fibule, du type en arbalète, à spire courte, a conservé son ressort et l'axe de celui-ci (en bronze). Seul l'ardillon manque.

Ces trois fibules sont les premières de ce modèle rencontrées dans la région. Quant au corail, les antennes du poignard du tumulus à char de Sarraz en sont ornées, et cette tombelle, qui n'a livré que des fibules en arbalète à spire courte, est pourtant de l'époque hallstattienne pure.

Une belle chaîne en bronze, de $0^{m},28$ de long, à doubles maillons, d'une conservation parfaite (fig. 5).

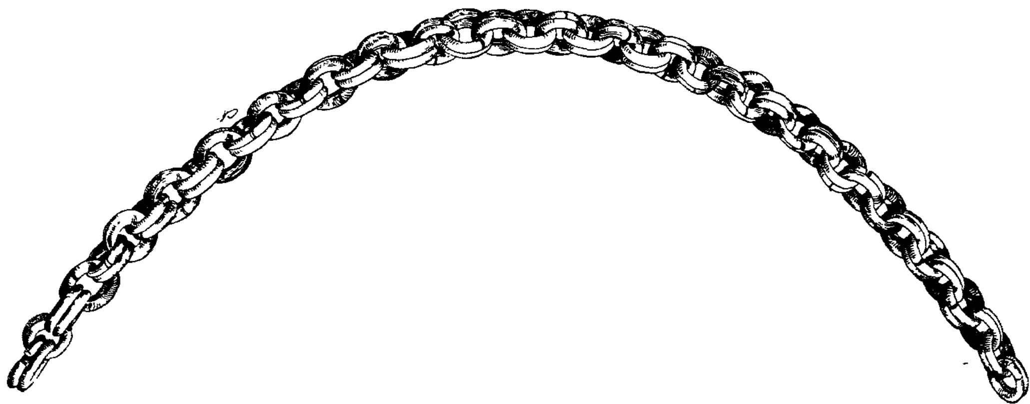


Fig. 5. — Chaînette en bronze. Camp de Château.

Plusieurs épingles en bronze, dont une en cou de cygne, identique à celles des tumulus d'Alaise; quelques petits fragments de bracelets à bosselures externes; un autre, formé d'une petite tige ronde de bronze, ornée sur la partie externe de traits transversaux; des fragments de plaques minces en tôle de bronze.

Une pointe de flèche en bronze; un grain d'ambre percé; une belle crémaillère articulée en fer (fig. 6). Ce curieux objet, presque semblable à notre modèle actuel, se compose de tiges de fer reliées par des anneaux; il se termine par un crochet.

Plusieurs tessons de poterie hellénique, savoir :

De nombreux fragments d'amphores ayant peut-être appartenu au même vase. La pâte est jaune pâle ou très légèrement rougeâtre, parfois de couleur chair aux cassures. Plus fine que celle des amphores d'époque romaine et très bien cuite, elle est parsemée de petites taches rouge foncé (ocre), de petites paillettes de mica et de quelques petits grains quartzeux. Il n'est pas sans intérêt de noter le fini des rebords et des anses, ces parties du récipient étant beaucoup plus achevées que dans les amphores de la Gaule romaine. Les anses sont à peu près semblables par leur forme à celles de l'amphore de Mantoche (Haute-Saône)[1], quoique d'une courbure à coude plus accentué. Le bourrelet qui forme le rebord supérieur est creux.

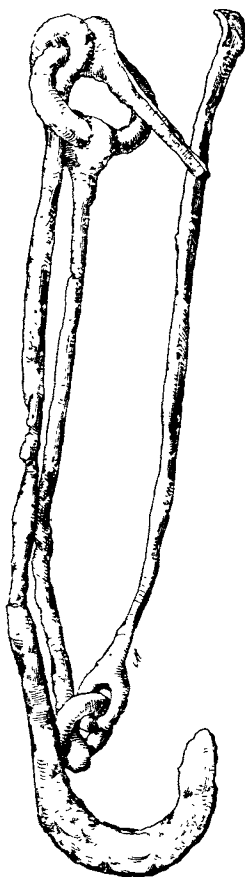


Fig. 6. — Crémaillère en fer. Camp de Château.

Nombreux fragments d'un même vase à profil caréné en terre rouge, très fine et très bien cuite. La partie de la panse, au-dessous de l'épaulement, ne porte aucune ornementation : elle est d'un noir terne. Le reste présente un décor incisé, avec lignes droites parallèles et lignes ondulées, très semblable à celui du vase noir décrit ci-dessus. Le col devait être, semble-t-il, de couleur noire, la partie supérieure de la panse jaune brun clair et l'intérieur brunâtre.

Tessons de poteries peintes helléniques, provenant de plusieurs vases. Leur origine se reconnaît au premier coup d'œil à

1. Gasser, *Recherches archéologiques sur le territoire de Mantoche*, Gray, 1904, p. 19.

la nature de la pâte, terre rouge très fine, passant parfois au gris pâle, et surtout au beau vernis noir lustré, appliqué sur les deux faces. Sur quelques-uns des tessons la face intérieure est peinte en noir uni, tandis que l'autre présente des *dessins à vernis noir sur fond rouge*.

Voici la description des spécimens les plus typiques reproduits sur la planche II :

N° 8. On y distingue le pied d'un personnage dansant, sans doute un satyre. On y reconnaît encore, de même que sur le tesson n° 5, un rameau schématique formé d'une tige grêle accostée de deux rangées de points. On sait combien ce motif est fréquemment reproduit comme remplissage sur les vases attiques du VIe siècle.

N°s 2, 6, 9, 10, 11. Fragments divers, la plupart avec des portions de cercles concentriques noirs, délimités par des traits incisés, tracés au compas. Sur l'un d'eux (n° 2) le centre des cercles est constitué par un large point rouge. Tous ces tessons ont été trouvés dans le voisinage les uns des autres et plusieurs doivent provenir du même vase. Il est facile de reconnaître dans ces cercles pointés concentriques un des sujets les plus communs sur les coupes à figures noires des fabriques attiques du VIe siècle, c'est-à-dire une paire de grands yeux schématiques encadrant un motif figuré Un des fragments (n° 10) garde d'ailleurs une portion distincte de la ligne extérieure de l'œil, dont les cercles dessinent la pupille.

Couche D.

Cette couche n'a livré qu'une scorie très légère, dont une face est vitrifiée, un fragment de crochet en bronze, une lame de couteau et une petite tige en fer.

Couche E.

Une fibule en arbalète, type à spire longue et à double timbale hémisphérique (fig. 3,5). Exemplaire tordu et brisé en plusieurs morceaux.

Autre fibule à double timbale, dont le ressort et l'épingle manquent (fig. 3,3).

Autre fibule (déformée), type en arbalète, à spire longue, avec une seule bossette hémisphérique au talon (fig. 3,6). La moitié du ressort et l'épingle manquent.

Autre fibule de type similaire, avec arc orné de gorges ou cannelures longitudinales. Le talon manque.

Deux épingles de bronze. Un fragment de bracelet en bronze, fermant au moyen d'une goupille. Autres fragments de bracelets filiformes en bronze.

Une pointe de javelot en fer et quelques fragments d'anneaux et de bracelets filiformes de même métal.

Plusieurs tessons de vases peints helléniques. L'un d'eux porte en *rouge sur fond noir* (pl. II, n° 3) la volute d'une palmette. D'autres ont appartenu aux anses horizontales et au pied d'une cylix de la forme classique (nos 13, 14). Un fragment porte une portion de rameau (?) peint en rehaut violacé sur fond noir lustré (n° 4).

Quelques tessons provenant de la panse et du col d'une amphore à pâte couleur chair ou gris rosacé, beaucoup plus épaisse et un peu plus grossière que celle de la couche C; mais le rebord caractéristique du col est d'une forme à peu près identique.

Ajoutons qu'à tous les niveaux on a recueilli des fusaïoles (surtout en C), des fragments de meules, des broyeurs, des silex taillés, dont plusieurs flèches (parmi lesquelles une très belle, à ailerons et pédoncule) et des haches polies. Il semblerait donc que même au premier âge du fer les anciens instruments de pierre n'étaient point encore complètement abandonnés. Dans les anciens camps, occupés pour la plupart à l'époque néolithique, les haches en pierre polie et les silex taillés abondaient à la surface du sol. Les nouveaux venus n'ont pas manqué d'utiliser ce matériel et jusqu'aux temps mérovingiens on rencontre çà et là des outils de silex employés concurremment avec ceux de métal.

Sépultures.

Au rapport de l'ancien propriétaire du sol, des ossements humains avaient été découverts dans le Camp de Château. Ce témoignage, indiquant l'existence d'une ancienne nécropole, a reçu sa confirmation. M. Piroutet a mis au jour, en 1906, plusieurs inhumations, à une profondeur maxima de $0^{m},60$. Mais les tombes n'ont livré aucun mobilier. Les corps avaient été inhumés étendus, la tête relevée, orientés soit nord-sud, soit est-ouest. Ils étaient protégés par des murets en pierres sèches, non taillées, irrégulières et pourtant bien ajustées.

Des sépultures burgondes se rencontrent sur le même plateau à 7 ou 800 mètres du Camp, mais elles sont construites en dalles, Celles dont nous venons de parler ne possèdent aucune couverture.

En 1907, M. Piroutet a mis au jour une sépulture dépourvue de tout mobilier. Comme les précédentes, elle était plus étroite aux pieds qu'à la tête; mais, contrairement aux autres, elle possédait une couverture de dalles. Quelques pierres des murets latéraux, mêlées à de petits cailloux roulés, étaient reliées par un mortier de chaux.

***

Les objets divers recueillis dans les fouilles du Camp de Château[1], objets dont nous venons de dresser l'inventaire, peuvent se diviser en deux séries : ceux de fabrication indigène et ceux d'importation étrangère.

La première série comprend surtout des fibules de bronze, des poteries et quelques instruments de fer. Il est facile de constater que tous ces objets se classent chronologiquement à la fin du premier âge du fer, ou, pour employer la classification actuellement admise, à la troisième phase de l'époque de Hallstatt.

Rappelons, en effet, que grâce aux travaux de MM. Montelius, Hoernes et Reinecke, on peut reconnaître trois périodes successives dans la zone nord du territoire hallstattien, zone qui

1. Ces objets ont été donnés au Musee de Saint-Germain par M. Piroutet.

comprend la Gaule méridionale et orientale. La première période est caractérisée par *l'épée de bronze* hallstattienne, épée très voisine de celle de l'âge du bronze V [Montelius], dont elle dérive; la seconde par la *grande épée de fer*; la troisième par les glaives courts ou *poignards à antennes*, du type d'Alaise (Doubs), d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées), de Créancey (Côte-d'Or) et de diverses localités de l'Europe centrale et de la Péninsule ibérique.

Parmi les fibules propres à la période de Hallstatt III figurent précisément les modèles du Camp de Château, fibules serpentiformes sans ressort, fibules à timbale et à arbalète, fibules à double timbale, types communs dans les tumulus du Doubs, du Jura, de la Côte-d'Or et même dans la Marne. Les mêmes formes apparaissent à la même époque en Bavière et en Suisse. Le type fig. 4,3, est à coup sûr le prototype des fibules à large disque transversal, particulières à la région pyrénéenne et à l'Ibérie, tandis qu'un autre modèle (fig. 4,2) est déjà très voisin de la forme dite de La Tène I.

La présence du corail sur une des fibules mérite de retenir l'attention. En Suisse, on a constaté récemment que cette matière, commune pendant la première période de l'époque de La Tène, fait également son apparition à la fin de l'époque de Hallstatt[1].

La chaînette en bronze hallstattienne n'était connue que par quelques rares découvertes de M. Julius Naue dans des tumulus situés en Bavière, entre les lacs d'Ammer et de Staffel. Deux exemplaires publiés par cet auteur sont à peu près identiques à celui de Salins et formés également de petits anneaux doubles en bronze[2]. L'une de ces chaînettes se termine par un petit anneau de bronze. Comme elles proviennent d'incinérations, il est impossible de déterminer exactement leur destination ; mais

1. David Viollier, *Etude sur les fibules de l'âge du fer trouvées en Suisse*, Indicateur des Antiquités suisses, 1907, p. 286.

2. J. Naue, *Die Hügelgräber zwischen Ammer und Staffelsee*, Stuttgart, 1887, p. 131, 213, pl. XXXII, 3, 4.

il est probable qu'elles entraient dans la toilette féminine.

Par contre, nous ne saurions citer aucun autre spécimen de crémaillère en fer. Cet objet apparaît ici pour la première fois dans l'archéologie protohistorique, et son extrême rareté s'explique par le fait que des objets de cette nature n'étaient point déposés dans les sépultures. Or, c'est presque exclusivement par des trouvailles funéraires que nous connaissons l'époque de Hallstatt, les vestiges d'habitations de cette période étant fort clairsemés.

Devons-nous classer parmi les poteries indigènes ou celtiques les vases à ondulations incisées? Il est à noter qu'ils apparaissent à l'époque de Hallstatt III dans deux localités très distantes du Jura et surtout très éloignées l'une de l'autre : d'une part, en Provence, au Baou-Roux, plateau rocheux situé sur la commune de Bouc, entre Marseille et Aix ; de l'autre, en Belgique, dans un des tumulus de Court-Saint-Étienne, arrondissement de Dinant.

La terre de ces poteries du Baou-Roux est de couleur gris cendré, parfois légèrement lustrée ou jaunâtre : elle est fine et compacte et renferme des paillettes de mica blanc. Quelques tessons présentent des restes d'engobe terne noirâtre, gris foncé, jaunâtre ou brunâtre[1]. Il est remarquable que le camp du Baou-Roux a livré également des fragments de vases peints à peinture géométrique, peut-être d'origine italiote, classés par M. Pottier au VIIe siècle avant notre ère, et aussi des fragments de poterie grecque à peinture noire sur fond rouge, du commencement du Ve siècle ou de la fin du VIe.

Le vase de Court-Saint-Étienne provient d'un tumulus hallstattien qui a livré en outre une épée à antennes, une hache en bronze à douille circulaire et à anneau, deux mors de bride et une tête de lance en fer, un grand glaive de même métal en

1. G. Vasseur, *Note préliminaire sur l'industrie ligure en Provence au temps de la colonie grecque*, p. 20, pl. VIII, 11 et 12.

forme de coutelas et diverses poteries[1]. Tous ces objets paraissent avoir fait partie du même dépôt funéraire à incinération. Le poignard à antennes, long de 0m,50 et tout en fer, correspond exactement au type hallstattien III. Le glaive à un seul tranchant, forme scramasaxe, n'est pas inconnu à la fin du premier âge du fer[2]. Quant à la hache en bronze à douille circulaire, c'est un type de la fin de l'âge du bronze, dont la survivance sporadique à une époque plus récente ne saurait surprendre dans une région où l'usage des armes et instruments de fer s'est généralisé plus tardivement que dans la Gaule orientale.

Si ces divers objets avaient seuls constitué les trouvailles du Camp de Château, les archéologues celtistes n'eussent été aucunement embarrassés pour en indiquer l'âge approximatif. En effet, les phases successives de l'industrie hallstattienne ont pu être datées déjà à l'aide des objets de métal — principalement des vases — provenant des pays classiques, chaudrons, situles, œnochoés, trépieds, etc. Voici les chiffres adoptés par M. Hoernes :

Dates	Periode	Type de glaives
900 à 700 av. J. C.	Hallstatt I	Epée de bronze hallstattienne
	Hallstatt II	Epée de fer hallstattienne
700 à 500	Hallstatt III	Poignard et épée de fer à antennes

A la vérité, la chronologie des deux premières périodes présente moins de certitude que celle de la troisième, car elle est fondée principalement sur la date de la célèbre sépulture dite

1. Comte Goblet d'Alviella, *Antiquités préhist. de Court-Saint-Etienne*. Ext. du Bull. de l'Académie royale de Belgique, classe des Sciences, 1908, p. 17 et 18.
2. J. Naue, *Die vorröm. Schwerter*, Atlas, pl. XXXVIII, fig. 5.

del Guerriero, découverte à Corneto, sépulture synchronique avec la période de Hallstatt II. Or cette date est encore un objet de controverses. Tandis que M. Montelius la recule au xe siècle, MM. Hoernes et Reinecke, dont nous partageons l'opinion, ne la jugent point antérieure au VIIIe. Mais, quoi qu'il en soit, il ne saurait exister aucune incertitude au sujet de la date de la période III, qui est celle des premières importations grecques, nettement définies par leur style archaïque orientalisant. C'est en effet à cette phase qu'appartiennent les célèbres vases de Graechwyll, de Châtillon-sur-Seine, de Conliège, de Kappel, etc. dont on connaît maintenant l'origine hellénique et l'âge approximatif.

Or, comme les trouvailles du Camp de Château ne peuvent se classer, d'après les fibules, qu'à la fin de la période de Hallstatt III, aucun archéologue au courant des classifications préhistoriques actuelles n'eût hésité à leur assigner une date voisine de la fin du VIe siècle ou du commencement du Ve.

Il est extrêmement intéressant de constater que les objets d'origine grecque recueillis dans ce même milieu se trouvent précisément placés à la même date par l'archéologie classique. M. Pottier, auquel nous avons soumis les principaux spécimens de vases peints et d'amphores, a confirmé nos attributions chronologiques des tessons à figures noires à la seconde moitié du VIe siècle. Il a reconnu, d'autre part, sur un des fragments, l'un des types de palmettes les plus anciens des vases à figures rouges. On sait, depuis les découvertes de l'acropole d'Athènes, que les débuts de cette technique se placent un peu avant l'année 480. Enfin M. Pottier inclinerait à attribuer une origine italique au fragment malheureusement minuscule qui paraît orné d'une peinture géométrique.

Ces mêmes poteries, ainsi que le dessin d'une des amphores d'un groupe de tumulus de la même région, dont nous allons parler, ayant été également soumis à l'examen de M. Furtwaengler, nous avons reçu de lui, quelques mois avant sa mort, la lettre suivante :

« Ihre Vermutung scheint mir durchaus richtig zu sein. Die Form der Amphora von Mantoche stimmt vollkommen überein mit den Spitzamphoren für Wein, die auf den strengrotfiguren attischen Vasen so oft abgebildet erscheinen. Die Bildung der Mündung und der Henkel ist charakteristisch; dasselbe gilt für die Amphora von Mercey; hier ist ausser Mündung und Henkel auch der Fuss charakteristisch. Diese Formen sind nur der älteren griechischen Zeit eigen. Ich glaube die beiden Amphoren auf Grund ihrer Form dem VI-V Jahrhundert v. Chr. zuweisen zu müssen. Beide Vasen scheinen mir auch rein griechisch zu sein; doch kann ich nach der ubersandten Scherbe keine nähere Bestimmung geben.

« Von den kleinen Scherben die Sie skizzieren, rühren 3 und 4 (ce sont les figures 5 et 6. pl. II) offenbar von schwarzfigurigen Vasen der 2 Hälfte VI Jahrh. her. »

Il restera à déterminer, à l'aide de recherches ultérieures, actuellement difficiles, la provenance exacte des amphores, qui pourraient être originaires de quelque atelier situé dans une des colonies grecques méditerranéennes. Il semble du moins fort vraisemblable que ces poteries helléniques, vases peints et amphores, ont été introduites dans la Gaule orientale par l'intermédiaire des Grecs de Marseille, puisqu'elles sont précisément associées à des vases ornés de zones ondulées, appartenant à la céramique des stations provençales.

Une fois de plus, le témoignage des découvertes vient confirmer la légitimité des classifications de la préhistoire, légitimité d'autant moins contestable qu'on ne peut opposer à cet ensemble de faits si concordants aucune indication contraire. Tant que l'archéologie ne pouvait produire qu'un nombre limité de découvertes helléniques dans des dépôts celtiques, l'interprétation de ces trouvailles n'autorisait que des conclusions provisoires, en matière de chronologie. Si nous n'avions que le vase de Somme-Bionne pour dater la civilisation de La Tène I, on pourrait en contester le témoignage, en admettant que cet objet ait été déposé dans la tombe d'un chef

gaulois longtemps après sa fabrication. Mais on peut aujourd'hui dresser une liste déjà assez longue de trouvailles similaires[1]. Il est donc bien acquis que tous ces vases helléniques ont été importés de Grèce au nord des Alpes par un commerce extérieur, à marche régulière et continue. Dans ces conditions, il est bien évident que les marchandises faisant l'objet de ce trafic ont dû franchir dans un court délai la distance qui sépare la Gaule orientale ou l'Europe centrale des régions italo-grecques. D'autre part, nous avons la certitude que les vases grecs ont été enfouis dans les sépultures indigènes peu de temps après leur introduction en pays barbares, car tous ceux qui apparaissent dans le milieu de Hallstatt III sont les plus anciens et se classent au VIIe-VIe siècles, tandis que les plus récents se rencontrent à La Tène I, comme le démontrent notamment les importantes découvertes de Montefortino. A coup sûr il y eut çà et là quelques cas d'une survivance locale de tel ou tel *facies* de la civilisation celtique. Il se peut, par exemple, que, dans certaines régions, l'industrie hallstattienne fût encore florissante alors que déjà celle de La Tène avait apparu en Champagne et en Bohème. Tout système de classification chronologique doit faire la part de ces retards, mais en se gardant d'en exagérer la portée, car l'ensemble des faits tend de plus en plus à mettre en évidence le synchronisme général des diverses phases du premier et du second âge du fer sur tout le territoire celtique. Une preuve formelle nous en est donnée par de récentes découvertes dans la Péninsule ibérique[2]. En Andalousie, M. G. Bonsor a exploré des tumulus identiques à ceux de la Bourgogne et de la Franche-Comté, tumulus où il a cru reconnaître les restes funéraires d'une population sémitique. En réalité, il s'agissait de sépultures celtiques ou celtibériques de la même époque que les trouvailles du Camp de Château. Non seulement le rite

1. Cette liste sera publiée dans le tome II du *Manuel d'archéologie* de M. Déchelette.

2. Nos lecteurs pourront se reporter pour ces découvertes à l'article publié récemment par l'un de nous dans cette revue, 1908, II, p. 390.

funéraire est le même qu'en Gaule et en Bavière; mais les objets de parure, fibules, boucles d'oreilles, etc., ne diffèrent point des modèles celtiques de l'époque hallstattienne III. Toutefois, ces Celtes de l'Ibérie se trouvant en contact immédiat avec les colons phéniciens du littoral leur empruntaient un grand nombre d'objets de fabrication punique ou hellénique, coffrets d'ivoire historiés, verroteries, vases ornés en bronze et en argile, etc. Or, si nous recherchons la date de ces produits de l'industrie des peuples classiques, c'est encore aux VIIe-VIe siècles avant notre ère que nous nous trouvons ramenés. Un de ces tertres, à Cañada de Ruiz Sanchez, contenait, entre autres objets, une œnochoé à bec tréflé, identique à celle de la célèbre tombe Regulini-Galassi à Cervetri, tombe qui se place, comme on sait, au temps du style orientalisant dans l'art grec, entre les années 700 et 600.

Ainsi, de quelque côté que nous tournions nos regards sur le vaste horizon de la province celtique hallstattienne, nous rencontrons partout les mêmes jalons chronologiques. Les découvertes se succèdent en confirmant l'une après l'autre les résultats déjà acquis. Celle du Camp de Château devra, croyons-nous, prendre rang parmi les plus typiques, si minuscules que soient les fragments de vases grecs recueillis dans cet oppidum. C'est, en effet, la première fois qu'une station proto-historique située au nord des Alpes nous livre des vases à figures noires du VIe siècle en stratification régulière au-dessous des vases à figures rouges du Ve, comme à l'acropole d'Athènes et dans diverses stations des pays classiques.

D'autre part, la découverte dans un milieu hallstattien d'amphores appartenant aux fabriques helléniques, sans constituer un fait nouveau, vient dissiper les doutes qui pouvaient subsister sur l'interprétation d'une trouvaille similaire encore bien peu connue, malgré son intérêt, celle de Mantoche (Haute-Saône). Cette localité est située dans le voisinage d'Apremont, si connu par ses riches tertres hallstattiens. Quatre tumulus y ont été explorés il y a quelques années par M. Auguste

Gasser. Le premier a livré les débris de deux grandes amphores, un bracelet en lignite, un « rasoir » en fer et divers fragments de bracelets de bronze; le second, entre autres objets, les débris d'une ciste à cordons en bronze, ainsi que le col et les anses d'une grande amphore; le troisième, une amphore haute de 0m,45; le quatrième, plus riche, contenait les objets suivants : au centre, près d'un squelette, un torques en fil de bronze, un bracelet de lignite, un bracelet de bronze; au sud, sur une couche de cendres, une épée en fer courte, du type de La Tène I, un fourreau d'épée du même type, un fer de lance, un faisceau de huit pointes de flèches en fer et deux pointes de javelines, l'une en fer, l'autre en bronze, un couteau en fer, trois perles de verre bleu, de l'ambre et quelques menus objets fragmentés.

La description de ces amphores, publiées par M. Gasser, ainsi que les dessins qui l'accompagnent, ne laissent aucun doute sur leur origine hellénique. « Elles sont, dit-il, en terre jaune très micacée. Le goulot est court, garni d'un fort bourrelet à la bouche, sous lequel court un petit cordon en saillie. Les anses sont à profil aplati et de forme arrondie sans ornementation. La forme de la panse est ventrue et le pied court est terminé par une petite surface plate. Les dimensions de celle que nous avons pu recueillir en place et entière sont de 0m,45 pour la hauteur, 0m,40 pour le diamètre maximum de la panse et 0m,18 pour celui du goulot. Elles étaient partiellement recouvertes d'un enduit noir[1]. »

Aux cinq amphores de Mantoche s'ajoute celle du tumulus de Mercey, dont l'origine grecque, ignorée lors de sa découverte, avait été reconnue récemment.

De l'ensemble de ces trouvailles il ressort nettement que des relations commerciales régulières étaient ouvertes dès l'époque hallstattienne entre les Grecs et les tribus celtiques de la Gaule orientale et que le commerce des vins du sud, si recherchés des Gaulois, au témoignage de Diodore de Sicile, comptait déjà, à l'époque où vivait cet écrivain, plusieurs siècles d'existence.

Maurice PIROUTET et Joseph DÉCHELETTE.

1. Gasser, *loc. cit.*, p. 10.

LES FOUILLES DE VINČA EN 1908

(PLANCHE IV)

La station de Vinča est située sur la rive droite du Danube, à 15 kilomètres en aval de Belgrade. Elle forme un monticule de 6-8 mètres de haut, dont la base repose sur le *loess*. Il n'y a pas de couches stériles; les hommes n'ont pas cessé, pendant des siècles, d'habiter sur ce point et il a été possible d'étudier le gisement avec toute la précision désirable.

Outils de pierre et statuettes grossières en terre cuite se rencontrent à toutes les hauteurs. Je signale, comme nouvelles en Serbie, une statuette en terre cuite *virile* et des fragments de statuettes en os. Des couteaux et éclats d'obsidienne, des morceaux en test de coquille et des pendeloques en coquille et en marbre se sont rencontrés là pour la première fois en Serbie.

Même dans la couche inférieure, il y avait des fragments de vases d'une technique trés avancée. La coupe à pied, avec couverte rouge polie ou exécutée au pinceau, caractérise les couches les plus anciennes, où l'on trouve aussi deux variétés de vases anthropomorphes.

Toutes les couches ont fourni des spécimens des deux techniques décoratives, à ornements imprimés et à motifs noirs soigneusement polis; en revanche, les ornements incisés se rencontrent presque exclusivement à partir de la cote de 3 m. sous la surface du sol. Au-dessus paraissent les ornements incisés avec remplissage blanc.

A la suite des coupes à pied avec couverte rouge, on trouve des tessons à peinture rouge mate, jusqu'à présent inconnus dans la région. Cette décoration se rencontre sur des vases appartenant aux deux techniques précédemment désignées. Le décor

rouge mat est donc plus récent; il paraît d'ailleurs dans les quatre mètres supérieurs de la station.

Une pièce isolée, probablement importée, est un petit autel à trois pieds, trouvé à 5-6 mètres de profondeur; la couverte est d'un brun-jaune mat, avec ornements brun-jaune également mats (peinture mate *bichrome*).

Les couches supérieures (jusqu'à 2m,50 au-dessous de la surface) contiennent aussi des fragments du style dit *d'encadrement*, avec mamelons et bossettes.

A tous les horizons on rencontre des signes pictographiques. Les motifs de décoration sont tous géométriques; la spirale dite pointue (*eckige Spirale*) se trouve même aux plus bas niveaux. jusqu'à 7m,50 au-dessous de la surface, on a recueilli des morceaux de minerai (galénite et zinnabarite) et des perles de métal.

Il est intéressant de comparer la station de Vinča avec d'autres situées au sud-est de la Serbie.

La spirale pointue incisée paraît aussi dans la couche néolithique de Cnossos; on y trouve également des ornements imprimés, dont il y a d'autres exemples en Thessalie (Dimini et Sesklo) et en Bulgarie. Les pendeloques en marbre sont à comparer avec celles d'Hanaï-tépé. Les morceaux de coquilles se retrouvent en Thessalie et en Bulgarie. Les motifs noirs polis sont analogues à ceux de Besika-tépé (communication de M. Hubert Schmidt) et se rencontrent aussi en Thessalie et en Bulgarie. La coupe à pied est répandue au sud du Danube; les spécimens de Vinča sont géographiquement intermédiaires entre ceux de Lengyel (Hongrie), de Bulgarie et de Thessalie. Les vases anthropomorphes se rattachent à ceux de Tordos (Hongrie), de la Bulgarie et de Troie. Jusqu'à Troie aussi s'étend la technique de la couverte rouge; la peinture mate paraît en Bulgarie et en Thessalie, où les formes et la décoration des coupes ainsi ornées sont très semblables à la céramique mate de Vinča. Les statuettes en os sont répandues de Vinča jusqu'à Troie, à travers la Bulgarie; peut-être se rencontrent-elles aussi en Thessalie. Les mêmes analogies existent entre les sta-

tuettes de terre cuite. Le traitement de la spirale est le même à Vinča et en Bulgarie.

Les stations préhistoriques de Serbie se répartissent en deux groupes : 1° le groupe plus ancien, Vinča; 2° le groupe plus récent, Kličevac et Žuto Brdo. Toutes les stations du second groupe sont sur la rive droite du Danube, jusqu'à Radujevac, à la frontière nord-est de la Serbie. En Bulgarie, une station de ce groupe a été signalée à Vidbol, en aval de Vidin. A Vidbol nous sommes presque sur la limite nord-ouest du pays des Trères, que M. Hubert Schmidt fait intervenir dans la septième couche de Troie.

Au premier groupe appartiennent, outre Vinča, Jablanica, Čaršija, Mali Drum et Kremenite Njive : sauf à Vinča, aucune de ces stations n'a fourni d'objets appartenant au second groupe. D'après leur mobilier, ces stations du premier groupe semblent être contemporaines de la couche moyenne à Vinča.

Les couches supérieures de Vinča sont donc contemporaines de la septième couche de Troie (Troie VII). Les vases anthropomorphes de la couche la plus inférieure sont contemporains de Troie II; cette couche doit son existence à un flot de civilisation venu du sud-est, qui apporta également quelques traces de métal. Aussi les couches archéologiques de Vinča se placent entre Troie II et Troie VII.

Dr Miloje M. Vassits[1].

Musée de Belgrade.

1. Résume, d'après le manuscrit de l'auteur, par S. Reinach.

TROIS TUMULUS

DU PIED OCCIDENTAL DU MONT POUPET

Les sépultures de l'âge du bronze en Franche-Comté.

Ces trois tumulus sont situés sur le territoire de la commune de La Chapelle, proche le hameau d'Onay au lieu dit « les Grandes côtes », à sa limite avec le finage de Salins, sur la petite crête séparant la combe d'Onay du ravin où passe le ruisseau descendant de Saint-Thiébaud à la cascade de la Pissouze. Je ne puis mieux fixer leur position qu'en ajoutant qu'ils se trouvent dans la friche bordant au Sud en ce point le lambeau néocomien du pied occidental du Mont Poupet. Le plus gros est même presque immédiatement sur la petite faille limitant de ce côté l'Infra-crétacé.

J'ai déjà signalé à cet endroit (*Feuille des Jeunes naturalistes*, 1900-01) l'existence d'une petite station néolithique qui fut très probablement le lieu d'habitation des individus enterrés dans ces tombelles, car j'y avais recueilli quelques tessons de poterie ayant une ornementation qui apparaît dans la région seulement avec le métal.

Disposés sur une ligne droite, la distance entre le premier tumulus et le second est d'un peu moins de 20 mètres, tandis que du second au troisième elle est de 35 à 40 mètres. Les deux premiers étaient légèrement allongés dans le sens perpendiculaire à leur alignement.

TUMULUS N° 1. — Le plus volumineux, il avait 10 mètres dans son plus grand diamètre sur 8 à 9 dans le plus petit. Établi en partie sur un petit sommet, en partie sur la pente, il

paraissait élevé d'environ 1 mètre, tandis qu'en réalité sa plus grande hauteur ne dépassait pas 60 centimètres.

Il était construit en pierres souvent assez grosses parmi lesquelles bon nombre avaient fortement senti l'action du feu; elles étaient mélangées à de la terre au milieu de laquelle étaient semés de ci de là quelques rares et très petits débris de poterie assez grossière. Il ne présentait de régularité dans sa construction qu'au voisinage du seul corps qu'il semble avoir renfermé. Exactement au milieu, trois pierres plates plantées de champ se faisaient suite sur à peu près 80 centimètres de longueur. Elles faisaient au dehors une saillie d'environ 10 centimètres qui ne devait pas exister avant le tassement des matériaux.

Le corps, placé les pieds à 1 mètre à l'est du centre, avait été inhumé, allongé sur le dos, avec l'orientation suivante : tête au S.-S.-E., pieds au N.-N.-O. Chose bizarre, la tête tournée vers la bordure du tumulus se trouvait ainsi légèrement en contre-bas, par suite de la pente du terrain. Le corps se trouvait dans une véritable cella, plus étroite aux pieds et à la tête qu'au milieu du corps, où sa largeur était d'environ 50 centimètres. Construite en blocs formant ainsi autour du corps un petit mur de 30 à 40 centimètres de hauteur, le fond en était dallé (ce dallage s'était légèrement enfoncé depuis la partie supérieure du fémur jusque vers la partie supérieure de la poitrine, de sorte que le tronc était à quelques centimètres plus bas que la tête et le reste des jambes). La couverture n'avait pas été formée de dalles plates, mais d'assez grosses pierres qui s'étaient effondrées. Tout autour de ce coffre, de grosses pierres plantées de champ, la partie supérieure inclinée vers l'intérieur, lui formaient une enveloppe.

Eu égard à la profondeur relativement faible, environ 40 centimètres seulement, où se trouvait le corps, les ossements, sauf les tibias et péronés ainsi que le crâne, étaient dans un état de conservation passable. Le fémur gauche, brisé en trois fragments, mais complet, mesure entre 43 et 44 centimètres de longueur, ce qui indique une taille inférieure à la moyenne

actuelle. Il est assez incurvé et présente les traces de fortes insertions musculaires.

Du côté gauche, au voisinage de la ceinture, était obliquement placé un poignard en bronze, la pointe en haut et en dedans. Le bras gauche était légèrement ployé, la main vers la place de la poignée de l'arme.

Assez haut sur la poitrine était placée transversalement une hache en bronze, le tranchant tourné vers la droite. Le bras droit du corps était fortement replié, la main placée sur la hache.

Tout en haut de la poitrine était une épingle en bronze.

Enfin, en dehors de l'intérieur de la cella, au niveau du sol naturel, encore dans l'enveloppe de pierres plantées de champ, j'ai recueilli, à moins de 30 centimètres de l'emplacement du cou, un gros fil d'or enroulé en hélice. Dans la même motte de terre était une incisive humaine.

Je vais maintenant passer en revue les différentes pièces de ce mobilier funéraire.

Poignard. — Très plat et très mince il est de forme triangulaire à base encore munie de trois des quatre rivets destinés à fixer une poignée en bois ou en corne. Les deux tranchants décrivent chacun, un peu au-dessous de la poignée, une très légère courbe concave. Il est orné sur les deux faces de filets en creux qui occupent toute la partie médiane immédiatement après les rivets externes. Sur la face la mieux conservée il y a quatorze filets d'un côté et treize de l'autre. Sa longueur actuelle est de 17 centimètres, la pointe ayant disparu. Il paraît avoir eu 19 ou 20 centimètres de longueur et 6 de largeur à la base. Son poids actuel avec ses trois rivets subsistants est de 70 gr.

Hache. — Longue et étroite, elle appartient au type plat à légers bords droits. Elle pèse 195 grammes; sa longueur est de 19 centimètres et la largeur de son tranchant de 3 cm. 1/2. L'extrémité opposée au tranchant présente une courbe concave. Les rebords, dont chacun ne dépasse pas à son maximum de saillie 2 millimètres, n'existent pas sur presque toute la lon-

gueur, mais seulement sur environ 7 centimètres de longueur à partir de l'extrémité opposée au tranchant. Tandis que les deux faces sont parfaitement plates, sans la moindre indication d'une ébauche de talon, et que l'épaisseur de l'arme reste constante, les parties supérieure et inférieure présentent chacune une sorte de légère bosse au point où cessent les rebords dans la direction du tranchant.

Épingle. — Longue de 14 centimètres, elle pèse 5 grammes. C'est une tige de bronze croissant progressivement d'épaisseur de son milieu jusqu'à la partie la plus grosse qui constitue la tête. Celle-ci présente un diamètre de 5 millimètres. A 5 millimètres au-dessous de son sommet est percé un trou transversal de 2 millimètres de diamètre. Elle est décorée de la tête jusqu'au milieu de la tige d'une série de faibles sillons circulaires parallèles perpendiculairement à son axe.

Spirale. — C'est un simple gros fil d'or enroulé suivant une hélice. Elle présente six tours de 3 centimètres à 2 cm. 1/2 de diamètre et pèse 5 gr. 25.

Tumulus n° 2. — Etabli sur une légère pente de terrain suivant son plus grand axe qui paraissait d'environ 8 mètres, le plus petit étant de 7 mètres. Sa hauteur réelle était d'environ 60 centimètres. Il abritait un corps inhumé placé au-dessous du point où le tumulus paraissait le plus élevé, soit le long du grand axe, et la tête seulement à environ 2 mètres de ce qui semble la bordure supérieure de la tombelle. Comme le précédent, le corps avait été placé dans une cella large d'environ 30 centimètres à la tête et de 1 mètre aux pieds. Le fond en avait été très soigneusement dallé de pierres plates et vers les pieds ce dallage dépassait très notablement les dimensions du coffre. Celui-ci avait été recouvert de grandes dalles plates qui, brisées, surmontaient les ossements pris ainsi entre elles et le dallage du fond. Le coffre avait été ménagé au milieu d'un massif de pierres placées à plat les unes sur les autres qui formaient ainsi une sorte de grossière maçonnerie dans toute la partie médiane de la tombelle. De nombreuses pierres brûlées et de petits tes-

sons de poterie se trouvaient disséminés çà et là. Des pierres du dallage et certaines des parois de la cella présentaient de nombreuses petites cavités circulaires naturelles. Une, pourtant, avec ces cavités naturelles, en offre quelques-unes d'un diamètre de 2 à 3 centimètres qui me paraissent artificielles.

Le corps était étendu tout allongé, approximativement la tête au N.-O. et les pieds au S.-E. Les ossements étaient très mal conservés ; mais si l'on en juge d'après la position qu'ils occupaient, il faudrait croire que l'individu était d'assez grande taille. A côté d'eux, outre une dent de ruminant et quelques éclats de silex taillés, dont l'un a pu armer une flèche, se trouvaient quelques petits tessons de poterie en général grossière, sauf un petit fragment de bord en terre fine décantée de couleur noire. Au voisinage du genou droit étaient les débris très mal conservés, mais facilement reconnaissables dans la terre, très humide en ce point, d'une très petite tasse en terre noire fine très mal cuite. Il ne m'a pas été possible, comme je l'aurais voulu, d'enlever la motte entière de façon à ne rien détériorer. Sous le dallage du fond se trouvaient encore quelques petites pierres brûlées et du charbon.

TUMULUS n° 3. — De forme circulaire, son diamètre était de 7 mètres avec une hauteur d'environ 70 centimètres. Quelques pierres faisant saillie vers le milieu me faisaient croire à l'existence d'un coffre rectangulaire court en partie détruit. C'était une erreur et je dus reconnaître que le plus volumineux de ces blocs, bien loin de s'enfoncer en profondeur dans terre, n'était autre qu'une pierre levée, puis culbutée qui avait certainement surmonté le sommet du tertre. Elle avait une longueur totale d'environ 60 centimètres et sa section rectangulaire présente à peu près comme dimensions 30 centimètres sur 25 ; la base est un peu plus large.

Exactement au centre de la tombelle, de grosses pierres plantées de champ, le sommet un peu incliné vers l'intérieur, délimitaient une sorte de ciste à fond dallé, grossièrement circulaire et d'un diamètre d'environ 1 mètre. La couverture avait

été construite avec des pierres plates certainement pas assez grandes pour couvrir le tout à la manière d'une table de dolmen, mais dont il était impossible de reconnaître la disposition primitive et qui s'étaient effondrées dans la cella. Sur le dallage, avec de nombreuses petites pierres brûlées, quelques charbons avec quelques débris d'ossements humains calcinés, parmi lesquels des fragments d'un crâne, se sont rencontrés. Ces restes incinérés étaient accompagnés de deux morceaux, dont l'un assez volumineux, d'os d'animaux n'ayant pas senti l'action du feu. Avec eux se trouvaient aussi la moitié d'un grattoir en beau silex craquelé et brisé par le feu, ainsi que quelques rares tessons de poterie. Quelques-uns de ceux-ci proviennent d'un vase noirâtre et mince. Le plus important vient d'un vase un peu plus épais, noirâtre ; c'est une anse attenante au bord. Elle présente la particularité d'être beaucoup plus étroite en son milieu qu'aux points où elle se rattache au reste du vase. Ce type, qui se trouve ailleurs tout à fait à la fin du néolithique et surtout au début de l'âge du bronze, est absolument inconnu dans nos régions. Je ne l'ai même pas rencontré au Camp de Mesnay qui date de l'âge du bronze I et II. D'après M. Lebrun il serait totalement inconnu dans les palafittes de Clairvaux et de Châlain, où ni M. Girardot ni lui ne l'ont rencontré. Or, ces stations appartiennent à la fin du Néolithique et au commencement de l'âge du bronze. Le vase auquel appartenait cette anse était donc probablement une importation.

Le côté est du tumulus, à $2^{m},50$ de son bord, présentait encore quelques débris d'ossements humains très mal conservés, traces d'une inhumation. Avec les quelques fragments d'os seuls subsistants de ce personnage, j'ai recueilli un fragment de meule en granit et une pointe de flèche amygdaloïde en silex.

En dehors de la cella, mais tout à son voisinage encore, j'ai recueilli trois ou quatre petits fragments d'os brûlés, entraînés là par des causes accidentelles. Les terres du tumulus, principalement vers les bords, étaient parsemées d'un certain nombre d'éclats de silex taillés avec beaucoup de petits fragments de

poterie. Le plus considérable de ceux-ci est un fragment noirâtre sur lequel se trouve l'amorce d'une anse brisée.

En résumé, si ces trois tumulus ne sont pas contemporains, ils ne doivent pas être séparés par un bien grand intervalle de temps et doivent donc être considérés comme appartenant au commencement de l'âge du bronze dans la région, le mobilier du plus important étant très nettement caractéristique de l'âge du bronze II suivant la classification de M. Montélius.

Les sépultures de l'âge du bronze ne font pas défaut en Franche-Comté; mais la plupart du temps elles ont été méconnues à cause de la pauvreté de leur mobilier ou ont été confondues, par suite de fouilles souvent mal exécutées, avec les sépultures hallstattiennes fréquemment renfermées dans les mêmes tombelles. Je vais essayer d'en donner une idée en adoptant la classification de M. Montélius, avec les modifications introduites par M. J. Déchelette dans son étude sur « Les sépultures de l'âge du bronze en France » (*Anthropologie*, 1906), c'est-à-dire en réunissant les périodes I et II ainsi que IV et V.

Age du bronze I et II.

Jura. — Il est infiniment probable qu'une partie au moins des tumulus voisins du camp de Grandchamp, à *Cernans*, dont les couches supérieures ont vu l'aurore du métal, et de celui du Mont de *Mesnay* qui appartient aux âges du bronze I et II et peut-être même aussi au début de III, doivent être du début du bronze. Ce dernier groupe entremêlé de tombelles hallstattiennes s'étend jusqu'en Plénise sur la commune de Montigny, où un petit tumulus à incinération a donné quelques éclats de silex étranger passés au feu. A ces deux groupes on peut ajouter les tumulus suivants :

Cernans. — Le groupe de tumulus s'étendant sur les lieux dits l'Épine, Monchau Pâillou, les Monteilles, les uns à incinération, les autres à inhumation, presque tous détruits aujourd'hui, paraît appartenir à cette période. L'un d'eux (à l'Épine) a

donné une hachette en bronze à légers bords droits (collection Bousson à Cernans); un autre renfermait, paraît-il, des traces d'incinération dans une cella, sorte de four recouvert d'une pierre plate.

Chilly-sur-Salins. — Il y a lieu de restituer à l'âge du bronze les sépultures inférieures de mon tumulus n° 3 des Moidons (voir *Contribution à l'étude du premier âge du fer dans les départements du Jura et du Doubs*, in *Anthropologie*, t. XI). Il y avait là sur la roche en place les restes de deux corps, un homme et très probablement une femme, étendus de leur long, le dernier en travers de l'autre. Ils étaient recouverts d'énormes dalles provenant très probablement d'une ciste mégalithique déjà effondrée lors de l'édification du tumulus hallstattien recouvrant la tombelle primitive. Le poignard court, très plat, triangulaire, à base large pourvue de tout petits trous pour rivets, ne présentant aucune trace de décoration, est un type qui se rapporte plutôt à l'âge du bronze I. Il est probable que ce n'est pas la seule sépulture de l'âge du bronze cachée sous un des nombreux tumulus hallstattiens de l'immense cimetière des Moidons.

Clucy. — Au lieu dit Sur le Târtre se trouvaient quelques tumulus à inhumation fouillés par A. Fardet. Le plus volumineux lui donna un sifflet en os, une meule à bras en grès vosgien, des haches en pierre polie et une tige de cuivre ou de bronze recourbée à son extrémité.

Salins. — Le bois de Sery, sur le plateau de Clucy, renferme de nombreux tumulus, les uns à incinération, les autres plus volumineux à inhumation. Le plus important, exploré par A. Fardet, lui a donné un poignard et une épingle ou agrafe en bronze. Celle-ci est une tige de bronze pointue dont la partie supérieure très élargie présente comme deux ailes latérales surmontées, dans le prolongement de la tige, d'une petite partie plate recourbée. La pointe était aussi recourbée au moment de la découverte, de sorte qu'on se trouve là en présence d'une pièce qui peut être considérée comme intermédiaire entre l'épingle et l'agrafe. Quoique ces deux objets soient figurés dans

les *Mémoires de la Société d'émulation du Jura* en 1880, comme trouvés dans un tumulus de Sery, je ne crois pas qu'ils viennent de la même tombelle, car je me souviens fort bien qu'A. Fardet (très dur d'oreille et avec qui il était difficile de causer) ne m'a jamais parlé que d'un poignard dans le plus gros tumulus et d'une agrafe dans un autre; or, je ne lui ai jamais connu aucune autre agrafe préromaine.

Le poignard très court et très plat est de forme générale triangulaire. Sa base élargie en forme d'ellipse offre trois petits trous pour des rivets. Immédiatement en dessous de la partie large et elliptique, chaque tranchant présente un léger rétrécissement et un peu plus loin un nouveau rétrécissement. Cette arme n'offre aucune trace de décoration. filets en creux ou autre.

Saizenay.—Le *Répertoire de la carte paléoethnologique du Jura*, par MM. E. Chantre et C. Savoye, porte pour cette commune, d'après un renseignement de Z. Robert, « dans un tumulus, silex taillés et objets en bronze ». Je ne connais de tumulus à Saizenay que quelques-uns de petite taille à Chaudreux, et ceux-ci paraissent plutôt hallstattiens. Il doit y avoir confusion avec des tombelles de la crête de Sery ou de Bovard, sur le territoire de Salins. Du reste il faudrait, pour être certain de l'attribution à l'âge du bronze, connaître le type des objets trouvés.

La Chapelle. — Vers le hameau d'Onay, aux Grandes Côtes, les tumulus ci-dessus décrits

DOUBS. *Alaise.* — Parmi les nombreux tumulus de « Sur Seey » l'un d'eux a donné la moitié d'un casse-tête en forme de marteau-hache perforé en diorite, indiquant la présence d'un ensevelissement datant de l'extrême fin du néolithique ou plutôt du début de l'ère des métaux (fouilles Castan).

Refranche. — Quoique n'ayant pas livré de métal, à cause de l'ornementation de leurs poteries, décoration typique pour la région de l'ère des métaux, les tumulus explorés par Castan

« Sur le Mont »[1] doivent être classés à l'âge du bronze. Le plus important renfermait deux corps allongés dans une cella mégalithique, autour de laquelle se trouvaient d'autres inhumations. Le mobilier funéraire, dont la partie la plus intéressante consistait en beaux couteaux de silex (dont l'un est en réalité une pointe de lance) indique plutôt le commencement qu'une date avancée de l'âge du bronze.

Fertans. — Au Musée de Besançon on peut voir une hachette en bronze à légers bords droits et deux haches en pierre polie sorties du même tumulus que tout un beau mobilier hallstattien. Il y a eu là superposition de sépultures d'âges différents.

Age du bronze III.

Jura. *Clucy.* — A la Chaux-sur-Crésille et passant un peu sur le territoire de Salins, existait un groupe de petits tumulus presque tous détruits maintenant, les uns à incinération, les autres à inhumation. L'un d'eux a donné une longue et belle épingle en bronze (actuellement au Musée de Besançon). Le fragment d'épée trouvé devant chez lui par J. Marsoudet sous les racines d'un arbre ne peut provenir que d'un tumulus détruit de ce groupe. Ce tronçon d'une épée à tranchant rectiligne et à arête médiane sur chaque face présente à sa base deux trous de rivets pour fixer une poignée probablement non métallique.

Doubs. *Cademène.* — Au Musée de Besançon, avec le mobilier hallstattien d'un tumulus de Cademène, on peut voir deux belles et grandes épingles d'un type bien caractéristique de l'âge du bronze III, avec une lame de petit poignard à base munie de deux trous de rivets. Ici encore il y a mélange de mobiliers funéraires d'époques différentes.

Amancey. — Au lieu dit « Aux grands Poiriers » un tumulus a livré, avec des objets des périodes de Hallstatt et de la Tène I, une jolie petite lame de poignard bien typique de l'âge du bronze III.

1. A. Castan, *Les tombelles et les ruines du massif et du pourtour d'Alaise.* Soc. d'Émul. du Doubs, 1859.

Guyans Vennes. — Tumulus à inhumation[1] renfermant plusieurs corps. Le mobilier était le suivant : trois pointes de flèches dont une à douille et deux à soie, quatre petits clous, une lame de poignard avec deux trous pour rivets à la base, deux épingles à têtes très ornées, deux épingles, dont une percée vers le haut, la pointe engagée dans un petit parallélipipède (à angles droits) en os ornés de ronds concentriques, deux bracelets ovales plutôt côtelés que striés, plusieurs débris de bracelets, deux bouts d'andouiller de cerf. La présence d'une pointe de flèche à douille tendrait à abaisser un peu la date de cette tombelle.

AGE DU BRONZE IV.

JURA. *Châtillon (canton de Conliège).* — MM. Chantre et Savoye y signalent dans un tumulus : un bracelet, un anneau et un fragment de faucille en bronze. C'est peut-être à l'âge du bronze III qu'il faudrait rattacher cette tombelle, quoique la présence de la faucille que nous allons retrouver dans le tumulus de Lamarre, tandis que nous ne l'avons vue dans aucun des tumulus précédents, doive (malgré l'existence de la faucille dès l'âge du bronze III) nous porter à classer ces deux tombelles à la même période.

Lamarre. — Le mobilier d'un tumulus de cette commune se trouve au Musée de Lons-le-Saunier. On y voit : deux haches à ailerons, une épingle à tête globuleuse, une faucille à bouton, une tige de bronze légèrement arquée, pointue aux deux bouts, un bracelet formé d'un ruban de bronze pointu aux extrémités et enroulé en hélice suivant une dizaine de tours, un culot de bronze et un fragment de lame du même métal tranchant des deux côtés.

Les Planches (canton d'Arbois). — Dans la caverne d'où sort la source de la Cuisance quelques sépultures furent découvertes en 1825. Elles étaient accompagnées d'un long couteau à

1. *Dict. arch. de la Gaule.*

soie et à lame ondulée ornée de gravures, deux épingles, un torques funiculaire et une pendeloque (?) le tout en bronze associé à des poteries. L'un des tessons, figuré par D. Monnier, présente des filets noirs sur une pâte grisâtre. On reconnaît, d'après la gravure, que cette ornementation appartenait à une série de méandres analogues à ceux qui sont si communs sur certains vases de la civilisation de Villanova. Les sépultures étaient des inhumations.

Salins. — Dans une portion du canton de vignes dit « Chamoz », M. L. Rouget a recueilli — surtout postérieurement au défonçage nécessité par la reconstitution des vignobles — plusieurs objets en bronze. Il fit la remarque de la présence d'un grand nombre de dents humaines au même point : il en rencontre même encore actuellement de temps à autre. La présence de ces dents ainsi que celle de grains de colliers (un en bronze, deux en calcaire et deux en nacre), objets si rares dans une station tandis que ce sont des pièces plutôt fréquentes dans les sépultures, me fait croire à l'existence en ce point d'un cimetière d'une période assez avancée de l'âge du bronze. Les objets de ce métal recueillis en plus des grains de collier sont : plusieurs fragments de faucille dont une à bouton, un morceau de couteau, une petite tige pointue aux deux bouts et à section quadrangulaire ornée de traits en creux, une très jolie pointe de flèche à douille, réduction exacte des pointes de lance. La présence de ce dernier objet ne permet guère de faire remonter ce cimetière (?) jusqu'au bronze III. J'ajouterai que tout le territoire des Chamoz, mais surtout une partie située plus bas que celle dont je viens de parler, a livré d'assez nombreux objets en pierre, surtout des flèches et quelques haches.

Doubs. *La Rivière.* — Au Musée de Besançon existe un carton étiqueté « Sépultures de La Rivière », où l'on remarque surtout : une lance à douille, une hache à ailerons, une faucille, deux épingles et une spirale.

Quoique le Président Clerc signale déjà ces sépultures dans son *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, vu l'état fragmen-

taire et incomplet des objets, on peut se demander si ce n'est pas là seulement le mobilier d'une cachette de vieux bronzes destinés à la refonte.

Alaise. — Un des tumulus de « Sur Scey » a livré avec tout un mobilier gallo-romain un petit couteau de bronze de la forme ondulée ordinaire, à soie plate munie d'un trou pour rivet. Ce devait donc être un couteau fermant, si la soie est complète. Cette pièce indique donc ici la présence d'une sépulture d'une période assez avancée de l'âge du bronze, quoiqu'elle puisse peut-être appartenir à l'âge du bronze III plutôt qu'à la période IV (Fouilles Castan).

Scey-en-Varais. — Dans l'assise supérieure d'une des salles de la grotte de Scey-en-Varais découverte par M. Fournier[1] se sont rencontrés des ossements humains provenant de sépultures.

Cette station, quoique ayant livré du fer sous forme d'un petit morceau coudé (peut-être bien le corps d'une fibule à arc simple) et de clous fixés dans des plaques d'os ornementées, a rendu un mobilier appartenant bien à la fin de l'âge du bronze, poteries caractéristiques et bronzes typiques. L'absence totale d'objets rappelant ceux des tumulus hallstattiens de la région, l'absence complète de fibules (sauf peut-être le morceau de fer ci-dessus) sont à remarquer.

Certains fragments de poterie noire très fine et un peu luisante, recueillis par M. Mansion, offrent la décoration en méandres si commune en Italie sur les vases de la civilisation de Villanova qui paraît bien synchronique de la station de Scey-en-Varais. Les sépultures doivent dater exactement du moment où la grotte cessa d'être habitée.

Courchapon. — C'est bien à la fin de l'âge du bronze qu'appartiennent les sépultures de cette grotte étudiée par M. Vaissier[2]. La présence certainement accidentelle d'une fibule de La

1. E. Fournier. La grotte de Scey-en-Varais. *Revue préhist. illustrée de l'est de la France*. Janvier-février 1906.

2. Dr Girardot et A. Vaissier. *Station de la pierre polie et sépultures gauloises de la grotte de Courchapon.* Soc. Émul. du Doubs, 1883.

Tène III (M A. Vaissier la considerait déjà comme n'étant pas là en place) dans ce milieu remanié par le passage d'un ruisseau lors des grandes eaux, ne peut être aucunement un argument en faveur de leur rajeunissement jusqu'à l'époque gauloise, ainsi que l'a pensé le docteur Hamy dans son travail sur « Les premiers Gaulois », récemment publié dans *L'Anthropologie.*

L'ensemble du mobilier si semblable à celui de certaines nécropoles de la fin de l'âge du bronze (Pougues-les-Eaux notamment, comme l'a très bien constaté M. Vaissier), les types des objets de bronze tous bien reconnus comme de la fin de l'âge du bronze, les nombreuses poteries enfin présentant si bien les types caractéristiques de la même période, interdisent formellement de classer ces sépultures à toute autre époque.

Audincourt[1]. — Ici c'est une sépulture à incinération sous la surface du sol. Deux vases en terre noire, placés l'un dans l'autre, renfermaient des ossements d'enfant. Ils étaient accompagnés de deux grandes épingles à tête de pavot et à tige coudée se terminant par une spirale, ainsi que de quelques autres objets de bronze parmi lesquels un fragment de gros bracelet creux à oreillette.

Arbouans[2]. — Dans cette commune, proche de la précédente, un très grand nombre de vases entiers, en terre grossière, ont été trouvés sous la surface du sol. Quoique rien ne permette de les dater, je crois bon d'en parler ici à cause de l'analogie que présente cette découverte avec les champs d'urnes de la fin de l'âge du bronze en Alsace et en d'Allemagne.

Bélieu[3]. — Des sablières ouvertes entre Mandeure et Bélieu ont livré des sépultures de La Tène I. Avec le mobilier caractéristique de celles-ci se sont rencontrés deux vases placés l'un dans l'autre, ainsi que dans la sépulture à incinération d'Audin-

1, 2, 3. Tuefferd, *Notice sur les antiquités préhistoriques du pays de Montbéliard et de Belfort*, in Soc. Émul. de Montbéliard, 1878, et H. L'Épée, *Notes sur les dernières fouilles exécutées aux environs de Montbéliard, ibid.*, 1881.
Ne pas confondre la localité de Bélieu dont il est ici question avec la commune du Bélieu dans le même département.

court, plus quelques objets appartenant à l'âge du bronze, dont un poignard triangulaire à lame décorée de quelques filets en creux avec base munie de six trous pour rivets disposés en deux groupes de trois chacun, et une épingle courte à tête globulaire décorée de gravures. Le poignard appartient nettement au bronze II, tandis que l'épingle appartient à un type qui dans nos régions appartient plutôt au bronze IV. Y a-t-il eu là des sépultures de l'âge du bronze outre celles de La Tène I? Il est impossible de le savoir, les bronzes en question pouvant fort bien se trouver là par hasard; aussi je crois qu'il est préférable de ne pas compter Bélieu parmi les localités ayant fourni des sépultures de cette époque.

HAUTE-SAÔNE. *Beaujeu*[1]. — Deux sépultures à incinération placées sous la surface du sol et renfermant des vases en terre cuite, un vase en bronze, un grand couteau de bronze à lame ondulée et à poignée pleine très ornée, deux pièces d'ornement en bronze composée de groupes d'anneaux fixes, plus une rouelle de même métal.

Gonvillars[2]. — Dans la caverne de la Baume M. H. L'Épée a découvert des foyers avec nombreux ossements humains calcinés associés à des poteries typiques de l'âge du bronze IV et à quelques objets en bronze : deux lances à douille, une flèche barbelée à douille (avec une barbelure supplémentaire d'un côté), des épingles, une chaîne, un hameçon, une rouelle à quatre rayons et à trois cercles concentriques, un tube annelé,

1. Chastain et Pothelet, *Découverte de deux sépultures préromaines à Beaujeu*, in Soc. grayloise d'Émulation, 1901.

2. H. L'Épée, *Note sur les dernières fouilles*, etc., et Tuefferd, *op. cit.* Le *Répertoire de la carte palethn. du Jura* de MM. Chantre et Savoye signale d'autres sépultures du bronze dans ce département; mais ce sont des tumulus des deux premières périodes du Hallstattien et non réellement du bronze. L'une d'elles, indiquée sur la commune de Vers, est en réalité dans celle de Boissia au lieu dit « Plaine de Vers », bien loin de la commune de Vers.

J'ai aussi passé sous silence les tumulus de Menétrux en Joux signalés par M. L. A. Girardot, car les quelques petits tessons de poterie qu'ils ont donné pour tout mobilier ne sont même pas suffisants pour les attribuer à l'âge du bronze plutôt qu'au Hallstattien ou au Néolithique.

quelques débris du même métal et enfin quelques fusaïoles en terre cuite.

Voici le tableau récapitulatif que nous pouvons donc établir :

BRONZE I ET II

1° Tumulus.

Jura. Groupe voisin du *camp de Mesnay*; inhumation et incinération.
Groupe du *camp de Grandchamp* (*Cernans*).

Cernans (canton de Salins), groupe de Monchau Paîllou, l'Épine et les Monteilles; inhumations et incinérations (une hachette à bords droits).

Chilly (canton de Salins). Un tumulus dans les Moidons. Inhumations (un poignard).

Clucy (canton de Salins). Sur le Târtre. Quelques tumulus. Inhumations (une tige de cuivre ou bronze).

La Chapelle (*id.*). Les grandes côtes d'Onay. Trois tumulus. Une incinération et une inhumation dans l'un, les deux autres à inhumation avec un corps chacun. Le plus gros à inhumation (hache, poignard, épingle de bronze et un fil d'or en hélice).

Salins. Groupe du bois de Sery. Inhumations dans les plus gros et incinérations dans les autres. (Dans le plus volumineux un poignard et dans le même ou un autre une épingle ou agrafe.)

Doubs. *Alaise*, « Sur Scey » un tumulus (hache-marteau perforé en diorite).

Refranche. Groupe de « Sur le Mont ». Inhumations (silex taillés, poteries, etc.)

Fertans. Un tumulus (hachette en bronze à bords droits).

BRONZE III

1° Tumulus.

Jura. *Clucy*; groupe de la Chaux sur Crésille. Inhumations et incinérations (une épingle et un tronçon d'épée).

Doubs. *Cademène*; un tumulus (un poignard et deux épingles).

Amancey; un tumulus (un poignard).

Guyans Vennes. Riche tumulus (poignard, épingles, flèches, bracelets) à inhumation.

BRONZE IV

1° Tumulus.

Jura. *Chatillon*, un tumulus (bracelet, anneaux, faucille).

Lamarre, un tumulus (2 haches à ailerons, faucille, bracelet en hélice, épingle, etc.).

Doubs. *Alaise*, « Sur Scey » un tumulus (couteau).

Sépultures sous la surface du sol.

Jura. *Salins*, « Les Chamoz ». Inhumations.

DOUBS. *La Rivière.*
Audincourt. Incinération.
Arbouans. Incinérations.

HAUTE-SAÔNE. *Beaujeu.* Incinérations.

Cavernes.

JURA. *Les Planches près d'Arbois.* Inhumations.
DOUBS. *Scey en Varrais.* Inhumations.
Courchapon. Inhumations.
HAUTE-SAÔNE. *Gonvillars.* Incinérations.

Salins, novembre 1908.

M. PIROUTET et J. DÉCHELETTE.

NOTES SUR QUELQUES ANTIQUITÉS
DES MUSÉES DE GENÈVE

(PLANCHE III).

I

Parmi les objets antiques trouvés à diverses époques dans le canton de Genève[1], il en est un qui, exposé au Musée archéo-

1. Voici quelques références sur les antiquités romaines découvertes à Genève et dans le canton de Genève :

Sur L'EMPLACEMENT DE LA GENÈVE ROMAINE : Fazy, *Genève sous la domination romaine* (Mémoires de l'Institut genevois, 1867 8, p. 1 sq.); Rigaud, *Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève* (2), p. 1 sq.; Baulacre, *Œuvres*, I, p. 291 sq.; *Mitth. Zurich*, 1875, XVIII, p. 189 sq.; p. Blavignac, *Etudes sur Genève* (2), I, p. 55 sq.; 119 sq.; 132 sq.; II, p. 17 sq.; Mayor, *L'ancienne Genève*, p. 5 sq.; Galiffe, *Genève archeologique*, p. 92 sq. (cf. *Indicateur d'Antiquités suisses*, 1884, p. 49; Morel, *Genève et la Colonie de Vienne* (cf. *Rev. arch.*, 1889, p. 124); Denkinger, *Histoire populaire du Canton de Genève*, p. 15 sq. etc.

Sur le TEMPLE D'APOLLON qu'aurait remplacé la cathédrale de Saint-Pierre, Rigaud, *op. l.*, p. 13; Morel, *Mém. Soc. hist.*, XX, 1879, p. 537 sq ; *ibid.*, VI, 1849, p. 97; Mayor, *op. l.*, p. 13; Rahn, *Gesch. d. bild. Künste in der Schweiz*, p. 782; Baulacre, *op. l.*, I, p. 252 sq.; 265 sq.; en dernier lieu, résumé de toute la question, C. Martin, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1908, p. 224 sq.; Antiquités découvertes à Saint-Pierre, *Indicateur*, 1898, p. 11 sq. (Dunant); 1897, p. 50 sq. (Mayor).

TEMPLE romain qui aurait été construit sur l'emplacement actuel de Saint-Victor; Morel, *op. l.*, p. 540-1; Galiffe, *op. l*, p. 94; *Indicateur*, 1884, p. 49.

AMPHITHÉATRE hypothétique, *Indicateur*, 1904-5, p. 113, note 2.

Decouvertes romaines faites au quartier des TRANCHÉES : Fazy, Note sur les antiquites romaines découvertes sur les Tranchées (*Mém. Soc. hist.*, XII, 1869, p. 529; 1860, p. 303 sq.; Morel, *op. l*, p. 542 sq.; Gosse, *Mém. Soc. hist.*, IX, 1855, p. 86.

Découvertes romaines à l'ancien ÉVÊCHÉ : *Mém. Soc. hist.*, I, 1841; p. 211 sq.; Morel, p. 537 sq.; Rigaud, p. 11;

Restes de BAINS romains, Morel, p. 545; d'AQUEDUC, route de Chêne, *ibid.* SANCTUAIRE ROMAIN en l'Ile, *ibid.*, p. 546.

Voici quelques-uns des objets trouvés :

TERRA SIGILLATA. Nombreux fragments provenant des Tranchées. Cf. Fazy, *op. l*, p. 303 sq.; Plusieurs de ces vases ont été encore reproduits : Vulliéty, *La Suisse a travers les âges*, p. 55, fig. 116; p. 61. fig. 150; Van Muyden,

logique de cette ville, a attiré récemment mon attention[1] (*fig. 1*).

Ce n'est pas qu'il s'impose aux regards par son exécution parfaite. Au contraire, c'est une grossière sculpture taillée dans la pierre de Seyssel, qui est tout à fait impropre au travail du ciseau, et l'imagier malhabile semble avoir eu grand

Hist. de la nation suisse, I, p. 30, fig. 4; Denkinger, *op. l.*, p. 15, 19, fig.; Milliet, *Vases de Genève*, pl. 52, 52 B; 49, 46; 50-1, p. 26 sq.

M. Alfred Cartier, directeur du Musée d'Art et d'histoire de Genève, prépare une etude sur cette classe céramique.

Des fragments analogues ont eté trouvés en d'autres points du canton, par exemple à Confignon. Reber, *Recherches arch., dans le territoire de l'ancien évêché de Genève*, Mém. Soc. hist. de Genève, III, p. 306 sq., pl. III.

Quelques fragments de vases en terra sigillata, provenant des fouilles des Tranchées, se trouvent au Musée d'Annecy; *Revue Savoisienne*, 1895, p. 100 nº 5, p. 101 nº 8, p. 208, nº 94.

Fragments D'ARCHITECTURE romaine : entablements, place du Fort de l'Ecluse, *Indicateur*, 1903-4, p. 84; fragments d'un arc de triomphe, rue Verdaine, *Indicateur*, 1898, p. 100; Blavignac, *Arch. Sacrée*, pl. LXV, 2.

Petit arc de triomphe en l'honneur de Jupiter, Mommsen, *Inscriptiones confoederationis helveticae* (Mitt. Zurich, X), nº 65; Morel, *op. l.*, p. 540.

Acrotère en pierre provenant de Saint-Pierre, *Indicateur*, 1898, p. 14; 1907, p. 294, note 1; *Pro Aventico*, IX, 1907, p. 4, note 1.

Fragments de frise avec griffons, dans le socle de la chapelle des Macchabées, Baulacre, I, p. 267; Rigaud, p. 19.

Corniche corinthienne, Rues basses, Rigaud, p. 17 sq., pl. I, p. 21.

Restes d'un portique à panneaux canneles, avec corniche, rue de l Hôtel-de-Ville, Rigaud, p. 9

Cf encore sur des fragments architectoniques, *Indicateur*, 1908, p. 227 note 1; Blavignac, *Architecture sacree*, pl. II, fig. 5, 7, p. 19, 12-3, pl. I, 1, 2; Rigaud, p. 12; Galiffe, p. 196 note 2.

Fragments trouvés à Saint-Pierre : *Indicateur*, 1897, p. 50 sq.; 1898, p. 11 sq; *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 2, pl. I. A l'évêché, ci-dessus.

Atelier de FAUX-MONNAYEUR, Morel, p. 544.

Cf. encore : sur les antiquités de Genève et du canton : Reber, *Antiquités romaines de Genève*, Antiqua, 1884, p. 97; id. *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, 1901; id. *L'emplacement du temple de Saint-Gervais avant le christianisme*, 1905; Gosse, *Rapport sommaire concernant les objets archeologiques trouvés dans le lit du Rhône*, 1890.

Je ne prétends pas donner ici une liste complète des antiquites romaines qui ont été trouvees à Genève. Ce ne sont là que les références principales. J'y ai omis, entre autres, tout ce qui regarde la numismatique et l'epigraphie; les inscriptions de Genève et quelques fragments d'architecture et de sculpture viennent d'être publiés par Dunant, *Catalogue raisonné et illustré des séries gallo-romaines du Musee épigraphique cantonal de Genève*, 1909. En consultant cette bibliographie, on rencontrera fréquemment aussi la mention d'objets mobiliers, lampes, amphores, etc.

1. Inv. C. 1930. Trouvé à la Jonction. Don de M. A. Gindroz, 1864.

peine à mettre en œuvre cette matière pailletée, à gros grains, qui porte encore les traces visibles de son outil.

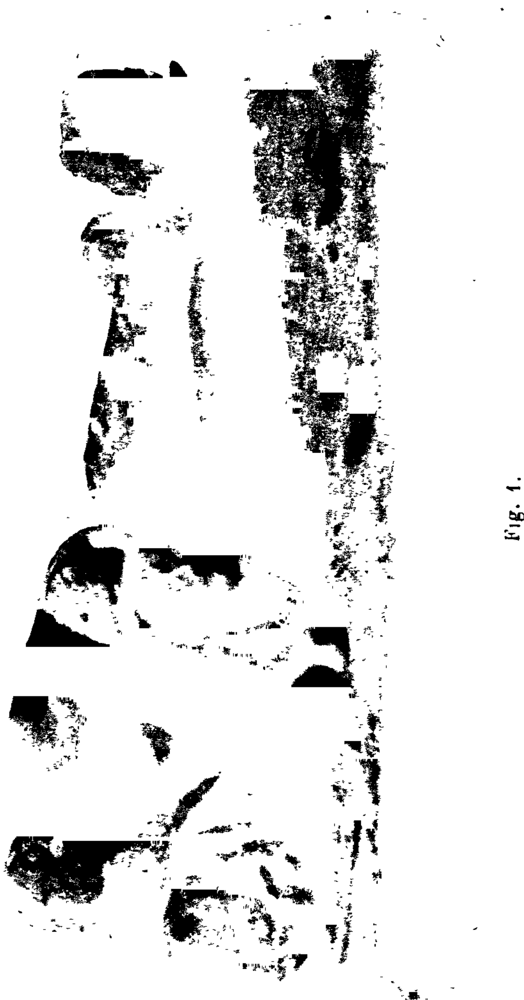


Fig. 1.

Mais tout médiocre qu'il soit, ce petit monument me paraît intéressant à cause du motif qu'il représente.

Sur une plaque rectangulaire, épaisse de 0m,02, longue de 0m,185, large de 0m,11, dort, étendue sur le flanc droit, une femme entièrement nue. La tête repose sur le bras droit replié, et un

large coussin en forme de coin soutient le haut du torse. La jambe gauche est croisée sur la droite. Elle est bien laide à voir, cette personne au corps bouffi, dont les replis de graisse sont accusés, dont le ventre est énorme, et, détail réaliste, dont le sexe est brutalement indiqué.

Du bras gauche, elle soutient un petit enfant accroupi à son côté droit, Éros, levant la tête vers elle, prêt à téter le sein gonflé qui lui est offert. Le dieu, que ses petites ailes désignent clairement, a beaucoup souffert; ses bras, ses jambes, sont en partie brisés et son visage est tout éraflé.

On aperçoit, dans un coin, vers les pieds de la dormeuse, une sorte de socle, et ailleurs encore, près des jambes, un petit tenon, détails que je ne parviens pas à expliquer.

Une femme nue, un enfant ailé. On songe immédiatement à Aphrodite et à Éros. C'est bien la démomination que porte ce groupe au Musée de Genève. Cependant, j'hésite à l'admettre.

Assurément, les personnages couchés et dormant dans une attitude semblable, c'est-à-dire le bras replié sous la tête et une jambe croisée sur l'autre, sont nombreux. A une époque déjà ancienne, la peinture connaissait les figures endormies; il doit avoir existé, dès le ve siècle, des peintures de Ménades endormies au milieu de Silènes, et l'on trouve des réminiscences de prototypes de ce genre sur des vases attiques à figures rouges. Mais, dans la statuaire, l'idée de représenter des personnages endormis n'a surgi qu'à l'époque hellénistique, au moment où l'on transpose dans le marbre des types créés par la peinture[1]. Dès lors, ils abondent. Ce sont des Amours, des Satyres, des Nymphes, des Bacchantes[2], des pêcheurs[3], des bergers[4], Endymion[5], Ariane[6], Hermaphrodite, etc.

1. Cf. Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, texte de la pl. 90; id., *Beschreib. d. Glypt.*, p. 205.
2. Cf. Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 360 (référ.); *Repert.*, II, 408.
3. Clarac, 882.
4. *Ibid.*, 741.
5. Endymion de Stockholm, *ibid.*, 586; *BB*, pl. 505.
6. *Ibid.*, 689, 726 E.

Des terres cuites montrent Aphrodite couchée[1], ou assise sur un lit avec des Éros auprès d'elle[2], mais éveillée; sur une intaille de Berlin, cependant, la déesse dort, couchée, en compagnie d'Éros[3]. Mais je ne connais pas dans la statuaire de monuments que l'on puisse interpréter d'une façon certaine comme Aphrodite endormie[4]. C'est ainsi que la prétendue Vénus de la collection Lansdowne[5] n'est qu'un Hermaphrodite mutilé[6].

Éros, sur notre groupe, semble chercher le sein. Le motif d'Aphrodite allaitant Éros est connu par une gemme[7], où la déesse est assise, tandis que son fils est debout près d'elle. Aphrodite, couchée, dormant en allaitant Éros, ne se rencontre à ma connaissance nulle part.

La position de l'enfant rappelle celle de l'enfant tétant sa mère morte, l'Amazone de Naples, telle qu'on la voit sur le dessin de Bâle[8]. Ce motif avait été sans doute emprunté par l'artiste hellénistique au groupe de la Gauloise mourante ou morte, avec son enfant auprès d'elle, œuvre d'Epigonos.

C'est encore une création de l'époque hellénistique qui présente certaines analogies avec le petit monument de Genève. Il existe en effet, dans la collection Ince Blundell, une statue dite Vénus endormie. Le personnage, presque nu, à l'exception d'une draperie qui couvre le bas des jambes, est couché sur le dos, le haut du torse un peu relevé, le bras droit pendant, le bras gauche allongé, la tête renversée sur l'épaule droite[9]. Cette

1 Kekulé, *Terrakotten von Sicilien*, pl. 25, 2-4.

2. *Nécropole de Myrina*, p. 94, 440 note 1, 520; Winter, *Die Typen der figürlichen Terrakotten*, II, p. 201, 7.

3. Furtwaengler, *Antike Gemmen*, pl. XXXII, 37, p. 164.

4. *Répert.*, II, 373, 5.

5. Clarac, 750, 1829 B.

6. Michaelis, *Ancient Marbles*, p. 439 n. 12; Roscher, s. v. Hermaphroditos, p. 2332; *Rev. arch*, 1898, I, p. 330, note 7.

7. *Compte rendu de Saint-Pétersbourg*, 1865, pl. 6, 1, p. 184; Roscher, s. v. Aphrodite, p. 419, s. v. Eros, p. 1368, I; Furtwaengler, *Antike Gemmen*, pl. 13, 4, p. 62, *Geschichte*, p. 144.

8. *Jahrbuch*, 1893, p. 122, fig. 2; *Röm. Mitt.*, 1893, p. 252, fig.; 1894, p. 246 sq.; cf. Collignon, *S. G.*, II, p. 507; Id. *Pergame*, p. 131, 209; *REG*, 1894, p. 43.

9. Clarac, 628, n° 1425 B.

prétendue Vénus n'est, comme celle de la collection Lansdowne, qu'un Hermaphrodite que la pruderie moderne a mutilé[1].

Or cet Hermaphodite était primitivement accompagné de trois enfants, dont l'un tétait son sein gauche, et qu'on a fait disparaître en même temps qu'on mutilait la statue. Voilà donc, à défaut d'Aphrodite endormie allaitant Éros, un Hermaphrodite dormant, considéré comme mère nourricière.

L'Hermaphrodite endormi nous est bien connu par une autre série de monuments où le demi-dieu est étendu sur le ventre, en proie à un rêve voluptueux[2]. En étudiant l'origine du type statuaire de l'Hermaphrodite, M. S. Reinach[3] a fort bien montré que tantôt un type féminin a influé sur celui d'Hermaphrodite, tantôt, au contraire, un type d'Hermaphrodite a réagi sur un type féminin[4]; que le motif de l'Hermaphrodite endormi, couché sur le ventre, a dû être inventé pour une figure féminine, sans doute de nymphe, mais que la sculpture en ronde-bosse, en se l'appropriant, l'a appliqué d'abord à la conception de l'Hermaphrodite endormi.

Hermaphrodite remplace Aphrodite dans un relief de Rome où il tient Éros sur son bras[5], de même que sur les pierres gravées où, couché, il est entouré d'une troupe d'Éros[6].

On pourrait donc croire que le motif de notre marbre, celui d'Aphrodite endormie allaitant Éros, a été transporté à Hermaphrodite dans la statue d'Ince Blundell. La petite sculpture de Genève aurait donc l'intérêt de présenter un type rare dans l'art grec, inconnu dans la statuaire en ronde-bosse, et de prouver une fois de plus la justesse de la thèse de M. S. Reinach, en ce

1. Michaelis, *Ancient Marbles*, n° 35, 343; *Rev. arch.*, 1898, I, *l. c.*, Roscher, s. v. Hermaphroditos, p. 2332.
2. Roscher, p. 2330 sq.; BB, pl. 505.
3. *Rev. arch.*, 1898, I, p. 321 sq.
4. *Ibid.*, p. 328 sq.
5. Saglio-Pottier, s. v. *Hermaphroditus*, p. 133; *Rev. arch.*, 1898, I, p. 331.
6. Babelon, *Catal. des Camées*, p. 32, n° 48; p. 33 n° 49, pl. VII; Roscher, s. v. *Hermaphroditos*, p. 2328; *Rev. arch.*, 1898, I, p. 331. Même motif à l'époque de la Renaissance, Babelon, n° 493-4.

qui concerne les rapports entre les types plastiques d'Hermaphrodite et d'Aphrodite, et la transposition d'un motif féminin en un motif masculin.

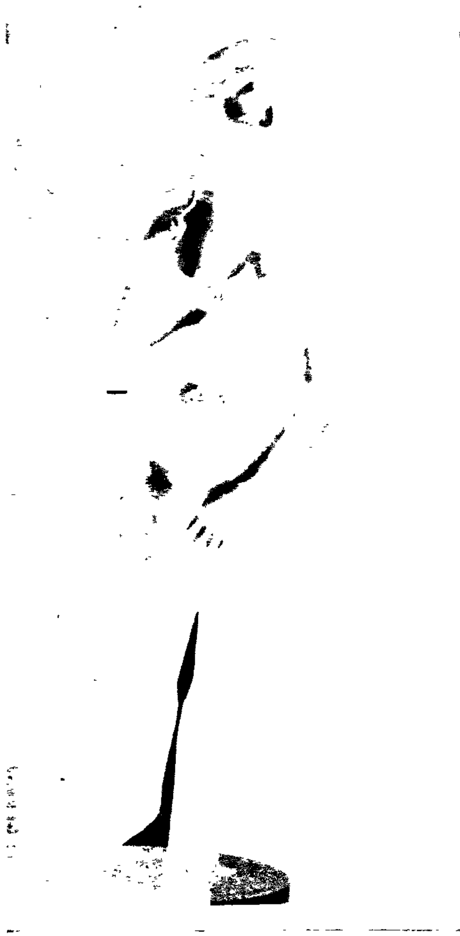


Fig. 2.

Pourtant, tout compte fait, je crois que cette hypothèse n'est pas la bonne, et qu'il faut interpréter autrement ce sujet.

La chevelure n'est pas celle, idéale, que porte d'ordinaire Aphrodite; partagée en deux bandeaux sur le front, elle forme

au sommet de la tête une couronne de tresses. C'est là une mode bien connue de l'époque impériale, qu'on voit portée par Matidie[1], par Faustine, l'épouse d'Antonin[2], et par d'autres Romaines du IIe siècle de notre ère. Ce détail est important, puisqu'il permet de dater notre petit monument. Mais une telle coiffure convient mieux à une mortelle qu'à une déesse, et à ce point de vue, on peut rapprocher du groupe de Genève une statue de femme couchée, nue, trouvée à Bornos Carina, en Espagne, qui est vraisemblablement un portrait[3].

De plus, le ventre est très gonflé. Sans doute, la grossesse peut n'être qu'apparente, provenir uniquement des formes grasses et veules que l'ouvrier à données à ce corps, et l'on remarquera que les Vénus opulentes, obèses jusqu'à la difformité, se trouvent en grand nombre parmi les terres cuites blanches gallo-romaines de l'Allier[4].

Cependant, il semble bien que la femme soit enceinte. Et l'on songe, malgré l'énorme écart chronologique, à certaines idoles égéennes de déesses-mères[5] dont l'abdomen proéminent indique la grossesse, ou à la statuette de Syros[6], d'une époque plus récente, qui montre une femme nue, enceinte, à demi-étendue.

Le sexe est brutalement indiqué. Le marbrier a insisté sur ce détail, ainsi que sur l'ampleur des formes et sur la nudité, pour bien caractériser la maternité de la femme.

Il faut donc reconnaître en elle une simple mortelle.

Il s'agirait alors d'un ex-voto, offert par une femme en couches[7] pour obtenir une heureuse délivrance, et l'on se

1. Bernoulli, *Röm. Ikonogr.*, II, 2, pl. XXXIV, p. 101, 1; Saglio-Pottier, s. v. Coma. p. 1369, fig. 1852.

2. Bernoulli, *op. l.*, pl. XLVII, p. 152, 7.

3. Reinach, *Répert. de la stat.*, II, p. 822, 4.

4. Blanchet, *Études sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, p. 44 sq.; *Rev. arch.*, 1898, I, p. 334-5.

5. *Comptes rendus du Congrès arch. d'Athènes*, 1905, p. 222-3; *Répert.*, II, p. 365.

6. *Comptes rendus*, p. 223, fig.

7. C'est ce que pense M. S. Reinach, qui a bien voulu me donner son avis sur ce petit monument.

rappelle les figures de femmes allaitant un enfant, représentées sur certaines mains votives de bronze[1], images de femmes en couches qui se seraient mises sous la protection de la main panthée. Pendant la dangereuse période de l'accouchement, on ne pouvait trop multiplier les signes de protection, pour écarter de la mère les influences malignes[2].

Ou bien, l'on songe au thème funéraire de la jeune femme morte en couches, tel que le montrait une peinture de Sicyone vue par Pausanias, qu'une stèle de Pagasae semble reproduire[3], motif qui apparaît aussi sur des lécythes funéraires attiques[4]. C'est l'opinion qui me semble la plus vraisemblable. On se souviendra que l'on voit souvent, sur les reliefs funéraires romains, la morte dormir son dernier sommeil, tandis qu'un petit Eros funèbre se tient auprès d'elle[5]. Je rappellerai encore un couvercle de sarcophage d'Arles, qui n'est malheureusement connu que par un dessin, où une femme est étendue, nue, bracelets aux bras, et dormant, tandis que sur les acrotères et la tranche du couvercle, dorment ou luttent entre eux des Eros[6], et la statue de femme demi-nue, endormie, découverte dans un tombeau d'Espagne[7].

II

La plus belle figurine de bronze que possède le Musée archéologique de Genève, est sans conteste le Dionysos trouvé en

1. Main votive d'Avenches, *Mitt. Zurich.*, XI, pl. III; Dunant, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, p. 66, n° 597, pl. X, 6: de Naples, Reinach, *Répert.*, II, p. 477, 2; de Berlin, Saglio-Pottier, s. v. *Fascinum*, p. 988, fig. 2886; du Cabinet des médailles, Babelon, *Bronzes ant.*, 1064: sur les mains panthées, *Monum. Piot.*, V, 1899, p. 182, note 2 (réf.): Blinkenberg, *Arch. Beiträge*, 1904, p. 67 sq; Saglio-Pottier, s. v. *Fascinum*, p. 988; s. v. *Panthea signa*, p. 315, note 17; Babelon, *l. c.* (référ.).
2. Cf. Frazer, *Le Rameau d'Or*, I, p. 253, 489-90.
3. *Eph. arch.*, 1908, pl. I; cf. *Rev. arch.*, 1908, II, p. 425: p. 432 (référ.); *JHS*, 1903, p. 320.
4. *Monum. Piot.*, XII, 1905, p. 173 sq.; *REG.*, 1906, p. 161.
5. Cf. Clarac-Reinach, pl. 222, 762, etc.
6. Espérandieu, *Recueil des reliefs de la Gaule romaine*, I, p. 166, n° 227. Noter cependant que l'authenticité en est contestée.
7. *Répert.*, II, p. 407, 4.

1870 à Chevrier dans la Haute-Savoie[1]. M. S. Reinach lui a réservé une place dans son *Répertoire de la Statuaire*[2] et la *Revue Savoisienne* en a donné un croquis rapide, d'après un moulage qui se trouve au Musée d'Annecy[3]. Mais ces gravures au trait, qui évoquent d'une façon satisfaisante la silhouette de l'œuvre, ne permettent pas d'en apprécier les qualités de style, comme on pourra le faire en regardant notre planche III.

L'attitude est celle de nombreuses statues et figurines de Dionysos. Le corps, entièrement nu, repose sur la jambe droite, tandis que la jambe gauche, fléchie, est ramenée légèrement en arrière[4]. Le bras droit tombe inerte; la main fermée tenait un attribut, sans doute un canthare. Le bras gauche, levé, s'appuyait sur le thyrse, dont la main garde encore le sillon. La tête est couverte d'une abondante chevelure qui, striée sur le crâne, forme d'épais bandeaux sur les côtés, et détache sur chaque épaule une longue boucle en torsade.

Les yeux sont incrustés d'argent; la pupille creuse recevait une pierre de couleur qui donnait de la vie au regard.

Une expression de mélancolie douce et rêveuse est répandue sur le beau visage du dieu, dont la tête s'incline sur l'épaule droite.

A première vue, le Dionysos de Chevrier se distingue de la masse des figurines gallo-romaines, exposées autour de lui[5], par la perfection du travail et la finesse du modelé. C'est un corps gracieux d'adolescent à la musculature délicate, et ce ne sont point encore les formes efféminées et molles que l'art grec, après l'époque d'Alexandre, prête au dieu. Il est donc

1. Inv. C. 229. Haut. 0,215.
2. *Rép.*, II, p. 785, 8. La provenance Challex (Ain) est erronée.
3. 1907, p. 33, fig. Elle est encore citée, *Pro Aventico*, III, 1890, p. 52 note 1.
4. Le pied gauche manque.
5. Le musée de Genève possède en effet un certain nombre de bronzes trouvés en Suisse ou en Savoie, dont plusieurs présentent quelque intérêt. M. A. Cartier, directeur du musée, qui a l'intention d'en faire une publication spéciale, m'a cependant gracieusement autorisé à en détacher la belle statuette de Chevrier.

impossible de faire descendre plus bas que le IVe siècle le prototype de cette statuette.

C'est la jambe droite qui soutient le poids du corps; le bras gauche levé lui fait équilibre, tandis qu'à la jambe gauche inactive, fléchie, correspond le bras droit allongé; la tête est tournée du côté du « standbein ». C'est là le rythme des œuvres polyclétéennes[1], cette harmonieuse pondération des mouvements qui apparaît par exemple dans le Doryphore.

L'influence polyclétéenne se fait sentir aussi dans la manière dont est indiquée la poitrine. Ces pectoraux, modelés par larges plans, dessinant une ligne presque horizontale, ne se voient que chez Polyclète, tandis que, plus tard, ils sont d'un modelé plus doux, plus estompés, et décrivent au bas une courbure plus accentuée.

C'est encore au Ve siècle que ramène la chevelure. Elle forme des bandeaux ondulés, séparés sur le milieu du front par une raie. Sans doute, une telle disposition se rencontre dans les têtes féminines praxitéliennes; mais on remarquera ici certains détails qui rappellent plutôt les modèles antérieurs. A droite et à gauche de la raie, les cheveux décrivent des ondulations collées au crâne et symétriques, puis les bandeaux bouffent en grosses boucles striées. Ce n'est pas ce que l'on voit par exemple sur la tête de l'Aphrodite de Cnide, où les ondulations sont plus souples et plus fouillées et ont même apparence depuis la raie médiane jusqu'aux tempes ; mais c'est ce qui apparaît dans des œuvres d'une autre tendance artistique, comme dans la tête de l'Héra de Naples[2], de l'Amazone Lansdowne[3], et ces grosses boucles sont traitées de même que dans la tête de l'Amazone du Capitole[4]. De plus, la chevelure ne décrit pas sur le front un triangle, comme dans les têtes praxitéliennes, mais un arc surbaissé, de même que dans l'Amazone

1. Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 227.
2. Reinach, *Recueil de têtes*, pl. 74.
3. *Ibid.*, pl. 53; Furtwaengler, *op. l.*, pl. VIII.
4. Furtwaengler, *op. l.*, p. 133, fig. 54.

Lansdowne, et ce détail, M. S. Reinach l'a aussi constaté sur la tête de l'Artémis de Mételin[1], qui lui paraît dériver de l'Amazone de Strongylion, artiste attique unissant l'art de Polyclète à celui de Praxitèle. M. Mahler a aussi remarqué l'influence de modèles polyclétéens sur la chevelure de l'Apollon Pythien du Louvre, qui, nous le verrons, rentre dans le même cycle artistique que le bronze du Musée de Genève[2].

A pousser plus loin encore cette analyse, on reconnaîtra l'influence polyclétéenne dans la forme même du visage, pleine et forte, dans les yeux, grand ouverts, aux paupières nettement marquées.

Mais là s'arrêtent les ressemblances avec le style de Polyclète, et c'est l'influence du style de Praxitèle qu'il faut noter dans d'autres détails. Le visage n'a pas la plénitude des têtes polyclétéennes, mais il est plus fin, plus délicat de contour. Cette expression rêveuse, au regard légèrement voilé et triste, c'est celle qu'a aimée l'art de Praxitèle. Ce corps au modelé souple, n'a plus, exception faites des pectoraux, la sécheresse de musculature du Doryphore et de ses frères, mais offre des formes plus alanguies, plus estompées ; les muscles sont dissimulés sous les chairs, les saillies sont atténuées. Tout cela révèle l'influence du style attique. Comme dit M. Mahler à propos de l'Apollon du Louvre, « c'est le charme du corps féminin qui commence à se faire sentir dans la représentation du corps de l'éphèbe »[3].

Le Dionysos de Chevrier est donc une œuvre de style mixte, et c'est avec raison que M. Mahler, en la mentionnant brièvement[4], l'a compté parmi les monuments qui témoignent de l'influence exercée par l'école argienne sur l'école attique. C'est du Dionysos de Tivoli, de l'Apollon Pythien du Louvre et des autres sculptures et bronzes réunis par M. Mahler, qu'il con-

1. *Rev. arch.*, 1904, I, p. 37.
2. *Ibid.*, 1902, I, pl. VII, p. 198.
3. *Rev. arch.*, 1902, I, p. 198.
4. *Polyklet*, p. 112.

vient de rapprocher notre statuette; on retrouve dans tous les caractères que je viens de relever, ce compromis entre la dureté parfois trop grande de l'école polyclétéenne et la mollesse parfois trop prononcée de l'école praxitélienne.

A propos de ces œuvres complexes, de ces « statues d'un style argien, mais d'un style détendu, atténué et mêlé d'atticisme » [1], on a prononcé les noms de Phradmon [2] et d'Euphranor [3]. Bornons-nous à dire, comme M. de Ridder, que ces noms peuvent « servir d'étiquettes commodes pour désigner les monuments où ce même compromis est tenté entre le style polyclétéen et le style attique » [4].

La patine est d'une belle couleur vert sombre, et n'a pas la teinte jaunâtre des bronzes trouvés en Gaule [5]. C'est celle que l'on voit par exemple sur les bronzes du Musée de Naples, qui sont des copies, sans doute faites en Grèce même, du temps d'Auguste [6]. On pourrait donc croire que le Dionysos de Genève a été fondu à cette époque par un artiste qui s'inspirait de modèles antérieurs, où se montraient les tendances artistiques que j'ai signalées. Ce n'est du reste pas la première fois que la Haute-Savoie livre des statuettes de bronze d'aussi beau style; il suffira de mentionner l'Hermès des Fins d'Annecy, imité librement du Doryphore par un artiste romain de l'époque d'Auguste [7].

III

Je mentionne encore, parmi les bronzes de Genève, les suivants :

1. Collignon, *Sculpture grecque*, II, p. 354; cf. *Rev. arch.*, 1901, II. p. 326.
2. Malhler, *l. c.*; hypothese admise par Klein, *Geschichte der Gr. Kunst*, II, p. 337 sq.
3. Furtwaengler, *op. l.*, p. 348 sq.; cette hypothèse a été combattue par M. Amelung, qui reconnaît le style d'Euphranor dans l'Apollon du Belvédère et l'Artémis de Versailles, *Rev. arch.*, 1904, II, p. 342 sq.
4. *Rev. des Et. grecques*, 1902, p. 393.
5. Cf. Furtwaengler, *op. l.*, p. 354 note 2.
6. *Wiener Jahreshefte*, 1901, IV, p. 169 sq.; cf. *REG.*, 1902, p. 406. Les bronzes d'Anticythère sont aussi des copies libres, faites pour l'exportation, de même style que ceux de Naples. *JHS*, 1903, p. 234 sq.; cf. *REG.*, 1905, p. 120.
7. Furtwaengler, *op. l.*, p. 231; Klein, *op. l.*, II, p. 152, etc.

1° Aphrodite, provenant de Palmyre[1]. Notre figure 2 rend inutile toute description de cette statuette, qui rentre dans la catégorie nombreuse et bien connue des Vénus pudiques[2].

2° Personnage masculin agenouillé[3] (fig. 3). Genou gauche en



Fig. 3.

terre, la jambe droite avancée, la tête tournée à gauche, il combattait contre un adversaire. Le poing droit tient une pierre, qu'il s'apprête à lancer; autour du bras gauche s'enroule une draperie. Les formes du corps sont robustes, la musculature de la poitrine est bien indiquée; la tête, aux cheveux en boucles

1. Musée arch. Inv. C 158. Haut. : 0,22.
2. Reinach, *Répert.*, II, p. 350 sq.; III, p. 103 sq.
3. Musée arch. Inv. C 1729. Haut. : 0,075. Provenance inconnue.

courtes, a une expression énergique, comme celle des têtes lysippiques. Il semble évident que le guerrier se défend contre un ennemi qui le terrasse ; il a perdu son arme, et tout en se



Fig 4.

couvrant encore de son bras gauche, il a ramassé une pierre, qui lui permettra de retarder le coup fatal qui le menace.

L'attitude est, à de légers détails près, celle du Gaulois agenouillé du Louvre[1] ; elle est voisine de celle de plusieurs statues de Gaulois et de Perses des ex-votos d'Attale[2]. Mais on ne

1. *BCH*. 1889, pl. I, p. 123 sq.
2. Gaulois de Venise, Perse d'Aix, Perse du Vatican ; statuette de bronze de Florence, *Ausonia*, 1908, p. 280, fig. 1.

peut croire qu'il s'agisse ici d'un Gaulois, car on ne retrouve dans la tête aucun des traits distinctifs de cette race, tels que les a su fixer l'art à partir de l'époque hellénistique.

3. Couvercle de miroir à relief[1] (fig. 4). La décoration comprend un groupe de trois personnages. Dionysos, une chlamyde jetée sur le bras gauche qui tient le thyrse horizontalement, occupe le centre de la composition et s'appuye sur Eros qui, le corps arc-bouté, soutient le dieu en proie à l'ivresse. De l'autre côté, devant Dionysos, marche une Ménade qui joue de la lyre et tourne la tête en arrière vers son compagnon. Une tresse court tout autour du relief central, et sous les pieds des personnages on aperçoit deux rosaces[2].

Le groupement de Dionysos avec Eros est fréquent[3], de même qu'avec les personnages de son thiase, Satyres, Ménades. Le dieu s'appuie souvent sur un petit Satyre, comme il le fait ici sur Eros, tandis qu'une Ménade ou Ariane occupe le côté opposé de cette composition à trois personnages[4]. Mais le type de la Ménade qui joue de la lyre dans un léger mouvement de danse est rare[5]. On pourra comparer le Dionysos et la Ménade de notre relief au groupe du cratère Borghèse au Louvre[6], où

1 Musée Fol. Catal. nº 902. Diam. 0,12. Une mauvaise reproduction est donnée dans le *Catalogue* et dans le *Musée Fol, Etudes d'art et d'histoire*, I, p. 50, fig. m. Ce monument est aussi cité, Benndorf, *Griech. und sicilische Vasenbilder*. p. 120, note 601.

La bibliographie des miroirs à reliefs est donnée par De Ridder, *Catal. des bronzes de la Soc. arch.*, p. 28, note 1. Ajouter divers travaux, entre autres : *Monuments Piot*, V, p. 77 sq. : *BCH*, 1900, p. 548 sq. (cf. *REG.*, 1902, p. 405); Staïs, *Marbres et bronzes du Musée national d'Athènes*, p. 294 sq. ; Walters, *Catal of the bronzes in the Brit. Museum*, nº 287 sq. ; *De aliquot Cracoviensis Musei principum Czartoryski monumentis*, pl. III, IV b (cf. *Rev. arch*, 1908, I, p. 446) : *Rev. arch.*, 1903, I, p. 383 sq. ; Bénédite, *Catal. des antiquités du Musee du Caire, Miroirs*, 1908.

2. D'ordinaire, en effet, le couvercle des miroirs à reliefs repoussés est orné sur son pourtour d'un fin travail ornemental. (*BCH*, 1900, p. 355.)

3. Roscher, *Lexikon*, s. v. Dionysos, p. 1142, 1143.

4. Cf. *Rev. arch.*, 1907, II, p. 251 (référ.); *Jahrbuch*, 1908, p. 45 a.

5. Roscher, s. v. Mainaden, p. 2281.

6. *Ibid.*, p. 2271, fig. 8 ; Clarac-Reinach, p. 59 ; Collignon, *S. G.*, II, p. 685, fig. 258.

Une réplique du cratère Borghèse a été récemment trouvée dans le navire

Dionysos s'appuie sur une Ménade dont l'attitude est à peu de chose près celle de notre relief, et qui, tout en jouant de la lyre, tourne aussi la tête vers le dieu.

Les caractères de style de ce relief ne permettent pas de le dater plus haut que le IIIe-IIe siècle avant notre ère[1].

W. DEONNA.

naufragé de Mahdia, et l'on voit, parmi les fragments conservés, la Menade à la lyre. (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B. L.*, 1908, p. 536 sq., fig.)

1. Cf. un miroir de Berlin, de composition analogue : Dionysos, accompagné de Pan entraînant un jeune satyre ivre. (*Rev. arch.*, 1903, I, pl. VII.)

VARIÉTÉS

Le Bison et le Taureau céleste chaldéen.

Je me suis occupé ces derniers temps à comparer l'iconographie des cavernes de l'âge du renne à celle des arts anciens des civilisations des bords de l'Euphrate et du Nil.

Feuilletant, cet à effet, le tome II de l'*Histoire de l'Art* de Perrot et Chipiez, je fus extrêmement frappé de la vue de deux figures, gravées sur un cylindre archaïque représenté fig. 337, page 681. On y lit deux fois la lutte du héros Gilgamès (autrefois dit Izdubar) contre le Taureau Céleste « à face humaine », suscité contre lui par la colère d'Istar, dont il a dédaigné l'amour. Gilgamès est d'ailleurs, comme le Nemrod de la Bible, « le fort chasseur devant



Fig. 1. — Figures de Taureaux célestes d'après des cylindres et bulles chaldéennes d'époque archaïque, et (n° 4) tête de face du même animal, gravée sur nacre, à anthropomorphisation beaucoup moins nette. 1, d'après un cylindre du Louvre. 2, d'après Allotte de la Fuye. 3, d'après Heuzey, *Mém. de l'Ac. des Insc.* 4, Musée du Louvre, environ demi-grandeur.

l'Éternel », luttant contre tous les fauves et les monstres de la montagne et du désert.

L'analogie du bovidé soi-disant androcéphale avec un bison me parut très remarquable au premier coup d'œil (fig. 1), et je m'en ouvris à M. de Genouillac, en lui demandant quelques explications sur ces figures ; il voulut bien me faire savoir que le texte relatif à la lutte entre Gilgamès où le Taureau céleste était mutilé, et qu'il y était seulement question de ses cornes et de sa longue queue ; quant à la face humaine, c'était sans doute la présence d'une longue barbe

qui avait décidé les interprètes à en parler. M. de Genouillac me communiquait en même temps la description de sceaux chaldéens très archaïques, publiées récemment par M. Allotte de la Fuye, et où le Taureau céleste était plusieurs fois figuré[1]. Les autres sujets qui s'y rencontrent sont Gilgamès, son compagnon Eabani, qui semble déguisé d'une peau de bête comme les chasseurs Boschimans et Peaux rouges, le lion, le taureau sauvage; tous sont représentés dressés sur leurs membres inférieurs, affrontés et luttant, ou bien croisés en X. Sauf Eabani, tous les êtres de ces très anciens cylindres sont des êtres réels, nous apprend M. Allotte de la Fuye; les interprétations différentes seraient fondées sur des empreintes incomplètes mal comprises. Seul, le taureau céleste ferait exception. Ce n'est sans doute pas par son corps, ni par ses pattes ou sa queue, tous parfaitement conformes à ceux d'un bœuf très velu. Est-ce par sa tête? M. Allotte de la Fuye le reconnaît : ses cornes, ses oreilles, tout le haut de la tête se rattachent à l'animalité, sa barbe touffue se confond avec les mèches de la chevelure et celles de la toison du cou et de la poitrine, *analogue à celle du Bison*. Que reste-t-il donc de si nettement humain? Les yeux et le mufle d'un bovidé vu de front ne sauraient se figurer bien différemment et éviter cette apparence de vague anthropomorphisme. M. Allotte de la Fuye a senti que la toison rappelait le bison; mais ce n'est pas la toison toute seule : cette barbe longue et fournie ne manque pas au grand ruminant; son front large et velu, aux formes bombées, n'est pas autrement fait que celui du « Taureau céleste »; ses cornes, insérées non pas comme dans les autres bœufs, tout en haut de la tête, mais latéralement, entre l'œil et l'oreille, ont précisément l'aspect que leur donnent les empreintes chaldeennes. L'identité est certaine entre le « Taureau céleste » et le bison. D'ailleurs il est traité comme les autres animaux des mêmes cylindres : il est comme le bœuf sauvage, saisi à la gorge par le lion, mis en X avec un autre bœuf sauvage, ou avec une seconde image de lui-même, comme s'il y avait quelque équivalence entre eux. Sur une coquille gravée[2] du même style (fig. 2), on le voit encore aux prises avec un



Fig. 2. — Coquille chaldéenne avec gravure du Taureau céleste, attaqué par l'oiseau léontocéphale. Musée du Louvre.

1. *Les sceaux de Lougalanda, patési de Lagash (Sirpourla)* in *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*, vol. VI, n° 4, 1907.

2. La tête de l'oiseau léontocéphale, ses pattes épaisses et trapues ne feraient-elles pas penser à l'idéalisation d'un grand rapace nocturne, comme le grand-duc

oiseau léontocéphale, qui se cramponne à son échine et lui mord furieusement les reins; cet oiseau, en d'autres cas, saisit avec ses serres de simples bœufs sauvages ou des bouquetins. Le « Taureau céleste » est donc mis sur le même pied que les autres bovidés; il peut, comme eux, être la proie du chasseur ou du lion.

D'ailleurs le bison était connu des artistes de la Chaldée : on voit trois superbes bisons en bas-relief sur une coupe archaïque en roche dure découverte à Suse par M. Jacques de Morgan (fig. 3); aujourd'hui encore, il existe dans le Caucase; à l'epoque neolithique, il vivait dans le Liban, et jusque sur la côte phénicienne, comme cela résulte des travaux du père Zumoffen.

Mais la formidable masse de cet animal avait dû impressionner les anciens chasseurs, et le rendait bien propre à jouer un rôle dans les travaux de l'Her-

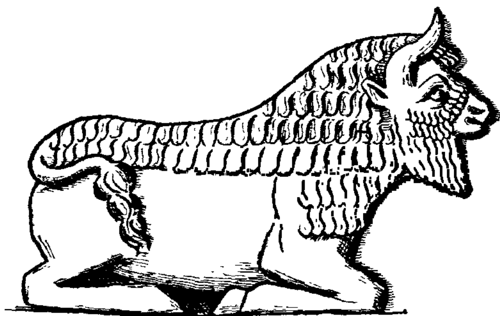


Fig. 3. — Bison sur coupe en calcaire noir d'epoque archaïque. Fouilles J. de Morgan à Suse. Croquis environ demi-grandeur.

cule chaldéen : rien d'étonnant qu'elle ait dû lui faire une place dans les antiques légendes.

Quand l'espèce fut devenue rare et se fut retirée vers le nord, les artistes, mis en face des œuvres de leurs devanciers, cessèrent d en connaître le réalisme : la barbe, le front bombé, la tête de face, furent anthropomorphisés davantage encore, jusqu'à produire ces taureaux androcéphales dont M. Heuzey a si bien étudié la seriation. Quoi d'etonnant à cela? Si l'on passait en revue les fresques ou les sculptures de *lion*, exécutées au moyen âge et jusqu'au XVIII[e] siècle, par des artistes ignorants des formes vraies de cet animal, on saisirait sur le vif l'anthropomorphisation d'un animal qui nous est familier.

Puisqu'il s'agit du bison, qu'il me soit permis de rapporter quelques faits curieux, relatifs à des interprétations erronées auxquelles ont donné lieu les des-

ou celui que nous appelons « *chat*-huant »? Les gémissements que cet oiseau mythique est censé pousser dans le vent ne rappellent-ils pas le cri plaintif des oiseaux de nuit « *ouooou* »?

sins de bison quaternaires peints à Altamira et à Font-de-Gaume. Bien que ces images soient presque toutes de profil, le front bombé, le museau busqué, la longue barbe de leur menton imitent assez parfaitement un profil assyroïde pour que toutes les personnes venues dans ces grottes nous fassent remarquer le caractère pseudo-humain de leur physionomie (fig. 4, 5). M. E. Harlé, tout paléontologiste qu'il est, a ressenti les effets de cet étrange aspect dans sa visite de 1881 à Altamira; il a noté son impression à demi-mot, en écrivant alors que « la tête de plusieurs des aurochs d'Altamira ne ressemblait à celle d'aucun animal ». Au moment où je prenais le chemin de l'Espagne pour reprendre cette étude, M. Harlé m'avait signalé l'aspect presque humain de certain bison, dont il avait autrefois pris un croquis, publié en 1902 par M. E. Cartailhac[1]. Ce croquis, d'ailleurs assez fidèle, souligne encore le profil « méphistophélique »



Fig. 4. — Têtes de Bisons de Niaux (Ariège), peintes en noir, très réduites.



Fig. 5. — Têtes de Bison des fresques polychromes de Font-de-Gaume (1, 2) et d'Altamira (3), montrant un faux aspect anthropomorphe.

d'un des grands bisons polychromes de la caverne cantabrique (fig. 6). Plus récemment, une gravure simplement tracée de tête de bison de la même grotte

1. E. Cartailhac, *Meâ culpâ d'un sceptique*, in *L'Anthropologie*, t. XIII, 1902, p. 353, fig. 2.

a été deux fois publiée, par deux auteurs différents, comme profil humain, alors qu'une étude un peu serrée et des comparaisons ne permettent pas de douter qu'il s'agisse encore du bison. Ces erreurs de lecture des anciennes fresques quaternaires peuvent être corrigées par nos connaissances zoologiques et par des rapprochements archéologiques; mais elles permettent de s'imaginer plus facilement comment le Taureau assyrien androcéphale a pu sortir sans effort

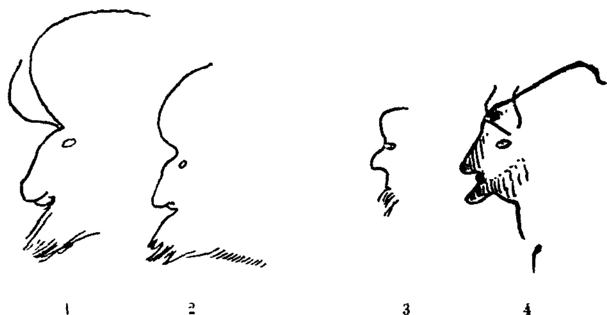


Fig. 6. — 1. Gravure de tête de bison d'Altamira, relevé Breuil. — 2. Le même, relevé comme profil humain par H. Alcalde del Rio : la corne n'a pas été vue; le dessin reste fidèle. — 3. Dessin du même, très inexact, relevé et publié par E. A. Martel (*Congrès de Périgueux*, p. 117). — 4. Croquis par M. Harlé, en 1880, du bison polychrome d'Altamira de la figure précédente.

du type original représentant le bison, lorsque l'identité de cette espèce émigrée fut oubliée des artistes du bord de l'Euphrate.

Fribourg. H. Breuil.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1909

M. Dieulafoy met en parallèle l'ensemble des deux temples découverts au Janicule et le monument religieux mazdéen connu dans l'antiquité perse sous le nom de *dâilyôgâtous*. Il montre que dans l'un et l'autre cas il y a deux sanctuaires distincts et de dispositions identiques séparés par une vaste cour.

M. Salomon Reinach communique, de la part de M. Vassits, conservateur du Musée de Belgrade, une feuille d'un diplôme militaire inédit, daté de juin 120, qui a été récemment acquise par le Musée. Le nouveau document rectifie le nom du consul de 120 et prouve que la quatrième puissance tribunice d'Hadrien se place en cette année. Il ajoute aussi des renseignements intéressants sur le recrutement des cohortes romaines.

M. S. Reinach communique ensuite, de la part de M. Vassits, un exposé des fouilles faites par ce savant à Vinča sur le Danube. On a trouvé sur ce point une succession de couches dont les plus anciennes offrent des analogies avec celles de la seconde ville de Troie, tandis que les couches supérieures contiennent des objets semblables à ceux qu'ont fournis les stations préhistoriques de Hongrie, de Roumanie, de Bulgarie, de Thessalie et même de la Crète.

M. S. Reinach donne enfin des nouvelles de la mission remplie en Égypte par M. Seymour de Ricci, qui a découvert des inscriptions grecques et latines et déchiffré plusieurs pages d'un manuscrit en langue nubienne, dont il joint une copie à son envoi.

M. Archambault fait une communication sur des sculptures rupestres de la Nouvelle Calédonie.

M. Jules Maurice fait une communication sur les discours des orateurs latins des Gaules (*Panegyrici latini*) prononcés à la cour de Constantin et sur l'évolution religieuse sous le règne de cet empereur. Il montre que, bien que Constantin se fût converti en 312, les discours officiels demeurèrent païens après cette date, et que des formules païennes persistèrent dans les actes, employées par une chancellerie et un Conseil du prince en majorité composé de païens. Pendant ce temps, l'empereur affirmait sa conversion par les faveurs dont il comblait les églises et le clergé catholiques et par l'encouragement qu'il accordait aux magistrats placés à la tête des ateliers monétaires qui inscrivaient les deux premières lettres du nom du Christ, formant un monogramme, sur l'effigie même de l'empereur. Cet acte eût été un crime de lèse-majesté si l'empereur n'eût pas été chrétien. Constantin cependant laissait toute liberté religieuse à ses sujets et à ses fonctionnaires païens, suivant la promesse donnée à la conférence de Milan. Il se contentait de favoriser le développement de l'Église catholique.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1909

M. Théodore Reinach, élu membre libre, est introduit en séance.

M. Cagnat fait connaître une découverte qui vient d'être faite à Ostie par M. Dante Vaglieri, professeur à l'Université de Rome, directeur des fouilles. Il s'agit d'un sanctuaire oriental, peut-être dédié à Sabazius, divinité phrygienne. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. Foucart communique en première lecture un mémoire sur les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace.

M. René Pichon communique quelques observations sur le huitième *Natalicium* de Paulin de Nole. Il montre que, par les arguments qu'il contient en faveur des fêtes religieuses et du culte des martyrs, ce poème est une réponse aux thèses de l'hérésiarque Vigilantius; cette constatation permet de préciser la date à laquelle Vigilantius a commencé à prêcher sa doctrine et d'en mesurer le retentissement dans le monde chrétien. — MM. Bouché-Leclercq et Jullian présentent quelques observations.

M. Adrien Blanchet fait une communication sur l'ancien trésor de l'église Saint-André-le-Bas de Vienne (Isère). Le Musée de Lyon conserve deux camées remarquables : l'un, du IVe siècle, représentant l'empereur Constant Ier, et l'autre du Xe, saint Nicolas. M. Blanchet démontre que ces camées ornaient une riche croix du moyen âge, reliquaire de la vraie croix, conservée dans l'église Saint-André et dont Peiresc fit en 1612 un croquis accompagné d'une courte notice. Le manuscrit de Peiresc contient aussi la description d'un coffret byzantin qui doit avoir disparu en 1793, en même temps que la croix.

M. Clermont-Ganneau annonce que le fonds d'acquisitions de l'Académie a permis d'acquérir un petit alabastron avec l'inscription : « Cinnamone de chez Krinippos », et un sceau en hématite, de forme conique, portant gravé en caractères araméens archaïques le nom de Abyehaï, fille de Yanhoum, probablement d'origine juive.

SÉANCE DU 5 MARS 1909

M. Perrot, secrétaire perpétuel, annonce que M. Adrien Blanchet offre à l'Académie un document qui intéresse son histoire. C'est une double feuille, imprimée à Paris chez la veuve d'Antoine Lambin, quelques semaines après qu'avait été édicté, en 1701, le règlement obtenu par l'abbé Bignon, auquel l'Académie doit, à peu de chose près, la constitution qu'elle a gardée jusqu'à la Révolution. Cette feuille porte comme titre : *Au Roy fondateur et protecteur de l'Académie royale des médailles et des inscriptions*. Les gravures qu'elle contient (un projet de médaille et un médaillier ouvert) sont accompagnées d'un madrigal et d'un sonnet.

M. Henri Cordier appelle l'attention de l'Académie sur la collection d'antiquités rapportées du Pérou par le capitaine Paul Berthon et exposées pendant quelques jours au Musée d'Ethnographie du Trocadéro. Faute de place, cet établissement n'a pu accepter le don que voulait lui en faire M. Berthon; il a

dû se contenter de faire un choix. Cependant le reste de la collection restera en France; M. Berthon l'a cédée à M. le Dr Capitan pour un prix minime. — M. Cordier communique ensuite une note de M. Berthon sur des instruments de musique du Bas-Pérou.

M. de Mély communique un jugement du 27 juin 1457 qui, conformément à une ordonnance brugeoise du 1er avril 1426, condamne plusieurs enlumineurs à l'amende, pour n'avoir pas signé les œuvres qu'ils avaient mises en vente. Il en résulterait que non seulement les miniaturistes ont signé leurs œuvres, mais qu'ils étaient punis lorsqu'ils ne le faisaient point. Une ordonnance du 21 mars 1500 confirma cette obligation ; elle est suivie des signatures des miniaturistes reçus maîtres dans l'année, qui accompagnent leur nom des marques par eux adoptées : « Grâce à elles, dit M. de Mely, j'ai pu découvrir que presque tous les manuscrits portent à la première page une marque ou des initiales; dès aujourd'hui, j'en apporte 26 ». Les typographes n'ont donc fait qu'emprunter aux miniaturistes la tradition qui existe encore.

M. Ebersolt expose les principaux résultats de sa mission à Constantinople. Au cours de cette mission, il a relevé avec M. Thiers, architecte, un groupe d'églises byzantines dont la plus ancienne date du ve siècle. Ces églises s'échelonnent sur un espace de dix siècles et présentent les types architecturaux les plus variés, depuis la basilique primitive jusqu'à l'église à croix grecque sous ses multiples aspects. — M. Ebersolt montre ensuite des photographies des mosaïques de Féliyé-Djami et de la colonne de Marcien. Sur le soubassement de cette colonne subsiste, mutilée, une Victoire ailée qui est un des exemplaires les plus précieux de la sculpture du ve siècle. — M. Dieulafoy présente quelques observations.

M. Massignon fait une communication sur le château d'El-Okhaïdir, château des rois de Hirah, en Mésopotamie. — M. Dieulafoy présente quelques observations.

SÉANCE DU 12 MARS 1909

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique une lettre du Directeur de l'École française d'Extrême-Orient annonçant que le gouvernement de l'Indo-Chine a mis à sa disposition un nouveau local pour le Musée.

M. Paul Foucart fait une seconde lecture d'un mémoire sur la politique des Athéniens dans la Chersonnèse de Thrace pendant le ive siècle.

M. Ad. Thiers, architecte, présente une série de dessins et relevés des édifices religieux byzantins de Constantinople déjà signalés à l'Académie par M. Ebersolt. Les édifices relevés, d'époques différentes, s'échelonnent sur une période allant du ve au xive siècle et embrassant ainsi l'histoire presque complète de l'architecture à Constantinople. M. Thiers montre les dessins relatifs à l'église Saint-Serge qui n'avait jamais été étudiée en détail et qui offre de curieuses particularités de construction.

M. Théodore Reinach fait une communication sur une inscription récemment découverte dans l'île d'Amorgos, intéressante pour l'histoire du droit hypothé-

caire grec. Cette inscription est le plus ancien exemple d'une rente constituée. M. Reinach discute quelques restitutions proposées par les premiers éditeurs et éclaircit le sens de certaines dispositions du texte. Les fonds prêtés à hypothèque rapportaient 10 pour 100 et ne pouvaient être ni remboursés ni réclamés.

SÉANCE DU 19 MARS 1909

M. Paul Foucart termine la seconde lecture de son mémoire sur les Athéniens dans la Chersonnèse de Thrace.

M. Jean Beck, docteur de l'Université de Strasbourg, fait une communication sur les mélodies des troubadours et des trouvères français du XIe au XIVe siècle. Il exécute, avec accompagnement de piano, quelques-unes des chansons qu'il a citées au cours de son exposition. MM. Théodore Reinach et Louis Havet présentent quelques observations.

SÉANCE DU 26 MARS 1909.

M. Perrot communique une lettre de M. Paul Gauckler, datée du 15 mars, et relative à ses fouilles du Janicule. Sous le premier temple syrien il a été découvert un second sanctuaire du même genre. C'est à celui-ci qu'ont appartenu les belles statues trouvées au cours de la récente campagne et les diverses inscriptions et ex-voto mis au jour il y a deux ans dans un terrain contigu, celui de la villa Wurtz. Dans ce même sanctuaire, on a reconnu, très bien conservé, le local destiné aux ablutions rituelles, le *delubrum*, dont la destination est nettement indiquée par les canaux qui y amenaient une eau pure et qui pourvoyaient à l'évacuation des eaux souillées. Il y a là des dispositions dont on ne connaît pas d'autre exemple et qui rappellent, d'une manière frappante, celles que l'on rencontre dans le voisinage de toutes les mosquées. Le plus ancien des deux temples, celui de Gaïonas, est daté approximativement du règne de Commode par une tuile estampillée, qui forme le seuil de la porte des latrines. Cet édifice paraît avoir été plus vaste et plus riche que le sanctuaire du IIIe siècle.

M. Clermont-Ganneau annonce une très importante découverte faite à Nazareth, en Galilée. Des fouilles entreprises par le P. Prosper-Marie Viaud, supérieur du couvent franciscain de cette ville, ont fait retrouver, sous l'église actuelle, les substructions de l'ancienne basilique des Croisés. On y a recueilli, entre autres objets, cinq chapiteaux de forme polygonale, ornés sur toutes leurs faces de magnifiques sculptures représentant une vingtaine de scènes allégoriques ou illustrant des récits évangéliques. M. Clermont-Ganneau communique d'excellentes photographies de cette suite de hauts reliefs, spécimens jusqu'ici uniques de l'art médiéval importé en Terre Sainte par les Croisés.

M. le comte Robert de Lasteyrie communique une note sur la cathédrale de Reims à l'époque carolingienne.

M. Paul Monceaux expose les principaux résultats de ses recherches sur l'épigraphie donatiste. On a récemment découvert dans l'Afrique du Nord un assez

grand nombre d'inscriptions qui intéressent directement l'histoire du donatisme et qui désormais constitueront une classe à part dans l'épigraphie chrétienne. Pour reconnaître les documents d'origine schismatique, il faut prendre pour base l'étude des formules connues comme étant donatistes. On doit donc éclairer les inscriptions par la littérature polémique. Parmi les documents épigraphiques donatistes ou antidonatistes, on distingue quatre groupes : 1° les inscriptions qui reproduisent la devise des schismatiques, *Deo laudes*; 2° les inscriptions monumentales qui se rapportent aux polémiques entre les deux partis; 3° les inscriptions relatives aux martyrs honorés par les dissidents; 4° l'épigraphie funéraire. Dans chacun de ces groupes figurent de curieux documents dont quelques-uns sont encore inédits et qui fournissent une contribution importante à l'étude des polémiques religieuses dans l'Afrique du IVe s. ou du commencement du Ve siècle avant J.-C.

M. l'abbé H. Breuil étudie les peintures rupestres qu'il a relevées dans le bassin inférieur de l'Ebre, à Cretas (Aragon) et à Cogul (Lerida). Elles sont sous de petits abris de roches gréseuses; au voisinage, sont de petites stations à silex magdaléniens. A Cretas, les peintures figurent des cerfs, très remarquablement dessinés, des bouquetins et un bœuf; chaque silhouette est en teinte unie rouge ou noire. A Cogul, il y a une harde de cerfs et de biches et des bouquetins de même style, ainsi qu'un bison et un élan; on y voit aussi une chasse au cerf d'un dessin très barbare, et deux autres scènes où apparaissent de nombreuses figures humaines. La première représente trois bœufs sauvages, en noir et rouge, pourchassés par deux chasseurs vêtus de robes. La seconde représente une scène d'initiation ou de danse, où neuf femmes, le torse nu, mais portant de longues jupes collantes, évoluent autour d'un petit homme noir, ne portant que des jarretières. Les animaux de ces fresques rappellent en général ceux de certaines cavernes de l'Ariège, mais ils sont beaucoup plus petits. Les figures humaines sont inséparables des premières; elles forment un ensemble très original, fournissant des renseignements sur les vêtements à la confection desquels on employait, à l'époque magdalénienne, les jolies aiguilles recueillies dans les grottes de l'âge du renne.

M. Perrot fait hommage, au nom de M. le duc de Loubat, d'un plan des fouilles de Délos exécuté par M. Convers.

Léon DOREZ.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 6 JANVIER 1909

Après le discours d'usage prononcé par M. Martha, président sortant, M. Prou occupe le fauteuil de la présidence.

Sont élus associés correspondants honoraires à l'étranger : MM. Pirenne, professeur à l'Université de Gand (Belgique) ; Michaelis, professeur à l'Université de Strasbourg, et M. de Geymuller, correspondant de l'Institut à Baden-Baden.

M. C. Enlart, membre résident, fait une intéressante communication sur plusieurs monuments archéologiques de la ville de Messine qu'il a étudiés et photographiés et qui paraissent avoir disparu dans le cataclysme récent.

SÉANCE DU 13 JANVIER 1909

M. le baron de Baye lit une note sur une sépulture barbare de la commune d'Ormoy-sur-Aube (Haute-Marne).

M. Mayeux étudie une clef de voûte de la chapelle Saint-Loup et Saint-Pierre de Salles-la-Source (Aveyron).

M. Boinet fait une communication sur un bras reliquaire de Saint-Florentin et sur une sculpture de Charleville (Marne).

M. Deshoulières étudie une crosse abbatiale de Chezal-Benoît (Cher).

M. Heron de Villefosse communique l'empreinte d'une pierre gravée découverte dans le Puy-de-Dôme et signale ensuite une nouvelle douille de bronze de l'époque romaine.

M. Mazerolles lit une notice sur M. Anatole de Barthélemy.

SEANCE DU 20 JANVIER 1909

M. Joseph du Test étudie le manuscrit des Grandes Chroniques de France conservé à la bibliothèque de Saint-Omer, qu'il compare avec celui de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg.

M. Enlart fait connaître deux objets conservés à Londres et à Bruxelles qui sont des épaves de l'ordre chypriote de l'Épée créé par le roi Pierre Ier de Lusignan.

M. Ruelle signale l'intérêt d'un passage d'un livre sacré sur les décans conservé à la Bibliothèque nationale pour l'histoire de la glyptique hermétique.

M. Monceaux donne quelques détails sur un plomb byzantin trouvé en Algérie.

M. Martroye expose ses raisons de modifier la chronologie relative à une entrée solennelle du général Bélisaire à Byzance après ses victoires contre les Goths.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1909

M. de Mély fait une communication sur les miniatures d'un manuscrit de Bruges.

M. Espérandieu décrit un monument mérovingien découvert à Poitiers par le R. P. de la Croix.

M. Stein étudie la biographie des ancêtres du peintre Clouet.

M. Pallu de Lessert fait une communication sur certains privilèges d'ordre politique dont jouissaient les membres de la Société des Antiquaires de France au temps du régime censitaire.

M. P. Monceaux, au nom de M. A. Merlin, communique des inscriptions chrétiennes de Tunisie trouvées à Tabarka et à Testar.

M. E. Cherron communique des notes biographiques sur un sculpteur de Bourges au XVIIe siècle, Jean Lafrimpe.

SEANCE DU 3 FÉVRIER 1909

M. Lacombe communique un placard d'indulgence conservé à la Bibliothèque nationale. Ce document, qui provient du couvent des Cordeliers de Dijon, a été imprimé à Metz entre le mois d'octobre 1481 et le mois de juillet 1482.

M. P. Monceaux, au nom du R. P. Delattre, communique de nouveaux plombs byzantins trouvés à Carthage.

M. Maurice présente quelques observations sur les monnaies de l'atelier de Tarragone du temps de Constantin qui offrent des signes chrétiens.

M. Stein fait une communication sur les dates de la construction et de la consécration de la cathédrale du Mans. Cet édifice a été construit au XIIIe siècle par l'architecte Thomas Toustain et un autre architecte inconnu.

M. Mayer communique la photographie de l'église de Bérou-la-Mulottière (Eure-et-Loir) qui date de la Renaissance.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1909

M. Roman communique un mémoire sur les dessins de sceaux de la collection de Gaignières à la Bibliothèque nationale.

M. le comte de Loisne étudie un bas-relief du musée d'Arras qui représente la Vierge et l'Enfant Jésus (fin du XIVe siècle.)

M. Enlart communique des spécimens de monnaie du musée de Douai, XVe siècle.

M. Mirot communique des lettres d'anoblissement accordées en 1379 par Charles VI à Bernudo di Cino.

M. Mayeux présente quelques remarques sur le sens du mot Cementarius.

SÉANCE DU 17 MARS 1909

M. Cosset fait une communication sur la charpente de la cathédrale de Messine.

M. Monceaux communique, au nom du R. P. Delattre, une boucle de bronze trouvée en Tunisie.

M. Monceaux communique et étudie des inscriptions chrétiennes récemment découvertes par M. le commandant Guérin à Henchir El-Begueur (cercle de Tebessa).

M. l'abbé Corbiere montre à la Société deux tableaux qu'il a récemment acquis à Rome et qui représentent saint Benoît et la Vierge.

SÉANCE DU 24 MARS 1909

M. Roman communique, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale un devis pour la fabrication d'une tapisserie commandée par la Chancellerie de France en 1536.

M. Prinet communique des sceaux du XIIIe siècle et montre comment le timbre héraldique s'est formé par la réduction du type équestre des sceaux.

M. Destrée communique le résultat de ses recherches sur les œuvres d'un artiste flamand du XIVe siècle, Juste de Gand.

M. Dumuys entretient la Société d'un retable polychrome en pierre qu'on vient de decouvrir dans une chapelle de l'église Saint-Aignan, à Orléans, et qui represente une *Piété*.

M. Dumuys présente encore des observations sur les recherches relatives à l'étendard de Jeanne d'Arc.

M. de Charencey étudie les diverses étymologies proposées pour le nom de La Trappe.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

August Mau.

Pompéi et la science ont perdu l'excellent Mau (1840-1909), le meilleur connaisseur, avec Fiorelli, des villes ensevelies par le Vésuve. Comme Félix Ravaisson, qui devait vivre bien plus longtemps que lui, Mau, tout jeune, avait été déclaré poitrinaire par les médecins ; Ravaisson se rétablit à Pise, Mau à Rome et à Naples. Depuis 1873, en qualité d'auxiliaire de l'Institut allemand, il résida en Campanie et devint bientôt l'autorité par excellence pour les fouilles de Pompéi, dont il rendit compte dans une longue série d'articles. Son *Guide à Pompéi*, son édition du *Pompéi* d'Overbeck, son *Pompéi dans la vie et dans l'art* (en anglais et en allemand) sont entre les mains de tous les archéologues, qui lui doivent aussi deux volumes indispensables du catalogue de la bibliothèque de l'Institut allemand à Rome. Sa grande découverte personnelle, à laquelle son nom reste attaché, est celle des quatres styles décoratifs qui se sont succédé à Pompéi. Mau était un laborieux et un modeste; mal rétribué pour son travail, menant presque la vie d'un *contadino*, il ne chercha jamais à se pousser dans le monde, à conquérir la gloire ou la fortune. Je me souviens que Furtwaengler me citait un jour Mau et Lolling comme exemples de savants qui n'étaient pas recompensés suivant leurs mérites. Mau a été enlevé par l'influenza trois jours après sa femme, le 6 mars dernier. En quelque lieu que doive reposer sa dépouille, son ombre ne cessera d'errer parmi les ruines de Pompéi; il était un *genius loci* et le restera[1]. S. R.

Les fouilles récentes en Assyrie et en Babylonie.

M. le prof. Morris Jastrow, de Philadelphie, a résumé, dans la *Nation* de New-York (11 mars 1909), les résultats des fouilles de la Société orientale allemande, tant à Babylone au sud qu'à Assur au nord. Babylone devint la capitale de la Babylonie du temps d'Hammurabi (vers 2000) ; Assur, qui existait déjà à cette époque reculée et qui fut le berceau de la puissance assyrienne, resta une ville importante, même après que la suprématie politique eut passé à Caleh d'abord, puis à Ninive. Les fouilles du sud ont été conduites par Rob. Koldewey, celles du nord par Walter Andreae. M. Jastrow remarque que ces savants ne font pas de « réclame », ne recherchent pas les découvertes sensationnelles, mais poursuivent leurs travaux avec méthode, étudiant d'une manière complète les substructions que les fouilles mettent au jour. Les fonds sont fournis par les mille membres de la Société orientale et, en particulier, par un

1. M. L. Pollak a consacré une notice émue à Mau dans la *Gazette de Francfort* du 11 mars.

de ses plus riches protecteurs, le banquier James Simon; l'empereur Guillaume II donne aussi annuellement plusieurs milliers de marks, le prof. Fried. Delitzsch l'ayant vivement intéressé à ces recherches par une longue série de conferences faites à Berlin et ailleurs.

A Babylone, où les excavations ont commencé en 1899, un des principaux resultats a ete la découverte de la voie sacrée des processions conduisant, à travers la ville, au temple de Marduk. Chaque année, au premier de l'an, le dieu Nebo, domicilie à Borsippa, vis-à-vis de Babylone, venait par ce chemin rendre hommage à la divinité principale de Babylone. Cette *via sacra* était pavée de briques émaillées, sur lesquelles étaient figurés des lions. La porte d'Ishtar, conduisant également au temple de Marduk, a été explorée avec le plus grand soin Les murs étaient couverts de briques émaillées, avec des images de dragons et de taureaux, auxquelles il est fait allusion dans une des visions d'Ezechiel. Les temples et les palais sont presque entièrement ruinés; on a cependant identifié le grand temple de Marduk, un temple du dieu solaire Ninib et un temple de Nin-Makh « la grande dame » (Ishtar). Ces temples entouraient le sanctuaire de Marduk et constituaient un vaste quartier réservé aux dieux. Le caractère général des temples babyloniens est le suivant : par une porte centrale on accède dans une grande cour entouree de petites chambres, demeures des prêtres, magasins et salles de classe (école du temple); cette cour conduit à une seconde cour, d'où l'on pénètre dans la *cella* contenant la statue de la divinité principale. L'analogie de cette disposition avec celle du temple de Salomon à Jérusalem est remarquable; l'influence, directe ou indirecte, ne peut être contestée.

Les fouilles, au début, ont surtout fourni des documents sur la dynastie néo babylonienne, fondée en 625 par Nebopolassar, père de Nebuchadnezzar, et qui dura jusqu'à la conquête de Cyrus (539). On attribuait le manque de vestiges plus anciens aux ravages de Sennachérib, roi d'Assyrie, qui, pour châtier les Babyloniens révoltes, detruisit leur ville en 689 et l'inonda. Mais, tout récemment, on a exhumé une série de tablettes cunéiformes appartenant à la première dynastie babylonienne, dont le sixieme monarque fut Hammurabi. Ces tablettes sont surtout des pièces de comptabilité. Parmi les autres documents épigraphiques, M. Jastrow cite un cylindre de Nebopolassar et une pierre terminale du XIIe siècle; parmi les monuments figurés, des terres cuites représentant Ishtar avec un enfant à son sein : une tablette de pierre à reliefs (scènes d'incantations contre les démons); enfin et surtout une stèle avec l'image d'un dieu hittite et une inscription hittite, trophée de victoire transporté a Babylone vers 1400.

Les fouilles d'Assur ont commencé en 1903. On a découvert le temple du dieu Ashur, exploré la tour à etages ou *Zikkurat* et le temple dédié aux deux dieu Anu et Adad. Il y avait là deux tours à étages, dédiées l'une à Anu, dieu celeste, l'autre à Adad, dieu de l'orage. Dans la cour intérieure était un puits sacré et au delà, vers le nord-ouest, une longue salle contenant les statues des deux dieux. L'un d'eux, Adad, tenait un foudre bifide en or, dont on a retrouve une partie. Le temple d'Adad remonte au XVIIIe siècle av. J.-C. Près du mur

extérieur de la ville on a déblayé un « palais des fêtes » (*bit akiti*), élevé par Sennachérib en l'honneur d'Ashur. A la fête du nouvel an, celébree au printemps comme à Babylone, la statue d'Ashur était transferée dans cet édifice. Le nouvel an commémorait la défaite du monstre Tiamat et l'établissement de l'ordre dans l'univers. En Babylonie, ce haut fait était attribué à Marduk, tandis qu'en Assyrie on en faisait honneur à Ashur qui, pendant les cérémonies, siégeait dans le palais des fêtes, entouré des statues des autres dieux. La *cella* de ce palais est très grande, sans doute parce qu'elle recevait annuellement la visite d'un grand nombre de dieux.

Au cours des fouilles d'Assur, on a découvert beaucoup de maisons particulières, comprenant des caveaux dans lesquels etaient ensevelis les membres de la famille. Ainsi, en Assyrie comme dans le monde classique, les demeures des vivants furent autrefois celles des morts. La crémation et l'inhumation étaient également employees: il y avait plusieurs modes d'inhumation. Le corps était tantôt introduit dans un sarcophage d'argile, tantôt étendu sur le sol, tantôt muré entre deux couches d'argile. Le sol des maisons était forme de terre battue; les cours étaient pavées avec des cailloux, des pierres concassées ou des briques, combinés suivant des modèles decoratifs. L'hygiène n'etait pas ignorée; même les plus simples maisons sont pourvues d'une conduite de décharge aboutissant à l'égoût de la rue. Les rues étant étroites et irregulières, les maisons communiquent parfois avec elles par des allées. Un trait caractéristique des maisons est une grande cour attenant a la pièce principale; on accédait à cette cour par une sorte de corridor, partant de l'entrée. Dans ce corridor se trouvait généralement une meule fixe, qui servait à broyer le grain. On a trouvé des traces d'escaliers montant aux toits. Le nombre des pièces est naturellement très variable; une grande maison n'en avait pas moins de 27, groupées autour de la cour centrale, entre autres une chambre de bain.

Les inscriptions recueillies à Assur ont notablement accru nos connaissances sur l'histoire de cette ville: elles nous ont révélé, entre autres, le nom d'*Ushpia*, le plus ancien roi-prêtre d'Assyrie, qui doit se placer vers 2100 av. J.-C.

S. R.

Les œuvres d'art de Messine.

On a retrouvé à Messine un grand nombre d'œuvres d'art enfouies sous les décombres. Le professeur Salinas avait eté charge de cette mission par le ministère de l'Instruction publique. Après deux jours de travail, il réussit à sauver le triptyque d'Antonello de Messine, daté de 1463. Les volets representant saint Grégoire et saint Benoît ont été endommagés par la chute des materiaux; la *Madone* de la partie centrale est à peu près intacte. Trois tableaux flamands sont indemnes. Soixante-quatorze des vases fabriques en 1568 à Urbino et Faenza pour la pharmacie et l'hôpital civil, ainsi que le trésor de la cathédrale, riche en ouvrages d'orfèvrerie du XVe siècle, en joyaux et en emaux, ont été mis en lieu sûr. Enfin on a retrouve les manuscrits grecs et les incunables de la Bibliothèque.

L. H.

(*Chronique des Arts.*)

Chypre.

M. Claude Delaval Cobham a publié, sous le titre *Excerpta Cypria*, un recueil considérable de textes de voyageurs et d'archeologues modernes sur le passé et le présent de l'île de Chypre. On y trouve une bibliographie de l'île, comprenant celle de la fameuse controverse sur les fouilles de Cesnola, qui mériterait d'être l'objet d'un mémoire spécial.

S. R.

Marbres antiques au Musée d'Edimbourg.

Le musée de peinture d'Edimbourg ne renferme pas que des tableaux. On y trouve aussi quelques marbres antiques dont il n'existe pas de catalogue. En voici une liste sommaire que je transcris de mon carnet de voyage :

Torse d'Aphrodite pudique, demi-grandeur nature, provenant de la collection Torrie.

Torse de Dionysos, demi-grandeur nature.

Statuette d'Aphrodite drapée, fort mal restaurée.

Curieuse statuette d'Aphrodite, incomplète de la tête et des bras; debout, le haut du torse nu, la déesse a le pied sur un dauphin.

Statuette de femme drapée. Très beau style.

Tête d'éphèbe trouvée pres de Thèbes et donnée par Sir T. D. Gibson Carmichael. OEuvre remarquable apparentee à la tête de Bénévent et où la technique un peu sèche du bronze est très reconnaissable.

MM. Michaelis Ancient marbles, p. 721) signalait brièvement deux bas-reliefs attiques chez Lady Mary Ruthwen à Winton Castle (Ecosse); elle les a legués depuis lors au Musée d'Edimbourg. L'un, d'époque romaine, porte sur le fronton l'inscription

ΚΛΑΥΔΙΑ
ΑΦΦΕΙΝ ΕΚΜΕΛΙΤΕΩΝ

L'autre semble du troisième siècle avant l'ère chrétienne et porte sur la plinthe le nom

Α Ρ Ι Σ Τ Ο Μ Α Χ Η

Je n'ai réussi à me procurer de photographie d'aucun de ces marbres.

SEYMOUR DE RICCI.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlandischen Gesellschaft.* — Jacobi, *L'Alamkârasarvasva de Ruyyaka.* — Weissbach, *Chronologie néo-babylonienne et achéménide.* — Bloch, *Quelques représentations d'anciennes divinités indiennes.* — E. von Mülnen, *Le tombeau d'Aboulféda à Hama.* — Strauss, *Le style des parties philosophiques du Mahâbhârata.* — Bloch, *L'époque de Kâlidâsa.* — Wulff, *La gradation des radicaux en malais.* — Schlögl, *La métrique hébraïque biblique.* — Praetorius, *Le he parasitaire en minéen.* — Seybold, *Miscellanées.* — Ungnad, *Le nom de Sennacherib* — Charpentier, *Sur les contes indiens.* — Praetorius, *Etymologies éthiopiennes.* — Yabouda, *Le livre samaritain de Josue.* — Bibliographie.

— *Zeitschrift des deutschen Palastina-Vereins*, t. XXXII, fasc. 1 et 2. — Hagemeyer, *Gibea, la ville de Saul.* — Blanckenhorn. *Etudes sur le climat de la vallée du Jourdain.* — Nestle, *Petites notes.* — Bibliographie.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palastina-Vereins*, 1908, n° 6. — Thomsen, *Les fouilles anglaises en Palestine.*

— *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXXIII, janvier-février 1909. — Ce cahier est tout entier rempli par un *Rapport sur un voyage d'exploration dans le Pont et en Cappadoce*, par M. Grégoire, pensionnaire de l'École française à titre étranger. Ce rapport ne donne qu'une partie des textes qui ont été recueillis par l'explorateur et ne donne ceux qu'il reproduit qu'en caractères courants. La publication intégrale de tout le butin épigraphique est réservée aux *Studia Pontica* de M. Cumont, qui avait fait les frais du voyage. La seconde partie du rapport renferme des détails intéressants sur plusieurs églises rupestres de la Cappadoce et des photographies bien venues de quelques-unes des fresques qui les décorent, fresques qui paraissent dater des xe et xie siècles. Trois planches donnent le relevé des itinéraires de M. Grégoire. En appendice, des *Notes sur le dialecte de Farasha*. Il s'agit d'un dialecte grec, très différent de la langue commune, où l'on a voulu, à tort, paraît-il, retrouver des restes de l'ancienne langue cappadocienne.

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du 1er février 1909* : *Trois portraits inédits de Marie-Antoinette*, par M. P. de Nolhac. — *Les recentes acquisitions du département des peintures au Musée du Louvre* (1907-1908) (2e article), par M. Paul Leprieur. — *Peintres-graveurs contemporains* : *Walter Zeising*, par M. Pascal Forthuny. — *Le Sentimentalisme dans la peinture française, de Greuze à David* (1er article), par M. Louis Hautecœur. — *Une Exposition documentaire en Pensylvanie*, par Mrs Una Mc Mahan. — *Courrier de l'art antique*, par M. Salomon Reinach. — *Bibliographie* : *Le Voyage d'Eugène Delacroix au Maroc* (Jean Guiffrey et A. Marty), par M. E. M.-N. ; *Auguste Rodin, l'homme et l'œuvre* (Judith Cladel), par M. C. R. — Cinq gravures hors texte : *L'Enfant au toton* (*Gabriel Godefroy*), par Chardin (Musée du Louvre) : photo gravure. — *Le Jeune homme au violon* (*Charles Godefroy*), par Chardin (Musée du Louvre) : photogravure. — *Un coin du vieil Hambourg*, eau-forte originale de M. W. Zeising. — *Vue des environs de Mequinez*, aquarelle de l'album d'Eugène Delacroix (Musée du Louvre) : héliotypie en couleurs Fortier et Marotte. — *Etudes de Marocains prises à Mequinez*, aquarelle de l'album d'Eugène Delacroix (Musée du Louvre) : héliotypie en couleurs Fortier et Marotte. — 41 illustrations dans le texte.

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du 1er mars 1909* : L' « *Enseigne de Gersaint* », par M. Louis Vauxcelles. — *Les Tapisseries flamandes de Saragosse*, par M. Émile Bertaux. — *Peintres-graveurs et peintres-lithographes* (1er article), par M. Léonce Bénédite. — *Les recentes acquisitions du departement des peintures au Musée du Louvre* (1907-1908) (3e et dernier article), par M. Paul Leprieur. — *Le Sentimentalisme dans la peinture française, de*

Greuze à David (2e et dernier article), par M. Louis Hautecœur. — *Thomas Rowlandson* (1er article), par Mme Jeanne Doin. — Quatre gravures hors texte : *L' « Enseigne de Gersaint »* (fragment), peinture de Watteau (appartient à M. Michel Lévy, Paris) : héliogravure. — *L'Exaltation de la Croix*, tapisserie flamande ou française du Nord, vers 1460 (cathédrale de Saragosse) : photogravure. — *Reflets*, eau-forte originale de M. A. Baertsoen. — *Jeunes femmes de Sparte s'exerçant a la lutte*, dessin par Delacroix (Musée du Louvre) : héliotypie. — 20 illustrations dans le texte

— *École française de Rome, mélanges d'archéologie et d'histoire*. XXVIIIe année. Fasc. IV-V. Août décembre 1908. — P. Gauckler, *La source du lucus Furrinæ au Janicule* (présente avec toutes les justifications nécessaires les résultats des fouilles de 1907-1908, qui ont été si brillamment continuées par les fouilles de 1908 1909). Planches I-V. — G. Bourgin, *Pour deux sonnets*, 1813 (il s'agit de deux sonnets contre Napoleon, qui ont valu à leur auteur l'exil en Corse). — A. Piganiol, *Note sur une inscription inédite de Tébessa* (donne un nouveau légat de Numidie). — C. Faure, *L'entrée du recteur Guillaume de Beaufort, vicomte de Turenne, à Carpentras, en 1376*. — Laurent-Vibert, *Marianum scutum cimbricum* (explication d'un passage de Cicéron relatif aux trophées de Marius). — C. Cochin, *Un manuscit de Sainte-Croix de Jérusalem aux armes de Grégoire XI*. — G. de Pachtère, *Le règlement d'irrigation de Lamasba* (texte curieux en grande partie dejà publié, mais qui est ici enrichi de fragments nouveaux, et pourvu, pour la première fois, du commentaire qu'il meritait).

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. — Sommaire du numéro du 10 fevrier 1909. — Texte . *Le Bréviaire Grimani et les inscriptions de ses miniatures* (I), par M. F. de Mely. — *Gabriel Metsu* (I), par M. Kronig. — *Sur quelques ouvrages peu connus de Lucas de Montigny*, par M. Henry Marcel. — *Nouvelle etude de nu, par Mlle Angèle Delasalle*, par M. Raymond Bouyer. — *Quelques primitifs du centre de la France* (I), par M. Fournier-Sarlovèze. — *Antoine Watteau, peintre d'arabesques* (fin), par M. Louis de Fourcaud. — *Ghirlandaio, à propos d'un livre récent*, par M. Charles Diehl. — Bibliographie. — Gravures hors texte : *La Nativité*, miniature du « Breviaire Grimani », photogravure. — *Le Dejeuner à l'auberge*, peinture de Gabriel Metsu (musée de Dresde), heliogravure. — *L'Enfant prodigue*, peinture de Gabriel Metsu (Saint-Pétersbourg, musee de l'Ermitage), photogravure. — *Jean-Jacques Rousseau*, terre cuite originale de Lucas de Montigny (appartient à M. Wildenstein). photogravure — *Etude de nu*, gravure originale de Mlle Angèle Delasalle. — *La Pèlerine alteree*, dessin d'Antoine Watteau (Vienne, Albertina), heliogravure. — *Deux scenes de la vie de santa Fina*, fresques de Domenico Ghirlandaio (collegiale de San Gimignano), photogravure. — Nombreuses figures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. — Sommaire du numéro du 10 mars 1909 — Texte : *Notes critiques sur la « Paix » attribuée à Maso Finiguerra et sur ses differentes epreuves* (I), par M. François Courboin. — *Un*

nouveau Nattier au musée de Versailles : le Portrait de Marie Leczinska, par M. Pierre de Nolhac. — *Quelques primitifs du centre de la France* (fin), par M. Fournier-Sarlovèze. — « *Bruges : le Quai Long* », *gravure originale de M. F. M. Armington*, par M. E D. — *Les Grands champs de fouilles de l'Orient grec* (*1906-1908*) (I), par M. Gustave Mendel. — *Une Peinture inconnue de Gabriel de Saint-Aubin : la Naumachie des jardins de Monceau en 1778*, par M. Emile Dacier. — *Gabriel Metsu* (fin), par M. Kronig. — *Le Bréviaire Grimani et les inscriptions de ses miniatures* (fin), par M. F. de Mély. — Bibliographie. — Gravures hors texte : *Marie Leczinska*, peinture de J.-M. Nattier (musée de Versailles), héliogravure. — *Triptyque de Jean de la Tour d'Auvergne et de sa femme Jeanne de Bourbon-Vendôme*, peinture de l'école française du XV[e] siècle (collection de M[me] la princesse de la Tour d'Auvergne), photogravure. — *Bruges : le Quai Long*, gravure originale de M. F. M. Armington. — *La Naumachie des jardins de Monceau en 1778*, peinture de Gabriel de Saint-Aubin, photogravure. — *Le Duo*, peinture de Gabriel Metsu (Londres, National Gallery), photogravure. — *La Visite imprévue*, peinture de Gabriel Metsu (collection du comte de Northbrook), héliogravure. — *Le Mois de mai*, miniature du calendrier du *Bréviaire Grimani*, photogravure. — Nombreuses figures dans le texte.

— Le quarante-deuxième fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, publié sous la direction de MM. Saglio et Daremberg, vient de paraître (*Sacrificium — Sculptura*). Nous y remarquons les articles suivants : *Sacrificium* (Toutain) ; *Sacrilegium* (Cuq ; *Sæculares ludi* (Hild) ; *Sagitta* (A. J. Reinach et Cagnat) ; *Sal* (Maurice Besnier); *Salii* (Hild) ; *Saltatio* (Louis Sechan); *Sarcophages* (Emile Cahen) ; *Saturnus* (Hild); *Satyri, Sileni* (Navarre) ; *Scriptura* (Alfred Jacob).

— *American journal of archæology*, 2[e] série, t. XII, 1908. — Octobre-décembre. — Gortram P. Stevens, *La corniche du temple d'Athéna Niké* (figures dans le texte. La corniche que Daumet attribue au temple d'Athéna Niké (*Fragments d'architecture antique*, pl. 5, 7, 8, ne lui a jamais appartenu. Ce serait la corniche du portique nord de l'Erechtheion). — James M. Paton, *La mort de Thersite sur une amphore apulienne au musée des beaux-Arts de Boston* (pl. XIX. Unique représentation de cette aventure que l'on rencontre dans les peintures de vases. Le peintre a eu en vue une version de l'événement qui diffère des récits dont le souvenir s'est conservé chez les auteurs). — Oliver S. Tonks, *Expériences sur le vernis noir des vases grecs*. (Par ses expériences de laboratoire, T. arrive à la conclusion que ce vernis était fait d'une argile à laquelle étaient mêlés de la soude qui procurait la fusion et un oxyde de fer qui donnait la coloration, le manganèse n'étant pas, comme on l'a cru, un élément essentiel du mélange et n'y entrant qu'en quantité très faible. Quant à l'instrument qui, trempé dans ce mélange, aurait donné les traits en relief des peintures, T., d'après les essais qu'il a faits, se prononce pour une plume à deux becs). — F. B. Tarbell, *Lécythe blanc d'Athènes, qui appartenant a l'université de Chicago* (figure dans le texte. Vase curieux, il a pour tout decor l'image de trois stèles ;

le long de chacune d'elles est écrit le nom du défunt). — David. M. Robinson, *Note sur des vases de Philadelphie* (observations sur des vases antérieurement publiés). — A. L. Frothingham, *Le vrai theme de la prétendue Pallas de Botticelli.* (Il s'agit de ce tableau qui a été découvert il y a peu d'années dans un coin obscur du palais Pitti et que l'on s'est accordé à désigner sous le titre de *Pallas et le Centaure.* C'est un des chefs-d'œuvre du maître. On en a donné des interprétations plus ou moins spécieuses. Quelque idée qu'y aient attachée le peintre et ses contemporains, Fr. démontre que Botticelli a emprunté le groupement et le mouvement de ces deux personnages à une des images qui décorent ce calendrier de l'année 357 après Jésus-Christ, qui avait été dressé par Furius Dionysius Philocalus, le secrétaire du pape Damase. De nombreuses copies en avaient été faites par les scribes de l'âge carolingien ; ces copies ont été souvent recopiées et elles circulaient au temps de la Renaissance. Fr. met en regard le tableau du calendrier et celui de Sandro (fig. 1 et 2). On ne peut guère conserver de doute sur la justesse de sa conjecture. Le peintre s'est borné à substituer un Centaure au barbare du calendrier. Dans celui-ci, la figure qui correspond à la Pallas du tableau représente Trèves, la capitale du Nord. Dans le tableau, c'est Florence, victorieuse de ses ennemis, que doit représenter la figure de femme). — *Chronique archéologique.* Un cahier complémentaire comprend les rapports du président de l'Institut archéologique et des directeurs des différentes écoles placées sous le patronage de cet Institut, Ecole d'Athènes, École de Rome, École de Palestine, etc.

G. P.

— *The annual of the Bristish school at Athens*, t. XIII, session 1906-1907. — La plus grande partie du volume est consacrée à faire connaître les résultats de ces fouilles en Laconie, auxquelles, depuis deux ans, l'école anglaise a consacré son principal effort et qui lui ont payé ses peines et ses dépenses. Les membres de l'École se sont partagé le travail du compte-rendu. — I. *Fouilles à Sparte*, 1907. Pl I-VII. — R. M. Dawkins, *L'œuvre de la campagne.* — A. J. B. Wace, *Les murs de la ville, les tuiles estampées.* (Le tracé des murs a été suivi dans une partie considérable de son étendue. On a retrouvé plusieurs centaines de tuiles qui portent le nom de l'entrepreneur.) — Dawkins, *Le sanctuaire d'Artémis Orthia* (le temple aujourd'hui dégagé date du second siècle avant notre ère; mais il repose sur les fondations d'un temple du sixième siècle. Par devant, reste de quatre autels superposés, dont le plus ancien remonte à l'âge archaïque et le plus récent est des bas temps romains. Dans le même site, déblaiement du théâtre romain. Ce que cette fouille a donné de plus intéressant, c'est encore les très nombreuses plaques d'ivoire ciselé qui ont été fournies là par les couches profondes du sol. Elles paraissent avoir, pour la plupart, servi d'ornement à des fibules et le décor en est très varié. Elles nous reportent tout au moins jusqu'au septième siècle). — J. P. Droop, *Les bronzes archaïques* (beaucoup de ces bronzes ont fait aussi partie de fibules; d'autres sont des appliques qui ont pu servir à divers usages). — Droop, *La poterie archaïque* (point de poterie mycénienne. La série des tessons recueillis

commence avec le style géométrique et se continue par des débris de vases dits protocorinthiens, puis par ceux où se fait sentir l'influence des modeles orientaux). — G. Dickins, *Le Hiéron d'Athéna Chalkioicos.* (L'emplacement du temple a été fixé avec précision. Il n'en reste que quelques pans de murs. C'était un tout petit édifice. Quelques petits bronzes archaïques ont été trouvés dans la fouille.) — A. J. B. Wace et G. Dickins, *Les tombes hellénistiques* (peu intéressantes). — G. Dickins, *Un sanctuaire sur la route de Mégalopolis.* M. N. Tod, H. J. W. Tillyard, A. M. Woodward, *Les inscriptions* (un nouveau fragment de l'inscription de Damiron. La plupart des autres sont d'assez basse époque). — II. *Topographie.* — E. S. Forster, *Gythion et la côte nord-ouest du golfe de Laconie.* — A. M. Woodward, *Le Ténare et le Magne méridional.* — R. Traquair, *Forteresses médiévales du nord-ouest du Péloponèse,* pl. VIII et IX. — A. Van de Put, *Note sur des armoiries dans l'église de Saint-Georges a Géraki.* — F. W. Hasluck, *Bithynica* (notes prises dans plusieurs tournées à travers le pays compris entre Brousse et Mihallich). — A. J. B. Wace, J. P. Droop, *Fouilles à Théotokou,* en Thessalie (pl. X, XI On n'a trouvé que les restes d'une église byzantine et quelques tombes de l'époque du style géométrique, rien qui puisse fixer le nom ancien du site). — Marcus N. Tod, *Statut d'un thiase attique* (texte trouvé au Pirée et acquis par le Musée britannique. Il paraît dater de la fin du IVe siècle) — F. W. Hasluck, *Notes supplémentaires sur des manuscrits du Musée Britannique relatifs a la geographie levantine.* — Mary Hamilton, *L'élément paien dans quelques noms de saints.* — G. Dickins, *Damophon de Messène.* II (Pl. XII-XIV. Essai de restauration du groupe de quatres figures colossales décrit par Pausanias et dont des fragments importants ont été retrouvés à Lykosoura. Emploi attentif et judicieux de tous ces fragments pour une restitution très vraisemblable. Jugement motivé sur le style de Damophon qui aurait travaillé vers le commencement du second siècle avant notre ère). — T. E. Peet, *La civilisation égéenne en Italie* (cherche à prouver que, dès avant l'âge mycénien, pendant la période néolithique, l'Italie méridionale et la Sicile auraient entretenu des relations avec le monde égéen et en auraient subi l'influence). — Duncan Mackenzie, *Les palais crétois.* III (témoigne d'une familière et profonde connaissance de toute la poterie trouvée en Crète. Combat les idées de Dœrpfeld sur le rôle joué par les Achéens en Crète et la date de leur établissement dans l'île). Ce volume, dont le contenu est si varié et si intéressant, est très richement illustré de quatorze planches hors texte et de 141 figures dans le texte. Il se termine par le compte-rendu de la séance annuelle des souscripteurs dont les cotisations entretiennent l'École anglaise et fournissent aux dépenses de ses fouilles et à l'impression de ses mémoires. Cette assemblée s'est réunie à Burlington-house, sous la présidence de Percy Gardner, le 29 octobre 1907. G. P.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology,* t. XXX, 38e session, 7e séance, 9 déc. 1908. — W. E. Crum, *Un diptyque grec du septième siècle de notre ère* (deux planches). — S. Langdon, *Études lexicographiques,* I et II (sur diverses racines du lexique assyrien). — F. Ll. Griffith, *Un contrat de la cin-*

quième année d'Aménotep IV (planche). — E. O. Winstedt, *Saints et pécheurs coptes* (suite). — H. H. Speer, *Notes sur quelques nouvelles inscriptions samaritaines* (cinq planches). — W. L. Nash, *Notes sur quelques antiquités égyptiennes*, IV (deux planches).

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t XXXI, 39e session, 1re séance, 13 janvier 1909 : Rapport du Conseil pour 1908. — Alan H. Gardiner, *Une lettre égyptienne de la vingt-et-unième dynastie* (4 planches). — C. H. W. Johns, *Quelques nouvelles notes sur la chronique babylonienne de la première dynastie.* — Th. G. Pinches, *La déesse Istar dans la littérature assyro-babylonienne* (2 planches). — E. J. Pilcher, *Graffiti du Sinaï.* — F. Ll. Griffith, *La durée du règne d'Aménophis II.*

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXXI, 39e session, seconde séance, 10 février 1909. — F. Ll. Griffith, *Un contrat de mariage démotique du type ptolémaïque le plus ancien* (planche). — Th. G. Pinches *La deesse Istar dans la littérature assyro-babylonienne* (planche, suite et fin). — E. J. Ball, *Jours de côté sur le sumérien* (1er article). — S. Langdon, *Etudes lexicologiques sur la langue de la Chaldée*, III.IV (suite). — C. H. W. Johns, *Les Sissikta* (glands attachés comme des sceaux à une tablette d'argile où est inscrit un contrat en caractères cunéiformes).

— *Mitteilungen des k. d. archæol. Instituts. Athenische Abteilung*, t. XXXIII, 4e cahier. Planches XVIII-26. Figures dans le texte. — Ce cahier est rempli presque tout entier par une relation sommaire des fouilles qui ont été exécutées à Pergame, au cours des années 1906 et 1907. Doerpfeld a étudié les *bâtiments*, Jacobsthal publié les *inscriptions* et décrit les *monuments divers* trouvés au cours des fouilles. L'édifice que l'on s'est attaché à déblayer est celui que l'on appelle le gymnase supérieur. Il comprend, groupées autour d'une vaste cour, plusieurs grandes pièces de dimensions inégales, des cryptorportiques, de nombreuses chambres, un théâtre. A côté de lui, sur un rocher, un petit temple qui domine tout cet ensemble. — P. Schatzmann a décrit les restes de fresques qui ont été retrouvés dans la maison dite *du consul* Attale. Ces fresques rappellent celles de *Prima Porta* à Rome. Le cahier se termine par trois pages de B. Sauer, *Le groupe central du fronton est du Parthénon*. Sauer repousse la proposition qui a été faite par Prantl de chercher dans le bas-relief de Madrid les eléments d'une restauration de ce fronton. A ce cahier est jointe une feuille qui reproduit les discours prononcés à l'Ecole allemande par MM. Doerpfeld, Kavvadias et Karo lors de l'inauguration dans sa bibliothèque d'un buste de Ludwig Ross. Jamais hommage n'a été mieux mérité. Ross a été, dans nos études, un grand précurseur. G. P.

— *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1908, 3e cahier. — G. Gatti. *Tablette de bronze avec une inscription qui a trait aux evénements de la guerre sociale* (une grande planche en phototype et deux clichés. Ce document, qui doit provenir des archives du Capitole, offre un haut intérêt.

C'est une transcription, par malheur mutilée dans son intitulé, d'une décision par laquelle Gneius Pompeius Strabon, le père du Grand Pompée, a, pendant qu'il commandait en chef l'armée romaine dans le Picenum, accorde le droit de cité romaine et des récompenses militaires à un certain nombre de cavaliers espagnols qui appartenaient à la troupe auxiliaire dite *turma sallvitana*. Ces cavaliers s'étaient signalés par leurs excellents services au siège d'Asculum et par maints actes de bravoure. Le texte commence par donner les noms de tous les officiers qui composaient le *consilium* du préteur et qui prirent part à la délibération d'où sortit cette décision; il enregistre ensuite les noms des cavaliers qui bénéficièrent de cette faveur. La plupart de ces noms offrent une physionomie ibérique très marquée; ils ne peuvent manquer d'intéresser les érudits qui s'occupent de déterminer le caractère des idiomes parlés en Espagne avant la conquête romaine. Dans le nom de la turma *Sallvitana*, G. croit retrouver celui de *Saldubia* ou *Salduvia* que portait, avant de devenir la *Colonia Cæsaraugusta*, le bourg ibérique qui est devenu la ville actuelle de Sarragosse). — L. Cesano, *Les monnaies des Italiens pendant la guerre sociale* (six figures dans le texte. Cet article se rattache, par un lien facile à saisir, au précédent). G. P.

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική ; 3e série, 1908, 3e et 4e cahiers. — Romæos, *Lécythe d'Erétrie* (pl. VIII. Pièce très curieuse par le sujet. Il représente un chasseur qui offre une guirlande de fleurs à un hermès phallique de Priape dressé sur un bloc de rocher. On croit pouvoir reconnaître ici un ouvrage du peintre anonyme que Hartwig, dans son recueil des coupes attiques, appelle le *Kahlkopf-meister*, en raison du plaisir qu'il semble prendre à figurer des fronts chauves). — Kéramopoulos, *Deuxième édition de l'inscription d'Amphissa* (texte important, contemporain de la ligue étolienne. K. a reconnu que la première publication, faite par Vollgraff, donnait lieu à beaucoup de corrections et d'additions). — Vasis, *Notes épigraphiques sur la loi d'Aegiale*. — Xanthoudidis, *De Crète* (publie nombre de textes intéressants, entre autres une inscription qui provient de l'antre du mont Dicté et qui a trait à la réparation et à une dorure à neuf des *vieilles statues* (τὰ ἀρχαῖα ἀγάλματα) d'Athéna, d'Artémis, d'Atlas et des Sphinx. Les statues, ainsi restaurées, seront replacées sur leurs piedestaux). — Romæos, *Héphæstos dans la gigantomachie du trésor de Cnide* (figures dans le texte. Cherche à démontrer que le personnage dans lequel Homolle avait cru reconnaître Éole avec l'outre aux vents n'est autre que Héphæstos avec son soufflet. Les raisons invoquées en faveur de ce changement d'étiquette paraissent très dignes d'attention). — Versakis, *Études architectoniques sur l'Asklépieion d'Athènes* (pl. IX, X, figures dans le texte. Les substructions et les fragments découverts en 1876, sur le versant sud de l'Acropole, n'ont jamais été l'objet des études d'un architecte compétent. C'est ici le premier essai de restitution d'un édifice qui occupait sur le terrain une aire de 100 mètres de long et de 30 mètres de large). — Maltezos, *L'ancien calendrier attique et la constitution de la période de dix-neuf ans à Athènes*. — *Deux décrets attiques*. G. P.

— Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας τοῦ ἔτους 1907. Ces *actes*

de la Société archéologique d'Athènes donnent la meilleure idée de l'activité bien réglée avec laquelle cette société poursuit son œuvre, sous l'intelligente et ferme direction de M. Kavvadias. Le volume s'ouvre, comme toujours, par la liste des membres honoraires et actifs de la société, puis par un tableau, établi dans un ordre parfait, des recettes et des dépenses de la société. Vient ensuite le *rapport* du secrétaire-général, M. Kavvadias ("Ἔκθεσις τῶν πεπραγμένων τῆς ἑταιρείας κατὰ τὸ ἔτος 1907). Après avoir rendu hommage aux membres qu'elle a perdus et particulièrement à l'illustre Furtwaengler, K. annonce que, dans l'année qui vient de se clore, la société a reçu 254.087 drachmes et en a dépensé 263.471 ; mais le faible déficit qui ressortirait de la comparaison n'a rien d'inquiétant. La société va recevoir prochainement 75.000 drachmes qui sont sa part dans les bénéfices de la loterie nationale. K. expose ensuite le projet qu'a formé la société de deblayer tout le site de l'ancienne agora; elle ne pourra le realiser qu'après le vote d'une loi d'expropriation pareille à celle qui a permis l'exécution des fouilles de Delphes; puis il consacre quelques mots à chacune des entreprises de la société, à ses fouilles, aux travaux de remise en place des anciens matériaux qui ont été poursuivis à l'Erechthéion, à la construction de divers musées locaux, aux publications de la société. La seconde partie du volume est formée des rapports adressés à la Société par les directeurs des différentes fouilles qu'elle a subventionnées. Voici la liste de ces rapports. — André Skias, *Fouilles du Céramique d'Athènes* (entreprises sur la demande de l'Académie de Berlin et suivies par Bruckner). — Staïs, *Fouilles à Sunium*. — André Skias, *Fouilles à Amyclées* (la société a tenu à poursuivre la fouille que Furtwaengler avait commencée et qui lui a coûté la vie). — Sotiriadis, *Fouilles a Cheronée, près d'Orchomène et en Phocide*. — Couroniotis, *Fouilles a Lykosoura* (on a travaillé à recueillir et à rajuster tous les fragments subsistants de l'œuvre de Damophon). — Papabasileios, *Fouilles en Eubée*, (ouverture de nombreux tombeaux qui ont été trouvés intacts). — B. Léonardos, *Fouilles a l'Amphiareion d'Oropos*. — Romæos, *Fouilles à Tégée*. — Cleon Stephanos, *Travaux de fouilles en Arcadie*. — Balanos, *Rapport sur les travaux executes pour la restauration de l'Erechthéion* (Pl. I. Les quatre vues donnees dans cette planche témoignent du bénéfice que l'Erechthéion, si maltraite par le temps, a retiré de ces travaux exécutés avec beaucoup de prudence et de discretion, en n'employant guère que les matériaux anciens qui gisaient a pied d'œuvre). — Adamantios Adamantiou, *Travaux à Mistra et à Daphni* (figures dans le texte. L'intéressant rapport du nouvel éphore atteste l'intérêt que l'administration a commencé de porter, depuis quelques années, aux monuments du moyen-âge chrétien, qui avaient été si longtemps négligés). — Arvanitopoulos, *Fouilles en Thessalie* (pl. 2 et 3. C'est la le morceau de résistance que contient chaque annee le cahier des πρακτικά. On sait la curieuse découverte qui a été faite à Pagasæ d'un grand nombre de stèles peintes). — Kavvadias, *Sur les travaux faits à Epidaure* (un plan et une vue de la tholos de Polyclète restaurée. En publiant ces images, K. annonce une monographie qui donnera une description complète de ce bel et curieux édifice, dont tous les fragments ont, par ses soins, retrouvé leur place).

G. P.

BIBLIOGRAPHIE

J. E. Sandys, *A history of classical scholarship.* **T. II et III, Cambridge. University Press, 1908. 2 vol. in-12, xxviii-498 et xiv-523 pp., avec nombreux portraits de philologues.**

Les tomes II et III de l'œuvre considérable de M. Sandys nous conduisent depuis les origines de la Renaissance jusqu'à nos jours. L'auteur avait le dessein de donner pour la première fois une histoire des études classiques au cours des cinq derniers siècles. En réalité, et même après les volumes de M. Sandys, un pareil ouvrage est encore en partie à ecrire. Ce n'est pas que son livre n'en renferme les principaux éléments et même un peu plus. Les chapitres relatifs à la Renaissance sont écrits d'une plume alerte, avec une grande clarté, peu de détails inutiles et une connaissance solide du sujet. Toute la portion, par contre, qui traite des xviie, xviiie et xixe siècles est insuffisamment rédigée : ce n'est plus un livre, mais un dictionnaire biographique où l'ordre alphabétique n'est pas observé.

Il ne suffit pas, en effet, pour écrire une notice sur un humaniste de la Renaissance, sur un archéologue ou un épigraphiste du *cinque cento*, de prendre quelques dates dans un lexique et de copier dans un répertoire bibliographique la liste de ses principaux ouvrages : il faudrait en avoir feuilleté quelques-uns et connaître ainsi ses personnages autrement que par ouï-dire. Il faudrait s'efforcer un peu plus de rattacher les idées aux hommes, les hommes aux écoles et les écoles aux sociétés dans lesquelles elles ont fleuri. Il faudrait enfin consacrer à une œuvre aussi considérable plus d'années que n'a pu le faire M. Sandys.

Que ne s'est-il servi davantage de quelques instruments de travail essentiels? Comment écrire sur la Renaissance et le xviie siècle en France et en Italie sans consulter à chaque instant des répertoires universellement connus comme les in-folio de Moréri, les cent et quelques volumes du dictionnaire des érudits italiens de Moroni, et surtout le précieux répertoire de Nicéron?

Nous ne ferons pas à M. Sandys des chicanes de détail. Parmi les milliers de noms et de titres qu'il cite, il y a nécessairement plus d'une inexactitude. Ce que nous reprocherons surtout à notre auteur, c'est l'*inegalite* de son ouvrage. Nous ne constatons aucun effort de sa part pour proportionner la longueur de ses notices à l'importance des savants qui en sont l'objet. En voyant deux pages consacrées à Dolet, une demi-page à Louis Leroy et huit lignes seulement à Cujas, on croirait avec difficulte que Cujas fut un des plus grands savants de son siècle; le mystère s'explique si nos constatons que M Sandys renvoie pour Dolet au livre de R. C. Christie, pour Leroy à la monographie

de Becker et pour Cujas à des *Recherches* de Pasquier qu'il cite de seconde main.

Chaque fois que M. Sandys a trouvé sous sa main des biographies toutes faites, ses notices sont satisfaisantes; elles sont, au contraire, d'un laconisme excessif chaque fois qu'il aurait fallu consulter à la file cinq ou six ouvrages différents. Quand par hasard un savant a peu publié, M. Sandys ne sait trop qu'en dire : un esprit universel comme Peiresc, qui a été pendant trente ans le conseiller et le Mécène de toute l'Europe scientifique, est en tout et pour tout « un elève des jésuites d'Avignon, qui cultiva avec distinction à Padoue les mathématiques et les langues orientales, fit en 1605, en Angleterre, la connaissance de Camden et de Saville, forma en rentrant en Provence une grande collection de marbres et de médailles et encouragea de ses deniers Grotius, Valesius, Scaliger et Saumaise ». C'est tout! Pour toute bibliographie un renvoi à l'histoire littéraire d'Hallam : pas un mot de Gassendi ni de Tamizey de Larroque. C'est en ne se souciant pas de voir les ouvrages dont on parle, que l'on écrit de Graevius : « He published the *Inscriptiones antiquae* (1707) », comme si une réimpression du recueil de Gruter était une œuvre originale. Si M. Sandys avait consulté un épigraphiste ou même lu avec attention le travail de La Blanchère qu'il cite dans son introduction, il ne dirait pas du recueil de Reinesius que c'est un *fine folio volume*; il mentionnerait à propos de Spon ses *Miscellanea*; n'attribuerait pas au compilateur négligent qu'était Muratori un « calm and sober judgement »; ne qualifierait pas le fatras de Morcelli d'« admirable introduction to the study of inscriptions », et ne s'etonnerait pas que ce bouquin qui encombre en Italie toutes les boutiques de libraire se trouve à peu près partout dans ce pays.

M. Sandys cite beaucoup de noms : qu'il nous permette d'y joindre celui de l'humaniste Caelius Rhodiginus et celui de Cancellieri, un des savants qui ont le mieux connu la topographie de Rome. Nous avons été fort étonné de chercher vainement les noms estimables de Sherard, de Chishull et de Pococke dans un ouvrage écrit par un Anglais qui connaît fort bien l'histoire littéraire de son pays. Nous avons été moins surpris que ce classique puriste ait dédaigné de parti-pris un grand paléographe comme Tischendorf et qu'il ait cru devoir passer sous silence des jurisconsultes comme Spangenberg, Haubold, Rudorff et même Haenel. Pour lui Boecking est en tout et pour tout l'éditeur de la *Moselle* d'Ausone; c'est à peine s'il mentionne son professorat de droit romain : la *Notitia dignitatum* et le *Corpus juris* ne rentrent-ils donc pas dans le champ des études classiques?

Les deux chapitres les plus curieux à étudier sont ceux consacrés à la France et à la Belgique au XIXe siècle. La France (1800-1900) occupe 26 pages avec 57 noms; la Belgique (1830-1900) a 18 pages avec 11 noms seulement, c'est-à-dire que, à en croire M. Sandys, *un* philologue belge vaut au moins *quatre* savants français. Voici, à titre de curiosité, les noms de ces dix Flamands : de Witte, Roulez, Gantrelle, Wagener, Roersch, Fuss, G.-J. Bekker, Baguet, Neve, Thonissen et P. Willems. Il est vrai que M. Sandys a eu à sa disposition des nécrologies prolixes de la plupart de ces estimables travailleurs,

et que pour rien au monde il n'aurait voulu nous priver de la biographie de Wagener (plus de deux pages), ou de Gantrelle (plus d'une page), fût-ce même pour étoffer un peu les notices de Letronne (*six lignes*!) ou de Léon Renier (*trois lignes*!). M. Sandys, a d'ailleurs, sur le mérite relatif des savants français du XIXe siècle, des idées qui lui sont personnelles : les six grands noms représentant la France dans le Panthéon scientifique du XIXe siècle sont à son avis : Boissonade, Quicherat, Egger, Thurot, Riemann et Graux.

Ces défauts. que nous sommes bien obligés de relever dans un ouvrage aussi important et, il faut le dire, aussi intéressant que celui de M. Sandys, n'empêcheront personne d'apprécier tout ce que ses volumes présentent de véritablement instructif. Il ne faut pas oublier que presque partout l'auteur a travaillé sur un terrain vierge. Il ne manque pas sur Montfaucon de notices biographiques; mais qui, avant M. Sandys, a essayé de montrer la place occupée dans l'histoire des études classiques par l'infatigable Bénédictin? Et nous assurerait-on que la plupart des paragraphes de M. Sandys ont été empruntés par lui à des répertoires existants, nous nous bornerions à répondre que personne ne se fût donné la peine d'aller les y chercher; il est plus commode de lire ces notices dans l'anglais spirituel de M. Sandys que dans un recueil aussi ennuyeux que la *Nécrologie* du Bursian.

Nous ne reprocherons pas à notre auteur d'avoir égayé son œuvre de mainte anecdote finement narrée. Après quarante et une années de professorat, Meineke prenait sa retraite en disant : « Il est temps que je me mette à m'apprendre aussi quelque chose à moi-même ». L'helléniste anglais Kennedy, traduisant Démosthène à ses élèves, était « Demosthenes speaking extempore in English ». Enfin Immanuel Bekker possédait l'art difficile « de se taire en sept langues différentes ».

SEYMOUR DE RICCI.

Recueil de mémoires et de textes publiés en l'honneur du XIVe Congrès des Orientalistes par les Professeurs de l'École supérieure des Lettres et des Médersas. Alger, Fontana, 1905. In-8, II-613 p. — Dans ce volume, je signalerai quelques travaux qui peuvent intéresser des lecteurs non arabisants et non berbérisants, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas grand profit à tirer des autres : 1° A. Bel, *Quelques rites pour obtenir la pluie chez les Musulmans maghribins*; 2° Aug. Bernard, *Les capitales de la Berbérie*; 3° A. Fournier, *Le caractère de Micipsa dans Salluste*; 4° Steph. Gsell, *Etude de la domination carthaginoise en Afrique*; 5° E. Lefébure, *Les noms d'apparence sémitique ou indigène dans le Panthéon égyptien*. — « Sous leur apparente diversité, écrit M. René Basset, ces mémoires ont un lien commun : l'exploration scientifique de l'Afrique septentrionale. » C'est la tâche que l'École supérieure des Lettres a entreprise il y a vingt-cinq ans, et dont elle s'acquitte, sous l'éminente direction de M. Basset, avec une science et une conscience que nous admirons.

S. R.

Münchener Archäologische Studien. Munich, Beck. 1909. Gr. in-8,

504 p., avec planches et gravures. — Ad. Furtwaengler avait projeté de réunir en un volume quelques mémoires développés, dus à ses élèves. Ce volume paraît, dédié à sa mémoire; *sic Di voluistis*. C'est un recueil d'un intérêt considérable et qui fait honneur au maître.

1° R. Hackl, *Inscriptions mercantiles sur vases attiques* (remaniement d'une dissertation inaugurale de 1906). Il s'agit des inscriptions gravées à la pointe ou peintes sous les pieds des vases, qui, signalées d'abord par Panofka, ont été expliquées comme des « commandes ou notes commerciales » par Letronne. Brunn observa le premier que ces graffites sont souvent inscrits en caractères *ioniens* sous des vases à inscriptions *attiques*, remarque féconde que M. Hackl a développée. Il a donné d'abord un recueil considérable de ces inscriptions, sans négliger les caractères isolés ou liés; ce sont, outre des signes, lettres ou ligatures qui resistent à toute interprétation, des signes de numération, des noms de vases, parfois de courts textes relatifs à la grandeur, à la nature et au nombre des vases. La très grande majorité des vases à graffites ayant été découverts hors de l'Attique et ces graffites eux-mêmes n'étant pas d'écriture attique, M. H. admet qu'ils sont dus aux commerçants ioniens qui exportaient les vases attiques avant 480. « Ces commerçants venaient faire leurs commandes dans la fabrique. On leur montrait des modèles sur lesquels ils inscrivaient leurs commandes, désignation et nombre des vases, prix, initiales de leurs noms. Les vases-modèles ainsi marqués étaient vendus avec le reste, et servaient à l'acheteur de contrôle pour l'exécution de sa commande » (p. 94).

2° A. Hekler, *Statues drapées de femmes dans l'art romain*. Ce mémoire contient un classement intéressant des statues en question, toujours rapportées à des originaux grecs. L'auteur est très loin de partager les idées de Wickhoff et de Riegl sur l'art romain; c'est son droit[1]; mais il aurait dû être juste et poli envers Mme Strong. Les grincheux pourront croire qu'il ne pardonne pas à cette Anglaise d'avoir traité de la sculpture romaine dans son ensemble avant tout archéologue allemand. Pour ma part, je me plains de la façon capricieuse et peu scientifique dont il use en citant mon *Répertoire*; puisque c'est un livre de références, il fallait le citer toujours, ou ne le citer jamais[2]. Dans le détail, il y a des remarques très fines, p. ex. p. 119. « Le caractere distinctif de la draperie au IVe siècle est l'éveil de l'intérêt pour l'étoffe, accompagné d'une négligence croissante des formes enveloppés. » L'évolution des types drapés au cours des quatre siècles de l'Empire est poursuivie avec beaucoup d'exactitude et de soin; mais il aurait fallu des tables plus complètes des types et une description plus détaillee des 26 gravures.

1. M. H. reconnait cependant l'originalité de portrait romain (p. 218). En ce qui touche les figures drapées, personne n'a jamais contesté qu'elles dérivassent de modèles grecs et hellenistiques: il n'y avait donc pas lieu de chercher querelle à Wickhoff.

2. En le citant régulièrement, il m'aurait permis de reconnaitre, dans la masse des monuments qu'il allègue, ceux que je n'ai pas encore reproduits et dont je dois me procurer des dessins. Ce n'est pas mon amour-propre qui s'insurge, mais ma paresse.

L'auteur affirme que j'ai eu tort d'attribuer l'original de la grande Herculanaise à Lysippe et que Mahler a eu tort de rapporter la Vénus de Médicis au même sculpteur; je n'en persiste pas moins à croire que nous avons eu raison l'un et l'autre, M. H. n'ayant pas pris la peine de discuter nos arguments (p. 197).

3° Ed. Schmidt, *La course agenouillée et la représentation de la course et du vol dans l'art grec archaïque.* C'est le type étudié par E. Curtius dans un *Winckelmannsprogramm* de 1869 et par moi dans une *Chronique d'Orient* (*Revue*, 1897, II, p. 106). Je signale (p. 336) une restitution de la Niké dite d'Archermos comme acrotère d'un temple délien. L'auteur admet, à la suite de Furtwaengler, que le *schéma* de l'agenouillement est d'origine assyrienne; je continue à croire que l'observation *instantanée* du saut a été le point de depart de ce motif.

4° J. Lippold, *Boucliers grecs.* Intéressante monographie, qui concerne surtout les types archaïques (mycénien, béotien, circulaire) Il est longuement question du bouclier homérique et des théories de M. Ridgeway (p. 476).

S. R.

Zapiski etc. (*Recueil de la section orientale de la Société impériale d'archéologie russe*, t XVIII: *Section classique*, t. V). Saint-Pétersbourg, 1908. Avec nombreuses gravures. — Dans ces volumes en russe, que j'ai le regret de ne pouvoir lire, je signalerai les travaux suivants : Bekshtrem, *Le passé et le présent de l'étruscologie* (t. V, p. 174): Aïnaloff, *Les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure*; *Giotto a Saint-François d'Assise* (t. V, p. 214); Ivan Tolstoï, *L'Anonymus Argentinensis*, t. V, p. 253 (constate l'erreur fondamentale de Keil et donne raison à Wilcken). Un collectionneur de Saint-Petersbourg, M. Tchetchoûlin, a publié de très belles reproductions d'anciennes gravures en sa possession (t. V, pl. 1-35).

S. R.

A. Moret. *Au temps des Pharaons.* Paris, Colin, 1908. In-8, 281 p., avec seize planches et une carte dans le texte. — M. Moret a réuni et dédié à M. V. Bérard une série de bons articles sur l'antiquité égyptienne et les récents travaux des égyptologues : *La restauration des temples égyptiens*; *La diplomatie pharaonique*; *l'Egypte avant les Pyramides*; *Autour des Pyramides*; *le Livre des Morts*; *la Magie dans l'Egypte ancienne*. J'ai déjà eu l'occasion de dire le cas que je fais du style de l'auteur, à la fois simple, clair et attachant; son livre, que décorent des gravures très bien choisies, est un de ceux qu'il faudra désormais conseiller aux voyageurs, instruits ou non, qui s'embarquent pour l'Égypte, ainsi qu'aux sédentaires qu'il dédommagera de n'y point aller. L'auteur n'est pas seulement au courant des études égyptologiques, mais de celles qui concernent le folklore; il sait faire à ces dernières des emprunts discrets qui éclairent et vivifient ses tableaux. Est-il bien exact de dire (p. 20) que « pour l'instant, Philae est à l'abri de tout péril immédiat? » J'ai entendu exprimer l'opinion contraire; mais je souhaite que M. Moret ait raison.

S. R.

G. Radet. *Cybébé*. Études sur les transformations plastiques d'un type divin. Paris, Fontemoing, 1909. In-8, 131 p., avec 5 pl. et 77 gravures. — On a déjà lu les chapitres de ce mémoire dans la *Revue des Etudes anciennes*; mais on les relira avec plaisir, d'autant plus que l'auteur écrit fort bien et sait tenir l'attention en éveil. Sa thèse générale, qui est indubitablement vraie, peut se résumer ainsi. Une vieille déesse préhellénique, la Reine des bêtes, πότνια θηρῶν, a subi divers *avatars* : elle est devenue la *Kybébé* de Sardes [1], l'Artémis « persique », la Némésis de Rhamnonte, la Gorgone, Anaïtis, etc., souvent caractérisée par deux animaux qui lui font escorte, presque toujours ailée. Un sculpteur ionien, Archermos, eut l'idee de la représenter au vol : il créa ainsi le type de l'Artémis-Niké, dont le plus ancien exemplaire a été découvert à Délos. L'artémis-Niké ionienne fut supplantée par l'Athéna-Niké lorsque, après la prise de Milet par les Perses, « l'Attique substitua partout son génie propre à celui des vieux maîtres insulaires. » Le point de départ de la série que M. R. a reconstituée et dont il a figuré les divers types est une brique de Sardes, représentant la déesse Cybébé debout, qui peut remonter aux environs de l'an 600 av. J.-C. — Le seul point où je ne sois pas tout à fait d'accord avec l'auteur est la nature de la divinité mycénienne « personnifiant la Nature et régnant sur les animaux ». Je crois plutôt que ce type primitif résulte de l'influence exercée par l'anthropomorphisme sur une divinité animale polymorphe; l'idée qu'elle « personnifierait » la nature en « régnant sur les animaux » est due à un premier essai d'interprétation.

S. R.

E. Philipon. *Les Ibères*. Étude d'histoire, d'archéologie et de linguistique. Avec une préface de M. d'Arbois de Jubainville. Paris, Champion, 1909. In-8, xxiv 344 p. — Avec Vinson et Van Eys, et contrairement à Humboldt et Schuchhardt (qu'il ne nomme pas), M. Philipon ne croit pas que le basque soit une langue ibérique ; il essaye d'établir le caractère indo-européen, flexionnel et non agglutinatif de l'ibère, alors que les Basques « appartiennent à une race non aryenne sur l'origine et les migrations de laquelle on ne peut faire que des conjectures. » J'avoue que les arguments de l'auteur en faveur de l'indo-européisme de l'ibère m'ont paru, sinon tout à fait convaincants, du moins très dignes d'attention. En ce qui touche l'histoire des Ibères, M. P. admet qu'ils occupèrent d'abord la Gaule et descendirent vers le sud-ouest au VII[e] siècle, sous la poussée des invasions celtiques. Ils trouvèrent dans la péninsule les Tartesses, « peuple égéen d'une culture bien supérieure à celle des Ibères », qui avait séjourné sur les côtes orientales de l'Afrique avant de passer le detroit de Gibraltar. Les Tartesses détruisirent ou assimilèrent des populations plus anciennes, dont quelques-unes conservèrent leurs mœurs et leur langue dans les vallées pyrénéennes; de ce nombre furent les ancêtres des Basques. Remontant plus haut dans le passé, M. P. se rallie à la vieille thèse de l'origine asiatique ou caucasique des Ibères et des Ligures. « Est-ce

1. Ἐπιχωρίης θεοῦ Κυβήβης (Hérod., V, 102).

que la marche vers l'Ouest n'est pas la loi constante de tous les peuples indo-européens, à la seule exception des Indiens? Les Mèdes, les Grecs, les Italiotes, les Celtes sont venus de l'Orient; pourquoi les populations de l'Espagne n'en viendraient-elles pas? » Je crois, pour ma part, que les peuples parlant des langues I. E. ont rayonné « en éventail » autour d'une region inhospitalière et froide; ils ont cherché la chaleur ou, du moins, un climat tempéré; je ne sais s'il est un seul de ces peuples dont on puisse dire qu'il s'est propagé de l'Est à l'Ouest. Mais il faudrait beaucoup de place pour discuter les théories et les très nombreuses étymologies de E. P. Je me contente de dire que les unes et les autres sont sérieuses et que cet ouvrage, né de l'enseignement de M. d'Arbois, dont il combat librement certaines doctrines, mérite d'être lu et étudié de près [1].

S. R.

J. de Mot. *La crémation et le séjour des morts chez les Grecs.* Bruxelles, Lamertin, 1909. In-8, 32 p. (Extr. des *Mém. de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*). — On trouvera dans cette dissertation une « mise au point », devenue nécessaire, des faits complexes et souvent contradictoires que présentent, dans le monde antique, les usages de l'inhumation et de la crémation. L'auteur a institué des comparaisons avec l'ethnographie moderne et emprunté des faits intéressants à des relations de voyageurs belges en Afrique. Pour M. de Mot comme pour E. Rohde, l'incinération a été inspirée par la peur du mort ou, plus exactement, par celle des revenants; de là aussi les morts ligotés, mutilés, enfouis sous des tertres ou des accumulations de pierres, etc Mais si la crémation répond à des conceptions pratiques et même étroitement égoïstes, elle eut pour effet de spiritualiser l'idée qu'on se faisait du monde des morts. — Le sujet résumé par M. J. de M devrait être repris dans son ensemble, avec beaucoup plus de détails; il nous manque un bon livre sur les rites funéraires avant l'ère chrétienne. S. R.

A. Croiset. *Les démocraties antiques.* Paris, Flammarion, 1909. In-8, 339 p. — Le nom de l'auteur me dispense de dire que ce livre est admirablement écrit et que la connaissance des textes y est toute de première main. Mais, comme il fait partie d'une bibliothèque de vulgarisation, j'estime nécessaire d'avertir les spécialistes qu'ils y trouveront leur « gibier ». Très bref sur Rome [2], M. C. s'est étendu, comme de raison, sur la constitution d'Athènes et ne s'est pas borné à résumer le droit politique de la grande ville; la nature

1. Il y a, dans la dernière partie de l'ouvrage, des hérésies archéologiques; l'auteur n'est pas là sur son terrain. Il s'en convaincra en lisant les excellents articles de M. Déchelette sur l'archéologie primitive de l'Espagne (*Revue archéol.*, 1908-1909)

2. Vingt-cinq pages en tout (p. 293-318). Évidemment, le livre aurait dû être intitulé : « Les démocraties helléniques »; ce qui est dit de Carthage et de Rome forme plutôt un appendice, d'ailleurs excellent.

particulière de son esprit, qu'attirent les questions psychologiques et morales, l'a porté à leur donner, dans son exposé, une large place. Personne ne s'en plaindra, moins que tous autres les Grecs d'aujourd'hui, à qui M. C. fait l'honneur d'attribuer toutes les qualités essentielles de leurs aïeux. Cela est d'ailleurs conforme à l'une des idées directrices de ce beau livre : « Je crois qu'il faut rendre à l'idée de race, sainement comprise, la place qui lui appartient » (p. 10). Mais la « race » n'est pas « une entité mystérieuse et toute-puissante, mal définie », encore moins un fait biologique. « Les caricaturistes ne s'y trompent pas... Dans un même peuple, les différences individuelles oscillent autour d'un type moyen qui est le type national... Pour ne parler que des traits intellectuels et moraux, les plus profonds d'entre eux sont doués d'une persistance extraordinaire... ; *même les invasions n'arrivent pas à les effacer*... Ces aptitudes sont la trame solide qui forme l'unité continue du peuple grec, à travers les siècles et les révolutions. D'où viennent-elles ? Evidemment de la préhistoire. Elles sont pour nous un fait irréductible... Qu'il soit inexplicable, qu'il soit imprécis à certains égards, peu importe : il est incontestable. » Rien n'est plus vrai — à une nuance près, cependant : à côté de l'éducation préhistorique qui a formé les mœurs et, par suite, ébauché les types ethniques, il y a l'influence indéfinissable, mais certaine, du milieu, du climat, du sol, de l'air et des eaux. Le mot de *race* ayant prêté à des abus déplorables, il vaudrait peut-être mieux parler seulement de types ethniques ; mais, dans la mesure où il fait intervenir l'idée de race, après avoir dit nettement ce qu'elle ne signifie pas à ses yeux, M. C. a évidemment raison contre ce qu'il appelle le « matérialisme historique ».

Un des chapitres les plus intéressants (p. 129 et suiv.) concerne l'esprit et les mœurs de la démocratie athénienne. C'est un tableau charmant, sans parti-pris, où chaque assertion pourrait être appuyée d'une preuve. A noter ce qui concerne la femme athénienne (p. 134), qui était, en effet, « beaucoup plus souvent qu'on ne le croit, l'associée et l'ami de son mari ». A noter également cette réserve, aussi heureusement exprimée qu'elle est légitime : « La vertu athénienne semble avoir été plutôt affaire d'heureux tempérament, de bon sens avisé, de sentiment délicat de la beauté, que forte et vigoureuse discipline morale. C'est une vertu d'instinct plutôt que de devoir » (p. 141).

S. R.

J. Carcopino, *Histoire de l'ostracisme athénien*, 1908 (Bibl. de la Fac. des Lettres, fasc. XXV, p. 82-272). Sur le but, la pratique, les résultats de l'ostracisme, les dissertations abondent. La dernière en date, celle de M. Albert Martin, a trouvé place dans les *Mémoires présentés par divers savants* à l'Académie des Inscriptions (XII, 1, 1907, p. 1-64). M. Carcopino, ancien membre de l'École Française de Rome, reprenant une étude ébauchée il y a six ans, a entrepris de passer au crible les textes trop souvent vagues ou contradictoires qui perpétuent les hésitations des érudits, de discuter sur chaque point les solutions proposées, et de tirer enfin de ces minutieuses recherches des résultats auxquels on ne pût opposer aucune objection imprévue. Il s'est acquitté de

sa tâche avec une conscience, une indépendance d'esprit et une vigueur de logique qui assignent à son travail une valeur historique exceptionnelle.

Il y a longtemps que Montesquieu, réagissant contre l'opinion courante dans l'antiquité, pour qui ostracisme était synonyme d'ingratitude démocratique, appelait l'ostracisme une « chose admirable ». M. C. n'use pas de cet adjectif; mais il va aussi loin que Montesquieu en montrant que l'ostracisme, mesure préventive, « précaution d'hygiène politique » (p. 125), était « d'une incroyable douceur » (p. 116), comparé à la mise hors la loi (ἀτιμία) et à l'exil (φυγή), pénalités terribles et souvent collectives, dont il retira l'usage aux passions politiques. L'ostracisme ne peut être appliqué qu'une fois l'an et à un seul citoyen; il respecte l'honorabilité, la fortune, la famille de ceux qu'il frappe, et il est sans exemple que les ostracisés n'aient pas été rappelés avant l'expiration du délai maximum de dix ans prévu par la loi. La procédure, telle que l'entend M. C., offre toutes les garanties désirables. Elle a soin d'exclure tout débat, aussi bien lorsque, en la 6e prytanie (debut de l'année julienne), le peuple décide (par ἐπιχειροτονία, et non προχειροτονία), s'il y a lieu de recourir a l'ostracisme, que plus tard, entre la 7e et la 9e prytanie, lorsque le peuple vote par tribus sur l'agora. Elle se montre en cela soucieuse de la réputation du banni, contre lequel aucune accusation n'était proférée publiquement.

Cet exposé préalable comporte déjà la réfutation de bon nombre d'opinions adverses. Le débat est plus vif et plus serré encore sur l'ostracophorie. Il est ici entre Philochore, qui tient pour obligatoire une *majorité* de 6 000 suffrages réunis sur le même nom, et Plutarque, qui se contente d'un *quorum* de 6.000 votants. Contre la plupart des érudits contemporains, y compris M. Albert Martin, M. C., pour des raisons mûrement pesées, tranche la question dans le sens de Philochore. L'ostracisme rentre dans la regle générale appliquée au vote des νόμοι ἐπ' ἀνδρί. Il y fallait l'approbation du peuple athénien, en majorité, sinon à l'unanimité. Or, on est en droit de supposer « qu'à la date où Clisthène fonda l'ostracisme (507), six mille suffrages n'etaient pas loin de représenter les deux tiers des votants » (p. 163).

De l'histoire de l'ostracisme M. C. retranche les « ostracisés imaginaires » (p. 168-185), c'est-à-dire Clisthène, Callias, Miltiade fils de Cimon et Damon. Le cas de Damon, que M. C. avait déjà étudié en 1905 (*Rev. d. Et. gr.*, XVIII, pp. 415-429), est épineux. Il faut reléguer parmi les interpolations oligarchiques une parenthèse de l'Ἀθ. πολ. d'Aristote (ch. 27, § 4) pour conclure que « l'ostracisme de Damon n'est que la legende d'une faction » (p. 185). Restent neuf « victimes réelles », dont le rôle politique permet de suivre l'évolution de l'ostracisme. Sont bannis d'abord, conformément au but premier de l'institution, les amis des tyrans : Hipparque fils de Charinos (487), Mégaclès (486), Alcibiade l'Ancien (485), tous amnistiés en 481. Aussitôt après, dans les rangs des nobles, l'ostracisme frappe les chefs de parti (δημαγωγοί) : le démocrate Xanthippe en 484, le conservateur Aristide en 482. On veut tantôt exclure le chef du parti vainqueur, devenu suspect même aux siens, comme Thémistocle en 471, tantôt empêcher le chef du parti vaincu de faire de

l'obstruction, comme Cimon en 461, Thucydide fils de Mélésias en 443. Enfin, l'institution, dont le jeu s'est progressivement ralenti, est faussée par le bannissement d'Hyperbolos (417), victime calomniée d'une intrigue assez louche que M. C. s'acharne à élucider (p. 221-266).

Si l'ostracisme ne fut plus appliqué par la suite, ce n'est pas que l'institution ait été formellement abolie. Elle tomba en désuétude, parce que, dès la fin du ve siècle, 6.000 citoyens ne représentaient plus la majorité des citoyens, et aussi parce que la Restauration inaugurée en 403 entendait se défendre désormais contre les intrigues des clubs par des moyens plus énergiques et disponibles à tout moment. L'ostracisme fut remplacé, dans la pratique, par des procès emportant l'ἀτιμία, peine plus redoutée et à laquelle on ne pouvait plus reprocher d'être infligée sans débats.

M. C. apporte sur tous les points des solutions nettes. Après une enquête si complète et si fouillée, un peu d'outrance dans l'affirmation ne déplaît pas. On sait gré à l'auteur d'avoir jeté par terre tant d'échafaudages hypothétiques qui encombraient le sujet et d'avoir si bien mis en lumière, à l'honneur du peuple athenien, les circonstances qui expliquent, par des raisons d'opportunité, la genèse et la décadence de l'institution.

A. Bouché-Leclercq.

F. Poulsen. *Recherches sur quelques questions relatives à la topographie de Delphes* (extrait et traduit du *Bulletin de l'Academie de Danemark*, 1908, n° 6, p. 331-425[1]). — Ces *Recherches* comprennent deux parties : 1° La topographie de *Marmaria* à l'entree de Delphes, plateau allongé en bas de la terrasse inférieure du gymnase ; 2° La niche aux offrandes de Marathon. Elles témoignent l'une et l'autre de l'ingenieuse érudition qu'on n'a plus à louer chez l'auteur. La question des édifices de *Marmaria* est rendue particulièrement difficile par le désaccord entre Herodote et Pausanias, qui n'ont pas vu les mêmes monuments sur la terrasse. « Nous pouvons, en toute sécurité, appeler le temple n° I, ancien temple d'Athéna Pronaia; la *tholos*, tombe du héros Phylacos; le temple n° IV, nouveau temple d'Athéna Pronaia et l' « habitation des prêtres », hèroon de Phylacos » (p. 378). Les temples II et III seraient le trésor des Spinatiens (?) ou des Agylléens (?) et celui des Massaliotes (ces identifications sont rendues sensibles par la planche II). Le chapitre relatif à la « niche aux offrandes » est d'un grand interêt (cf. Pomtow, *A. M.*, 1906, (p. 441; *Klio*, 1907, p. 395; 1908, p. 73); il s'agit de la disposition des trois ex voto signales par Pausanias (X, 9, 7 sq), ceux des Lacedemoniens, des Argiens et des Atheniens. M. P. soutient que le monument à la gloire de Miltiade a été élevé longtemps après l'événement, que Pausanias s'est trompé en parlant, à ce sujet, de la dime de Marathon; l'association du nom de Phidias avec cette œuvre est, par conséquent, inadmissible.

Voici les conclusions de M. P., qui ne manqueront pas de soulever des controverses; je connais trop mal les lieux pour y prendre part : « L'ordre de succes-

1. La traduction française est assez bonne : il eût suffi de quelques retouches pour qu'elle fût excellente

sion historique des premiers monuments situés le long de la voie sacrée est le suivant : d'abord le taureau de Corcyre, qui est le plus ancien et remonte aux alentours de l'an 500 av. J.-C. Puis, vers le milieu du ve siècle, les Argiens fondent sur le *bathron* semi circulaire du côté sud un double groupe : οἱ ἡγεμόνες et les Epigones. En 414, les Athéniens et les Argiens réunis font construire sur le côté nord de la voie une vaste niche où, avec le butin conquis sur les Spartiates et leurs alliés, ils élèvent deux œuvres d'art : d'une part, le cheval de Troie, et, d'autre part, les dieux protecteurs et les héros d'Athènes groupés autour de Miltiade, le vainqueur de Marathon. La réponse de Sparte vint après la bataille d'Aegos-Potamoi et consista en un groupe gigantesque planté juste en face du monument athénien, du côté sud : ce groupe est constitué par des statues de dieux protecteurs glorifiant Lysandre victorieux et par des statues d'amiraux alliés. Mais la fortune changea de nouveau En l'an 369, les Argiens aidèrent Epaminondas et les Thébains à délivrer Messène du joug de Sparte et à fonder un nouvel État messénien ; en souvenir de leur victoire, ils élevèrent du côté nord de la voie, en face de leur *bathron* antérieur, un monument généalogique consacré à leurs anciens héros. La même année se constitue, encore contre Sparte, la ligue arcadienne... Les Arcadiens fondent alors un « anathème » du même genre comprenant des dieux et des héros et ils l'établissent — la place étant maintenant occupée de tous côtés — devant la niche de leurs alliés les Argiens et les Athéniens... Toute une période d'histoire grecque, dramatique et mouvementée, revit dans ces ruines » (p. 424-5).

S. R.

A. S. Arvanitopoulos. *Thessalika Mnémeia.* Athènes, 1909. 96 p. in-8, avec 45 gravures dans le texte. — Volo possède maintenant un beau musee, dont la construction est due à la liberalité d'Alexis Athanasaki. Ce musee s'est enrichi des stèles peintes découvertes sur l'emplacement de Pagasae, qui constituent une série unique et d'une grande importance pour l'histoire de l'art. L'éphore de Thessalie, M. Arvanitopoulos, aurait rendu service en publiant le catalogue illustré de ces monuments et des autres antiquités qu'il a lui-même contribué à réunir. Au lieu de cela, il nous donne une histoire générale de la peinture antique, bien illustrée et bien informée, mais dont les élements se trouvent dans d'autres ouvrages. Cette histoire sera utile aux Grecs qui ne savent pas les langues européennes et les savants liront avec intérêt (p. 63 et suiv.) l'exposé, accompagné de plans et de vues, des fouilles de Pagasae ; mais ils n'y trouveront pas la reproduction des stèles, réservées à une publication plus ambitieuse (cf. Πρακτικά, 1906, p. 123 ; 1907, p. 175 ; Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1908, p. 1). En somme, les promesses du titre n'ont eté qu'imparfaitement tenues — et c'est dommage.

S. R.

Argenterie Orientale. *Recueil d'ancienne vaisselle orientale* en argent et en or trouvée principalement en Russie. Publié par la Commission impériale archéologique à l'occasion de son jubilé semi-séculaire. Saint-Pétersbourg, 1909.

In-fol., dans un carton, avec texte russe, liste des planches en français et 130 pl. de phototypie. — Publication d'une importance capitale, longuement préparée par Smirnow, qui n'a pas vécu assez pour en voir l'achèvement. Découvertes sur toute la surface de l'Empire russe jusqu'à l'Iénisséi, mais principalement dans le gouvernement de Perm et dans le Caucase, ces trésors d'argenterie forment une masse imposante et, malgré des différences de qualité et de style, assez homogène. Les influences grecques, sassanides, chinoises et indoues peut-être s'y mêlent dans des proportions difficiles à définir. Un jour, sans doute, l'exploration méthodique de la Perse sassanide fera retrouver la source de cette florissante industrie qui, pendant des siècles, a alimenté le luxe des Slaves et des Tartares; mais, dès à présent, elle constitue, dans l'histoire de l'art industriel, une province immense et il faut vivement remercier la Commission impériale archéologique d'en avoir mis les monuments sous nos yeux dans des reproductions généralement excellentes. Un certain nombre de ces vases étaient déjà connus, en Occident, par les *Comptes rendus* de la Commission impériale, les *Antiquités de la Russie Méridionale*, les publications de Linas, etc.; mais, à présent que nous en possédons un *Corpus*, il sera loisible d'en essayer le classement et de préciser la chronologie des différents groupes. Au moment où les Pompéi du Turkestan commencent à nous révéler leurs richesses, où l'art de l'Extrême Orient passe du domaine de la curiosité dans celui de la science, ce grand ouvrage est particulièrement le bienvenu; on ne peut que lui souhaiter la diffusion qu'il mérite et exprimer l'espoir qu'une traduction française ou allemande du texte russe en rende l'usage plus facile en nos pays.

S. R.

D. Cancogni. *Le Rovine del Palatino.* Hoepli, Milan, 1909. In-12, xv-179 p., avec 50 gravures. — Ce guide au Palatin est plus complet que celui du comte Haugwitz (Rome, Loescher, 1901) et a l'avantage de paraître huit ans plus tard. Mais, comme le dit M. Lanciani dans sa préface, il ne faut pas oublier que l'exploration scientifique du Palatin en est à ses débuts, qu'elle va être poussée énergiquement et que le meilleur guide de 1908 sera sans doute insuffisant et erroné en 1910. Cette réserve faite, félicitons-nous de posséder, grâce à M. Cancogni, un « état des lieux » exact et clair, avec un grand nombre d'illustrations et de plans; c'est à ce livre modeste qu'il faudra toujours avoir recours, d'ici quelques années, pour comprendre les découvertes qui vont se produire et les *situer*. — Je crois inédite la jolie statuette de Satyre reproduite pl. XL (type, *Rép.*, II, 138, 3); mais les quelques lignes que lui consacre l'auteur sont bien insuffisantes. De même (p. 155), il aurait fallu une référence au sujet de la belle Héra du Palatin (pl. XXXVIII), qui a été transportée au musée des Thermes. En général, quand on parle d'une statue, il est *convenable* d'en indiquer une publication; lorsqu'on reproduit une statue par la gravure, c'est un *devoir absolu* de dire où le lecteur peut être renseigné plus amplement à son sujet.

S. R.

Giampetro Zottoli. *Publio Paquio Proculo panattiere e supremo magis-*

trato pompeiano. Extr. des *Rendiconti* de l'Académie des Lincei, vol. XVII, fasc. 7-9, 1908. — Willems, dans son mémoire sur les elections à Pompéi, admire la modération des luttes électorales : « Quelle politesse! quelle urbanité! Rien que des éloges; pas un mot, pas une allusion méchante à l'adresse des concurrents. » Il faut en rabattre. Le boulanger Proculus, nommé duumvir à l'unanimité (*C. I. L.*, IV, 1122), fut diffamé dans le graffite suivant, découvert à Pompéi en avril 1908 :

Aedilem Proculam cunctorum turba probavit :
Hoc pudor ingenuus postulat et pietas.

Il y a bien *ProculAm*, et le sel de l'épigramme est là : *pudor ingenuus* et *pietas* sont ironiques. Ce favori de la populace (*cunctorum turba*) était accusé de complaisances qui, aux yeux des Romains, rendaient indigne des fonctions publiques. Telle est la thèse de M. Zottoli, qui l'a défendue avec esprit et érudition. Au sujet du changement satirique de *Proculus* en *Procula*, il aurait pu alléguer le *fragilis Pediatia* d'Horace (*Sat.*, I, 8, 39), avec la scholie de Cruquius : *Horatius mutato genere Pediatiam nominavit propter mollitiem.*

S. R.

E. **Ritterling**. *Das Kastell Wiesbaden*. Heidelberg, Petters, 1909. In-4, 140 p., avec 17 pl., une carte et de nombreuses gravures. — Le Musée de Saint-Germain possède depuis longtemps un modèle en plâtre du camp romain de Wiesbaden (Heidenberg, près de l'hôpital actuel), tel que les fouilles de 1838 à 1840 ont permis de le restituer. Les relations de ces fouilles n'ayant été publiées qu'en partie et se trouvant complétées aujourd'hui par les résultats d'explorations plus récentes (1895, 1905), M. Ritterling, conservateur du Musée local et excellent connaisseur des antiquités rhénanes, a été bien inspiré en réunissant ce qu'on sait sur le *Castellum* et les monuments de tout genre qui y ont été exhumés. L'établissement date des environs de l'an 85 ap. J. C. et a été évacué au cours du règne d'Hadrien ; c'est ce que démontrent les découvertes de monnaies et de tuiles. Cette constatation ajoute beaucoup d'intérêt aux petits objets romains recueillis à Wiesbaden, qui se trouvent ainsi datés à 40 ans près (voir en particulier les fibules, p. 91 ; les ornements et les armes réunis sur les pl. X-XII; les vases, pl. XIII-XV.) A l'epoque des invasions (fin du IVe siècle), une grande necropole allemanique s'etendit sur le flanc nord-est du Heidenberg; les restes de cette époque ont été décrits avec autant de soin que les autres, mais sont loin de présenter la même importance.

S. R.

Henri **Legras**, *La Table latine d'Heraclée* (La prétendue *Lex Julia municipalis*). Paris, A. Rousseau, 1907, 400 p. 8°. — L'auteur soumet à un nouvel examen et achemine à une solution définitive une question qui préoccupe depuis un siècle et demi les historiens du droit public romain. Decouverte en 1732, publiée et commentée par Mazocchi en 1754, cette Table (qui porte au revers une inscription grecque) est une énigme sur laquelle nombre d'erudits ont exercé leur sagacité. Il y a, en effet, contradiction évidente entre son con-

tenu, qui est une compilation de quatre ou cinq lois faites pour Rome, applicables à Rome, et la promulgation officielle de cette espèce de Code dans une ville de la Grande-Grèce, qui venait à peine d'entrer dans la cité romaine, à la suite de la guerre Sociale. La majorité des historiens et juristes s'étaient ralliés, à la suite de Savigny (1838) et de Mommsen, à une solution devenue classique depuis bientôt 70 ans, à savoir que la Table d'Héraclée est un exemplaire d'une loi générale (*Lex Julia municipalis*) mentionnée dans le Digeste (L, 1), par laquelle le dictateur J. César aurait réglé une fois pour toutes la condition juridique des municipes italiens. C'est cette thèse classique que récuse M. H. Legras et qu'il remplace par une solution mûrement délibérée, patiemment débattue, dont on peut dire qu'elle approche de la certitude.

L'auteur s'est imposé l'obligation de mener de front trois ordres de recherches : le commentaire du texte (p. 13-167), l'historique des théories (p. 169-227), et la démonstration de sa thèse par élimination successive des thèses adverses, laquelle réduit à un très petit nombre de possibilités les données du problème, la date, le but et le sens du document. Il a voulu épuiser la matière, et il y a réussi. Mais cette distribution des matières ne va pas sans quelques inconvénients. Les trois ordres d'études étant connexes et se pénétrant mutuellement, les cadres dans lesquels l'auteur les répartit ne peuvent être qu'artificiels : réfutation et démonstration courent d'un bout à l'autre de l'ouvrage et entraînent des répétitions qui, se greffant chaque fois sur de nouveaux circuits, nuisent à la clarté et rendent moins nette l'impression d'ensemble. Une large part est faite dans le Commentaire à la réfutation de propositions de détail appartenant à des théories dont la logique interne n'apparaît que plus loin : l'exposé de ces théories implique tantôt la réfutation, tantôt la correction ou le complément de celles-ci par celles-là ; enfin, toutes ces questions sont reprises à nouveau, discutées avec ampleur, sous toutes les faces, pour arriver, par une série de réfutations, à la conclusion positive, dans la dernière partie. Il y a là, ce me semble, un peu ou même beaucoup de superflu. Dans son désir de ne laisser aucune brèche ouverte dans son rempart dialectique, M. H. Legras s'est donné tant de peine que le lecteur en prend sa part.

C'est assez dire qu'il n'est pas aisé de suivre la marche des idées dans un ouvrage aussi touffu. En ce qui concerne la partie négative, M. Legras ne dissimule pas qu'il n'est pas le premier à donner l'assaut à la théorie classique et que Mommsen lui-même, après l'avoir imposée pour ainsi dire durant un demi-siècle par l'autorité de son nom, en a abandonné une partie en 1903, à la suite de la découverte du bronze de Tarente (1894). En effet, l'idée maîtresse du système était que le texte d'Héraclée était un code uniforme imposé à tous les municipes italiens, la *lex municipalis* du Digeste. Cette affirmation avait résisté à la découverte des chartes particulières de municipes de droit latin, en Cisalpine et en Espagne ; la charte de Tarente, municipe italien, la rendait intenable et Mommsen l'a loyalement reconnu. Mais, bien que la charte de Tarente fût reconnue antérieure à la dictature de César, l'autre partie du système restait debout, à savoir que la charte d'Héraclée fut l'œuvre de César et un type de statut municipal.

M. Legras s'attache à ruiner les quelques arguments positifs invoqués à l'appui de cette attribution, dont le plus important est l'allusion aux prescriptions de Sylla qu'on avait cru trouver à la lig. 122 du texte d'Héraclée, et le plus spécieux est la mention, dans le catalogue des actions infamantes (lig. 111), de l'action *de dolo malo*, que l'opinion traditionnelle date de la préture (66 a. Chr.) de son auteur, Aquilius Gallus. Il fait plus et mieux : il cherche et découvre, dans le peu que nous savons de l'histoire locale d'Héraclée, ville libre et qui ne se souciait pas de passer sous le régime du droit romain, un moment où Sylla, au début de la guerre civile, — vers 83 a. Chr. — eut intérêt à rallier à son parti les cités qui, comme Héraclée et Naples, au témoignage de Cicéron, hésitaient à entrer sans conditions dans la cité romaine. Au lieu de leur imposer une *lex data* toute faite, Sylla se serait contenté d'indiquer les points sur lesquels elles devraient adapter leurs institutions aux lois romaines, et c'est ce *compendium* qui constitue la Table latine d'Héraclée. Les villes susdites ont traité de gré à gré, plutôt en alliées qu'en sujettes, avec le représentant du peuple romain. Tout ce qui concerne l'administration édilitaire dut être d'autant plus aisément accepté par ces villes grecques que les lois romaines y relatives étaient imitées des règlements promulgués à Pergame, comme le montre la comparaison de la Table d'Héraclée avec la « loi royale des Astynomes », découverte à Pergame en 1901 (citée en appendice, texte et traduction, pp. 373-382).

Cette solution paraît aussi satisfaisante qu'ingénieuse. Elle est conforme à la politique libérale des Romains, qui, loin de vouloir faire table rase des institutions locales, voyaient plutôt un avantage qu'un inconvénient dans la diversité des chartes municipales. Si elle ne peut être vérifiée par la preuve directe, c'est-à-dire par l'application constatée des règlements ainsi codifiés, c'est que, sauf une mention élogieuse de l'*integerrimum municipium* d'Héraclée dans le *Pro Archia*, cette cité, atteinte par une prompte décadence, n'a plus d'histoire. Ce n'est pas un médiocre mérite que d'avoir apporté des lumières nouvelles dans un sujet si controversé. Le travail de M. Legras, qui a déjà subi l'épreuve de la discussion devant la Faculté des Lettres comme mémoire pour le Diplôme d'Études supérieures, devant la Faculté de Droit comme thèse de doctorat juridique, est de ceux qui resteront. C'est une œuvre de science, et les défauts de forme que j'ai signalés en passant — y compris une ponctuation trop souvent intempestive — n'en compromettent pas la solidité.

A. Bouché-Leclercq.

R. Bouton. *La question d'Alesia et la question d'Alaise.* Besançon, Dodivers, 1909. In-8, 43 p. (*Mém. de la Soc. d'Emul. du Doubs*, 8e sér., t. III). — J'avais songé à écrire une histoire détaillée de la controverse Alise-Alaise; je m'arrêtai bientôt, dégoûté par l'ignorance et le charlatanisme du principal avocat d'Alaise, l'architecte Delacroix. Plus dur à émouvoir, M. R. Bouton nous a donné une esquisse de cette querelle fameuse, en résumant aussi d'autres insanités dues aux avocats d'Izernore, d'Aluze, d'Alais, etc. Le terrain sur lequel se place M. Bouton et très solide. Il ne croit

pas à la thèse folle de Delacroix; mais il sait qu'Alaise a été une place importante, qu'on a fait déjà de belles découvertes dans les nécropoles qui l'entourent, qu'on en fera de plus belles encore si on entreprend de les fouiller avec méthode. « Il n'est plus question, pour l'instant, d'Alesia, de César et de Vercingétorix; il s'agit simplement d'Alaise. Nous ne voulons point imposer à ce pays un rôle déterminé; nous lui demandons au contraire quel rôle il a joué au cours des âges. Nous enregistrerons ses réponses fidèlement, sans parti-pris. » *Optime!* Souhaitons donc qu'il se fasse de grandes fouilles aux alentours d'Alaise, que la direction en soit confiée à un homme compétent, francomtois ou non, et que l'on se donne garde, une fois les fouilles en bonne voie, de décourager et d' « éliminer » ce directeur compétent. Ce sera le premier avantage d'Alaise sur Alise. S. R.

J. G. Frazer. *Psyche's task.* Londres, Macmillan, 1909. In-8, IX-84 p. — Cet opuscule porte comme sous-titre : « Discours concernant l'influence de la superstition sur le développement des institutions ». Le titre est justifié par cette épigraphe de Milton : « Le bien et le mal naissent presque inséparables dans le champ du monde; la connaissance du bien est aussi intimement liée à celle du mal que les semences confondues, dont le labeur incessant de Psyché avait pour objet de faire le triage ». « L'homme, dit M. Frazer, est un curieux animal. De prémisses fausses il arrive souvent à des conclusions vraies; d'une théorie chimérique il déduit une pratique salutaire ». Montrer comment la folie des superstitions s'est souvent montrée bienfaisante — par exemple lorsque la crainte des revenants a non seulement fait détester l'homicide, mais l'a fait châtier par la cité — telle est la tâche qu'a abordée l'auteur avec son immense erudition. « Parmi certaines races et à certaines étapes de l'évolution, des institutions sociales que nous croyions utiles se sont établies, du moins en partie, sur la base de la superstition... C'est elle qui a fortifié le respect du pouvoir, gardien de l'ordre; le respect de la propriété, du mariage, de la vie humaine ». On retrouve ici la thèse des *tabous bienfaisants*, don, j'ai, de mon côté, cité de nombreux exemples (*Cultes*, t. II, p. 30; t. III, p. 279, 340), en partie d'après les publications antérieures de M. Frazer. Ces idees sont si justes et d'une si haute importance pour l'histoire qu'il faut toujours se réjouir de les voir exposer à nouveau, avec les exemples infiniment varies qui les appuient. S. R.

A. Lang. *The origin of terms of human relationship* (Proceedings of the Brit. Academy, vol. III, 1908). In-8, 20 p. — Conclusions : « Les termes de parenté ne prouvent ni en faveur de la théorie de la promiscuité primitive, ni contre cette théorie. A en juger par les langues que la philologie peut étudier avec critique, les noms de parenté ont, à l'origine, une signification très large; ils dénotent l'âge, le sexe et peut-être — dans le cas du père — la souveraineté et la protection. En grec, les noms du frère et de la sœur attestent seulement un fait évident, la provenance d'un même sein maternel. Les termes de parente sont déterminés, dans ces langues, par l'usage de pronoms possessifs ».

Camille Briffaut. *La cité annamite.* Tome I. La Fondation. Paris, Larose, 1909. In-8, xi-172 p. — « Chaque cité a deux cultes essentiels : le culte de son fondateur et celui de son Génie protecteur. Les deux divinités poliades sont vénérées dans un temple spécial, édifié pour recevoir le *brevet* impérial par lequel le Génie tutélaire de la cité est accrédité par l'Empereur auprès de ses protégés. » *Antiquum sapit*; mais il s'agit de l'empire d'Annam. La comparaison de la cité annamite avec la cité grecque ou romaine est bien instructive; combien cela eût étonné Montesquieu, ou même Fustel! Mais la connaissance des lois générales de l'histoire exige aujourd'hui des rapprochements fondés sur des matériaux très divers; ceux que M. Briffaut a réunis pour l'Annam intéresseront même les philologues[1].

Fred. Cornwallis Conybeare. *Myth, magic and morals. A study of christian origins.* Londres, Watts, 1909. In-8, xviii-376 p. — Cet ouvrage d'une science profonde, écrit avec la clarté et la simplicité qui conviennent au grand public, comprend 18 courts chapitres, dont un relatif à S. Paul, 7 aux Evangiles, 3 à l'enseignement de Jésus, les autres aux traditions de la naissance du Sauveur, à l'emploi magique des noms, à l'Eucharistie, à la Passion, au sacrement de baptême, à Marcion, au développement de la doctrine chrétienne. Les lecteurs de ce recueil s'intéresseront particulièrement au chapitre qui concerne la magie des noms, les noms secrets ou *tabous*, la puissance des noms dans les exorcismes. M. Conybeare attribue justement une grande importance à l'hérésiarque Marcion (vers 150) qui, après S. Paul, consomma la rupture de l'Église avec la Synagogue et, tout en fixant les principes de l'hérésie qui devait devenir le manichéisme occidental, exerça une influence durable sur l'Église orthodoxe. En ce qui touche la composition des Évangiles, M. C. se rapproche des vues de Wellhausen: Matthieu et Luc dépendent de Marc, mais utilisent une source complémentaire; l'un et l'autre obéissent à des tendances doctrinales qui les écartent de la vérité historique; le quatrième Évangile est un développement des idées de Paul, mais, pour le fond de ses récits, dépend des trois autres. La source complémentaire (qualifiée de Q = *Quelle*) est reconstituée d'après Harnack en 19 pages; Matthieu en a conservé le plus fidèlement le texte, mais Luc s'est conformé plus exactement à l'ordre de succession des morceaux.

S. R.

John Kelman, **From Damascus to Palmyra.** In-8°, xvi-xvi, 368 p., avec 70 planches en couleurs. Londres, A. et C. Black, 1908. Prix : 20 shillings.

Tout Anglais qui revient d'un voyage de quelques semaines en Orient se doit à lui-même de rapporter un volume d'impressions. Le public est indulgent à cette littérature; aussi le succès du livre de M. K. est-il assuré, d'autant que l'illustration très réussie compensera pour beaucoup l'insuffisance du texte. Ce n'est pas que M. K. manque de talent : il observe avec justesse, note d'un trait

1. Ils ne se scandaliseront pas trop de la *licorne d'abondance* (p. 134), ni d'une citation grecque fort estropiée (p. 135).

précis et impitoyable les ridicules de la société orientale qu'il n'a cependant fait que traverser, croque lestement les scènes pittoresques, décrit avec un certain charme les paysages qui l'ont séduit. Il y a de jolies pages sur Damas, des coins de bazar bien vus; on retrouve chez lui toutes les phases de la réception sous la tente : le narguilé, le café, le dîner sans fourchette; le tout entremêlé de traits d'humour oriental, de proverbes, de récits plaisants qui défraient la veillée. Là est le côté profitable du livre; cependant, même pour ces pages, est-ce la faute à l'auteur, qui a eu tant de devanciers, si, en le lisant, on éprouve l'impression du déjà vu?

Mais le grand tort de M. K. est de s'être improvisé archéologue et historien. A propos de Ba'albek, il résume le guide d'Alouf et un article de Spiers, mais ne paraît pas connaître le *Guide* de Puchstein qui lui aurait fourni des renseignements plus précis. Il utilise l'inscription des propylées, sans se douter qu'elle renferme une dédicace à la triade d'Héliopolis, estropie le nom du dédicant et confond Caracalla avec Antonin le Pieux (p. 69). Il suppose imperturbablement que les colonnes de granit égyptien ont été convoyées par l'Oronte (p. 80); les petits tabernacles des exèdres qui entourent la grande cour abritaient 330 dieux (p. 80); page bizarre sur le syncrétisme héliopolitain (p. 81). Une inscription de Yabroûd, dont il ne connaît pas d'ailleurs la lecture intégrale (*CIL*, III, 6664), lui inspire cette solennelle réflexion : « CAESAR » *nothing but that word! and it is enough to suggest the story of five centuries of turbulent human life* (p. 244). Palmyre lui a fourni six chapitres : *Palmyra as it is to-day*. — *Palmyra and Rome*, — *The « Coup d'État »*, — *Palmyra in life*, — *Palmyra in death*, — « *Sub specie aeternitatis* ». — Le premier est de beaucoup le meilleur; le reste est bien pauvre, bien incomplet et bien inexact. On y trouve des vers de Tennyson et de Kipling; mais il y manque nombre de faits essentiels. M. K., qui se donne le luxe de citer de bons auteurs (Waddington, Mommsen, Stuart Jones, Cooke), ignore par ailleurs le livre de Homo sur Aurélien, qui lui aurait épargné plus d'une méprise; il attribue à Odenat II une généalogie erronée (p. 257-8; cf. Wadd., 2600, 2602); il ne connaît point les travaux de Clermont-Ganneau sur la famille royale de Palmyre (*Rec. d'archéol. or.*, III, p. 134-141, 194-201); pas un mot sur l'important milliaire d'Arabie au nom de Ouahballat (*Bull. archéol.*, 1904, p. 8); il parle (p. 260) de *trois* inscriptions au nom de Ouorod, alors que Waddington, auquel il renvoie cependant, en publie *six* (nos 2606-2610); Zénobie est comparée successivement à Cléopâtre, Jeanne d'Arc et Marie Stuart. Ce choix d'erreurs montre avec quelle confiance on peut lire un ouvrage qui eût pu être irréprochable si l'auteur, se bornant à nous conter ses impressions de touriste, n'avait pas prétendu assumer une tâche à laquelle il n'était pas suffisamment préparé.

L. JALABERT.

G. Archambault. *Justin. Dialogue avec Tryphon*. Tome I. Paris, Picard, 1909. In-8, C-362 p. — L'excellente bibliothèque de « Textes et Documents », dirigée par les abbés Hemmer et Lejay, comprend déjà 7 volumes : les *Apologies*

de Justin, l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe (I IV), Tertullien, *De paenitentia, de pudicitia, de praescriptione*, la *Doctrine des apôtres*, l'*Epître de Barnabé*, deux discours de Grégoire de Nazianze, un de Grégoire de Nysse ; on annonce Philon, Clément, les apocryphes du Nouveau Testament, Ignace, etc. Le présent volume (texte grec, traduction et notes) est l'œuvre de M. l'abbé Archambault, bon helléniste et critique prudent. Il comprend la première partie du *Dialogue* de Justin avec le juif Tryphon, œuvre sans valeur littéraire, tout à fait dénuée d'esprit, mais importante à cause des échos qu'elle nous apporte des controverses entre juifs et chrétiens hellénisants vers le milieu du IIe siècle. La traduction de M. A. est très lisible et son introduction critique — à la suite de laquelle j'aurais voulu une courte appréciation de l'œuvre elle-même — est une histoire complète du texte et des manuscrits auxquels nous en sommes redevables. L'auteur a collationné le manuscrit 450 de la Bibliothèque nationale qui lui a permis d'apporter quelques légères corrections au texte d'Otto (1842-1877). Le manuscrit de Cheltenham, terminé en 1541, n'est que la copie du n° 450 de Paris; cette copie a été faite à Venise, sur le manuscrit acquis par l'ambassadeur Guillaume Pélicier pour le roi de France. Ce point important a été établi avec évidence par M. Archambault (p. xxv).

S. R.

ΧΡΥϹΟϹΤΟΜΙΚΑ. II et III. Rome, Pustet, 1908 In-8, p. 245-1151. — Deuxième et troisième fascicules de cette grande publication (cf. *Revue*, 1909, I, p. 188). On y trouvera d'abord une série d'études approfondies sur la liturgie de S. Jean Chrysostôme en grec, en arménien, en arabe, dans les patriarchats melkites (Alexandrie, Antioche, Jérusalem), en syriaque, en roumain, chez les Nestoriens, en slave; puis le texte inédit d'un discours sur les chaînes de saint Pierre, attribué à Chrysostôme et découvert à Jérusalem; enfin des mémoires sur le culte de ce saint, son iconographie, ses reliques et leur diffusion. Le gros volume où sont réunies ces dissertations est désormais indispensable à toute bibliothèque de patristique; il l'est encore plus aux historiens des liturgies orientales, dont l'étude, en apparence fort aride, jette tant de lumière sur les monuments de l'art. Le discours sur les chaînes de S. Pierre, déjà connu par une traduction latine, n'apprend rien de nouveau, sinon que l'auteur était bon catholique et voyait dans l'Apôtre la pierre et le fondement, πέτρα καὶ στήριγμα, de l'Eglise. L'attribution à S. Jean Chrysostôme avait été proposée dubitativement par les Bollandistes.

S. R.

H. Delehaye, bollandiste. *Les légendes grecques des saints militaires*. Paris, Picard, 1909. In-8, IX-271 p. Prix : 5 francs. — A côté de sa science, vaste et précise, le P. Delehaye a infiniment de bon sens. Il se méfie des hypothèses trop séduisantes : il demande aux textes, à la comparaison et à la filiation des textes, ce qu'il est plus facile et plus amusant d'imaginer sur la foi d'un texte quelconque, isolé du groupe dont il fait partie. L'application de cette méthode aux principaux saints militaires de l'hagiographie grecque l'a conduit

à des résultats modestes, mais certainement vrais. Parmi ces saints, « deux au moins, Procope et Démétrius, n'ont eu rien de commun avec l'armée. Nous ne voyons aucune raison qui nous oblige à admettre que S. Georges et S. Mercure — on serait presque tenté d'ajouter S. Théodore — aient des titres plus sérieux à figurer parmi les guerriers. Il en est de même de beaucoup d'autres saints qui ont une légende militaire et qui n'ont vraisemblablement été enrôlés que par une fantaisie de l'hagiographe » (p. 112). Mais pourquoi la légende a-t-elle *militarisé* ces saints personnages? M. Delehaye ne croit ni à Horus-S. Georges, ni au Cabire-S. Démétrius; il admet plutôt l'influence d'un prototype unique : « Dans la création du saint militaire... on retrouve, à côté de l'élément édifiant, tout ce qui a le privilège d'attirer les regards de la foule, les couleurs vives et le mouvement » (p. 119). J'avoue préférer à cette solution un peu « floue » celle que l'auteur indique lui-même sans s'y arrêter : c'est que les saints sont des soldats du Christ. M. Harnack, dans son petit livre *Militia Christi*, a réuni toute une série de textes d'où il ressort, entre autres, que les *pagani* ne sont pas les habitants conservateurs des campagnes, par opposition aux chrétiens des villes, mais les civils, les « pékins », par opposition aux soldats de la foi. Ce qui doit étonner, ce n'est pas qu'il y ait beaucoup de saints militaires, mais que les synaxaires et ménologes n'en présentent pas encore davantage.

A la suite de son mémoire, M. D. a eu la patience et le mérite d'imprimer 136 p. de grec inédit, martyres de S. Théodore, de S. Eutrope, de S. Procope, de S. Mercure, de S. Démétrius. La qualité de ces récits a été parfaitement appréciée par le savant bollandiste : ce sont des « tissus d'inepties » (p. 55). Encore fallait-il, pour les publier, être excellent helléniste, et excellent exégète pour les commenter[1].

S. R.

A. Kleinclausz. *Histoire de Bourgogne*. Paris, Hachette, 1909. In-8, VII-454 p., avec 56 gravures hors texte et trois cartes. — L'*Histoire de France* dirigée par M. Lavisse, devenue rapidement populaire, a derechef imposé au goût public un type d'ouvrage tombé en désuétude : celui du récit accompagné de *manchettes*. Les manchettes valent mieux que les *titres courants*, parce qu'on peut les allonger davantage; elles répondent au besoin qu'ont plus ou moins tous les lecteurs de lire et de « sauter » alternativement, l'art de lire, comme le disait un critique américain, étant un peu celui de « sauter ». La nouvelle *Histoire de Bourgogne*, fruit de huit ans d'enseignement à l'Université de Dijon, est un ouvrage à *manchettes*; mais je crois qu'on n'en profitera

1. *Notanda*. P. 15, Théodore le général et Théodore le conscrit sont un seul et même personnage. — P. 49, le corps de S. Georges a été transporté en Égypte, sa tête est restée en Syrie. — P. 53, exemple de floraison miraculeuse de sièges en bois et de poutres (cf. l'histoire de S. Joseph). — P. 74, l'histoire du dragon vaincu par S. Georges n'appartient pas à la légende primitive. — P. 95, condamnation de la méthode de Le Blant, qui tend à réhabiliter certains textes parce qu'ils contiennent un ou deux détails historiques. — P. 114, critique de la méthode de Lucius et de celle d'Usener. — S'il y a des erreurs (et il doit y en avoir), je n'ai pas eu la bonne fortune de les découvrir.

guère pour « sauter », car le style en est attachant et l'érudition, quoique de première main, sagement dissimulée. Il faut signaler surtout, aux lecteurs de cette *Revue*, l'excellence de l'illustration, toute documentaire[1], et les pages nombreuses consacrées à l'art de la Bourgogne. Peut-être M. K. aurait-il pu insister un peu sur l'école de peinture bourguignonne au xv[e] siècle, qu'il connaît si bien, et marquer au moins les liens qu'on pressent entre Malwel, Bellechose et les Limbourg (p. 206). Prudhon est bien apprécié (p. 429); mais est-il vrai qu'il « n'a pas fait école? » D'où vient donc le talent de J. J. Henner? On me permettra de regretter l'absence du nom de mon maître et ami, Charles Tissot, francomtois d'origine, mais dijonnais d'éducation, dont le buste, par Carpeaux, est un des ornements du Musée de Dijon. Enfin, le président De Brosses méritait plus de onze lignes; il eût été bon d'avertir que son *Culte des dieux fétiches* a été un événement dans la science des religions et que « le charmant auteur des *Lettres sur l'Italie* » est, par surcroît, le savant du xviii[e] siècle qui a le mieux étudié le texte de Salluste.

S. R.

Victor Mortet. **Un formulaire du viii[e] siècle pour les fondations d'édifices et de ponts**. Paris, Picard, 1908. In-8°, 35 p.

L'auteur, dont on connaît les recherches approfondies sur Vitruve, réédite sous ce titre, avec additions, un mémoire paru dans le *Bulletin Monumental* de 1907. Au cours de ses enquêtes pour le *Corpus* des textes du Moyen-Age touchant l'architecture, ouvrage considérable qu'il prepare de longue date, il a été frappé de l'intérêt que présentent des fragments relatifs aux fondations d'édifices et de ponts qui, publiés pour la première fois par M. Way dans l'*Archaeologia* de 1847, font partie de l'opuscule appelé *Mappae clavicula,* dont la rédaction remonte au temps de la Renaissance carolingienne. En étudiant les recettes chimiques contenues dans cette « Clef de la Peinture », Berthelot (*Journal des Savants*, 1906, p.63) a montré qu'elles dérivent de traités gréco-romains légèrement modifiés par l'influence byzantine. M. M. a pu préciser ces conclusions par l'étude des quatre chapitres: *de dispositione fabricae, de fabrica in aqua, de calce et arena, de latericiis parietibus.* Les deux chapitres sur la fabrication de la chaux et des murs de briques sont presque copiés des chapitres correspondants du *De Re rustica* de Palladius et certains termes techniques, comme *dispositio* au sens de situation respective des parties d'un édifice, *statura* dans celui de taille humaine, *arca* dans celui de caisson, remontent au vocabulaire de Vitruve. C'est à Vitruve aussi que reporte la comparaison des parties d'un édifice avec celles du corps humain, comparaison qui aboutit à des bizarreries de ce genre : « Si la couverture des bâtiments mesure 2 coudées, les fondations s'élèveront jusqu'à la naissance des cuisses, *usque ad furcam*; si elle en mesure 3, *usque ad didam* ». Dans ce dernier mot, M. M. a très ingénieusement reconnu une adaptation latine du mot grec τιτθή. Employé

1. Il manque pourtant de bons portraits des ducs de Bourgogne; celui de Philippe le Bon (pl. à la page 152) ne vaut rien.

au sens de *nutrix* par Moschion, qui écrivit au VIe siècle, en Afrique, un abrégé de la *Gynaecologie* de Soranus, ce mot a passé à celui de sein ou de mamelon, changement qui a pu s'opérer dans le latin d'Afrique dont beaucoup de particularités, M. M. l'a remarqué (*Rev. de Philol.*, 1908, p. 198), se retrouvent dans la langue de Vitruve.

Comme M. M. montre par ailleurs que les architectes du VIIIe siècle ont fait effort pour se conformer aux prescriptions de ce formulaire, n'est-ce pas un lien de plus établi entre l'architecture romaine et l'architecture romane, une précieuse contribution à la question fameuse : *Orient oder Rom*?

A. J.-R.

Ernest Meininger. *Les anciens artistes-peintres et décorateurs mulhousiens.* Mulhouse, E. Meininger, 1908. In-8, x-94 p., avec 12 planches. — Un savant imprimeur de Mulhouse, auteur d'un grand nombre de monographies concernant l'histoire de cette ville, a réuni tous les renseignements que l'on possède sur les anciens peintres et verriers mulhousains, les Bockstorffer, les Bodan, les Ziegler, etc. Ce ne furent pas de grands artistes; les phototypies que M. Meininger publie d'après leurs tableaux ne permettent pas de leur faire une place notable dans l'histoire de l'art; mais leur activité n'en fut pas moins féconde, parce qu'elle prépara la floraison de l'art industriel des toiles peintes qui a enrichi Mulhouse et attiré les deux mondes dans sa clientèle. Montaigne, passant par Mulhouse en 1580, avait été frappé de la riche décoration de l'Hôtel de Ville; il y avait, dès cette époque, des Mulhousiens fiers de leur cité et prêts à des sacrifices pour sa gloire. Il en reste.

S. R.

A NOS LECTEURS

En réponse à la question posée par la *Revue* (1908, II, p. 314), de nombreux lecteurs ont bien voulu répondre. *Pas un seul* n'a fait d'objections à l'emploi des langues indispensables aux savants (anglais, allemand, italien); quelques-uns, toutefois, ont exprimé l'avis que les articles en d'autres langues que la nôtre ne doivent être insérés qu'à titre exceptionnel. C'est bien ainsi, du reste, que nous l'entendons et que l'entendent les recueils analogues au nôtre qui ne sont pas fermés aux langues étrangères. La *Revue* sera polyglotte avec discrétion.

S. R.

Le Gérant : Ernest Leroux.

Angers. — Imprimerie A. Burdin et Cie, 4, rue Garnier.

CYLINDRES ORIENTAUX

DE LA COLLECTION ALBERT MAIGNAN

(PLANCHE V)

Les neuf intailles ci-après décrites font partie de la collection d'objets d'art que le regretté maître Albert Maignan avait réunis en son atelier.

Trois cylindres forment un groupe distinct; sur chacun d'eux figure un être fantastique, moitié homme et moitié taureau, que l'on a accoutumé d'appeler *Ea-bani* du nom du compagnon de *Gilgameš*, le héros d'une épopée fameuse[1].

Gilgameš, c'est — en glyptique — un génie ou héros, souvent nu, à la chevelure abondante, soigneusement divisée, dont les boucles ondulées encadrent le visage et la barbe frisée, taillée en carré. A l'époque archaïque, sur les sceaux de Lugalanda[2], par exemple, il lutte avec le *Taureau à face humaine*; plus tard, au temps de la domination d'Agadé, on le trouve seul, luttant avec un personnage semblable à lui[3], un lion[4], ou un taureau[5]; plus souvent, dans des scènes symétriques, il combat le taureau tandis que Ea-bani se mesure avec le lion[6].

1. L'Épopée de Gilgameš est transcrite et traduite dans l'ouvrage de P. Dhorme, *Choix de textes religieux assyro-babyloniens*, p. 182-325.

2. Allotte de la Fuyë, *Les sceaux de Lougalanda, patési de Lagash (Sirpourla) et de sa femme Barnamtarra* (*Revue d'Assyriologie*, vol. VI, n° 4, 1907).

3. Bibliothèque nationale, collection de Luynes, 403 (Lajard, *Culte de Mithra*, pl. XXX, 4).

4. Bibliothèque nationale, collection de Luynes, 415 (Menant, *Glyptique*, I, fig. 37).

5. Menant (*Glyptique*, I, fig. 36).

6. Sceaux de l'époque de Lugal-ušumgal, patesi de Sirpurla au temps de Šar-Gani-šar-ali et de Naram-Sin (Fr. Thureau-Dangin, *Revue d'Assyriologie*, vol. IV, pl. VIII, n°s 20, 23, 25 et 26).

Ea-bani est un monstre formé d'une croupe de taureau à laquelle s'adapte un buste d'homme barbu. Encore — faut-il le remarquer — sa tête porte des cornes et des oreilles de taureau; ses cheveux forment une longue tresse qui tombe le long du dos et jusqu'à la ceinture. Quelquefois, à l'époque babylonienne, les cornes sont remplacées par un insigne divin, la *tiare multicorne*.

Sur le cylindre n° 1 (haut. 34 mm.; diam. 23 mm.) sont représentées deux scènes. Dans la première, un héros, vêtu d'une pièce d'étoffe formant un court jupon, saisi, par la crinière et par la queue relevée, un lion dressé de profil à droite, tandis que le monstre Ea-bani de la main droite prend l'animal à la gorge et de la main gauche lui enfonce un poignard dans le poitrail.

L'autre sujet comporte un personnage barbu, à la chevelure abondante, vêtu d'un châle court et coiffé d'une sorte de béret treillissé en forme de corbeille [1]. De profil à droite, il saisit de la main droite par une des pattes antérieures et de la main gauche par la gorge un taureau dressé en face de lui, la tête retournée en arrière vers un lion dressé, la queue relevée, qui lui pose les pattes antérieures sur le dos et s'apprête à le dévorer.

Le cylindre n° 2 (haut., 35 mm.; diam., 21 mm.) n'a qu'une seule scène. Le personnage à la coiffure treillissée tient par une des pattes postérieures un taureau qu'il maintient la tête à terre et qu'attaque un lion dressé. Ea-bani intervient; il saisit le lion, de la main droite par la queue relevée, de la main gauche par la crinière. Un personnage imberbe, vêtu d'un long châle dont les extrémités sont ramenées en avant par dessus les épaules, se tient à droite, le corps de face, la tête de profil, les mains levées l'une devant l'autre. Les trois personnages ont les cheveux relevés en chignon, tandis que d'ordinaire Ea-bani les porte en longue tresse.

L'intaille la plus importante de la collection est sans contre-

1. Voir De Sarzec-Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, pl. 30 et 30 *b* et p. 278.

dit le cylindre n° 3 (haut., 24 mm.; diam., 13 mm.), que j'ai eu l'honneur de communiquer à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres dans sa séance du 21 août 1908. Le sujet est babylonien. Il se divise en deux groupes comportant chacun deux personnages et séparés d'un côté par une étoile à huit branches, de l'autre par la femme nue, de face, les cheveux tombant en masse de chaque côté de sa figure et jusque sur ses épaules, les mains ramenées à la poitrine, les pieds représentés de profil suivant les conventions de cette époque.

L'un des groupes est formé de Gilgameš et Ea-bani luttant ensemble. De la main droite le monstre tient le héros par le poignet gauche; de la main restée libre, ils se saisissent l'un l'autre le bras au-dessous du coude.

L'autre scène est analogue : Gilgameš y est remplacé par un lion dressé de profil, la queue relevée; Ea-bani, par un être fantastique, lion dressé de profil, à queue pendante, dont la tête est une tête humaine identique à celle d'Ea-bani lui-même : la figure, formée comme pour les autres personnages d'un arc tendu sur deux cordes et traversé d'une flèche, est ornée d'une longue barbe carrée, ondulée; de grandes oreilles l'accompagnent; enfin, l'animal est coiffé, comme Ea-bani, de la tiare multicorne, réservée aux dieux et aux êtres divinisés.

La présence d'un tel monstre sur un cylindre babylonien ne doit pas surprendre; tout au contraire, s'il est un sujet d'étonnement, c'est qu'on ne l'ait pas encore constatée. Dès les débuts de la glyptique, auprès du taureau paraît un être fantastique, le *taureau à face humaine*; il se distingue très nettement d'Ea-bani : de l'homme il n'a que la figure; le corps et les quatre membres sont du taureau. Si l'on tient compte du fait que le taureau à face humaine est surtout représenté sur des intailles archaïques, tandis que le lion à face humaine ne nous est connu que par un cylindre de l'époque babylonienne, on constatera que ces deux êtres fantastiques sont traités de façon identique : logiquement ils doivent avoir les mêmes relations de prototype à dérivé avec les taureaux et les lions ailés, à face humaine, de l'Assyrie

La femme nue n'apparaît pas, en glyptique, avant que Babylone ait établi son hégémonie sur Sumer et Akkad; tantôt elle est de même grandeur que les autres personnages[1], et tantôt plus petite[2]; parfois elle se tient sur une estrade[3] et parfois elle semble prendre part à l'action[4]; mais presque toujours elle est de face, les mains ramenées à la poitrine, sans que l'on puisse fixer son rôle et déterminer sa personnalité[5]. La lutte de Gilgameš avec Ea-bani n'est pas plus ancienne; elle forme rarement à elle seule tout le sujet d'un cylindre[6]; d'ordinaire, elle accompagne une autre scène[7]. Le type du lion à face humaine qui nous est parvenu n'est donc pas antérieur au vingtième siècle avant l'ère chrétiene; il est même, probablement, de date plus récente.

Sur le cylindre n° 4 (haut., 28 mm.; diam., 11 mm.) est gravée l'une des scènes les plus anciennement connues. Caylus l'a publiée, dès 1752, dans le premier volume de son *Recueil d'Antiquités* (pl. XVIII) d'après une intaille en lapis-lazuli qu'il a léguée à la Bibliothèque nationale[8].

Un dieu à longue barbe, aux cheveux soigneusement ondulés, vêtu d'un châle orné est assis de profil à gauche sur un tabouret recouvert de kaunakès auquel est ajouté un dossier; ses pieds reposent sur un degré. Sa main gauche est ramenée à la ceinture et de la main droite il tient en avant un petit vase.

En face de lui, deux personnages. Le premier imberbe, aux cheveux soigneusement ondulés, est vêtu d'un châle orné; ses deux mains sont serrées l'une dans l'autre, la droite dans la gauche. Le second, une divinité imberbe, coiffée de la tiare

1. L. Delaporte, *Catalogue des cylindres orientaux du Musée Guimet*, n[os] 61, 72, 79 et 91.
2. Collection de Clercq, 217. Bibliothèque nationale, 712 et 778.
3. Bibliothèque nationale, 709.
4. Ci-après, n° 8.
5. Sur certains cylindres assyriens ou syro-cappadociens la femme nue est parfois représentée avec des ailes et remplit le principal rôle.
6. Bibliothèque nationale, collection de Luynes, 404.
7. L. Delaporte, *Catalogue des cylindres orientaux du Musée Guimet*, n° 71. Bibliothèque nationale, 713 *bis*, 920, 923, 927; collection de Luynes, 380.
8. Chabouillet, *Catalogue*, n° 734. Cf. Menant, *Glyptique*, I, fig. 84.

multicorne et vêtue de kaunakès, élève les deux mains parallèlement l'une à l'autre à la hauteur de sa figure.

Dans le champ, devant le dieu assis, en haut, le croissant, emblème de Sin, le dieu-lune.

Un cartouche de deux lignes contient les noms de Šamaš, le dieu-soleil et de son épouse la déesse Aia.

Ce sujet est traité dès le troisième millénaire, à l'époque des rois d'Ur et d'Isin[1]. Le plus souvent, le dieu principal est coiffé du turban et le personnage qui se tient debout devant lui a d'ordinaire la tête rasée.

D'après C. Lenormant[2], ce personnage est une femme et la scène rappelle la présentation d'une vierge, chaque nuit, dans le temple de Bêl à Babylone. Menant[3] a ruiné cette hypothèse, sans toutefois être en mesure de signaler la véritable signification du sujet. Selon les idées religieuses de Sumer et Akkad, il était utile au fidèle de se tenir sans cesse en présence de son dieu : c'est pourquoi, princes et patesi, tel Gudea[4], prenaient grand soin de multiplier leurs représentants sous forme de statues érigées dans les temples et de mettre à leur disposition des *fondations* ou offrandes pour qu'elles les présentassent à la statue ou représentant du dieu ; pour assurer l'exécution de leurs intentions, ils créaient même des fonctionnaires spéciaux attachés au service des statues et chargés de veiller à l'accomplissement de toutes les prescriptions rituelles. Le même résultat était obtenu par la représentation, sur un cylindre, du client devant son dieu. En général, l'épouse du dieu prend part à l'action et intercède pour le fidèle en élevant les deux mains. Il

1. Sceaux de Ur-Lama (De Sarzec-Heuzey, *Découvertes*, p. 308), Arad-Nannar (*ibid.*, p. 310), Ur-Enlilla (*ibid.*, p. 309) et Lu-Enlilla (Lehmann, dans *Beiträge zur Assyriologie*, II, p. 390).

2. Chabouillet, *Catalogue*, n° 734.

3. *Glyptique*, I, p. 139.

4. Le Musée du Louvre possède plusieurs statues de Gudea. D'après les inscriptions qui y sont gravées, elles représentent le patesi, assis ou debout, les mains serrées l'une dans l'autre, et furent placées par lui dans divers temples de Sirpurla. (Cf. De Sarzec-Heuzey, *Découvertes en Chaldée* p. 129 et suiv. et Fr. Thureau-Dangin, *Les Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 104 et suiv.)

est regrettable que les graveurs de cette époque ait trop rarement caractérisé les divinités représentées.

Sur les deux cylindres n°s 5 (haut., 27 mm.; diam; 17 mm.) et 6 (haut., 26 mm.; diam., 14 mm.) nous retrouvons, à l'époque babylonienne, la déesse coiffée de la tiare multicorne et vêtue de kaunakès, qui élève les deux mains. De profil à droite, vis-à-vis d'elle, un personnage à la barbe en éventail, coiffé du turban, vêtu d'un châle court serré à la ceinture et retombant en pointe à la hauteur des genoux. Son bras droit tombe naturellement le long du corps; de la main gauche ramenée à la ceinture il tient une masse d'armes[1].

Dans le champ, entre eux, le croissant, emblème de Sin, le dieu-lune. Le cylindre n° 5 portait une inscription qui a été effacée et remplacée par

A-pi-il-^ilu Šamaš	Apil-Šamaš,
mâr I-din-^ilu EN-ZU	fils de Idin-Sin,
arad ^ilu EN-ZU	serviteur de Sin.

Sur l'autre intaille, se trouve aussi le nom du possesseur :

A-da-la[2]-lum	Adalalum,
mâr A-li-wa-qar-um	fils de Ali-waqarum,
arad ^ilu DINGIR-MAR-TU	serviteur du « dieu de l'Occident ».

Le « dieu de l'Occident » c'est le dieu de l'atmosphère, Ramman, en tant que dieu du pays d'Amurru (MAR-TU, ouest), nom par lequel les Assyro-Babyloniens désignaient la côte de Syrie.

Le cylindre n° 7 (haut., 23 mm.; diam., 11 mm.) comporte

1. D'après J. M. Price (*American Journal of Semitic Languages*, janv. 1904, p. 112), et D. Lyon (*Journal of the American Oriental Society*, t. XXVII, 1906, p. 138), ce personnage serait Ramman, le dieu de l'atmosphère. J'ignore sur quoi se fonde cette hypothèse; le dieu Ramman est représenté sur plusieurs cylindres tenant en main une foudre ou, comme « dieu de l'Occident », un bâton recourbé (cf. *Découvertes*, p. 313).

2. La lecture proposée pour ce troisième signe n'est pas certaine; peut-être le graveur a-t-il voulu representer *lal* ou quelque autre syllabe.

quatre personnages. Une divinité imberbe, coiffée de la tiare multicorne et vêtue de kaunakès se tient debout, le corps de face, la tête et les pieds de profil à gauche. Sa main gauche est ramenée à la ceinture et de la main droite abaissée elle tient un objet que Menant estimait être un *couteau sacré*[1], mais dont la nature n'est pas encore déterminée. Cependant ce pourrait bien être une sorte de couteau dont la lame serait dentée comme une scie. Vis-à-vis d'elle, un personnage, vêtu d'un châle orné, élève la main droite et présente un chevreau qu'il tient sur le bras gauche. Il est suivi d'une divinité coiffée de la tiare multicorne, le corps de face, la tête de profil à droite, les mains serrées l'une dans l'autre, derrière laquelle un dieu barbu, coiffé d'une tiare cylindrique, vêtu d'un châle court, porte la main droite à la poitrine et de la main gauche tient en avant le bâton recourbé.

Dans le champ, devant la divinité principale, en haut, le croissant, symbole du dieu-lune Sin; en bas, le cercopithèque, de profil à droite. Derrière le porteur de chevreau, le vase à panse striée et le bâton de mesure.

La présentation du chevreau est gravée sur des cylindres de diverses époques; mais c'est seulement à partir de l'hégémonie babylonienne que la divinité est caractérisée par le *couteau-scie*. L'animal offert n'est pas d'ailleurs et nécessairement toujours le même : la Bibliothèque nationale possède une intaille[2] très soigneusement gravée sur laquelle le chevreau est remplacé par un autre quadrupède qui paraît être un marcassin.

Le personnage au bâton recourbé est d'ordinaire identifié — nous l'avons déjà noté — au dieu Ramman considéré comme dieu de la tempête ou « dieu de l'Occident ».

Le cylindre n° 8 (haut., 28 mm.; diam., 13 mm.) comporte deux sujets syro-cappadociens. Assise de profil à gauche sur

1. *Glyptique*, I, p. 146.
2. N° 758, ancienne collection Lajard (Lajard, *Culte de Mithra*, pl. XII, 16).

un siège cubique à petit dossier courbe, une divinité coiffée de la tiare multicorne et vêtue de kaunakès porte la main gauche à la ceinture et de la main droite tient un emblème analogue au bâton recourbé. Vis-à-vis d'elle, le corps de face, la tête de profil, la femme nue élève la main gauche et porte la main droite à la poitrine.

Dans la seconde scène, une divinité, coiffée de la tiare multicorne (?) et vêtue d'un châle à rayures verticales laissant à découvert la jambe gauche posée en avant sur une éminence, porte la main droite à la poitrine et de la main gauche tient un emblème formé d'une tige coupée de quatre croisillons[1]. En face d'elle, de profil à gauche, un personnage court vêtu porte la main gauche à la ceinture et de la main droite élevée tient un symbole.

Dans le champ, devant la divinité assise, en haut, un emblème; en bas, la lance à manche court (?), symbole de Marduk, le grand dieu de Babylone. Derrière elle, le vase et le bâton de mesure. Devant l'autre divinité, en haut, un symbole; en bas, l'emblème appelé « la mouche » dont la nature n'a pas encore été déterminée.

Le cylindre n° 9 (haut., 19 mm.; diam., 9 mm.) est divisé en deux registres superposés et séparés par une ligne horizontale. Dans le registre supérieur, deux animaux, un quadrupède couché (cerf?) et un oiseau se tiennent de profil, en face l'un de l'autre. Ils sont séparés par une étoile formée d'un disque central et de huit rayons lenticulés. Dans le registre inférieur, trois quadrupèdes différents couchés de profil à droite, la queue dressée et une patte levée.

L. DELAPORTE.

1. Sur le cylindre 366 de la collection de Luynes, à la Bibliothèque nationale, une divinité debout, le pied posé sur un escabeau, tient un emblème analogue; sur une autre intaille syro-cappadocienne (collection de Clercq, 396), on le retrouve dans la main d'une divinité assise.

LE CULTE DU SOLEIL
AUX TEMPS PRÉHISTORIQUES

L'importance du culte rendu au soleil par les peuples primitifs a frappé depuis longtemps la plupart des mythographes. On connaît la formule, aujourd'hui frappée d'un discrédit excessif, dont Max Müller avait fait le fondement de son exégèse : « Plus on pénétrera, disait-il, dans la nature intime des mythes, plus on se convaincra qu'ils se rapportent pour la plus grande partie au soleil ». Le développement de cette doctrine, juste en elle-même, a souvent conduit, comme on sait, à des conjectures fragiles et suscité des rapprochements téméraires. On a montré avec quelle facilité le cours de toute existence humaine ou héroïque pouvait être assimilé au trajet céleste de l'astre du jour. Au surplus, depuis Max Müller, l'étude comparée des religions, élargie par une connaissance plus approfondie de l'ethnographie moderne, a révélé, dans les formations des premiers mythes, des faits complexes à peu près ignorés jadis et groupés aujourd'hui sous le nom de totémisme. L'homme primitif ne s'est pas borné à donner une âme aux corps inertes : il a prêté aux animaux et aux plantes un pouvoir divin, s'efforçant de se lier avec eux par un pacte durable.

Dans l'interprétation de la mythologie barbare ou même classique on a pu tirer parti de ces faits dont il est intéressant de noter les survivances jusqu'à des époques relativement tardives. C'est également au totémisme qu'on a dû recourir pour expliquer les ouvrages d'art des temps quaternaires, récente conquête de la science. Toutefois, si l'on compare à ces représentations les monuments dont l'âge est immédiatement postérieur, on acquiert bien vite la conviction qu'à partir du

moment où les hommes, auparavant nomades et chasseurs, se livrèrent à la vie sédentaire et agricole, ce culte des animaux dut se modifier profondément. Aussi un même commentaire ne saurait-il s'appliquer, d'une part, aux conceptions religieuses de l'âge du Renne,de l'autre,à celles des temps néolithiques et de l'âge du bronze. L'examen des objets d'industrie révèle, il est vrai, certains caractères de transition entre les deux phases; mais il n'en est point ainsi pour ce qu'on appelle communément les œuvres d'art.

Or, lorsqu'il s'agit des temps primitifs, ces ouvrages ne sauraient être interprétés avec nos idées modernes. L'art purement décoratif est le produit d'une culture avancée. Chez les non civilisés, l'homme qui peint, grave ou sculpte, poursuit un but tout utilitaire et c'est pourquoi ses peintures, ses gravures et ses sculptures sont le plus souvent l'expression de ses conceptions religieuses. A l'âge du Renne les ornements corporels, portés surtout par le mâle, n'étaient pour lui qu'un moyen de séduction. Les figurations apposées sur les parois des cavernes le mettaient en relation permanente avec les êtres qu'il devait entourer d'un culte intéressé. Les images du renne, du bison, du cheval et du bœuf sauvages, du mammouth et du rhinocéros, hantaient l'esprit de ce chasseur guettant constamment sa proie dans la steppe. Inconscient de sa vraie force, il tenait les fauves, à l'instar des sauvages actuels, pour des êtres d'une nature supérieure, tout à la fois bienfaisants et redoutables.

Un jour vint où il asservit la bête. La domestication des animaux arrêta l'essor des cultes totémiques qui ne survécurent qu'en s'adaptant à des concepts nouveaux. Dès lors, l'homme, adonné à la culture, demandera non plus exclusisivement aux produits précaires de ses chasses, mais à des récoltes annuelles, les éléments de sa subsistance. Son regard se lèvera plus attentif vers l'astre de lumière et de chaleur, dont les rayons féconderont ou dessécheront les semences confiées à la terre, apportant l'abondance ou la famine dans les foyers et les étables. Chaque matin ces premiers cultivateurs salueront le

retour du disque de feu apparaissant à l'entrée de sa route céleste et, peu à peu, se développera cette religion héliolâtrique dont nous allons étudier les nombreuses manifestations aux temps protohistoriques.

L'état actuel des études archéologiques permet, croyons-nous, d'affirmer que, du nord au sud et de l'est à l'ouest, les peuples primitifs de l'Europe, à en juger par les vestiges matériels de leur civilisation, furent de fervents adorateurs du soleil, principe de vie et source de fécondité. On peut aller plus loin encore et démontrer que, si l'art européen de l'âge du bronze et du premier âge du fer, présente partout, malgré les diversités de style, certaines similitudes de types — qu'on appelle cet art, suivant les lieux et suivant les temps, minoen, mycénien, nordique, dipylien, villanovien, lacustre ou hallstattien — la véritable cause de ces analogies doit être cherchée dans des croyances communes se rattachant au culte du soleil.

Au cours de cette étude d'archéologie comparée, nous nous cantonnerons dans le domaine, d'ailleurs assez vaste, des monuments d'Europe ou des régions égéennes asiatiques, sans insister sur les rapprochements que pourraient nous suggérer ceux des civilisations orientales, particulièrement de la Mésopotamie, de l'Égypte on de la Phénicie. Nous bornant à interpréter et à classer chronologiquement les objets qui, dans la protohistoire européenne, paraissent se rapporter au cycle des représentations solaires, nous laisserons aux orientalistes, en mesure de connaître l'âge des types chaldéens ou égyptiens plus ou moins similaires, le soin de prononcer sur le problème des origines ou des influences.

§ I. — Le disque solaire conduit par un cheval.

Des découvertes d'une importance capitale ont mis récemment l'archéologie préhistorique en possession de documents nouveaux sur le culte du soleil à l'âge du bronze. C'est par eux que, pour la clarté de notre exposé, nous devrons commencer

cette étude, ajournant pour le moment l'examen de représentations solaires — en elles-mêmes moins caractéristiques — de l'époque néolithique.

Rappelons sommairement les faits. Au mois de septembre 1902, à Trundholm, localité située dans la partie nord de l'île de Seeland, on retira d'une terre tourbeuse les débris



Fig. 1. — Chariot solaire de Trundholm.

presque complets d'un petit chariot de bronze à six roues [1]. Le chariot portait un cheval traînant un disque posé verticalement. Notre figure 1 montre les détails de ce petit monument. Les roues sont disposées pour tourner librement autour de leur axe : le cheval devait être relié au disque par un fil dont les extrémités se fixaient à de petites boucles, placées l'une à l'encolure de l'animal, l'autre au bord antérieur de la plaque. Une mince feuille d'or fortement comprimée, puis estampée et gravée, recouvre la partie centrale du disque. Celui-ci n'est pas massif,

1. Sophus Müller, *La représentation solaire de Trundholm*, Nordiske fortidsminder (Antiquités scandinaves), Copenhague. 1903, p. 303-321 (c. r. par E. Cartailhac, dans *Anthr.*, 1903, p. 555). — Une excellente phototypie de ce bronze a été publiée également par M. S. Müller dans son ouvrage *L'Europe préhistorique*, trad. Philippot, pl. sans numéro.

mais formé de deux plaques accolées, légèrement convexes. Il présente au revers une ornementation similaire à celle de la face, mais avec quelques variantes et sans placage d'or. Le cheval, fondu en creux, est d'un style archaïque, mais d'une exécution soignée. Sur son encolure est gravé une sorte de collier[1] et ses yeux sont incrustés de résine. La queue, réduite à une douille creuse, se complétait sans doute d'une touffe de vrais crins.

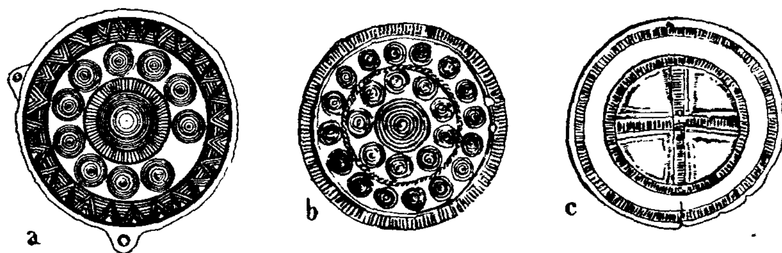


Fig. 2. — *a*, disque solaire complet; *b* et *c*, rondelles en or provenant de disques similaires dont elles recouvraient la partie centrale[2].

La publication de ce curieux objet, image incontestable du disque solaire, révéla la destination précise de quelques autres disques, plus ou moins incomplets, qui furent signalés en décembre 1903, par M. Reginald Smith, à la Société des Antiquaires de Londres[3]. L'un d'eux (fig. 2, *a*), provenant d'Irlande et conservé au Musée britannique, porte les deux boucles caractéristiques, l'une s'insérant à l'arrière du timon, l'autre recevant l'extrémité de la rêne. La plaque d'or centrale manque et le disque avait été l'objet d'un bris rituel comme le chariot de Trundholm. Le décor, bien que similaire, offre cette particularité que la spirale y est remplacée par des cercles concentriques. On sait d'ailleurs que la spirale de l'âge du bronze scandinave n'a pas atteint les Iles Britanniques. M. Smith décrivit encore plusieurs rondelles faites d'une mince feuille

1. Ce détail est mal venu à la gravure.
2. D'après Smith, *loc. cit.*, fig. 5, 6, 7.
3. Reginald A. Smith, *Proceedings of the Society of Antiquaries of London*, December 3, 1903, fig. 5, 6, 7.

d'or, ayant sans nul doute revêtu des disques de bronze du modèle de Trundholm. L'une d'elles (fig. 2, *b*) porte le même décor que l'exemplaire précédent. Deux autres sont ornées d'un cercle crucifère, image de la roue à quatre rayons, symbole solaire bien connu (fig. 2, *c*). Une quatrième feuille d'or du Musée britannique, provenant de l'île de Man et ornée de cercles concentriques, appartient à la même série. On connaît encore, ajoute M. Smith, de petits disques plats à dessins cruciformes, dont quelques-uns ont été reproduits. « Roach Smith en publia deux en 1854, l'un faisant partie d'une paire trouvée à Ballyshannon, comté de Donegal, l'autre provenant de Castle Treasure, à Douglas, comté d'York, maintenant au Musée britannique. Mais l'exemplaire le plus caractéristique est un disque de bronze incomplet, recouvert de sa feuille d'or battu de 3 inches de diamètre. Ce dernier fut certainement trouvé en Irlande, mais on ignore dans quelles circonstances »[1]. Ces diverses trouvailles, en se prêtant à des rapprochements si précis avec le disque de Trundholm, démontraient déjà l'existence en Irlande et au Danemark de croyances et de pratiques religieuses communes durant l'âge du bronze.

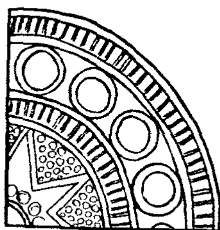


Fig. 3. — Décor de la rondelle centrale du disque de Bath.

Plus récemment on signala, à la Société des Antiquaires de Londres, la découverte, près de Bath, d'une sépulture déjà violée contenant les débris d'un autre disque avec quelques restes de placage d'or Nous devons à l'obligeance de M. Smith un croquis schématique du décor (fig. 3), reconstitution plus exacte que celle précédemment publiée[2]. La partie centrale affecte la forme d'une étoile à huit branches.

Il est probable que ce petit *Corpus* de disques solaires s'accroîtra assez rapidement, maintenant que l'attention des archéo-

1. Smith, *loc. cit.*, p. 12.
2. *Proceedings of the Society of Antiquaries of London*, 1905, p. 254; *Transactions of Bath Trild-Club*, 1906.

logues est appelée sur ces menus objets et que l'on en connaît tout à la fois l'intérêt et la véritable destination.

M. Sophus Müller a assigné au chariot de Trundholm une date voisine du commencement du premier millénaire avant J.-C. et a insisté sur la ressemblance du cheval avec ceux de l'art dipylien. Pour M. Montelius l'objet est plus ancien et se place à la fin de la seconde période de l'âge du bronze scandinave ou peut-être au début de la troisième, c'est-à-dire autour de 1300 av. J.-C.[1]. Nous n'hésitons pas à nous rallier à cette dernière opinion. Nous allons d'ailleurs montrer que le chariot danois dérive d'un prototype prémycénien, jusqu'à ce jour incompris, ce qui établit la haute antiquité du sujet, en même

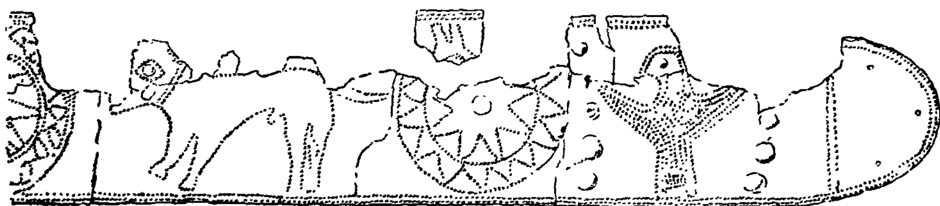


Fig. 4. — Bandeau en argent de Syros.

temps que son origine méridionale. Nous voulons parler des trouvailles faites dans l'île de Syros, par M. Tsountas, trouvailles importantes et qui projettent un nouveau rayon de lumière sur la religion des tribus égéennes.

Comme on le verra, leur interprétation permet d'établir notamment que l'île de Syros, voisine de celle de Délos consacrée à Apollon, fut elle aussi dotée de très bonne heure de quelque important sanctuaire dédié à ce même dieu, la plus ancienne personnification du soleil chez les Hellènes[2].

Explorant, il y a environ dix ans, une acropole égéenne de cette île, M. Tsountas y recueillit les fragments d'un bandeau

1. Smith, *loc. cit.*, p. 13.

2. Le caractère solaire primitif de l'Apollon hellénique, contesté autrefois par Otfried Müller, est reconnu aujourd'hui à peu près universellement (P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, p. 95; voir également Roscher, *Lexikon*, t. I, p. 422).

en argent historié [1] (fig. 4). « La décoration, écrivait M. Salomon Reinach, résumant la description donnée par l'inventeur, se compose de rosaces entre lesquelles sont figurés un quadrupède domestique (il porte un collier) et un oiseau. La longueur totale est de 0^{m},11, l'épaisseur de 0^{m},0048. Le singulier dessin de l'oiseau, dont les pattes ne sont pas indiquées, rappelle à M. Tsountas certaines idoles mycéniennes dont on aurait là comme le prototype. En tous les cas, et quelle que soit la chronologie que l'on adopte, il est certain que ce diadème d'argent, contemporain de la nécropole de Chalandriani — l'Acropole a fourni divers objets semblables à ceux de la nécropole — est antérieur à l'an 1500 avant notre ère; peut-être est-il de plusieurs siècles encore plus ancien » [2].

Ajoutons que la nécropole de Chalandriani, au nord-est de Syros, comprenait plusieurs centaines de tombes, dont cinquante ont été fouillées par M. Tsountas. L'attitude des squelettes dans la position repliée et surtout la nature du mobilier, poteries à pieds étroits, ornées de spirales incisées, vases et idoles en pierre et en marbre, ces dernières en forme de violon, couteaux d'obsidienne, menus objets de bronze ou plus probablement de cuivre, tout permet de classer sans hésiter ces trouvailles à l'époque prémycénienne et de les rattacher au groupe maintenant bien connu des sépultures dites amorgiennes.

Si les polyandres de cette époque ont livré un assez grand nombre d'objets en argent, par contre on n'y a découvert, à notre connaissance, aucune autre bandeau similaire. Mais ce qui prête à cet objet un intérêt capital, ce sont les représentations dont il est orné. M. Tsountas s'est contenté d'en donner, comme on l'a vu, une description sommaire, sans chercher à en pénétrer le sens, et personne après lui n'a reconnu une figuration religieuse dans cette prétendue rosace précédée d'un

1. Tsountas, Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1899, p. 73-134 Ce mémoire a été analysé en détail par M. Salomon Reinach, *Nouvelles recherches égéennes*, L'Anthropologie, 1899, p. 513-521, fig.

2. Salomon Reinach, *loc. cit.*, p. 519-520.

cheval. Rapprochée du chariot de Trundholm, elle s'explique d'elle-même et apparaît comme le protoype bien défini du véhicule solaire, dont l'art hellénique fit plus tard le char lumineux d'Apollon ou Phaéton. Le disque vertical, comme celui de Trundholm, est conduit par un seul cheval et, de part et d'autre, cet animal porte un collier. Sur le dessin schématique publié par M. Tsountas, nous ne distinguons pas le trait d'attelage ; mais l'artiste prémycénien pouvait négliger ce détail, puisque la présence du collier le rendait en quelque sorte inutile. Quant aux roues, si elles s'expliquent sur un objet en ronde bosse, destiné sans doute à figurer dans certaines cérémonies religieuses, elles sont étrangères au sujet représenté sous sa forme primitive, celle du disque ou de la roue traînée par un cheval.

Le motif était répété plusieurs fois sur le bandeau et le petit fragment portant deux oreilles paraît appartenir à un autre cheval. La silhouette ailée, debout derrière cet animal, est d'une détermination incertaine. Nous nous en tiendrons à celle qu'a acceptée M. Tsountas, d'autant plus que, comme nous le verrons plus loin, les représentations d'oiseaux sont fréquemment associées à celles du cheval solaire.

La gravure du bandeau de Syros, prototype des images du cheval conduisant le soleil-disque, est-elle une représentation unique dans l'art prémycénien ? Nullement, mais les autres présentent une particularité — la substitution du swastika au disque solaire — qui dissimule à première vue leur véritable sens. Nous voulons parler des nombreuses fusaïoles en argile, historiées de grossières gravures, que Schliemann a recueillies dans les ruines de la seconde cité d'Hissarlik[1]. Si on les étudie attentivement, on y reconnaît notamment trois catégories de sujets : 1° des swastikas figurés seuls ou accompagnés d'autres signes graphiques qui en sont des équivalents ou des variantes : à la place du swastika apparaît le cercle radié ; 2° de grossières silhouettes de quadrupèdes, cervidés et animaux non

1. Schliemann, traduct. Egger, *Ilios*, p!.

cornus ; 3° les swastikas (ou cercles radiés) et quadrupèdes associés.

Notre figure 5 réunit quelques exemples de cette dernière série que nous tenons pour des figurations du cheval solaire. Les deux autres séries ne sont que des images incomplètes du même thème. Les représentations de cervidés montrent qu'à cette époque le type du quadrupède conducteur n'était pas encore définitivement fixé. C'était tantôt un cerf, tantôt un cheval. C'est ce dernier qui, dans l'art classique, traînera le char lumineux

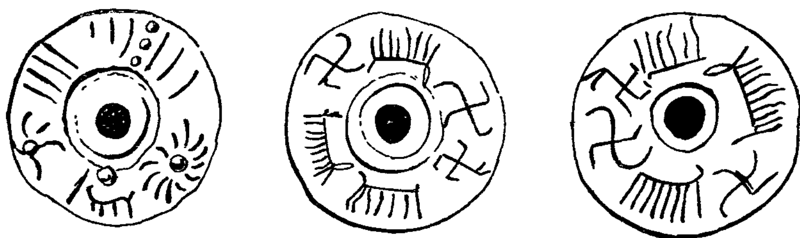


Fig. 5. — Fusaïoles d'Hissarlik [1].

du soleil ; mais le cerf le remplace çà et là sur des monuments solaires protohistoriques et il semble que la mythologie grecque ait conservé le souvenir de cette dualité, en consacrant le cerf à Artémis, sœur d'Apollon, née avec lui dans l'île de Délos et participant étroitement à sa nature.

Quant à l'assimilation du swastika au soleil, assimilation reconnue déjà par plusieurs des nombreux auteurs qui ont étudié la valeur de ce signe, nous la considérons comme absolument certaine. Max Müller a fait observer que, sur les monuments de l'Inde, le swastika occupe souvent la place de cet astre. Nous verrons que des faits extrêmement nombreux confirment cette interprétation, acceptée jadis par Alexandre Bertrand [2].

La figure 6, que nous pourrions appeler l'arbre généalogique des signes solaires, indique comment nous concevons la filiation du swastika. Ce signe, désigné aussi sous le nom de croix

1. D'après Schliemann, *Ilios*, fig. 1948, 1872, 1911.
2. A. Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 163.

gammée, n'est autre chose qu'un dérivé de la roue à quatre

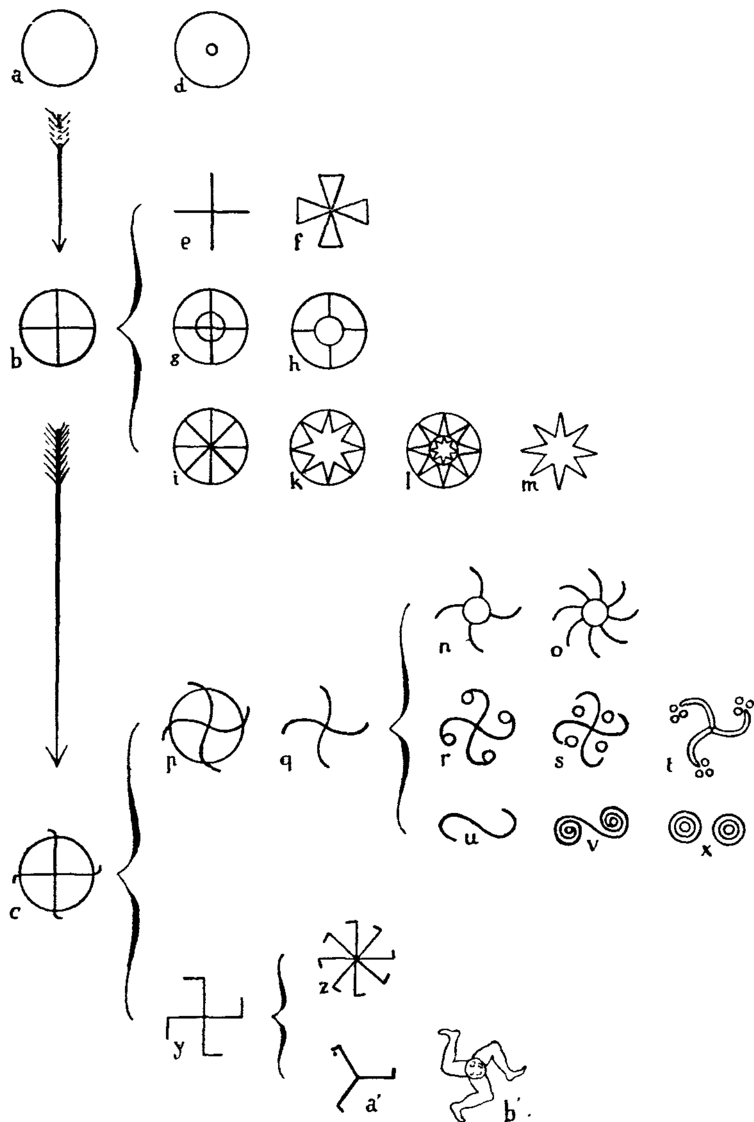


Fig. 6. — Symboles solaires dérivés de la roue.

rayons, avec adjonction d'un appendice en crochet, à l'extrémité de chaque rayon. Cette adjonction eut pour but d'indiquer

le mouvement rotatif de la roue, mouvement qui, plus tard, se trouve clairement exprimé dans le triquètre (fig. 6, *a'*, *b'*), dérivé du swastika par la suppression d'une branche[1]. Le signe *c* est le seul que nous n'ayons pas encore rencontré. Nous le donnons à titre de postulat, mais on remarquera qu'il diffère à peine du signe *p*. Or celui-ci apparaît à Hissarlik sur une fusaïole[2]. Notre figure réunit tous les principaux dérivés de la roue, cercles, croix, étoiles, swastikas curvilignes et rectilignes, spirales, signes en S. Presque tous ont été employés comme représentation du soleil dès l'âge du bronze.

La plupart apparaissent aux premieres phases de cet âge. Au cours des siècles, leur valeur symbolique a dû nécessairement évoluer et subir certaines modifications, mais sans jamais s'altérer entièrement.

Il ne s'agit aucunement, hâtons-nous de le dire, de revenir aux hypothèses chimériques des anciens adeptes du symbolisme et de prétendre que ces éléments graphiques aient constitué une sorte de langue sacrée, d'écriture hiératique plus ou moins mystérieuse et accessible aux seuls initiés. Que les signes solaires n'aient pas été tous absolument équivalents et qu'à de certaines époques ou en de certaines régions on ait attribué à tel ou tel d'entre eux un sens particulier, c'est là une hypothèse admissible en elle-même, mais qu'on ne saurait, pour le moment, ni contester *a priori*, ni étayer par des arguments positifs.

Le signe en S (fig. 6, *u*), si souvent associé à la roue solaire, signe qui a fourni matière à tant de dissertations, n'est autre chose qu'un demi-swastika curviligne. On le rencontre, ainsi que son ancêtre immédiat, sur les fusaïoles d'Hissarlik (fig. 7). A l'âge du bronze, ses extrémités se repliant souvent en volutes, il s'est confondu avec la spirale. Nous n'entendons pas expliquer par là l'introduction et l'emploi si fréquent de la spirale dans les arts mycénien, hongrois et scandinave. Nous

1. Pour le triquètre *b'* voir Montelius, *Das Rad als religiöses Sinnbild*, extrait de *Prometheus*, 1904-1905, nos 16-18.
2. Schliemann, *Ilios*, p. 515, fig. 1987.

la tenons pour une importation égyptienne[1]; mais sa similitude avec le signe en S lui valut de participer au caractère symbolique attribué à ce signe. C'est pourquoi elle apparaît si fréquemment sur les disques du soleil et sur les objets consacrés à ce culte, notamment sur les curieuses stèles de Novilara[2]. Nous citons cet exemple, comme particulièrement typique, parce que la spirale, rare en Italie, est précisément associée sur ces stèles au disque crucifère.

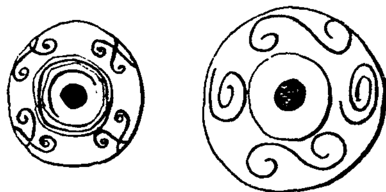


Fig. 7. — Fusaïoles d'Hissarlik[3].

En ce qui concerne le swastika, il faut remarquer que le type à branches curvilignes est le plus ancien. C'est sous cette forme qu'il est ordinairement représenté sur les monuments prémycéniens et mycéniens, alors que les swastikas rectilinéaires, très communs au dipylien, sont encore rares auparavant. Sans revenir sur la distribution géographique du swastika, nous nous bornons à noter qu'il pourrait bien être originaire des régions égéennes. C'est, croyons-nous, de l'Europe méridionale qu'il s'est répandu en Asie et peut-être de là dans

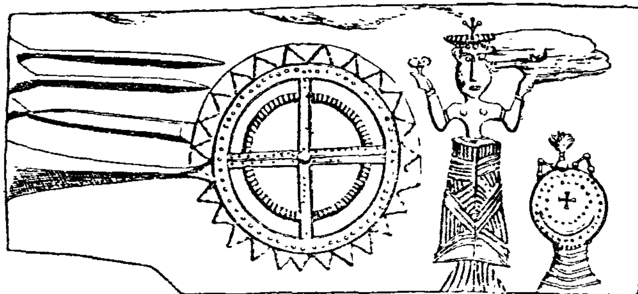


Fig. 8. — Moule du musée de Candie[4].

1. Voir notre *Manuel d'archéol. préhist.*, I, p. 321.
2. Montelius, *Civilisation primitive*, II, 1, pl. 143-144.
3. D'après Schliemann, *Ilios*, fig. 1868, 1889.
4. D'après G. Karo, *Altkretische Kultstätten*, Archiv für Religionswissenschaft, 1904, p. 146, fig. 27.

le Nouveau-Monde, par le détroit de Behring, bien que, pour cette partie du globe, dont la préhistoire demeure si obscure, une hypothèse polygéniste ne puisse être absolument rejetée.

Les récentes découvertes de Cnossos ont montré toute l'importance du signe de la croix dans la religion crétoise. Or il faut évidemment en rapprocher certains disques crucifères ou roues à quatre rayons dont le caractère sacré ne saurait être contesté. Telles sont les représentations que porte un moule égéen du musée de Candie, plusieurs fois publié (fig. 8). Sur une des faces apparaît la roue crucifère. Près de ce symbole sont figurées deux femmes, peut-être deux prêtresses, dont l'une, de grande taille, le torse nu, tient de chaque main des fleurs qu'elle présente d'un geste hiératique, tandis que la seconde, plus petite, élève un second disque solaire, également timbré d'une croix[1].

Nous montrerons plus loin que plusieurs autres motifs mycéniens ou crétois se rattachent, comme le signe cruciforme, au culte du soleil.

Par suite d'une sorte de pléonasme graphique dont les exemples abondent parmi les représentations des symboles, on constate sur quelques fusaïoles d'Hissarlik l'association intime de deux signes, par exemple la croix et le signe radié superposés[2].

Le signe en « étoile » (fig. 6, *k-m*), caractérisé par la forme triangulaire des rayons, présente de nombreuses variantes. L'une d'elles apparaît sur un monument maintes fois reproduit et tout à fait typique : nous voulons parler du bas-relief de l'ancienne ville chaldéenne de Sippara, bas-relief de l'an 900 environ avant J.-C. (fig. 9). Le sujet représente l'adoration du disque solaire par un roi chaldéen, ainsi que l'indique l'inscription suivante : « Image du soleil, le seigneur grand, qui demeure dans le temple de Bit-para, lequel est dans Sippara[3] ». Les disques du

1. Cf. R. P. Lagrange, *La Crète ancienne*, p. 69, fig. 39.
2. Schliemann, *Ilios*, fusaïole n° 1954.
3. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, II, *Chaldée et Assyrie*, p. 209 et fig. 71.

bandeau de Syros appartiennent au même type, mais ils sont beaucoup plus anciens. Il ne faudrait donc pas tirer argument du monument de Sippara pour attribuer aux roues solaires préhelléniques une origine orientale. Dans l'Europe occidentale, on a signalé çà et là, sans les expliquer, des amulettes de bronze en forme d'étoiles[1]. Or, comme on les a recueillies dans

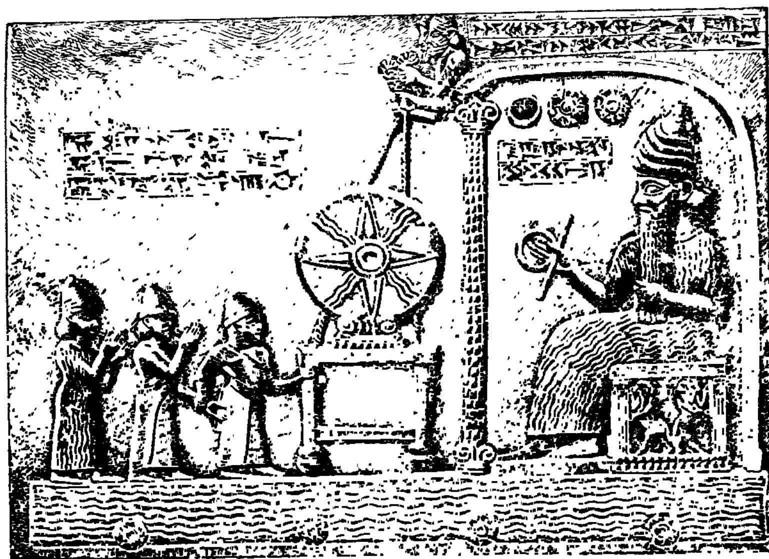


Fig. 9. — Bas-relief de Sippara.

des stations où abondent les amulettes-rouelles, nous les tenons également pour de simples variantes de ces dernières, et cela d'autant mieux que, dans la pictographie crétoise, l'étoile, comme l'a reconnu M. Evans, est parfois remplacée par la croix. On ne saurait donc nier l'équivalence plus ou moins complète de ces deux signes[2].

1. V. Gross, *Protohelvètes*, pl. XXIII, fig. 13; P. de Goy, *La cachette de fondeur du Petit-Villatte*, Mém. Soc. Antiq. Centre, 1885, pl. VII, fig. 12. Les petits disques étoilés du trésor de Vénat ne paraissent pas appartenir à cette série (G. Chauvet, *Cachette d'objets en bronze découverts à Vénat, commune de Saint-Yrieix*, p. 110).

2. A. J. Evans, *Knossos Excavations, 1903*, Annual of the British School at Athens, 1902-1903, p. 88.

Nous ne nous arrêterons pas ici à l'inventaire des amulettes-rouelles si communes non seulement à l'âge du bronze, mais encore aux premiers âges du fer. On sait que depuis longtemps on a reconnu dans ces petits objets des symboles héliolâtriques.

Mais nous rapprocherons encore du disque de Syros la plaque circulaire formant le fond du magnifique vase en bronze découvert dans une tourbière à Balkakra, près d'Ystad (Scanie), monument que M. Montelius a pu classer au premier âge du bronze scandinave et où il a reconnu avec raison un objet consacré au soleil. Dix rouelles à quatre rayons le surmontent et des dessins rayonnants sont gravés sur le fond intérieur. La ressemblance de ce disque avec celui du bandeau de Syros est manifeste. Le nombre des zones de rayons triangulaires varie, mais le motif demeure semblable et il en est de même pour la technique de la gravure, exécutée au pointillé[1].

Des objets comme le bandeau de Syros et le vase de Balkakra appartenant au premier âge du bronze, il devient évident que l'origine du culte du soleil est antérieure à l'introduction des métaux et doit se placer à l'époque néolithique. Dès lors, nous sommes parfaitement autorisé à attribuer la même valeur symbolique aux rouelles reconnues en Scandinavie sur quelques monuments mégalithiques[2], peut-être même aux cercles crucifères et aux croix à branches égales qui ornent les vases néolithiques des palafittes de Laibach[3].

Un curieux petit bronze, découvert en 1903 et qui vient d'être l'objet d'une publication sommaire, semble se ranger également, si nous ne nous trompons, parmi les représentations du cheval solaire. Cette trouvaille démontrerait que le culte dont nous nous proposons d'indiquer l'importance dans l'Europe préhistorique

1. Montelius, *Die Chronologie der ältesten Bronzezeit in Nord-Deutschland*, p. 74, fig. 199 *a* et *b*; du même, *Kulturgeschichte Schwedens*, p. 137, fig. 232 *a* et *b*.

2. Montelius, *Das Rad als relig. Sinnbild* extrait de *Prometheus*, 1904-1905, p. 6, fig. 239.

3. Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst*, pl. VII, fig. 1, 4, 5.

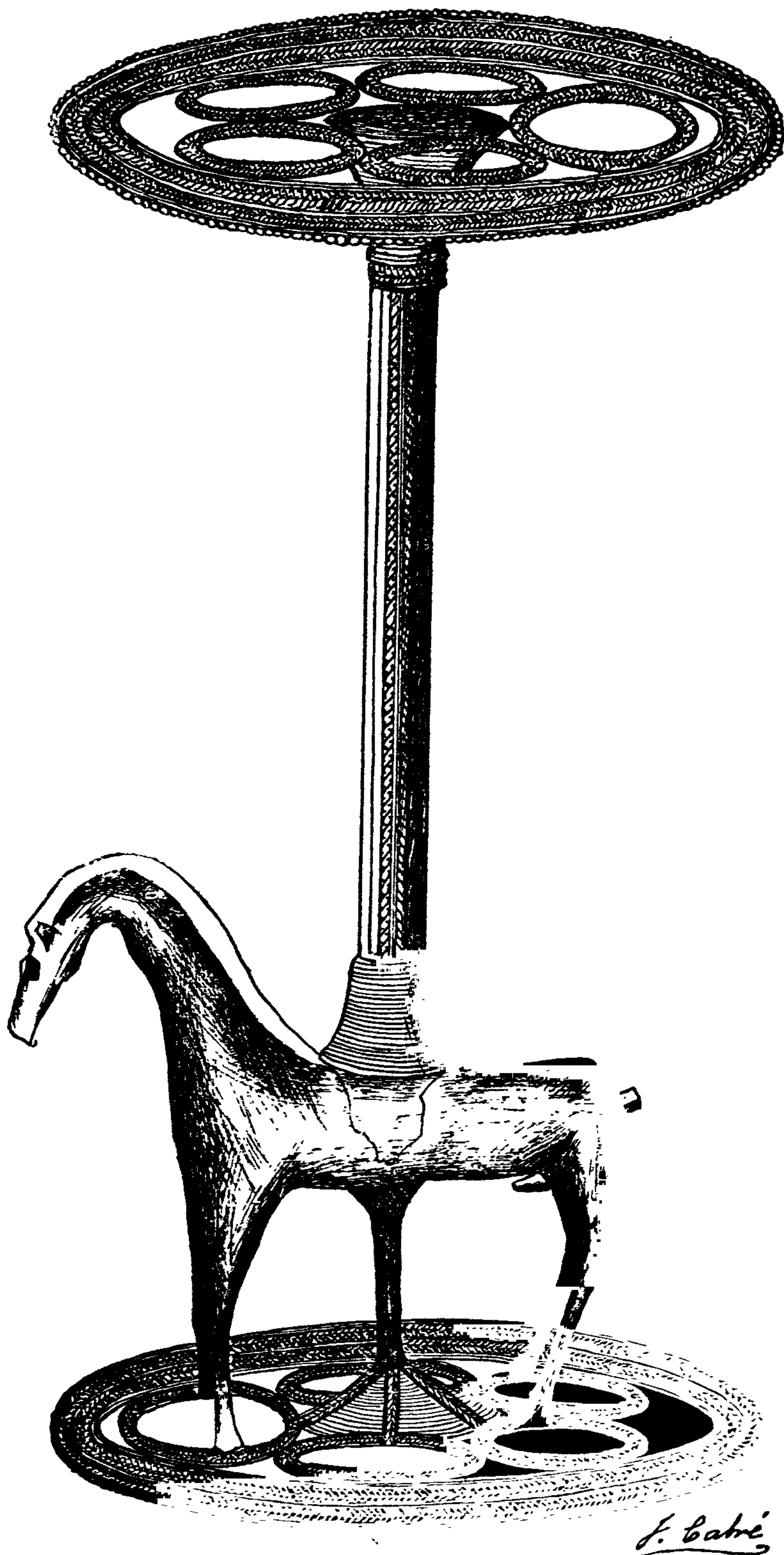


Fig. 10. — Objet de bronze trouvé à Calaceite[1].

1. D'après Juan Cabré, *Objetos ibéricos de Calaceite*, Boletin Real Acad. Barcelona, 1908, p. 400, pl. sans n°.

ne fut point inconnu des tribus occupant la Péninsule ibérique. Il s'agit d'un objet, dont la forme générale rappelle celle d'un candélabre (fig. 10) et qui a été recueilli par un cultivateur, à environ 5 kilomètres de Calaceite, province de Teruel, en même temps que d'autres objets, notamment une cuirasse de même métal et les restes de deux épées en fer si altérées qu'on ne put les reconstituer. Ce bronze appartient à un type tout à fait original et dont nous ne connaissons aucune réplique. Le cheval, massif, fixé à un disque horizontal servant de base, porte sur le dos une colonne creuse remplie d'une pâte noirâtre. Cette colonne, pourvue d'un chapiteau et d'une base en forme de cloche, supporte un second disque horizontal. Les deux disques sont en filigrane, de même dimension, et, autant que le dessin publié permet d'en juger, à peu près semblables. Au moment de la découverte, l'objet était, paraît-il, entier, mais l'inventeur, le croyant en or, le brisa en plusieurs morceaux[1]. Le cheval a été acquis par le musée du Louvre avec ce qui restait des autres parties du monument, c'est-à-dire la colonne et des débris des deux roues[2].

Le bronze de Calaceite appartient-il au premier ou au second âge du fer ibérique ? Nous attendrons avant de nous prononcer la monographie de cet objet que nous promet M. Juan Cabré. Mais, d'ores et déjà, on peut, sous toutes réserves, le rapprocher de quelques petits bronzes italiques consacrés au culte du soleil (voir plus loin, fig. 38, *b*). Ces derniers se composent essentiellement de deux disques horizontaux superposés et réunis par des tiges faisant fonction de colonnes.

Cette découverte est d'autant plus importante qu'elle explique, croyons-nous, l'abondance des figurines de cheval, au premier âge du fer ibérique. Nous avons indiqué l'origine italique de ces petits bronzes ayant appartenu à des fibules.

1. M. Juan Cabré nous écrit qu'il a vu l'objet encore entier. Il n'y a donc aucun doute sur sa reconstitution qui est certaine.

2. Il est exposé dans la salle Sarzec du département des antiquités orientales. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Héron de Villefosse, n'ayant pas eu encore l'occasion de voir nous-même l'original.

Aujourd'hui, nous pouvons en préciser la signification, d'autant mieux qu'un détail caractéristique, la présence de deux cercles à anneaux concentriques sur la croupe et la poitrine des chevaux, en confirme la parenté avec les symboles solaires. Ces cercles ne sont nullement, comme nous l'avions tout d'abord conjecturé, la dégénérescence de boucliers circulaires. L'art

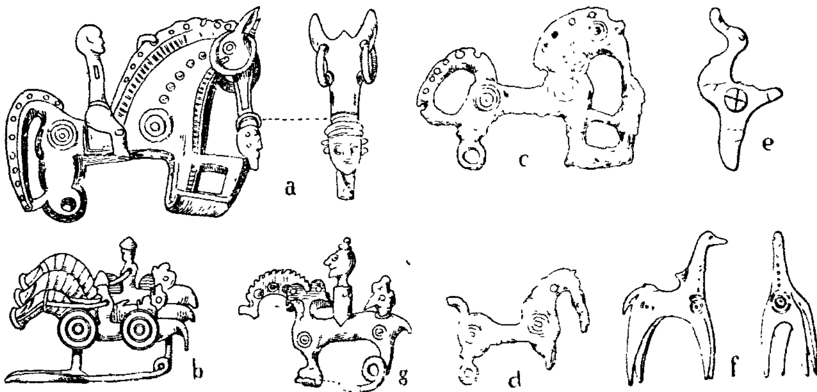


Fig. 11. — *a*, *c*, *d*, fibules hispaniques; *b*, *g*, fibules italiques; *e*, Frögg, musée de Klagenfurt; *f*, Rubin (Bohême) [1].

italique et après lui l'art ibérique ont *superposé* ici deux symboles qui le plus souvent sont simplement associés. Lorsque ce cheval est surmonté d'un cavalier, ce qui se rencontre en Italie comme en Espagne, on peut tenir le cavalier pour un dieu solaire, dont l'apparition s'explique par le développement anthropomorphique des idées religieuses, développement dont il sera question plus loin [2]. M. Mélida avait vu dans ce cavalier des fibules hispaniques l'image d'un dieu propre aux Ibères. En réalité, ce type est originaire d'Italie.

1. *a-d*, *g*, voir J. Déchelette, *Les petits bronzes ibériques*, L'Anthropologie, 1905, p. 31 et 35; — *e*, Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XLVIII, fig. 19; — Hoernes, *Urgeschichte der Kunst*, pl. XV, fig. 4; — *f*, Hoernes, *ibid.*, pl. XII, fig. 5. La figurine de canard (*e*) était associée dans la nécropole tumulaire de Frögg aux débris d'un petit chariot votif en plomb conduit par des chevaux. Elle est également en plomb.

2. Des symboles solaires très caractéristiques, le swastika rectiligne, associé au disque centré et radié, décorent un vase peint de l'Amarejo (P. Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, II, p. 54, fig. 56).

Nous verrons plus loin que, parmi les monuments ibériques de l'époque romaine, plusieurs portent encore les signes d'une consécration à un culte solaire. D'autre part, les épigraphistes ont noté l'abondance des inscriptions à *Sol* et à *Luna* sur le territoire hispanique[1].

Les rapprochements qui précèdent, en indiquant la relation du cheval et du disque dans l'art préhistorique, nous permettent, croyons-nous, de présenter une explication assez vraisemblable d'une curieuse particularité reconnue jadis dans le tumulus du Mané-Lud, à Locmariaquer (Morbihan). On sait qu'un dolmen à galerie occupait l'extrémité occidentale de cette énorme butte artificielle, fouillée par René Galles en 1863-64. L'autre extrémité cachait dans la masse des terres une rangée de petites pierres verticales *disposées en cercle et portant chacune une tête de cheval*[2]. Très probablement le culte du soleil intervenait déjà dans les cérémonies funéraires, comme en Égypte dès le Moyen Empire, en Grèce aux temps égéens, et en Italie à l'époque du bronze, ainsi que nous le verrons ci-après. Au Mané-Lud, on avait sans doute sacrifié au dieu l'animal qui lui était consacré et les pierres portant les crânes des victimes étaient les grossiers prototypes des autels classiques ornés de bucranes. Certains auteurs ont depuis longtemps considéré les enceintes appelée *cromlechs* ou *stone-circles* comme des représentations symboliques du soleil, en raison de leur tracé circulaire[3]. Les crânes de chevaux du Mané-Lud nous paraissent fortifier cette thèse dans une assez large mesure.

§ II. — La barque solaire pilotée par un dauphin.

Le sujet du bandeau de Syros ainsi expliqué, nous pouvons

1. Voir Camille Jullian, *Notes gallo-romaines*, Revue des Études anciennes, 1902, p. 105, note 2.

2. René Galles, *Rev. archéol.*, 1864, II, p. 356.

3. M. Adrien Blanchet est revenu récemment sur cette hypothèse à propos de ses observations sur la disposition circulaire des haches composant certains dépôts de l'âge du bronze.

aborder plus aisément l'examen d'une série d'autres objets figurés de la même période, découverts également dans cette île. Là encore se présente une curieuse énigme iconographique.

M. Tsountas a signalé parmi les vases de la nécropole de Chalandriani des coupes plates à manche court bifurqué, inconnues, disait-il, dans les séries céramiques[1]. Nos figures

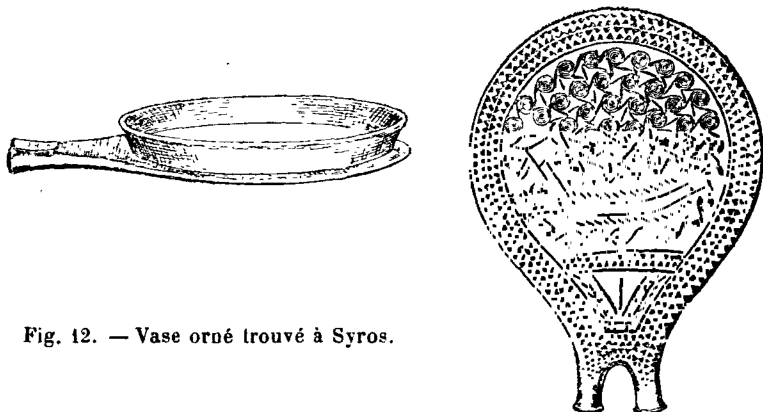


Fig. 12. — Vase orné trouvé à Syros.

12 et 13 en montrent la forme et le décor. Celui-ci se compose de spirales conjuguées incisées et encadrées d'ornements triangulaires en creux; il recouvre la face postérieure du vase, qui servait peut-être de patère. Au milieu ou au-dessous des spirales apparaît un très intéressant motif; c'est la silhouette d'un bateau non monté, à double rang de rames et dont la proue élevée est surmontée d'un poisson. Des lignes ponctuées verticales, tracées au-dessous de l'animal, nous sembleraient indiquer les gouttelettes d'eau qui ruissellent de son corps, comme s'il venait de sortir de l'onde. Sur une des images, ce détail est en

1. Cette forme de récipient n'appartient pas exclusivement aux tombes de Syros. Un vase céramique a peu près semblable a été recueilli dans une sépulture également prémycénienne à Sikinos. Il porte d'ailleurs un décor analogue, c'est-à-dire composé de volutes conjuguées gravées, mais sans représentation de bateau. L'anse est également courte et bifide, mais placée en haut du rebord et non pas à sa base Ce vase a été considéré comme un simple couvercle par M. Blinkenberg (*Antiquités prémycéniennes*, Mém. Soc. Antiq. du Nord, 1896, p. 25, fig. 8).

effet fidèlement rendu; sur les autres, il est schématisé et par conséquent inintelligible.

Sept de ces bateaux ont été reproduits par M. Tsountas (fig. 13). Leur signification est demeurée inexpliquée. On les a comparés aux figures naviformes gravées sur des vases égyptiens prépharaoniques, sans pouvoir tirer aucune conclusion de ce rapprochement imprécis que n'autorise aucune similitude de détails. Il n'est même pas démontré que les motifs des vases égyptiens soient réellement des représentations de navires, tandis qu'ici aucun doute ne saurait subsister. Ce sont bien, comme on l'a reconnu, des bateaux. Quant à leur signification, elle ne nous paraît nullement inexplicable et voici pour quels motifs nous les considérons comme des symboles solaires.

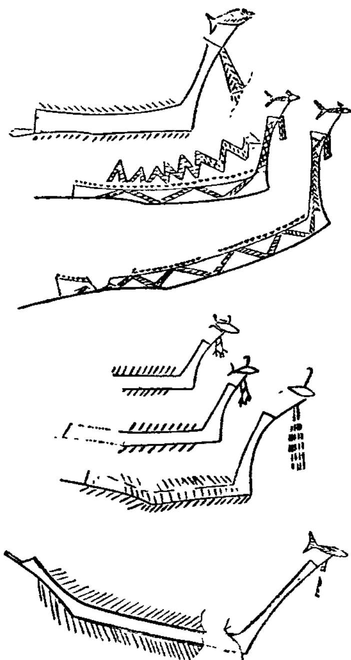


Fig. 13. — Bateaux figurés sur les vases de Syros.

Les mythes antiques relatifs au soleil se rapportent au trajet apparent qu'il effectue en vingt-quatre heures autour de la terre, trajet divisé en deux phases. Pendant la première, il s'élève de l'Orient, parcourt sa route céleste et disparaît à l'Occident sur les eaux du fleuve Océan qui entoure la terre. Pendant la seconde, invisible aux humains, il navigue sur ce fleuve, du Couchant au Levant, pour regagner son point de départ. L'astre, durant ce second parcours, vogue sur un bateau que remplace une coupe, dans les récits de plusieurs mythographes. Il se pourrait, croyons-nous, qu'il y ait dans cette substitution une précieuse indication sur l'origine du mythe, car cette prétendue coupe semble devoir être assimilée

à la petite barque ronde dont se servaient les Babyloniens pour naviguer sur l'Euphrate.

Ce mythe du trajet océanique du soleil ne se trouve, il est vrai, relaté expressément ni par Homère, ni par Hésiode; mais les anciens poètes Mimnerme, Stésichore et Eschyle en ont parlé[1], et la nef portant le dieu solaire apparaît souvent sur les monuments égyptiens. Ceux de Ninive montrent aussi des figurations similaires[2]. Les barques de Syros portent à leur proue un poisson à grande queue. Aucun matelot ne les monte et seul ce poisson semble les piloter. Nous y voyons la représentation du soleil sous la forme du dauphin, plus tard l'emblème classique de l'Apollon delphinien, dieu marin, patron de la navigation et de la colonisation, celui qu'une monnaie d'Antigone nous montrera assis sur la proue d'un navire.

Nous pouvons d'ailleurs étayer cette explication par les données précises des textes. L'hymne homérique à Apollon place en Crète le lieu d'origine de l'Apollon delphinien et dans le récit du poète apparaît nettement ce mythe du *soleil-dauphin pilotant un navire*. Alors que Phébus, vainqueur du serpent, cherche les hommes qui seront initiés à ses mystères comme prêtres de son sanctuaire à Pytho, il voit s'avancer sur la mer pourprée une nef montée par des Crétois de Knossos, ville de Minos. Le dieu saute dans les flots et « *sous la forme d'un dauphin, s'élance sur le navire où il s'étend* », objet de saisissement pour les marins. Le navire est dès lors piloté par le poisson divin. Celui-ci le conduit dans le golfe de Corinthe et au port de Crissa où il aborde et reprend son aspect de dieu de la lumière. Il y fixe les Crétois comme serviteurs de son temple.

Dans le texte poétique, le dauphin ne se contente pas de guider la barque en la précédant à la nage; il s'étend, nous dit le poète, sur le navire. Le graveur, de son côté, a placé le poisson à la proue et un peu au-dessus du pont, afin de rendre

1. Voir les références dans Preller, *Griechische Mythol.*, p. 294 et dans l'art. *Oceanos*, par Navarre, *Dictionn. des Antiq.* de Saglio, p. 143, notes 22-24.
2. Preller, *loc. cit.*, p. 294.

son image plus distincte. Mais pour indiquer son rôle, il l'a relié au bateau par un trait léger, sans lequel le poisson paraîtrait nager au-dessus de la nef.

Ainsi, d'une part, l'acropole de Syros nous livre un bandeau d'argent portant l'image du soleil-disque, c'est-à-dire de l'astre adoré sous sa forme lumineuse et, d'autre part, la nécropole voisine nous procure de nombreuses représentations du soleil-dauphin, ancêtre de l'Apollon delphinien. Ces faits suffiraient à démontrer l'existence à Syros d'un culte spécial rendu à l'astre du jour dès les temps prémycéniens. Mais nos conjectures se trouvent d'ailleurs confirmées par d'autres faits.

En effet, si l'antique Syria constitua de bonne heure dans les Cyclades un centre important du culte solaire, il serait difficile que la littérature grecque fût muette à cet égard. En vérité, bien que nous sachions peu de chose sur cette petite île, un passage de l'Odyssée confirme pleinement notre thèse et démontre que Syros était précisément une terre consacrée à Apollon et à sa sœur Artémis. « Il y a, raconte Eumée[1], une île qu'on nomme Syria, au-dessus d'Ortygie, du côté où Hélios change sa route. Elle est moins grande, mais elle est agréable et produit beaucoup de bœufs, de brebis, de vin et de froment, et jamais famine n'afflige son peuple, ni aucune maladie odieuse aux misérables hommes. Quand les générations ont vieilli dans leur ville, Apollon à l'arc d'argent et Artémis surviennent et les tuent de leurs flèches »; c'est-à-dire que ces dieux leur accordent une vie longue, exempte de maux et une mort sans agonie, grâce à la protection tutélaire qu'ils exercent sur l'île.

Si quelques commentateurs se sont fourvoyés en plaçant Ortygie dans l'île attenante à Syracuse et Syria dans son voisinage, la plupart des anciens et des modernes ont reconnu avec Strabon, dans ces deux îles consacrées à Apollon et à Artémis, Délos (ou Rhénée, île dépendante de Délos) et Syros[2].

1. *Odyssée*, XV, 403, *ssq*.
2. Voir les textes à l'article *Astronomia* de Th.-H. Martin dans le *Dict. des Antiq.* de Saglio, p. 477; cf. Müller, *Die Dorier*, I, p. 377.

Rappelons, en outre, la tradition qui attribuait à Phérécyde de Syros l'invention du gnomon ou cadran solaire[1] et notons encore qu'une des monnaies de cette île porte au droit la tête d'Apollon; au revers, une chèvre, l'un des emblèmes de l'Apollon de Delphes[2].

Le culte de l'Apollon delphinien, d'après la tradition homérique, ayant pris naissance dans l'île de Minos, si nous inter-

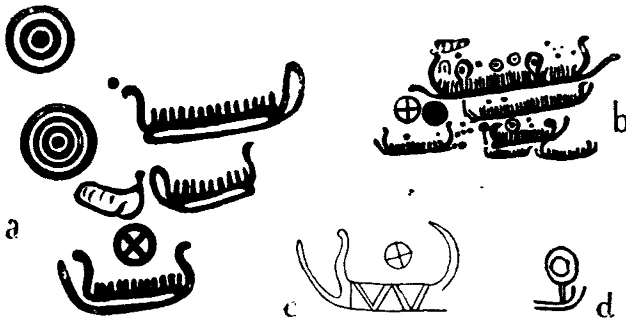


Fig. 14. — Barques solaires, d'après les gravures rupestres de la Scandinavie. *a*, Norvège[3]: *b-d*, Suède[4].

rogeons à leur tour les trouvailles crétoises, elles nous procurent encore une indication nouvelle. Sur un tesson peint, de basse époque mycénienne, provenant d'une couche superficielle de Knossos, apparaît, dans une sorte de métope, un poisson accolé à des « cornes de consécration » surmontées de la double hache[5]. Le caractère sacré de ce poisson n'a d'ailleurs pas échappé à ceux qui se sont livrés à l'étude de la religion crétoise[6]. Il restait à en déterminer le caractère précis. Nous pensons avoir réussi à l'indiquer, d'autant mieux qu'on reconnaît généralement dans le symbole de la hache encadrée de

1. Diog. Laert., I, 11, 6.
2. Barclay V. Head, *Historia Numorum*, p. 419. Pour l'emblème de la chèvre, voir *ibid.*, p. 289.
3. D'après Montelius-Reinach, *Temps préhist. en Suède*, p. 113.
4. *b*, *d*, d'après Montelius-Reinach, *loc. cit.*, p. 110-112; — *c*, d'après Cong. intern. d'anthr. et d'arch., Stockholm, 1874, I, p. 470.
5. *Annual of the British School at Athens*, IX, 1902-1903, p. 115, fig. 71.
6. R. P. Lagrange, *La Crète ancienne*, p. 95.

cornes, la représentation du soleil considéré comme dieu de la foudre qui fend les arbres et divise les nuages[1]. Ici encore le poisson alterne avec un autre emblème se rattachant au même cycle.

§ III. — La barque solaire et les cygnes hyperboréens.

La barque symbolisait le soleil voguant sur le fleuve Océan et laissant la terre dans les ténèbres. Cet exode de l'astre de la lumière devait frapper spécialement les habitants des régions hyperboréennes, pays où les interminables nuits d'hiver contrastent avec les longs jours de l'été. Aussi ne devons-nous pas nous étonner de rencontrer en Scandinavie les plus nombreuses représentations de ce signe.

Plusieurs archéologues du Nord tiennent pour des représentations solaires les barques reconnues depuis longtemps sur les gravures rupestres de la Scandinavie (fig. 14). M. Sophus Müller incline, il est vrai, à réduire la part des dieux dans ces figurations qu'il considère comme des scènes de la vie courante, non sans admettre pour quelques-unes un caractère religieux. Les personnages de très grande taille, dit-il, souvent associés à de petites figures, peuvent représenter des dieux, les animaux peuvent être consacrés à ces dieux et les bateaux être des symboles du soleil[2]. Ces interprétations nous semblent incontestables. Les roues, innombrables sur ces glyphes, sont évidemment disposées comme des symboles, et il en est de même de celles que porte une des pierres de Kivik, en Scanie. « Comme on se représentait le soleil porté par une barque, écrit M. Montelius, la barque appartient aux symboles solaires. Parmi les nombreux navires des gravures rupestres, plusieurs doivent être des symboles. Il en est ainsi de diverses figurations similaires apparaissant sur des couteaux et autres bronzes nordiques de la même époque[3]. »

1. Voir *Revue biblique*, 1907, p. 498.
2. Sophus Müller, *Nordische Altertumskunde*, 1897, p. 470.
3. Montelius, *Kulturgeschichte Schwedens*, p. 136; — Cf. Montelius-Reinach, *Temps préhist. en Suède*, chap. II.

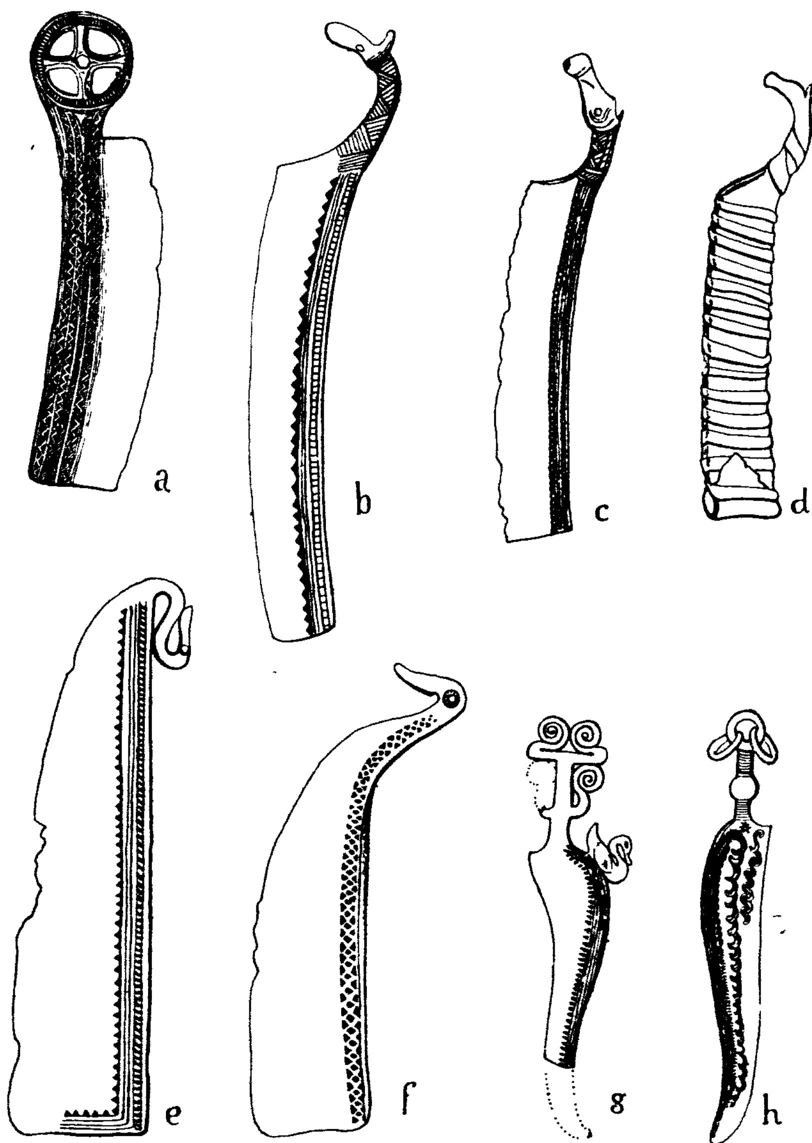


Fig. 15. — Couteaux scandinaves ornés de symboles solaires.
a, *c*, *g*, *h*, Danemark[1]; *b*, *d-f*, Suède[2].

1. *a*, d'après Montelius, *Das Rad als religiöses Sinnbild*, p. 8, fig. 259; — *c*, d'après Montelius-Reinach, *Temps préhist. en Suède*, p. 133, fig. 187; — *g*, *h* d'après Müller, *Système préhist. en Danemark*, I, pl. XIX, fig. 284, 287.

2. *b*, d'après Montelius, *Kulturgeschichte Schwedens*, p. 114, fig. 189; — *d*, d'après Montelius-Reinach, *loc. cit.*, p. 133, fig. 187; — *e*, *f*, d'après Montelius, *Congrès intern. d'anthr. et d'arch.*, Stockholm, 1874, I, p. 493, fig. 3, 4.

Nous reproduisons ici quelques-uns de ces bateaux, en relation directe avec la roue solaire. Celle-ci est figurée soit par un disque à quatre rayons ou à point central, soit par des cercles concentriques. Quelques disques sont reliés au bateau par une tige, comme le dauphin sur les barques de Chalandriani (fig. 14, *d*). La proue et la poupe des barques scandinaves, au

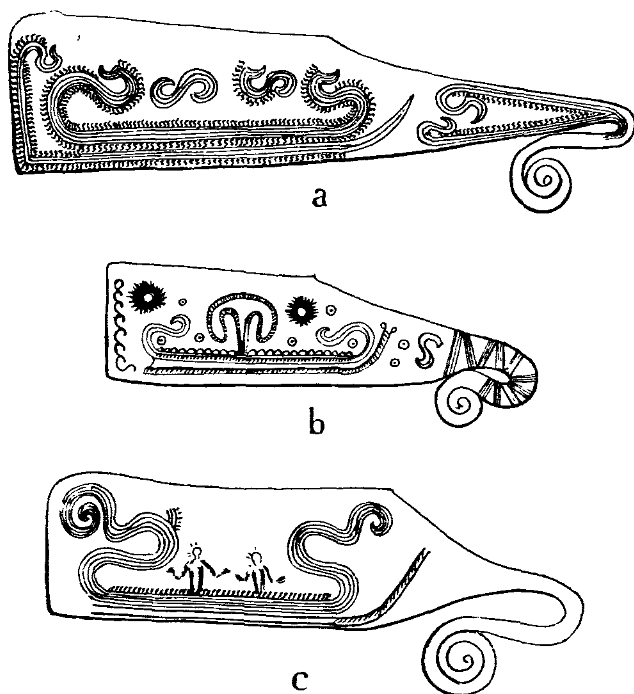


Fig. 16 — Couteaux scandinaves ornés de bateaux solaires [1].

lieu de porter un poisson, se replient souvent l'une et l'autre en col de cygne et sur les couteaux et rasoirs on distingue nettement la tête de cet oiseau (fig. 15, *e*). L'extrémité du manche de ces rasoirs affecte parfois la forme du disque solaire, plus fréquemment celle du protomé d'un animal qui est tantôt un cheval, tantôt un cygne. Le col du cygne est parfois stylisé en isdarle (fig. 16).

1. *a*, *c*, d'après Müller, *Système préhist. en Danemark*, I, pl. XIX, fig. 288 *a* et *b*; — *c*, d'après Montelius-Reinach, *Temps préhist. en Suède*, p. 125, fig. 176.

Cet oiseau, que caractérise la forme de son bec et les gracieuses flexions de son cou allongé, a donc pris sur les barques scandinaves la place de pilote occupée par le dauphin sur les barques de Syros. Nous allons montrer que dans toute l'Europe du Sud, du Centre et du Nord il fut le principal symbole ou compagnon du soleil à l'âge du bronze et au premier âge du

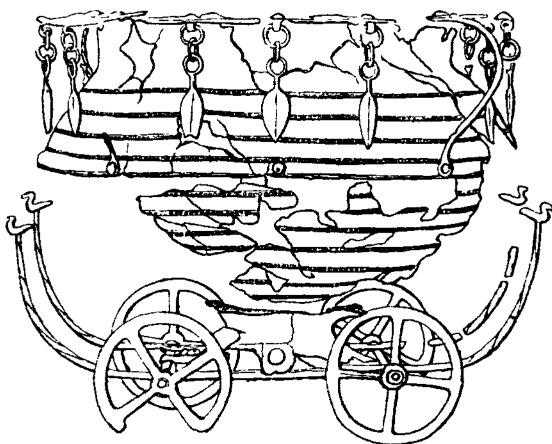


Fig. 17. — Chariot votif en bronze de Skallerup.

fer. Il est probable qu'à l'origine un seul oiseau était figuré — en pied — sur la proue de la barque. L'adjonction du second à la poupe est due aux tendances naturelles de l'art décoratif vers la symétrie et le rythme. Un petit chariot votif, trouvé à Skallerup (Danemark) (fig. 17), nous procure un des plus anciens spécimens de ces représentations et il est à noter que les cygnes y sont figurés entiers. Ce vase se classe à la troisième période de l'âge du bronze[1]. Nous verrons plus loin que presque tous les récipients métalliques découverts en Scandinavie portent les marques d'une consécration à la même divinité.

La présence du cygne sur ces barques solaires s'explique

1. Chr. Blinkenberg, *Chaudron étrusque sur roulettes trouvé à Skallerup*, Mém. Soc. Antiq. Nord, 1896, p. 70 ; — Montelius, *L'âge du bronze en Suède*, Congrès internat. d'anthr. et d'archéol., Monaco, 1906, II, p. 255, fig. 176.

aisément à l'aide des indications de la mythologie grecque. Tandis que le dauphin symbolisait l'Apollon delphique, le cygne était l'attribut de l'Apollon hyperboréen, du dieu habitant les régions du Nord, presque inconnues aux Hellènes et vaguement fixées en Scythie ou sur les bords du Danube. Sans insister ici sur les nombreux textes et monuments relatifs à son rôle dans le mythe d'Apollon, nous rappellerons que lorsque le dieu revenait à Délos, après son séjour chez les peuples du Nord, il était monté sur un cygne ou sur un char conduit par cet oiseau migrateur. C'est ainsi que le représentent notamment les peintures des vases attiques.

Pour les exégètes de l'école de Max Müller, « le cygne au plumage éblouissant, à la blancheur immaculée, était l'emblème naturel de l'éclatante et pure lumière qui était rendue aux hommes [1]. » Ces poétiques commentaires semblent actuellement quelque peu surannés. Il est plus vraisemblable que le dieu-cygne et le dieu-dauphin préexistaient depuis les âges primitifs, le premier chez quelque tribu du nord, le second dans quelque clan du littoral ou des îles de la mer Egée. Plus tard, lors de la diffusion des croyances relatives à la barque solaire voguant sur le fleuve Océan, le conducteur de la nef fut naturellement choisi parmi les animaux maritimes ou aquatiques déjà divinisés. Le dauphin et le cygne entrèrent ainsi dans le cycle des représentations solaires. Le culte du cygne astral eut en Europe une large diffusion. Dans le Véda cet oiseau est aussi l'emblème du soleil [2]. Dans la mythologie gréco-romaine, son nom (*Cycnus*) fut porté par plusieurs héros dont les aventures se rattachent directement au cycle héliaque. L'un d'eux, fils d'Apollon, est, comme ses homonymes, changé en cygne après sa mort. Un autre, fils de Mars et de Pélopie, décapitait les voyageurs et de leurs têtes construisait un temple à Apollon. Enfin nous verrons plus loin que le Cycnus ligure, ami de

1. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, p. 104.
2. Maury, *Religion de la Grèce*, I, p. 147, note 6; P. Decharme, *loc. cit.*, p. 104.

Phaéton, dont les fils portaient des plumes de cygnes à leurs casques, s'explique très aisément à l'aide de notre interprétation des symboles solaires.

On s'est demandé pour quelle raison, dans l'art scandinave de l'âge du bronze, le motif de la barque est à peu près exclusivement réservé aux couteaux et ne se rencontre presque sur aucun autre objet. Cette particularité n'est point, croyons nous, inexplicable. Le dieu du soleil et du feu était en même temps chez les Aryens le dieu de la médecine et de la chirurgie. « Ce que le fer ne guérit pas, dit Hippocrate, le feu le guérit et ce que le feu ne guérit pas est incurable[1]. » Esculape ne fut qu'une forme relativement récente d'Apollon, le dieu guérisseur dont il était le fils, et l'Apollon celtique, d'après César, était un dieu médecin. Si les couteaux scandinaves portent des emblèmes solaires, c'est parce que ces petits instruments pouvaient servir, entre autres usages, à des opérations chirurgicales. Une trouvaille des plus curieuses, celle d'une sépulture tumulaire à Hvidegard, près de Copenhague, fortifie notre conjecture. Il s'agit d'une tombe qui, au témoignage de M. Montelius, paraît avoir reçu « les restes d'un sorcier ou d'un médecin, peut-être l'un et l'autre. » Elle remonte à la première moitié de la troisième période de l'âge du bronze. « Tout auprès des ossements était une épée de bronze dans son fourreau, une petite broche de bronze et aussi une petite boîte en cuir contenant la singulière collection que voici : un fragment d'une perle d'ambre, une coquille méditerranéenne perforée (*Conus mediterraneus*), un morceau d'une autre coquille, un petit cube de sapin, l'extrémité de la queue d'un serpent, une griffe d'oiseau, la mâchoire inférieure d'un jeune écureuil, quelques très petites pierres, une paire de petites pinces, deux couteaux de bronze, une pointe de javelot en silex, etc. Cette dernière pièce était recouverte d'un morceau de boyau, cousu tout autour, de telle façon qu'on ne pouvait l'en retirer. Les deux couteaux de

1. Hippocr., *Aphorism.*, Sect. 7, Alph. 87, éd. Littré.

bronze étaient enveloppés de cuir[1]. » Or, ces deux couteaux étaient précisément ornés d'une tête de cheval. Une pointe de silex, un couteau finement affûté et une petite pincette, tels étaient donc les éléments de la trousse de ce prêtre-médecin qui déjà recourait, comme les futurs disciples d'Esculape, à la collaboration du serpent.

Nous avons dit que les gravures de barques n'apparaissent guère que sur les couteaux ou « rasoirs ». En Danemark, d'après M. Sophus Müller, un seul autre objet est orné de ce même motif, c'est précisément une de ces petites pincettes, semblable à celle qui, dans cette trousse, accompagnait le couteau[2]. Au surplus, si l'on examine les représentations de barques sur les rasoirs scandinaves, on ne peut manquer d'être frappé de la multiplicité des symboles solaires qui les accompagnent. Sur quelques-uns apparaissent des essais de figurations anthropomorphiques. Le dieu solaire, *la tête radiée*, comme un Apollon ou un Hélios de l'art grec classique, se dresse de face sur le bateau, les bras levés dans un geste hiératique (fig. 16, *c*. Nous rencontrerons plus loind'autres images du même dieu représenté également sous la forme humaine.

La barque consacrée au soleil comptait d'ailleurs en Scandinavie parmi les objets offerts à cette divinité. Il nous suffira de rappeler ici l'importante trouvaille de Nors, dans le Jutland, se composant d'une centaine de petites nefs en or martelé, déposées dans un vase d'argile à $0^{m},75$ de profondeur, sous une pierre plate[3]. On remarquera sur les parois externes de ces barques minuscules (fig. 18) le disque solaire avec cercles concentriques.

Nous n'hésitons pas à en rapprocher les vases d'or en forme de nacelle du trésor d'Hissarlik. Il est impossible de ne pas remarquer l'abondance des objets en or parmi les offrandes attribuées au dieu solaire scandinave, dont les disques symbo-

1. Montelius-Reinach, *Temps préhist. en Suède*, p. 132.
2. Sophus Müller, *Nordische Altertumskunde*, p. 470.
3. S. Müller, *loc. cit.*, p. 422, fig. 233 et 431; — Montelius-Reinach, *op. cit.*, p. 125.

liques sont d'ailleurs recouverts du même métal. Beaucoup de vases votifs en or lui sont dédiés. A la série des petites barques dont nous venons de parler s'ajoutent de nombreuses coupes que leur décor rattache au même culte. Rappelons notamment les célèbres découvertes de Lavindsgaard (Rönninge) en Fionie et du Borrebjerg, près Boslunde (Seeland). La première se composait d'une situle de bronze renfermant onze coupes en or (poids de 2475 marks), ornées de cercles concentriques au repoussé. Nous verrons que cette situle porte une représentation solaire d'un type très caractéristique. La seconde est ainsi décrite par M. Montelius : « Six vases en or ont été trouvés dans un petit tumulus naturel du *Borrebjerg*, à Boslunde (Seeland). La colline avait encore, au commencement de ce siècle, la forme d'une pyramide tronquée avec trois terrasses. Le sommet formait une plate-forme carrée, dont chaque face était longue d'environ 53 mètres; chaque terrasse avait environ 10 mètres de haut et 3m,50 de large. Deux des vases d'or furent exhumés en 1842, près du milieu de la plate-forme supérieure, et quatre revinrent au jour en 1874, sur la face nord de la terrasse du milieu. Il paraît probable qu'un temple ou un autel s'élevait, à l'âge du bronze, sur le sommet de la pyramide, dont le pied est aujourd'hui occupé par une église[1] ».

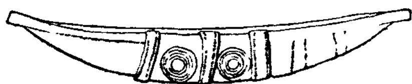


Fig. 18. — Barque votive en or trouvée à Nors (Jutland).

M. Sophus Müller signale, au nord de l'Eider, sept trouvailles du même genre ayant livré au total 33 exemplaires. Plusieurs de ces vases en or appartiennent également au modèle de coupes à fond hémisphérique[2] pourvues d'une grande anse

1. Montelius-Reinach, *loc. cit.*, p. 120-121.

2. S. Müller, *loc. cit.*, p. 434. — La Suède, écrit M. Montelius, a fourni deux vases d'or analogues, mais sans manche. Le même auteur fait observer que les beaux vases à suspension de l'âge du bronze scandinave (fig. 173 et 174 de son ouvrage) ont peut-être été employés comme lampes dans les temples ou les sanctuaires domestiques (Montelius-Reinach, *loc. cit.*, p. 122).

avec tête de cheval stylisée. Les oreilles de l'animal, réunies et soudées ensemble, forment une sorte de corne inclinée en avant. Les yeux, entourés d'ovales concentriques, rappellent une des formes du disque solaire. L'objet peut être considéré comme le prototype du *simpulum* gréco-romain terminé souvent par une tête de cygne.

L'abondance de cette vaiselle d'or consacrée au soleil explique parfaitement les traditions de l'antiquité sur les griffons légendaires habitant l'extrême nord, près des Hyperboréens et des Arimaspes, et veillant avec un soin jaloux sur l'or confié à leur garde. On sait que les griffons étaient consacrés à Apollon et que son ancienne statue dans le temple de Délos était accostée de deux de ces animaux fabuleux[1].

Jusqu'ici les monuments se rattachant à la religion du soleil, dont nous venons de parler, proviennent surtout de la Grèce ou de l'Europe nordique. Nous allons voir que ce culte n'était pas moins répandu alors dans la Péninsule italique et l'Europe centrale.

Les préhistoriens, depuis Lindenschmit et Undset, ont souvent décrit les grandes situles en bronze repoussé, trouvées surtout en Italie, en Allemagne et en Scandinavie. On a observé l'uniformité caractéristique de leur décor, constitué essentiellement par deux protomés de canards ou de cygnes accostant un disque. Dès 1882, Undset considérait les disques ainsi encadrés comme des images du soleil. Toutefois, pour interpréter correctement ce symbole, il est indispensable de remonter à ses plus anciennes figurations, c'est-à-dire d'opérer le classement chronologique des vases sur lesquels il apparaît. On arrive à reconnaître aisément les plus anciennes situles ainsi ornées (fig. 19, *a*), et, par conséquent le véritable prototype du motif, dont les autres vases nous donnent seulement les dégénérescences : ce motif n'est pas autre chose que le disque solaire porté par une barque au double protomé de cygnes. C'est le

1. Overbeck, *Griech. Kunstmythologie*, III, *Apollon*, p. 21.

sujet des gravures scandinaves, modifié mais nullement dénaturé par une stylisation toute géométrique. La barque affecte ici une forme semi-circulaire régulière et encadre exactement la moitié inférieure du disque.

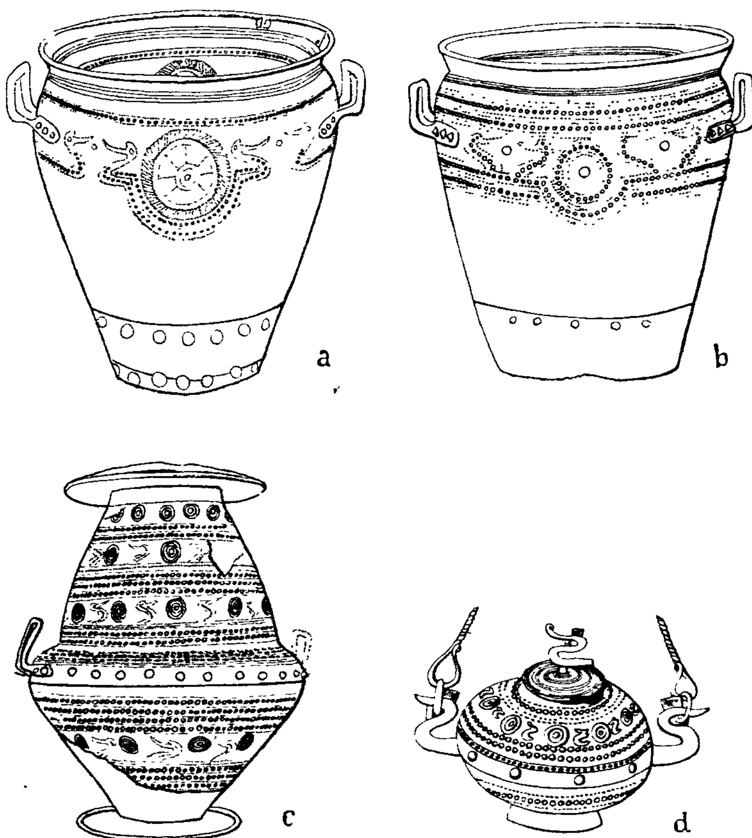


Fig. 19. — Situles et vase ornés des symboles solaires, dégénérant graduellement.
a, Siem (Danemark)[1]; *b*, Hajdù-Böszörmény (Hongrie)[2]; *c*, Orvieto; *d*, Bologne[3].

Ces situles ont été fabriquées, comme on sait, dans la Haute-Italie, à la fin de l'âge du bronze et au premier âge du fer. La

1. D'après Undset, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1891, p. 244.
2. D'après J. Hampel, *L'âge du br. en Hongrie*, Cong. intern. d'anthr. et d'archéol., Budapest, 1876, 3, pl. LXV, fig. 3.
3. D'après Montelius, *Civil. prim. en Italie*, II, 2, pl. 239, fig. 5; I, pl. 81, fig. 6 *b*.

figure 19 indique mieux que toute description les dérivations successives du motif qui les décore. Les barques étaient primitivement disposées en une zone horizontale tout autour du vase (fig. 19, *a*); mais un ouvrier, ignorant la signification exacte du sujet, eut l'idée de réunir ensemble les lignes horizontales qui représentaient les poupes et les proues (fig. 19, *b*). Le motif perdait ainsi toute signification. Le demi-cercle encadrant le disque et les deux protomés de cygnes devenaient du même coup inintelligibles. A une figuration encore assez claire, malgré le schématisme des formes, se substituait un tracé fantaisiste. Le symbole, continuant son évolution, subit ensuite de nouvelles modifications. C'est ainsi que le disque solaire, perdant peu à peu son importance, se trouva réduit au rôle d'un minuscule ornement composé de cercles concentriques (fig. 19, *c-d*). Les protomés d'oiseaux d'eau alternèrent encore avec ce motif discoïde, mais sans l'encadrer comme dans le prototype. Parfois ils sont tous tournés dans le même sens. Leurs formes originales sont à ce point dénaturées qu'on les prendrait souvent pour des motifs serpentiformes (fig. 19, *d*). A la même époque, dans toute l'Europe méridionale, le style géométrique se substituait au style naturaliste de l'époque mycénienne. Les travaux de chaudronnerie, comme les vases céramiques, subirent cette influence.

Ces situles se classent en deux types principaux, d'après leur forme générale :

1° Le modèle conique, à bords peu élevés et légèrement rétrécis, reposant sur une base plate sans piédouche (fig. 19, *a*, *b*). Ce type, dont deux exemplaires ont été trouvés à Siem (Jutland), est le plus ancien. Le décor, comme nous l'avons vu, ne forme qu'un seul registre à la partie supérieure de la panse[1].

1. Des situles de ce modèle ont été trouvées dans les localités suivantes :

1-2) Siem (en Jutland, Danemark), dans une tourbière. Deux exemplaires identiques (Montelius, *L'âge du bronze en Suède*, Congrès internat. d'anthr. et d'archeol., Monaco, 1906, II, p. 251).

3) Rivoli, dans une importante sépulture, avec 2 fibules à agrafe allongée, sans bouton, de la période II de l'âge du fer, une ciste à cordons très distants,

2° Le modèle bi-conique, d'un galbe beaucoup plus lourd (fig. 19, *c*). La partie supérieure du vase, comprise entre les lèvres et la panse, présente une hauteur exagérée. Le pied a la forme d'un disque ou pédoncule évasé et rétréci. Le décor est répété en bandes horizontales sur toute la surface du vase[1].

Certains vases, dont le décor dérive du même prototype plus ou moins dégénéré, présentent des formes différentes[2] (fig. 19, *d*).

Il convient d'observer que notre classification des situles de bronze, d'après le style du décor, aboutit au même résultat que deux autres classements opérés d'après des méthodes différentes, l'un par M. Montelius, l'autre par M. Reinecke. En étudiant les épées associées aux situles du type de Siem, M. Montelius a pu les classer à sa période IV de l'âge du bronze scandinave [3]. Or

du type à anses mobiles, une lance en fer, une épée à lame de fer et divers autres objets. Les cygnes accompagnant le disque solaire sont réduits à des tracés schématiques. Cercles concentriques estampés (Montelius, *Civ. en Italie prim.*, I, pl. 48, fig. 10).

4-5) Granzin, en Mecklembourg (Allemagne). Dans une tourbière, deux exemplaires (Montelius, *L'âge du bronze en Suède*, p. 252).

6) Unter Glauheim, près Augsbourg (Allemagne du sud), avec deux coupes d'or sans manche (Lindenschmit, *Altertümer*, IV, pl. 19; — Montelius, *loc. cit.*, p. 252).

7) Hajdu-Böszörmény (Hongrie), dans un dépôt de bronze avec des épées « contemporaines de la transition de la 4e à la 5e période de l'âge du bronze en Suède » (Montelius, *loc. cit*, p. 249, note 1 et p. 252; — J. Hampel, *Trouvailles de l'âge du bronze en Hongrie*, Cong. intern. d'anthr. et d'arch., Budapest, 1876, 3, p. 74, pl. XX, XXII-XXIV, XXXIII, XXXIV-XLV).

1. Les exemplaires publiés proviennent des localités suivantes :

Corneto, province de Rome (Montelius, *Civ. en Italie prim.*, II, 2, pl. 281, fig. 26).

Falerii, province de Rome (Montelius, *loc. cit.*, pl. 313, fig. 22).

Italie centrale (exempl. plus récent) (Montelius, *loc. cit.*, pl. 377, fig. 5).

Orvieto, province de Perugia (Montelius, *loc. cit.*, pl. 239, fig. 5).

Corneto, province de Rome (période étrusque). Motifs très dégénérés, mais encore reconnaissables, associés à des figures d'hommes. La rosace se substitue aux cercles concentriques. Pédoncule très haut et orné (Montelius, *loc. cit.*, pl. 294, fig. 11).

2. Voir par exemple les exemplaires découverts dans les localités suivantes :

Bjersjöholm, en Scanie (Suède) (Montelius, *L'âge du bronze en Suède*, p. 247).

Lavindsgaard, en Fionie (Danemark), exemplaire renfermant onze coupes en or à manches en tête de cheval (Montelius, *loc. cit.*, p. 247).

Schleswig (Lindenschmit, *Altertümer*, IV, pl. 19).

Sur quelques-unes de ces situles, le motif naviforme enveloppe non plus la

cette phase est antérieure à la période du premier âge du fer italien, dite d'Arnoaldi, à laquelle appartiennent les vases biconiques. On doit, d'autre part, à M. Reinecke, des observations intéressantes sur la technique de ces situles. Sur les plus anciennes, celles de la fin de l'âge du bronze (d'après la classification de M. Montelius), les lignes sont toutes tracées au pointillé; les cercles ou les groupes de cercles concentriques estampés — sauf de rares exceptions — manquent encore, tandis que pendant la première partie de l'âge du fer (période de la Tomba del Guerriero, correspondant à celle des grandes épées de fer hallstattiennes), si les tracés sont encore constitués par des points et des mamelons, les figures, oiseaux, chevaux et hommes, et les cercles concentriques sont déjà estampées à l'aide d'une matrice[1].

Nos conclusions se trouvent donc absolument confirmées par ces indicationsc hronologiques. Le motif que nous considérons comme le prototype de la série est tracé au pointillé sur les situles les plus anciennes (fig. 19, *a*, *b*), tandis que sur les plus récentes il est remplacé par de petits cercles concentriques non plus pointillés mais estampés (fig. 19, *c*).

Les faits archéologigues que nous venons de grouper font

partie inférieure, mais la partie supérieure du disque. Il se trouve ainsi complètement inversé; mais il n'y a pas lieu de s'étonner de cette méprise de l'ouvrier, la schématisation d'un motif ayant pour résultat d'en dénaturer rapidement les formes. Le fabricant de la situle de Siem, la plus ancienne de la série, connaissait la signification exacte du symbole qu'il a représenté. Ses successeurs, sans ignorer que ce symbole se rapportait au culte du soleil, n'en possédaient plus l'origine précise et en déformaient peu à peu tous les éléments.

Voir aussi sur ces situles « de style géométrique européen » : Ghirardini, *La situla italica primitiva studiata specialmente in Este*, parte seconda, *L'ornementazione geometrica*, Monum. antichi dei Lincei, VII, 1897.

1. Reinecke, *Die figuralen Metallarbeiten des vorröm. Eisenalters und ihre Zeitstellung*, Correspondenz-Blatt der deuts. Gesellschaft... Anthropologie, 1900, p. 34. A la période suivante, celle de Hallstatt III (VIIe-VIe siècles), il y a tout a la fois, comme l'observe M. Reinecke, un nouveau style et une nouvelle technique. Le style gréco-oriental, sous l'influence des importations grecques et phéniciennes, se substitue, comme on sait, au vieux style géométrique européen. Les figures sont alors exécutées au repoussé. Nous n'aurons pas d'ailleurs à nous occuper ici de ces dernières situles, dont les représentations figurées, de style gréco-oriental, appartiennent à un autre cycle de sujets.

ressortir toute l'importance des ouvrages de chaudronnerie parmi les objets consacrés au culte du soleil. Or, d'autre part, l'étude de la littérature néo-celtique a conduit M. d'Arbois de Jubainville à des observations qu'il est intéressant de rappeler ici. Dans les traditions des bardes gallois, comme chez les *filé* d'Irlande, à la fois littérateurs, savants ou sorciers, et juges du pays, le chaudron joue en effet un rôle capital. « Il est suspendu par neuf chaînes, en face de chacune de ces chaînes se place un homme armé du *gai*, c'est-à-dire de la lance que les Romains nommaient *gaesum* : chacun de ces neuf hommes met la pointe de sa lance dans un trou pratiqué à l'extrémité de la chaîne qui est devant lui, puis ces neuf hommes chantent un poème : les assistants mettent dans le chaudron le salaire qu'ils leur donnent. Ces neuf hommes s'appellent en irlandais *cerdi-s,* mot qui veut dire à la fois « poète » (de second ordre) et « ouvrier en cuivre » ; ces neuf hommes ont eux-mêmes fabriqué leur chaudron avant de chanter à l'entour. Leur art s'appelle *cerdi,* mot qui désigne à la fois l'art poétique et le métier de forgeron. Le salaire auquel ils ont droit s'élève à douze onces d'or, soit pour chacun une once et un tiers, tandis que le *filé* a droit de recevoir pour un poème un vase à boire en or qui pèse cinq onces ».

« Les bardes du pays de Galles appellent leur poésie *kerd* et se confondent ainsi avec les chanteurs forgerons d'Irlande. Le nombre, neuf, des jeunes filles que le barde gallois Taliésin range autour de son chaudron, est égal à celui des neuf forgerons, armés de gais, que la légende nous montre autour du chaudron irlandais. Il y a, entre ce nombre et celui des muses grecques, entre ce chaudron et la coupe du soleil de la mythologie grecque, un rapport singulier. Ce chaudron est-il le même que celui qu'on prétend reconnaître sur certaines monnaies celtiques ? Ce qu'il y a de certain, ce nous semble, c'est qu'en Irlande et dans le pays de Galles, nous trouvons le chaudron, *coire* en Irlande, *peir* en gallois, associé à la poésie lyrique[1] ».

1. H. d'Arbois de Jubainville, *Les bardes en Irlande*, Revue historique, 1878, 3, p. 7.

Apollon étant chez les Grecs le dieu de la lyre, ces rapprochements vraiment suggestifs nous permettent de considérer le chaudron irlandais et nos situles estampées, auxquels on peut joindre le trépied delphique, comme des objets tous consacrés originairement à un même culte, celui du soleil.

Ces situles de bronze battu sont, de l'avis des archéologues

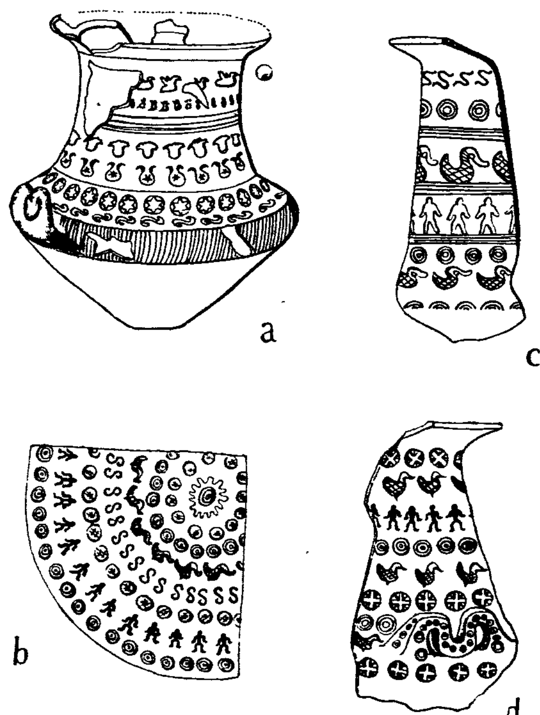


Fig. 20. — Spécimens du décor des vases villanoviens [1].

les plus autorisés, sorties, pour la plupart tout au moins, des importants ateliers de chaudronnerie de l'Italie du nord. D'autre part, on sait, par la répartition des cistes à cordons, que celles à anses mobiles, c'est-à-dire les plus anciennes, ont été probablement fabriquées en Vénétie. Or, les situles ornées de symboles solaires se rencontrent dans les mêmes dépôts que ces cistes et appartiennent aux mêmes périodes protohistoriques, quoique

1. D'après Montelius, *Civil. prim. en Italie*, I, pl. 85, fig. 4; pl. 92, fig. 1, 2, 7.

étant d'origine un peu plus récente. Il y a donc tout lieu de croire qu'elles sont originaires de la même région, c'est-à-dire de la Vénétie. D'ailleurs, on sait, tout à la fois par le témoignage des auteurs et par les inscriptions d'Aquilée[1], que l'Apollon celtique ou illyrien, Belenus, le dieu « brillant, resplendissant, ardent », fut précisément honoré d'une dévotion toute particulière dans la province vénéto-istrienne. Déjà au XVIIIe siècle, Dom Martin insistait sur ce fait historique dans sa *Religion des Gaulois*[2]. Très certainement les inscriptions aquiléiennes, relatives à Belenus et les représentations solaires des situles vénètes ont la même origine et se rattachent au vieux culte héliolâtrique qu'entretenaient les habitants de ces régions.

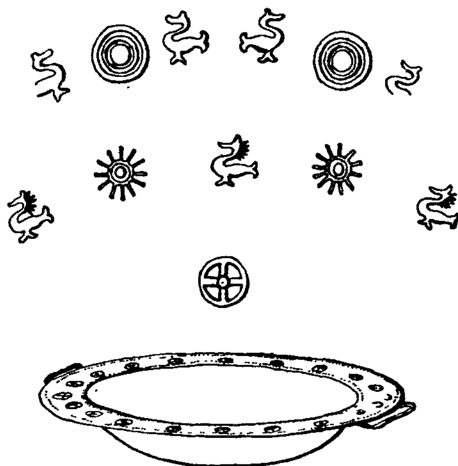


Fig. 21. — Décor des vases en bronze hallstattiens [3].

Nous pouvons tirer de là des conclusions d'une portée générale relativement à l'art villanovien. En effet, ce sont ces motifs symboliques, dont nous avons établi la signification précise, qui constituent les éléments essentiels de l'ornementation villanovienne. Sur les nombreux ossuaires en argile des nécropoles de Bologne, période dite d'Arnoaldi, le décor est presque exclusivement composé de ces mêmes sujets estampés en bandes horizontales : cercles concentriques, disques étoilés, canards ou cygnes entiers, protomés de cygnes (tantôt distincts, tantôt

1. Pour les références cf. Hölder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, article *Belenos*.
2. Dom Martin, *Religion des Gaulois*, I, 1727, p. 385.
3. D'après Dr F. von Sacken, *Das Grabfeld von Hallstatt*, pl. XXIV, fig. 5, 6, 8.

serpentiformes ou même schématisés en spirales), swastikas, enfin petits personnages humains, vus de face, les bras levés et dont nous indiquerons plus loin la signification (fig. 20). On peut même observer distinctement sur certains vases le motif symbolique des situles de bronze, le bateau aux protomés de cygnes portant le signe solaire (fig. 20, *a*)[1]. C'est donc aux représentations solaires de l'âge du bronze qu'ont été empruntés les éléments essentiels de l'art villanovien, art fort peu original et dont les produits, avilis par cet abus des « poncifs », sont, au surplus, caractérisés par la sécheresse hiératique d'un style trop géométrique.

Le décor de beaucoup d'autres objets métalliques, nous pourrions dire de presque tous les travaux en bronze martelé, des époques hallstattiennes I et II, procède du même thème. Nous nous bornons à en reproduire ici quelques exemples (fig. 21) ; mais on ferait un vaste recueil en réunissant tous les vases, casques, ceinturons, cuirasses et boucliers dont le décor dérive des mêmes prototypes.

Il n'existe, à notre connaissance, parmi les trouvailles d'Europe, aucun casque, aucune cuirasse, aucun bouclier de bronze battu antérieur à la phase finale de l'âge du bronze. Les symboles solaires que nous pouvons trouver sur des objets de cette nature devront donc appartenir aux types récents et déjà dégénérés. C'est précisément ce que nous révèle l'examen des trouvailles. Les casques à crête du type de Corneto ou les casques hémisphériques dérivés de cette forme, lorsqu'ils sont ornés, portent, outre des rangées de lignes de points ou de mamelons repoussés, les mêmes protomés de cygnes que les situles biconiques (fig. 22). Ces casques à crête dérivent, comme on sait, d'un modèle mycénien copié dans les ateliers italiques. On en connaît de non ornés, comme ceux trouvés en 1832 à Bernières d'Ailly (Calvados) ; d'autres sont seulement décorés de bossettes et de mamelons. Les exemplaires ornés de protomés de

1. Voir des spécimens de ces motifs dans Montelius, *Civ. prim. en Italie*, I, pl. 84, 85 (Bologne) et pl. 92 (Villanova).

cygnes encadrant des cercles concentriques, rudiment du signe solaire, sont particulièrement abondants dans l'Italie du nord et du centre, notamment dans la nécropole de Corneto, ancienne Tarquinies (Etrurie)[1].

Ce que nous avons dit des casques s'applique aux ceinturons en tôle de bronze estampées sortis des mêmes ateliers de l'Italie du nord. On y retrouve les mêmes disques solaires entourés de protomés de cygnes. Nous reproduisons ici quelques-uns de ces ceinturons (fig. 23), dont un exemplaire vient d'être trouvé à Rome même, colline du Quirinal. Sur l'un d'eux, le signe solaire, accosté des cols de cygnes, garde encore sa forme primitive de disque crucifère. Sur d'autres, il revêt celle d'une étoile ou d'une croix, ce qui démontre une fois de plus l'équivalence de ces divers dérivés de la roue[3].

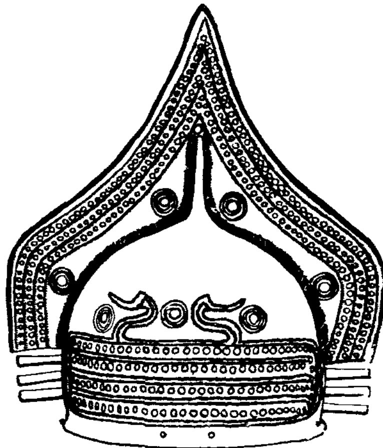


Fig. 22. — Casque en bronze battu, trouvé à Corneto[2].

1. Les exemplaires ornés de protomés de cygnes sont figurés dans Montelius, *Civ. prim. en Italie*, II, 2, Corneto, prov. de Rome, pl. 276, fig. 11; Italie centrale, pl. 376, fig. 3.

2. D'après Montelius, *loc. cit.*, II, 2, pl. 276, fig. 11.

3. D'après une statistique récente de M. Pigorini (*Bulletino paletn. Italiana*, 1908, p. 106), on les a recueillis à Este, prov. de Padoue; Baldaria, près Cologna Veneta dans le Véronèse; Colfiorito, près Rivalta, région de Mantoue; Bologne; Verucchio, région de Rimini; San Marino; Vetulonia, prov. de Grosseto; Marradi, prov. de Florence; Limone, près Montenero, prov. de Livourne; territoire de Fermo; Valle del Salino, province di Ascoli Piceno; Poggio Bustone dans l'Umbrie; territoire falisque; Corneto Tarquinia. En dehors de l'Italie, trois de ces plaques ont été trouvées, en 1875, à Floth, près de Czarnikau, district de Bromberg (*Verhandlungen der Berliner Gesells. f. Anthr.*, p. 129, pl. XVII, 3 et 7 dans *Zeitschrift für Ethnologie*, 1876). L'exemplaire de notre Bibliothèque nationale, indiqué comme trouvé en Eubée (Babelon et Blanchet, *Catal. des br. de la Biblioth. nation.*, p. 663, n° 2029), serait de provenance incertaine, peut-être de la Basilicate (*Bulletino paletn. Italiana*, 1896, p. 68).

M. Pigorini a cherché, non sans hésitation, à rattacher ces ceinturons à un modèle des terramares [1]; de plus, il regarde le motif principal comme l'image d'un bouclier. L'erreur provient de ce que Undset avait cru voir jadis, dans le disque et ses appendices, un dérivé du symbole égyptien représentant le disque solaire avec les serpents Uræus. Comme les protomés appartiennent nettement à des oiseaux d'eau et non point à des serpents, on a rejeté en bloc, comme erronée, la théorie de

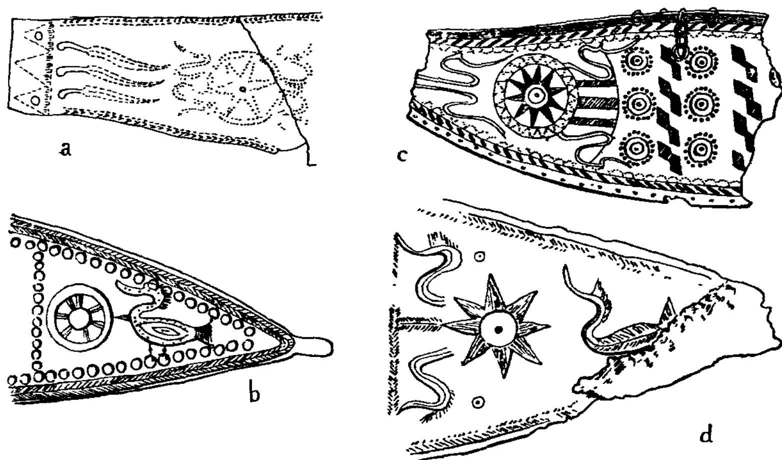


Fig. 23. — Ceinturons italiques en bronze battu.
a, Este; *b*, Poggio Bustone; *c*, Rome; *d*, Falerii [2].

Undset. En réalité, elle était partiellement exacte, car quelle que soit l'origine du symbole, il est certain que le disque est l'image du soleil. A ce disque se substituent divers motifs, tels que la croix et l'étoile, d'après la filiation indiquée ci-dessus (fig. 6). Sur quelques ceintures italiques, comme sur d'autres objets de la même série, le cygne entier, parfois coiffé d'une crête, succède aux protomés.

Les nombreux ceinturons en bronze estampé de l'époque

1. *Bulletino paletn. Italiana*, 1896, p. 65; 1908, p. 117.
2. D'après L. Pigorini, *Bull. paletnologia Italiana*, 1908, p. 115, fig. Q; p. 108, fig. I; p. 105, fig. E; p. 109, fig. M.

hallstattienne (fig. 24), portent, sinon le même décor, du moins les mêmes figures, cygnes, chevaux, petits personnages humains, cercles concentriques, bossettes radiées, etc. Mais ces motifs sont plus réduits et disposés par zones horizontales sur toute la surface. Les sépultures de Hallstatt en ont livré de nombreux exemplaires[1]. Dans la région du Rhin, les plaques des nécropoles de la forêt de Haguenau portent des symboles similaires et les cercles concentriques y sont parfois associés

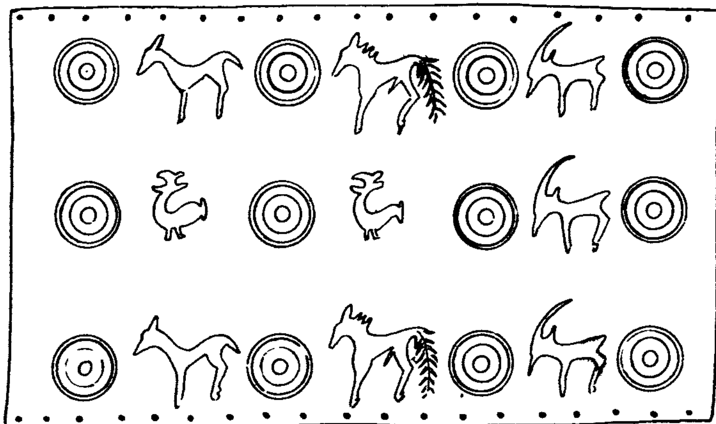


Fig. 24. — Décor d'un ceinturon en bronze. Hallstatt[2].

au swastika. Sur une des plaques de la collection Nessel on voit même un curieux essai de figuration anthropomorphe[3].

Plusieurs vases en bronze estampé, découverts à Hallstatt ou dans des nécropoles de la même époque, présentent le même décor que ces ceinturons et sortent des mêmes ateliers. Un des plus fréquents est la coupe plate à large marli orné de cygnes ; ceux-ci sont accostés, là encore, de roues à quatre rayons et de cercles concentriques ou radiés[4] (fig. 21). Sur ces ouvrages hallstattiens, ils portent souvent, au sommet de la tête, une crête hérissée, comme sur les ceinturons italiques.

1. Voir Sacken, *Das Grabfeld von Hallstatt*, pl. X-XI.
2. D'après J. Naue, *Rev. archéol.*, 1895, II, p. 58.
3. Bertrand et Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, p. 91, fig. 49.
4. Sacken, *loc. cit.*, pl. XXIV ; Lindenschmit, *Altertümer*, II, III, pl. 5, fig. 4.

Enfin il nous suffira de rappeler les deux disques du tumulus de Klein-Glein, en Styrie, dont le décor, composé des mêmes motifs, est très caractéristique[1].

Sur deux des plastrons de Fillinges, on reconnaît encore les vestiges rudimentaires du symbole, réduit à sa plus simple expression, à savoir le motif aviforme associé aux cercles concentriques[2]. Ceux-ci, dérivés du disque, se rencontrent seuls sur d'autres cuirasses. De plus, comme le signe de l'étoile est l'équivalent du disque crucifère et le remplace souvent comme symbole solaire, ainsi que nous l'avons dit plus haut, on ne s'étonnera pas de rencontrer sur la cuirasse en bronze battu de Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire) deux grandes étoiles gravées au pointillé. Elles sont placées sur les pectoraux, comme les symboles aviformes sur les cuirasses de Fillinges (Haute-Savoie). On retrouve d'ailleurs les étoiles sur les cuirasses grecques de l'époque archaïque, mais placées aux épaulières[4].

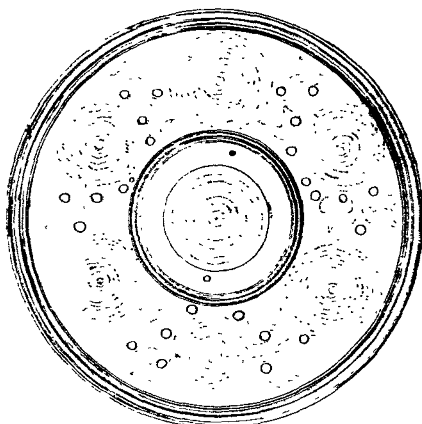


Fig. 25. — Bouclier en bronze trouvé en Danemark (les cercles concentriques du centre et trois des cercles du pourtour se trouvent sur des bossettes en relief[3]).

A partir de l'époque classique, le gorgonéion, autre emblème connu du soleil, dont nous parlerons plus loin, remplace les

1. Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XLII, fig. 2-3.

2. Costa de Beauregard, *Les cuirasses celtiques de Fillinges*, Revue archéol., 1901, II, p. 313, fig. 4. L'auteur de ce mémoire a déjà rapproché de cette cuirasse plusieurs séries d'objets, situles, boucliers, ceinturons, casques à crête, dont il est question ici et a parfaitement reconnu la similitude de leur décor.

3. D'après Undset, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1891, p. 245, fig. 13.

4. Stèle funéraire d'Aristion, sculptée au VIIe siècle (Collignon, *Sculpture grecque*, I, pl. 335, fig. 201. — Cf. *Dict. des Antiq.* de Saglio, art. *Lorica*, fig. 4526 et 4528).

roues crucifères et les étoiles sur les plastrons des cuirasses. Il y est associé le plus souvent aux griffons et aux Arimaspes, dont on sait l'étroite relation avec l'Apollon hyperboréen. Tous ces motifs décoratifs des cuirasses impériales, inspirés par le style hellénistique, ne sont autre chose qu'un brillant développement du thème primitif interprété par les vieux armuriers de l'âge du bronze et inspiré par le culte du soleil, divinité tutélaire et protectrice.

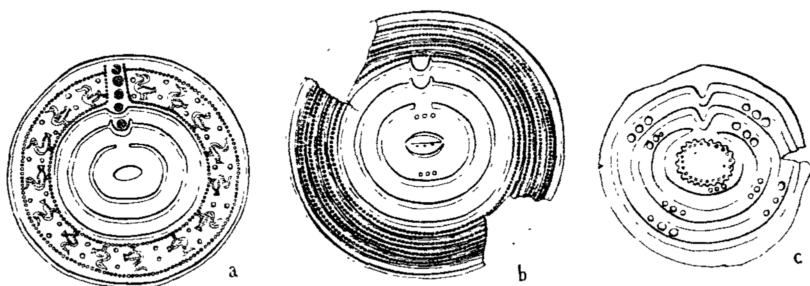


Fig. 26. — Boucliers en bronze (*a* et *b*) et en cuir (*c*).
a), Nackhälle (Halland, Suède); *b*, environs de Magdebourg (Saxe prussienne)[1]; *c*, Clonbrin, comté de Longford (Irlande)[2].

Les boucliers (fig. 25 et 26) reçurent eux aussi, à la même époque, ce genre d'ornementation, comme on le voit par l'exemplaire du musée de Copenhague[3] et par celui de Nackhälle (Halland)[4], tous deux trouvés dans le Nord, mais sans doute originaires de la Haute-Italie. Le bouclier bien connu de Nackhälle (fig. 26, *a*) doit se classer parmi les produits relativement récents de cette industrie. Les protomés de cygnes y sont remplacés par des cygnes entiers, non plus opposés deux à deux, mais tous tournés de profil à gauche. Le disque solaire,

1. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, III, VII, pl. 2, fig. 3, 2.
2. D'après Armstrong, *Proceedings of the royal Irish Academy*, 1909, p. 259, pl. XIII.
3. Sophus Müller, *Système préhist.*, I, n° 363; Undset, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1891, p. 245, fig. 13.
4. Le bouclier de Nackhälle a été souvent reproduit : Voir Montelius-Reinach, *Temps préhist. en Suède*, p. 91, fig. 113; Lindenschmit, *Altertümer*, III, VII, pl. 2, fig. 3; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, VII, *Grèce archaïque*, p. 201, fig. 79.

réduit à de minimes dimensions, y est représenté, là aussi, par des cercles concentriques estampés. C'était pour l'ouvrier une simplification de travail et une réduction de main-d'œuvre. Nous devons noter encore une curieuse particularité. On retrouve ici dans le tracé général du décor une sorte de rudiment du signe naviforme traditionnel; en effet, à la partie supérieure, les lignes concentriques de la bordure se cintrent au-dessous des deux premiers petits disques. On peut observer ce détail, même après la suppression des disques, sur un certain nombre de boucliers en bronze et même en cuir, dérivés du même modèle[1] (fig. 26, *b*, *c*). Cette encoche caractéristique est, en réalité, un très curieux exemple de la vitalité d'un motif symbolique, rendu inintelligible par ses déformations successives. C'est ainsi que, dans la magie, l'altération complète de certaines formules consacrées ne compromet nullement leur efficacité.

Nous remarquerons en passant que les boucliers du type de Nackhälle permettent, dans une certaine mesure, de distinguer quelle était la part du réalisme et celle de la poésie dans les descriptions des boucliers d'Achille et d'Héraclès. Les oiseaux d'eau figurés tout autour du disque, sur l'exemplaire de Nackhälle (Halland), n'étaient pas autre chose, originairement, que les cygnes du fleuve Océan, escortant le disque solaire. Or, d'après le texte homérique, sur la bordure du bouclier d'Achille, forgé par Hephaistos, était représentée *la force du fleuve Océan*. Il en était de même pour le bouclier d'Héraclès, tel que l'a écrit l'auteur du poème attribué à Hésiode, auteur qui, d'ailleurs, s'est inspiré d'Homère. Après avoir énuméré les innombrables

1. Boucliers en bronze de Magdebourg (Lindenschmit, *Altertümer* III, vii, pl. 2, nos 1 et 2); bouclier en cuir découvert tout récemment à Cloonbrin, comté de Longford, Irlande (fig. 26, *c*). Ces boucliers ne sont pas absolument circulaires, mais ils sont légèrement ovales. Celui de Clonbrin étant, au revers, pourvu de sa poignée, on peut constater que les échancrures des cercles, comme l'a fait observer M. Coffey, sont placées au sommet et non latéralement. Il en était certainement de même pour les exemplaires en métal et c'est par erreur que, depuis Lindenschmit, on a cru que l'axe vertical de ces boucliers coïncidait avec leur plus grand diamètre. En réalité il passait au centre des échancrures semi-circulaires (Voir Armstrong, *Prehistoric leather shield*, in Proceedings of the royal Irish Academy, 1909, p. 259 et pl. XIII-XIV).

scènes des zones intérieures, passant à celles de la bordure, il ajoute : « Et l'Océan semblait rouler ses flots autour du bouclier aux ornements variés. *Des cygnes volant dans l'air poussaient de hautes clameurs, et beaucoup d'autres nageaient sur la surface de l'eau*[1]. » Sur le bouclier d'Achille le soleil accompagne d'autres représentations cosmiques. Sa présence, comme celle des cygnes océaniques, ne saurait être considérée comme une invention du poète.

Dans l'art classique, l'égide, bouclier dont sont armés les dieux, surtout Jupiter, Minerve et Apollon, porte à son centre le masque de la Gorgone, comme les plastrons des cuirasses. De plus, l'égide est bordée de têtes de serpents et les mythographes n'ont formulé que des explications embarrassées au sujet de la présence de ces reptiles. Hérodote les comparait aux minces lanières qui bordaient les peaux de chèvre dont les femmes libyennes étaient revêtues[2]. Nous croyons que les serpents de l'égide s'expliquent tout naturellement par une de ces confusions inconographiques dont on a tant d'exemples dans l'art antique. Bien des mythes, comme on sait, ne doivent leur origine qu'à la corruption des monuments figurés, maladroitement déformés par des artistes ignorants. En l'espèce, rien de plus explicable que la substitution du serpent à l'image du cygne dont le long col se courbe et se replie en flexions serpentiformes. Nous avons vu que dans l'art villanovien les motifs de l'oiseau d'eau et du serpent se confondent absolument. Nous considérons donc l'égide et le bouclier d'Achille comme dérivés du même bouclier prototype, orné sur ses bords d'une rangée de cygnes hyperboréens escortant le soleil.

La figuration constante du cygne sur chacune des pièces d'armure que portaient au début de l'âge du bronze les guerriers de l'Italie du nord explique, croyons-nous, la légende italique de Cycnus, fils de Sthénélée, roi des Ligures, ami et parent de

1. Hésiode, *Bouclier d'Héraklès*.
2. Hérodote, IV, 189.

Phaéton[1]. Cycnus réside dans les vertes campagnes qu'arrose l'Éridan. Apollon le change en cygne et le place parmi les astres. L'origine du mythe s'explique aisément à l'aide des monuments que nous venons de rapprocher. Il ne faut y voir que la personnification de ces guerriers italiques, adorateurs du soleil, marchant au combat couverts d'un casque, d'un bouclier et d'une cuirasse de bronze sur lesquels étincelaient les images traditionnelles du cygne. Le mythe, comme nous l'avons dit, a pour base l'existence d'un dieu-cygne; mais ici la fable héroïsa les adorateurs de ce dieu.

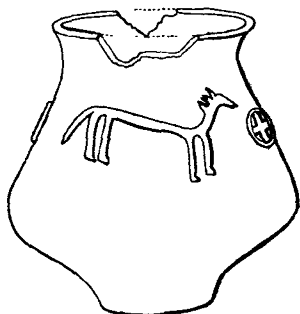


Fig. 27. — Vase en terre trouvé à Este[2].

Les symboles solaires de toute nature abondent d'ailleurs sur les objets de la période villanovienne. La figure 27 reproduit un vase orné du même motif que le bandeau de Chalandriani, la rouelle remplaçant le simple disque. Les croix et les swastikas sont assez communs sur les disques des fibules[3]. Les corps de ces fibules sont souvent ornés de figurines de cygnes ou d'autres palmipèdes, placés à la file soit sur l'arc même, soit sur une tige fixée au-dessous de l'arc[4]. Parfois le cygne forme le corps même des fibules[5]. Les plus anciennes se classent à l'âge du bronze IV de M. Montelius.

En Hongrie et dans les régions voisines, le nombre des objets de l'âge du bronze et du premier âge du fer qui se rattachent au même culte est extrêmement étendu Outre ces

1. Hygin, f. 154; Ovide, *Met.*, II, 367; Virgile, *Æn.*, X, 189; Paus., I, 30. — On trouve d'ailleurs un souvenir de cet emblème dans un vers de l'Enéide où le poète décrit le casque du fils de ce roi ligure, Cupavon, *cujus olorinae surgunt de vertice pennae* (*Énéide*, X, 187).

2. D'après Montelius, *Civil. prim. en Italie*, I, pl. 52, fig. 14.

3. Montelius, *loc. cit.*, I, pl. 1. fig. 9; pl. 2, fig. 13.

4. Montelius, *loc. cit.*, I, pl. 2, fig 16; pl. 3, fig. 18; pl. 5, fig. 35, 36, 37; pl. 8, fig. 86, 89.

5. Montelius, *loc. cit.*, I, pl. 7, fig. 74.

situles, apparaissent des pendeloques presque entièrement composées des symboles que nous venons d'étudier, cygnes ou canards et rouelles agrémentées de chaînettes à pendentifs. Sur un objet similaire, un autre symbole de la religion mycénienne, le bouclier à double échancrure, ancêtre des anciles italiques, alterne avec la rouelle à quatre rayons. Un bronze creux nous donne la représentation directe du bateau aux deux cols de palmipèdes (fig. 28, *a*). La tête de ces oiseaux devient un simple motif d'ornement, comme tous les symboles très populaires, et entre dans l'ornementation de beaucoup d'objets. On connaît même des vases en forme de palmipède. Enfin un petit chariot du musée de Vienne (fig. 29), souvent

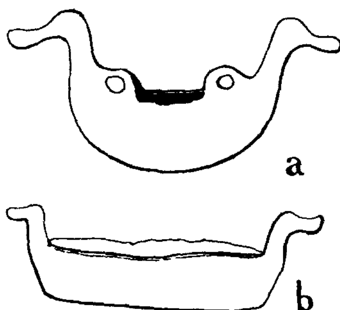


Fig. 28. — Barques votives ornées de têtes d'oiseaux d'eau. *a*, Szatmár (Hongrie)[1] ; *b*, Corneto, prov. de Rome[2].

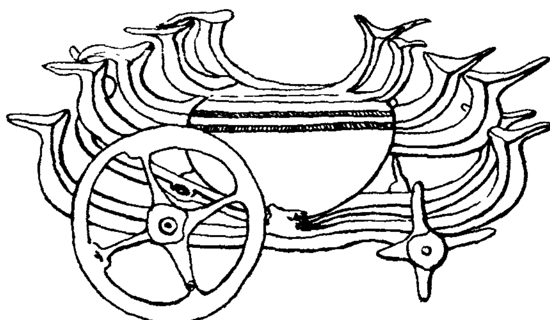


Fig. 29. — Petit chariot en bronze trouvé à *Szaszvárosszék*[3].

reproduit, porte un vase votif dont la dédicace à une divinité solaire est nettement indiquée par les nombreux bateaux-cygnes qui l'accompagnent[4].

1. D'après Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst*, pl. XIV, fig. 9.
2. D'après Montelius, *Civ. prim. en Italie*, II, 2, pl. 277, fig. 2.
3. D'après Hoernes, *loc. cit.*, pl. XIV, fig. 8.
4. On trouvera, dans un mémoire de M. Hoernes (*Mittheilungen d. anth. Gesellsch. in Wien*, XXII, p. 107), une liste assez complète des bronzes divers

En Gaule, le symbole de la roue solaire, crucifère ou non, placée en dessus de la barque aux deux protomés (d'un dessin

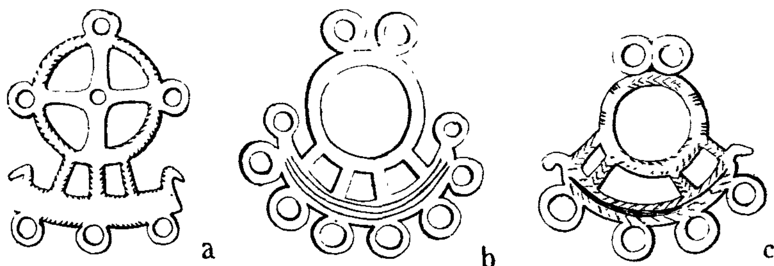


Fig. 30. — Amulettes en bronze. *a*, Charroux, près Gannat (Allier); *c*, Vaison (Vaucluse) [1]; *b*, grottes de Vallon (Ardèche) [2].

assez informe), se rencontre sur quelques pendeloques de la fin de l'âge du bronze, parmi lesquelles on peut citer celles de Charroux, près Gannat, des grottes de Vallon (Ardèche) et de Vaison (fig. 30). Les palafittes de la Suisse ont livré des ornements-amulettes plus ou moins similaires, mais dérivés du même type, auquel se rattachent également les pendeloques de diverses formes que reproduit la fig. 31. On considère généralement les petits peignes en bronze des palafittes (fig. 31, *d, e*) comme des ornements anthropomorphes; mais leur ressemblance avec la figure humaine n'est que fortuite.

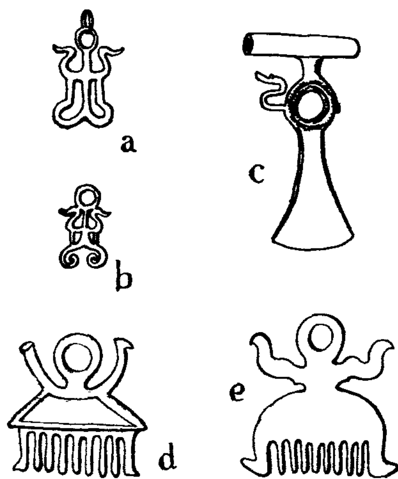


Fig. 31. — Amulettes en bronze. *a, b*, Bologne : *c*, Italie [3]; *d, e*, Palafitte de Guévaux, lac de Morat [4].

à décoration aviaire. Voir aussi S. Reinach, *La sculpture en Europe*, Anthr., 1896, p. 172.

1. D'après H. de Longpérier, *Rev. archéol.*, 1867, II, pl. XXV, fig. 31; pl. XXVI, fig. 33.
2. D'après Ollier de Marichard, *Mat.*, 1884, p. 212, fig. 135.
3. D'après Hoernes, *Urgeschichte d. Bildenden Kunst*, pl. X, fig. 3, 5, 9.
4. D'après l'*Album des Antiq. lacustres du mus. de Lausanne*, pl. XXX, fig. 2, 3.

Les appendices latéraux qui répondraient aux bras se terminent par des crochets, dégénérescences des têtes d'oiseaux et non par des mains. Le tracé ondulé de ces appendices sur quelques exemplaires (fig. 31, *e*) répond d'ailleurs aux courbures du col de cygne. Sur une de ces pendeloques (fig. 31, *c*) le symbole de la hache paraît associé aux protomés de cygnes et au disque.

Nous ne nous occuperons pas dans ce mémoire du culte de la hache, bien que cet objet soit considéré par de nombreux archéologues comme consacré au soleil. Cette opinion nous semble en partie fondée. M. Adrien Blanchet a, d'ailleurs, montré que les haches composant les dépôts de l'âge du bronze et même des outils de silex ont été parfois déposés en cercle, sans doute avec l'intention de reproduire, à l'aide de ces objets votifs, l'image du soleil[1].

Toutefois nous croyons que la hache est plutôt l'emblème de la foudre, car les dieux anthropomorphes dérivés de ce fétiche et assimilés à Zeus (*Zeus Labrandeus, Zeus Dolichenus*) portent à la fois le foudre et la double hache. Mais comme les primitifs attribuaient une origine commune à l'éclair et aux rayons du soleil, le dieu de la foudre se trouve étroitement apparenté aux divinités du cycle solaire. De là, l'association parfois signalée des symboles de la roue (ou de ses dérivés) et de la hache. Un swastika, par exemple, est gravé sur une hache en bronze provenant du Piémont[2]. La hache à deux tranchants ou bipenne est plus fréquemment encore associée à un autre symbole que quelques archéologues considèrent également comme un emblème du soleil[3], les cornes de taureau[4].

(*A suivre.*) Joseph Déchelette.

1. *Bull. des Antiq. de France*, 1903, p. 137.
2. Montelius, *Civ. prim., en Italie*, I, pl. 33, fig. 15.
3. R. P. Lagrange, *La Crète ancienne*, p. 82.
4. Sur ce symbole, voir notre notice, *Croissants lacustres et cornes égéennes*, Revue préhistorique, 1908, p. 301.

UN INSIGNE DE DÉVOTION GALLO-ROMAIN

De tout temps les malades se sont adressés aux sources pour leur demander des bienfaits. En Gaule, la plupart des sources étaient divines. Elles avaient leur temple où se rendait la foule des dévots. Une statistique des temples de sources, complétée par le rapprochement des objets qui en proviennent, serait souhaitable. En attendant qu'on l'entreprenne, je crois utile d'appeler l'attention sur un détail qui nous est fourni, précisément, par quelques-uns de ces objets.

D'une manière générale, la gratitude du malade envers la source se manifestait par un ex-voto, de pierre ou de métal, qui prenait la forme de la partie guérie ou soulagée. Les temples du mont de Sène, de Massingy-les-Vitteaux, d'Essarois et de la Seine, pour ne citer que les plus renommés d'un seul département, nous ont livré, en assez grand nombre, des têtes, des torses, des bras, des jambes, des yeux, des seins, etc., qui témoignent de cette pratique. Mais il arrivait aussi que le malade laissait à la source sa propre image tenant une offrande. En 1836, les fouilles du temple de la Seine, conduites par la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, ont fait retrouver une vingtaine de sculptures, plus ou moins complètes, où sont représentés des personnages qui portent un chien, un lapin, un oiseau, des fruits, etc. Leur costume se compose d'une tunique et d'un manteau. quelquefois avec capuchon, par-dessus lequel on observe presque toujours un ornement assez singulier.

« Devant sa poitrine et derrière le dos, — a dit Baudot de l'une de ces sculptures qui fait ici l'objet de la figure 1 — on remarque une espèce de *bulla* ou fibule, de forme plate et circu-

laire, retenue par des cordons, plats également, croisés devant et derrière, passant sur les épaules et sous les bras... L'ornement



Fig. 1. — Statue découverte aux sources de la Seine (fouilles de 1836 à 1843).

placé devant la poitrine a certainement de l'analogie avec la *bulla* des Romains, que l'on mettait au cou des enfants nés de

parents libres, comme talisman, pour les préserver de certains maléfices. Mais il n'est pas ordinaire de la voir attachée avec des cordons croisés devant et derrière, comme celle-ci ; et la forme en est communément sphérique, tandis qu'ici elle est absolument plate, comme certaines fibules ou agrafes dont les Gallo-Romains se sont servis plus tard pour attacher leurs vêtements. Cet ornement se portait peut-être chez eux à la place de la *bulla* »[1].

La description que donne Baudot est assez exacte pour que je n'aie pas à la refaire. Il me suffit d'y ajouter que trois autres cordons, qu'il ne semble pas avoir remarqués, retombent par devant jusqu'au bas de la tunique. Mais l'explication qui accompagne cette description ne me satisfait pas. Baudot lui-même a si bien senti ce qu'elle avait de fragile qu'il ne parle que de l'ornement décorant la poitrine. Or, il est bien évident qu'on ne peut pas l'envisager seul, et qu'il faut y rattacher l'ornement similaire placé sur le dos, ainsi que tous les cordons, dont la quantité, d'un autre côté, ne se comprendrait pas pour un talisman qui serait comparable à celui des jeunes Romains. Je crois, pour ma part, qu'il s'agit d'un insigne de dévotion. Il faut observer, en effet, qu'on ne le trouve que sur des images provenant de temples, en aucun cas sur des stèles funéraires, et que les personnages qui le portent sont de tout âge, depuis l'enfance au maillot jusqu'à la vieillesse.

Je viens de citer des exemples du temple de la Seine ; Essarois et Massingy-les-Vitteaux en ont aussi fourni. A la vérité, les sculptures de ces dernières provenances n'ont pas la netteté des autres. Elles sont en bas-relief et fort dégradées ; mais aucun doute sur leur forme n'est possible[2].

Il serait intéressant de pouvoir aller plus loin et de connaître

1. *Rapport sur les découvertes archéologiques faites aux sources de la Seine*, p. 14 = *Mém. de la Comm. des ant. de la Côte-d'Or*, I (1842 à 1846), p. 109. Les objets qui proviennent de ces découvertes sont aux musées de Dijon et de Semur.

2. On trouvera toutes ces sculptures dans le tome III, actuellement sous presse, du *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine.*

la nature des diverses parties dont se composait l'insigne. A cet égard, des suppositions sont seules permises. Les Gaulois portaient peut-être des phalères. M. Camille Jullian a cité, d'après



Fig. 2. — Statue découverte aux sources de la Seine (fouilles de 1836 à 1843).

Florus, l'exemple de Vercingétorix, qui, se rendant à César, *equum et phaleras et sua arma... projecit*[1]. Leur caractère plus religieux que guerrier ne serait pas fait pour surprendre. Comme conséquence, il se pourrait que des disques métalliques, fixés par

1. *Revue des études anciennes*, III (1901), p. 134.

des courroies, aient procédé, aux temps gallo-romains, d'une tradition celtique. Cependant, s'il s'agissait de phalères, il semble bien que nous devrions leur trouver une décoration en relief qui manque toujours. Je suis amené, par suite, à supposer que tout l'insigne était d'étoffe et que sa richesse ne tenait qu'à la fortune de chacun. Les pauvres n'en auraient conservé que les éléments essentiels. C'est ainsi que dans l'exemple de la figure 2 où le personnage tient un chien qui lui cache une grande partie de la poitrine, le disque postérieur et les cordons plats qui descendent par devant sont supprimés. Les riches se seraient parés davantage. Mais de toute manière, il aurait existé, aux premiers siècles de notre ère, un insigne, sinon obligatoire, du moins très fréquemment porté par les dévots. Les enseignes chrétiennes de pèlerinage n'en seraient que la transformation.

ÉMILE ESPÉRANDIEU.

LES MERCENAIRES

ET LES

COLONIES MILITAIRES DE PERGAME

(*Suite*[1])

Les Étoliens et les Achéens. — Vers 215, la reconquête de l'Asie Mineure par Antiochos III et l'entente de ce prince avec Philippe de Macédoine, déjà allié à Prusias de Bithynie, menaçaient d'envelopper et d'écraser Pergame, dès qu'il plairait à cette triple alliance de se retourner contre elle. C'est alors qu'Attalos I, pour sauvegarder ce qui lui restait de ses conquêtes, dut songer à prendre une part active aux affaires de Grèce; c'était le moyen à la fois de retenir Philippe en Europe et de donner à Pergame des alliances tant en Grèce même qu'en Italie, où Rome, victorieuse d'Hannibal, méditait de châtier son allié de Macédoine. Enfin, toute intervention dans les affaires de Grèce, en alliant le roi de Pergame à l'une des deux puissances qui s'y disputaient l'hégémonie, la Ligue achéenne et la Ligue étolienne, devait lui fournir les auxiliaires que comportait alors tout traité d'alliance. Il en était ainsi, surtout avec ces deux Ligues dont toute l'importance historique est due à ce que, seules en Grèce, elles disposaient encore d'une armée véritable.

Au point de vue militaire, les deux Ligues étaient de puissance à peu près égale, pouvant facilement mettre sur pied 10.000 fantassins et 1.000 cavaliers[2]. Les Étoliens, d'accord avec

1. Voir la *Revue archéologique* de septembre-octobre, novembre-décembre 1908, janvier-février 1909.

2. Voir, en général, M. Dubois, *Les ligues Étolienne et Achéenne* (Paris, 1885) et les articles *Aitoler* et *Achäer* du Pauly-Wissowa: en particulier, C. Salvetti, *Ricerche interno alla lega Etolica* (Studi di Storia Antica, II, 1893).

les Romains, étaient en guerre avec Philippe, allié des Achéens; aussi est-ce avec l'Étolie qu'Attalos I fut amené à s'entendre. Nous ne connaissons pas les détails du traité qui dut être conclu dans l'hiver 211/10[1]; mais les effets ne s'en font pas attendre[2]. En 210, les Étoliens vendent à Attalos, pour la faible somme de trente talents, l'île d'Égine que les Romains ont conquise avec leur concours et qu'ils leur ont abandonnée; l'année suivante, Attalos venait, à la tête de sa flotte, prendre possession de l'île, où il passa l'hiver 209/8 avec l'amiral romain P. Sulpicius Galba. En même temps, les Étoliens le nommaient stratège de la Ligue pour l'année 209/8 et il leur envoyait des auxiliaires[3]. Jusqu'à la paix de 205, Romains, Étoliens et Pergaméniens paraissent avoir agi de concert. Malgré la paix, l'alliance étolienne subsista, comportant toujours un secours militaire réciproque. Aussi, quand, au printemps 199, le roi Attalos se rendit dans le golfe Maliaque pour essayer d'entraîner les Étoliens dans la nouvelle guerre qui le mettait aux prises avec Philippe depuis que ce prince avait dévasté, en 201, les environs de Pergame, *petitum ex foedere ab Attalo est ut mille pedites praestaret. Tantum enim numerum bellum gerentibus adversum Philippum debebat*[4]. Le traité obligeait donc Attalos à fournir un millier d'hommes aux Étoliens en cas de guerre avec Philippe et c'est sans doute un corps de cette force qu'il leur avait envoyé en 209/8; une obligation semblable était

1. Liv., XXVI, 249; dans cette alliance figurent les Romains, les Étoliens, les Éléens, les Lacédémoniens, Attalos de Pergame et les deux rois d'Illyrie, Pleuratos et Skerdilaïdas.

2. Dès 220 Attalos I avait fait construire à ses frais en Étolie, près de Kalydon, le château d'*Élaos* (Polyb., IV, 65, 6). Il est vraisemblable qu'en retour de cet appui financier, la ligue lui envoya des renforts pour sa lutte contre Achaios, d'autant plus qu'elle était alors en bons rapports avec Antiochos III qui devait s'entendre avec Attalos contre Achaios. Sur la campagne d'Attalos contre Achaios en 218, voir *Rev. arch.*, 1903, II, p. 385.

3. Liv., XXVII, 30. Pour les autres faits allégués, cf. Niese, II, p. 480 et suiv.

4. Liv., XXXI, 46. Ce chiffre de 1.000 auxiliaires était sans doute habituel : c'est un corps de cette force que, vers 220-15, les Étoliens envoient à Knossos contre Gortyne et Lyttos et ils en reçoivent autant de Knossos (Polyb., IV, 53, 8; 55, 5).

imposée à la Ligue au cas où Attalos serait attaqué par le roi de Macédoine. Pour décliner le secours demandé, Attalos prétexta, en effet, que les Étoliens avaient refusé d'envahir la Macédoine quand Philippe mettait à feu et à sang les campagnes de Pergame. Nous savons, par ailleurs, que, à l'époque de ces dévastations, en 202/1, les villes de Lysimacheia, Chalcédoine et Kios, voyant l'Égypte impuissante à les protéger, avaient demandé le secours des Étoliens et reçu d'eux un stratège; mais les Étoliens ne surent ou ne voulurent pas défendre ces villes de l'Hellespont contre Philippe qui avait pris à son service un de leurs plus hardis capitaines, Dikaiarchos. Aussi bien, s'ils semblent s'être laissés gagner par le roi de Macédoine, on les voit cependant en lutte avec son beau-frère Prusias[1]; cette hostilité avec le vieil adversaire d'Attalos I et l'occuption temporaire des trois ports hellespontiques ne peuvent guère se comprendre sans entente avec Pergame. Mais l'entente n'alla pas jusqu'à la coopération militaire. Cette infraction au traité de 210 dut nécessairement altérer les bons rapports d'Attalos avec la Ligue.

Ce refroidissement avec les Étoliens allait obliger le roi de Pergame à se rapprocher de leurs adversaires, les Achéens. Le rapprochement dut être d'autant plus facile que les Romains s'efforçaient, de leur côté, de détacher la Ligue Achéenne de l'alliance de Philippe en lui promettant une part des dépouilles du roi et de son allié Nabis. C'est problablement en septembre 198, pendant qu'Attalos assiégeait Corinthe de concert avec les flottes romaine et rhodienne, que ses envoyés se présentèrent à l'assemblée achéenne réunie à Sicyone. Le roi semble y avoir paru de sa personne, rachetant de ses deniers les terres sacrées de l'Apollon de Sicyone, donnant en outre à la ville 10 talents et 10.000 médimnes de blé. Non seulement les Sicyoniens, par reconnaissance, lui élevèrent devant le temple d'Apollon une statue de dix coudées, lui décrétèrent une autre statue d'or avec fête annuelle en son honneur, mais les Achéens consen-

1. Voir Niese, II, p. 581, 589.

tirent la signature immédiate d'un traité d'alliance, *societatem cum Attalo ac Rhodiis praesenti decreto confirmarunt*[1]. Cette alliance comportait, pour les Achéens, des obligations militaires. On voit, en effet, leurs contingents aller prendre part aussitôt au siège de Corinthe. Il en fut de même dans la guerre contre Nabis, et les Achéens figurent à titre d'alliés dans les dédicaces des monuments élevés par Euménès II au retour de ses campagnes de 195 et 192 contre le tyran lacédémonien[2]. En 192 encore, 500 Achéens collaborent avec 500 Pergaméniens à la défense de Chalcis et de Salganeus contre Antiochos III[3]. En outre de ce concours prêté par les Achéens en Grèce, il est vraisemblable que le traité de 198 spécifiait que, si Rhodes ou Pergame étaient attaquées en Asie, la Ligue Achéenne devait leur envoyer un secours d'un millier d'hommes : en 197, quand les Rhodiens luttent en Carie contre les garnisons qu'y a laissées Philippe, 1.000 Achéens jouent un rôle brillant dans la campagne[4]; en 190, quand Pergame est assiégée par l'armée syrienne, on voit, sur la demande d'une ambassade envoyée par Euménès, les Achéens confirmer l'alliance[5] et envoyer un corps de 1.000 fantassins et 100 cavaliers d'élite (ἐπίλεκτοι dit Appien[6]; *veterani omnes et periti belli erant*, affirme Tite-Live[7].) Sans doute, Polybe a

1. Pol., XVIII, 16; Liv., XXXII, 23, 1, 40, 8, Cf. Niese, II, p. 617. Mégare, également achéenne, reçut peut-être aussi les libéralités du roi si l'on restitue *IG*, VII, 45 : ὑπὲρ 'Α]ττάλου [βασι]λέως [θεοῖς ἥ]ρωσι. Mégare était redevenue achéenne en 200 et elle était en bons rapports avec Pergame vers 190, si l'on en croit le décret rendu par elle en l'honneur du gouverneur pergaménien d'Égine, Hikésias d'Éphèse (*Syll.*, 297; Michel, 169).

2. Dans la dédicace qu'on rapporte à la campagne de 195 (Fraenkel, 60; *Sylloge*, 272) on restitue : μετὰ 'Ρωμαί]ων κ[αὶ τ]ῶν ἄ[λλων] | συμμάχων. On pourrait aussi bien restituer : τ]ῶν 'Α[χαιῶν comme on le fait dans la base qui se rapporte à la campagne de 192 (Fraenkel, 63; *Syll.*, 284). Argos, Messène, Megalopolis et Dymè tenant encore, en 195, pour Philippe et pour Nabis, on comprend qu'il ait fallu spécifier qu'il s'agit des Achéens *alliés*.

3. Liv., XXXV, 50-51.

4. Liv., XXXIII, 18.

5. Polyb., XXI, 9 (7).

6. App., *Syr.*, 26.

7. Liv. XXXVII, 20. Le terme νεανίσκους de Polybe ne s'accorde guère avec ce texte formel.

quelque peu exagéré les exploits accomplis alors par ses compatriotes sous le commandement de Diophanès de Mégalopolis, un des meilleurs lieutenants de Philopoimen à l'en croire. Mais, il n'en est pas moins certain que ce secours vint très heureusement renforcer la faible armée pergaménienne. Il est probable qu'il figura à Magnésie où il faut sans doute le compter parmi les peltastes achéens que le consul mélangea, à l'aile droite, avec les fantassins d'Euménès II[1]. C'est au lendemain de la victoire que ces Achéens élevèrent un monument au frère du roi, Attalos : ἀρετῆς καὶ ἀνδραγαθίας ἕνεκεν | καὶ τῆς εἰς ἑαυτοὺς εὐνοίας, Ἀχαιῶν οἱ διαβάντες κατὰ συμμαχίαν πρὸς βασιλέα Εὐμένη[2].

A la même époque, sans doute, les plus grands honneurs furent décernés à Euménès II. Mais, loin d'être conclue à perpétuité, l'alliance semble avoir été soumise à un renouvellement périodique, peut-être quinquennal[3]. A la Diète achéenne de 185 on consentit à la renouveler ; mais on renouvela aussi l'alliance avec le nouveau roi de Syrie, Séleukos IV, et on fit mauvais accueil à l'offre faite par le roi de Pergame de 120 talents dont les revenus auraient été consacrés à indemniser les membres de l'assemblée[4].

1. Liv., XXXVII, 39 : *Achaeorum caetratis immixtos auxiliares Eumenis, tria millia ferme peditum* ; Appien, *Syr.*, 31 : ὁ Εὐμένους στρατὸς ἐτάσσετο καὶ Ἀχαιῶν πελτασταί, περὶ τρισχιλίους. Ces textes ne permettent pas de décider comment les 3.000 hommes doivent être répartis entre Pergaméniens et Achéens. J. Kromayer, *Antike Schlachtfelder in Griechenland*, II (1907), p. 207, n. 4, affirme que ce sont *ohne Zweifel* les 1.000 Achéens qui ont participé à la défense de Pergame. En ce cas, leurs 100 cavaliers ont dû figurer dans les 800 cavaliers d'Euménès. Il faut, en effet, noter que, dans l'hiver 191/90, avant l'arrivée des Achéens, Euménès opère une razzia contre Thyateira *cum duobus milibus peditum equitibusque quingentis* (Liv., XXXVII, 8, 6).

2. Fraenkel, 64. Si la base s'adresse à Attalos et non au roi son frère, c'est que celui-ci commandait à Pergame quand y arrivèrent les Achéens ; il est probable aussi que leurs cavaliers faisaient partie des 200 cavaliers qui, à Magnésie, entraînèrent sous ses ordres la charge décisive (Liv., XXXVII, 43 ; App. *Syr.*, 36, 5).

3. On remarquera, en effet, qu'elle a été confirmée en 190 ; que, en 198 Tite Live emploie déjà le verbe *confirmare* : qu'elle a été confirmée de nouveau en 185.

4. Polyb., XXII, 10 ; Diodor., XXIX, 17. Cardinali (*Il regno di Pergamo*, p. 178) pense que ces 120 talents, donnant 8 talents par an à 7 0/0, représentent une partie des revenus d'Égine ; le roi aurait essayé d'apaiser ainsi le ressentiment que sa mainmise sur l'île causait aux Achéens. G. de Sanctis,

Non contents de repousser cette libéralité de façon injurieuse, les Achéens déclarèrent hautement qu'Euménès ferait bien mieux de leur restituer Égine. Quelques années plus tard, la Ligue, achevant de se brouiller avec le roi de Pergame, abolit tous les honneurs qui lui avaient été conférés [1]. Le roi fut très affligé de cette mesure, d'autant plus qu'elle coïncidait sans doute avec une dénonciation des traités, à une époque où les auxiliaires achéens lui auraient été particulièrement utiles contre les Bithyniens, les Pontiques et les Galates. Aussi, quand les premières campagnes victorieuses des Romains contre Persée replacèrent leur allié de Pergame au faîte de la puissance, les Achéens s'empressèrent-ils, à l'assemblée d'automne 170, sur la demande du prince Attalos soutenue par l'hipparque Polybe, de restituer les honneurs d'Euménès « en tout ce qui n'était ni messéant ni illégal ». Mais, de traité ou d'auxiliaires, il ne fut plus question [2]. C'est

(*Riv. di Filologia*, 1908, 252) propose d'expliquer le montant de la somme offerte en supposant qu'elle servait à fournir 1 dr. par jour aux *synodoi* des Achéens dont les membres seraient au nombre de 8640 et auraient siégé pendant 10 jours : 120 talents à 12 0/0 donnent 86.400 dr. par an.

1. La date précise de cette mesure n'est pas connue. On sait seulement qu'elle est antérieure à 172 puisque, au début de cette année, Euménès s'en plaint au Sénat (Liv., XLII, 12). Il y rattache le fait à une proposition de lui ouvrir l'entrée de l'Achaïe — sans doute lui livrer quelques places — qui n'aurait été repoussée que par égard pour Rome : *in Achaico consilio vero, nisi discussa res per paucos romanum imperium intentantes esset, eo rem prope adductam, ut aditus et in Achaiam daretur*. Dans ce langage, voilé à dessein, on devine que c'est le parti romain de Kallikratès, dominant dans la Ligue depuis la mort de Philopoimen (183), qui, pour rompre avec le roi de Pergame, a pris prétexte de certaines demandes qu'il avait fait faire. Ce sont elles que Polybe désigne également à mots couverts : τιμὰς μείζους αὐτοῦ (Εὐμένους) ζητοῦντος τῶν εὐεργεσιῶν. L'historien achéen ajoute que la mesure avait été prise sur l'initiative des dikastes Sôsigénès et Diopeithès animés de griefs personnels, διαφερομένους ἔκ τινων ἰδίων πρὸς τὸν Εὐμένη (XXVIII, 7, 10). C'est, je crois, avec raison que K. Meischke (*Symbolae ad Eumenis II hist.*, p. 101), qui a essayé en vain d'éclaircir cette affaire, rapporte à la restauration des honneurs d'Euménès décrétée en 170 la base de sa statue trouvée à Calaurie, *CIG.*, 1188 (Michel, 848; *Or. Gr.*, 297). L'hiver suivant, 169/8, la demande d'un secours de 1.000 fantassins et 200 cavaliers adressée par Ptolémée Évergète menacé par Antiochos IV fut soumise à la Ligue Achéenne; avec les largesses du roi de Syrie et la lettre apocryphe du consul romain, l'influence de Pergame a pu contribuer au rejet de cette demande (Polyb., XXIX, 234).

2. C'est comme alliés des Romains, non de Pergame, que les Achéens

ce qui empêche d'affirmer que, dans l'**ΕΥΜΕΝΕΩΝ ΑΧΑΙΩΝ** qui orne le revers de certaines monnaies d'Euméneia, les Achéens soient des mercenaires de cette nation qu'Attalos II aurait établis dans la ville qu'il fonda sur le Glaukos en mémoire de son prédécesseur. Cependant, la présence à Euméneia de tribus nommées *Argeios* et *Héraïs* pourrait confirmer cette hypothèse[1].

Les Crétois. — Il n'est pas d'armée hellénistique qui n'ait ses mercenaires crétois. Montagnards infatigables, dressés dès leur enfance au tir de l'arc, ils constituent à cette époque un élément essentiel de toute infanterie légère[2]. Bien qu'ils affectent de se considérer plutôt comme des auxiliaires[3] que comme des mercenaires, le mercenariat est si bien devenu leur mode d'existence et leur raison d'être, qu'ils l'ont, en quelque sorte, régularisé et réglementé comme un métier. Chacune de leurs cent cités, toujours en guerre entre elles, se réserve le droit de tirer parti du sang de ses enfants. Sans doute, les racoleurs peuvent trouver des Crétois sur les marchés de mercenaires ; mais les états hellénistiques prennent de bonne heure l'habitude de s'adresser directement à telle ou telle cité de Crète[4] : on passe avec elle

envoient contre Persée 1 500 hommes *juventutis suae, Cretico maxime armatu* (Liv., XLII, 55). C'est apparemment de ces auxiliaires que proviennent 2 balles de fronde au nom d'Archon, le stratège achéen de 169-8, trouvées à Imbros, possession de Persée, qui a pu être attaquée cette année par la flotte pergaméno-romaine (cf. Fredrich, *Ath. Mitt.*, 1908, p. 109). De même, aucune alliance ne résulte des honneurs dont la Ligue Étolienne comble Euménès et ses frères (*Sylloge*, 295-6).

1. Ramsay, *Cities and Bishoprics*, p. 371 ; Head, *British Museum Coins, Phrygia*, p. LXI. Ramsay suppose que ces *Achéens* étaient des Éoliens de Kymé qui se vantaient de leur origine argienne. On a vu plus haut (p. 108) qu'Euméneia a pu recevoir aussi des colons Galates. Les deux hypothèses ne laissent pas de se prêter appui l'une l'autre.

2. Voir, sur les Crétois comme archers, mon article *Sagittarii* du *Dictionnaire des Antiquités*. Les quelques reliefs (Éleutherna, Lappa, Gortyne) et les quelques monnaies (Kydonia, Éleutherna, Praesos, Tylissos) qui représentent des archers comme les monnaies qui portent des lanciers (Gortyne, Aptéra) ne renseignent guère sur le *Creticus armatus*. Le torse cuirassé de Gortyne, considéré par Savignoni comme celui d'un capitaine crétois (*Mon. ant.*, 1907, p. 269), est bien plutôt celui d'un empereur romain.

3. Ainsi, les mercenaires crétois de Ptolémée VI, Philométor se qualifient de σύμμαχοι (*Or. gr.*, 116 et Holleaux, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1908, 183).

4. Le plus ancien de ces traités est un acte passé entre Lyttos et Antio-

un contrat en bonne forme, de véritables *capitulations* comme celles qui existeront plus tard avec les cantons suisses, la cité s'obligeant à ne permettre à nul autre de faire des levées dans son territoire et recevant en retour des promesses d'appui, si elle est attaquée. Il n'est pas un Crétois sans doute qui n'eût pris à son compte la réponse que l'un d'eux aurait adressée à Jules César qui lui promettait la *civitas romana*, en retour de sa trahison : « Le droit de cité, c'est, pour les Crétois, pur enfantillage. Nous ne visons qu'au gain; nous ne tirons nos flèches, nous ne nous répandons sur terre et sur mer que pour de l'argent. Aussi, je ne viens ici que pour de l'argent »[1].

Entre les successeurs du riche Philétairos et les besogneux et avides insulaires, des rapports n'ont pas dû tarder à s'établir[2]. Seule, sans doute, la pauvreté de notre documentation nous oblige à descendre jusqu'à la guerre d'Attalos I contre Philippe V pour trouver, dans l'armée pergaménienne, une première mention des Crétois. Ce sont des fourrageurs *Cretenses* qui, en 208, avertissent à temps de l'approche des Macédoniens l'armée d'Attalos occupée au pillage d'Opunte[3]. Après la paix de 205, il dut être, pour un temps, difficile aux ennemis de Philippe

chos II en avril 249, publié par R. Paribeni, *Mon. ant.*, 1907, 366, déjà mentionné par G. Cardinali, *La Guerra di Litto* (*Rivista di Filologia*, 1905, p. 519). Pour l'histoire de la Crète de 220 à 120, il faut renvoyer surtout à l'excellente étude du même auteur : *Creta nel tramonto dell' Ellenismo* (*ibid.*, 1907, p. 1-32).

1. Diodor., XXXVII, 18.

2. Dittenberger est seul à avoir revendiqué pour le règne d'Attalos I le traité entre Aptara et le roi Attalos (*Or. Gr.*, 270). L'absence de tout patronymique indiquerait, selon lui, que cet Attalos était le fils d'un père qui n'avait pas régné; de plus, il ne serait pas vraisemblable que la même cité eût passé des traités avec Attalos II et avec son ennemi Prusias II. Cardinali a déjà réfuté ces objections (*Il regno di Pergamo*, p. 201) et j'essayerai plus loin de préciser les conditions du traité entre Aptara et Attalos II. Les rapports avérés d'Euménès I et d'Attalos I avec Kos suffisent, d'ailleurs, à rendre vraisemblable leur intervention en Crète. Généralement alliée de Rhodes, Kos le fut particulièrement dans le Κρητικὸς πόλεμος de 205-200; peut-être est-ce alors que le prince Euménès rendit les services qui lui méritèrent d'être associé aux dieux de l'Asklepieion (cf. *Rev. arch.*, 1908, II, 246, n. 4).

3. Liv., XXVIII, 7. Les Étoliens, alliés de Pergame depuis 210, étant, on l'a vu, alliés de Knossos (cf. p. 364, n. 4) et d'Axos (cf. *Rev. arch.*, 1908, II, p. 263), c'est dans le parti auquel appartenaient ces villes qu'il faut sans doute chercher la provenance de ces *Cretenses*.

de trouver des auxiliaires en Crète. C'est alors, en effet, que le roi de Macédoine réussit à jeter les Crétois coalisés contre les Rhodiens, tandis qu'il va attaquer et retenir près de sa capitale leur allié de Pergame. Mais, dès que Philippe doit quitter l'Asie (200), la division se met parmi les Crétois, abandonnés à leurs seules forces : Hiérapytna, qui avait été à la tête de leur coalition, est la première à s'allier avec Rhodes contre Knossos[1]. Gortyne, l'éternelle ennemie de Knossos, dut suivre cet exemple. On sait que Philopoimen vint se mettre à son service de 199 à 193[2], tandis que Nabis secondait Knossos[3]. En 197, préparant contre Philippe la campagne décisive, Flaminius et Attalos sont rejoints à Élatée par 500 Crétois de Gortyne sous la conduite de Kydas[4]. Si ce Kydas est le même qu'on trouve un quart de siècle plus tard négociant avec Persée pour le compte d'Euménès II, il est possible qu'il se soit attaché dès lors à la fortune de Pergame et qu'il ait commandé les 500 Crétois qui, à Magnésie, sous les ordres d'Euménès, contribuent si puissamment à la défaite des chars à faux syriens[5].

1. Michel, 21 ; *Griech. Dial.-Inschr.*, 3749. A cette date l'insécurité dans la Mer Égée était encore si grande que les huit cités du *koinon*, réunies sous la direction de Gortyne, qui récompensent les ambassadeurs de Magnésie venus pour obtenir leur adhésion aux Leukophryénia, se chargent de les rapatrier avec une escorte de 500 toxotes (Kern, *Inschr. v. Magnesia*, 20 ; Michel, 438).

2. Plutarque, *Philop.*, 13; Pausanias, VIII, 50, 6. Cf. Niese, II, p. 568 et 678. Gortyne est la plus notable des villes qui ne figurent pas parmi celles qui, en 193, acceptent l'*asylie* de Téos, appuyée par Philippe V et par Antiochos III.

3. En 197, Nabis envoyait 600 Crétois à l'armée romano-pergamenienne (Liv., XXXII, 40, 4); en 195, il en a 2.000 dans son armée (Liv., XXXIV, 27, 2). Cf. Mundt, *Nabis* (1904).

4. Liv., XXXIII, 3 : *Quingenti Gortynii, Cretensium, duce Cydante, et trecenti Apolloniatae, haud dispari armatu.* D'après ce dernier membre de phrase, je croirais que ces 300 Apolloniates sont des gens d'Apollonia près Épidamne (cf. Liv., XLII, 55), armés *cretico armatu* plutôt que des Crétois d'Apollonia près Knossos, ville dont la destruction par Kydônia est connue par un fr. de Polybe (XXVIII, 14 Hultsch) que Hultsch place en 169 et que Cardinali reporte avec raison en 171 (*loc. cit.*, p. 23). Le Kydas de 197 est peut-être identique au Kydas qui est kosme de Gortyne dans le décret d'alliance avec Magnésie (Michel, 438) et qui reparaît dans des en-tête de décrets de la même époque, *Mon. ant.*, 1890, p. 58, 2, 3. Cf. plus bas, p. 375, n. 2.

5. Liv., XXXVII, 39 et 41. Antiochos III a, par contre, 1.500 Crétois et 1.000 Néo-Crétois.

C'est apparemment sur les conseils de Rhodes et de Pergame que, en 189, le préteur Q. Fabius Labeo alla faire une croisière sur les côtes de Crète, sous prétexte de rétablir la paix et de faire mettre en liberté les prisonniers romains ou italiens. Seule, Gortyne, qui s'était alliée à Knossos contre Kydônia, paraît avoir obtempéré aux ordres du préteur[1]. L'année suivante, les frondeurs et archers crétois commandés par Leusos se distinguent dans la campagne des Romains et des Pergaméniens en Galatie[2]. On ignore si c'est encore l'influence de Pergame qui a déterminé, en 184, l'intervention des Romainsen Crète. Elle paraît s'être exercée au profit de Knossos, au détriment de Gortyne et de ses alliées Rhaukos, Lyttos et Kydônia[3]. Les Kydôniates durent évacuer Phalasarna, les Lyttiens Diatonion, les Rhaukiens Lykastion; Knossos retrouva tout son territoire[4].

Qu'Euménès II ait contribué ou non à la pacification de l'île et au rétablissement du *koinon* avec le tribunal fédéral dit *koinodikaion*, il n'en est pas moins avéré qu'il en profita pour signer avec trente et une cités crétoises une alliance dont le texte nous est parvenu en partie[5] : « A la Bonne

1. Liv., XXXVII, 60. Peut-être Labeo voulait-il également obtenir le départ d'Hannibal qui s'était refugié à Gortyne d'où il s'enfuit en Bithynie (Nepos, 9).
2. Liv., XXXVIII, 13 et 21.
3. Polyb., XXII, 19. Je ne crois pas devoir suivre l'interprétation trop subtile de ce texte que propose Cardinali, *op. cit.*, p. 16.
4. Polyb., XXVII, 14.
5. Un bloc comprenant les 10 premières lignes, trouvé dans le Pythion de Gortyne et publié par F. Halbherr, *Monum. antichi*, I, 1890, p. 59. (*Sylloge*, 288; Michel, 26); les fouilles italiennes de 1907 ont retrouvé un autre bloc (publié par G. de Sanctis, *Monum. antichi*, XVIII, 1907, p. 310, n. 16) contenant 16 lignes de la même inscription; les 5 dernières sont trop mutilées pour qu'on puises reconnaître si elles contenaient la fin du traité. Mais la position des blocs sur le 1er des 4 pilastres placés dans les entrecolonnements de la façade du Pythion permet de constater qu'il ne manque qu'un seul bloc entre les deux blocs retrouvés dont voici le texte :

Bloc I Ἀγαθῆι τύχηι. Ἐπὶ τοῖσδε συνέθεντο τὴμ φιλίαν καὶ συμα|χίαν ἑαυτοῖς τε καὶ ἐκγόνοις εἰς ἅπαντα τὸν χρόνον· Βασι|λεὺς Εὐμένης καὶ Κρηταιέων Γορτύνιοι, Κνώσιοι, Φαίστιοι, | Λύττιοι, Ῥαύκιοι, Ἱεραπύτνιοι, Ἐλευθερναῖοι, Ἀπταραῖοι, Πολυρ||ρήνιοι, Συβρίτιοι, Λαππαῖοι, Ἄξιοι, Πριανσιέες, Ἀλλαριῶται, Ἀρ|[κ]άδες, Κεραῖται, Πραίσιοι, Λάτιοι, Βιάννιοι, Μαλλαῖοι,

Fortune! Voici les conditions auxquelles ont conclu amitié et alliance, pour eux et pour leurs descendants à perpétuité, le roi Euménès et, parmi les Crétois, les gens de Gortyne, Knossos, Phaistos, Lyttos, Rhaukos, Hiérapytna, Éleutherna, Aptara, Polyrrrhénion, Sybritia, Lappa, Axos, Priansos, Allaria, Arkadia, Kéraia, Praisos, Latos, Biannos, Malla, Érônia, Chersonasos, Apollonia, Elyros, Hyrtakina, Eltyna, Anôpolis, Héradên, Istrôn, Tarrha,... Pour le roi Euménès, de son règne la 14[e] année, au mois Panèmos; pour les Crétois, étant kosmes à Gortyne Sa... et ses collègues ». Après un bloc disparu un troisième bloc portait : « Les conventions dont est tombé d'accord le roi Euménès : tout ce dont ils pourront avoir besoin dans les guerres qu'il aura à soutenir, qu'il s'agisse de vivres ou de grains, d'armes défensives et offensives, de tout ils seront défrayés et les cavaliers qu'ils fourniront recevront une indemnité de nourriture durant tout le temps qu'ils resteront en service. Des auxiliaires ayant formé ce corps, ceux qui le désireront pourront rester auprès du roi Euménès et de ses descendants comme ses sujets conformément aux règles qu'ils auront édictées; pour ceux des chefs Crétois qui ont été envoyés en Crète, tous ceux qui n'auront pas obéi aux ordres du roi Euménès et de ses descendants seront frappés d'amende.... » Dans les cinq dernières lignes on reconnaît seulement qu'il était

'Ερώνιοί, Χερ|[σ]ονάσιοι, 'Απ[ο]λλωνιᾶται, 'Ελύριοι, 'Υρτακίνιοι, 'Ελτυναιεῖς, 'Ανω|[πο]λῖται, 'Ηραδήννιοι, 'Ιστρώνιοι, Ταρραῖοι .... 'Ως μὲν | [βα]σιλεὺς Εὐμένης ἄγει, ἔτους τετάρτου καὶ δεκάτου, μηνὸς || [Πα]νήμου · ὡς δὲ Κρηταεῖς, κοσμούν(των) ἐν Γόρτυνι τ[ῶ]ν σὺν Σα| ....

Bloc III ...τὰ ὡμολογημ[ένα [ἃ ὁ] βασιλεὺς Εὐμενης ὡμολόγησεν · καὶ|[ὧν ἄν χρεῖαν] ἔχωσι [πρὸ]ς τοὺς συνισταμένους πολέμους, | [ἢ ὀψωνί]ων ἢ σίτου ἢ ὅπλ[ων] ἢ βελῶν, συναντιλήψεσθαι|[πάντων καὶ ἱ]ππεῖς ἀποστέλλειν οἷς τὰ ὀψώνια δώσειν ὅσον || [ἄν χρόνον καὶ] τὴν χρείαν παρέχωνται · τῶν δ' ἐπὶ τὴν βοήθι|[αν ἀποστελλ]ομένων οἱ μὲν θέλοντες πρὸς βασιλέα Εὐμέ|[νη, καὶ τοὺς ἐκ]γόνου, αὐτοῦ ὑπήκοοι ἔστωσαν τούτων καθό|[τι ἄν ἐπιτέλλωσι]ν οὗτοι · [ἀπε]στα[λμέ]νοι δ' εἰς Κρήτην τῶν ἡγου|[μένων τῶν Κρηται]έων ὅσοι [ἄν τινι ἀ]πειθῶσι τῶμ παραγ || [γελλομένων ὑπὸ τε βα]σιλέ[ως Εὐμένους καὶ] τῶν ἐκγόνων | [αὐτοῦ..... ἀπ]οτινέτωσαν...|... ταυτ]ῆς τῆς βοήθειας .. | ...[δραχμ]ὰς τριακοσί[ας .. | ... ἀπολύ]θω[σι .... | ... ἀ]πολύθωσι ... | [βοή]θεια[ς.

J'ai suivi en les complétant les restitutions de G. de Sanctis sauf à la l. 3 où son μισθοφόρων ne pourrait se défendre que si c'est Euménès qui promettait des

question de 30 drachmes (le montant de l'amende? plutôt la solde d'un homme par mois). Le fait que Gortyne et Knossos, si souvent ennemies, figurent ici côte à côte laisse supposer que c'est à la médiation d'Euménès II qu'est dû le *fœdus aequum* récemment retrouvé entre ces deux cités, acte dont l'épigraphie présente la plus grande analogie avec celle du traité de 183[1]. Gortyne et Knossos, on l'a vu, étaient alliées depuis 189 contre Kydônia. Or, dans le traité, le nom de la 31ᵉ cité a été martelé. Je supposerais volontiers que c'était Kydònia et que son nom fut effacé quand les Kydòniates, au mépris des traités de *sympoliteia* qui les unissait aux Apollôniates « s'emparèrent de leur ville, égorgèrent les hommes, mirent leurs biens à sac et se partagèrent les femmes, les enfants, la ville et le territoire » (172/1)[2]. Il y a lieu de croire que quelque intrigue de Persée légitimait ces représailles; sinon, on ne s'expliquerait guère que les Kydôniates, en guerre avec Gortyne, menacés de voir se renouveler les attaques conduites l'année précédente par un certain Nothokratès — un officier de Persée? — se soient adressés à Euménès, βοήθειαν αἰτούμενοι κατὰ τὴν συμμαχίαν. Ce traité est apparemment celui de 183. Le roi s'empressa de leur envoyer Léon avec 300 mercenaires qui reçurent les clefs de Kydònia et s'y conduisirent en maîtres[3]. A l'époque même de la chute d'Apollònia, Euménès II comptait quelques Crétois dans l'armée qu'il emmenait

auxiliaires aux Crétois. Je préfère un mot comme ὀψωνίων qui complète σίτου (cf. *Rev. arch.*, 1908, II, p. 254), de même que, ὅπλων complète βελῶν.

1. G. de Sanctis, *loc. cit.*, n. 17.

2. Polyb., XXVIII, 15, 1-3. Kydônia aurait opéré de concert avec Knossos à en croire l'inscr. où c'est cette ville qui paraît restituer Apollônia à Gortyne (Blass, 5015-6). Dès 174/3, Q. Minucius était venu avec 10 vaisseaux rétablir la paix; il n'obtint qu'une trêve de six mois; puis, la guerre reprit de plus belle (Liv., XLI, 25, 7). En 172, d'autres envoyés reçurent l'ordre de se rendre en Crète et à Rhodes pour se rendre compte *num sollicitati animi sociorum ab rege Perseo essent* (XLII, 19). Cette intervention romaine est, je crois, la preuve suffisante des menées macédoniennes. C'est alors que fut peut-être conclu un traité particulier entre Pergame et Kydônia qui aurait achevé de déterminer, en 170, l'intervention d'Euménès II.

3. Liv., XLII, 57. Je ne sais où Cardinali, *op. cit.* p. 22 a vu les 560 hommes qu'il donne à Léon.

en Grèce[1]. Mais Persée en avait bien davantage à sa solde, près de 3.000 sous Sôsos de Phalasarna et Syllaos de Knossos, et l'on sait que, malgré leurs efforts, les Romains ne paraissent avoir obtenu du *koinon* crétois ni l'envoi à leur armée d'auxiliaires en nombre égal à ceux de Persée, ni le rappel de ceux-ci. Dans les négociations conduites en 169 par le Crétois Kydas[2] pour Euménès et par le Crétois Chimaros pour Persée, il fut question d'envoyer les otages pergaméniens en Crète[3]; enfin, quand, la même année, les Rhodiens cherchent à imposer leur médiation en faveur de Persée, ils députent en Crète pour renouveler les anciens traités et pour exhorter la nation à les seconder dans leurs efforts[4]. De cet ensemble d'indices on peut donc conclure que, entre la reconstitution du *koinon* en 184 et les débuts de la guerre de Macédoine en 172, l'amitié témoignée tout d'abord par les Crétois à Euménès II s'est transformée en hostilité. Par suite, les auxiliaires crétois dans son armée ont dû se faire moins nombreux. Mais cette hostilité ne résista guère à la défaite de Persée. A peine dix ans après, on voit une des cités confédérées de 183, Aptara, renouveler son alliance avec le successeur d'Euménès II « le roi Attalos qui, notre ami comme ses ancètres, témoigne la même bienveillance à l'égard du *koinon* des Crétois et de notre ville d'Aptara en particulier »[5]. Entre autres droits et honneurs qu'on

1. Liv., XLII, 35, 45, 51 ; XLIII, 7, 10 ; XLIV, 43.

2. Niese (III, p. 323) identifie ce Kydas au Kydas τοῦ 'Αντάλκους kosme à Gortyne en 184 (Pol., XXII, 19). Que Kydas fût un chef militaire, cela ressort des expressions de Polybe, XXIX, 6, 1 : Κύδας ὁ Κρὴς στρατευόμενος παρ' Εὐμένει. Auprès de Persée, on trouve encore *Euandrum Cretensem, ducem auxiliorum* (Liv. XLII, 15, 3).

3. Liv., XLIV, 25.

4. Pol., XXIX, 10, 6. Cinq ans plus tard les Rhodiens s'interposent encore, peut-être avec Pergame, quand Knossos et Gortyne se sont coalisées pour détruire Rhaukos comme Kydônia avait détruit Apollonia (Pol., XXXI, 1).

5. Blass, *Die kretischen Inscriften*, 4942 ; Dittenberger, *Orientis Graeci inscr.*, 270. Sur la même pierre se trouve un décret d'Aptara en l'honneur de Prusias II. Comme on s'y borne à conférer la proxénie au roi de Bithynie, il est probable que la date est proche de celle des hostilités entre Prusias II et Euménès II (156-154), époque où les deux princes eurent particulièrement besoin de mercenaires crétois. C'est dans cette période que l'influence égyptienne paraît

lui confère, celui de lever des mercenaires, ξενολογῆσθαι, vient au premier rang pour lui et pour ses descendants. Rien n'interdit donc de croire que des Crétois aient figuré dans les armées d'Attalos II et d'Attalos III. Si l'on rappelle que le traité de 183 prévoit le cas où des mercenaires Crétois se fixeraient dans le royaume de Pergame et si l'on remarque que le nom de *Krétôn polis*, que Polybe et Diodore donnent à la Krétopolis de Ptolémée, atteste que cette place, qui gardait l'une des passes menant de la Pamphylie au plateau de Pisidie et de Milyas, avait été colonisée par des Crétois, si l'on ajoute que la route que surveillait Krétopolis était précisément celle qui aboutissait

l'emporter en Crète; les mercenaires crétois de Ptolémée VI lui élèvent une statue en Crète (*Or. gr.*, 116), sans doute peu après la guerre de Chypre de 154; le frère du stratège de Chypre est nommé proxène à Gortyne (*Mon. ant.*, 1907, p. 319); la médiation égyptienne amène Knossos à restituer Apollonia à Gortyne et à s'allier avec elle (*ibid.*, p. 312 et Blass, 5015-6). Sous le successeur de Prusias II, les rapports de la Bithynie et de la Crète paraissent être devenus plus étroits comme semble l'attester un acte d'alliance entre Axos et un Nikomédès que G. de Sanctis (*Mon. ant.*, XI, p. 548) identifie avec raison à Nikomédès II Épiphane. C'est probablement dans une des guerres bithyno-pergaméniennes qu'a succombé le Tharsymachos, fils de Léontios, dont on a retrouvé le cénotaphe près de Knossos : « dans la plus violente mêlée de cavalerie, seul des Ertaiens, aux bords venteux de l'Élaios, tu as brisé l'élan des escadrons aux panaches éclatants (?) » Ἑρταίων ὅτε μοῦνος ἐπ' ἠνεμόεντος Ἐλαίου | οὐλαμὸν ἱππείας ῥῆξαο φοιλόπιδος (*Bull. Corr. Hell.*, 1889, p. 597); Blass, 5074). Οὐλαμός est un des termes techniques employés pour désigner l'escadron de cavalerie (cf. Polyb., VI, 28, 3 etc.); φοιλόπις est un *apax* d'interprétation incertaine; les Ἑρταῖοι seraient les habitants d'une petite ville crétoise qu'on ne connaît que par une épitaphe (Blass, 5140) trouvée à Ini (Pediada) portant Ἐρταῖος | Ἐρταίω, des monnaies portant E/P (Svoronos, *Numism. de la Crète*, I, 137), le texte de Knossos, une inscr. de l'Héraion (*Museo Ital.*, III, 690), une du Pythion (*Mon. ant.*, 1890, p. 61) et une des environs de Gortyne (*ibid.*, 1907, p. 346). M. Paribeni (*ibid.*, p. 360) reprend l'identification d'*Ini* avec Arkadès (Ἀρκάδες ou Ἀρκαδία) déjà proposé par Svoronos. Mais l'inscr. trouvée à Ini me paraît être au contraire une convention faite avec πόλει Ἀρκάδων, renouvelant les traités et ordonnant peut-être des travaux communs dans un sanctuaire de Thelphousa. Si on laisse Arkadia où la place la *Tabula Peutingeriana*, près de Panagia sur la route de Lyttos à Bianos, elle se trouvera à 1 h. d'Ini Ini serait la 1re étape de la route d'Arkadia à Gortyne qui y croiserait, comme aujourd'hui, la route de Knossos. Placée à Ini, Ertaia devait dépendre de Gortyne (dont les inscr. présentent trois fois son nom); comme l'intervention romaine en 184 paraît hostile à Gortyne, il n'est pas invraisemblable qu'un de ses mercenaires ait alors combattu contre Pergame. Or l'Elaios paraît être

à Attaleia[1], le grand port fondé par Attalos II sur le golfe de Pamphylie, on entreverra bien des raisons de croire que cette colonie militaire a été, sinon fondée, du moins maintenue et développée par les derniers Attalides.

(*A suivre.*) A. J.-Reinach.

identique au fleuve bithynien qui se jette à Tios (voir Pauly-Wissowa, V, p. 2226), le Bilaios, sur les bords duquel se place une des victoires remportées par le prince Attalos, en 185, contre les Bithyniens et les Galates (voir A. J.-Reinach, *Revue celtique*, 1908, p. 16 du tir. à part).

1. Diodore, XVIII, 44 et 47 la cite à propos de la campagne d'Antigonos contre Alkétas en 319; Polybe, V, 72, 5, à propos de celle d'Achaios contre Garsyéris en 218. Comme je ne vois guère comment l'on pourrait expliquer son nom avant l'avènement des Séleucides, je crois que Polybe et Diodore, ainsi qu'il arrive souvent, ont employé le nom plus récent et plus familier. Après ces auteurs, Ptolémée, V, 5, 5, est seul à mentionner Krétopolis, probablement d'après une source hellénistique. Mais Ramsay a donné de bonnes raisons pour identifier Krétopolis au Panémouteichos des listes épiscopales — peut-être le nom antérieur, contemporain de Gordiouteichos, Abonouteichos, Didymouteichos, qui aurait reparu par la suite — et pour localiser cette place dans la passe qui se trouve à l'Est d'Ariassos sur la route de Kolonai à Attaleia (*American Journal of Archaeology*, 1888, p. 266 ; cf. Lanckoronski, *Les villes de Pamphylie et de Pisidie*, II, p. 129). Sur la même route, la première ville importante au N. de Krétopolis est Kremna. Une des monnaies de cette ville, qui porte ΚΡΗΜΝΕΩΝ ΚΑΙ ΚΕΡΑΙΕΙΤΩΝ, semble indiquer qu'une ville du nom de Kéraia existait non loin de Kremna. Comme il existe une ville crétoise de ce nom, on peut supposer ou, avec Imhoof-Blumer (*Monnaies grecques*, p. 336), que les Kéraïtai seraient un autre nom des habitants de Krétopolis, indiquant la ville de Crète d'où ils seraient originaires, ou, avec Svoronos (*Numism. de la Crète*, I, p. 47) et G. F. Hill (*Catalogue British Museum Coins, Pisidia*, p. xcix), que, venus de Kéraia de Crète, les Kéraïtes doivent être distingués des Krétopolites. Tandis que la forme savante du nom de Krétopolis et l'existence du nom populaire de Panémouteichos pour la même place rendent très probable qu'il faille y voir une colonie militaire, Kéraia doit sans doute s'ajouter à la douzaine de cas d'analogie toponymique relevés par Fick (*Vorgriechische Ortsnamen*, p. 126) entre la Crète primitive et le monde lyciocarien. On peut aussi admettre que les mercenaires de Krétopolis étaient en majorité originaires de Kéraia, l'une des villes qui prennent part au traité de 183 ; ils auraient donné le nom de leur patrie à une localité voisine de leur nouvel établissement.

L'ÉVOLUTION DE L'ART QUATERNAIRE

ET

LES TRAVAUX D'ÉDOUARD PIETTE

L'histoire de l'art quaternaire, tel qu'il se manifestait sur les os, les ivoires, les ramures de cervidés gravées et sculptées, sur les galets incisés à la pointe ou peints à l'ocre rouge, a été la préoccupation constante qui guida l'activité d'Édouard Piette durant ses trente-cinq dernières années. Il avait préparé, pour couronner son œuvre, une vaste publication que des découvertes toujours nouvelles retardèrent jusqu'au moment où ses forces défaillirent et trompèrent ses prévisions ; de cette œuvre, il subsiste un magnifique album de cent planches en couleur, paru chez Masson, il y a quelques mois, par les soins de M. Fischer, son gendre, accompagné d'une histoire de sa classification et de la réimpression de deux des maîtresses notes publiées par lui sur l'art quaternaire. C'est la plus grande publication qui ait jamais vu le jour sur ce passionnant sujet, et le legs d'un esprit original et laborieux tirant d'un sol encore vierge les éléments de toute une science.

Piette fut un initiateur. Il y avait eu des fouilleurs heureux avant lui et à côté de lui ; aux uns la vie fut trop courte, comme à Lartet et Christy, morts tous deux moins de dix ans après leurs fouilles historiques de la Vézère ; à d'autres, la publicité ne souriait pas, comme au marquis de Vibraye, à Peccadeau de l'Isle, à de Lastic, qui ne publièrent pas leurs trésors ; chez d'autres, enfin, comme Élie Massénat, c'était la formation scientifique et les idées générales qui laissaient à désirer.

Le présent article ne sera pas un simple éloge de l'auteur de « L'Art à l'Époque du Renne ». Piette, dont je m'honore d'avoir été l'élève sans partager toutes de ses opinions scienti-

fiques, mérite mieux que la louange, car il a vraiment jeté les fondements d'une science ; il mérite qu'on cherche à suivre sa pensée dans son développement, dans son épanouissement, dans ce que l'on peut appeler ses crises et ses contingences. Mon but est de dégager les vérités qu'elle a su mettre en lumière, comme aussi les erreurs et les confusions qui s'y trouvent associées. Celles-ci, inévitables à une période d'organisation où tout était à faire, ne nous feront pas oublier celles-là, de même qu'un respect mal entendu ne nous fera pas voiler les circonstances qui, parfois, écartèrent Piette de conclusions rigoureuses et lui firent illusion.

Nous verrons Piette, de 1871 à 1892, développer, à travers ses fouilles de Gourdan, de Lorthet, d'Arudy, du Mas d'Azil, les grandes lignes de ses idées. A ce moment, alors que leur ensemble harmonieux vient de se constituer, surgit devant ses yeux le gisement de Brassempouy : nous assisterons alors aux attitudes successives que lui inspirent les données imprévues de cette grotte, déterminant une période critique dans sa synthèse ; nous le verrons d'abord songer à placer les couches inférieures et moyennes de ce gisement à une date plus ancienne que tout ce qu'il a rencontré dans les grottes sous-pyrénéennes ; puis sur des données fugitives ou mal comprises, enfin sur des observations en un terrain sans stratigraphie, faire rentrer, contre toute vraisemblance, les données de la grotte du Pape dans les cadres de sa précédente classification.

I. — *De Gourdan à Brassempouy.*

La préoccupation de suivre les modifications de l'art dans chaque couche d'habitation successive se fait jour dès 1873, dans sa brochure : « La Grotte de Gourdan » (*Bull. Soc. Anth.*, 18 avril 1873). Pour la première fois on y trouve énoncée l'idée qui restera à la base de toutes ses synthèses, l'antériorité de la sculpture sur la gravure au trait : « Il fallut, dit-il, que l'homme fît un effort de génie assez considérable pour créer

l'art du dessin: représenter par des lignes, sur une surface plane, des objets en relief n'est pas une chose qui ait dû se présenter tout d'abord à son esprit. L'art de la sculpture le conduisit au bas-relief, dès l'époque de Solutré[1] : celui du bas-relief à celui de la gravure et du dessin à l'âge suivant. » Piette accepte simplement l'opinion reçue de la classification de Mortillet; le Solutréen, avec ses statuettes, précède le Magdalénien, avec ses gravures, auquel, sans nul doute, se rapporte le gisement de Gourdan. Toutefois il croit percevoir, entre les œuvres d'art de la Vézère et celles des Pyrénées, des différences : « Les sauvages du Périgord incisaient profondément le bois de renne, leurs gravures étaient presque des bas-reliefs. Plus soucieux de rendre l'ensemble et l'allure de l'animal que de dessiner toutes ses parties avec une rigoureuse exactitude, ils négligeaient les détails ; leur trait est lourd, leur œuvre grossière et empreinte d'une grande naïveté. L'artiste pyrénéen, au contraire, a un trait d'une finesse et d'une sûreté extraordinaire ; il fait de la gravure véritable ; sans négliger l'ensemble, il s'attache aux plus petits détails et les rend avec une exactitude remarquable, il ne néglige même pas les poils... Mais le graveur périgourdin fait de véritables tableaux de genre, d'une conception supérieure : l'homme attaquant l'Auroch, les amours du Renne, des défilés d'animaux... Le graveur pyrénéen, si habile qu'il soit dans le portrait de l'animal, ne s'élève que rarement jusqu'à la conception du tableau ; ... il est également inférieur en ce qui concerne la sculpture, il sculpte rarement[2]... »

Piette reconnaît des exceptions à ces différences régionales ; ses fouilles ultérieures, sans abolir certains caractères disparates, accentuèrent plus d'une analogie.

Piette cherche à noter les aspects spéciaux des œuvres d'art des divers niveaux de Gourdan : 1° dans les couches profondes, les dessins d'animaux entiers, très naïvement rendus, pré-

1. Allusion aux rennes de Solutre, sculptés en pierre, l'un en ronde bosse, l'autre en haut-relief, et publiés par MM. de Ferry et Arcelin.

2. Les fouilles ultérieures de Piette ont prouvé tout le contraire.

dominent; 2° dans les couches moyennes, ce sont surtout des dessins de têtes qu'on rencontre; 3° dans les assises supérieures, l'homme préhistorique s'est adonné davantage à la décoration, hachures, pointillés, chevrons, etc., quoiqu'on les rencontre déjà dans les couches plus anciennes.

Il ne tarde pas à voir que ces distinctions sont trop subtiles, et ne correspondent à rien, avant même que son exploration de Gourdan, ne s'achève. Il porte ensuite ses fouilles sur Lorthet (Hautes-Pyrénées), sur Arudy (Basses-Pyrénées), et enfin il entreprend l'exploration du grand gisement du Mas d'Azil (Ariège). Les faits nombreux qu'il observe n'aboutirent à une systématisation bien cohérente qu'en 1889. Auparavant, il a parlé, à diverses reprises, de la subdivision des foyers de Gourdan, puis de Lorthet en trois séries: une série supérieure, à nombreux ossements de rennes, et une série inférieure où le Renne est moins abondant que le Bison. Quant à la troisième série, placée à Gourdan à côté des deux premières, il avait noté que le Cerf s'y substituait au Renne, mais avait supposé que cette note paléontologique devait faire placer les foyers à ossements de Cerf élaphe avant même ceux contenant Renne et Bison. Un semblant de recouvrement très local, trop facilement enregistré à Gourdan, paraissait devoir étayer cette thèse de débutant. En 1889, Piette a de l'expérience, les observations se sont corrigées mutuellement et ont mûri ses idées; il les expose brièvement dans une note sur les « Subdivisions de l'époque magdalénienne » (Angers, 1889), où il admet quatre phases successives d'habitation des grottes pyrénéennes: deux phases anciennes, d'abord *Bovidienne*, puis *Hippiquienne*[1], une phase moyenne *Tarandienne*, une phase finale *Élaphienne*, caractérisées chacune par l'abondance des Bovidés, du Cheval, puis du Renne, enfin du Cerf élaphe. L'ensemble des quatre phases représente la totalité du Magdalénien des cavernes pyrénéennes

1. La réunion du Bovidien et de l'Hippiquien formait son époque Équidienne; celle du Tarandien et de l'Élaphien, l'époque Cervidienne.

explorées par lui, lequel, nous le savons depuis longtemps par ses premiers travaux, repose à Gourdan sur une faible assise solutréenne gisant dans l'argile jaune, sol primordial de cette cavité.

A Gourdan, Piette indique : dans les amas *Elaphiens*, beaucoup de belles gravures sur os et pierre ; — dans les amas *Tarandiens*, de nombreuses et belles gravures sur os et sur pierre, de rares sculptures ; à la base de cette assise, se trouvaient des os découpés en têtes d'animaux ; — dans les amas *Hippiquiens* et *Bovidiens*, de la même grotte, il y avait des gravures et de belles sculptures. Au-dessus des niveaux élaphiens, Piette fait maintenant venir la couche « de transition » à harpons plats perforés, et explique son erreur première en ce qui regardait son attribution précédente.

Au Mas d'Azil, il a ouvert deux chantiers de fouille, chacun sur une rive de l'Arize ; le chantier de la rive droite se dédouble lui-même en *salle supérieure*, vaste amphithéâtre éclairé à demi, et *galerie inférieure*, souterrain obscur qui lui sert de sous-sol. Dans cette dernière, Piette note, en ce qui concerne les œuvres d'art, des gravures de têtes de cheval découpées dans des os minces, gisant dans les amas *Tarandiens*, tout comme à Gourdan, à la base de la même formation ; — et de nombreuses et fort belles sculptures, accompagnées de quelques gravures, dans les amas *Hippiquiens* (Équidien et Bovidien réunis).

Dans la *salle supérieure*, les amas *Elaphiens* ne contenaient que de rares gravures sur pierre et os, d'un art manifestement en décadence. — Les amas *Tarandiens* ont donné quelques gravures sur pierre, de belles gravures sur os, des sculptures en ronde bosse plus petites que dans les assises antérieures. C'est à la base de ces amas que se trouvent, avec de belles gravures, de remarquables sculptures et des os minces découpés en forme de têtes de chevaux. Quant aux amas *Équidiens*, les gravures simples, quoique peu abondantes, y existent, mais les sculptures y foisonnent, tant en ronde-bosse qu'en bas-relief.

Du chantier de la rive gauche, Piette ne connaît encore que

les couches post-quaternaires, mais il a déjà deviné l'importance des assises de transition, à harpons plats perforés en bois de cerf et galets coloriés à l'ocre, et les a parfaitement définies, notant aussi leur existence, dans la salle supérieure de la rive droite, au-dessus des amas élaphiens[1].

Concluant son travail, l'un des plus solides qu'il ait publiés, Piette déclare que : « Écrire sur l'époque magdalénienne, c'est pour ainsi dire faire l'histoire de l'art primitif... En sculptant le bois de renne toujours peu épais et aplati, l'artiste est obligé d'éviter d'en trop entamer l'intérieur spongieux. Les défectuosités de cette matière première l'amènent à inventer le bas-relief ; il confectionne cependant des statuettes d'animaux, mais le bois de renne était trop étroit pour donner au sujet représenté l'épaisseur nécessaire ; il le burine de chaque côté, et la statuette n'est en réalité que l'assemblage de deux bas-reliefs. Parfois, en sculptant un côté, il ne s'occupe guère de la manière dont il sculptera l'autre. Les hommes de l'époque magdalénienne ont fait beaucoup d'œuvres participant à la fois de la sculpture et de la gravure ; c'est ainsi qu'ils ont découpé des os plats en leur donnant la forme d'une tête d'animal sur laquelle ils ont ensuite gravé les détails des deux côtés. Quelquefois la gravure des yeux, de la bouche, des naseaux était si profonde et si modelée qu'elle passait à la sculpture. Ils faisaient des études d'écorché, de pieds, de têtes..., la gravure au champlevé ou au trait

1. Cela n'empêche pas A. de Mortillet, contre toute vérité et toute justice, de déclarer que « G. de Mortillet est heureusement arrivé à combler la lacune en créant le *Tourassien* » [du nom de Tourasse, maigre gisement mal fouillé en 1891 par Darbas et Chamaison], et d'ajouter qu' « au moment où G. de M. signalait le tourassien à la Société d'Anthropologie, séance du 6 décembre 1894, Piette publiait ses recherches sur un gisement semblable... » (*Le Préhistorique*, 3e édition, p. 230.) Il y avait *six* ans que Piette avait dit du Mas d'Azil tout l'essentiel. M. de Mortillet n'ignorait pourtant pas les travaux de Piette sur les couches de transition, antérieurs à 1894, puisque, à la page 229 de la même édition du *Préhistorique*, il cite la brochure même dont nous parlons et sa date : 1889. — En réalité le mot « *Tourassien* » doit faire place à celui d'*Azilien*, et disparaître du vocabulaire scientifique.

simple. La sculpture fut surtout en usage pendant les temps équidiens, la gravure, pendant les temps cervidiens. »

Piette songe à écrire une histoire du développement graduel de l'art quaternaire, il réalise son projet dans une brochure très importante publiée en 1894 : « Notes pour servir à l'histoire de l'art primitif ». Partant de la stratigraphie exposée plus haut, il dénomme de la même façon les assises des temps équidiens[1] et cervidiens.

A l'époque *hippiquienne* (voir plus haut), non seulement le Cheval, mais aussi le Renne et le Bison foisonnaient ; le bois de Renne fournit la matière des œuvres d'art, qui diffèrent suivant les niveaux. Il y a d'abord les assises à *sculptures en relief*, puis celles à *figures découpées*, que précédemment il rangeait à la base du Tarandien. Aucun rapport entre les silex de ce niveau et ceux du Solutréen. Les gisements où cette époque est représentée sont ceux du Mas d'Azil, rive droite, galerie inférieure et salle supérieure, Lourdes, Arudy. Il y en avait un léger niveau à Gourdan à la base des autres couches.

Dans la partie la plus inférieure de l'assise à sculptures en relief, se trouvaient des sculptures en ronde bosse et en bas-relief, en bois de renne. Voici leurs caractéristiques : le bois de renne se prêtait surtout à la sculpture dans ses parties élargies et plates, comme les palmes ; en conséquence, les figurines, très aplaties, sont faites pour être vues latéralement ; ce sont, en quelque sorte, deux reliefs raccordés à leur pourtour ; il y a bien des images entières, mais plus encore d'études de pattes et de têtes.

Dans la partie supérieure de l'assise à sculptures en relief, on ne rencontre plus guère que des bas-reliefs, mêlés assez souvent de gravures simples. Ces reliefs sont à peine en saillie, extrêmement faibles et bas. C'est le niveau de curieux ornements en cercles et spirales creusés profondément.

Par dessus le niveau à sculptures en relief, vient celui des

1. Le mot Bovidien n'est pas maintenu comme subdivision.

figures découpées dans des lames d'os mince ; il s'y trouve encore des figurines et des bas-reliefs ; les gravures simples n'y sont pas rares, sur os et sur bois de renne.

Au-dessus des assises hippiquiennes, dont Piette reconnaît les grands rapports archéologiques avec l'époque qui leur succède, se trouve l'époque *Rangiférienne*, première phase des temps cervidiens ; on y trouve encore, tout à la base, quelques figures découpées ; de rares sculptures, même très belles, se rencontrent jusqu'au sommet. Les détails donnés par Piette sont ici moins étendus, moins précis que précédemment.

A l'époque *élaphienne*, les gravures sont seules ; il y en avait à foison dès le Rangiférien ; il y en a toujours autant et de tout aussi belles. Dans les couches de transition, qui, sur la rive gauche du Mas d'Azil, reposent sur les assises précédentes, avec les harpons plats, Piette a trouvé « les plus anciennes peintures que l'on connaisse », points, barres et signes inintelligibles fort simples, comme cercles et croix, qui sont le dernier épisode artistique au seuil du Néolithique.



Fig. 1. — Tête de femme en ivoire Assises éburnéennes de Brassempouy, collection Piette. Sculpture aurignacienne grandie deux fois.

II. — *Brassempouy*.

Telles sont les idées de Piette sur l'évolution de l'art quaternaire, au moment où il prend contact avec un groupe de faits nouveaux révélé par des fouilles faites en 1892 au gisement de Brassempouy (Landes). On y découvrait de remarquables figurines en ivoire, représentant des êtres humains ; des silex solutréens, des os gravés et découpés

en provenaient aussi ; la faune, très riche en animaux disparus, Mammouth et Rhinocéros tichorhinus, évoquait un milieu plus archaïque que ceux explorés jusqu'à présent dans ces régions.

Les premières recherches dans le gisement landais remontaient à 1881 Dans un article publié cette année-là dans les *Matériaux*, M. Dubalen avait noté trois sortes de couches. Au fond du sondage se trouvait une assise à ossements de rhinocéros et à silex d'aspect presque moustérien. Plus haut, mais *placé latéralement*, et reposant sur un entablement rocheux, se trouvaient, dans un lit ocreux, des figures découpées et des gravures simples, accompagnées de silex magdaléniens et de la faune du Renne. Au-dessus de la couche à ossements de Rhinocéros venait une assise à silex solutréens, pointe à cran et feuille de laurier à base concave, qui fut considérée comme néolithique, et venait jusqu'au niveau de la terre végétale ; on la supposa donc postérieure à la couche magdalénienne, située en dehors de la superposition des deux autres.



Fig. 2. — Corps de femme en ivoire. Assises éburnéennes de Brassempouy. Collection Piette. Sculpture aurignacienne. Réduit d'un tiers.

A l'occasion de la réunion du Congrès de l'Association française à Pau, et en vue d'une excursion de la section d'Anthropologie, présidée par M. E. Piette, les fouilles furent reprises en 1892, mais assez mal conduites. C'est durant ces fouilles que les couches anciennes livrèrent des figurines en ivoire. MM. J. de Laporterie et Dubalen exposèrent aux congressistes le fruit

de leurs observations. Le premier, dans une note un peu trop timide et sobre[1] indique seulement que les œuvres d'art en ivoire se trouvaient à la base du dépôt.

M. Dubalen fut plus explicite; mais divers froissements lui firent retirer son mémoire, et ne donner, dans une lettre écrite le 24 septembre 1892, au secrétaire général de l'Association, qu'un très bref historique des faits mis en lumière. Il y énonce qu'il « incline à admettre que les objets de l'*âge de l'ivoire* semblent assez nettement antérieurs, par la place qu'ils occupent, aux pointes de la forme de Solutré, et aux gravures représentant le cheval[2] ».

Piette, dans une note lue à l'Académie des sciences le 24 octobre, crée de son côté un âge *éburnéen* sur les données de Brassempouy, mais il le place à la base du Magdalénien, contrairement à M. Dubalen, qui, mieux inspiré, le localisait à la base du Solutréen.



Fig. 3. — Torse féminin en ivoire, aux deux tiers de la grandeur vraie. Eburnéen de Brassempouy, collection Piette. Sculpture aurignacienne. Réduit d'un tiers.

Les idées reçues voulaient alors que le Solutréen précédât toute industrie où l'os et l'ivoire tenaient une place, et Piette acceptait ces idées sans avoir eu l'occasion de les éprouver; il pensa donc d'abord qu'à Brassempouy, les couches à silex solutréens en feuille de laurier devait être plus anciennes[3], et que les couches à statuettes

1. J. de Laporterie, *La grotte du Pape à Brassempouy*. Congrès de l'A. F. A. S. à Pau, 1892.

2. *Ibid.*, p. 257.

3. Piette, *Compte-rendu de l'excursion faite aux abris de Brassempouy pendant le Congrès de Pau*, 1892. Dax. — *La station préhistorique de Brassempouy*, 1893. Angers. — *Notes pour servir a l'histoire de l'art primitif* (*L'Anthropologie*, 1894).

d'ivoire et vieille faune devaient leur succéder, et être elles-mêmes couronnées par des couches semblables au tarandien inférieur des Pyrénées, avec les figures découpées et les gravures simples accoutumées.

Pour lui, en ce moment de sa pensée, les figurines de pierre de Solutré, figurant des Rennes, demeurent les plus anciennes manifestations de l'art, après lesquelles doivent venir les figurines *éburnéennes* de Brassempouy. Ces figurines appartiennent à la première phase des temps équidiens ; dans cette période plus ancienne, les éléphants étant, du moins en certains points du territoire, fort abondants, on peut l'appeler éléphantienne.

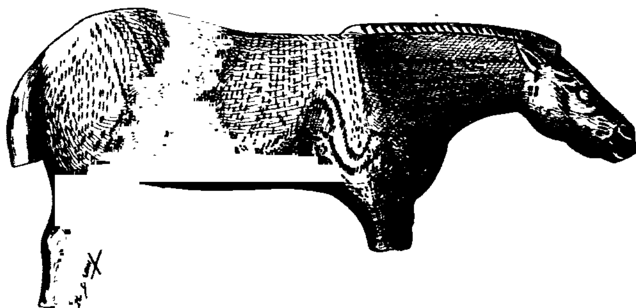


Fig. 4. — Figurine en ivoire représentant un cheval. Grotte des Espélugues de Lourdes, collection Nelli. Grandeur vraie. Sculpture arudienne (Magdalénien ancien).

M. Dubalen ne se tient pas pour battu ; il justifie son opinion[1] en quelques lignes. A l'intérieur de la grotte, il a vu 1° à la base, peut-être un vrai moustérien ; 2° au-dessus, les couches de l'âge de l'ivoire ; 3° plus haut, les couches à silex solutréens ; 4° au-dessus, le niveau magdalénien avec les gravures simples ; 5° il croit plus récents que ce dernier les silex solutréens supérieurs, trouvés en un point, à la surface du sol, en 1881, toujours considérés comme néolithiques, opinion partagée par Piette. — Hors de la grotte, il a trouvé la même succession d'assises, dans lesquelles la faune variait progressivement : en bas le Rhinocéros, l'Éléphant, l'Ours abondaient ; le Renne y était rare, tandis qu'il devenait commun dans les niveaux supérieurs

1. P. E. Dubalen, *Grotte de Brassempouy*, Dax, 1893.

où les grands pachydermes étaient presque absents. M. Dubalen insiste sur le fait qu'on ne saurait parler de remaniements, sur ce que les rares pointes typiques de Solutré ont été trouvés au-dessus des foyers de l'âge de l'ivoire. Pour lui, les sculptures de Brassempouy n'ont rien de commun avec ce qu'on connaissait à ce moment; elles ne sont pas magdaléniennes et prouvent que la sculpture est *bien antérieure* à la gravure, ce qui se comprend, puisque c'est une conception plus naturelle et plus simple de l'art. Un objet grossier, qu'il donne comme provenant *probablement* des mêmes assises et rappelant une ébauche solutréenne, lui fait admettre que, cependant, l'âge de l'ivoire doit rester dans le Solutréen, mais à l'extrême base de celui-ci.

Piette, malgré ses relations tendues avec M. Dubalen, ne pouvait ne pas comprendre toute la justesse de beaucoup d'idées émises par lui; sa sécurité est ébranlée, les rapports de l'Éburnéen et du Solutréen ne cessent de le préoccuper, et sa pensée varie d'un écrit à l'autre. Une fois il écrit que l'Éburnéen ou Éléphantien est le faciès maritime du Solutréen, la côte de Chalosse ayant un climat doux et humide[1], alors que Solutré, loin du littoral, représente le type continental de la même période, et alors il s'ensuit que les couches solutréennes du Mâconnais, avec leurs feuilles de laurier et leurs statuettes animales en pierre, se paralléliseraient avec le gisement à ivoire travaillé et feuilles de laurier de Brassempouy. Une autre fois, les foyers à ossements de Chevaux sous-jacents à Solutré au Solutréen lui donnent des scrupules[2] ; un rapprochement lui vient à l'esprit, mais il s'arrête, se contentant d'énoncer que les couches éburnéennes sont plus anciennes que tout son ensemble sous-Pyrénéen et que, seule, la plus ancienne couche de celui-ci peut être, non sans incertitude, mise en regard de la couche la plus récente de l'Éburnéen supérieur[3].

1. Voir *Notes pour servir à l'histoire de l'art*, p. 3, 4.
2. *L'Époque Éburnéenne et les Races humaines de la période glyptique.* Saint-Quentin, 1894, p. 19.
3. *Ibidem*, page 19.

Mais si l'éburnéen supérieur de Brassempouy a un aspect nettement solutréen, l'éburnéen en partie, sinon en totalité, rentre donc dans le Solutréen de Mortillet ! Mais le Solutréen lui-même n'est pas homogène ; à Solutré, Arcelin l'a prouvé et Piette le sait : « Certainement l'époque de Solutré est complexe ; il n'est nullement certain que les gisements du solutréen typique et l'assise éburnéenne de Brassempouy soient contemporains ; la faune des amas éléphantiens de Brassempouy leur imprime un cachet d'antiquité indiscutable ; leur base a un aspect presque moustérien, leur sommet est franchement solutréen[1] ». Piette a fait siennes les idées de Dubalen et de Laporterie.

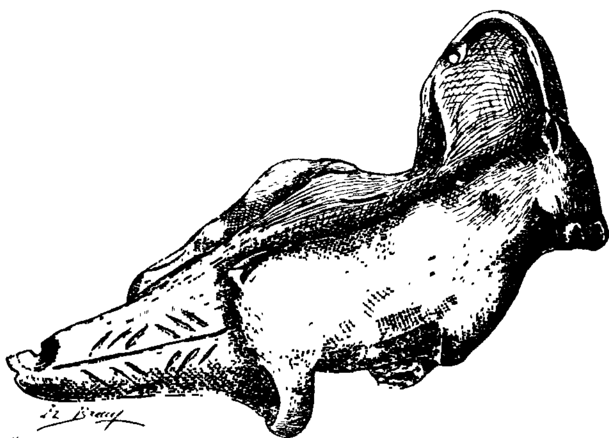


Fig. 5. — Bouquetin sculpté en haut-relief sur ivoire. Foyers bovidiens de la galerie inférieure de la grotte du Mas-d'Azil (rive droite). Collection Piette. Réduit d'un tiers. Sculpture arudienne (Magdalénien ancien).

« Ainsi, conclut Piette[2], la période glyptique (des beaux-arts) a commencé par la sculpture en ronde-bosse de l'ivoire et de la pierre, s'est continuée par la sculpture en bas-relief de la ramure de Renne, trop aplatie pour que l'artiste puisse donner au corps de l'animal une épaisseur suffisante ; puis est venue l'épo-

1. *Ibid.*, p. 19 et 18. On y lit : « On ne peut songer à synchroniser l'Éburnéen inférieur avec la prostupique (couches à sculptures en relief du Bovidien et de l'Équidien), et l'Éburnéen supérieur, dont l'aspect est franchement Solutréen, me paraît également, dans son ensemble, être rebelle à toute assimilation avec le Tarandien inférieur (ici pris comme englobant l'Équidien et le Cervidien) ». Il faut regretter que Piette n'ait pas conservé ce point de vue.

2. Piette, *Une Station solutréenne à Gourdan*, Dax, 1894, p. 5 et aussi l'*Epoque Éburnéenne*, p. 19.

que de la gravure : d'abord la gravure à champlevé ou plutôt à contours découpés dans des omoplates d'animaux ; ensuite la gravure simple sur os, bois de Renne et pierre. Telle a été la marche de l'esprit humain dans les arts plastiques ; et cette simple observation, née de l'étude stratigraphique des divers gisements, prouve combien était fausse l'idée des archéologues qui ont pensé que, dès le début, l'âge du Renne s'est montré dans tout son épanouissement, comme une civilisation importée et restée invariable. Cette civilisation, au contraire, est née sur notre sol d'efforts réitérés ; son industrie s'est composée pièce à pièce par des perfectionnements incessants...[1] »

Dans toutes ces variations, Piette est partagé entre deux tendances contraires : l'une le pousse à rapprocher les couches à statuettes humaines éléphantiennes de Brassempouy des assises à figures animales taillées en ronde bosse dans le bois de Renne, contenues dans les amas équidiens et bovidiens des grottes sous-Pyrénéennes explorées par lui ; ç'a été son premier mouvement de mettre l'Éburnéen à la base du Magdalénien, au-dessus du Solutréen. Mais les observations catégoriques des fouilleurs lui apprennent que le Solutréen de Brassempouy s'interpose entre les séries éburnéennes et magdaléniennes, à l'encontre de la classification régnante, qui faisait succéder le Solutréen au Moustérien, et alors un espace de temps s'étendait, formidable, entre les sculptures éburnéennes et les sculptures équidiennes ; l'autre tendance consistait donc à placer Eburnéen et Solutréen côte à côte, pour ne pas trop s'écarter de l'opinion courante ; mais, quelque solution qu'on adoptât, le caractère très archaïque de la faune était une difficulté, qu'il fallait tourner à l'aide de l'idée des zones climatériques, idée dont on ne peut nier qu'elle ait une certaine valeur.

Piette pensa tout concilier en subdivisant[2] les temps glyp-

1. Voir : *Une Station solutréenne à Gourdan*, p. 5.
2. Voir : *L'époque Éburnéenne*, p. 1 et 2.

tiques en deux grandes divisions : l'Epoque *éburnéenne*, et l'Époque *tarandienne*; la première comprenant les couches éburnéennes et solutréennes; la seconde, formée des phases équidiennes et cervidiennes que nous connaissons déjà. La solution, incomplète, était assez juste pour l'époque.

III. — *Les fouilles de Piette à Brassempouy.*

Les années suivantes, de 1894 à 1897, seront des années de fouilles personnelles. Piette est pris par le problème qu'il a vu surgir de Brassempouy; il y sent les premières phases de l'art auquel il a voué sa vie; il n'épargnera rien pour avoir le mot de l'énigme.

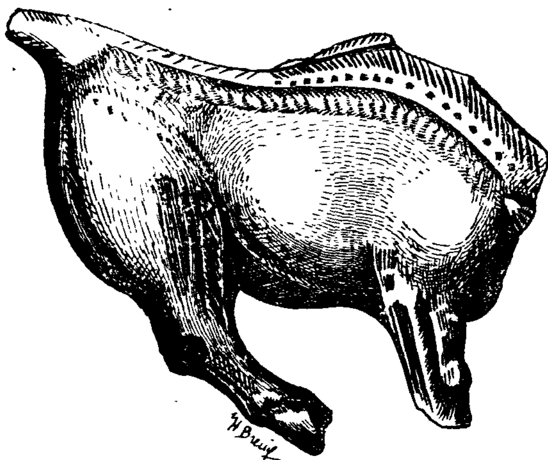


Fig. 6. — Bison sculpté en ronde bosse sur bois de renne. Foyers bovidiens de la grotte du Mas-d'Azil, salle supérieure de la rive droite. Collection Piette. Réduit d'un tiers. Sculpture arudienne (Magdalénien ancien).

En 1894, aidé de M. J. de Laporterie, il reprend les fouilles dans le gisement. Sous 2^m,50 de limon stérile, il rencontre 0^m,90 de terre jaune à silex solutréens typiques, et plus bas, 1 mètre à 2^m,20 représentant toute la durée des temps éburnéens; la couche à statuettes en ivoire est à 0^m,30 au-dessus du sol primitif, et mesure 0^m,40 d'épaisseur; au-dessus d'elle, la zone d'habitation et ses vestiges continuent, sans silex solutréens, jusqu'au niveau que ces derniers caractérisent.

L'opinion de M. Dubalen se vérifiait donc, l'éburnéen était pré-solutréen, comme la couche à ossements de Chevaux et les foyers inférieurs de Solutré, définis par A. Arcelin comme sous-

jacents dans le gisement du Màconnais aux foyers solutréens à faune du Renne. Mais quel est exactement le rapport des deux ensembles ainsi circonscrits? Piette, avec raison, se rattache à cette pensée que la différence des faunes est en connexion avec des causes climatériques et géographiques; il parle de ces « *foyers à faune moustérienne* », qui contiennent les « traces d'un art à ses débuts, » et se demande : « Avons-nous à Brassempouy toute la partie inférieure du gisement de Solutré, il serait difficile de le dire... »

En 1895, les fouilles continuent; en avant de la grotte, il trouve : 1° en haut, $0^{m},80$ de pierrailles avec silex solutréens typiques; 2° plus bas, une couche éburnéenne de $0^{m},15$, avec des lames d'ivoire striées dans tous les sens ; 3° une seconde couche éburnéenne reposant sur des pierrailles à silex mal définis.

Les silex solutréens, Piette le constate de plus en plus, sont décidément au-dessus des foyers éburnéens. D'autres faits le préoccupent davantage: ces lames d'ivoire de la couche éburnéenne supérieure, que recouvrent des stries sans caractère, il les prend pour des essais de gravures ; comme elles sont immédiatement sous-jacentes au niveau solutréen, il se souvient que Dubalen, en 1881, a trouvé des gravures, plus anciennes, a-t-il cru, que le niveau à silex solutréens, alors supposé néolithique ; le niveau à ivoires striées serait donc la continuation du niveau à gravures de Dubalen. qui pourrait être synchronisé, étant donné qu'il contenait une tête de cheval découpée, avec la base des assises à gravures des autres grottes. Ce faible indice, si peu caractérisé, l'incite à accueillir un racontar d'ouvrier, lui rapportant qu'on aurait trouvé, en 1881, un bâton de commandement orné de bas-reliefs, dans l'assise sous-jacente aux gravures at aux figures découpées[1]. Dans ce cas, Piette inclinerait à supposer la seconde couche éburnéenne synchro-

1. Il n'y avait pas d'assise sous-jacente en ce point ; la couche ocreuse à gravures reposant sur un entablement rocheux. Le racontar est donc certainement sans fondement.

nique aux niveaux à sculptures en relief des Pyrénées ; les pierrailles presque stériles seraient le prolongement de la couche à statuettes atrophiée.

Une seconde coupe, faite dans la grotte, lui donne matière à des rapprochements aussi peu fondés. A $0^{m},10$ plus bas qu'une feuille de laurier solutréenne, il a recueilli un objet d'ivoire, orné d'un quadrillage ponctué. Or, fait-il observer, les ivoires ponctués, dans les grottes Pyrénéennes, se localisent au sommet de l'assise équidienne, celle même qui fournit les figures en relief et découpées. Par conséquent, pense-t-il, le solutréen se localise au-dessus de toutes les assises à sculptures, tant éburnéennes qu'hippiquiennes, sa place est à la base des couches à gravures ; à Solutré, comme à Brassempouy, le Solutréen repose en effet sur des assises riches à ossements de chevaux, et l'on sait que ceux-ci abondent dans les amas équidiens à sculptures en bois de Renne des Pyrénées[1]. Après avoir établi ces soi-disant concordances, il revient à ses anciennes fouilles de Gourdan, et il contredit, sans s'en apercevoir, les données très précises concernant le foyer solutréen, qu'il y avait trouvé reposant *sous* tous les autres niveaux de cette grotte, déclarant que les silex solutréens s'y rencontraient au-dessus des niveaux équidiens et à la base des niveaux cervidiens.

Un autre chantier s'ouvre, également en 1895, à quelques mètres à gauche de la grande grotte du Pape, dans une galerie effondrée que Piette[2] baptise Grotte des Hyènes. Les silex qu'il y rencontre sont les mêmes que ceux qui, dans la grande grotte, se trouvent dans les niveaux supérieurs de l'Eburnéen, immédiatement sous le solutréen. L'analogie de ces silex avec ceux, autrefois décrits par Lartet, des gisements de Cro-Magnon, de Gorge d'Enfer (Dordogne), d'Aurignac (Haute-Garonne) est encore soulignée par la présence, dans ces divers gisements et

1. Mais il y a eu plusieurs phases où le cheval a foisonné, même durant le Quaternaire récent, et Piette oublie les diversités fauniques à base climatérique.

2. E. Piette, *Etudes d'Ethnographie préhistorique*, I. *L'Anthropologie*, 1895.

à la Grotte des Hyènes, de la pointe en os à base fendue, et d'une faune riche en ossements de chevaux. La pointe à base *fendue* est confondue par Piette avec les pointes à base *fourchue* du Magdalénien Pyrénéen ; il s'imagine avoir trouvé autrefois à Gourdan des premières, à un niveau très élevé des amas équidiens[1]. L'industrie de la grotte des Hyènes va donc pour lui correspondre à l'hippiquien des cavernes Pyrénéennes, comme le Solutréen à la base du Tarandien.

C'est en 1895 qu'il s'efforce de réorganiser sa classification, adaptée aux nouvelles constatations : « Il est impossible, dit-il, de ne pas faire de coupures dans ce que M. de Mortillet appelle le magdalénien [y compris évidemment le Solutréen, définitivement supprimé par Piette comme période séparée]; j'en ai séparé les assises à harpons plats perforés et à galets coloriés (*Azilien*) ; j'ai distingué, à la base de ces formations, les assises

1. Elles n'ont jamais existé et ne se retrouvent pas dans sa collection ; c'est la première fois qu'il en parle, 25 ans après ses fouilles. Son souvenir est donc illusoire.

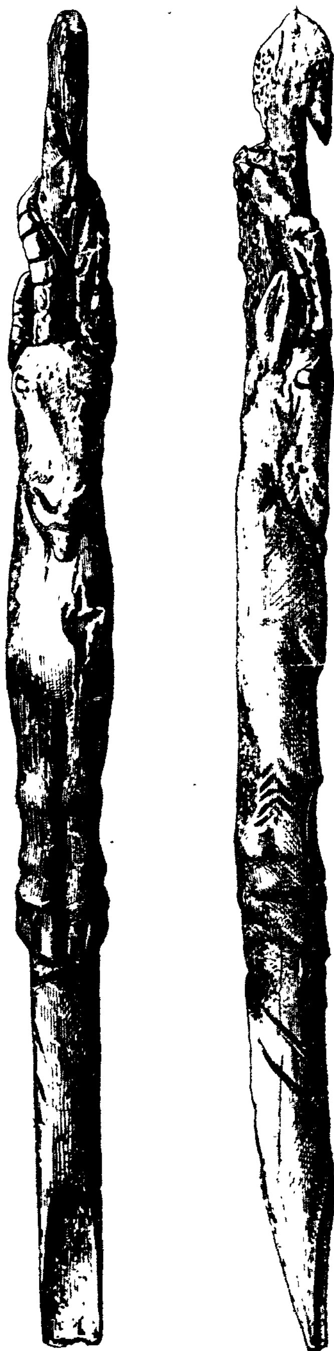


Fig. 7. — Propulseur en bois de renne sculpté d'une figure de bouquetin en ronde bosse. Foyers équidiens de la grotte du Mas d'Azil, salle supérieure de la rive droite. Réduit d'un tiers. Sculpture arudienne (Magdalénien ancien).

éléphantiennes ou éburnéennes que l'on peut désigner sous le nom de *Papaliennes* (grotte du Pape à Brassempouy). Reste le Magdalénien proprement dit, qui comprend deux époques bien distinctes, mon époque *hippiquienne* (époque des sculptures en relief[1]) pendant laquelle la faune, compagne du Mammouth

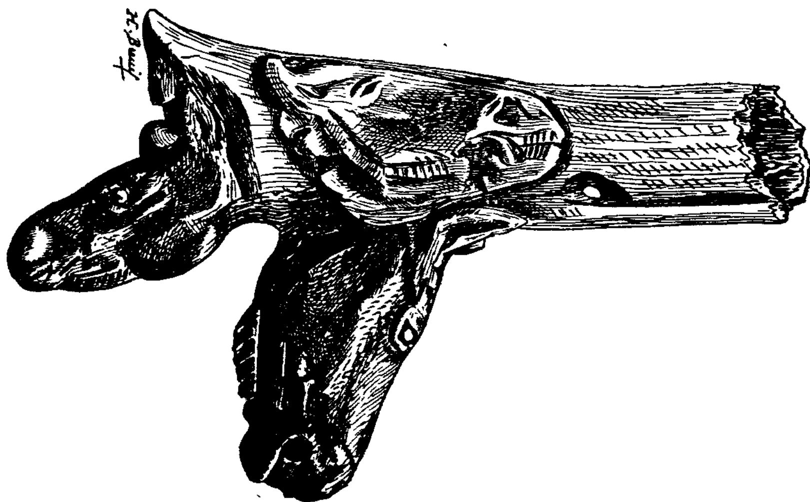


Fig. 8. — Bois de renne avec têtes de chevaux sculptées en bas-relief et en ronde bosse. Foyers équidiens de la grotte du Mas d'Azil, salle supérieure de la rive droite. Collection Piette. Réduit d'un tiers. Sculpture arudienne (Magdalénien ancien).

et du Rhinocéros, a disparu, et mon époque *cervidienne* (Époque de la gravure) qui se termine par l'extinction du Renne. Les grottes d'Arudy sont un bon type de la première; on peut donc l'appeler *arudienne*. La caverne de Gourdan est un excellent type de la seconde; le nom de *gourdanien* est celui qui lui convient le mieux[2]. »

Ainsi, en 1895, négligeant le Solutréen, considéré seulement comme base des couches cervidiennes, Piette divise l'âge du

1. C'est-à-dire toutes celles autres que les statuettes de Brassempouy.

2. Cette année-là, Piette a modifié la signification du terme « élaphien », désormais réservé à la désignation paléontologique du niveau de transition dit azilien au point de vue archéologique ; il substitue le terme « élapho-tarandien » au premier pour désigner le dernier terme du vrai Magdalénien.

Renne en trois phases archéologiques : *Papalienne, Arudienne, Gourdanienne,* suivies de la phase de transition dite *Azilienne.*

On doit regretter la suppression de la coupure solutréenne qui eût du, pour être exact, suivre la papalienne ; mais l'autonomie des autres termes était parfaitement justifiée.

La tendance à réunir trop étroitement l'Éburnéen à statuettes d'ivoire de Brassempouy avec l'Arudien à figurines de bois de renne agit de plus en plus sur l'esprit de Piette. En 1896, M. H. Fischer, son gendre, synthétise une fois de plus, sous sa dictée, les éléments de sa classification archéologique[1].

L'époque *papalienne* y devint la synthèse de l'*Eburnéen* et l'*Arudien* ; elle se subdivise en trois, de bas en haut :

1. L'assise à sculptures en *ronde bosse,* tant celles d'ivoire, de Brassempouy (ancien Éléphantien), que celles en bois de renne des gisements Pyrénéens (ancien Bovidien) ;

2. L'assise à sculptures en *bas-relief* (ancien Hippiquien) ;

3. L'assise à *gravures découpées* et simples (id., et Tarandien inférieur.

L'époque *gourdanienne* est l'ancien *Cervidien,* et comprend deux niveaux :

1. L'assise *rangiférienne* (ancien Tarandien moyen et supérieur) à gravures simples, harpons en bois de renne et aiguilles.

2. L'assise *élapho-tarandienne* (ancien Élaphien) à gravures simples, harpons en bois de renne et de cerf et aiguilles.

L'époque *azilienne* (*nouvel* Élaphien), à galets coloriés et harpons plats.

L'Arudien n'existe plus, il est fusionné avec le Papalien ; quant aux niveaux de Gorge d'Enfer (Vallinfernalien) et au Solutréen, leur place est assignée toujours aux limites du Papalien et du Gourdanien. On peut suivre le déterminisme de ces synthèses malheureuses et leurs conséquences en ce qui touche Brassempouy.

La base de Brassempouy est désormais considérée comme

1. H. Fischer, *Note sur les coquilles récoltées par E. Piette dans la grotte du Mas d'Azil* (*L'Anthropologie,* 1896, p 633).

l'équivalent des couches à sculptures sur bois de renne pyrénéennes; d'autre part le sommet du gisement, avec ses gravures et son mobilier magdalénien, est considéré à juste titre comme de la base du Rangiférien, section ancienne du Gourdanien ; entre les deux se trouvent des niveaux dépourvus de manifestations artistiques, mais il faut bien à Piette les faire cadrer avec les divisions pyrénéennes qu'il croit contemporaines. C'est ainsi que la couche moyenne de l'Éburnéen de Brassempouy, qui y repose sur la couche à statuettes, est forcée de rentrer dans l'assise à bas-reliefs de l'ancien Hippiquien, et il se trouve, nous l'avons vu, que le cheval abonde dans tous deux.

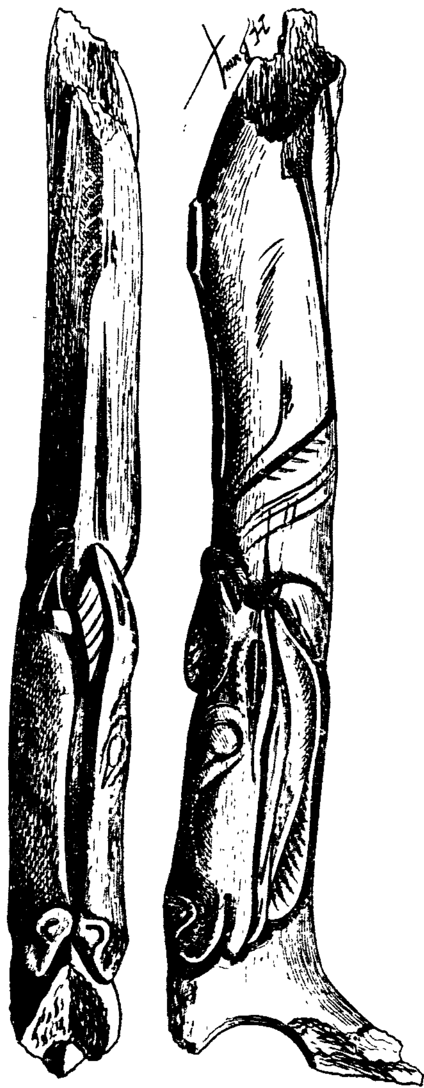


Fig. 9. — Bois de renne sculpté de deux têtes de chevaux en bas-relief, affrontées; foyers équidiens de la grotte du Mas d'Azil, salle supérieure de la rive droite. Musée communal du Mas d'Azil. — Réduit d'un tiers. Sculpture arudienne. (Magdalénien ancien).

Quant à l'Éburnéen supérieur, Piette l'a précédemment identifié à la base des assises où les gravures apparaissent en faisant état des striages sans caractère de quelques lamelles d'ivoire, et

les considérant arbitrairement comme la suite du foyer magdalénien à contours découpés et gravures simples fouillé par Dubalen. Un fait, dont il n'écrit rien, mais qu'il a fort bien connu et dont il parlait souvent, a contribué notablement à lui faire opérer cette dernière fusion. Il s'agit de la découverte, en 1896, à Pair-Non-Pair (Gironde), par M. François Daleau, de dessins d'animaux entaillés sur les parois d'une grotte. Ces dessins étaient complètement masqués par un dépôt étroitement semblable à l'Éburnéen supérieur de Brassempouy ; c'était bien le Vallinfernalien de Piette, et il reposait, comme à Brassempouy, sur un dépôt Éburnéen ancien, avec sculptures en ivoire (parcelles indéterminables et belle Cypréa imitée en cette matière).

C'était la démonstration que, dès avant l'Éburnéen supérieur, l'homme avait connu, non seulement la ronde bosse, mais le dessin linéaire. Se joignant aux faibles et trompeuses analogies que nous avons exposées ci-dessus, ce fait contribua à faire pencher la balance dans le sens d'une assimilation du Vallinfernalien avec les assises inférieures à gravures de la série pyrénéenne. En effet, cette assimilation devenait tout à fait nécessaire au développement logique de l'art quaternaire, partant de la ronde-bosse et évoluant par le bas-relief vers la gravure découpée, puis simple. Piette eût été fort dérangé par cette pensée que les gravures pariétales de Pair-Non-Pair étaient considérablement antérieures aux couches à figurines en bois de renne d'Arudy, du Mas d'Azil et autres.

La situation, nettement définie à Brassempouy, du Solutréen par dessus l'Éburnéen supérieur l'a amené à n'en faire qu'un épisode des couches qui succèdent aux assises à contours découpés, c'est-à-dire de la base du Gourdanien à gravures simples.

C'en est fait, la fusion est opérée entre les données landaises et les données pyrénéennes ; Piette a failli les mettre bout à bout ; l'ensemble de Brassempouy (moins le niveau supérieur magdalénien), avait formé d'abord une première coupure, le premier Eburnéen de Piette, auxquelles succédaient toutes les

subdivisions pyrénéennes ; c'eût été la vérité, un moment aperçue. Mais des rapprochements futiles, et, avant tout, la tendance à réunir les sculptures de deux groupes si disparates ont amené Piette à ces extraordinaires et invraisemblables conclusions La fin des fouilles de Brassempouy, bien conduites, mais mal comprises, le consolidera dans cette grave erreur.

La campagne de 1896 le met en présence d'une coupe à trois assises « tellement liées l'une à l'autre qu'il est fort difficile d'en indiquer à première vue les lignes de démarcation[1]. »

1° Au sommet est une assise à gravures sur os figurant des chevaux, à aiguilles à chas (un exemplaire) et outillage de silex et de bois de renne nettement magdalénien ; le Renne est abondant. Comme il convient, Piette juge ce niveau gourdanien, et de la base de son Rangiférien ;

2° Plus bas vient une assise de 0m,50 d'épaisseur, très complexe, limoneuse, « *correspondant certainement* à plusieurs couches » des années précédentes, évidemment plus ou moins remaniée par des infiltrations qui ont laissé beaucoup de trace en ce point. On y a trouvé des objets magdaléniens[2] et « valinfernaliens » ; Piette y rapporte une pointe solutréenne « trouvée l'année précédente » ;

3° L'assise inférieure, de 0m,70, contient une masse énorme d'ivoire absolument décomposé, des silex peu définis, et une statuette féminine en ivoire.

Deux points sont nets dans cette exploration : la base appartient bien à l'assise à statuettes, et le sommet à la base de l'étage à gravures.

Pour l'assise intermédiaire, les silex qu'elle contenait la désignaient comme continuant trois niveaux jusqu'ici distincts. L'Éburnéen moyen, appelé parfois par Piette assise à grandes lames, était le plus ancien, succédant à l'assise à statuettes; nous

1. *L'Anthropologie*, 1897, p. 165.

2. Les objets figures 3 et 4 de la note de Piette, et la lame d'os ornée de hachures ondulées sont certainement tributaires de l'assise magdalénienne, et ont *pénétré* plus bas, à cause des infiltrations si actives.

avons vu comment il en a fait une assise à bas-reliefs, quoiqu'elle en soit dépourvue.

L'assise éburnéenne supérieure, ou vallinfernalienne, qui vient au-dessus, a été précédemment identifiée avec le niveau à contours découpés; mais aucun objet de ce genre ni aucune gravure ne sont jamais sortis de son sein.

Cette année 1896, l'infiltration a fait descendre jusqu'à son niveau, d'ailleurs si difficile à séparer de celui qui reposait par dessus, plusieurs objets appartenant à ce dernier ; Piette y voit une confirmation de son attribution. Fort de ces analogies, il conclut que l'assise moyenne est le faisceau des assises à sculptures en relief, à contours découpés et à silex solutréens. Il n'y met plus même les réserves des années précédentes, tant sa proposition lui semble certaine.

La dernière campagne de fouilles de Piette eut lieu en 1897 ; il avait soixante-dix ans. Les résultats qu'il obtint ne furent pas de nature à débrouiller sa confusion. Notons d'abord que l'assise à statuettes et celle qui la surmonte viennent buter contre un relèvement du plancher. Par conséquent, nous n'aurons plus désormais devant nous que la continuation de ce que Piette appelait le « Vallinfernalien » (supposé à tort couche à contours découpés), ainsi que celle du Solutréen et du Magdalénien. Les objets caractéristiques de ces trois niveaux gisaient en abondance dans le corridor étroit, humide, comblé d'argile plastique sous laquelle circule en temps de pluie un ruisselet. Mais dans ce milieu homogène, nulle strate ne se manifestait; Piette, voulant malgré tout arracher de ce complexe un enseignement, le subdivisa en quatre *tranches* d'épaisseur égale, artificiellement déterminées, et ne correspondant en aucune manière à des stratifications objectives.

Voici à quels résultats cette sélection aboutit. A toutes les hauteurs gisaient des dessins gravés sur os, des instruments d'os et de bois de renne de caractère nettement magdalénien ; des pointes solutréennes en feuille de laurier se trouvaient dans les trois tranches inférieures; une pointe à cran venait de la

plus élevée. Certains silex vallinfernaliens se trouvaient dans la

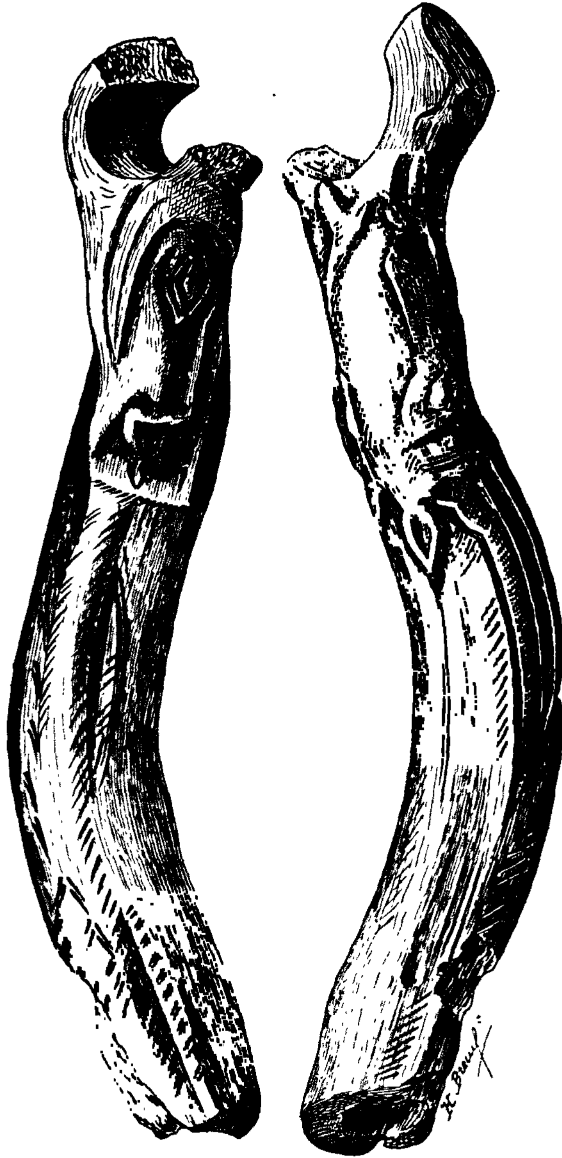


Fig. 10. — Bâton de commandement avec têtes de Bouquetins en bas-relief, foyers équidiens de la grotte d'Arudy; collection Piette. Réduit d'un tiers. Sculpture arudienne. (Magdalénien ancien).

tranche la plus basse, d'autres à diverses hauteurs, ainsi que des os travaillés et des marques de chasse de caractère synchronique. Cela veut dire que tous les types, jusque là séparés en couches distinctes, des niveaux moyens et supérieurs du gisement, se retrouvaient mélangés complètement, dans un sol non stratifié, profondément modifié par les infiltrations, le ruisseau et les animaux fouisseurs dont les os ne manquaient pas. On ne pouvait donc songer à distribuer les objets recueillis en catégories d'âges divers que par comparaison avec la partie saine du gisement, et en s'aidant de leur état physique[1].

Mais Piette ne s'est pas fait ces observations, car, dans ces mélanges, il pensait trouver la confirmation de ses idées : les assises vallinfernaliennes, solutréennes, magdaléniennes correspondaient donc bien, comme il le croyait depuis deux ans, aux couches qui, dans les Pyrénées, comprenaient l'assise à contours découpés, et la base de celle à gravures simples. Il ne manquait au gisement landais que l'Élapho-Tarandien avec ses harpons.

Des deux côtés, on débute par des assises à *sculptures*, et la diversité d'idéal, qui fait que les artistes landais ont figuré des femmes, tandis que les sculpteurs pyrénéens représentaient des animaux, « n'empêche pas le synchronisme des deux assises ».

L'assise à *bas-relief* est encore plus disparate ; il la reconnaît singulièrement dépourvue à Brassempouy ; le seul objet qu'il lui attribue, découvert en 1881 par M. Dubalen, gisait d'une manière certaine au niveau magdalénien, avec les autres œuvres d'art découvertes à la même époque.

L'assise à *contours découpés* existait bien dans chaque ensemble, mais c'est au niveau magdalénien que Dubalen a recueilli ceux de Brassempouy que Piette a, sans raison, attribué à l'assise vallinfernalienne à lamelles d'ivoires striées ou ponctuées, en réalité bien plus ancienne.

1. J'ai tenté avec succès ce triage, et constaté que presque tous les silex vallinfernaliens de cette galerie sont lustrés et usés aux angles, tandis que les silex solutréens et magdaléniens ne le sont pas ou à peine.

Les assises à *gravures simples*, si riches dans les Pyrénées, étaient singulièrement pauvres en avant de la grotte, sauf à l'entrée, mais plus riches dans le fond; elles lui paraissaient synchroniques des silex solutréens recueillis en même temps dans ce milieu bouleversé. Piette en conclut que le solutréen n'est qu'un faciès de la moitié inférieure de l'assise à gravures simples. Le souvenir des figurines de pierre des foyers supérieurs de Solutré, où elles gisaient au contact de feuilles de laurier, l'embarrasse, car elles contredisent absolument sa nouvelle manière de voir, mais il tranquillise sa conscience en supposant qu'on a bien pu ne pas les vieillir assez, qu'elles viendraient peut-être plutôt des foyers anciens à faune du Cheval : plus anciennes, elles lui conviendraient mieux. Le Solutréen de la base de Gourdan est, une fois de plus, ramené à un niveau supérieur, contrairement à tout ce qu'il a écrit sans parti-pris durant de longues années.

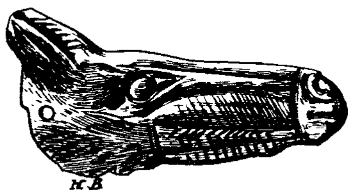


Fig. 11. — Tête de Cheval découpée dans un os mince. Couches tarandiennes de Brassempouy. Collection du Musée de Mont-de-Marsan. Magdalénien moyen (Gourdanien inférieur).

Ce sont ces idées qui présidèrent au rangement de la collection Piette, exposée au Trocadéro en 1900; le Dr Capitan en a fidèlement tracé les subdivisions[1].

L'étage à sculptures s'y divise en deux assises seulement; l'assise à sculptures en ronde bosse, où il n'y a que des figurines, et où se trouvent placés des objets qui, autrefois, montaient plus haut; l'assise à bas-relief, où, avec ceux-ci, subsistent quelques rondes-bosses.

L'étage à gravures est augmenté à sa base de : 1° l'assise à gravures découpées, primitivement placée au sommet de l'étage à sculptures ; des reliefs très faibles s'y trouvent encore ; 2° puis vient l'assise à gravures sans harpons, où il n'y a que des gravures au trait; Piette passe sous silence certaines sculptures

1. *Bull. Soc d'Anth. de Paris*, 1900, p. 297.

qu'il désignait autrefois comme trouvées à ce niveau ; 3° l'assise à gravures et harpons, après laquelle vient l'étage Azilien à galets coloriés.

Cette classification ne diffère de celle d'il y a cinq ans que par la schématisation qui s'est réalisée dans le contenu des subdivisions ; les éléments de même nature, autrefois répartis entre les assises contiguës, s'agglomèrent de plus en plus en une seule, selon leurs affinités morphologiques.

Piette a-t-il senti ce qu'avait d'excessif, d'invraisemblable même, une suite aussi mécaniquement ordonnée ? Il se peut, car dans la dernière note qu'il écrivit pour fixer ses idées sur la marche de l'art quaternaire[1], il s'efforce de mettre en lumière les transitions d'un genre à l'autre.

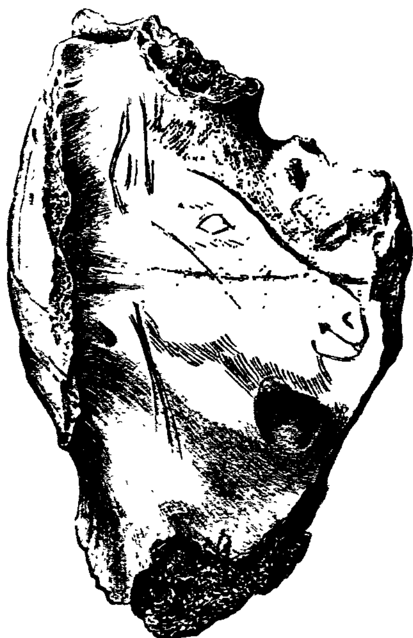
Il rappelle comment ses fouilles de Gourdan l'avaient amené, depuis trente ans, à distinguer des couches anciennes à sculptures des couches plus récentes à gravures ; il répète encore qu'*à priori* ce devait être ainsi, la gravure, simple projection de formes sur un plan, n'ayant pu être inventée que bien plus tardivement que la sculpture, forme première de l'art. Mais, entre les deux, se placent de nombreux stades intermédiaires. Dès l'époque de la sculpture en ronde bosse, les poils ont été représentés par de légers traits gravés à la pointe, que les graveurs utiliseront seuls ultérieurement.

Le bas-relief existe déjà d'une certaine manière sur les sculptures en ronde bosse : le bras d'une figurine de Brassempouy n'est pas dégagé du corps sur lequel il s'applique en relief. C'est le bois de renne aplati, qui, obligeant l'artiste à façonner deux reliefs accolés, l'a induit à n'en sculpter qu'un côté, ce qui est le bas-relief.

Pour réaliser ce dernier, généralement peu saillant, les artistes commençaient à silhouetter l'animal à la pointe, puis ils traçaient le champ tout autour ; des incisions marquaient les poils, les yeux, les naseaux, etc. Les procédés de la gravure

1. *Anthropologie*, XV, 1904. p. 129 : « Classification de sédiments formés dans les cavernes de l'âge du Renne.

et de la sculpture étaient donc si bien mêlés qu'ils devaient aboutir à celle-ci par l'aplatissement complet du relief. D'autre part, le travail d'ablation du pourtour d'une silhouette, sur un os très mince, conduit aux gravures découpées, surtout utilisées pour représenter des têtes.


FIG. 12. — Gravure au trait de tête de cheval. Assise tarandienne de Brassempouy. Collection Piette. Demi-grandeur. Magdalénien moyen (Gourdanien inférieur).

L'ornementation décorative, dès l'époque des figurines, avait été réalisée par de la sculpture en creux, en sillons d'abord larges et profonds, puis de plus en plus rétrécis, jusqu'au simple trait; par ce chemin là aussi, les artistes ont abouti à la gravure.

La ronde bosse aurait disparu à l'avènement de la gravure, opinion beaucoup plus absolue que celles que Piette a longtemps émises ; il la mitige d'ailleurs en faisant remarquer que des sculptures en ronde bosse, même très belles, se trouvent encore dans l'assise à contours découpés et en figure un bel exemple ; mais à côté de cela il reproduit une autre sculpture : « le Cheval hennissant » comme de la base de l'assise à bas-reliefs, alors qu'autrefois il l'avait donnée comme des assises inférieures à gravures. Quant au bas-relief, il persévère à côté des figures découpées, dont le règne fut très court, et, sous la forme d'ornements, n'est pas très rare jusqu'à la fin de l'âge du Renne.

La gravure simple n'est plus dite, comme autrefois, avoir

apparu timidement dès les niveaux à sculptures en bois de renne. Maintenant, Piette la fait apparaître tout petitement à côté des figures découpées. Rare sur ivoire, elle est plus souvent pratiquée sur pierre, généralement sur os ou bois de renne. La surface cylindrique du bois n'a pas empêché les artistes de représenter habilement des attitudes variées, très exceptionnellement des scènes. Quelquefois ils se sont essayé au raccourci, mais avec peu de succès; c'est à l'époque de la gravure simple que s'épanouit une abondante variété d'ornements que Piette croit de pure fantaisie[1], que parfois il interprète comme marques de propriétés, signatures d'artistes ou signes d'écriture primitive. Dès les assises à sculptures, d'ailleurs, la fantaisie s'est manifestée dans le rendu de certains détails, comme dans la façon dont les poils sont conventionnellement ciselés.

Tels sont, d'après les documents issus de la plume d'Édouard Piette, les traductions successives qu'il a données de sa pensée sur le développement de l'art quaternaire.

IV. — *Observations et conclusions.*

Que faut-il penser aujourd'hui des théories de Piette sur le développement de l'art quaternaire? Comment faut-il se représenter cet art? C'est ce qu'il nous reste à dire sommairement.

Piette avait rencontré, à Gourdan, toute la série des couches magdaléniennes, de l'Équidien à l'Élaphien, reposant sur un foyer solutréen. A Brassempouy, il avait rencontré trois niveaux de foyers éburnéens supportant un niveau solutréen dominé lui-même par du Magdalénien. Il aurait dû, à s'en tenir aux faits, laisser l'Éburnéen sous le Solutréen et le Magdalé-

1. J'ai montré que la plupart de ces ornements sont en réalité le produit de la dégénérescence de figures d'animaux. Cf. *Acad. des Inscr. C. R.*, 1905, et *Exemples de figures dégénérées et stylisées à l'époque du Renne* (*Congrès de Monaco*, 1906).

nien par dessus. Oublieux des superpositions constatées ailleurs, à Laugerie Haute, au Placard, oublieux même de ce qu'il avait dit de la situation du Solutréen de Gourdan, il négligea malen-

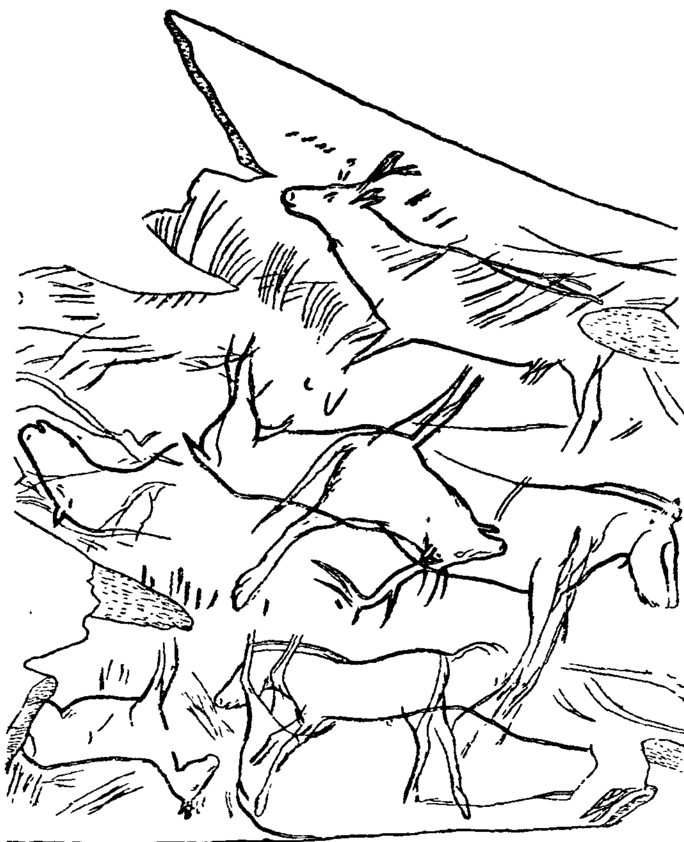


FIG. 13 — Gravures simples, sur éclat d'os (déroulé). Couche élapho-tarandienne de Lorthet. Coll. Piette. Magdalénien supérieur (Lorthétien).

contreusement cette division. Nous avons vu que c'était afin de resserrer en une seule période toutes les sculptures, en réalité séparées par de très longues périodes. S'il n'avait pas cédé à cette sollicitation, il aurait maintenu, comme il l'a fait, les statuettes féminines de Brassempouy au début de ce que nous savons de l'art quaternaire, en y joignant la *cyprea* d'ivoire de Pair-Non-Pair et les figurines de Menton.

Il eût bien fait de les rapprocher de la statuette de Trou Magrite, rencontrée par Dupont, il y a longtemps, à la limite du Montaiglien et des niveaux plus récents, dans un niveau protosolutréen.

S'il les eût connues, il aurait pu suivre la tradition des statuettes humaines dans le Solutréen de Moravie, à Brünn et à Předmost.

Si, au lieu de rajeunir excessivement le Solutréen et de contester sans raison que les figurines de pierre recueillies à Solutré lui appartiennent, il avait gardé à l'un et aux autres leur véritable place, il eût pu noter dès le Solutréen la première étape vers ses sculptures arudiennes du Magdalénien ancien, représentant des animaux.

Il est regrettable aussi qu'après avoir exactement noté la décroissance de l'art sculptural, depuis le niveau où il s'épanouit davantage jusqu'au milieu des couches à nombreuses gravures, il ait oublié que cette survivance s'est prolongée jusqu'aux premières assises à harpons, et ait fini par rapporter trop systématiquement presque toutes ces sculptures à la base seule du Magdalénien.

Ce qu'il dit du passage de la ronde-bosse au bas-relief, nécessité par la nature du bois de renne, paraît justifié, ainsi que ce qui concerne la transition du bas-relief à la gravure simple ; mais il semble avoir, là encore, oublié que lui-même a rencontré quelques gravures simples dès les niveaux bovidiens et hippiquiens dont il avait, un moment, songé à faire le moyen-âge de l'art quaternaire, Mieux comprises, les constatations de M. Daleau à Pair-Non-Pair lui eussent appris que l'art du dessin apparut dès avant le Solutréen, au début de ce que nous appelons l'Aurignacien supérieur, son Vallinfernalien. Actuellement, quelques gravures au trait, provenant incontestablement de ces très anciens niveaux, confirment que, si le dessin linéaire ne s'est généralisé que bien plus tard dans l'art mobilier, il a cependant précédé, sur parois ou sur éclats d'os ou de pierre, les sculptures solutréennes et magdaléniennes.

Des gravures solutréennes, peu nombreuses sans doute, nous sont aujourd'hui connues de La Cave, de Solutré, d'Altamira.

L'origine de la gravure dans le « Vallinfernalien » n'autorisait pas Piette à rajeunir celui-ci jusqu'à son Tarandien inférieur, mais à faire remonter l'origine de la gravure de cette date très basse, qu'elle a attendue pour se multiplier largement, jusqu'à une période beaucoup plus reculée, très peu postérieure à l'époque des statuettes de Brassempouy.

Malgré cela, il demeure très vrai, comme Piette l'a dit, que c'est seulement dans la seconde moitié du Magdalénien que la gravure a été cultivée avec intensité et a réalisé des chefs-d'œuvre.

Résumons-nous. Le schéma de l'évolution de l'art mobilier tracé par Piette reste exact dans ses grandes lignes; la sculpture, apparue pour la première fois dans l'Aurignacien inférieur, persévère dans le Solutréen, jusqu'au milieu du Magdalénien; mais cette énorme période ne peut rentrer dans une seule division archéologique, l'Éburnéen, ni même dans deux comme il y avait songé : Éburnéen et Arudien ; elle correspond en réalité à plus des trois quarts de l'âge du Renne, comprenant toutes les subdivisions de l'Aurignacien et du Solutréen, et la première au moins du Magdalénien. Piette n'a pas soupçonné cette longue gestation de l'art quaternaire; mais il a contracté en une petite division les documents de nombreuses phases.

De même, Piette a eu raison de fixer la floraison de la gravure accompagnée d'abord de contours découpés au second et au troisième tiers du Magdalénien ; mais il n'a pas soupçonné que cet épanouissement avait été précédé aussi d'un long temps où la gravure pariétale et même sur os et pierre avait été timidement et peut-être plus ou moins sporadiquement pratiquée.

On le voit : la thèse de Piette reste une vue exacte, mais trop raccourcie et trop tranchée des phases par lesquelles la technique et la pensée artistique des hommes de l'âge du Renne ont passé. Sculpture d'abord, gravure ensuite : oui ! mais la sculpture a tardé plus longtemps qu'il ne pense à se multiplier ;

elle a traversé deux phases : l'une à motifs humains, l'autre à modèles surtout animaux, qu'une immense période sépare, et la sculpture ne s'est pas éclipsée tout à fait aussi subitement qu'il n'a fini par le dire.

Gravure ensuite : oui, mais les premières gravures ne sont guère moins vieilles que les premières sculptures, et elles ne cesseront pas de coexister modestement à côté des autres, en attendant le moment où, en se multipliant, elles les supplanteront définitivement.

Enfin, c'est une des gloires d'Édouard Piette d'avoir su comprendre que les galets peints du Mas d'Azil, gisant dans les couches de transitions entre le paléolithique et le néolithique, sont, au seuil des temps nouveaux, le dernier prolongement de l'art quaternaire mourant.

ABBÉ HENRI BREUIL.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 2 AVRIL 1909

La prochaine séance est avancée au 7 avril, à cause du vendredi saint.

M. Héron de Villefosse communique, de la part du R. P. Delattre, une inscription latine récemment découverte en Tunisie, dans la région de Zaghouan, aux environs de Mograne. Elle tranche la controverse qui s'était élevée à propos du mode de nomination de l'*ab actis*. Le personnage à laquelle ce texte est dédié étant qualifié d'*ab actis senatus consulum*, il est certain que Mommsen se trompait lorsqu'il soutenait que cette fonction était toujours donnée par l'empereur. Il faut faire une distinction entre les secrétaires du Sénat choisis par les consuls et les secrétaires du Sénat choisis par l'empereur.

M. Delisle donne lecture d'une note de M. Paul Durrieu sur le ms. 603 du fonds d'Urbino, à la Vaticane. Ce beau manuscrit peut avec certitude, grâce aux blasons dont il est orné, être désormais appelé le Bréviaire de Blanche de France, fille du roi Philippe V le Long.

M. Cordier annonce qu'il a reçu de M. le général de Beylié une lettre datée de Saïgon, 6 mars, et relative à Angkor-Vat.

M. H. Prost, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, communique les résultats de ses recherches sur la forme primitive de la coupole de Sainte-Sophie. — M. Dieulafoy présente quelques observations.

M. Seymour de Ricci fait un rapport sur sa récente mission en Égypte.

SÉANCE DU 7 AVRIL 1909

M. Philippe Berger revient sur une inscription punique communiquée au mois de décembre 1907 par M. Merlin et au sujet de laquelle M. Vassel a envoyé une note que M. Berger résume et discute.

M. Georges Villain fait une communication sur les falsifications faites au XIIe siècle par les moines de Saint-Magloire de Paris, tant dans des actes royaux que dans le récit de la translation des reliques de saints bretons à Paris.

M. Besnier lit une note sur deux mss. épigraphiques de l'intendant Nicolas Foucault, prêtés à Grævius en 1701. D'après la correspondance de l'orientaliste Galland, le premier de ces mss. pourrait être identifié avec un ms. aujourd'hui perdu dont s'est servi le Mantouan Strada, au XVIe s., pour composer son recueil des inscriptions d'Espagne. Le second, qui contient des inscriptions de Narbonne, est conservé en Angleterre au château de Chatsworth.

SÉANCE DU 16 AVRIL 1909

M. Pottier, vice-président, annonce le décès de M. Roschach, de Toulouse, correspondant français, et celui de M. Whitley Stokes, correspondant étranger.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'un rapport de M. le chanoine Leynaud, curé de Sousse, sur les fouilles exécutées en 1908 dans les catacombes chrétiennes d'Hadrumète. Le résultat le plus intéressant a été la découverte de plusieurs inscriptions en mosaïque et celle d'un sarcophage orné de mosaïques de diverses couleurs.

M. Cagnat communique une note de M. le Dr Carton sur la découverte d'une nécropole berbère ancienne au Djeel Ferbza (Tunisie).

M. Paul Durrieu donne quelques détails sur la décoration de la Bible de Saint-Paul-hors-les-murs, près de Rome, un des plus beaux monuments de la calligraphie et de la peinture française à l'époque carolingienne.

M. Millet propose la restitution d'une inscription relevée par M. Grégoire dans une église souterraine de Cappadoce. Il montre à ce propos que les Iconoclastes figuraient la Croix et attribuaient à son image la même puissance que les orthodoxes, et que l'on peut reconnaître dans les peintures de cette église un des rares monuments qui nous restent de cet art perdu.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1909

M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Académie, fait une communication sur des hymnes ecclésiastiques inédites de Claude Santeul, frère aîné de Jean Santeul, le célèbre chanoine de Saint-Victor et poète latin du XVIIe siècle. — MM. Viollet et Valois présentent quelques observations.

Mgr Addaï Scheer fait une communication sur les œuvres littéraires de Joseph Khazaï, auteur syriaque du VIIIe siècle. Ces œuvres, dont on connaissait à peine les titres, ont été retrouvées par lui dans la bibliothèque de l'église de Séert (Turquie d'Asie). Le contenu, analysé dans cette communication, est de nature à la fois philosophique, théologique et historique.

M. Clermont-Ganneau lit un mémoire sur une inscription découverte a Délos et dédiée par un Ascalonite à trois divinités, dont la seconde est « Astarté Palaistinè ».

M. Héron de Villefosse lit une note de M. Ringelmann sur un essai de mouture du blé suivant les procédés des peuples anciens.

SÉANCE DU 30 AVRIL 1909

M. Salomon Reinach communique un petit texte relatif à Jeanne d'Arc, découvert par M. Seymour de Ricci dans une collection particulière anglaise. Ce texte, écrit avant la mort de Jeanne d'Arc, en parle comme de la « sorcière de France, appelée la Pucelle »; il la représente « tout armée comme un homme d'armes », et raconte « qu'elle fut prise et amenée et gardée en prison par le roi et son conseil ». Il donne aussi de curieux détails sur les blessures reçues devant Compiègne par les capitaines de l'armée anglaise.

M. Pottier lit une note sur M. Whitley Stokes, associé étranger de l'Académie, récemment décédé.

M. Émile Picot annonce, au nom de la commission du prix Bordin, que le prix est partagé de la manière suivante : 1.000 fr. à Dom Henri Quantin, *Les martyrologes historiques du moyen âge*; 1.000 fr. à M. Albert Vogt, *Basile Ier* : 500 fr. à M. Wartmann, *Vitraux suisses du Musée du Louvre*; 500 fr. à M. Perdrizet, *La Vierge de miséricorde.*

M. Pierre Aubry expose la méthode par laquelle il est arrivé à établir le caractère de la nature rythmique des chansons des trouvères. Il termine en soumettant à l'Académie un fragment de chansonnier du XIIIe siècle où figurent deux noms nouveaux dans la lyrique française du moyen âge et six chansons que les autres manuscrits ne donnent pas.

M. Edmond Pottier lit un mémoire sur un vase peint grec légué à la Bibliothèque royale de Bruxelles par la baronne de Hirsch. — M Maurice Croiset présente quelques observations.

M. Camille Jullian entretient l'Académie du siège de Marseille tel qu'il est relaté dans l'Histoire de Jules César, écrite par Jean de Tuin à la fin du XIIIe siècle. Il soutient qu'il ne faut pas négliger, dans les études sur l'antiquité, les écrits romans et les histoires du moyen âge. Ces écrivains possédaient des sources qui font maintenant défaut. Lucain est la source principale de Jean de Tuin, mais il a choisi les meilleurs endroits du poète, il l'a complété par César et il a ajouté des renseignements empruntés sans doute à des scholies de Lucain aujourd'hui disparues. — MM. Paul Meyer et S. Reinach présentent quelques observations.

SÉANCE DU 2 MAI 1909.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Gobert. Le premier prix est décerné à M. Delachenal, pour son *Histoire de Charles V*; le second à M. Caillet, pour son *Histoire des rapports de la commune de Lyon avec les rois Charles VII et Louis XI.*

M. Chavannes annonce que la Commission du prix Saintour a décidé de partager le prix Saintour de la manière suivante : 1.500 fr. à M. l'abbé Roussel, pour sa traduction du *Ramayana* ; — 500 fr. au P. Antonin Jaussen, pour son livre intitulé : *Coutumes des Arabes au pays de Moab* ; — 500 fr. à M. Macler, pour son livre intitulé : *Catalogue des manuscrits arméniens et géorgiens de la Bibliothèque nationale*; — 500 fr. à M. François Martin, pour le *Livre d'Hénoch*, traduit sur le texte éthiopien.

M. Chavannes annonce ensuite que la commission a décidé de partager le prix Bordin de la manière suivante : 1.000 fr. à M. Edmond Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*; — 500 fr. à M. le général de Beylié, *La Kalaa des Beni-Hammed*; — 500 fr. à M. de Genouillac, *Matériaux pour servir à l'histoire de la société sumérienne* ; — 500 fr. à M. Clément Huart, *Les calligraphes et les miniaturistes de l'Orient musulman* ; — 500 fr. à M. Lafuma, pour sa traduction du Zohar.

M. Henri Viollet étudie plusieurs monuments arabes sis le long de l'Euphrate. Ces monuments des premiers siècles de l'Hégire n'ont pas encore, pour la plupart, été signalés jusqu'à ce jour. M. Viollet restitue complètement le plan du magnifique palais Dar-el-Khalife, construit au IXᵉ siècle par Mutasim, fils d'Haroun-el-Reschid, et décrit les ruines d'un château fort qui lui fait vis-à-vis, sur la rive droite du Tigre. — MM. Dieulafoy et Perrot présentent quelques observations.

M. Paul Durrieu communique plusieurs photographies du manuscrit de la traduction française du *Décaméron* dont il a récemment entretenu l'Académie et qui provient du duc de Bourgogne Jean-sans-Peur.

M. Louis Leger rend compte de la mission qui lui a été confiée par l'Académie à l'occasion de l'inauguration de la statue de Nicolas Gogol, à Moscou, le 9 mai (26 avril).

SÉANCE DU 7 MAI 1909.

M. Henri Omont, au nom de la commission du prix Brunet, annonce que ce prix a été partagé de la manière suivante : 150 fr. à M. Philippe Renouard, *Bibliographie des impressions et œuvres de Josse Badius* (3 vol. in-8°) ; 500 fr. à M. A. Briquet, *Dictionnaire historique des marques du papier* (4 vol. in-4°) ; 500 fr. à M. L. Nardin, *Jacques Foillet, imprimeur-libraire et papetier* (1554-1619) ; 500 fr. à M. Henri Stein, *Bibliographie des cartulaires français*.

M. Chavannes, au nom de la commission du prix Stanislas Julien, annonce que ce prix est décerné à M. Aurel Stein, pour son ouvrage intitulé : *Ancient Khotan*.

M. Antoine Thomas, au nom de la commission du prix Honoré Chavée, annonce que ce prix est partagé de la manière suivante : 1.000 fr. à M. l'abbé Rousselot, pour ses *Principes de phonétique expérimentale* ; 800 fr. à M. Ernout, pour son ouvrage intitulé : *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*.

M. Dieulafoy présente un vase et une assiette formant soucoupe apportés récemment de Perse, mais dont la matière et la décoration d'ensemble sont uniques. Ces objets sont en faïence de couleur terreuse, avec une couverte épaisse où sont incrustés les décors. La décoration se compose de personnages accroupis sur les genoux, de combinaisons géométriques et d'inscriptions cunéiformes perses. L'intérêt réside dans la juxtaposition des décors rappelant le style des plus anciens monuments persans et d'une inscription perse cunéiforme qui semble antérieure à l'ère chrétienne. M. Dieulafoy pense qu'il s'agit là d'une inscription hermétique analogue à celles qui furent en usage en Perse au XIᵉ siècle et où figuraient même des caractères hiéroglyphiques, et que l'on aurait peut-être affaire à une formule de conjuration religieuse ou à une incantation magique semblables à celles de certaines coupes fabriquées jadis en Orient pour des Israélites.

M. Paul Durrieu expose qu'il vient de reconnaître, dans le ms. Palat. 1989 de la Bibliothèque Vaticane, un très bel exemplaire de la première traduction française du *Décaméron* que des documents du XVᵉ siècle signalaient

comme ayant appartenu à Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, mais dont la trace était perdue depuis 1467. Ce manuscrit précieux par son origine, et par les cent miniatures qui l'illustrent, semble en outre émaner directement du plus ancien traducteur français de Boccace, Laurent de Premierfait, dont il porte le nom disposé comme signature à la fin du volume.

M. René Pichon lit une note sur la magie dans le IV[e] chant de l'Enéide. Il montre que les cérémonies magiques sont décrites par Virgile avec une insistance que ne commandaient nullement les nécessités du récit. Il se demande donc si le rôle de magicienne que Virgile prête à Didon ne viendrait pas d'une source antérieure, peut-être du poème de Naevius. Il étudie à ce propos la manière dont Virgile s'y prend pour rappeler, par des allusions épisodiques, les traditions même qu'il élimine. — MM. S. Reinach, Ph. Berger, Bouché-Leclercq, présentent quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

NÉCROLOGIE

Un des maîtres des études celtiques, *Whitley Stokes*, est mort à l'âge de 79 ans. Il avait fait, en qualité de jurisconsulte, une partie de sa carrière dans l'Inde anglaise. Sa réputation européenne est due à ses ouvrages sur la langue et la littérature de l'ancienne Irlande (*Irish glosses*, 1860) et à ses recherches sur le celtique (*Urkeltischer Sprachschatz*, 1894). Presque en même temps mourait, à 45 ans, un bon connaisseur de la mythologie celtique, *Max Ihm*, auteur d'excellents articles dans les lexiques de Roscher et de Wissowa. Enfin, la science autrichienne a fait une perte irréparable en Franz Wickhoff (1853-1907), l'auteur de la *Wiener Genesis*, qui a renouvelé l'étude de l'art romain et apporté de précieuses contributions à l'histoire de l'art de la Renaissance. Il fut un temps, qui n'est pas loin, où Furtwaengler, Strzygowski et Wickhoff étaient considérés, en pays de langue allemande, comme les triumvirs de la *Kunstarchaeologie*; il n'en reste qu'un. *Rapiunt mala fata bonos.*

S. R.

Delphica.

I. M. Pomtow laisse vraiment trop voir le plaisir qu'il ressent à trouver en faute « les savants français »; mais, tout à l'âpre joie de blâmer, il ne prend pas assez le soin de vérifier la justesse de ses blâmes. Dans cet article de la *Berliner philol. Wochenschrift* (1909, p. 186 sqq.), dont M. S. Reinach a traduit les passages essentiels ici même (*Revue*, 1909, p. 138 sqq.), se lit la phrase suivante, concernant le *Trésor des Athéniens* : « On apprendra avec surprise (*Ueberraschung*) que cet édifice possédait aussi des frontons sculptés, fait que les savants français n'ont jamais mentionné (*niemals erwähnte und darum unbekannte Tatsache*). » N'en déplaise à M. Pomtow, il ne nous apprend rien du tout. Car M. Homolle, dans les premières informations publiées après la découverte du Trésor (*Bull. corr. hell.*, 1893, p. 218), avait parlé déjà d'un fronton sculpté : « Des figures isolées en ronde bosse proviennent peut-être d'un fronton. » Et M. Perdrizet (*Ibid.*, 1904, p 343), au cours d'un article consacré aux métopes du même Trésor, avait dit : « Enfin, du fronton Est, qui était composé de sculptures trop mutilées pour permettre une restitution, provient peut-être un torse de face, qu'à la griffe léonine sur l'épaule on reconnaît pour un torse d'Héraclès; *etc.* » Voilà comment « les savants français » n'ont « jamais mentionné » les frontons sculptés du Trésor des Athéniens. Qu'ils en aient publié les restes, cela est une autre affaire.

II. Le *Trésor* attribué aux Cnidiens par M. Homolle peut fort bien n'être

pas le véritable *Trésor des Cnidiens* et être celui des *Siphniens*; il est possible aussi que, dans la reconstruction en plâtre qu'on a exécutée de la façade au Louvre et au musée de Delphes, on ait confondu et employé ensemble des éléments provenant de deux édifices distincts : ce sont là questions qui ne peuvent être utilement débattues que sur place et devant les pierres mêmes, ou du moins entre personnes ayant une connaissance assurée de la topographie de Delphes et de tous les matériaux ramenés au jour. Mais il y a, touchant cette « magnifique reconstruction en plâtre » (ainsi que la qualifie M. Pomtow), une autre chose qu'il faut dire, et pour quoi il n'est pas besoin de retourner sur le champ de fouilles. J'estime que, dès le premier jour, une notice explicative aurait dû instruire le public, tant au Louvre qu'à Delphes, que, dans cette reconstitution de la façade principale, qui est celle de l'*Ouest*, la frise a été empruntée au côté opposé (*Est*), et pareillement le fronton[1]. Substitutions légitimes; car, avec la véritable frise Ouest, qui est très incomplète, et avec le véritable fronton Ouest, qui est dans un état de ruine totale. le but qu'on poursuivait par une telle reconstitution n'aurait pu être atteint. Mais il faut prévenir son monde, ne pas laisser le public croire qu'il a sous les yeux l'exacte façade du monument et son exacte décoration sculptée.

Ce que je viens de dire relativement à la substitution d'un fronton à l'autre sera certainement (j'en ai fait l'expérience) une révélation pour la plupart des archéologues eux-mêmes. Cependant, j'avertis charitablement M. Pomtow que, s'il n'a été guère parlé encore du deuxième fronton, il en a pourtant été fait mention, voilà déjà plusieurs années. Son existence n'est pas ignorée de tous. Je crois même savoir qu'il sera peut-être, prochainement, l'objet d'une étude par un savant qui connaît très bien les monuments delphiques, — un savant non français, et qui conserve son entière liberté d'appréciation à l'égard des savants français, mais qui ne se juge pas obligé de prendre systématiquement un ton hostile et discourtois, quand il s'occupe de Delphes.

Henri Lechat.

Lyon, avril 1909.

Les palais d'Angkor.

« Le protectorat du Cambodge a pris des mesures pour faire construire une route qui mènera aux ruines d'Angkor. La Société d'Angkor a contribué aux dépenses engagées. »

C'est une petite note qu'on a pu lire, il y a quelque temps, dans un coin des journaux, et que personne déjà ne se rappelle plus. L'œuvre qu'on accomplit

1 Le fronton n'est pas celui de l'Ouest, on doit le déclarer sans équivoque. Car pourquoi attribue-t-on à la face Nord la *Gigantomachie* et à la face Est les reliefs de l'*Assemblée des dieux* et à la face Ouest ceux de l'*Arrivée des dieux en char*? Uniquement en raison du côté de l'édifice où ces reliefs ont respectivement été retrouvés. Or, les trois gros blocs qui constituent ensemble le fronton représentant la *Dispute du trépied* ont été retrouvés tous les trois du côté Est (cf. *Bull corr. hell.*, XVIII, 1894, p. 192) : il s'agit donc bien et il ne peut s'agir que du fronton *Est*.

là-bas, et qui a coûté la vie à un jeune savant, fils du grand sculpteur Carpeaux, mérite qu'on en parle davantage.

Il y a quarante-neuf ans aujourd'hui, sur les bords du grand lac que les Cambodgiens nomment Tonlé-Sap, un naturaliste français qui s'appelait Mouhot recueillait des bêtes et des plantes. Celles-ci même avaient un caractère étrange e inconcevable. On naviguait des jours et des jours encore au milieu d'une forêt inondée, et les arbres, des palétuviers tortus et sombres, des *hiaos* aux feuilles plus claires, au lieu de fruits portaient des coquillages. Parfois, la barque s'arrêtait, comme envasée; mais l'aviron jeté pour la dégager ne rencontrait rien : la quille de l'embarcation venait seulement de se percher sur une branche, comme un oiseau, à dix mètres au-dessus du fond. Les eaux mangeaient le sol; elles sentaient la boue, l'herbe morte, le tanin des écorces macérées, la pourriture et la vie. Les poissons même qu'on pêchait étaient des bêtes, qui n'auraient pas dû être là. C'était des soles, des plies, d'autres espèces encore qu'on ne trouve que dans la mer; ils foisonnaient pourtant au sein de ces ondes sans sel; et même les yeux apercevaient parfois sur leur face fangeuse de grands jets de vapeur ou de poussière liquide que des monstres souffleurs rejetaient par leurs évents. Plus loin, une immense plaine herbeuse apparaissait; on eût enjambé le rebord de la barque si les rameurs cambodgiens, maigres, agiles, noirs, avec leurs cheveux durs qui croissent hérissés, ne vous eussent pris par le bras pour vous arrêter. Cette herbe n'était pas attachée au fond, elle surnageait sur le lacis spongieux d'une espèce de tourbe, masse mouvante et molle qu'on tranchait en passant. Un tel spectacle, et si vaste a quelque chose d'inachevé, de funèbre. On se croit ramené aux premiers âges du monde, alors qu'il n'y avait pas d'hommes sur la terre. Pourtant les Cambodgiens disaient à Mouhot :

— Tout près de l'endroit où le sol ferme commence, il y a les ruines d'une ville, de grands palais qui dorment. Et tu pourrais marcher huit jours sous les grands arbres en trouvant toujours des palais.

Mouhot ne les croyait pas. Il pensait à ces masses de grès éboulées qu'on trouve assez souvent dans la vallée du Mékong, et qui ressemblent de loin à des forteresses et à des demeures effondrées. Un jour cependant, les indigènes le menèrent jusqu'à ce lieu dont ils parlaient : il n'en crut pas ses regards.

Un pont, long d'un quart de lieu, pavé de larges dalles, traversait un étang immense et tout plein de lotus. Les dragons de pierre qui en gardaient l'entrée avaient roulé dans l'herbe; mais les balustrades monstrueuses qui le bordaient, faites du corps de pierre d'un serpent à multiples têtes humaines, couronnées elles-mêmes de serpents, avaient par places tenu bon; et au bout de cette chaussée majestueuse, un palais géant se battait contre la forêt. C'était Angkor-Vat.

Trois étages de galeries, sept dômes coniques, dont le dernier jetait sa cime dans le ciel presque aussi haut que les tours de Notre-Dame, à soixante-cinq mètres au-dessus du sol; des piscines grandes comme des lacs; des portes triomphales sculptées d'ornements harmonieux et purs; sur plus d'un millier de pas, des bas-reliefs courant sous l'ombre des portiques, et figurant la gloire du

héros Rama et de ses alliés les singes ; des chambres sans nombre aux fenêtres grillées de balustres de pierre, — toute cette masse sublime de grès gris bleu recevait depuis des siècles l'assaut des végétations sylvaines. Du haut de l'escalier abrupt et terrible qui menait au dôme suprême, il semblait qu'on vît, du fond se l'horizon, les arbres accourir et leurs vagues déferler contre cette falaise Sublime. Et, comme la mer jette de l'écume jusqu'aux sommets qu'elle ne peut envahir, la forêt, jusqu'à la cime des murailles avait fini par accrocher des troncs énormes, épais de deux mètres, qui faisaient descendre sur les pierres leurs racines longues de cent cinquante pieds Dans les piscines même, une mousse gigantesque avait cru, abritant par milliers de petits serpents verts, et le soir tombant, dès qu'on pénétrait sous les voûtes faites de poutres de grès entassées en gradins les unes sur les autres à la manière des voûtes mycéniennes, d'innombrables chauves-souris vous frappaient le front de leurs ailes froides. Depuis des siècles, leurs excréments s'accumulent sur les dalles; ils remplissent l'air d'une odeur à la fois répugnante et musquée... Alors, les quelques bonzes qui vivent dans des huttes de paille au pied de cette demeure surhumaine, n'osant pas l'habiter viennent chercher ce fumier et le portent dans leurs jardins. Voilà à quoi sert aujourd'hui Angkor-Vat. C'est une mine de guano.

Au nord s'étendait toute une ville, entourée d'un mur d'enceinte formidable, long de quinze kilomètres, large de cinquante pieds, couronné d'ogives sculptées, renfermant d'autres palais encore, et des temples : Angkor-Thom, le Bayon, le Piménéakas, des amphithéâtres pour les fêtes sacrées. On marche des heures et des heures dans des ruines, et l'on vous dit : « Il y en a encore d'autres, plus loin. » Mais ici, au Bayon, la nature a presque vaincu. Elle a éventré les murs, jeté dans les galeries des racines qui maintenant semblent des colonnes torses, lancé des lianes sur les hautes tours comme pour y attacher des cordes et les abattre. Au-dessous de ce socle gigantesque cependant, la bataille dure encore. Les tours du Bayon font ce qu'elles peuvent pour résister, d'autant plus semblables à des lutteurs solennels et lourds qu'elles sont terminées par des têtes humaines monstrueuses, auxquelles l'effilement conique du dôme sert de chapeau. Ces faces de Brahma, taillées dans d'énormes blocs, massives, imberbes, placides, ont pris maintenant un air désespéré. Les lianes, en rampant sur leurs joues, leur ont fait des rides. Elles ont l'air de pleurer l'écroulement de cet empire, la fin de cette civilisation ; elles semblent demander qu'on les sauve.

Il faut les sauver. Ces monuments sont le chef-d'œuvre de l'art hindou. Ni ceux de Java ni ceux de l'Inde ne valent ceux qui dorment aux bords du grand lac cambodgien. Je le sais, car j'ai pu comparer : et si l'opinion de l'humble voyageur que je fus n'est pas d'un poids suffisant, j'y puis joindre celle de tous les archéologues et de tous les artistes. Et il se trouve que cette œuvre nécessaire incombe maintenant à la France. Elle a fait restituer par le Siam au roi du Cambodge cette ville d'Angkor, qui fut jadis la capitale des nobles souverains bâtisseurs et conquérants dont il a hérité ; c'est à elle maintenant d'assurer la conservation de ces édifices incomparables. Angkor a déjà eu son

martyr, Carpeaux. Il a eu aussi, après, ses découvreurs, Delaporte, Doudart de Lagrée, Aymonier; ses apôtres, Dufour, Parmentier, le commandant Lunet de la Jonquière, et aussi — ce serait vraiment un crime de l'oublier — le général de Beylié, qui avec un désintéressement tranquille et une science véritable à aquelle tous les archéologues rendent hommage, a consacré à Angkor, sans compter, son temps et son argent. Mais sans ravir à ces ruines le cadre émouvant et farouche que lui a donné la forêt, — on ne saurait y parvenir, et on ne le veut pas : de l'avis même des membres de notre école d'Extrême-Orient, la plupart des grands arbres qui ont crû entre ces blocs ne font plus que la maintenir, et tout s'écroulerait si on les arrachait ; il faut empêcher cette invasion de continuer. Il faut créer, si je puis ainsi parler, le parc national d'Angkor, construire un modeste *bungalow* pour abriter les touristes qui viennent et qui viendront, j'en suis sûr, de plus en plus nombreux ; car grâce à l'initiative du colonel Bernard, le nouveau directeur des Messageries fluviales, deux ferry-boats par semaine peuvent maintenant conduire et reprendre les voyageurs qui se rendent à Angkor. Il faut bâtir une maison pour le conservateur des ruines, lui donner un petit bateau à vapeur, afin qu'il ne soit pas sans secours en cas de maladie. Il faut relever les balustres et les statues qui gisent dans l'herbe. Il faut enfin, pour faire connaître, à ceux des Européens qui ne pourront jamais traverser les mers, ces étranges miracles, en dresser l'inventaire photographique : et cela seul coûtera une cinquantaine de mille francs.

Jamais argent ne sera mieux employé, et je l'avoue, c'est un peu pour avoir cet argent que j'écris. La Société d'Angkor, qui vient de se créer, est pauvre. Elle se compose de quelques enthousiastes et aussi d'humbles Cambodgiens qui ont tenu à donner leur obole pour ces palais qui virent la gloire de leurs ancêtres. Est-ce qu'il ne se trouvera pas quelques généreux donateurs pour les aider ? Il s'agit d'assurer la conservation d'une des merveilles du monde.

(*Le Temps.*) PIERRE MILLE.

Libitina.

Libitina, c'est Vénus, si l'on veut, mais n'a rien de commun avec *libido*, quoi qu'en ait dit le mauvais étymologiste Varron (*Ling. lat.*, VI, 47). C'est une Aphrodite funéraire, ἐπιτυμβία, — héritière lointaine de la déesse nue des tombes amorgiennes — de l'étrusque *lupu*, signifiant « mort », qui a donné *luputna*, d'où, par accommodation à la phonétique latine, *libitina*.

Auctumnusque gravis, Libitinae quaestus acerbae

écrit Horace, et ailleurs :

Non omnis moriar multaque pars mei
Vitabit Libitinam...

M. Philippe Monnier n'aurait donc pas dû dire, en parlant de l'aventurier Jacques Casanova (*Venise au* XVIII*e* *siècle*, 1908, p. 312) : « Ce pilier de brelan, ce pourvoyeur du Parc aux Cerfs, *ce prêtre de la Vénus libitine.* » J'ai noté un second emploi du même nom mal compris dans ce livre. Le hasard m'a

fait rencontrer aussi *Libitina* dans un des chefs-d'œuvre du grand poete que le monde a perdu cette année. Voici le début d'une strophe de la *Dolores* de Swinburne :

We shift and bedeck and bedrape us,
Thou art noble and nude and antique,
Libitina thy mother, Priapus
Thy father, a Tuscan and Greek.

Ces derniers mots signifient que Dolores (N. D. des Sept Douleurs), supposée la fille de Libitina et de Priape, est toscane par sa mère, grecque par son père. La preuve que la nature primitive de Libitina n'échappait pas à l'érudition de Swinburne est fournie par quatre autres vers de la même pièce :

They are fled, and their footprints escape us,
Who appraise thee, adore and abstain,
O daughter of Death and Priapus,
Our Lady of Pain![1]

S. R.

Les terres cuites blanches.

On ne s'attendait guère à trouver dans l'*Ile des Pingouins* d'Anatole France un passage sur les figurines en terre de pipe. Le voici (p. 6); il s'agit d'une maison gallo-romaine :

« Autour de la cour intérieure régnait un portique dont les colonnes étaient peintes en rouge depuis la base jusqu'à mi-hauteur. Une fontaine de coquillages s'adossait au mur et sous le portique s'elevait un autel, avec une niche où le maître de cette maison avait déposé de petites idoles en terre cuite, blanchies au lait de chaux[2]. Les unes représentaient des enfants ailés, les autres Apollon ou Mercure[3], et plusieurs étaient en forme d'une femme nue qui se tordait les cheveux. Mais le saint homme Maël, observant ces figures, découvrit parmi elles l'image d'une jeune mère tenant un enfant sur ses genoux. Surpris il dit, montrant cette image : « Celle-ci est la Vierge, mère de Dieu... et sans doute elle a protége tes lares modiques... » Marcus Combabus[4] et Valeria Mœrens, instruits par ce discours, se convertirent à la foi chrétienne. Ils reçurent le baptême avec leur jeune affranchie, Caelia Avitella[5] ».

Voltaire, comme Homère, s'endort par moments; Anatole France ne s'en prive point. Dans l'*Ile des Pingouins*, il lui arrive de sommeiller et, par contagion, d'endormir. Mais voici quelques jolies lignes sur l'architecture « nouveau

1. *Dolores* a été bien traduite en français dans la Revue *Les Lettres* (15 décembre 1906, p. 713 et suiv.); mais *Libitina* y est devenue *Libidina*.
2. Non, erreur, elles sont blanches sans lait.
3. L'auteur choisit des types extrêmement rares. J'ai souvent posé cette question sans trouver de réponse : Pourquoi certaines divinités sont-elles rares ou même inconnues en terre cuite? Je ne connais qu'un seul Poseidon — et il est faux.
4. Nom impossible.
5. L'affranchie de Marcus et de Valeria ne pouvait s'appeler ainsi.

style » (p. 330) : « On élève des maisons énormes, coiffées à la viennoise de coupoles ridicules ou conditionnées à l'art nouveau, sans moulures ni profils, avec des encorbellements sinistres et des faîtes burlesques, et ces monstres divers grimpent en-dessus de toits environnants, sans vergogne. On voit traîner sur des façades, avec une mollesse dégoûtante, des protubérances bulbeuses ; ils appellent cela les motifs de l'art nouveau. » A mettre en fiche par les historiens de l'architecture. Cela paraîtra peut-être un jour aussi singulier que les jugements de Voltaire sur l'art gothique [1]. S. R.

Exposition de portraits anciens à Berlin.

Une première exposition rétrospective, alimentée par des collections particulières, eut lieu à Berlin en 1883. Depuis cette époque, grâce surtout à l'influence de M. Bode, le nombre des œuvres d'art possédées par des Berlinois a centuplé. Il ne se contente pas d'en acquérir pour le Musée : il en fait acheter par des amateurs, ses amis (c'est ce qu'on appelle les *Bodebilder*, reconnaissables dans les collections à ce qu'ils sont toujours intéressants par quelque endroit). De la sorte, les trésors d'art à Berlin sont devenus un second Musée, encore trop peu connu. On vient d'en avoir une preuve nouvelle lors de l'exposition de portraits anciens ouverte à l'Académie royale (cf. *Die Woche*, 17 avril 1909, avec gravures). Parmi les peintures réunies à cette occasion, M. Bode a cité les suivantes :

Botticelli, *Jeune homme* (Ed. Simon); Raphaël, *Julien de Médicis*, peint en 1515 (Huldschinsky) [2]; Sebastiano del Piombo, *Jeune femme* (le même) ; Bugiardini, *Jeune femme* (le même) ; Bronzino ; *Jeune femme* (Ed. Simon); Titien, *L'homme au faucon* (le même) ; *Antonio Anselmi*, peint en 1550 (Dircksen); Tintoret, *Deux sénateurs* (L. Koppel) ; Rembrandt, *Neuf portraits* (*p. de l'artiste et p. d'Hendrickje*, chez Rob. de Mendelsohn ; *Jeune femme*, 1635, chez v. d. Heydt ; *Sœur de Rembrandt*, 1633, chez v. Hollitscher ; *Jeune fille*, 1631, chez J. Simon ; *Jeune fille*, 1645, chez P. v. Schwabach ; *Vieillard*, 1661, chez Kappel ; *Jeune fille*, 1652, chez Huldschinsky ; *Jeune homme*, 1663, portrait hier encore inconnu, chez Koppel) ; Rubens, *Trois portraits* ; Terbourg, *Six portraits* ; Hals, *Trois portraits* (James Simon, Schwabach, Huldschinsky), etc.

M. Bode s'exprime, avec une sévérité mêlée de dédain, à l'encontre de certains « critiques » berlinois, qui, mordillant au hasard, ont contesté l'authenticité de ces tableaux sans donner les raisons de leur scepticisme. Il y a de pareils individus ailleurs qu'à Berlin ; ce sont souvent les instruments dociles de marchands de tableaux, enragés qu'on se soit passé de leur entremise. Par la même raison, les œuvres *données* ou *léguées* aux musées ont généralement une « mauvaise presse » : ces dons ne comportent pas de courtage ! Mais la crainte des clameurs

1. Il y a, dans le même livre, une page très fine et originale (55) sur la psychologie du costume féminin ; mais elle est trop licencieuse pour être transcrite dans notre respectable *Revue*.

2. Tableau provenant de la collection d'une grande-duchesse russe, qui l'avait acheté à Florence ; il me fut signalé dans le temps par Müntz, chez un collectionneur parisien qui le montrait volontiers. Le Louvre n'a pas essayé de l'acquérir.

de certains journalistes n'est pas une raison suffisante pour refuser des donations et des legs. Je ne sais si cela se voit souvent à Berlin ; mais cela s'est vu récemment ailleurs. S. R.

M. Ettore Pais et le tribunal de Naples.

Le 21 novembre 1908, la chambre du Conseil près le tribunal civil et pénal de Naples a rendu son ordonnance dans l'affaire de MM. Ettore Païs, Minutelli et Marino, inculpés de péculat au détriment du Musée national de Naples. Voici la conclusion de ce document :

« Attendu que dans l'examen des faits attribués à Païs il faut tenir compte du résultat de l'enquête accomplie sur sa gestion; attendu que cette enquête a constaté que Païs, autorisé par le ministre Nasi, a dépensé des sommes énormes, environ 320.000 lires, d'après des méthodes en désaccord avec les lois et règlements existants; mais attendu que l'enquête a établi que pas une lire n'a été détournée ni mal dépensée, que Païs n'a jamais songé à tirer profit de ses fonctions en vue de soustraction d'objets, de meubles ou de deniers confiés a ses soins; en conséquence, tout ce qu'il a fait peut être censuré administrativement, mais il n'a pas commis le crime de péculat; par ces motifs, déclare qu'il n'y a pas lieu à procédure pénale contre Ettore Païs, par suite d'inexistence de délit, ni contre Minutelli et Marino, par suite de défaut d'indices à leur charge ».

Ainsi se termine, à l'honneur de Païs, une machination déjà vieille et qu'on pouvait croire effondrée dans le mépris.

Pauvre Italie, terre de Saturne, pourquoi faut-il qu'à l'exemple de ton méchant dieu tu te plaises ainsi à dévorer tes enfants? Voilà Païs, la science même, l'honneur même. On le charge de réorganiser un musée qui, depuis des années, faisait concurrence aux écuries d'Augias; il travaille comme un Hercule, transforme un *capharnaüm* en Musée admirable; mais il a été soutenu, dans cette œuvre, par un ministre qu'on dit prévaricateur ; il n'en faut pas plus pour essayer de le salir, pour qu'on l'accuse d'avoir prévariqué lui-même. Notez bien que pas un de ses ennemis n'a jamais cru que Païs fût un concussionnaire ; mais l'occasion n'était-elle pas bonne pour affaiblir l'autorité morale d'un « réformateur », d'un historien qui n'a jamais écouté que sa conscience? Le vrai grief d'un certain parti contre Païs, c'est celui d'Aman contre Mardochée :

L'insolent devant moi ne se courba jamais.

Il continuera à ne se point courber; nous l'en estimerons davantage.

S. R.

Les grands édifices de France.

Après la bonne monographie de MM. Vitry et Brière sur l'église abbatiale de Saint-Denis, la même maison d'édition (D. A. Longuet) nous envoie un petit volume richement illustré sur Notre-Dame de Paris, par MM. Vitry et Aubert (1909). Voici donc enfin, sur notre grande cathédrale, un ouvrage bien informé et accessible. Dans une autre série, publiée par la maison Laurens, MM. René Merlet et Lefèvre-Pontalis viennent de consacrer deux volumes à la

cathédrale de Chartres et au château de Coucy. On en annonce d'autres sur les cathédrales de Reims, d'Alby, de Coutances, sur les abbayes de Vézelay et de Moissac, sur l'hôtel des Invalides, etc. Les ignorants n'auront bientôt plus d'excuse; à aucune époque la librairie française ne s'est donné autant de mal pour les éclairer.

S. R.

Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins, 1909, n° 1. — G. L. Robinson, *Les Sanctuaires de Pétra* (on en a découvert successivement vingt-six jusqu'ici. L'auteur en décrit dix d'après son examen personnel sur place)[1]. — Bibliographie.

— *Id.* 1909, n° 2. — Blanckenhorn, *Projet de création d'une station seismologique en Palestine* (au Carmel et au mont des Oliviers. — Thomsen, *Les fouilles anglaises en Palestine* (suite). — Bibliographie.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft,* t. LXIII, fasc. 1. — O. Franke, *Les Suttanipâta-Gâthâs et leurs paralleles.* — H. Francke, *Les pronoms et les verbes dans les trois langues du Lahoul : Bunan, Manchad et Tinan.* — T. Bloch, *Une collection de manuscrits persans et arabes aux Indes.* — Venetianer, *Les lectionnaires des Prophètes, leur origine et leur signification.* — Charpentier, *Études sur les contes indiens.* — Prætorius, *Les alphabets chananéen et sud-sémitique.* — Bibliographie. — Notes diverses. — Rapports annuels sur les principales publications relatives à l'Orient.

1. Plusieurs de ces lieux de culte semblent avoir un caractère funéraire. Quelques-uns, d'importance secondaire, peuvent avoir servi au culte privé.

C. C.-G.

BIBLIOGRAPHIE

Storia dell' Arte italiana. La scultura del Quattrocento, par ADOLFO VENTURI, U. Hœpli, éditeur.

Adolfo Venturi continue d'élever, avec une régularité qui commande l'admiration, sa monumentale histoire de l'Art italien. La sixième assise vient d'être posée : un bloc de 1150 pages, qui représente la sculpture du XVe siècle. La couverture du volume annonce une suite imposante ; il est heureux que l'homme qui se prépare cet avenir de labeur ait formé un fils digne de le seconder. Ceux qui ont confiance dans l'achèvement de l'ouvrage peuvent redouter au moins que le plan ne soit trop vaste pour conserver l'harmonie de ses proportions et la continuité de ses lignes. Sans parler de l'architecture du XVe siècle, qui, précédée de celle de XIIIe, doit succéder à la sculpture et à la peinture du XVe, un volume entier est réservé aux « Arts mineurs » du *Quattrocento*. Il semblera que les médailles et les plaquettes auraient pu trouver place dans le volume qui vient de paraître et dans l'histoire même des artistes qui ont modelé pour la fonte ces petits bas-reliefs. La vie profonde de l'œuvre serait compromise par ce morcellement, si l'auteur n'était là pour animer ses pages de son émotion de poète.

Le volume qu'il vient de donner est un répertoire éloquent. Ce répertoire est aussi complet qu'il se peut aujourd'hui. Dans les 780 figures documentaires, il ne manque rien d'essentiel; les nombreux morceaux de valeur médiocre, dont les reproductions paraîtraient encombrantes à certains lecteurs, offriront aux spécialistes l'intérêt de l'inédit. La bibliographie sera pour les travailleurs un instrument inappréciable; ils trouveront, pour chaque artiste, les articles principaux des revues étrangères, les monographies italiennes, et le dépouillement complet de l'*Arte*, la grande revue romaine, dont M. Venturi est l'âme[1].

Pour qui serait curieux de mesurer le chemin que l'Histoire de l'Art, dernière née des études historiques, a parcouru en un demi siècle, il y aurait grand intérêt à comparer le volume de M. Venturi avec les deux volumes de Charles Perkins. Certes depuis que cet Américain a refait le Cicognara, des étrangers ont apporté à l'histoire de la sculpture italienne des contributions de la plus haute importance. Mais ni MM. Bode et de Fabriczy, ni M. Marcel Reymond n'avaient étendu leurs recherches à l'Italie entière. Le livre de M. Venturi introduit pour la première fois dans l'histoire générale de l'art, des provinces ou même des colonies de la sculpture italienne ; on lira avec un intérêt particulier

1. La première livraison de cette année porte à bon droit pour titre : « *l'Arte, di Adolfo Venturi* ».

les deux chapitres relatifs aux sculpteurs italiens en Dalmatie et aux sculpteurs dalmates en Italie.

Les érudits français ne devront pas négliger un livre qui tient compte des rares influences de l'art français dans l'Italie de la Renaissance. M. Venturi fait voyager en Bourgogne ce Niccola de Bari, qui, avant d'achever à Bologne le mausolée de saint Dominique, auquel il doit son surnom de « Niccola dell' Arca », avait modelé pour une église de la ville un « Sépulcre » de terre cuite. L'hypothèse mérite d'être notée et a besoin d'être vérifiée. M. Venturi s'est préoccupé, après Courajod et d'autres, du mystérieux orfèvre colonais dont Ghiberti a conté l'histoire dans ses « Commentaires » : après s'être retiré sur une montagne d'Italie pour y vivre en ermite, il aurait attiré à lui de jeunes sculpteurs, et leur aurait révélé, à l'aube du xv[e] siècle, quelque chose de l'art du Nord. Il est impossible de suivre l'historien italien lorsqu'il propose de voir dans cet inconnu à demi légendaire Claus Sluter en personne (p. 13). Il est vrai que le grand sculpteur de Philippe le Hardi a fini ses jours dans la retraite; mais il est mort à Dijon en 1406. L'inconnu de Ghiberti est venu en Italie à la suite du duc Louis d'Anjou et à la date précise de 1411[1].

M Venturi ne craint pas, comme on le voit, les solutions personnelles. Il donne son avis sur toutes les questions débattues et sur toutes les attributions proposées; souvent cet avis diffère des opinons émises par un Bode ou un Steinmann; dans beaucoup de cas, je donnerais volontiers raison à M. Venturi. L'esprit de finesse qu'il apporte dans ses analyses lui a permis de reprendre de la façon la plus brillante et la plus heureuse le « parallèle » classique entre les deux morceaux de concours présentés en 1402 par Brunelleschi et Guiberti. Peut-être le critique veut-il parfois préciser au delà du possible. Je crois que pour faire de façon tranchante la part des collaborateurs dans une œuvre collective telle que l'arc de triomphe de Castel Nuovo, à Naples, il faudrait tenir un document qui rendît, sans contestation possible, l'un des morceaux, tout au moins, à l'un des sculpteurs.

Un bon nombre de terres cuites et de marbres qui portent jusqu'ici le nom d'un maître du xv[e] siècle sont attribués résolument par M. Venturi à un *Ignoto* du xix[e]. Quelques pièces de musée ou de grandes collections sont reléguées parmi les faux: à côté des baptêmes, les excommunications.

Certes il faut plus d'une fois reconnaître la perspicacité du critique en même temps que son indépendance. Que tel « Verrocchio » en terre cuite, prétendu « modèle » d'un monument funéraire ou buste d'apparat, soit un pastiche, grossier ou habile, M. Venturi a bien fait de le proclamer; plus d'une fois ses accusations se rencontrent avec celles de M. Marcel Reymond. Il est même des cas (comme celui des séries exposées à Londres) où l'on peut regretter son silence. Mais il en est d'autres où le doute s'attaque à des œuvres qui semblent à l'abri de toute suspicion.

Je reconnais que M. Venturi n'exécute pas, comme M. Berenson, par le silence. Il dresse, dans des notes, ce qu'il appelle une fois ses listes de pros-

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1899, 3[e] pér., t. XX, p. 248.

cription. Mais comme il s'abstient de donner, au milieu de son illustration abondante, les reproductions des pièces qu'il suspecte, il combat des ombres sans défense. Pour leur donner le coup fatal, un mot rapide lui suffit. Il ne doit pas nous suffire, quand il s'agit, par exemple, du buste de Diotisalvi di Nerone, par Mino, que possède M. Gustave Dreyfus : œuvre nerveuse et saine, et qui a une histoire, puisqu'elle a été achetée en Italie par Timbal et presque pour rien, au milieu du XIX[e] siècle.

L'habileté des faussaires modernes doit inspirer aux historiens, comme aux collectionneurs et aux conservateurs de musées, une crainte perpétuelle et salutaire. Aussi leur convient-il de tenir le plus grand compte de la date a laquelle une œuvre est apparue sur le « marché ». Je prends, comme un exemple topique, la note où M. Venturi a exilé trois marbres attribués à Agostino di Duccio et qui se trouvent tous les trois en France[1]. Le premier est le Vierge aux Anges qui est entrée au Louvre avec les merveilleuses orfèvreries d'église léguées par le baron Adolphe de Rothschild. Celle-ci, je l'abandonnerais sans trop de regret ; le travail mou, la patine beurrée, les types de *babies* ont inquiété, avant M. Venturi, plus d'un observateur français. Notons que l'œuvre est d'acquisition toute récente, — comme peut l'être la fabrication. La seconde victime est le mystérieux et délicieux petit bas-relief de la collection Aynard, de Lyon : « discuté »,dit M. Venturi. En effet, un collaborateur de l'*Arte* a « discuté » ce bas-relief sans l'avoir vu et le directeur de l'*Arte* ne l'a pas vu davantage. Je croyais avoir clos la discussion, en insistant sur l'iconographie du bas-relief, dont les détails inexplicables sont le fait de l'étrange sculpteur du temple de Rimini, bien plutôt que d'un *scarpellino* moderne et ignorant ; j'avais rappelé que le buste se trouvait à Lyon avant 1877, c'est-à-dire à une époque où le nom et l'œuvre d'Agostino étaient encore inconnus. Quant à la troisième accusation, elle est vraiment déconcertante. M. Venturi voit un faux dans la Madone d'Auvilliers, qui, avant d'entrer au Louvre, avait été oubliée pendant un siècle dans la petite église de l'Oise où l'avait apportée un général de Napoléon I[er]. Dans un coin du bas-relief, un écusson, dont les armes ont été grattées et qui a pu être retaillé après coup, a une forme qui rappelle le XVII[e] siècle. C'en est assez pour que M. Venturi voie dans le bas-relief tout entier une contrefaçon de ce siècle. Mais comment un contemporain du Bernin est-il allé pasticher un disciple de Donatello ? Quel amateur a pu acquérir une œuvre dont le style devait paraître alors enfantin et barbare ? M. Venturi ne s'explique pas sur ce point. Nous avons le droit de lui demander des explications. Nous en demandons aussi à M. Brunelli, l'accusateur de la Madone Aynard, qui, de guerre lasse, a proposé de voir dans le bas-relief d'Agostino di Duccio une imitation faite au temps de Canova. De pareilles résurrections de l'art du *Quattrocento* seraient des miracles bien dignes d'être soumis à la critique historique. Même pour des temps plus proches de nous il importerait de savoir dans quelle génération et dans quel atelier tel maître du XV[e] siècle a trouvé des imitateurs. Nous connaissons Giovanni Bastianini, l'auteur du buste de Savo-

1. P. 406, n. 2. Pour la bibliographie, publications et discussions, voir p. 388, n. 2.

narole qui a été placé dans la cellule du grand dominicain, au couvent de San Marco; il a eu des émules. Une enquête aussi discrète et complète que possible sur les sculpteurs italiens du XIXe siècle qui ont pastiché leurs ancêtres servirait mieux la cause de l'histoire que des exécutions sans jugement. Pourquoi ce petit travail ne serait-il pas entrepris par un disciple de M. Venturi?

E. BERTAUX.

Henry WALLIS. **Byzantine ceramic Art** (*Notes on examples of byzantine pottery recently found at Constantinople, with illustrations*). In-4°, 28 + 12 p., avec 51 planches. Londres, B. Quaritch, 1907. Prix : 20 shillings.

Tous ceux qui commanderont l'ouvrage de M. W. sur l'annonce d'un catalogue de libraire (ne portant que le premier titre) seront déçus, comme je l'ai été moi-même. Ce n'est point une histoire de la céramique byzantine, mais une monographie étroitement limitée à un petit nombre de spécimens de poterie byzantine, découverts fortuitement à Constantinople, en 1905 (?), au cours de travaux de construction. Heureusement ces précieux tessons n'allèrent pas rejoindre à la voirie tant d'autres débris antiques, tirés du sol au hasard de fouilles sans méthode : le South Kensington Museum de Londres et le Kaiser Friedrich Museum de Berlin se partagèrent la trouvaille. M. W. a emprunté à ces deux séries et à quelques collections particulières l'illustration de sa notice.

Il commence par constater que l'histoire de la céramique byzantine est un problème plein d'inconnues et dont la solution n'est pas près d'être trouvée, vu le petit nombre de spécimens de cette branche de l'industrie byzantine qui nous sont parvenus. La dernière trouvaille vient du moins prendre rang parmi les séries assez pauvres contenues dans nos musées. Mais, tels quels, ces quelques débris ne peuvent servir à donner une idée de tout le développement de l'art céramique byzantin qui a couvert plus de dix siècles. Peut-on, du moins, les situer approximativement à une période déterminée de l'histoire de cet art qui a dû, comme les autres, avoir ses origines, son apogée et aussi son déclin? La réponse à cette question est bien difficile : aucun fragment ne présente d'indice chronologique et, par ailleurs, la découverte, qui n'a été l'objet d'aucun contrôle, n'apporte aucun déterminant d'ordre externe. M. W. se borne donc à constater que quelques numéros (nos 1-2, 4-10), fragments de terre cuite estampée, recouverte d'un vernissage vert ou jaune, lui paraissent appartenir à un *primitive stage in byzantine ceramic art* (p. 14); mais cela n'est guère précis. Rien de bien saisissant non plus dans les analogies de motifs décoratifs que M. W. essaie d'établir entre son lot de tessons byzantins et quelques autres types de poteries d'origine persane ou italienne. Le volume de M. W. ne marquera donc pas, je crois, un moment décisif dans l'étude de la céramique byzantine; du moins, les documents qu'il publie sont-ils utiles à connaître, en attendant que des trouvailles ultérieures leur donnent toute leur signification.

Sur 84 figures, réparties en 51 pl., les nos 1-52 représentent les tessons trouvés à Constantinople; suivent, à titre de documents à l'appui, des comparaisons

tentées par M. W., des poteries de style padouan (53-55), dont deux belles aiguières du xv[e] et du xvi[e] siècle, des poteries et des majoliques italiennes (57-58, 61-77), des poteries vernissées persanes (78-79).

L. Jalabert.

J. Van den Gheyn. *Cronicques et conquestes de Charlemaine.* Bruxelles, Vromant, 1909. In-4° carré, avec 24 p. de texte et 105 planches. — Nous devons à la maison Berthaut, guidée par l'expérience et le savoir de M. Omont, une précieuse série de petits volumes, reproduisant intégralement, par les procédés de la phototypie, les manuscrits à miniatures les plus célèbres de la Bibliothèque Nationale, par exemple le *Psautier* de Saint Louis, les *Miracles de la Vierge*, les *Heures* d'Anne de Bretagne. Plus récemment (1908), M. H. Martin a publié chez Champion la *Légende de Saint Denis*. L'exemple a gagné la Belgique, où la maison Vromant commence une série analogue sur les trésors de la Bibliothèque de Bourgogne. Le premier volume, *Cronicques et conquestes de Charlemaine*, est édité par le R. P. J. van den Gheyn. Ce manuscrit illustré est le produit d'une quadruple collaboration : la rédaction et la transcription sont dues à David Aubert, la décoration à Jean Le Tavernier pour les miniatures, à Pol Fruit pour les lettrines, la reliure à Liévin Stuvaert. Jean Le Tavernier, comme l'a établi M. Dehaisnes, était d'Audenarde; il appartenait à une famille d'artistes qui travaillèrent pour la maison de Bourgogne. Un compte de 1460 atteste qu'il est l'auteur des grisailles du manuscrit des *Cronicques*, ou, du moins, d'une bonne partie de ces miniatures. Elles ne sont pas toutes également soignées, mais quelques-unes sont excellentes et elles nous offrent un trésor de motifs dont les historiens de l'art tireront parti, non moins que ceux de l'ornement et du costume. Les reproductions phototypiques sont très satisfaisantes; on voudrait seulement que chaque feuillet du carton fût pourvu, à sa partie supérieure, d'un onglet afin de faciliter la reliure de ces pages qui, communiquées au public d'une bibliothèque, risquent un peu d'éveiller les convoitises de « collectionneurs ».

S. R.

Theodor Schreiber, *Expedition Ernst Sieglin in Alexandria*, Tome I[er] : *die Nekropole von Kôm-esch-schukâfa.* Leipzig, Giesecke et Devrient, 1908. Deux vol. in-folio : texte xvi-407 p. et X pl.; atlas de LXX pl., la plupart en héliogravure. — La catacombe de *Kôm esh-Shougafa* est située à Alexandrie, à quelques centaines de mètres au sud-ouest de la colonne de Pompée; découverte et explorée par Botti, elle a été surtout connue jusqu'ici des archéologues par un album de Gilliéron qu'a publié la Société archéologique d'Alexandrie. Il y a loin de ces croquis spirituels, mais sommaires, aux magnifiques héliogravures de la publication que nous avons sous les yeux. C'est à la générosité d'un Mécène allemand, M. Ernst Sieglin, que nous devons et le déblaiement de la catacombe et la publication de ses sculptures. Le somptueux ouvrage dont nous rendons compte n'est que le premier d'une série dont le T. II contiendra le catalogue de la collection Sieglin et dont le T. III sera consacré aux fouilles de la mission Sieglin sur l'emplacement des palais des Ptolémées.

La catacombe fut découverte par Botti en 1900; mais dès cette date, la mission Sieglin put collaborer au déblaiement, puis à la restauration du monument; ce n'est qu'en 1902 que ce difficile travail fut achevé. M. Schreiber aurait pu se borner à raconter l'histoire des fouilles, à décrire et à commenter le monument; il a préféré —et aucun ami de l'Alexandrie antique ne lui en fera un grief — faire de son mémoire une véritable monographie de la sépulture gréco-égyptienne : la catacombe de Kom esh-Shougafa n'est donc ici que le prétexte à une série de recherches très minutieuses sur différents sujets que nous allons indiquer.

Après une courte introduction sur l'histoire de la Mission Sieglin et sur les nécropoles alexandrines en général, nous trouvons une description d'ensemble de la colline du Kom esh-Shougafa et une discussion du problème irritant de l'existence en cet endroit d'un *monte testaccio*; puis vient l'histoire des fouilles qu'on y a exécutées au cours du XIX[e] siècle et la description de l'importante catacombe chrétienne découverte en 1858, étudiée par Wescher, puis par Néroutsos et Richter et complètement détruite entre 1876 et 1892; enfin l'histoire des fouilles de Botti (à partir de 1892) et de la Mission Sieglin (1900-1902), amenant la découverte de plusieurs catacombes contiguës. M. Schreiber les désigne par les lettres A (tombeau Kafr Ali el-Masri, tombeau de Cornélie), B (tombeau du sarcophage aux têtes de lion, tombeau d'Attyah), C (tombeaux de Chairammon et de Basilissa), D (tombeau préalexandrin) et ne réserve aucune désignation particulière pour le tombeau de Kom el Hadid (transporté en partie au musée d'Alexandrie) et pour la catacombe principale, ce « Hauptgrab » trouvé en 1900 et qui forme le véritable sujet de toute la monographie.

Tour à tour, M. Schreiber nous décrit les différentes parties dont se compose cette vaste et somptueuse sépulture : le grand puits circulaire autour duquel s'enroule l'escalier conduisant aux régions inférieures : la rotonde, avec ses fenêtres ouvertes sur le puits; le *triclinium* et les pièces qui en dépendent; l'escalier qui mène au *hérôon*; l'antichambre du *hérôon* avec ses sculptures en haut-relief; le *hérôon* lui-même avec ces bas-reliefs singuliers, dont on ne saurait dire au juste s'ils sont plus grecs qu'égyptiens; enfin tout le réseau de chambres et de galeries qui entourent la chapelle centrale d'une ceinture de tombes.

Les chapitres suivants (auxquels a collaboré M. von Bissing) traitent du mélange de l'art égyptien et de l'art grec dans ces catacombes, du plan général des tombeaux alexandrins, de la disposition des *loculi*, sarcophages, ossuaires et urnes, du mobilier des tombes et enfin des statues funéraires à l'époque hellénistique. Tous ces chapitres sont copieusement illustrés, non d'après des publications, mais d'après des monuments inédits, dessinés ou photographiés par les membres de la mission Sieglin dans diverses collections particulières alexandrines ainsi qu'au Musée d'Alexandrie. On sera heureux de trouver ici, pour la première fois, un bon nombre d'objets précieux, tirés des collections Sinadino, Pugioli et Friedheim, sans parler des riches séries d'objets gréco-égyptiens que possèdent les musées de Berlin et de Munich.

D'accord avec M. Maspero et M. von Bissing, M. Schreiber voit dans la catacombe de Kom esh-Shougafa l'œuvre d'artistes grecs égyptisants et non d'artistes égyptiens hellénisants : les éléments égyptiens ne se rencontrent que dans le *hérôon*; dans le *hérôon* même, les sarcophages sont de type grec et non de type égyptien; or, ces sarcophages ont été travaillés par les mêmes sculpteurs que les portions égyptisantes de la tombe et il serait ridicule d'attribuer à des artistes égyptiens ces sarcophages purement helléniques. Enfin le plan des salles est beaucoup plus grec qu'égyptien et rien, dans l'ordonnance générale de la sépulture, ne trahit un souvenir précis de traditions pharaoniques.

Les archéologues liront avec plaisir les excellents chapitres consacrés aux innombrables objets de petite dimension recueillis dans ou autour des fouilles : c'est toute une histoire de l'art industriel alexandrin qu'a donnée là M. Schreiber, en enrichissant d'ailleurs son exposé d'un bon nombre d'illustrations d'objets analogues qui lui étaient connus par ailleurs : tessons peints ou ornés de reliefs, fragments samiens, figurines en terre-cuite, lampes et tessères, nous voyons tour à tour reproduits et étudiés tous ces petits bibelots dont l'Égypte alexandrine se montrait si friande. Là encore, M. Schreiber a profité de l'excellente occasion qui lui était offerte de publier les objets inédits dont il possédait des photographies ou des dessins. Il n'est aucun travailleur qui ne lui en sache gré.

Le volume se termine par un certain nombre de pièces justificatives, au premier rang desquelles vient se placer un volumineux rapport de feu Botti sur les fouilles de *Kom esh-Shougafa* et sur les inscriptions qu'on y a découvertes. Cette portion du volume a dû être publiée sans changement d'après le manuscrit de Botti, décédé avant le début de l'impression. C'est ce qui explique l'imprécision de certaines transcriptions épigraphiques et aussi la singularité du français dont se servait Botti (p. 345 : *lettres affectant le coursif*; p. 343 : *il est difficile que de trouver*... etc.). A la suite de ce rapport, M. Schreiber a réimprimé plusieurs articles insérés par Botti dans des périodiques alexandrins peu accessibles en Europe.

Enfin M. Ehrlich expose comment il a épuisé l'eau d'infiltration qui noyait la catacombe et M. Gardthausen commente une belle inscription latine publiée jadis par Botti (*C. I. L.*, III, 12053).

S'il est permis de se demander à quelle utilité immédiate correspond l'emploi d'un format aussi grand et de planches aussi luxueuses; si l'on peut regretter d'autre part que le prix élevé de ces volumes les rende inaccessibles aux bourses modestes des travailleurs, on ne peut par contre que féliciter M. Sieglin de l'emploi qu'il a fait de ses ressources, de l'énergie dont il a fait preuve en s'acharnant sur un champ de fouilles anssi ingrat que l'ancienne Alexandrie, et de l'heureuse inspiration qui lui a fait choisir comme collaborateur un savant aussi éminent que M. Schreiber.

SEYMOUR DE RICCI.

Dr E. **Graf von Mülinen**, *Beitraege zum Kentniss des Karmels*. Leipzig, Baedeker, 1908. In-8, IV-349 p., avec 2 planches et 122 gravures. — Dans cette monographie très détaillée, l'archéologie tient une part assez considérable. On y trouve une description des couvents du Carmel, fondée en partie sur celle qu'ont publiée en 1890 les Franciscains de Jérusalem. Dans un appendice, le Dr Schroeder a reproduit, transcrit, traduit et commenté une inscription samaritaine d'Es-Sindiâne, dont les dix premières lignes (sur 12) sont empruntées au texte samaritain du Deutéronome. Les deux dernières lignes, qui sont mutilées, contenaient l'indication de la date et le nom du dédicant.

S. R.

Mabel **Moore**. *Days in Hellas*. Londres, Heinemann, 1909. In-8, VII-236 p., avec nombreuses illustrations. — L'autrice, dans son voyage en Grèce, n'est pas sortie des sentiers battus et n'a pas fait de découvertes archéologiques; mais elle a ouvert les yeux et ressenti vivement des impressions qu'elle rend avec élégance. Elle ne cherche pas à faire illusion sur sa compétence et déclare, dès le début, qu'elle était « tout à fait mal préparée » à écrire ce livre. Il me semble que sa modestie exagère. Mabel Moore a beaucoup d'esprit, et du meilleur, avec tout le savoir qu'il faut pour en tirer parti. Ce qui touche aux mœurs et coutumes des Grecs modernes est finement observé et bien rendu, mais semblera parfois un peu « insulaire » aux bons Athéniens.

S. R.

A. **Kingsley Porter**. *Medieval architecture*. New-York, Baker and Taylor, 1909. 2 vol. gr. in-8 de XVIII-482, XI-499 p., avec 290 gravures. — Il faudrait un long compte rendu pour rendre justice à cet ouvrage considérable, dont le champ est pourtant moins vaste que le titre un peu ambitieux ne le fait prévoir. L'auteur n'a traité que certaines parties de son sujet; celles qu'il a choisies sont d'ailleurs très intéressantes. Je transcris les titres des chapitres : 1 L'héritage de l'antiquité. 2. Le premier style chrétien. 3. L'architecture byzantine au ve et au vie siècle. 4. L'architecture carolingienne. 5. L'architecture lombarde. 6. L'architecture normande. 7. L'architecture romane de l'Ile-de-France. 8. La transition. 9. L'apogée du style gothique. 10. Le gothique flamboyant. — Un des traits saillants de ce ce livre qui, destiné surtout au grand public, s'adresse aussi, par ailleurs, aux spécialistes, est le soin avec lequel M. Porter a dressé, à la fin de chaque chapitre, la liste alphabétique des monuments conservés. Les bibliographies, très étendues, prêtent à la critique, ou, pour être franc, fourmillent d'erreurs; ainsi, t. I, p. 388, le seul travail cité sur l'arc de Titus est celui de Reland, 1716; p. 387, l'*Ara Pacis* de Petersen est qualifiée d'in-folio et de « sufficient publication », ce qui fait deux grosses erreurs en quelques mots. La thèse de Masqueray sur le mont Aurès, *De Aurasio monte*, est citée à propos des monuments d'Orange (t. I, p. 370). L'illustration est très bonne, l'exécution matérielle presque trop belle et les index assez complets. Quant au style, il manque de tenue et de précision. — T. I, p. 343, au lieu de *Gaudet*, lire *Guadet*; p. 369, lire *Castan* et non *Castau*; p. 389, au lieu de *Peterson*, lire *Petersen*. Il y a beaucoup trop de noms estropiés.

S. R.

Allan **Marquand**. *Greek architecture*. New-York. Macmillan, 1909. In-8, x-425 p., avec 392 gravures. — L'auteur de ce manuel, bien connu depuis longtemps parmi les archéologues des États-Unis, a produit un livre agréable à regarder, facile à lire et, chose plus importante encore, très bien informé. M. Marquand a tiré parti des derniers résultats des fouilles de Delphes, de Priène, de Magnésie, de Milet, d'Ephèse, de Pergame, de Palmyre, de Délos; sa science, empruntée aux sources originales, est aussi précise que bien digérée. La bibliographie imprimée à la fin du livre est excellente et suffirait à le rendre indispensable aux travailleurs. Mais pourquoi oublier Duthoit et faire de Waddington, qui n'y fut pour rien, le collaborateur du Mis de Vogüé dans l'exploration des vieilles églises de Syrie (p. 388)?

S. R.

J. A. Maquaire. *Le Mont Saint-Michel à travers les âges*. Paris, 31, Boul. de Montmorency. In-8, 43 p., avec cartes et fig. — Je signale ici ce petit livre sans prétention, écrit en vue de conférences *à projections*, qu'il commente avec simplicité et compétence. J'ajoute, à ce propos, que les éducateurs, en France et au dehors, auraient profit à connaître une longue et instructive série de conférences qui ont été publiées, depuis 1891, par la *Société des Conférences populaires* (13, place de la Bourse, à Paris). Il est agréable de trouver une conférence toute faite, avec les clichés qui la concernent; on voudrait même qu'il existât, à cet effet, une sorte d'Institut international.

S. R.

Jane Ellen Harrison. *The influence of Darwinism on the Study of Religions* (extrait du *Darwin Memorial volume*, avril 1909). — L'autrice montre d'abord comment l'influence de Darwin introduisit, dans les études religieuses, l'idée de l'évolution et du progrès des croyances, déjà soupçonnée, il est vrai, par Hume, Herder et quelques autres penseurs. Dès lors, la vieille théorie de la révélation était condamnée sans retour; Miss Harrison, qui écrit dans un pays libre, s'exprime là-dessus sans fausse pudeur. Elle explique ensuite, avec beaucoup de savoir et de talent, les perspectives qui s'ouvrent de nos jours aux sciences religieuses. Les deux éléments essentiels de toute religion sont l'animisme et la magie; cette dernière « n'est ni la science ni la religion, mais le protoplasme spirituel d'où elles sont sorties en se différenciant ». Le caractère de la magie ne paraît nulle part avec plus de clarté que dans la danse : alors que nous y voyons une manifestation de la joie de vivre, les Tarahumares du Mexique, étudiés par Lumholtz, ont un même mot signifiant *danser* et *travailler*. Le *substratum* de la magie est l'*orenda* des Iroquois, le *mana* des Mélanésiens; le védique *brahman*, le grec δύναμις expriment des idées analogues[1]. En somme « les phénomènes religieux résultent de deux illusions, celle de l'intelligence dépourvue de critique et celle de la volonté trop confiante en sa force ». Faut-il en conclure, demande Miss Harrison, que la religion soit elle-même une illusion ? « Je pense que non. Tous les dogmes que

1. Miss Harrison a fait bon usage du mémoire de MM. Hubert et Mauss, *Théorie générale de la magie* (1904).

les religions ont affirmés jusqu'à ce jour sont probablement faux; mais, malgré tout, l'esprit religieux ou mystique peut être le seul moyen d'atteindre certaines choses d'une importance capitale. Il est possible aussi que le contenu de cette *appréhension* mystique ne puisse être exprimé par le langage sans être déformé, qu'il faille le sentir plutôt que l'analyser intellectuellement et qu'il n'appartienne proprement ni à la catégorie du vrai, ni à celle du faux, dans le sens où ces mots sont appliqués à des propositions ». Cela est bien vague et Miss Harrison ne précise guère en alléguant la notion moderne de subconscience. Il me semble qu'on peut se tirer d'embarras plus simplement, en remarquant qu'en-dessous des illusions religieuses il y a l'esprit humain lui-même qui s'en est nourri et que c'est là le résidu infiniment complexe auquel se heurte, pour peu qu'elle cesse d'être superficielle, l'analyse de tout phénomène religieux [1].

S. R.

1. Quelques rhéteurs et même des savants estimables m'ont reproché d'avoir réduit les religions, dans mon livre *Orpheus*, à trois éléments, toujours les mêmes, l'animisme, le tabou et la magie. J'attends encore qu'on me cite un phénomène religieux, même contemporain, où ces trois éléments fassent défaut. Mais je n'ai jamais prétendu qu'ils se combinassent *in vacuo*: ce sont des éléments dont la portée religieuse, si l'on peut dire, résulte de leur action profonde sur notre esprit.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier-Avril.

1° PÉRIODIQUES

Atti della Reale Accademia di archeologia, lettere e Belle Arti di Napoli, XXV, 1908.

P. 199. Fed. Wick. Étude sur les inscriptions de Pompéi en vers; recueil de ces inscriptions.

Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 1908.

P. 3 et suiv. Audollent. Nouvelles *tabellae defixionum* de Tunisie. Rédigées en grec.

P. 55 et suiv. Barrier et Benson. Inscriptions de Thenae (Tunisie). Funéraires.

P. 87 et suiv. P. Monceaux. Inscription de Dougga (*Ann. épigr.*, 1908, n° 17). Commentaire très intéressant.

P. 132. Héron de Villefosse. Au sommet du Mont-Ardou (Côte-d'Or), sur une tuile.

1) LEG V*iii aug.*

P. 213. A. Véran. Inscription funéraire d'Arles.

P. 238 Alb. Ballu. Inscriptions de Lambèse.

2) NVTRICI
DEAE
AVG
SACRVM

3) NVMINI
FORTVNAE
SANCTAE
ET GENIO LOCI
C · IVNIAN
VS ADIVTOR
) LEG III AVG P V
V S L · L · M

P. 253. Id. Inscriptions de Timgad.

4) FORVM
VESTIARIVM
ADIVTRICIANVM

5) IN HIS PRAE
DIS · M · RVTIL
CASTRENSIS
MERITORIA
prae STAN
tur

6) IMP · CAES · M · AVRELIO · ANTONINO · AVG · ARMENIACO · MEDICO
PART·MAXIMO IMP·V·PONT·MAX·TRIB·POTEST·XXIII COS III PAT·PAT·
DIVI · ANTONINI · PII · FILIO · DIVI HADRIANI NEPOTE DIVI
TRA*ia*NI · PARTHICI PRONEPOTE · DIVI NERVAE ABNEPOTE
AVGVSTI

Date : 169 ap. J.-C.

P. 291 et suiv. Audollent. Deux *tabellae defixionum* de Sousse. Fragments.

ID. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES Novembre 1908.

P. XIV. Sergent et Gsell. A Taoura (Algérie).

7) IVNONI › RE*ginae*
divi NERVAE › FILIO › NERVA
ZABONIS ARINIS › FELICIS › O
*p*ERP › TEMPLVM › A SOLO › C

Ibid. Bosco et Gsell. A Bkira, près de Constantine.

8) FRVGI
AVG · S
EX TEST
A · MEN
CL · MA

P. XVI. J. Renault et Merlin. Dans le Haut-Mornag.

9) Voir l'inscription en marge.

9) CAELES*ti* · AVG · GRANIANAE · SACR
Q · VOLTIVS · SENECIO · TEMPLVM · VI · FLVMINIS · EREPTVM · TRANSTVLIT · ET · A · SOLO · FECIT · IDEMQVE · DEDICA*vit*

P. XIX. Charrier et Cagnat. A Sour Djouab (Algérie).

10) *imp. caesar*
DIVI TRAIANI
PARTHICI FIL DI
VI NERVAE NEPOS
TRAIANVS HADRIA
NVS AVG PONT MAX
TRIB POT VIII COS III
PROCOS
THANAR M P XXXIDCCCCX
AVZIA M P XVIICC

L. 9. *Thanar(adi) m(ilia) p(as suum) XXXIDCCCCX; Auzia* etc.

P. XXI et suiv. Omont et Cagnat. Ostraka trouvés à Henchir Touta et à Henchir el Abiod.

11) *a)*

Januarianus lanarius HS *CCCL*
Brumasius ded HS *C*
.... *na* · *inus dd* HS *CCL*
...... *delile dd* HS *CCL*
.... *nus dd* HS *C*
.... *ded* HS *LX*

b)

.... *nius* HS C
.... *diu* HS L
.... HS CLXXV
.... HS CLXXXV
.... LXXV
.... CC
.... CXXV

. . . . C
. . . . C

Les autres textes sont trop obscurs pour les rapporter ici.

Id. Décembre 1908.

P. xix et suiv. Gondouin et Merlin. Inscriptions de Tunisie.

P. xix. Sidi-Embarek, près d'*Uci Majus*.

12)

M E M O R I A E
A T I L I A E M A N I
L I A E F · L I A E D
V L C I S S I M A E
p A R V A Q V I D
e M S V B O L I S
q V A M C I T O A B
V B E R E M A T R I
s A B S T V L I T A T R
A D I E S E T F V N E
R E M E R S I T A C E R
B O V I X I T D C C C
L X · H · S · E
P A N C H A R I

Cf. Virgile, *Aen.*, VI, 428 et suiv.

P. xx. Même endroit.

13)

D M S
I V L I A P R I M A
S A C E R T E L L V R I S
P I A V I X I T A N N I S
L X X X X V H S E
F I L I E T N E P O T E S
M A T R I S A N T I S S I
M E F E C E R V N T

P. xxi. Disson et Merlin. A Souk-el-Arba du Bargou.

14)

QVOD A PARENTIBVS DATVR SIRVARE FELICITATI*s est ampli*
FICARE VIRTVTIS FLAVII FVSCENILLVS PA*ter v. c. ru fi* (?)
NVS FILIVS V C AEMILIANA C F EIVS *et*
▨ INA C · P · APOTHECAM AMPLIFICVERVN*t* (*sic*)
▨▨▨ S A

Id. Janvier 1909.

P. xi. Bertrand. A Philippeville.

15)

I O V I O P T I M *o*
M A X I M O
V O T V M R E T V L I
G E N I O I M P C A E S
M A V R E L I C L A V D
INVICTI PII FELIC M O
A E L I V S D V B I T A T V S
MIL CoH VIIII PRA*et*
3 ETRII · ANNIS VIIII
*g*ESSI · STATIONEM · VEN
*r*VSIC SALVIS ET I*el*ICI*b*
*comm*ANIPVLIS FAC▨

L. 6 et suiv. : *M. Aelius Dubitatus, mil(es) coh(ortis) VIIII pra[et(oriae)] c(enturia) Etrii; annis VIIII [g]essi stationem Ven(eria) Rusic(ade) ; salvis et f[e-l]ici[b(us) comm]anipulis fac(iendum) [cur(avi)].*

ID. Février 1909.

P. XI. Merlin. Inscription de Sbéitla.

16) NEPTVNO
AVG · SACR ·
L CAECILIVS MAXI
MINVS EX SVMMA
HONORARIA FLA
MONI SVI POSVIT
IDEMQ DEDICAVIT
D D

P. XIV. Même provenance. Sur un sarcophage.

17) (+) HIC INVENTA EST DP ✝ SCI ✝ IVCVNDI ✝
EPSC PER INQVISITIONE AMACI EPSCPI ✝

Hic inventa est d(e)p(ositio) s(an)cti Jucundi ep(i)sc(opi) per inquisitione(m) Amaci ep(i)sc(o)pi.

ID. Mars 1909.

P. XVI. Delattre. Intaille de Carthage. La face porte le dieu à tête de coq et aux jambes en forme de serpents. Au-dessous : IAW. Autour : CEMECIAAMΨ.

Au revers on lit :

18) XIOO
XXXXO
VICPW
BOAXO?
CHΞZA
KOB
IA?

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1909.

P. 1 et suiv. H. Grégoire. Inscriptions du Pont et de la Cappadoce.

P. 35.

19) Π[οπ]λ. [Πε]τρω[νι]ο[ν]
Πωλ[ι]α[ν]ον τον
λα[μπρο]τατον υπ[α]
τικον και σωτη
ρα τ[ου εθ]νους η μη
τρο[πολις] και δις
[ν]εω[κορος] Νικοπο
λιτων [ιτ]α[λ]ικη κολωνι[α]
λογιστευ[οντο]ς Αυρ.
[Ζ]ηνοδιου επιμελη
[θεντος Α]υ[ρ]. Κρανκου.

Peut-être un légat de la légion XIII Gem. Gordiana (*C. I. L.*, III, n° 1017).

P. 66. Épitaphe d'un *strator consularis* par un soldat de la légion XII Fulminata.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE, 1907.

P. 156. St. Gsell. Près de Tocqueville.

20)
SOLIS · I O M. LVNAE
IVNONI REG MINERVAE
VICTORIAE MERCVRIO
GENIOS LOCI
FORTI FORTVN PROPAGARCI (*sic*)
dis deabus Q OMNIB PRO
salute IMPERII
M AVRELI SEVERI
ANTONINI PII
CAESARIS AVGVS

L. 5 *propaga(t)r(i)ci.*

P. 160 et suiv. Inscription d'un hypogée de Sousse.

P. 173 et suiv. Donau. Étude sur la voie romaine de *Tacapae* à *Turris Tamalleni*. Milliaires.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1908.

P. 198-200. P. Monceaux. Observations sur les inscriptions chrétiennes trouvées à Carthage dans la basilique de Mcidfa (Cf. (*Ann. épigr.*, 1908, n° 31).

P. 201. R. Cagnat. Inscription funéraire de Cherchel.

P. 219, 221, 242. Delattre et P. Monceaux. Plombs antiques de Carthage.

P. 262. P. Monceaux. Épitaphe grecque de Carthage, d'époque byzantine.

P. 264. Cl. Pallu de Lessert. Sur un groupe d'inscriptions d'Afrique, dans lesquelles le nom du légat de Numidie, en fonctions de 167 à 169, est martelé.

P. 267. Delattre et Monceaux. Coupe d'argent, avec un monogramme dans une couronne :

21)

Larinu[*s*] ou *Larini*..

P. 283. Dr Carton. A Sidi-bou-Arkoub (Tunisie).

22) ARIOA SENA
TANICAE · SACE
VO·LEG·LEG·VII
ANAE ET LATINAE VE
ıLIAE PRAETORI · TRIBV
TRICIS · P · F · X VIRO S
MIAM · EIVS IN SE A
BL · EX · DECR · SPL · O

P. 286. A. Merlin. Nouvelle lecture d'une inscription d'Henchir-ben-Hassen (*Bull. archéol. du Comité*, 1902, p. 432).

P. 288. Delattre et P. Monceaux. Sceau byzantin de Carthage.

P. 291. P. Monceaux. Épitaphe chrétienne de Miliana (Algérie).

P. 292. Héron de Villefosse. Sur une intaille, trouvée à Duran, près d'Auch; deux inscriptions distinctes :

23) *a*) L·IVL·AETO·F
b) SABINI

P. 299. Delattre et Héron de Villefosse. Plombs byzantins de Carthage.

P. 306. Delattre et P. Monceaux. De même.

P. 312. J. Zeiller. Observations sur une inscription chrétienne de Salone (*Bullett. di archeol. e storia Dalmata*, 1903, p. 71), d'après de nouvelles découvertes.

P. 319. Monceaux et Merlin. Reconstitution d'une inscription découverte en fragments à Hadjeb-el-Aïoun (*Masclianae*). Cf. *Bull. arch. du Comité*, 1894, p. 290, nos 4-6.

24) D O M N V S I A ı
NARIVS VNDE V ı
NCVLATVS EXIVI
T ET GRATIAS EGI
T SIMPLICI LIGA

VONO TVO SE
LIGA ☧

L. 1-2 : *Ja[n]anius*, peut-être pour *Januarius*; l. 5 et suiv. : très obscures.

P. 330. Delattre et Héron de Villefosse. Plomb byzantin de Carthage.

P. 331. Héron de Villefosse. Fragment d'inscription romaine d'Ampeils (Gers).

P. 350. J. Toutain. Observations sur l'inscription de Gortyne reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1908, n°s 211-212.

P. 363-365. Delattre et Monceaux. Plombs byzantins de Carthage.

P. 365. Héron de Villefosse. Nouvelle lecture d'une inscription funéraire de Pellefigue (Gers). Cf. *Bull. des Antiq.*, 1904, p. 301.

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1908.

P. 40. Tomassetti. A Rome, région du Vatican, sur l'emplacement du *mons Aureus*.

25) EX PRECEPTO VVESTE
DEABVS · NYM ·
FABVS⟩· SACER
· DOS · LOCI · L ·
SEPTIMIVS
CASSIANVS
EX · VOTO · FECIT

L. 1 : *Vest(a)e*.

P. 42-47. G. Gatti. Sur les dédicaces aux *Lares semitales*, *curiales*, *viales* reproduites dans l'*Ann. épigr.*, 1908, n°s 112-114. Planche.

P. 48-52. Du même. Nouveau sigle figulin trouvé sur le territoire de Sgurgola.

26) PRINCEPS
POMPONI
CORVI (couronne)
SERVOS

P. 53. Du même. Conduites d'eau en plomb (*Ann. épigr.*, 1908, n°s 231 et 232).

P. 56-68. L. Cantarelli. Sur diverses inscriptions récentes, reproduites dans l'*Ann. épigr.* de 1907 et 1908.

P. 86-108. G. Gatti. Récentes découvertes d'antiquités à Rome et aux environs.

P. 95. Vigne Fossati, sur le viale dei monti Parioli.

27) ROMI
SED PROPERATA DIES *fato consumpsit acerbo*
OS BIS DENOS IVVENIS POST*quam compleverat annos*
*dep.....*CAESARIO ET ATTI*co vv. cc. conss.*

Fragment d'épitaphe métrique chrétienne. Date : 397 ap. J.-C.

P. 100. Via Portuense.

28) D · M
CL · HAGNI · F · GAZZAE
PRIVIGNAE SVAVISSI

·POMPEIVS·SE
EQVITES·HISPANOS·CEIVES
EX·LEGE·IVLIA·IN·CONSILI

L·GELLIVS·L·F·TRO CN·OCTAVIVS·Q·F
M·F·TER P·ATTIVS·P·F·OVF M·M AIOLEIM
OVF. M·AVRELI·M·F·VOL L·VOLVMNI·L·F·ANI
D·AEBVTI·D·F·COR M·TEIEDI·M·F·POL C·FVNDILI·C ... ACILI·T·F·VEL CN·OPPI ... ETILLI·L·F·VEL
L·TERENTI·A·F·VEL T·TERENTI·A·F·VEL L·VETTI·L·F·VEL C·FORNASIDI·C·F·POL CN·POMPEI·CN·F·CLV SEX·POMPEI·SEX·F·CLV
M·HOSTILI·M·F·VEL L·AEBVTI·L·F·MEN Q·HIRTVLEI·L·F·SER L·IVNI·Q·F·LEM Q·ROSIDI·Q·F·QVI C·TARQVITI·L·F·FAL Q·MARCI
L·F·PAP L·OPEIMI·Q·F·HOR L·INSTEI·L·F·FAL T·NONI·T·F·VEL L·NONI·T·F·VEL C·HERIVS·C·F·CLV L·PONTI·T·F·QVI M·LVCANI·M·F
HOR L·SERG·L·F·TRO P·PEDANI·P·F·ABM C·LAETORI·C·F·VEL A·FVLVI·A·F·TRO Q·AMPVDI·Q·F·AIM L·MINVCI·L·F·VEL
TI·VETVRI·T·F·VEL CN·BVSSENI·CN·F·STE T·PETRONI·P·F·FAB M·OTACILI·M·F·POL L·PVLLIENVS·L·F·MEN·M·AEBVTI·M·F·POL P·SALVIENVS
L·F·MAI L·OTACILI·L·F·PVP·

TVRMA SALLVITANA



SANIBELSER·ADINGIBAS·F
ILLVRTIBAS·BILVSTIBAS·F
ESTOPELES·ORDENNAS· F
TORSINNO·AVSTINCO· F
BAGARENSIS
CACVSVSIN· CHADAR·F
...ENSES
SOSIMILVS·F
...IRSECEL· F
...EGAVN·F
...ESPAISER·F

ILERDENSES
Q·OTACILIVS·SVISETARTEN·F
CN·CORNELIVS·NESILLE· F
P·FABIVS·ENASAGIN
BEGENSIS
TVRTVMELIS·ATANSCER·F
SEGIENSES·
SOSINADEM·SOSINASAE·F
SOSIMILVS·SOSINASAE·F
VRGIDAR·LVSPANAR· F
GVRTARNO·BIVRNO· F
ELANDVS·ENNEGES F

AGIRNES·BENNABELS·F
NALBEADEN·AGERDO·F
ARRANES·ARBISCAR·F
VMARGIBAS·LVSPANGIB·F
ENNEGENSES
BELES·VMARBELES· F
TVRINNVS·ADIMELS F
ORDVMELES·BVRDO F
LIBENSES
BASTVGITAS·ADIMEIS·F
VMARILLVN·TABBANTV·F
SVCONSENSES
BELENNES·ALBENNES·F
ATVLLO·TAVTINDALS·F
ILLVERSENSIS
BALCIADIN·BALSIBIL·F

CN·POMPEIVS·SEX·F·IMPERATOR
VIRTVTIS·CAVSSA·TVRMAM
SALLVITANAM·DONAVIT·IN
CASTREIS·APVD·ASCVLVM
CORNVCVLO·ET·PATELLA·TORQVE
ARMILLA PALEREIS·ET·FRVMENTVM
DVPLEX

MAE IN HONOREM MEMO
RIAE GAZZAE MATRIS
EIVS CL · PYRRICHVS
VITRICVS CONSECRAVIT

Ibid.

29) SEX · HOSTIDIVS · C · F
POL
FANO · FORTVNAE

P. 151-160. L. Cantarelli. Découvertes récentes d'Italie et les provinces.

P. 169-226. G. Gatti. Plaque de bronze avec une inscription relative à la guerre sociale. Voir le texte ci-contre.

30)

[C]n. Pompeius Se[x. fil. imperator infra scriptos] || equites hispanos ceives [romanos esse..... de consilii sententia pronunciauit] || ex lege Iulia. In consili[o fuerunt] : || L. Gellius L. f. Tro(mentina), Cn. Octavius Q. f................ || M. f. Ter(etina), P. Attius P. f. Ouf(entina), M. Maiolei(us) M. [f................ Ae]milius................ || Ouf(entina), M. Aureli(us) M. f. Vol(tinia), L. Volumni(us) L. f. Ani(ensi), L............ Suc(cusana), T. Pompei(us)......... Vol(tinia), || D. Aebuti(us) D. f. Cor(nelia), M. Teiedi(us) M. f. Pol(lia), C. Fundili(us) C. f.......[Se]r(gia), T. Acili(us) T. f. Vel(ina), Cn. Oppi(us) Cn. f...... [P]aetilli(us) L. f. Vel(ina), || L. Terenti(us) A. f. Vel(ina), T. Terenti(us) A. f. Vel(ina), L. Vetti(us) L. f. Vel(ina), C. Fornasidi(us) C. f. Pol(lia), Cn. Pompei(us) Cn. f. Clu(stumina), Sex. Pompei(us) Sex. f. Clu(stumina), || M. Hostili(us) M. f. Vel(ina), L. Aebuti(us) L. f. Men(enia), Q. Hirtulei(us) L. f. Ser(gia), L. Juni(us) Q. f. Lem(onia), Q. Rosidi(us) Q. f. Qui(rina), C. Tarquiti(us) L. f. Fal(erna), Q. Marci(us) || L. f. Pap(iria), L. Opeimi(us) Q. f. Hor(atia), L. Instei(us) L. f. Fal(erna), T. Noni(us) T. f. Vel(ina), L. Noni(us) T. f. Vel(ina), C. Herius C. f. Clu(stumina), L. Ponti(us) T. f. Qui(rina), M. Lucani(us) M. f. || Hor(atia), L. Sergi(us) L. f. Tro(mentina), P. Pedani(us) P. f. A[i]m(ilia), C. Laetori(us) C. f. Vel(ina), A. Fulvi(us) A. f. Tro(mentina), Q. Ampudi(us) Q. f. Aim(ilia), L. Minuci(us) L. f. Vel(ina), || Ti. Veturi(us) T. f. Vel(ina), Cn. Busseni(us) Cn. f. Ste(llatina), T. Petroni(us) P. f. Fab(ia), M'. Octacili(us) M'. f. Pol(lia), L. Pullienus L. f. Men(enia), M'. Aebuti(us) M'. f. Pol(lia), P. Salvienus || L. f. Mai(cia), L. Otacili(us) L. f. Pup(inia).

TURMA SALLUITANA

15	*Sanibelser*	*Adinbigas f.*
	Illurtibas	*Bilustibas f.*
	Estopeles	*Ordennas f.*
	T[o]rsinno	*Austinco f.*

BAGARENSIS

Cacususin	*Chadar f.*

...UCENSES

. . . .	*Sosimilus f.*
. . . .	*...irsecel(ser) f.*
. . . .	*...elgaun f.*
. . . .	*...espa[l]ser f.*

ILERDENSES

Q. Otacilius	*Suisetarten f.*
Cn. Cornelius	*Nesille f.*
P. Fabius	*Enasagin f.*

BEGENSIS

Turtumelis	*Atanscer f.*

SEGIENSES

Sosinadem	*Sosinasae f.*
Sosimilus	*Sosinasae f.*
Urgidar	*Luspanar f.*
Gurtarno	*Biurno f.*
Etandus	*Enneges f.*
Agirnes	*Bennabels(er) f.*
Nalbeaden	*Agerdo f.*
Arranes	*Arbiscar f.*
Umargibas	*Luspangib(as) f.*

ENNEGENSES

Beles	*Umarbeles f.*
Turinnus	*Adimels(er) f.*
Ordumeles	*Burdo f.*

LIBENSES

Bastugi[b]as	*Adime[l]s(er) f.*
Umarillun	*Tabbantu(n) f.*

SUCONSENSES

Belennes	*Albennes f.*
Atullo	*Tautindals(er) f.*

ILLUERSENSIS

Balciadin	*Balsibil(lun) f.*

Cn. Pompeius Sex. f. imperator || virtutis caussa turmam || Salluitanam donauit in || castreis apud Asculum || cornuculo et patella, torque, || armilla, palereis et frumen[t]um || duplex.

L. 1-3 : texte mutilé d'un décret de Cn. Pompeius Strabo, père du grand Pompée, conférant la cité romaine à des cavaliers auxiliaires espagnols. — L. 4-13 : noms des membres du *consilium* assistant le général ; ils étaient au nombre de 60 ; 48 de ces noms sont conservés ; ils désignent des personnages dont la carrière propre ou tout au moins la famille est déjà connue ; *L. Sergius L. f.* paraît être Catilina. — L. 14-53 : liste des soldats qui reçoivent la cité ; ils étaient au nombre de 30, formant la *turma Salluitana* (nom dérivé peut-être d'une forme indigène ancienne du nom de *Salduba* ou *Salluvia*, Sarragosse), groupés par pays (tous les ethniques qu'on peut identifier se rapportent à la région de *Salduba*, le *conventus Caesaraugustanus*) ; formes ibériques ou punico-phéniciennes des noms de soldats. — L. 54-60 : second décret de Cn. Pompeius Strabo conférant des décorations militaires à ces mêmes cavaliers ; il est daté du camp devant *Asculum*, c'est-à-dire des derniers mois de l'an 664 de Rome, 90 av. J.-C.

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1908.

P. 525. Gauckler. Au Janicule, dans les murs d'une chapelle consacrée à des divinités syriennes (*Ann. épigr.*, 1907, n°s 94-97 ; 1908, n° 64), sur les quatre tranches d'une dalle de marbre :

31)

a) PRO SALVTE ET REDITV ET VICTORIA

b) IMPERATORVM AVG·ANTONINI ET CO*m*MODI CAES GERMANIC·

c) PRINCIPIS IVVENT·SARMATICI

d) GAIONAS CISTIBER AVGVSTORVM·D·D·

Date, 176 ap. J.-C.

Sur le plat supérieur de la pierre :

32)

C·AEFLANIVS·MARTIALIS·FL
VENERI CA*eles*TI ?
C V MI
ANN III

P. 568 et suiv. Besnier et Michaux-Bellaire. Inscriptions funéraires de Tanger (voir ci-dessous n°s 71 et 72).

P. 793. Seymour de Ricci. Musée d'Alexandrie, sur deux fragments d'autel.

33)

a) IOVI AVGVSTE VINCAS

b) .....*caes*AR VINCAS

Hermes, 1909.

P. 135-142. F. Muenzer. Sur une inscription grecque honorifique d'Hypata en Thessalie, déjà connue (*Athen. Mitth.*, IV, p. 217).

P. 152-154. G. Teglas. Estampilles militaires de Dacie.

P. 152. Sur deux tuiles provenant de *Potaissa* (Torda).

34) LEG V D

Leg(io) V D(acica).

P. 153. Même provenance ; sur une tuile.

35) VEX·D·P

Vex(illatio) D(acorum) P(arthica).

Cf. *C. I. L.*, III, n° 1193.

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, 1908.

P. 276 et suiv. Compléments nouveaux de l'inscription de C. Sempronius Tuditanus (*Ann. épigr.*, 1908, n° 80) dus à Bücheler.

36) *descende]re et Tauriscos C[arnosque et Liburnos*
ex montib]us coactos m[aritimas ad oras
diebus te]r quineis qua[ter ibei super]avit
castreis] signeis consi[lieis prorut]os Tuditanus.
ita Roma]e egit triumpu[m, aedem heic] dedit Timavo,
sacra pat]ria ei restitu[it et magist]reis tradit

Ce sont des vers saturniens.

Long commentaire de M. E. Reisch qui propose (p. 291) une troisième lecture un peu différente.

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1908.

P. 283-336. P. Gauckler. Nouvelles observations sur le *lucus Furrinae* au Janicule (ci-dessus, n°s 31 et suiv.).

P. 341-344. A Piganiol. Inscription de Tébessa.

37)

SEX ∅ SVLPICIVS ∅ SEX ∅ F ∅
QVIR ∅ SENILIS ∅ MIL ∅ LEG ∅
III ∅ AVG ∅ 〉 CAESONI ∅ BENEF
TETTI ∅ IVLIANI ∅ ET ∅ IAVOLENI
PRISCI ∅ LEG ∅ AVG ∅ V · ∅ A ∅ XXV
MIL ∅ ANN ∅ VI ∅ H ∅ S ∅ E ∅
M AVRELIVS ∅ CANDIDVS
7 LEG ∅ III AVG ∅ HERES ∅ EIVS
POSVIT ∅

On ignorait que Tettius Julianus avait été légat de Numidie ; il s'intercale entre Q. Egnatius Catus (76) et Javolenus Priscus, le jurisconsulte bien connu (83).

P. 373-405. De Pachtère. Étude approfondie sur le règlement d'irrigation de Lamasba (*C. I. L.*, VIII, 4450 et 18587 ; Gsell, *Rech. archéol.*, p 83), avec un fac-similé.

MITTEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ATHENISCHE ABTHEILUNG, 1908.

P. 210. E. Nachmanson. A Athènes.

38) Δομιτιανος
Αθηναΐδα
Ηρωδου του
διδασκαλου
την θυγατερα

P. 375-420. P. Jacobsthal. Inscriptions recueillies dans les fouilles de Pergame (1906-1907).

P. 402.

39) Ηρα βασιληα
και Διι μεγιστ[ωι
Ιουλια Σεκουν[δα
η ιερεια

P. 410.

40) ο δημος
Γαιον Ιουλιον Γαιου υιον Καισαρα
τον αυτοκρατορα και αρχιερεα υπατον το δευτερον
τον εαυτου πατρωνα και ευεργετην
των Ελληνων απαντων σωτηρα και ευεργετην
ευσεβειας ενεκα και δικαιοσυνης

P. 411.

41) ο δημος
αυτοκρατορα Καισαρα θεου υιον θεον
σεβαστον τον εαυτου μεγιστον ευεργε-
την και κτιστην.

En l'honneur d'Auguste.

P. 411.

42) ο δημος
Α]υλον Ραυιον Αυλου υιον
δι]ην εσχηκεν προς εαυτον
ευνοιαν

Cf. *C. I. Gr.*, n° 3543.

P. 414. Funéraire bilingue, latine et grecque.

MUSÉE BELGE, 1908.

P. 169-204. A. Sauveur. Fin de son étude sur la *legio VI Victrix*. Liste des officiers et soldats de ce corps. Recueil de toutes les inscriptions qui le concernent.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITA, 1908.

P. 251. A Rimini: Funéraire.

P. 264-265. A Rome, via Casilina. Funéraires.

P. 266. A Rome, vicolo Malabarba. Funéraires et marques de potiers déjà connues.

P. 267. A Rome, via Nomentana. Sur une conduite d'eau en plomb :

43) SEX COC SERTORIANI

Ibid. Funéraires.

P. 269-270. A Rome, via Portuense. Funéraires.

P. 271-298. A Pompéi, quelques graffiti.

P. 280.

44) C·VIITTIVS FIRMVS

Vettius.

P. 292. Sur un anneau de bronze.

45) L·AVRVNCVE
SECVNDIONI

L. Auruncule(i) Secundioni(s).

P. 298. A Paule (Sabine). Fragment de funéraire.

P. 303. A Pavie, fragments d'un sarcophage, avec inscription.

P. 309. A Varese, sarcophage avec inscription.

P. 324 A Rome, vicolo Malabarba; marque de potier :

46)

O OPVS DOL EX P.C IVL STEPHAN
ASIAT II ET AQVIL COS

Cf. *C. I. L.*, XV, 1209. Date : 125 ap. J.-C.

P. 325. A Rome, via Nomentane. Funéraire.

P, 325. A Rome.

47) \E·IVNONI·AEDEM·
T · RVBRIA · NAPE ·

Ibid. Même provenance.

48) . . . . VM · A\....
..E·AD·TIBERIM·P·A..
..RIM·AD·EVRIPV*m*..
..M · AD · PISCINA*m*

P. 328. A Rome. Via Salaria. Funéraire.

P. 330. A Ostie, sur une conduite d'eau en plomb :

49)

T·AELI·AVG·LIB·PROCVLI·ARAT

A rat(ionibus).

P. 332-333. Même provenance. Marques de potiers.

P. 336. Même provenance. Fragment de funéraire.

P. 337-340. A Vicenza, funéraire.

P. 340.

50)

BEBIVS EVSEPIVS EX PRINCP

Ibid.

51)

SALONIVS MAVRICVS VIR
LAVDAVILIS EX COMETE VIXIT
ANNOS QVINQVAGINTA DVOS
RECESSE VII KALENDAS APRILIS

P. 350. A Rome, dans les fondations du monument en l'honneur de Victor Emmanuel. Funéraires.

P. 351. A Rome, via Aurelia Antica.

52) A · CORNELIVS · A · L
HERACLIDA·LICTOR
V·CORNELIA·A·L·GNOM
A A · L · GEMELL
A A · L · QVARTIO
A A · L · ALEXAN
A A · L · STABILIO
A A · L · NICOME
IN·FR·P·XVI
IN·AG·P·XX

P. 356. A Rome, via Toscolana. Funéraire.

P. 357. Près de Marino, vigne Quagliarini.

53)

SALBIS · DD · NN · COSTANTINO
A · V · G
ET CONSTANTINO ET COSTANT
NOBILISSIMIS CAESARIBVS
FELICES DOMINI FVNDI

P. 359-370. A Pompéi; *graffiti.*

P. 361.

54) ROMA

P. 369. Sur une lamelle de bronze.

55) FELIX ET
DORVS MAG
L·F·D·D

Mag(istri) L(aribus) F(amiliaribus) d(onum) d(ederunt).

P. 370.

56) POPPAEENSES
FACIMVS
SVNT V[redacted] N[redacted]FRE[redacted]

P. 375-381. Milani. Fouilles de Ferento (Etrurie). Nombreux fragments et funéraires.

P. 376.

57) L·CORNELIO·LATINO
MEDICO
HIC · PVBLICE
HONORATVS EST
ET·CORNELIAE·SATVRNINAE
MATRI

P. 379.

58) L · POMPONIO · L · F
LVPO IIII·VIR·I·D
QVINQ·ITER·TRIB·MILIT
LEG IIII · MACEDONIC
PRAEF · COH · EQVITATAE
MACEDONVM · ET · COH
LVSITANOR·ET
BALIARIVM · INSVLARVM
EX S·C
OB·MVNIFICENTIAM·EIVS

P. 380.

59) MARTI
AVG
T · RVFILIVS · PRISCVS
IIII · VIR · AEDIL · EX D·D
PRO LVDIS·SVA PECVN·POSVIT

P. 384. A Rome, villa Spithœver. Sur un fragment de tuf.

60) ...CAEVI·ET
...SCANTI·PARIES
CRASSVS·P·III
COMMVNIS

P. 386. A Rome, via Aurelia antica.

61) SILVA
NERON·CLAVDI
CAESARIS · AVG

P. 387-390. A Rome, vicolo Malabarba, via Nomentana, via Prenestina. Funéraires.

P. 391-398. Giglioli. Inscriptions du *Latium novum*.

P. 391. A Fundi.

62) C·TREBIVS · L · F · AEM ·
M · VERRIVS · A · F · AEM
TREBIA · C · L · SYRA ·
C·TREBIVS·C·L·PAMP·

P. 392. A Formies.

63) AVFILLIAE·P
MAMVRRAE

Un Mamurra, originaire de Formies, était contemporain de César.

P. 397. A Minturnes, nouvelle lecture du n° 86 de l'*Ann. épigr.*, 1907.

P. 406. A Teano, dans les thermes, sur une base de statue :

64) POMPVLLAE
STATVIT VVLTVS
DECORANDO
*a*MPVLLVS

P. 438-442. A Rome, funéraires et fragments.

P. 440. Via Parioli.

65)
M · LICINIO · M · F · CRAS
SO · VETERANO · EX · CHO
III · PR · VIX · ANNIS · LXXV
M · LICINIVS · MERCVRIVS
LIBERT · PATRONO · B · M ∅
FECIT · SIBI · ET · SVIS · LIBERTIS
LIBERTABVSQVE
POSTERISQVE · EORVM
IN · AG · P · X · IN · F · P · VII

P. 443. A Ciampino (Latium). Funéraire.

Ibid. A Boreano (Apulie). Funéraire.

P. 462-463. A Rome, via Salaria. Funéraires.

P. 464-468. Kanzler. A Rome, cimetière de Sainte-Félicité.

P. 465.

66)
GLYCERIA INNOX HIC POSITA EST MENTE FIDELIS
ANIMA DVLCIS RECTAQVE VITA CRISTO DEVOTA
VITE REDEMPTA SECESSIT IN LVCE QVE RECESSIT VIII ID AVG
DEPOSITA EST IN PACE VII ∅ IDVS AVGVSTAS CONS FL BASS V C CON
VIXIT ANNOS PM XLV FECIT CVM VIRGINIO
ANNOS XXXIIII

Date de la mort : 6 août 452 ap. J.-C.

P. 471. A Ostie. Fragments et marque de potier déjà connue.

P. 476. A La Capocotta (Latium), près de Lavinium.

67)
imp. caes. m. aur. commodus
*antoninus pius fe*LIX · AVG
*s*ARM · GERM · MAX · BRIT · P · M · TRIB
*p*OTEST · XV · IMP · VIII · COS · VI · P · P ·
PONTEM · ARCENDAE
*i*NVNDATIONIS · GRATIA
FECIT · DEDICAVITQVE

P. 477. Même provenance.

68) *i*MP CA*es. p. licinius gallie*
NVS · PIVS · F*elix invictus aug. germ.*
MAX · PERS *max. pont. max. tr. pot. xiii*
COS · VI · DES*ignatus vii*..........
P · P · PROCO*s*..................
NVM VI TEM*pestatis collapsu*
M · PRO · VID*entia sua ad me*
LI · OREM CV*ltum restituit*

Nouvelle Revue historique de droit français et étranger, 1908.

P. 543-577 et 674 689. J. Declareuil. Suite de ses études sur l'histoire des institutions municipales au temps de l'Empire romain : l'administration des villes (usage des inscriptions).

P. 665-673. Ed. Cuq. Nouvelles observations sur l'établissement du texte de l'inscription d'Aljustrel (*Ann. épigr.*, 1906, nº 151).

Nuovo Bullettino di archeologia cristiana, 1908.

P. 253 et suiv. O. Marucchi. Inscriptions nouvelles des catacombes de Rome.

Rendiconti della R. Accademia dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche, 1908.

P. 555-572. G. Zottoli. P. Paquius Proculus, boulanger et magistrat de Pompéi, d'après un *graffito* nouveau, de sens obscène et injurieux :

69) *Aedilem Proculam cunctorum turba probavit :*
Hoc pudor ingenuus postulat et pietas.

Revue des Études anciennes, 1909.

P. 47-52. M. Clerc. Inscriptions des environs d'Aix.

P. 49. Au château de Saint-Hippolyte, près de Venelles.

70) G E N I
VS RES
T I T V
TVS FE
LICITER

P. 56. Du même. Inscription funéraire de Moustiers Sainte-Marie.

Revue du monde musulman, VI, novembre 1908.

P. 410-432. M. Besnier et E. Michaux-Bellaire. Fouilles dans une nécropole à l'Est de Tanger. Funéraires.

P. 428.

71) *anto*NIVS · DEX
ter SESQVAE ·
*plic*ARIVS · ALA ·
..... MI · NATIONE ·
.....VTENVS · AN · L ·
h· s · E · S · T · T · L ·
..... SIVS · MARTIA
lis · F · C ·

P. 430. Estampille de tuiles.

72) EX FIGVL CAES N

Cf. *C. I. L.*, VIII, nº 22.362, 1.

Römisch-germanisches Korrespondenzblatt, 1908.

P. 77. Körber. A Mayence.

73) L · REFIDIVS
L · F · TERBAS
SVS · DOMO
V E N A F R O
7 LEG · XVI
ANNOR XXXV
H S E

La *leg. XVI* resta à Mayence jusqu'en 43 ap. J.-C.

P. 80-81. Von Domaszewski. Sur une inscription de Kalât-ez-Zerga (*Ann. épigr.*, 1905, n° 212), rapprochée d'inscriptions analogues de la Pannonie inférieure (*C. I. L.*, III, 3387, 10312, 10313) et d'Afrique (*Ibid.*, VIII, 2495).

ID., 1909.

P. 8. Mestwerdt. A Nimègue. Sur un vase de terre cuite orné de trois médaillons représentant un quadrige.

74) CALOS VENETE

Καλῶς dans le sens de : Bravo! La *factio veneta*, au cirque, était celle des Bleus.

SUPPLEMENTARY PAPERS OF THE AMERICAN SCHOOL OF CLASSICAL STUDIES IN ROM, II, 1908.

P. 263 et suiv. Egbert. Inscriptions de Rome et de l'Italie centrale.

P. 270. A Rome.

75)

DELICIVS MATRIS MATVTÆ
VI·REG·EVCERVS HIC SITVS EST
AVLETIO CANTOR VBIQVE
*ti*TVLVM FECIT IVLIVS
*f*ILIVS PAPATI SVO

L. 2 : *Sextae reg(ionis)*; l. 3 : *auletio* (au datif) *cantor(um)*, suivant M. Egbert.

P. 274 et suiv. A Gabies. Briques.

76) *a)* M·NAVT·Q
b) C·CEM RVF·Q

Noms de questeurs de la ville.

P. 280. A Capoue.

77) D M S
M AVRELIO FELICI
REC REGION STATA
NICIANVS AVG N
VERNA PATR*i*
AVRELIA HAMILL*a*
CONIVGI B M FECER*u*NT

L. 3 : *rec(tori) region(is) Stata(nae)*. Cf. Plin. *H. N.*, XIV, 65; XXIII, 36 : *ager Statanus conterminus Falerno*.

P. 282 et suiv. A Teano (fastes consulaires : *Ann. épigr.*, 1905, n° 192). Lire à la ligne 2 :

78)
VALERIVS ASIATICVS II M SILANVS

P. 286 et suiv. Inscriptions du Museo Campano.

P. 287, n° 7.

79)
☧ HIC REQVIESCIT IN SOM
NO PACIS PROIECTA DEPO
SITA XVI KAL OCTOBRI FL
EVTHARICO CILLICA CONS

Flavius Eutharicus Cillica fut consul en 519.

P. 290. A Aquino.

80)
COACTOR ARGEN*tarius*
SEVIR ITER AVGVSTA*lis*
SIBI ET ALBINO A*mico et*
FORTVNATAE VX*ori*
*o*PTIMAE ET FIDELISS*imae*

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

R. Cagnat et G. Lafaye. Inscriptiones graecae ad res Romanas pertinentes. Tome IV, fasc. 1.

Début des inscriptions relatives à l'Asie Proconsulaire. Le fascicule contient celles de Ténédos, Lesbos, Procosonnesos, Besbicos et de la Mysie.

L. Chatelain. Les Monuments romains d'Orange, Paris, 1909.

P. 129 et suiv. Recueil des inscriptions découvertes à Orange. Menus fragments inédits.

Von Domaszewski et Finke. Bericht über die Fortschritte der Römisch-Germanischen Forschung, 1906-1907.

P. 53 et suiv. Recueil des inscriptions latines trouvées dans les deux Germanies et en Gaule Belgique depuis l'apparition du tome XIII du *Corpus*. Supplément à ce tome.

R. van Deman Magoffin. A study of the topography and municipal history of Praeneste (*John Hopkins University Studies in historical an political Science,* XXVI, 9-10), Baltimore, 1908.

Grand usage des inscriptions. P. 52-61 : liste des édifices de Préneste mentionnés dans les textes épigraphiques. P. 95-101 : listes, alphabétique et chronologique, des magistrats de la cité.

Ch. Dubois. Étude sur l'administration et l'exploitation des carrières (marbres, porphyre, granit etc.) dans le monde romain. Paris, 1908.

Thèse de doctorat. Recueil de tous les textes épigraphiques relatifs à l'exploitation des carrières de marbre ou de matières de construction précieuses; classement par ordre géographique. Dans l'introduction, étude sur la façon dont les carrières étaient administrées et exploitées.

P. Kessel. De pentametro inscriptionum latinarum. Trèves, 1908.

Dissertation inaugurale de Bonn. Relevés statistiques de différentes particularités du pentamètre d'après Ovide et les inscriptions métriques.

F. Mazauric. Les Musées archéologiques de Nîmes, recherches et acquisitions, année 1908.

P. 40. A Nîmes.

81) *decur.*
ORNAMENT*ar. col. aug.*
NEM CVRATORI NE*gotiato*
RVM VINARIORV*m qui*

LVGVDVNI IN CAN*abis*
CONSISTVNT PRAEF·····
ELPIDEPHO*rus posuit*

P. 41. A Belvézel.

82)

TERTIVS·TIN
TORIGIS·F·SE
GOMANNAE
V·S·L·M

PORTUGALIA, II.

P. 669. Inscription de Castro de Porto Manso.

83)

I·O·M
NISPRO
EX VOTO

ETT. DE RUGGIERO. DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITA ROMANE, fasc. 48 à 51.

Articles importants : Decuriones, Defensor, Defixio, Delus, Denarius.

WALTHAR THIELE. DE SEVERO ALEXANDRO IMPERATORE, Berlin, 1909.

Usage des inscriptions et des monnaies. Liste des villes qui portent dans les textes épigraphiques le surnom *Alexandrianum* ou *Alexandriana*; inscriptions où les noms de l'empereur ou de sa mère n'ont pas été martelés.

TH. WIEGAND. MILET, ERGEBNISSE DER AUSGRABUNGEN UND UNTERSUCHUNGEN SEIT DEM JAHRE 1899. II. DAS RATHAUS VON MILET. Berlin, 1908.

P. 100-122. Inscriptions.

P. 101-102. Édit d'un propréteur romain (56-50 av. J.-C.), lisible seulement à partir de la 38e ligne.

84)

. . . . επ' αχυρωσει, ω[ν] ανειλ[ηφε και Μαρ-
κω]ι Κικερ[ων]ι συντυχων ευχαριστησε [τα ταχ-
θεντα επ[ιμ]ελως συντηρων τα επ' εμ[οι μη δια-
λυειν, οθεν πως υμεις την τινων περι [ταυτα α-
ναιδειαν ανεσχησθε, τεθαυμακα · δι' ας [αιτιας
προς τε το κοινον των Ελληνων γεγραφα, [προς
υ]μας, Εφεσιους, Τραλλιανους, Αλαβανδεις, Μ[υ
λ]ασεις, Σμυρναιους, Περγαμηνους, Σαρδιανο[υς,
Αδραμυτηνους, ινα τε υμεις προς τας εν τηι δ[ιοι-
κ]ησει τηι ιδιαι πολεις διαποστειλησθε εν τε τωι επ[ι-
φανεστατωι τοπωι εν στυλοπαρασταδι επι
λιθου λευκου ευχαραχθηναι φροντισητε τ[αυ-
τα τα γραμματα, ινα κοινως πασηι τηι επαρχεια[ι το
δικαιον εσταμενον ηι εις τον αει χρονον, αι τε αλ-
λαι πασαι πολεις και δημοι το αυτον παρ' αυτοις

ποιησωσιν, εις τε τα δημοσια αποθωνται νομο[φυλα-
κια και χρηματιστηρια. την δε αιτιαν δι' ην ελλη[νι-
κοις εγραψα, μη επιζητησετε · κατα νουν γαρ [εσ-
χον, μη τι παρα την ερμηνειαν ελασσον τα [γεγραμ-
μ]ενα νοησαι δυνησθε · την δε επιστολη[ν εδωκα
Τ]ιμοκλη Αναξαγορου και Σωσικρατη Πυ[θιωνος
πρ]εσβευταις Μαγνητων των προς τ[ωι Μαιαν-
δρ]ωι. ερρωσθε.

L. 39. Il s'agit peut-être de M. Tullius Cicero, gouverneur de Cilicie en 51-50.

P. 107. Inscription en l'honneur d'Auguste.

85)

Αυτοκρατορι] Καισαρι Σεβαστω[ι και
Απολλωνι Δι]δυμει και τωι Δημωι.

P. 108. Inscription en l'honneur de C. Julius Eukrates.

86) . . . τει . . . . σ . . . . . υ το . . . . . η
υιου Ευκρα[τους
εδοξε τοις συνεδρο[ι]ς · γνωμη επιστα[τ]ων ·
επει ο αρχιερευς Γα[ιος Ιο]υλιος [Ι]ουλιου Απολ-
λωνιου ηρωος υιος Ε[υ]κρατης [φιλ]οπατρ[ι]ς
ανηρ και ταλλα καλος και αγαθ[ος] υπαρχων,
ευγενεια τε και λαμπροτητ[ι και δο]ξη κεκοσ-
μημενος, δια πασαν τε αρε[την τι]μιος, ου
μονον επι της πα[τρ]ιδος αλλ[α και ε]π[ι] της
συνπασης Ασιας πρωτευω[ν, αμα δε δι]α
τ]ε τον απο της πρωτης η[λικιας γενομε-
νον ζ]ηλον και παρεσκε[υασμενος . . . . .
. . . τος αιρουμε[νος . . . .

P. 115-116. Inscription en l'honneur d'un citoyen de Milet, nommé Lichas, qui vivait à la fin du IIIe siècle av. J.-C. ou au début du IVe siècle ; on grava à la suite, dans la seconde moitié du Ier siècle, une autre inscription honorifique :

87)

ο δημος ο Μιλησιων
Λευκιον Δομετιον Γναιου
υιον Αηνοβαρβον υπατον
τον πατρωνα της πολεως.

P. 119. En l'honneur de Trajan, après 102 de l'ère chrétienne.

88)

Αυτ]οκρατορα Καισαρα [Θ]εου
Ν]ερουα υιον Νερουαν [Τραια]νον
Σεβαστον Γερμανικον Δακικ[ο]ν
η φιλοσεβαστος Μιλησι[ω]ν

βουλη και ο δημος ψηφισα[μ]ε
νων των περι Μαρκον Ουλπ[ιο]ν
Πωλλιων[α] αρχοντων

P. 120. En l'honneur d'Hadrien.

89)

Αυτοκρατορα Καισαρα Θεου
Τραιανου Παρθικου υον Θεου
Νερβα υω[ν]ον Τραιανον Αδρια-
νον Σεβασ[τ]ο[ν α]ρχιερεα με-
γιστον δημαρ[χικ]η[ς] εξουσι-
ας το κ υπατον το [γ] αυτοκρα-
τορα το β πατερα πατριδος
Ολυμπιον Πανελληνιον Πα-
νιωνιον τον ευεργετην της
πολεως η Μιλησιων πολις
εκ των δημοσιων προσοδων
επιμεληθεντος του τε αρ-
χιπρυτανιδος Γν Ουεργι-
λιου Καπιτωνος και των συν-
αρχοντων αυτου Γ Ιουλιου Υλλου
Μ Δομιτιου Αγαθιου Πο Αιλιου
Σελευκου Χαρμου του Χαρμου
[υωνο]υ Κο Σελικιου Επιτυχους

Date : entre le 10 déc. 135 et le 10 déc. 136.

P. 120.

90)

Αυτοκρατο-
ρι Καισαρι
Αδριανω
Ολυμπιω
Σωτηρι

Le surnom Ὀλύμπιος n'apparaît qu'en 128-129.

R. CAGNAT et M. BESNIER.

TABLES

DU TOME XIII DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

III. — TABLE DES PLANCHES

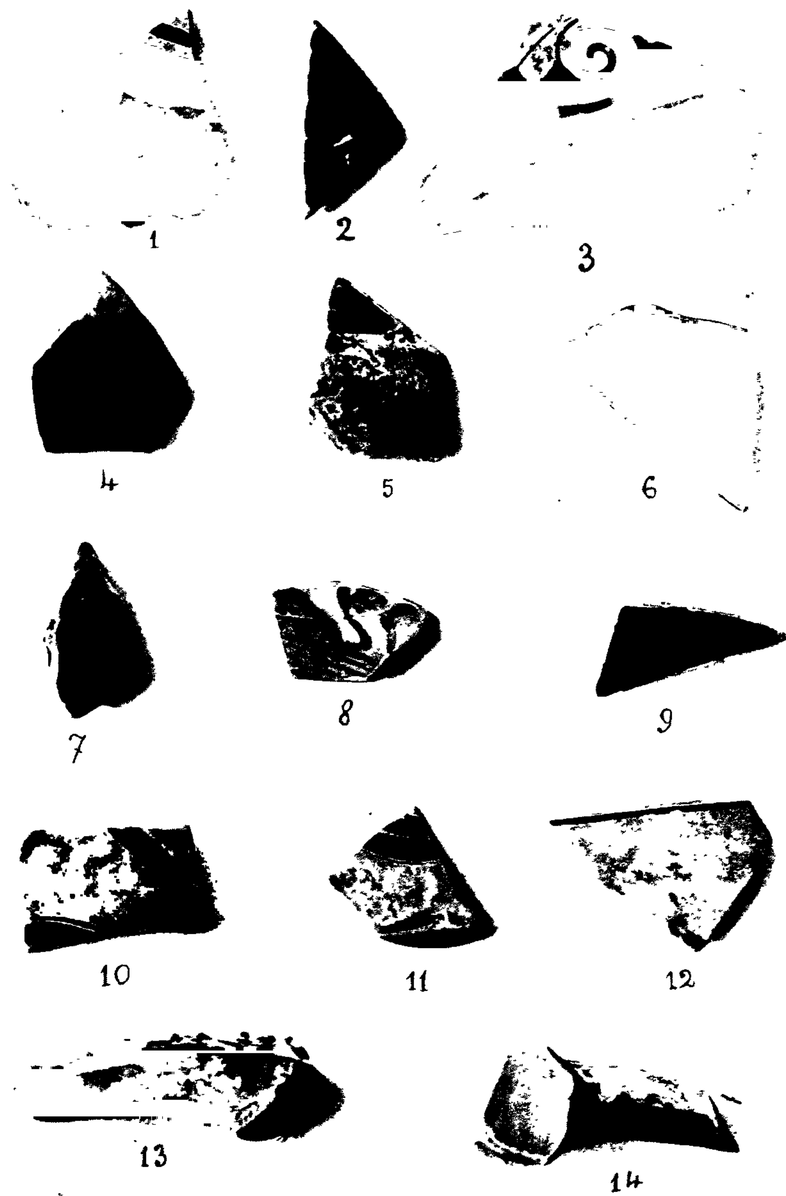
Le Gérant : Ernest Leroux.

Angers. — Imprimerie Burdin et Cie.



LE PÉDAGOGUE DES NIOBIDES
(Dessin du Berolinensis.)

E. Leroux, *Édit.* *H. Demoulin, sc.*



FRAGMENTS DE VASES GRECS

trouvés à Salins (Jura)

E. Leroux, Edit H. Demoulin, sc.



STATUETTE DE BACCHUS

au Musée de Genève

E. Leroux Éd. H. D[illegible] sc.



CÉRAMIQUES DE SERBIE

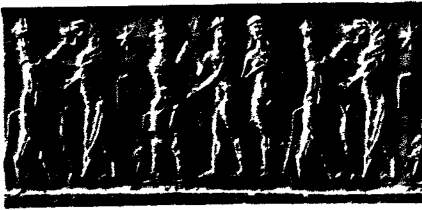
E. Leroux Edit. H. Devaux Sc.



1



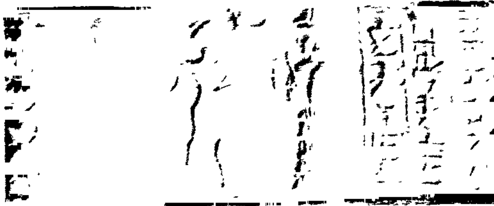
2



3



4



5



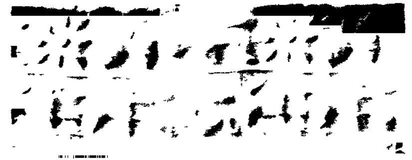
6



7



8



9

Phototypie Berthaud Paris

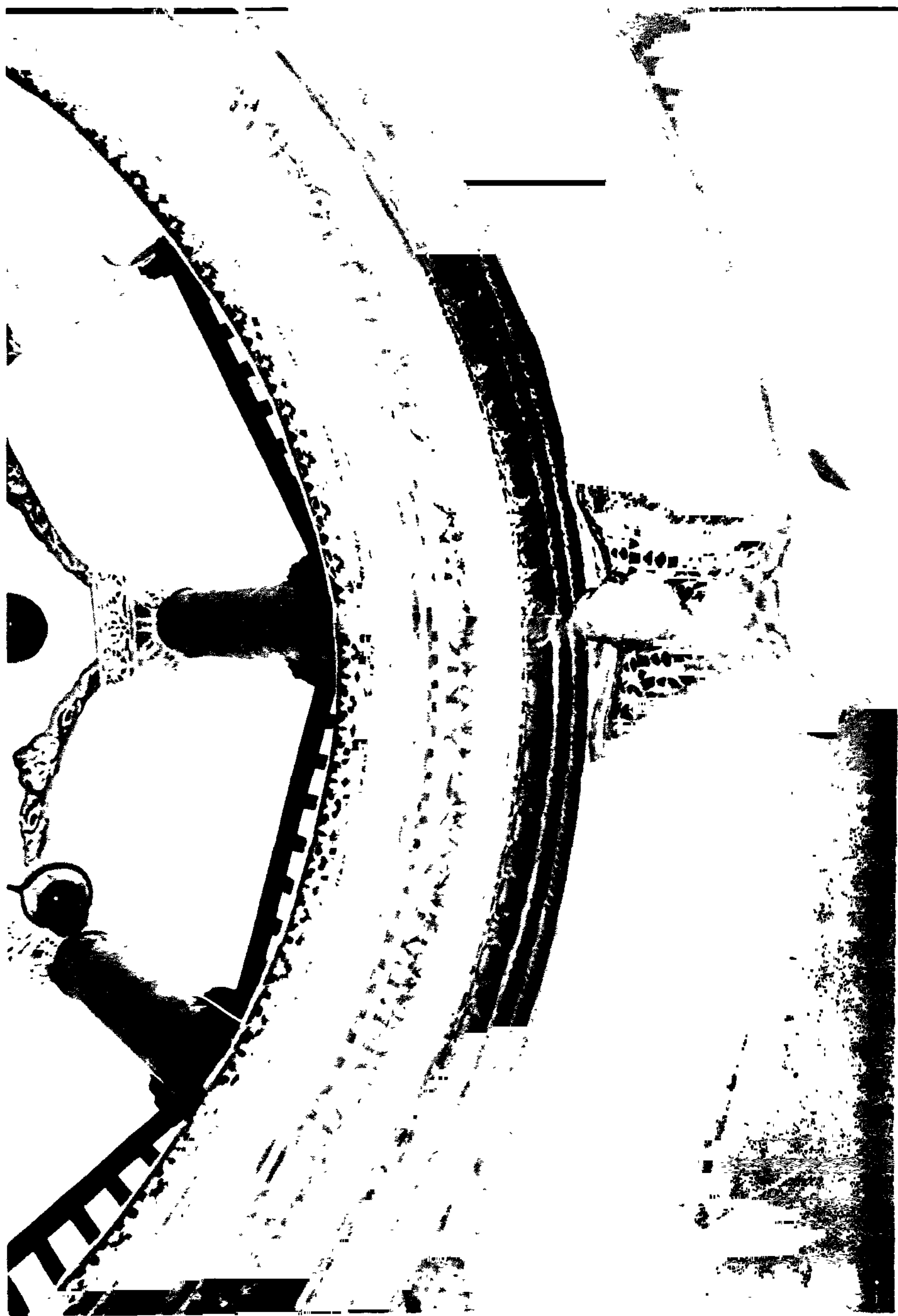
CYLINDRES ORIENTAUX

DE L'ANCIENNE COLLECTION ALBERT MAIGNAN

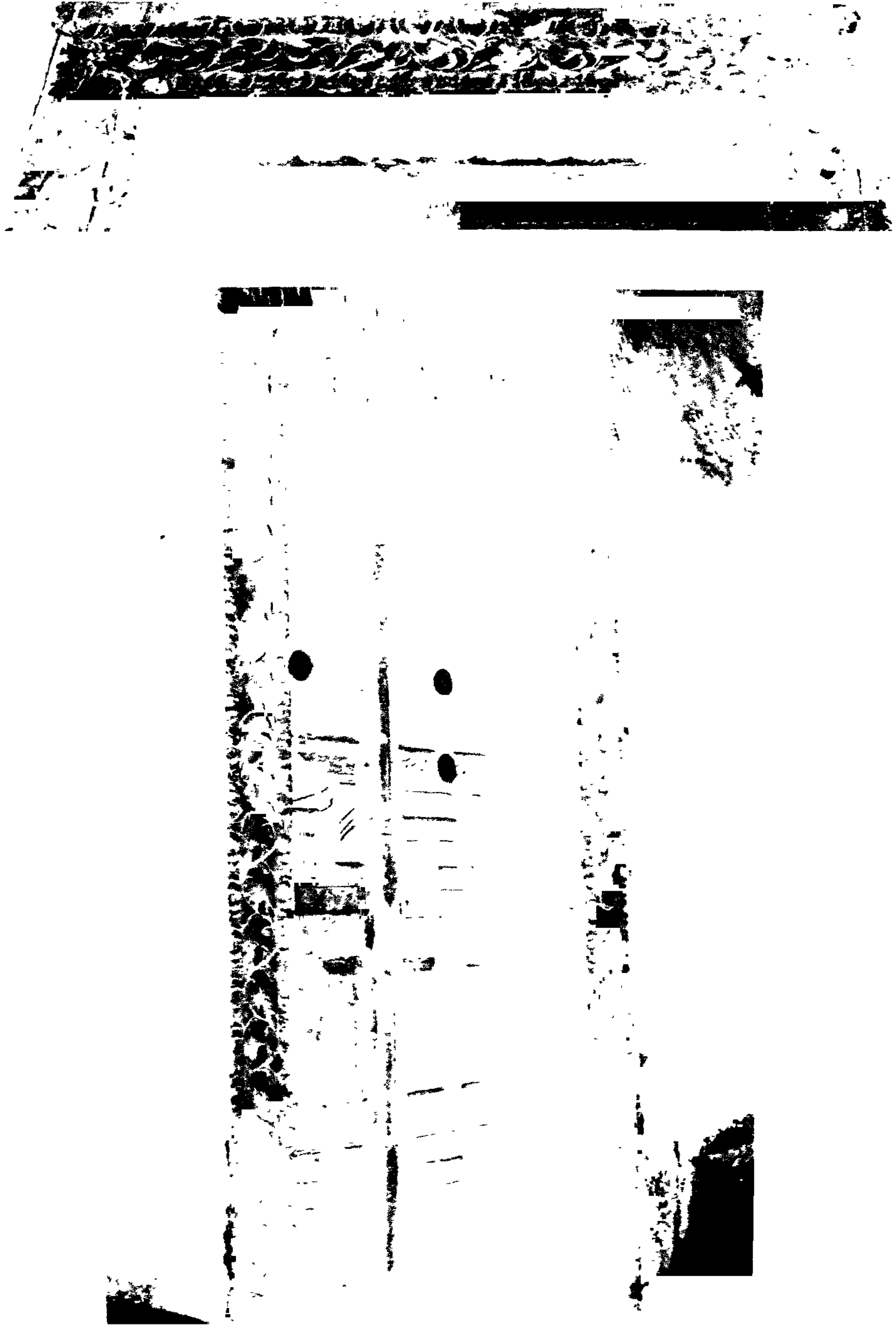


MIR-ACHOR-DJAMI. — Entablement du portique.

E. LEROUX, Éd. H. Demoulin, sc.

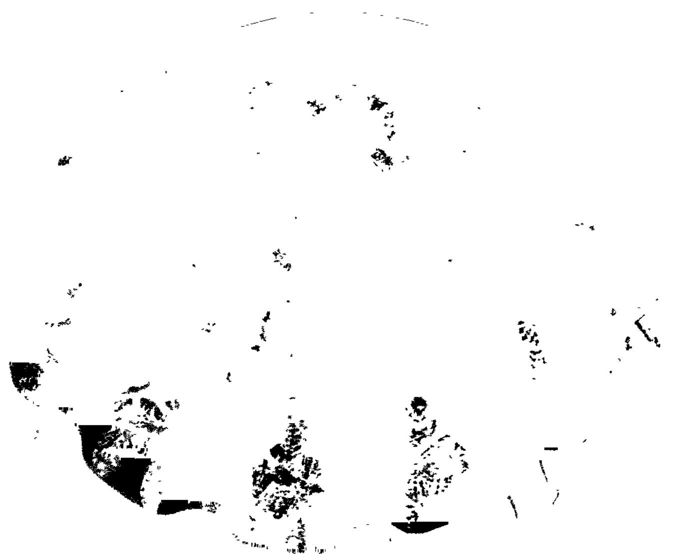


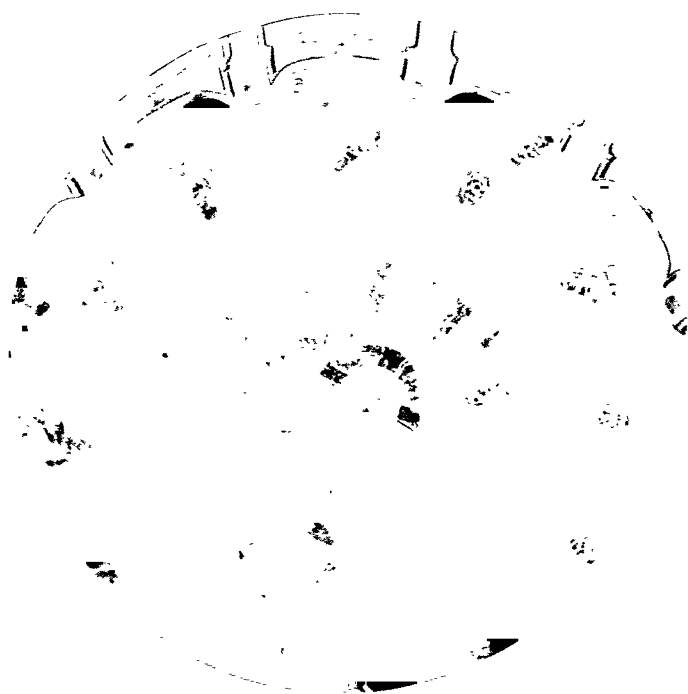
Kutchuk-Aya-Sofia. — Entablement de la nef.



Hodja-Moustapha-Pacha-Djami — Porte et Linteau supérieur.

E. Leroux, Éd. H. Dujardin, sc.





Ferni-Djami. — Mosaïques.

E. Leroux, Édit. H. Dujardin, sc.



Fetiyé Djami. — Vue extérieure.

E. Leroux, *Edit.* *H. Demoulin, sc.*



BRONZES DU LAC DE NEMI
(COLLECTION SIINK)



BRONZES DU LAC DE NEMI
(COLLECTION SPINK.)



1



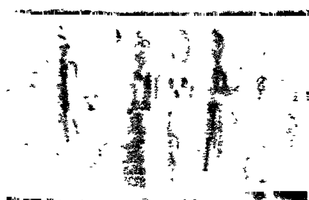


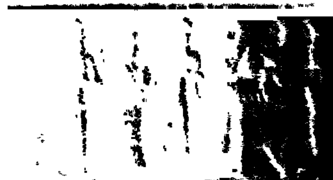
3.



4.







UN NOUVEAU SCEAU DU SCRIBE UR-ENLIL

1 et 2. Collection Bessonneau. — 3. Musée du Louvre AOT [illegible] — 4. B[illegible] 132. — 5. Musée du Louvre, AO. 1651[illegible] — 6 et 7. Bibl[illegible] 23[illegible]

